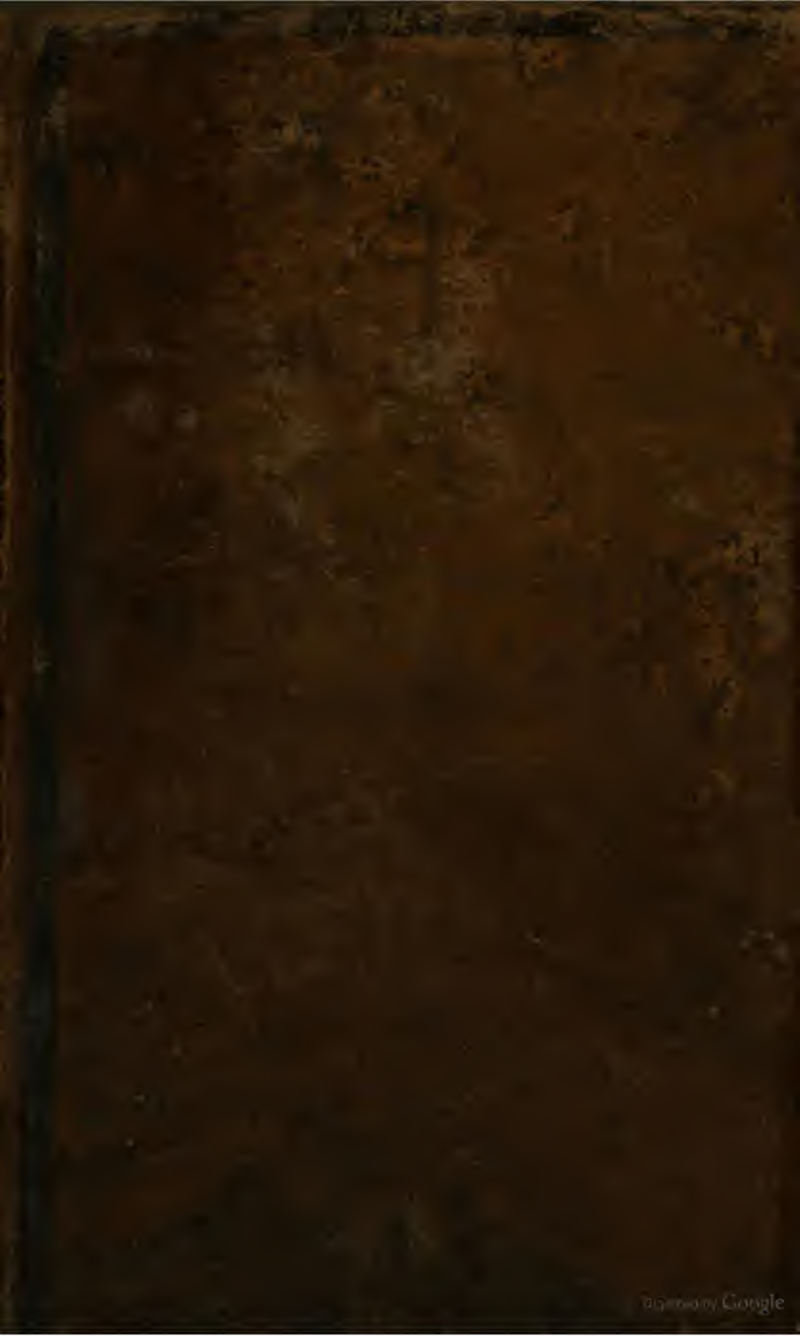
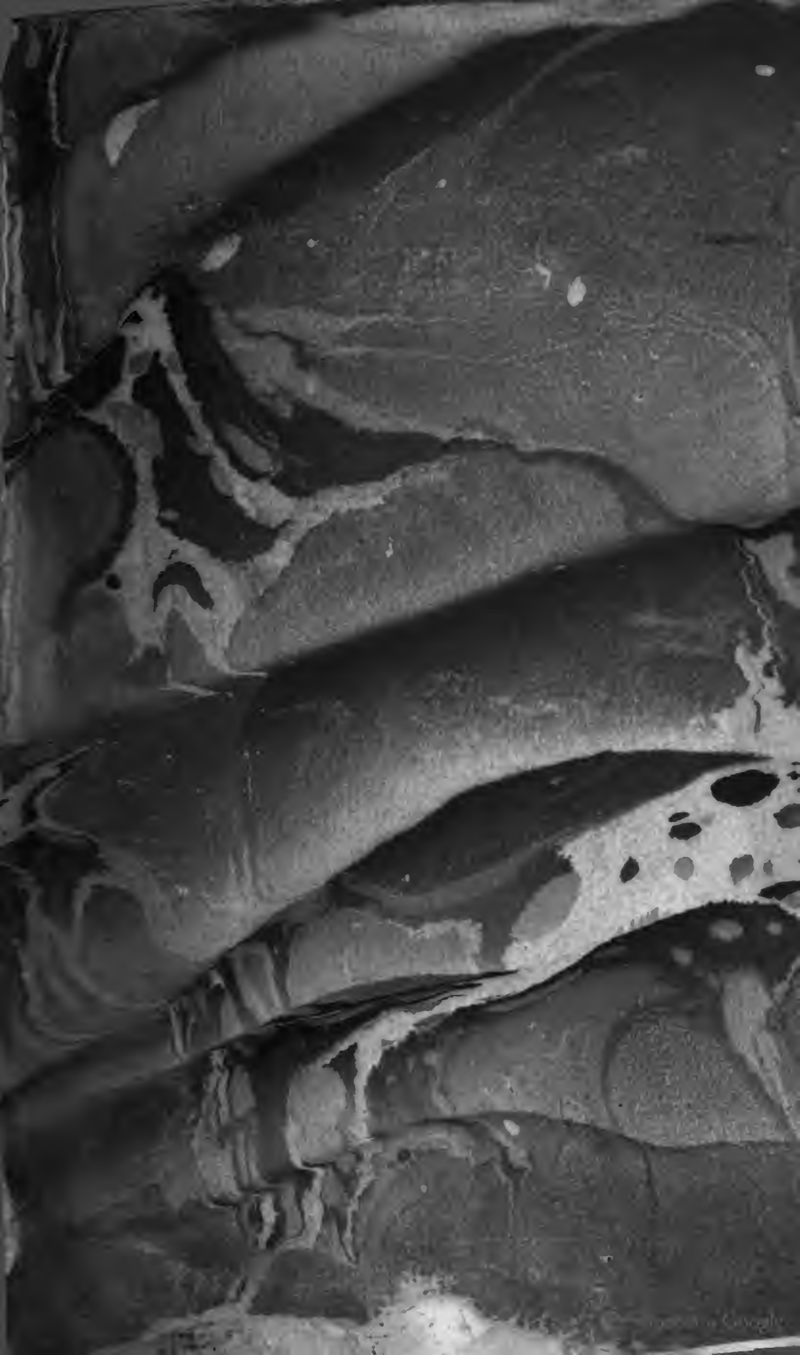






12° = 1.800

~~2-5-77~~


BA
FCL
73935

N°. 19.

LA DÉCADE

PHILOSOPHIQUE, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

AN VII de la République Française. — 3me. Trimestre.

10 *Germinal*.

HISTOIRE-NATURELLE.

Description du Cratère de l'Ile de Vulcano (1).

« ..... Ainsi que d'une tour élevée, le voyageur mesure d'un coup-d'œil la circonférence, l'étendue d'une grande ville, en compte les palais, les maisons, et juge de leurs proportions respectives; de même, il peut contempler du sommet de la montagne *della guardia*, un des plus éminens de Lipari, l'île voisine de *Vulcano*, l'embrasser de ses regards, et reconnaître distinctement chaque partie qui la compose. Tel fut le poste que je choisis pour mes premières observations; de là je pouvais non-seulement distinguer la direction des rochers, des rivages de *Vulcano*, et leurs inclinaisons diverses, mais découvrir encore ses cratères, dont le plus grand paraît sous la forme d'un cône tronqué. Ses fumées blanches étaient très-visibles pendant le jour, et l'air qui règnait au-dessus, réfléchis-

(1) Cette description est extraite du second volume des Voyages de Spallanzani dans les Deux-Siciles, traduits par G. Toscan. A Paris, chez Maradan, libraire, rue Pavée André-des-Arts, n°. 16. Les volumes 3, 4, 5 et 6 qui complètent cette traduction, sont sous presse.

sait pendant la nuit un éclat rougeâtre. L'adhérence de *Vulcano* avec *Vulcanello* se fesait sur-tout remarquer. On sait que ce dernier mont était anciennement séparé de la grande île par un bras de mer très-étroit, qui fut comblé dans la suite par une abondante éruption. Je voyais distinctement cette langue de terre sablonneuse, stérile, et les deux ports formés à ses extrémités, dont l'un se nomme le port du Levant, l'autre le port du Couchant.

» Après avoir pris une connaissance générale de *Vulcano*, j'en cherchai de plus particulières et de plus instructives en cotoyant ses bords avec une barque. Sa circonférence est d'environ onze milles; par-tout, dans ses laves éparses, ses émaux, ses verres, ses pouzzolanes, ses pierres ponces, il montre les traces du feu. *Vulcanello*, devenu depuis long-tems une dépendance de *Vulcano*, mais qui s'en fait toujours distinguer par le bas-fond qui l'unit à ce dernier, a la figure d'un triangle scalène, dont deux côtés plongent dans la mer : de toutes les parties littorales de l'île, il n'en est point qui méritent plus d'attention. Là, le rivage est formé de couches de laves, ayant plusieurs pieds d'épaisseur, et placées les unes sur les autres. Quand ces laves coulèrent, elles entrèrent plus avant dans la mer; détruites peu-à-peu par le choc des vagues, elles ne forment plus aujourd'hui qu'une grande muraille verticale, dont le fondement est dans les eaux. On voit à ses pieds de gros blocs qui y ont été ramenés par les flots; on distingue les couches successives de ces laves qui varient de couleur, de caractère, et de pâte....

» Ces laves semblent par leur direction, avoir coulé du cratère de *Vulcanello*, distant du rivage d'environ deux cents pas. Ce cratère conserve toujours sa figure d'entonnoir, dont le fond est comblé jusqu'à une certaine hauteur par la terre que les pluies y ont entrainée en coulant le long de ses parois intérieures. En effet, ces parois formées d'argile pulvérisée et desable, sont marquées de profonds sillons longitudinaux, creusés

par les eaux pluviales. La circonférence au fond du cratère peut avoir, à vue d'œil, soixante et dix pieds; celle de ses orles, un sixième de mille: sa profondeur est tout au plus de quatre-vingt pieds. Il est environné extérieurement de rochers de laves, qui vraisemblablement furent l'ouvrage de ses éruptions. La terre, en continuant de s'y insinuer, achèvera de le combler entièrement, et ses parois extérieures se trouvant d'ailleurs assez mal conformées, il viendra un jour où l'on n'en verra plus de traces....

» C'est ici que je trouvai les premiers indices d'une fournaise souterraine. Des filets de fumées blanches s'échappaient à l'entour du cratère de *Vulcanello*, et il suffisait de remuer la terre avec le pied pour en faire paraître de nouvelles. Elles sont très-chaudes, ainsi que les crevasses qui leur donnent passage; on en voit même sortir par intervalles, pendant la nuit, de légères flammes. Cette terre fumante au dehors, est parsemée en dedans de croûtes de soufre....

» De *Vulcanello*, je m'acheminai à une grotte qui jouit de quelque célébrité par les eaux thermales qu'elle renferme; elle est distante d'environ un mille du port occidental. Il faut descendre pour y arriver; son entrée est si basse, qu'on est obligé de se courber et de marcher, pour ainsi dire, à quatre pieds. Après avoir franchi ce passage, on se trouve sous une voûte de moyenne grandeur, incrustée de muriate d'ammoniaque, de sulfate d'alumine et de soufre. Ces minéraux, ainsi que l'air ambiant, sont imprégnés d'une grande chaleur; il s'y répand une odeur de soufre très-forte; on se sent la poitrine oppressée, et l'on est forcé de sortir de tems en tems, pour aller respirer l'air du dehors. Le fond de cette grotte est occupé par un petit lac d'eau chaude à laquelle les Liparotes ont attribué de l'efficacité dans plusieurs maladies.... Quoique sa chaleur ne monte pas à 80 degrés, on la voit dans une espèce d'ébulition continuelle qui provient d'un nombre prodigieux de bulles d'air, s'élevant du fond à la surface, et obscur-

cissant toute sa masse. Ce fluide aërien que j'ai reconnu pour un gaz acide carbonique, y surabonde tellement, que pour peu qu'on agite l'eau, il s'échappe par excès. Je remarquai à cette occasion, qu'en laissant tomber une pierre dans ce lac, elle dégageait, à mesure qu'elle fendait l'eau, un grand nombre de ces bulles, qui se succédaient encore quelques minutes après que la pierre avait touché le fond. L'émanation continuelle de tant d'acide carbonique, rend l'atmosphère de cette caverne peu propre à la respiration, et produit un murmure confus qui se fait entendre au dehors.

» Jusqu'à cet endroit la montée est douce; mais le reste du chemin pour arriver au sommet du cratère de *Vulcano* est pénible; il faut faire un mille à travers des débris de laves, de verres et de ponces. Le plaisir que l'on goûte dans l'examen instructif de ces productions, fait oublier la peine. Par exemple, on trouve des verres qui indiquent clairement qu'ils furent d'abord des pierres ponces, et qu'un coup de feu de plus en fit des verres parfaits. Ils se montrent sous ces deux natures dans le même morceau : sur un côté on voit la ponce commune, c'est-à-dire soyeuse, filamenteuse, légère, friable, blanche, et surnageant sur l'eau; plus loin, le tissu perd un peu de toutes ces qualités; on commence à y découvrir quelques veines de verre qui, peu-à-peu se pressent, se multiplient, et finissent par se consolider en masse. Ce verre est semi-transparent, d'une couleur entre le gris et le noir; doué d'une grande dureté, il étincelle sous le briquet....

» Je touchais au terme de cette rude montée, lorsque je remarquai au bord du cône tronqué cinq ou six jets de fumée qui sortaient chacun d'un trou revêtu de petits cristaux de soufre. J'y plantai mon bâton, et le retirant l'instant d'après, je le trouvai fumant et noirci. Là le sol est imprégné d'une forte chaleur, et chaque pierre est décomposée...

» Au-dessus de ces fumées est une petite esplanade où l'on ne marche pas sans une sorte de frayeur : un

murmure souterrain se fait entendre, et la terre frémit sous les pieds. Là s'exhalent d'autres fumées sulfureuses et des vapeurs ammoniacales qui, s'attachant aux laves décomposées, engendrent de légères croûtes de sel.

» C'est à cet endroit qu'existent encore les fourneaux dont on se servait pour purifier le soufre de *Vulcano*; mais cet utile travail est interrompu depuis long tems; on le défendit même dans la persuasion que les vapeurs résultantes de l'opération étaient nuisibles aux vignes de Lipari. On le reprit ensuite avec la permission du Roi de Naples, et on l'abandonna peu de tems après; mais cette fois ce ne fut pas la crainte de porter dommage aux vignes, ce préjugé avait été combattu et détruit par plusieurs Liparotes qui n'avaient remarqué dans la fumée du cratère de *Vulcano*, infiniment plus abondante que celle qui provenait de la purification du soufre, aucun signe de cette influence maligne que l'on supposait dans la dernière. Ce ne fut pas non plus le risque d'être mal dédommagé de ses peines par le produit de l'exploitation, car la veine est très-riche et ne saurait tarir.... Un motif étranger à ces craintes a fait cessser le travail. Le sol est plus ou moins chaud à la surface; la chaleur va croissant dans l'intérieur, et elle devient presque intolérable à la profondeur de cinq ou six pieds. A cette incommodité s'en joint une autre plus grave, celle des fumées sulfureuses qui s'exhalent dans les excavations. Telles sont les véritables raisons qui ont forcé les Liparotes à abandonner définitivement cette exploitation....

» De-là, poursuivant ma route au Sud, et après avoir gravi une pente courte mais rapide, je me trouvai sur une seconde esplanade beaucoup plus spacieuse, couverte de sable, et semée çà et là de quelques morceaux de laves errantes : plus loin se présenta une saillie élevée que j'escaladai encore; alors le grand cratère de *Vulcano* se déploya tout-à-coup à mes yeux. Après celui de l'Etna, je n'en connais point de plus ample,

de plus majestueux. Sa circonférence a plus d'un mille d'etendue ; son ouverture est ovale; le plus grand diamètre est du Sud-Est à l'Ouest. Par la même raison que la montagne se présente extérieurement sous la forme d'un cône droit, le cratère se montre sous celle d'un cône renversé dont la profondeur est d'environ un quart de mille. Du bord des orles, on aperçoit le fond qui est uni ; on y remarque çà et là, ainsi que sur les parois, de légères fumées qui s'élèvent en ondoyant jusqu'au sommet du cratère, et répandent au loin une odeur de soufre.

» Après avoir fait le tour de sa circonférence supérieure, il me prit fantaisie d'y entrer, et de descendre jusqu'au fond pour en examiner l'intérieur. L'inclinaison assez douce des pentes du Sud-Est, semblait m'inviter à faire cet examen. Cependant je ne voulais pas être seul ; je me sentais le besoin d'avoir un guide, non pas uniquement pour me conduire, mais pour soutenir mon courage. Mes sollicitations furent inutiles. A peine les quatre mariniers qui m'avaient transporté dans cette île, et accompagné jusqu'au bord du volcan, entendirent-ils ma proposition qu'ils la rejetèrent à l'unanimité, alléguant les dangers auxquels j'allais m'exposer, et l'exemple de je ne sais quel voyageur qui, étant descendu dans ce gouffre, n'en était plus revenu, et avait payé son audace de sa vie. Argent, prières, rien ne put les ébranler, il fallut retourner à Lipari. Ces mariniers étaient Liparotes, et je ne trouvai dans cette île aucun habitant qui voulut tenter l'entreprise : tel était l'effroi que leur inspirait ce volcan par sa redoutable et antique renommée, et plus encore par le souvenir récent d'une éruption dont je parlerai bientôt. »

(*La suite au numéro prochain.*)

ART DE GUERIR.

Bibliothèque Germanique Medico Chirurgicale, ou extrait des meilleurs ouvrages de Médecine et de Chirurgie, publiés en Allemagne, par le C. Brewer, ancien Médecin des hôpitaux militaires, et membre de la Société de Médecine de Paris. Première année, tome premier. A Paris, de l'imprimerie de la Citoyenne Huzard, *rue de l'Eperon André-des-Arts, n°. 11. Le prix de l'abonnement est de 15 francs par an pour* Paris, *et 18 francs pour les départemens. On souscrit chez le C.* Brewer, *rue du faubourg Poissonnière, n°. 28, et pour les départemens chez les Directeurs des Messageries.*

Il est utile de faire connaître ce nouveau journal, et on se féliciterait d'avoir contribué à le répandre parmi toutes les classes de lecteurs. Il peut tenir lieu de beaucoup d'ouvrages intéressans que très-peu de personnes sont à portée de se procurer ou de lire dans leur langue originale. Eût-on même plus de facilités à cet égard, son utilité ne serait guère moindre, comme offrant le résumé très bien fait d'un grand nombre de livres, qui réduits à ce qu'ils renferment d'essentiel, invitent sous cette forme abrégée ceux qu'ils auraient repoussés par leur prolixité. Les ouvrages de Médecine et de Chirurgie, dont le véritable mérite consiste dans les faits et les découvertes qu'ils contiennent, sont ceux qui ont le moins à perdre, et qui souvent se perfectionnent par l'analyse qui les réduit à ces points principaux.

Parmi les nations étrangères dont la prompte communication de lumières en Médecine, et particulièrement en Médecine pratique, promet le plus d'avantages, la nation allemande est sur-tout distinguée. Ceux qui sont le moins initiés aux travaux et aux recherches de ce genre, n'ignorent pas avec quel soin et dans quel bon esprit on s'en est occupé dans ce pays, sur-tout

depuis un demi-siècle. Ils savent qu'il est le premier où les hôpitaux transformés en écoles, sont devenus doublement utiles à l'humanité. On a cité avec de justes éloges cette inscription mise au frontispice d'un amphithéâtre d'Anatomie :

Hic locus est ubi mors gaudet succurrere vitae ;

C'est ici que la mort est utile à la vie.

On peut dire, de la même manière, des salles d'hôpitaux consacrées à l'instruction des élèves en Médecine sous la direction d'un Professeur praticien, qu'on y rend la maladie utile à la santé. Cette idée mise à exécution dans la plûpart des Universités d'Allemagne, y a donné à l'étude et à l'emploi de la Médecine la seule direction qui puisse la rendre utile. Elle a tout ramené à l'observation, tout soumis à l'expérience. Ceux qui aujourd'hui y exercent leur art, ceux qui écrivent sur cette science ont tous reçu avec la première instruction les principes solides qu'il est difficile de perdre en avançant dans la maturité. Voilà d'assez bon ti res pour exciter l'intérêt sur l'état de la science dans cette partie de l'Europe, sur les ouvrages qui en sont le dépôt, et sur le journal qui la propage.

Parmi un grand nombre d'objets répandus dans ce premier volume (composé des six premiers cahiers du journal), qui intéressent les lecteurs de toutes les classes, on distingue particulièrement un ouvrage de *Guillaume Hufeland*, Professeur en Médecine à Jena, sur la Petite-Vérole naturelle et inoculée. Cet extrait, dans lequel il est facile de juger qu'on a exprimé tout ce que l'ouvrage renferme d'essentiel, offre les vues et les conseils les plus sages, tant sur cette terrible maladie que sur la salutaire pratique de l'inoculation. Il fait voir que tout n'a point été dit sur cet objet qu'on pourrait croire épuisé, et sur lequel, du reste, il faudra parler aussi long-tems que résistera le préjugé. Mais c'est par une grande sagesse dans les écrits, et sur-tout dans la pratique, qu'il faut lutter avec lui ; et

à cet égard il y a peut-être des reproches fondés à faire à ceux même, qui justement convaincus des grands avantages de l'insertion, la recommandent avec le plus de zèle, et la pratiquent le plus généralement. Persuadés que la maladie ainsi procurée rentre dans la classe des plus légères indispositions, ce qui n'est vrai que jusqu'à un certain point et à la faveur de beaucoup de précautions, on en voit qui abandonnent trop dans son traitement tout soin de prudence et toute règle de conduite. L'ouvrage d'*Hufeland* doit puissamment contribuer à détruire cette erreur funeste à l'humanité de plus d'une manière. Il s'élève avec force contre la négligence avec laquelle plusieurs inoculateurs prennent la matière variolique bénigne ou maligne, fraîche ou putride ; contre l'abus de la méthode antiphlogistique, sous laquelle il comprend le froid, la diète aqueuse, trop de remèdes mercuriels et évacuans, qui ne doivent, dit-il, être employés que pour diminuer la violence et le danger du virus. Il veut qu'on prenne toutes les précautions possibles pour ne pas en abuser, autrement on empêche le développement nécessaire et on produit des irrégularités. L'excès opposé, ou un régime chaud, entraine une trop grande absorption du virus, et toutes les suites désagréables d'une Petite-Vérole naturelle. Ce n'est qu'en tenant un juste milieu qu'on prévient une rechûte, sans donner trop d'extension au virus. C'est ainsi qu'il fait voir que le point important à saisir, mais qui demande une assez grande portion de sagacité de la part de l'inoculateur, consiste dans cette modification dont le développement du virus est susceptible. On juge aussi à la manière dont il la poursuit, que l'erreur actuellement la plus accréditée est celle de la méthode qui s'oppose, par l'abus qu'on en fait, au développement convenable du virus variolique.

« Quand on considère, dit l'auteur, la facilité avec laquelle on traite maintenant la Petite-Vérole inoculée, les métastases fréquentes et les maladies qui les suivent souvent, il n'est pas étonnant que beaucoup de gens

instruits ne puissent se convaincre de l'identité du virus de la Petite-Vérole naturelle et inoculée. C'est de là qu'est venu le préjugé assez répandu, que l'inoculation ne produit qu'une Petite-Vérole incomplète, qu'elle ne purifie pas assez le corps de la matière morbifique; et qu'elle laisse après elle des maladies qui n'éteignent pas le levain de la Petite-Vérole, et par conséquent ne garantissent pas d'une rechûte. »

Il est certain que c'est-là l'opinion qui nuit le plus à la propagation de l'inoculation. Il est triste qu'on ait à reprocher à ceux même qui l'emploient, de fournir des armes contre elle. Il faut savoir s'y exposer cependant, comme le prouve un reproche d'un autre genre que l'auteur adresse aux inoculateurs, avec un zèle pour l'humanité, aussi vif que désintéressé.

« On ne saurait, dit-il, trop blâmer la circonspection avec laquelle plusieurs Médecins choisissent leurs sujets pour l'inoculation, et rejettent tous ceux chez lesquels ils croient qu'il y a quelque mauvaise issue à craindre; en effet, pourquoi priver de secours ceux qui en ont le plus besoin; et qui est ce qui doit retirer les bienfaits de l'inoculation, si ce ne sont pas sur-tout les enfans qui se portent le moins bien? Pourraient-ils supporter une Petite-Vérole naturelle, et n'y sont-ils pas cependant tous les jours exposés? » C'est aux Médecins à avoir égard à cette recommandation, avec tous les ménagemens que sollicite le bienfait de l'inoculation; sans témérité ni faiblesse. Leur ministère se compose de courage et de prudence, et voilà un des cas dans lequel il est de leur devoir de les concilier.

D'après les expériences de l'auteur, les quatre premiers mois de la vie sont les plus favorables pour supporter la maladie. Passé ce terme, le tableau des mortalités montre que les septième et huitième années sont les moins dangereuses. Il résulte aussi de ses observations, qu'en général, dans tous les pays où l'inoculation est très-multipliée, la Petite-Vérole est plus facile,

et la mortalité beaucoup moindre. Enfin, le meilleur tems pour l'inoculation, est celui où il existe une épidémie variolique dans le voisinage, et il faut alors, s'il est possible, inoculer au commencement de l'épidémie.

Au milieu du fracas de la grande révolution, peu de gens en France ont distingué le bruit de celle dont *le système de Brown* menace la Médecine; cependant, dit l'auteur de la gazette *Medico-Nationale* d'Allemagne, « Il n'est aucun événement dans l'histoire de la Médecine moderne, qui ait autant fixé l'attention des Médecins, que la lutte qu'a excitée, et qu'entretient encore la doctrine de *Brown;* doctrine qui tend à renverser toutes les théories médicales adoptées jusqu'à ce jour. »

La *Bibliothèque Germanique* ne laisse sur ce sujet rien à désirer, et il y est traité d'une manière également intéressante, claire et piquante. Le biographe de cet écossais, que la découverte et l'application de son admirable systême n'ont pu empêcher de mourir de la goutte à cinquante-deux ans, le fait connaitre, comme un de ces hommes qui réunissent toutes les conditions requises pour être un chef de secte. Sa naissance, son enfance, son éducation, sa vie, sa mort, tout en lui sort de l'ordre commun. Il a découvert « que ce qui distingue les corps organisés de la matière brute et inanimée, c'est l'*excitabilité*, ou la faculté qu'ils ont d'être mis en mouvement par les impressions extérieures; que la vie tient essentiellement à l'*excitation* produite par ces impressions, et que la santé n'est autre chose que le résultat de l'action des *causes excitantes*, lorsque cette action se trouve être dans une juste proportion avec l'*excitabilité*. » Dans ce système, on rapporte toutes les maladies à deux classes, celles qui tiennent à un excès de force, et celles qui sont causées par la faiblesse; et les remèdes, conformément à cette division, sont de deux ordres, les affaiblissans et les fortifians. Voilà les idées simples avec lesquelles *Brown*, tenant assez peu de compte de l'observation et de l'ex-

périence, a essayé de composer un système général et complet de doctrine médicale. Les auteurs de la *Bibliothèque Germanique*, à la suite de l'analyse étendue et lumineuse qu'ils en donnent, le réduisent « à quelques idées brillantes, toujours entravées d'opinions paradoxales.... Il a fait cependant de nombreux prosélytes, non seulement dans la Grande-Bretagne, mais encore en Amérique, en Italie et en Allemagne, où il a pour partisans des Médecins d'un très-grand nom, et où depuis dix-huit ans, ses fauteurs et ses détracteurs ont écrit pour et contre une multitude d'ouvrages. » Cependant on apprend avec plaisir que « les partisans et les antagonistes de cette nouvelle doctrine paraissent enfin vouloir se rapprocher, et que la passion et l'esprit de parti semblent céder la place au vœu commun, celui de découvrir la vérité. »

Ainsi qu'il est probable que beaucoup de personnes en France n'auront connaissance du *système de Brown* que par la *Bibliothèque Germanique*, de même on peut conjecturer qu'elles lui devront celle du *perkinisme*. « Il consiste en un attouchement des parties souffrantes au moyen de deux aiguilles de différent métal, arrondies en haut et pointues vers le bas, d'un quart de pouce de diamètre à leur partie supérieure, et de quatre pouces de longueur; l'une est jaune et paraît être faite de laiton, et l'autre a un lustre blanc bleuâtre; sa matière, suivant toute apparence, n'est que du fer blanc non aimanté. » Ce moyen s'applique aux douleurs à la tête, au visage, aux dents, à la poitrine, aux côtés, à l'estomac, au dos; on s'en sert contre les rhumatismes, les brûlures, les inflammations de goutte et de commotion électrique. On voit qu'il s'en faut de bien peu que ce ne soit la Médecine universelle tant cherchée: on en est redevable à *Perkins* de qui cette découverte a pris le nom, Médecin à Plainfeld, dans l'Amérique septentrionale. Par une patente du Gouvernement, il a acquis le privilége exclusif de la vente de ces aiguilles, qu'il ne cède pas à moins de 25 écus. De l'Amérique septentrio-

nale, où elle a pris naissance, cette découverte a passé dans le Nord de l'Europe, et déjà elle est célèbre en plusieurs endroits, et particulièrement à Copenhague.

Perkins, pour donner une base scientifique à sa découverte, s'est étayé du *galvanisme ;* mais il ne paraît y avoir entre les phénomènes de l'une et de l'autre classe, que l'usage de deux métaux différens pour les obtenir. En outre, il paraît que ses premiers essais remontent à une époque antérieure à celle où le monde savant a eu connaissance des découvertes de *Galvani.* Il y a bien plus lieu de croire que c'est une réapparition du *mesmérisme*, qui revient de l'autre monde sous une forme nouvelle. En effet, il n'y a guère qu'à raccourcir *les baguettes de Mesmer et de Deslon*, pour avoir tout de suite *les aiguilles de Perkins*. Les auteurs de la *Bibliothèque germanique* penchent pour cette opinion, et en conséquence, paraissent assez peu disposés à faire accueil au *perkinisme*. Toutefois la sagesse et le bon esprit qui ne les abandonnent jamais, se font remarquer dans cet aveu : « Nous sommes d'une telle ignorance sur la nature du principe vital, sur celle des agens qui peuvent le modifier, et sur la manière dont s'opèrent ces modifications, qu'on ne peut sans témérité écarter de la classe de ces agens aucun moyen physique capable de faire quelqu'impression sur nos nerfs. »

Parmi les articles qui composent ce premier volume de la *Bibliothèque germanique médico-chirurgicale*, on en lira de très-intéressans sur *l'apoplexie*, *les hémorragies*, *les fractures*, *la nécrose des os*, *la mort apparente des enfans nouveaux nés*, *l'opium*, *le mercure*, *la ponction de la vessie*, *les plaies des intestins*, etc., etc. L'auteur s'est engagé à faire connaître dans son ouvrage tout ce qui a paru en Allemagne depuis dix ans, sur la Médecine, la Chirurgie, l'art vétérinaire, et les nouvelles découvertes en Anatomie et en Chimie. Il est impossible de mieux remplir ses engagemens. C'est au public à encourager son entreprise, et à le mettre à même de lui donner l'étendue dont elle est susceptible. Les Mé-

decins d'Allemagne qui autrefois écrivaient toujours en latin, aujourd'hui n'écrivent presque plus que dans leur langue. Cette circonstance fait de la *Bibliothèque germanique* un ouvrage nécessaire au plus grand nombre de ceux qui s'appliquent à l'Art de guérir; et il importe de multiplier les canaux qui répandent dans toutes les classes de citoyens la véritable science, pour l'opposer au débordement de l'empirisme, qui s'est accru par l'impunité et par le long retard qu'éprouve l'adoption définitive de sages institutions pour l'enseignement et l'exercice de la Médecine interne et externe, et la préparation des médicamens.

M.

MARINE.

Lettre sur la Description des Arts relatifs à la Marine, et Vues sur la Description des Arts en général.

Citoyens,

On lit dans le Bulletin décadaire (Numéro 6) la liste des Arts dont l'Institut national se propose d'ajouter les Descriptions à celles déjà publiées par l'Académie des Sciences; et on n'y trouve pas plusieurs Arts relatifs à la Marine. Cependant ces Descriptions, si susceptibles d'accélérer les progrès de nos connaissances, et de nous préparer des succès sur mer, doivent nécessairement embrasser les branches principales de l'art de la Marine, de cet Art dont la perfection intéresse au plus haut degré et la prospérité publique et la gloire nationale.

Déjà l'Art de forger les ancres a été publié tel qu'il est pratiqué dans les ateliers; mais il attend un supplément qui présente et des développemens sur les principes de leur forme, et des détails sur leur jas, sur leur garniture, sur les usages qu'on en fait à bord des vaisseaux, dans les ports, dans les rades, sur les défauts et sur les convenances qu'une longue pratique a fait reconnaître dans ces machines.



Duhamel a fait un Traité de la corderie ; et peut-être cet ouvrage devrait recevoir une nouvelle forme, avec des additions qu'une expérience prolongée a pu fournir, pour devenir une partie de la collection des Arts.

Les Arts de la mâture et de la voilure des vaisseaux ont aussi été décrits, mais tels seulement qu'ils sont pratiqués dans les ports de France ; et à ce tableau, pour le rendre complet, on peut et on doit ajouter la Description des procédés qui sont suivis pour les mêmes objets dans les ports d'Angleterre.

Il reste encore à décrire : 1°. l'Art de la garniture, de cet Art qui a pour objet de couper, de préparer, de garnir et de fortifier les cordages, les poulies, etc., suivant la destination de ces objets et la place qu'ils doivent occuper dans un vaisseau ; 2°. l'Art du poulieur de Marine ; 3°. celui de l'ingénieur constructeur ; 4°. celui du charpentier de vaisseau ; 5°. celui du perceur et du calfat ; 6°. celui du lamineur ; 7°. celui du manœuvrier ; 8°. celui du tacticien ; 9°. celui du canonnier de mer ; 10°. celui du navigateur ; 11°. celui du maître d'équipage ; 12°. celui qui a pour objet la fabrication de tous les instrumens de Marine, tels que boussoles, baromètres, sabliers, quartiers anglais, sextans, cercles de réflexions, etc.

Il y a donc douze Arts bien distincts, relatifs à la Marine, et dont il est utile de donner une description qui soit non-seulement étendue et détaillée, mais qui présente aussi les imperfections de leur état actuel, comme les usages auxquels ils peuvent pleinement satisfaire.

Un tel travail exige sans doute qu'on rassemble beaucoup de matériaux, et qu'on les mette en ordre avant que l'Institut en ordonne la publication ; et à cet égard, il convient peut-être de placer ici quelques réflexions générales sur les moyens propres à accélérer le moment où la collection des Arts sera complète, et où

elle offrira d'immenses ressources pour l'instruction publique.

Diderot a dit : « qu'il sorte du sein des Académies » quelqu'homme qui descende dans les ateliers, qui » y recueille les phénomènes des Arts, et nous les » expose dans un ouvrage qui détermine les Artistes » à lire, les Philosophes à penser utilement, et les » grands à faire un usage utile de leur autorité et de » leurs récompenses! » Ce grand homme a donné l'exemple en même tems que le précepte ; et pour décrire l'Art de la Marine, il faut, comme il l'a fait pour d'autres Arts, converser avec les ouvriers, travailler avec leurs outils, apprendre leur langue, écrire sous leur dictée, observer le jeu des machines, en faire construire des modèles, les étudier et les analyser, employer des dessinateurs pour faire le tableau et des instrumens et de leurs parties, et des ouvriers en action, et des ouvrages sur le métier. Il faut enfin présenter toutes les idées recueillies de cette manière, avec un ordre, une méthode et des détails qui en même tems éclairent la marche de l'Art et en préparent une facile intelligence.

Ce n'est donc pas des Artistes mêmes, dont il n'y a pas un sur cent qui sache s'exprimer avec clarté, qu'il faut attendre l'exposé convenable de leurs procédés ; ils sont d'ailleurs trop habitués aux termes techniques, pour distinguer ceux qui ne sont pas à la portée du plus grand nombre des lecteurs, et les expliquer. Les Descriptions des Arts doivent être le travail de Gens-de Lettres, qui sachent se placer à une distance convenable de l'artiste et du public, et transmettre à celui ci, avec méthode et en termes clairs, les renseignemens recueillis auprès des premiers.

Mais ces Savans, s'ils consacrent généreusement leur tems à cet ouvrage important, trouveront ils des ouvriers et des artistes aussi désintéressés? Cette réunion paraît bien difficile à former, pour faire espérer que les vœux de l'Institut et du public soient promptement remplis ;

remplis ; et il ne se présente que deux moyens pour y parvenir. Le premier serait que, sur la nomination faite par l'Institut, des savans reçussent du Gouvernement l'ordre et les secours pour travailler à la Description de tel Art déterminé. Le second serait de promettre aux Savans que pour les indemniser de toutes les dépenses nécessaires, de tels ouvrages, après avoir été approuvés par l'Institut, seraient imprimés à leur profit et aux frais du Gouvernement. Jusqu'à présent les dépenses pour les impressions des Arts ont été payées par le trésor public. Il ne s'agit donc que d'assurer aux auteurs le fruit de leur travail, et de cesser d'en faire jouir des libraires, qui après avoir épuisé la première édition de pareils ouvrages, se permettent quelquefois, même sans l'aveu des auteurs, de les réimprimer, et d'en multiplier ainsi les produits exclusivement en leur faveur.

Ces moyens proposés, qui sont dictés impérieusement par la nature des choses, sont seuls susceptibles de faire compléter rapidement et avec soin la collection des Arts. On doit donc désirer qu'ils soient adoptes, afin que bientôt on puisse jouir d'un ouvrage où les Artistes apprendraient à raisonner sur leur Art, où le public, admirant toutes les ressources de l'industrie humaine, puiserait des moyens de porter des jugemens plus éclairés, et où l'Institut trouverait sans cesse, non-seulement des objets pour ses travaux particuliers, mais aussi les sujets des Prix qu'il serait pressant de proposer. La Marine en particulier deviendrait plus généralement connue. Elle le serait même d'autant plus promptement, que des hommes déjà exercés n'attendent que des encouragemens pour suivre leur désir de la décrire dans toutes ses parties ; ces développemens donneraient lieu à un grand nombre de questions importantes, dont la solution si désirée, occupant un plus grand nombre de têtes, porterait cet Art à la perfection qui lui devient si nécessaire.

Ch. R.

LITTERATURE.—VOYAGES.

Tableau historique, politique et moderne de l'Empire ottoman, contenant :

1°. L'Examen de son Gouvernement, de ses finances, de ses forces militaires, tant sur mer que sur terre, un coup-d'œil sur l'histoire de ce pays, sur sa population, sur la religion et les mœurs de ses habitans, et sur l'état des Arts, des Sciences et du Commerce ;

2°. Considérations sur l'état des provinces soumises à l'Empire ottoman, où l'on traite de l'ancien Gouvernement des Tartares de la Crimée, de l'oppression dans laquelle gémissent les Grecs, de leurs efforts pour secouer le joug de leurs tyrans, et de l'intérêt que les autres nations, et principalement la Grande-Bretagne peuvent avoir à leurs succès ;

3°. Recherches sur les causes de la décadence de la Turquie, et sur celles qui tendent à la prolongation de son existence politique, avec le développement du système de la feue Impératrice de Russie ;

4°. Observations sur l'état du Commerce de la Grande-Bretagne avec la Turquie ; sur la nécessité d'anéantir la compagnie du Levant ; sur les dangereuses conséquences des réglemens relatifs à la quarantaine, et sur beaucoup d'autres objets d'une importance majeure ;

Traduit de l'anglais, par le C. Lefebvre. 2 vol. in-8°. A Paris, chez Tavernier, *libraire, rue du Bacq, n°. 937.*

Si l'étendue d'un titre peut contribuer au succès de l'ouvrage qu'il annonce, le titre que nous venons de transcrire est d'un heureux augure pour la fortune littéraire de ce *Tableau historique, politique et moderne.* Nous présumons que celui du texte anglais contient ces quatre paragraphes ; le traducteur se sera cru obligé de les conserver fidellement. C'est cependant, à peu de chose près, mettre la table des matières dans le titre.

Ce qui parait être un présage plus certain de ce succès, c'est le moment choisi pour la publication de l'ouvrage. A l'instant où ce colosse affaibli de l'Empire ottoman, vient imprudemment se heurter contre le roc ferme et



solide de la République française, des renseignemens positifs sur son Gouvernement, ses forces, ses productions, son commerce et ses mœurs, doivent être du plus grand intérêt pour nous, n'importe par qui ils nous soient donnés; mais il est plus piquant encore de les recevoir d'un anglais, qui voit dans tous ces objets, des raisons de désirer et d'espérer le renversement de cette puissance usurpatrice, qui reproche à la France son entêtement à la soutenir, qui encourage à sa destruction la Russie, et prouve par beaux argumens que tel est le véritable intérêt de la Grande-Bretagne; au moment où le Gouvernement anglais, vacillant dans sa politique immorale, constant seulement dans sa haine contre la grande République, vient à-la-fois d'opérer violemment la rupture de la Turquie avec la France, et de consommer l'union monstrueuse de la Porte avec le Cabinet de Pétersbourg, et au moment même où les pavillons ottomans, russes et anglais, voguent de conserve contre les nôtres.

L'auteur anglais a vu la plûpart des lieux et des choses dont il parle; c'est un motif de confiance pour le lecteur; mais il a été attaché aux Russes, et particulièrement au fameux *Potemkin*. Sa partialité pour les Barbares, dont Catherine II n'a pu réussir à faire un peuple, pour cette femme ambitieuse, et pour son favori Potemkin, doit donc être suspecte. On peut sur tout se dispenser de croire sur son rapport que ce Général, qui se baigna dans des flots de sang humain, aux siéges d'Oksackow et d'Ismaïl, était au fond le meilleur, le plus juste et le plus sensible des hommes. Un autre article encore sur lequel, non-seulement en France, mais dans tout pays où l'on voudra juger sainement, on ne doit pas s'en rapporter à lui, c'est celui de ses préventions contre la France et la révolution française. Il nous voit toujours au même état où les machinations infernales du Cabinet de Saint-James avaient réussi à nous plonger en 1793. C'est l'artifice ordinaire de tous les écrivains

anglais et anglicistes. Il ne peut séduire que les esprits aveugles et injustes comme eux.

A ces motifs près, d'une légitime défiance, ce nouvel ouvrage est fait pour ajouter beaucoup aux connaissances que nous avions déjà sur la Turquie, et ce qui n'est pas moins avantageux, ce qui même l'est peut-être plus encore, pour rectifier ce qu'il y a d'inexact dans les notions que nous en avions déjà. Il est divisé en douze chapitres. Le premier traite en général du caractère national et de celui du Gouvernement; des changemens qu'il a éprouvés; de l'ignorance des gouvernans et de l'éducation que reçoivent les gouvernés; du caractère des premiers Sultans, de leur autorité fondée sur leurs exploits militaires, et de la décadence de celle de leurs successeurs, causée par leur absence des armées et leur vie molle et efféminée dans le sérail; de l'influence des Janissaires, souvent fatale aux Sultans même, et de la destruction de l'esprit de ce corps qui a entraîné celle de ses forces, révolution qui, en délivrant les Sultans d'un redoutable ennemi, leur ôte un puissant moyen de défense contre tous les autres; enfin du pouvoir du corps des Prêtres appelé l'*Ulema*, et de celui de l'ordre judiciaire, par lesquels est balancée et entravée l'autorité du maître et l'action du Gouvernement.

Les successeurs de Mahomet n'ont pas hérité de sa politique. Il était en même tems chef de la religion et chef de l'armée. Ils ne sont plus ni l'un ni l'autre. Ils ont laissé prendre à l'Ulema un tel empire, que le *fetva*, ou decret ecclésiastique, est devenu un préliminaire indispensable pour l'exécution des actes émanés du Gouvernement. Le Sultan qui oserait ne point s'y soumettre, serait déclaré infidelle par un autre *fetva* du Muphti *Motu proprio*. Il n'en faudrait pas davantage pour soulever contre lui la populace et la soldatesque, et le précipiter de son trône. Voici donc le cercle où le malheureux Sultan est enclos malgré lui par les Prêtres. Son absence de l'armée est la cause principale de la chûte de sa puissance: or, qu'il veuille quitter sa capitale et se



faire voir à ses troupes, l'*Ulema* s'y oppose obstinément, de peur qu'il ne parvienne à se concilier l'armée et à se soustraire à la dépendance où il le tient. Les religions, qui sont par-tout le plus solide fondement du despotisme, ont cela de consolant pour les amis de la liberté, qu'après avoir servi à l'élever, elles servent tout aussi puissamment à l'entraver, et enfin à l'abattre.

Les finances sont le sujet du deuxième chapitre. On y voit une des causes infaillibles de leur ruine dans la division entre les deux trésors de l'Empire et de l'Empereur, l'un sous le nom de *miri*, et l'autre de *hasné*. On peut regarder comme un troisième trésor, celui de l'*Ulema*, puisqu'il a, ainsi que les deux autres, sa source dans les tributs publics et dans le capital actif et effectif de la nation. D'après un tableau que l'auteur assure être le résultat des documens les plus authentiques, les revenus du trésor public ou Miri, sont de . . . 4,494,250 liv. st.

Le dépense de	3,696,813
Ce qui donne en surplus	797,437 liv. st.

Depuis que ce calcul a été fait la monnaie turque a considérablement baissé de titre, ce qui réduirait tout au plus au pair les recettes et les dépenses de ce trésor. Mais d'autres causes récentes et très-connues, diminuant chaque jour les revenus et augmentant les dépenses, le déficit qui se fait déjà sentir, ne peut manquer de porter dans peu de tems à cette Puissance un coup dont il lui sera impossible de revenir.

Le trésor du Sultan ou le Hasné, est beaucoup plus considérable; il n'a presque plus rien de fixe, mais les huit articles de revenus casuels qui y entrent, sont de nature à produire une forte masse : on y distingue surtout ceux de la vente, très-réelle, de toutes les places et postes de l'Empire, et des confiscations de biens de tous les officiers disgraciés ou mis à mort : ils rendent peut-être autant que tous les autres ensemble. Ce trésor ne sert qu'aux dépenses particulières, soit publiques, soit secrètes du Sultan; et il n'en sort jamais

un sequin pour aller au secours du trésor de l'Empire ; d'où il arrive souvent que lorsque celui-ci est dans l'épuisement le plus absolu, et hors d'état de faire face aux dépenses publiques les plus urgentes, l'autre est comblé d'un superflu qui se dissipe en frivolités.

Ceci nous rappelle l'avant dernier Sultan de France, Louis XV, qui avait aussi son trésor, très-différent du trésor royal, et qui agiotant toujours comme traitant, quand il était prêt à faire banqueroute comme Roi, ne voulait plus à la fin placer ses fonds sur l'Etat, de peur de s'y trouver pris comme les autres.

Le chapitre troisième traite des forces militaires. Il renferme des détails qui paraissent avoir de la précision sur l'état actuel de ces forces ; sur les causes qui les ont diminuées, ainsi que le nombre des troupes ; sur la manière de recruter et de lever une armée en tems de guerre ; sur le caractère des soldats turcs, leur manière de combattre et les tentatives qu'on a faites pour l'améliorer ; sur les armes des Turcs, leurs lois militaires, leur conduite barbare avec les prisonniers ; sur les forces navales, et à cette occasion sur quelques circonstances de la dernière guerre avec la Russie ; enfin sur le changement qui s'introduit maintenant dans le système militaire.

On parle souvent des armées innombrables que le Grand-Seigneur peut mettre sur pied ; en avouant que leur indiscipline et l'irrégularité de leurs mouvemens les rendent peu redoutables, on ne manque pas d'ajouter que le nombre supplée en elles à l'ordre et à la tactique. On croirait qu'il est question des armées de Darius et de Xercès. Cependant, selon notre auteur, leur effectif se réduit à 186,400 hommes. Ce nombre même est plus qu'incertain ; souvent l'on a eu peine à réunir 100,000 hommes ; et en 1774, où le Sultan a usé de toutes les ressources qui étaient en son pouvoir, il n'a pu en mettre en campagne que 142,000 ; encore cette quantité est-elle toujours considérablement diminuée par la désertion ; en 1773, la Porte envoya vers Trébisonde

60,oco janissaires ; qui devaient y être embarqués pour la Crimée : il en arriva à peine 10,000 à leur destination, le reste s'étant dispersé sur la route.

Dans le quatrième chapitre, qui a pour objet la religion, l'on examine ses effets sur le caractère public et particulier des Turcs, l'intolérance et l'orgueil insensé qu'elle leur inspire, son influence sur les mœurs du peuple et de la Cour, sur la conduite de la Porte à l'égard des autres Souverains et de leurs Ambassadeurs. On cite les indignités auxquels ces fonctionnaires, revêtus d'un caractère sacré chez tous les peuples, sont exposés chez celui-ci, indignités auxquelles peuvent bien, pour un vil intérêt, se plier des Gouvernemens monarchiques, mais que ne souffrira plus sans doute la République française, puisque, grâce à l'odieuse Angleterre, elle est dégagée de tous traités, et en hostilités ouvertes avec ces féroces ennemis du droit des gens. Enfin, l'on passe en revue la puissante institution du Clergé ou de l'Ulema, les divers grades dont elle se compose, l'esprit qui l'anime, et ce qu'il y a de réel dans ce qu'on appelle ses connaissances ou ses lumières. Ce dernier article se réduit presque à rien. Quant à la tolérance que quelques historiens lui attribuent, et qu'ils prétendent être répandue dans la nation même, l'auteur oppose à cette opinion ce simple aperçu de l'histoire des Turcs.

« Ils prétendent, dit-il, au droit de souveraineté sur toute la terre, et se croient appelés à convertir le genre humain. Au mépris des traités, des sermens et de toutes obligations, ils attaquent sans provocation tous les pays, s'ils y trouvent quelqu'avantage. Après la conquête, ils mettent à mort, sans distinction d'âge, de rang ou de sexe. Ceux qu'ils épargnent, en petit nombre, sont faits esclaves, et contraints tous les ans de racheter leur vie. On leur ôte le droit de citoyen dans le lieu même de leur naissance : on enlève leurs propriétés ; on les note d'infamie. On les maltraite, on les persécute, s'ils ne renient leur Dieu, et ne deviennent apostats. On prend jusqu'à leurs enfans, pour les élever dans la religion mahomé-

tane, et on leur apprend à combattre leurs pères et la religion de leurs pères. Pour la faute la plus légère, on ne leur donne à eux-mêmes que le choix de la mort ou de l'apostasie. On a plus d'une fois délibéré à la Porte sur le projet de mettre à mort dans tout l'Empire les Chrétiens qui ne se feraient pas Mahométans. Les honneurs, les priviléges de tout genre attendent ceux qui abjurent. Les outrages et les misères attendent ceux qui ne le font pas. Est-ce là de la tolérance? »

Si l'on veut un exemple de la mauvaise foi, qui est chez eux un système, et presqu'un point de religion, en voici un des moins équivoques. Il était douteux si l'on attaquerait les Vénitiens; et le Visir, gagné par eux, alléguait un traité que le Sultan avait juré de respecter: l'Uléma consulté, répondit unanimement: *que les traités faits avec les ennemis de Dieu et du Prophète pouvaient être rompus, aucune entreprise n'étant plus méritoire pour un Mahométan que celle de l'entière destruction des infidelles.* Voilà donc une belle gloire pour le Cabinet anglais, d'avoir forcé la Porte à rompre ses traités avec nous, et une belle sûreté pour ceux qu'il triomphe d'avoir conclus avec elle!

Le chapitre V est assez étendu, et cependant la matière qu'il traite y est en quelque sorte pressée: il contient une esquisse rapide de l'histoire sanglante des Empereurs turcs, depuis le successeur immédiat de Mahomet, jusqu'au Sultan qui végète encore aujourd'hui sur le trône; des parricides, des fratricides, des empoisonnemens, des massacres signalent plus ou moins chacun de ces règnes monstrueux. L'auteur en terminant cet effrayant tableau d'une puissance fondée sur l'usurpation, la perfidie, la violence, le sang et le crime, lui pronostique une fin prochaine. « On ne peut guère douter, dit-il, qu'une guerre nouvelle, dirigée par les mêmes principes que la dernière, n'expulse tout-à-fait les Turcs de l'Europe: *événement désirable pour la plûpart des Etats Chrétiens*, ET EN PARTICULIER POUR L'ANGLETERRE. Est-ce la politique de l'auteur, qui

se trouve ici en défaut, ou ne serait-ce pas plutôt celle de M. Pitt ?

Les Arts, les Sciences, le Commerce et les mœurs sont les objets dont nous instruit le chapitre VI. L'influence de la religion turque sur le progrès des Arts et des Sciences, ou plutôt sur l'état stationnaire et la preque nullité des uns et des autres, est assez connue. On sourit de pitié en voyant ici rappelées les erreurs grossières où tout un peuple reste plongé sur l'Astronomie, la Géographie, l'Histoire, sur la plûpart des autres connaissances humaines ; mais cette pitié méprisante se change en une indignation qui n'a pas la seule Turquie pour objet, quand on songe qu'une si honteuse ignorance est l'ouvrage d'un despotisme qui n'est pas de beaucoup plus absolu que celui des autres monarchies, et d'une religion dont les dogmes ne sont au fond guère plus absurdes que ceux de toutes les autres religions positives.

Parmi plusieurs traits d'ignorance cités par l'auteur, en voici dont il est permis de rire, d'autant plus que le héros de l'aventure était par état une espèce de savant. « Il y a quelques années qu'un homme de loi célèbre perdit un œil. Il apprit qu'un Européen, alors à Constantinople, fesait des yeux d'émail qu'à peine on distinguait de ceux de la nature. Il y courut : on plaça l'œil, et la colère du savant ne peut se peindre en s'apercevant qu'il n'en voyait pas. L'Européen, craignant de n'être pas payé, l'assura qu'avant peu il s'en servirait comme de l'autre. L'Effendi s'appaisa, le récompensa généreusement ; et l'Artiste ayant promptement débité sa collection, laissa les Turcs avec leur espérance. »

Le septième chapitre traite de la population de la Turquie, ou plutôt de sa dépopulation, qui va croissant sans cesse, et dans une progression aussi étonnante que rapide. L'auteur lui assigne les cinq causes suivantes : 1°. la peste, dont l'Empire turc n'est jamais entièrement délivré ; 2°. les terribles maladies qui en sont la suite, au moins dans l'Asie ; 3°. les maladies

épidémiques qui y sont fréquentes, et y font d'aussi grands ravages que la peste même ; 4°. la famine, occasionnée par l'imprévoyance du Gouvernement, lorsque la récolte est mauvaise, ainsi que par l'avarice et l'inhumanité des Pachas, uniquement occupés de tourner à leur profit cette affreuse calamité ; 5°. Enfin, les maladies qui succédent toujours à la famine et qui entraînent encore une bien plus grande mortalité.

L'effet de ces diverses causes appliqué aux principales parties de ce vaste empire, offre des résultats terribles. Alep, où l'on comptait il y a peu de tems 230,000 habitans, est réduit à 50,000 au plus : on voyait dans son voisinage quarante gros villages tous construits en pierres ; on n'en voit plus que les ruines, et l'on n'y trouve pas un seul paysan. Toute la côte de Syrie est presque déserte : Tripoli, Sidon, Laodicée n'ont plus aucune importance, et le pays qui les environne est presque totalement abandonné. Mosul est à-peu-près en ruine et à perdu la moitié de ses habitans. Diarbekir était n'aguère la ville la plus peuplée de l'empire : on y comptait encore en 1756, 400,000 habitans ; les dénombremens n'en donnent aujourd'hui que 50,000 : il n'y en a plus guère que mille à Merdin : ceux de Bagdad sont réduits de 130,000 à 20,000 tout au plus ; à Bassora, qui en contenait il y a vingt ans près de 100,000, les derniers dénombremens n'en comptent plus que sept à huit mille ; ainsi du reste. La population de Constantinople, portée par plusieurs écrivains à un nombre plus prodigieux que celle de toutes les autres capitales, est réduite par notre auteur, d'après différens calculs très-vraisemblables, à 300,000 habitans. Enfin il conclut d'autres calculs qui ne paraissent pas moins justes, que si le nombre des sujets mahométans de cet empire s'élevait à 50 millions il y a deux siècles, comme on le reconnaissait alors, les causes de mortalité qu'il allègue, et sur-tout la peste, ont dû les réduire aujourd'hui à peu de chose de plus que dix millions. Il est probable que la guerre dont la Porte

a l'obligation à ses nouveaux amis, ne fera qu'accélérer encore cette effrayante progression.

Après cet examen de ce qui constitue l'intérieur de l'État ottoman, vient celui de son extérieur ou des provinces turques, qui occupe les deux chapitres 8 et 9. On y voit, quant aux pachalas, combien est faible le lien qui les rattache à l'Empire, et quel mince avantage tire le Sultan de celui de Bagdad, de l'Arménie haute et basse, de la haute surtout, habitée par des nations réellement indépendantes, des trois Arabies, de la Natolie, de la Palestine, etc. Même observation sur l'Égypte, où les Beys levaient de fortes contributions, mais à leur profit, et d'où ils ne fesaient plus partir tous les ans, sous le nom de revenu du Sultan, et avec l'appareil d'une longue procession de mules et de chameaux, que de gros sacs de riz, et souvent même des pierres au lieu d'argent. Bonaparte, en dépit des Beys et de leurs Mamelucks, que notre bon anglais nomme *une excellente cavalerie*, avait pris des mesures pour que ces tributs fussent désormais plus réels; mais le Grand-Seigneur ne l'a pas voulu : son imbécile déclaration de guerre en a affranchi l'Égypte.

Le sort passé de ce beau pays touchait sensiblement l'auteur. « C'est une idée déchirante, dit-il, que celle de l'homme qui porte ses regards sur un pays aussi beau, sur un climat aussi heureux que l'Égypte, et qui voit combien on y tire peu de parti des avantages que la Nature y a prodigués, et à quel point ce mal est encore aggravé par l'ignorance et par l'inexplicable et grossière superstition de ses habitans. » Le remède à tous ces maux était une révolution, ou plutôt une conquête : la conquête est faite, et l'auteur doit se consoler; à moins qu'il ne préférât, ce qui est plus que vraisemblable, ces maux dont il gémissait, à un tel remède appliqué par la France.

A propos de la Moldavie, de la Walachie et de la Crimée, notre auteur est obligé de rappeler les exploits des Russes dans ces trois provinces; et il ne manque

pas de justifier leur conduite. Il avoue cependant que lorsqu'après avoir été surpris et battus en Crimée par les Tartares, ils les battirent à leur tour, *on reproche aux vainqueurs, en cette occasion, de cruelles représailles;* mais il ajoute que si les lois chrétiennes ne les justifient pas, *on ne peut s'empêcher de les trouver, à certains égards, excusables.* Comme il ne nous explique pas *à quels égards* ils le sont, nous continuerons en sûreté de conscience à les trouver coupables d'infraction, nous ne dirons pas aux lois chrétiennes, mais aux lois plus universelles, plus véritablement *catholiques*, de la Nature et de l'Humanité.

Les Grecs, les malheureux Grecs, figurent à leur tour dans ce tableau. Leur ancienne supériorité dans les Arts et les Sciences, y est rapprochée de l'état d'ignorance où les a plongés le despotisme, mais d'où les dispositions qui leur restent les feraient aisément sortir : leur caractère y est bien observé; les massacres et l'oppression exercés sur eux par leurs féroces vainqueurs, font frémir d'indignation. Il est clairement prouvé que la longue possession ne consacre nullement l'usurpation de la Porte, d'après la manière dont elle s'est opérée, et dont elle est maintenue. L'auteur tient fortement à la liberté de la Grèce; mais ce sont toujours les Russes qu'il invoque pour libérateurs, et il démontre très-bien qu'en cela l'Angleterre a des intérêts communs avec eux. Or, maintenant que ces deux Gouvernemens sont devenus les bons amis, les intimes alliés de la Porte, et par conséquent ses complices dans l'injuste oppression de la Grece, que dira l'auteur de cet ouvrage, s'il doit encore écrire sur ces matières? Vraisemblablement tout le contraire de ce qu'il a dit, *e sempre bene.*

Dans le chapitre X, où il considère l'Empire ottoman sous le rapport de ses relations extérieures, on trouve cependant cette assertion positive qui sera difficile à retourner : « La guerre entre la Russie et la Turquie est aujourd'hui une raison de fédération entre cette première puissance et l'Angleterre : nous pouvons

la considérer maintenant comme notre alliée la plus sûre et la plus naturelle. » A moins de se borner à ce simple errata : *La guerre entre la Russie et la Turquie*, lisez : *l'alliance entre la Russie et la Turquie*, etc.

Ce chapitre nous paraît, du reste, renfermer des observations aussi justes qu'importantes sur les intérêts respectifs des grandes puissances de l'Europe. L'auteur pense qu'abstraction faite des circonstances et des opinions du moment, tant que les nations existantes conserveront entre elles les mêmes relations commerciales et politiques, quelle que soit la forme des Gouvernemens, le système général de l'Europe et ses grandes divisions d'intérêt seront à-peu-près les mêmes; qu'ainsi la guerre entre la France et l'Espagne ne pouvait être durable, non plus que celle entre la Prusse et la France; mais quoiqu'il ne le dise pas expressément, on voit que dans son opinion la guerre entre l'Angleterre et nous, doit être éternelle. Voici là dessus son mot, qui doit donner à penser à ceux qui croiraient que le rétablissement du trône, s'il n'était pas une chimère, pourrait nous réconcilier avec les Anglais : « Si ce pays (la France) redevient monarchique, nous ferions-nous, dit-il, un allié de Louis XVIII, ou un ami d'un seul émigré? » On pourrait intituler ceci : *Avis au Prétendant et aux émigrés français*. Mais d'après le sens renfermé dans ce mot énergique, notre mot à nous autres républicains, ne doit il pas être *delenda est Carthago ?*

Ce qu'il dit particulièrement de la Prusse, nous paraît bon à faire connaître en France, et peut-être encore plus en Prusse même. « La Prusse, qu'une suite d'événemens heureux a élevée au point de grandeur où elle est maintenant, doit choisir pour alliée la puissance qui la mettra le plus à même, non-seulement de conserver ce qu'elle possède, mais de faire prospérer ses continuels projets d'agrandissement. Jusqu'à présent, peut-être elle peut opter entre la France et la Russie; *mais elle ne doit pas compter sur la Cour de St.-Pétersbourg.... Le partage de la Pologne a semé entre les deux*

puissances, un germe de division qui tôt ou tard se développera. La Prusse n'a rien à craindre de la France sous ce rapport. C'est la nation qui peut lui procurer le plus d'avantages, comme celle aussi à qui son alliance peut être le plus utile. La Russie et l'Angleterre ont occasionnellement contribué à son agrandissement; *mais elle a toujours eu lieu de suspecter leurs arrières desseins, lors même qu'elle en recevait des secours.... L'agrandissement de la Prusse doit s'opérer aux dépens de la maison d'Autriche*, et le système de la Russie ne sera jamais d'y coopérer. La Prusse temporisera avec la Cour de St-Pétersbourg; *mais une alliance avec la France sera indubitablement le résultat de ses combinaisons politiques.* C'est son unique ressource dans le cas où la Russie manifesterait contre-elle des intentions hostiles, etc. » Il serait, à ce qu'il nous semble, difficile de mieux voir, et nous le croyons aussi, de mieux prévoir.

L'auteur reprend encore, vers la fin de ce chapitre, son sujet favori de la liberté de la Grèce. Il est très-curieux dans les nouvelles circonstances où nous sommes, de voir comme il s'y échauffe, de comparer le point de vue sous lequel il envisage l'intérêt du Gouvernement britanique, avec la position actuelle de ce Gouvernement à l'égard de la Turquie et de la Grèce ; enfin de connaître ce qu'il pronostique sur nous dans le débrouillement de tout ce cahos politique.

« L'existence de l'Empire ottoman est un affront pour l'humanité. La voix impérieuse de la justice demande la délivrance des Grecs opprimés, et la restauration de leur Empire. Mais ce n'est pas à la destruction des maux actuels que nous devons borner nos vues. Nous devons aussi contempler, avec un noble orgueil, la substitution d'un ordre de choses, fondé sur les principes de l'humanité et de la justice. Qui ne se sent pas transporté de joie, en songeant que la lumière, les Arts, les talens militaires, n'attendent pour revivifier la Grèce, que le coup généreux qui brisera le sceptre

de fer sous lequel elle gémit ? *L'Empire grec, allié libre et indépendant de la Russie et de la Grande-Bretagne, formera le lien de leurs relations sociales.* Cet Empire par les avantages de sa situation, et par le génie de ses habitans, prenant un essor hardi et heureux, arrivera bientôt à une haute prééminence parmi les nations. *L'Angleterre est particulièrement intéressée à se livrer à ces espérances. Son commerce avec la Turquie doit être à-peu-près compté pour rien :* avec la Grèce, dont elle sera l'alliée favorisée, ses relations commerciales seront plus intimes et plus étendues. La navigation libre de la Méditerranée, qu'elle cherche depuis si long-tems à assurer, deviendra l'effet durable et permanent d'une confédération de puissances maritimes, assez fortes pour résister aux prétentions dominatrices de la France et de l'Espagne.... » Ce que l'on doit conclure, et ce qui résulte évidemment de l'état actuel de la Turquie, ainsi que des événemens que l'observateur présage, c'est que la subversion de cet empire despotique, *qui ne peut tarder d'avoir lieu, et qu'il est facile de prévoir sans avoir le don de prophétie*, produira les plus heureux effets, en substituant une force active et commerçante à celle que nous voyons croupir dans l'inaction et la barbarie. *Cette révolution intéresse spécialement la Grande-Bretagne*, eu égard aux avantages immenses qu'elle lui offre pour son commerce et par sa consistance politique, *avantages qu'elle ne peut repousser sans s'exposer à voir rapidement disparaître son influence dans la Méditerranée, et peut-être dans la balance de l'Europe....*

« Si les Français achèvent la conquête de l'Italie, leurs vues politiques à l'égard de la Turquie changeront d'objet. (Les Anglais nous ont épargné la peine d'attendre jusqu'à cette époque.) L'état actuel de la Grèce leur est parfaitement connu, et ils ne sont pas moins instruits des dispositions de ses habitans. N'ayant plus besoin des Turcs, *ils érigeront la Grèce en République, sous leur protection ; et ils y trouveront plus de ressources*

que dans l'alliance de la Porte, qui ne peut plus opérer une diversion en leur faveur, sans accélerer l'époque de sa ruine. Jamais la Russie ne pourra voir de sang-froid un pareil événement.... L'accroissement prodigieux des forces de la France, qui serait l'effet de la liberté que lui devrait la Grèce, en raison sur-tout des recrutemens pour sa marine, et les excellens ports de l'Archipel qui lui seraient ouverts, *lui fourniraient les moyens, et d'anéantir à son gré les flottes de la Russie, ainsi que ses établissemens dans les ports de la mer Noire, et de leur fermer pour toujours l'entrée de la Méditerranée.* » Déjà une partie de ces présages se vérifie. Si nous profitons bien des fautes de nos ennemis, si nous ne commettons pas la faute impardonnable de méconnaître ces vérités, la guerre ne se terminera pas sans que les autres parties ne s'accomplissent, et sans que notre auteur ne soit reconnu Prophète, même dans son pays.

Le chapitre XI qui a pour objet l'état du Commerce anglais dans le Levant, et l'appendix qui forme comme un dernier chapitre où sont renfermés divers documens sur les matières traitées dans tout l'ouvrage, pourraient fournir encore des citations piquantes ou des observations utiles, mais il est tems de terminer cet extrait, que nous serions portés à craindre d'avoir trop prolongé, si l'intérêt, très-différent de celui d'une vaine curiosité, qui nous a entraînés à lui donner cette étendue, ne nous fesait espérer qu'il nous la fera pardonner par nos lecteurs.

G.....

LITTÉRATURE.

LITTERATURE. — POESIE.

La Guerre des Dieux anciens et modernes, poëme en dix chants, par Evariste Parny. *Seconde édition, revue et corrigée. A Paris, chez* P. Didot, *l'aîné, rue des Orties du Muséum, n°. 3;* Firmin Didot, *rue de Thionville, n°.* 1350*;* Desenne, *Palais-Egalité, n°.* 1. *Prix* 1 *franc* 80 *centimes; sur papier vélin,* 4 *francs. Pour les départemens* 50 *centimes en sus.*

Si Parny, comme nos rigoristes le crient, est un Poëte immoral, ce n'est pas du moins un Poëte entêté. En réduisant à leur juste valeur les clabauderies de la malveillance, les bons esprits et ses amis eux-mêmes, auraient désiré qu'une vingtaine de vers épars dans son poëme, n'y eussent pas donné prétexte : à peine en avaient-ils formé le vœu, que ces vingt maudits vers avaient déjà disparu, avec plus de cent cinquante autres. L'avidité du public, qui a enlevé dans un mois une édition de trois mille exemplaires, a mis l'auteur à portée de faire, dans une seconde, cette réforme courageuse. Il ne s'est pas borné à retrancher ce qu'il y avait de trop vif dans plusieurs tableaux érotiques; quelques longueurs ont été supprimées, quelques vers retravaillés, quelques négligences effacées. Il en résulte que le poëme est non-seulement moins libre, mais qu'il est en effet meilleur. Ainsi en donnant la preuve d'une docilité rare, Parny a encore donné celle d'une facilité peu commune.

Mais il ne faut pas qu'il se flatte d'avoir appaisé par là les cris que l'adroit fanatisme et le royalisme rusé, ont plutôt fait jeter que jetés eux-mêmes contre lui. Il a touché à l'arche sacrée qui lui prouve, en le renversant, qu'elle a encore de sa force. Mais les Chérubins irrités ne montrent point leur épée flamboyante;

ils frappent le profane avec le glaive de la morale. Les coups sont plus sûrs et la plaie beaucoup plus profonde.

Laissant là toute figure, on doit se tenir pour dit qu'au point de délicatesse et de pureté de mœurs où nous sommes parvenus, si J.-B. Rousseau, Voltaire, Diderot vivaient, et si les amis de la Poésie, de la Philosophie et des Lettres, voulaient dans telle occasion appeler sur eux les suffrages, ils n'y réussiraient pas. Voltaire sur-tout aurait beau faire; il se ferait moins pardonner aujourd'hui que sous le règne des Parlemens et de la Sorbonne, cette Pucelle, dont peut-être nous reprochera-t-on même d'avoir ici proféré le nom, mais qui n'en est pas moins un des plus riches fleurons de sa couronne poétique.

Si l'on croit que ceci est exagéré, et que ce charmant ouvrage trouverait maintenant grâce devant des Juges, même sévères, nous demanderons comment certains détails, qu'on pardonnerait dans le portrait d'Agnès, et dans celui de Jeanne, ont tant choqué dans celui de Marie; comment les amours à la prussienne de Chandos pour Monrose, et la place où Jeanne imprime trois fleurs de lys sur ce beau Page; comment ce vilain Conculix qui n'a pas été très-heureusement changé en Hermaphrodix dans les dernières éditions; comment le petit accident qui arrive dans tous les coins à cette pauvre Agnès, jurant toujours d'être fidelle au Roi; comment le Bachelier, ou sœur Besogne, dans le couvent où l'on viole, et toutes les circonstances de cette expédition soldatesque; comment enfin, l'Ane et ses éloquentes mais étranges amours, sont jugés dignes d'absolution, tandis que des traits moins nombreux, et dont plusieurs étaient moins forts, sont pour l'auteur d'un très-joli poëme, d'un poëme conçu dans un esprit et avec un but philosophiques, des titres ineffaçables de réprobation?

L'avenir résoudra ce problème: car pour ceci comme pour bien d'autres choses, c'est de l'avenir qu'est gros

le tems présent ; c'est à quoi nous devrions toujours penser, et le plus souvent à quoi nous ne pensons guère. L'avenir, et peut-être un avenir prochain, attend toutes les petitesses, les injustices, les sottises, les honteuses passions d'aujourd'hui ; c'est à lui d'en faire justice.

G.....

P. S. Nous nous fesons un devoir d'ajouter ici la note suivante, insérée déjà dans quelques journaux. Nous désirons qu'elle contribue à arrêter une piraterie qui devient de jour en jour plus scandaleuse. C'est bien assez de déchirer, de persécuter un pauvre auteur pour avoir fait un bon ouvrage ; il faudrait au moins qu'on ne le ruinât pas.

« Il paraît des contrefaçons de ce poëme. Elles offrent, comme de raison, des fautes et des incorrections nombreuses, des omissions, des vers tronqués, et d'autres devenus inintelligibles par le vice de la ponctuation. Les personnes qui ne voudront être ni dupes ni complices du brigandage actuel de la librairie, doivent s'adresser directement aux CC. *Pierre* et *Firmin* Didot, et Desenne. »

POESIE.

ADIEUX AU MONDE (1).

Long-tems battu par les vents en furie,
Mon vaisseau gagne enfin le port.
Ouvre-toi retraite chérie,
Dérobe un malheureux aux poursuites du sort.

(1) *Au Rédacteur de la Décade Philosophique.*

« Citoyen Rédacteur, on trouve dans l'Almanach des Muses de cette année (p. 186) une piece de vers de ma composition, sous le titre d'*Adieux au monde*, réduite de 133 vers à 36. J'ignore si elle a été imprimée sur une copie infidelle, où si l'éditeur a cru devoir au bon goût le sacrifice de près de 100 vers,

» Dans l'un où l'autre cas, si vous pensiez comme moi que j'aie à

Cinq fois le Dieu de la lumière
Visita ses douze palais,
Depuis que le Destin contraire
Epuise sur moi tous ses traits.
Qu'avec plaisir lassé par les alarmes
Je vais savourer dans ton sein
Ce repos fugitif que j'implorais en vain,
Et que le ciel refusait à mes larmes !
Repos si désiré, tu vas m'être rendu ;
Tu viendras embellir mon réduit solitaire.....
Ah ! je te reverrai, comme une tendre mère
Revoit un fils chéri qu'elle croyait perdu.
Assez, d'un monde que j'abhorre
Les criminels abus ont fatigué mes yeux.....
Non, non, je ne puis voir encore
Le Méchant fortuné, le Juste malheureux ;
Je ne puis voir l'Amitié sainte,
Qui dans mon cœur a des autels,
Foulée impunément par de lâches mortels,
Et la noble Candeur victime de la Feinte.
Laisse-moi fuir, monde odieux ;
Ce spectacle est affreux pour une ame sensible.
Ah ! dans ma retraite paisible
On révère du moins les hommes vertueux ;
On y coule des jours exempts d'inquiétude,
Des sots et des méchans heureux d'être oublié ;
Et les douceurs de l'amitié
Viennent y succéder aux plaisirs de l'étude.
En est-il de plus purs, en est-il de plus vrais?
Monde, je les connus tes trompeuses délices :
Mais, pour un cœur qu'ont respecté les vices
Qu'elles ont de faibles attraits !
Je vis des faux plaisirs la coupe dangereuse.....
Ah ! vainement tu me l'offrais.....
Du bonheur de mes jours, la vertu plus soigneuse,
M'avait déjà montré la coupe des regrets.

---

me plaindre de la mutilation qu'ont subie mes *Adieux*, je vous prie, Citoyen Rédacteur, de les rétablir dans votre intéressant journal, tels qu'ils sont sortis de ma plume. »

Salut et estime. DEMORE.

Je vis ces cercles qu'on renomme,
Où des êtres tumultueux,
Du vrai plaisir qui fuit loin d'eux,
Poursuivent chaque jour l'éblouissant fantôme;
Où des frères, où des amis,
Que l'amour d'un vil gain honteusement domine,
Se transformant en ennemis,
Dans de stupides jeux conspirent leur ruine;
Où l'oisive Malignité
Sur l'autel de la Médisance,
Immole avec impunité,
Et le Mérite et l'Innocence;
Où d'un cœur tendre et confiant,
L'artificieuse coquette,
Tente la facile conquête
Sous le masque du Sentiment;
Où des épouses infidelles,
De l'Hymen foulant les saints nœuds,
Font, dans leurs caprices honteux,
Eclater sans pudeur des flammes criminelles;
Où des mères au cœur d'airain,
Etalent avec arrogance
Un luxe ruineux que maudissent en vain
D'infortunés enfans plongés dans l'indigence.
Je vis ces infames réduits,
Ecueil de la frêle Innocence,
Temples impurs qu'à la Licence
Elève la main des Laïs;
Je vis une folle jeunesse,
Qu'un souffle empoisonné dessécha dans sa fleur,
Rencontrer le trépas dans le sein de l'ivresse.
Je vis..... et reculai d'horreur:
Alors, ô Vertu tutélaire!
Je fis à tes genoux le serment solennel
De fuir un monde criminel,
Où tout n'est que faux bien, amertume et misère.
Tu m'entendis, et souris à mes vœux....
Adieu, monde que je déteste,
Monde infecté de tous les maux affreux
Que Pandore enfermait dans sa boîte funeste,
Triste Océan où de nombreux débris
Attestent de fréquens naufrages,

Adieu..... pour jamais je te fuis :
Je me vis trop long-tems en butte à tes orages.
Que pour obtenir la faveur
D'un demi-Dieu du jour qui dort dans la mollesse,
L'ambitieux *Damon* rampe, lâche flatteur,
Aux pieds d'une *Phriné*, fière de sa bassesse!
Que dans les dignités il place le bonheur!
Que pour l'avare *Hilas*, aux yeux creux, au teint blême,
Un vil métal acquis au pris de son honneur,
Soit la félicité suprême!
Pour moi qui, d'un monde trompeur
Dédaigne les faux biens et les vaines promesses,
Je vais, instruit par le malheur,
Chercher dans la vertu de solides richesses.
Autrefois de mon cœur séduit,
La Gloire captiva l'hommage;
Qu'est-elle?.... une fumée, un inutile bruit,
Bien digne des mépris du Sage.
O vous, jeunes présomptueux,
Qui sur de vains talens fondez vos espérances,
Apprenez quelles récompenses
Attendent vos essais nombreux.
Comme vous, dès ma tendre enfance,
Je les aimai ces Arts, si doux, si séduisans;
La Poésie et l'Eloquence
Obtinrent tour-à-tour mon culte et mon encens.
Je suivis comme vous les routes difficiles
Qu'Horace nous traça dans ses doctes écrits;
Mais, espoir superflu! des louanges stériles
De mes efforts furent l'unique prix.
Fortune, honneurs, fausses idoles,
Qu'adorent d'insensés mortels,
Portez ailleurs vos biens frivoles....
A la seule Vertu j'élève des autels;
C'est cette Vertu protectrice,
Qui dès mes jeunes ans maîtresse de mon cœur,
M'inspira cette sainte horreur
Que j'éprouve à l'aspect du vice;
C'est elle qui de mes désirs
Dirigeant sagement l'usage,
M'apprit à préférer aux vains jeux de mon âge,
L'étude et ses nobles plaisirs;

C'est elle qui m'armant d'un courage stoïque,
Avec la fierté du malheur,
Me fit du Destin tyrannique,
Braver l'implacable fureur;
C'est elle qui ferme l'abyme
Où m'entraînait un monde que je haïs;
C'est elle enfin qui me fait sans regret
Quitter ce monde où j'ai vécu sans crime.

DEMORE, *Administrateur de la Marine à Toulon.*

VERS composés pendant le régime de la Terreur, par un homme qui en a été victime.

Fuyez cruels chagrins, fuyez tristes alarmes;
Eloignez-vous du juste, et laissez le jouir
Des biens que le méchant ne saurait lui ravir:
L'école du malheur n'est point sans quelques charmes.
J'en goûte même au sein de la captivité:
J'apprends à m'appuyer sur la seule Innocence,
A supporter le joug de la Nécessité,
A juger les amis de la Prospérité,
A dégager le vrai de la fausse apparence,
A mesurer mon ame avec l'Adversité:
Je fais mon métier d'homme, et souffre avec constance.
Laissons les Anitus redoubler leurs efforts,
Ils n'empêcheront pas que j'aime ma patrie,
Qu'elle soit dans mon cœur, que mon bras l'ait servie;
Je garde mes malheurs, qu'ils gardent leurs remords.

S P E C T A C L E S.

Théâtre français de l'Odéon.

Incendie de ce théâtre, et première représentation de l'Envieux, comédie en cinq actes.

Ce beau monument construit en 1781, sur les dessins des Architectes *Peyre* et *Dewailly*, dénaturé en 1793, sous le despotisme de la Terreur, réintégré enfin avec

beaucoup de goût par le C. *Leclerc*, en l'an III de la République, vient d'être la proie des flammes, et consumé en trois heures de tems, le 28 Ventôse de l'an VII. Le combat des avis sur la cause fortuite ou forcée de cet événement, ne saurait remédier au malheur de l'avoir perdu; un concours fort extraordinaire de circonstances semble donner du poids aux soupçons qui l'attribuent à la malveillance; mais il faudrait des indices bien forts et bien positifs, pour donner le droit d'accuser, même de soupçonner d'un crime si horrible, les hommes les plus intéressés à le commettre.

Quoiqu'il en soit, les Comédiens réunis à ce spectacle, méritent au moins tout l'intérêt qu'on leur a témoigné, et par le zèle qu'ils mettaient à soutenir leur entreprise, et par le courage avec lequel ils avaient surmonté les premiers obstacles; ils viennent de se transférer au théâtre de Louvois, où le public a cherché à les consoler de la nouvelle contrariété qu'ils venaient de subir, en les comblant d'applaudissemens.

Les calculateurs superficiels ne voient à ce changement que de l'avantage pour eux : nous ne partageons pas cet avis : le voisinage trop prochain du théâtre des Arts, et de celui de la République, et des deux théâtres lyriques, peut détruire entièrement l'effet salutaire d'une concurrence désirée : il est presque impossible d'ailleurs que le Gouvernement ne se détermine pas bientôt à éloigner de la Bibliothèque nationale toute cause d'incendie, et qu'il ne sente pas l'importance d'un spectacle utile dans cette belle moitié de Paris, séjour d'une partie des pouvoirs constitués et des établissemens d'instruction publique; mais avant que le plan en soit exécuté, cette estimable réunion de talens que l'Odéon rassemblait, aura perdu tout l'avantage qu'elle tirait de son établissement tout formé.

C'est quelques heures après une première représentation de l'*Envieux*, comédie en cinq actes et en vers, que la salle a péri; ce qui a donné naissance à des rapprochemens bizarres.

Cette comédie de l'*Envieux* qui n'a point reparu depuis, et dont on n'annonce pas même la seconde représentation, mérite cependant à quelques égards qu'on ne décourage pas totalement son auteur, sur-tout si c'est un jeune homme : son style, à travers de grandes inégalités, décèle par fois une verve originale, et l'étude des bons modèles ; nous y avons remarqué un rôle de *Julienne*, espèce de gouvernante, dont le vertueux acharnement à démasquer l'Envieux, souvent desservi par sa propre franchise et la difficulté qu'elle éprouve à se taire, y offrait un caractère théâtral bien conçu, bien dessiné, et auquel un jeu moins exagéré de la part de la citoyenne Molé, aurait fini par donner beaucoup d'éclat.

Le premier acte avait été justement applaudi et semblait annoncer une comédie du très-bon genre : mais bientôt le caractère de l'*Envieux*, et l'invraisemblance assez compliquée du nœud de la pièce, a paru fatiguer le public.

En effet, l'auteur, au lieu de peindre un envieux, a peint un scélérat atroce, n'ayant d'autre but que de brouiller un ménage confiant et de troubler, sans intérêt pour lui, la tranquilité de son bienfaiteur. Ce n'est plus dès-lors qu'un méchant ingrat, fort au-dessous de celui de Gresset, de l'*Homme dangereux* de Palissot, du *Bégears* de Beaumarchais; ses moyens sont d'ailleurs d'une invraisemblance révoltante, tel que celui de se faire passer un moment aux yeux d'un oncle inconnu, pour le mari de sa nièce, au risque infaillible d'être trahi par tout ce qui l'entoure, puisque c'est dans la maison même de celui dont il prend le nom. A l'exception du portrait de l'Envieux, fait par lui-même, et dans lequel on a fort applaudi ce vers :

Le bonheur dans un autre est un vol qu'on lui fait,

rien ne caractérise particulièrement l'envie dans le personnage principal et le caractère est manqué totalement.

L'Envieux, caractère accessoire du Jaloux, peut devenir digne de la scène; mais il exige un talent, à ce qu'il nous semble, consommé pour le traiter : d'abord parce qu'il est au rang des vices odieux, et qu'il présente à ce titre plus de difficultés que les vices ridicules : Molière a certainement plus long-tems médité le sujet du *Tartuffe* que celui de l'*Avare* : ensuite parce qu'on risque de tomber dans l'écueil que n'a pas évité l'auteur, c'est de vouloir jeter de l'intérêt sur ses victimes, et de le rendre si atroce qu'il ne soit plus qu'un vil scélérat. Cependant, pour ne pas faire dégénérer la bonne comédie en drame lugubre, l'art est de présenter ses caractères odieux de manière à faire rire à leurs dépens, et même à ceux des personnages crédules qui peuvent en être dupes. C'est dans le *Tartuffe* que brille cet art inimitable du grand *Molière*, de faire haïr l'hypocrisie, et d'en dévoiler les manœuvres et les crimes, sans sortir un instant du vrai genre de la comédie, et de donner toujours une double leçon dans la peinture de ses caractères.

S'il eût fait son Cléante victime de Tartuffe, et qu'il n'eût pas rendu *Orgon* et Madame *Pernelle* ridicules par leur engouement, sa comédie admirable dégénérait en drame sombre, et son but était mal rempli : mais, me dira-t-on, n'est-il pas bien plus moral de montrer le danger du vice dans celui qu'il fait courir à la vertu même? Non : car vous effrayez l'humanité sans la consoler; vous outre-passez le but, et c'est la même chose que de ne pas l'atteindre; vous sortez du domaine de la comédie sans vous élever à celui de la tragédie; en un mot c'est ainsi qu'est né le drame, genre hermaphrodite, également réprouvé de Thalie et de Melpomène.

D'ailleurs, que doit être la comédie proprement dite? La peinture du monde tel qu'il est : or vous ne voyez pas que dans les règles générales les caractères vicieux fondent leur succès ou leurs entreprises ailleurs que sur les faiblesses des hommes dont ils savent tirer parti;

ils ne s'attaquent pas ordinairement à ceux qu'ils auraient trop de peine à séduire ou à tromper. La marche adoptée par Molière et par ses successeurs, est donc fondée à-la-fois sur l'observation et sur la connaissance du cœur humain.

Le portrait d'un envieux aurait été plus comique et plus moral si l'auteur l'eût peint tourmenté d'un succès d'autrui, mais forcé pour sa punition de le proclamer lui-même, cherchant à se le dissimuler, souriant à la moindre espérance de l'affaiblir, saisissant avec feu l'occasion de mêler quelque correctif à l'applaudissement général, et ramené toujours par une pente irrésistible au besoin de médire et de critiquer. Il ne faudrait pas manquer sur-tout de bien établir la différence qui se trouve entre l'envie qui veut détruire, et l'émulation qui ne veut que surpasser.

L'auteur de la pièce nouvelle n'a point été demandé, mais son peu de succès ne doit point le détourner de la bonne route. Qu'il travaille; qu'il étudie Molière et les hommes; qu'il se défende de l'attrait des tirades purement satiriques, et nous osons garantir qu'il peut à bon droit se présenter avec succès dans la lice comique.

L. C.

Théâtre du Vaudeville.

Comment faire! ou les Effets de Misantropie et Repentir.

Le succès soutenu du drame de *Kotzebue*, comme il arrive de toutes les pièces à grande réussite, a servi plusieurs fois à égayer les plumes facétieuses de nos frondeurs malins: l'anecdote vraie ou feinte d'un mariage rompu par un prétendu qui trouvait que sa future avait été trop sensible au malheur de l'épouse coupable, a fait naître celle d'un contradicteur qui refusait au contraire de s'unir à une jeune personne, parce qu'elle n'avait pas versé une larme à ce drame touchant; les

feuilles du matin ont été les dépositaires de ces plaisanteries qui ne prouvent rien contre personne, mais qui amusent et provoquent le rire dont le français est avide.

Deux auteurs spirituels et gais ont cru y voir le sujet d'un Vaudeville de circonstance, et ne se sont pas trompés; ils en ont fait une des plus jolies pièces de ce théâtre.

Un philosophe sérieux et sensible est prêt à s'unir à une jeune personne fort gaie, et un petit-maître léger et frivole courtise une veuve sensible. La première ne s'attendrit presque point au drame de Misantropie et Repentir, et l'autre en est vivement affectée : les deux époux en prennent occasion de rompre leur mariage projeté : mais un troisième jeune homme, ami des deux femmes, frondeur aimable et spirituel, qui n'aime pas ce drame, mais qui ne veut pas non plus qu'il soit un empêchement total au mariage des jeunes beautés, conseille au petit-maître de troquer avec le philosophe, et de s'assortir de cette manière.

A cette jolie intrigue, ajoutez une foule de couplets piquans, un dialogue spirituel et fin, d'un style agréable et d'un ton excellent, qui rapelle quelquefois celui de Collé. Enfin une censure adroite du drame et de l'engouement qu'il produit, et vous aurez une idée de l'ouvrage que le public accueille de plus en plus. Voici, entre beaucoup d'autres, quelques couplets qui donneront une idée du *faire* des deux auteurs :

Air *des Visitandines*.

Dans nos bals c'est la méthode,
Il faut savoir s'y plier;
Chacun pour suivre la mode
Veut y venir le dernier,
C'est une loi positive :
Là, sans être mal adroit,
Jamais personne n'arrive,
Que tout le monde n'y soit.



Air *du Pas redoublé*.

Moi je plains le sort d'un époux
Qui par misantropie,
Va dans les bois avec les loups
Pleurer son Eulalie;
Chez nous si toujours même cas
Entraînait mêmes suites,
Nos forêts ne suffiraient pas
Pour loger nos hermites.

Air :

Au Parnasse Apollon préfère
Aux derniers les *premiers venus*;
Le mirthe qui croît à Cythère
Couronne les *premiers venus*.
En affaires tout l'avantage
Appartient au *premier venu*.
N'a pas qui veut en mariage
L'honneur d'être un *premier venu*.

On n'est embarrassé que de choisir pour citer des couplets agréables. Enfin on doit rire à ce joli vaudeville autant qu'on pleure au drame qui l'a fait naître. Les auteurs sont les CC. *Jouy* et *Lonchamps*, déjà connus par le succès de l'*Arbitre*.

L. C.

VARIETES.

NOUVELLES intéressant la Littérature, les Sciences ou les Arts; Observations critiques; Faits remarquables, etc.

L'Institut national, dans la séance générale du 5 Germinal, a fait les nominations suivantes :

CLASSE des Sciences mathématiques et physiques. Section de Médecine et de Chirurgie; place d'associé.

Le C. BARTHÈS, Médecin à Narbonne : il a réuni 260 suffrages (1).

---

(1) On connait le mode de scrutin adopté par l'Institut. Chacun des votans ayant à prononcer sur trois concurrens, donne le chiffre

Concurrens : le C. *Fouquet*, à Montpellier, 236; et le C. *Lepec Laclôture*, à Rouen, 144.

Même Classe : Section de Minéralogie ; place d'associé.

Le C. Gillet, à Domont, vallée d'Emile : il a obtenu 286 suffrages.

Concurrens : le C. *Monnet*, au Plessis piquet, 201 ; et le C. *Palassau*, à Pau, 137.

Classe de Littérature et Beaux-Arts : Section de Poésie ; place de membre résident.

Le C. Legouvé : il a eu 238 suffrages.

Concurrens : le C. *Palissot*, 220 ; et le C. *Parny*, 190.

Même Classe : section de Grammaire ; place d'associé.

Le C. Leclerc *de Maine et Loire*, à Angers : il a réuni 238 suffrages.

Concurrens : le C. *Crouzet*, Directeur de l'Ecole nationale de Liancourt, 202 ; le C. *Morel*, à Dijon, 198.

La même classe a présenté pour la place de membre résident, vacante dans la Section d'Architecture, les CC. *Antoine*, *Legrand* et *Rondelet*, dont le premier a obtenu 162 suffrages, le second, 150, et le troisième, 126. La nomination sera faite dans la séance générale du 5 Floréal.

Le Musée national des antiquités près la Bibliothèque nationale, vient d'être enrichi d'une urne sépulchrale de Porphire, de deux petits anneaux d'or et de deux médailles de bronze. Ces objets avaient été trouvés à

---

3 à celui qu'il préfère, 2 à celui qu'il regarde comme placé au second rang, et 1 à celui qu'il est censé priser le moins. On additionne pour chaque candidat le nombre des suffrages, et la pluralité l'emporte. Ce mode n'a aucun inconvénient dans le scrutin définitif à trois ; mais il en a de très-graves pour le scrutin préparatoire, sur des listes que l'on peut étendre à volonté. Il est probable que l'Institut, qui en a été averti par plusieurs expériences, changera cette forme d'élection.

Aix, département des Bouches du Rhône, en 1787, lorsque le mausolée, appelé communément Tour du Palais, fut démoli. — L'Administration de cette commune, les a dernièrement envoyés au Directoire : et c'est le C. Gibelin, membre associé de l'Institut national et Administrateur du Musée spécial de l'Ecole française, qui les a présentés de sa part au Directoire. Dans le discours qu'il a prononcé à ce sujet, il a fait quelques observations qui peuvent intéresser les amateurs de l'antiquité, et qu'en leur faveur nous allons insérer ici :

« Un signe que les Anciens employèrent constamment, et qui distinguait les fils nés de pères libres des enfans des esclaves, fut la *bulle* dont il les décorèrent ; elle fut portée suspendue sur la poitrine jusqu'à l'âge où ils prenaient la toge virile : celle des jeunes patriciens était en or, celle des plébéiens en cuir.

» Lorsqu'en 1787 on démolit les tours antiques de la ville de *Sextius* pour faire place à un nouveau palais de justice, il fut découvert au fond de la tour principale, un bloc formé par deux grandes pierres quarrées, creuses en dedans et fortement liées ensemble avec des crampons de fer. Au centre de ces deux pierres était enfermée une urne sépulchrale de porphire contenant quelques cendres, la bulle d'or d'un *ingénuus*, deux anneaux d'enfant et deux médailles de bronze.

» L'urne, quoique très-simple, est remarquable par l'élégance de sa forme, par la finesse du travail par sa pureté et par sa conservation. Elle l'est aussi par la forme du couvercle, composé de deux pièces dont la première, couvrant l'urne en très-grande partie, laisse dans le milieu une petite ouverture ronde que ferme la seconde en forme de *tutulus*. Cette division du couvercle n'aurait-elle pas été pratiquée pour qu'il fût possible de revoir des cendres chéries, et de pleurer sur elles sans troubler leur arrangement et leur repos ?

» Mais la bulle d'or est un morceau d'antiquité unique en France ; une autre seule était connue par les

savans ; c'est celle du Musée *Chigi* à Rome : il n'en existe point dans notre riche collection nationale. »

Tout ce qui a appartenu à un grand-homme, nous est cher ; on se plait à retrouver son souvenir dans les objets qui furent à son usage. On conservait religieusement à l'Odéon le fauteuil sur lequel *Molière* jouait le *Malade imaginaire ;* l'incendie qui vient de consumer cet édifice n'a pas respecté ce meuble précieux.

Un grand nombre d'Artistes, parmi lesquels on remarque les Sculpteurs *Moitte*, *Pajou*, *Chaudet*, *Houdon*, *Lemot ;* les Peintres *Regnault*, *Gérard*, *Pajou fils*, *Valenciennes*, *Vernet*, etc. ; les Architectes *Fontaine*, *Percier*, etc., ont présenté au Ministre de l'Intérieur une pétition pour l'engager à obtenir que tous les travaux publics de Sculpture, de Peinture et d'Architecture du Palais Directorial, fussent donnés, non par la faveur, mais au concours. En effet, si une statue, un bas-relief, un tableau, ne sont pas exécutés à la suite de concours, qui peut répondre que ces morceaux soient les plus beaux que pouvaient enfanter le génie français ? Tâchons que la postérité nous accorde son admiration en tous genres.

Le Commissaire du Directoire exécutif de la République française en Piémont, aux Auteurs de la Décade philosophique.

Je vous adresse, Citoyens, une note relative aux Arts et aux Sciences, que je crois que vous serez bien aise d'insérer dans votre intéressant Journal.

J'ai expédié de Turin le 18 Ventôse, les plus précieux monumens qu'une Commission des Arts a rassemblés en Piémont. Ce premier envoi a été confié à la surveillance d'un savant arrivant d'Alexandrie en

Egypte,

Egypte, le C. Quenot, Astronome, qui ne pouvait désirer de faire sa route de Turin à Paris en meilleure compagnie qu'avec les trente volumes manuscrits de *Pirro Ligorio*, la *Table Isiaque*, et les célèbres productions de l'*Albane*, ce peintre des Grâces et des Amours.

Voici quelques détails que j'ai recueillis sur ces précieux objets.

La Table *Isiaque*, ainsi nommée parce qu'on croit qu'elle représente quelques cérémonies du culte d'*Isis*, fut trouvée à Rome dans des fouilles faites sur le Capitole dans les jardins de la maison *Caffarelli*. Le savant Cardinal *Bembo* l'acheta, elle prit alors le nom de table *Bembine*. Il la légua aux Ducs de Mantoue qui la conservèrent jusqu'à la prise de cette ville par les Allemands.

Cette table est de bronze; les soldats à qui elle échut tentèrent d'arracher les minces filets d'argent dont elle est incrustée, et qui en dessinent les figures avec beaucoup de délicatesse. La précision du travail leur donnant trop de peine et trop peu de profit pour le détruire, ils la vendirent au poids (1) du cuivre à-peu-près, à des Piémontais qui en firent présent au Duc de Savoie. Elle servit long-tems de table ordinaire dans la salle des Suisses, et fut transportée peu après aux archives sur la demande d'un savant; elle y fut oubliée: le célèbre Montfaucon la découvrit, en fit connaître le mérite au Directeur du Cabinet, annonça sa découverte aux Savans, et la fit transporter à l'Université. Il en a tenté l'explication, et avancé quelques conjectures sur la date de sa fabrication. C'est maintenant un beau problême à résoudre pour nos antiquaires, sur le monument lui même. Nous le proposons donc à leur sagacité.

---

(1) Lorsqu'elle fut à l'Université, des Anglais proposèrent de l'échanger contre le pareil poids en or.

Les trente volumes *in-folio* manuscrits de *Pirro Ligorio*, sont un véritable dictionnaire d'antiquités écrit en entier de sa main, et enrichi en marge de dessins à la plume, soit de médailles, soit de monumens de Sculpture ou d'Architecture, dont la plûpart des originaux sont actuellement détruits ou ignorés.

Dix pareils volumes qui complètent cet ouvrage sont à Naples, *au Museum de Capo di monte*. Je me suis empressé de seconder le zèle du Ministre de l'Intérieur en écrivant à Naples aussitôt après la prise de cette ville, pour qu'on les conservât, et j'espère qu'ils pourront être bientôt réunis à ceux-ci.

Dix-sept autres existent dans la Bibliothèque du Vatican à Rome, mais ce sont de simples copies de ceux de Turin.

Ces volumes étaient gardés dans les archives du Roi de Sardaigne, avec un scrupule qui permettait à peine aux étrangers d'en voir la couverture. En feuilleter un ou deux était une faveur qu'on n'obtenait qu'avec la plus grande peine et les plus fortes recommandations. Deux Architectes français (les CC. Legrand et Molinos) parvinrent en 1785; à en faire quelques extraits, et à dessiner d'après quelques antiquités. Depuis ce tems ils ne cessèrent de les indiquer aux Savans et aux hommes en place, comme un dépôt qui méritait de fixer toute leur attention. Mon premier soin fut donc de m'en assurer, lors de la révolution du pays, et de les conserver aux recherches des érudits.

On sait que Pyrro Ligorio était patrice napolitain et citoyen romain, qu'il vivait dans le XVIme. siècle, qu'il s'appliqua à la Peinture et à l'Architecture, et qu'il eut après la mort de Michel Ange la conduite de l'église de S. Pierre de Rome, conjointement avec le célèbre Vignole.

Plusieurs Savans, comme Maffei, Bartholi, Gaddio, etc., ont puisé dans ses ouvrages sans citer quelquefois l'auteur.

Quant aux tableaux de l'*Albane*, connus sous le nom

des *Quatre Elémens*, ils avaient été faits pour la maison de Savoie, à l'imitation de ceux que le même peintre avait déjà exécutés pour le Prince Borghèse à Rome, en 1625 ou 1626. Ils étaient parvenus jusqu'à nous dans un bon état de conservation, lorsque les scrupules du Roi de Sardaigne le portèrent à faire voiler dans ces tableaux les formes et les chairs par des draperies. On s'étonne qu'il ait pu trouver un peintre assez audacieux pour oser y mettre la main, sur-tout après le que C. Pecheux, peintre français, Directeur de l'Académie de Turin, lui eut répondu sur une pareille proposition, qu'il était bien plus simple d'ôter les tableaux de devant ses yeux, que de dégrader des chefs-d'œuvres qu'il était au-dessus de son pouvoir de rétablir ensuite.

On croit qu'il ne serait pas impossible d'enlever ces draperies, avec beaucoup de précautions, sans altérer l'ancienne peinture, mais il faut toute l'habileté des Artistes actuellement employés au Muséum de Paris, pour oser s'en flatter, après plus d'un an que ces draperies ont été peintes, et malheureusement *à l'huile*.

Le même esprit de dévotion a fait brûler à Turin de très-belles estampes, d'après Raphaël et autres grands maîtres, parce qu'elles représentaient des figures nues.

Un très-curieux manuscrit de Lactance, du VIme. siècle, est joint à cet envoi : il est en parchemin et de forme quarrée. La majesté de l'écriture romaine y frappe d'abord, et brille sur-tout dans les lettres majuscules et le fini de la forme des caractères. Il fut tiré jadis du monastère de *Bobbio*, dont la Bibliothèque était dès le moyen âge très-riche en vieux manuscrits qui furent malheureusement perdus depuis.

Quelques autres manuscrits et des tableaux de prix complètent la voiture qui transporte ces objets précieux. Ils arriveront à Paris vers le 10 Germinal prochain.

Si je puis encore associer mes travaux aux vôtres, je croirai n'avoir jamais servi plus utilement la chose publique.

A.-M. Eymar.

La dernière page de notre Numéro 18 contient un paragraphe qui a mécontenté justement quelques amis de la Philosophie. Nous sommes bien éloignés de vouloir élever dans la Décade une sorte de guerre civile dont d'autres journaux ont donné le triste exemple ; mais la *Décade Philosophique* doit à son titre, à l'esprit qui l'a toujours animée, à la constance et à la fermeté de ses principes, de s'expliquer clairement et franchement sur cet article.

Notre confrère des *Affaires de l'Intérieur*, nous permettra donc de lui représenter que si les partisans *de la perfectibilité de l'esprit humain* forment une *école*, ils ne prétendent point être des *docteurs ;* que cette école a eu pour l'un de ses principaux chefs une des victimes les plus regrettables de la barbarie de 1793, et dont aucune désignation injurieuse ne doit insulter le souvenir ; que les amis de sa mémoire, attachés aux mêmes opinions, sont en général d'assez bons esprits et d'assez bons républicains pour qu'en leur supposant même des erreurs, on les traite avec plus d'égards, sur-tout lorsqu'on est connu soi-même pour un très-bon esprit et pour un vrai républicain ; que si *les quatre-vingt dix-neuf centièmes des hommes ne sont point des Métaphysiciens et ne s'en trouvent pas plus mal*, ils se trouveraient peut-être moins mal encore, si le dernier centième, chargé de conduire, d'éclairer, de régir, de soumettre à de bonnes lois les quatre-vingt-dix-neuf autres, était un peu meilleur *métaphysicien*, non pas selon la vieille acception de ce mot, mais dans le sens de la nouvelle *école ;* que sous un régime où le raisonnement était et devait être réputé dangereux, il pouvait convenir à un Poëte de dire : *le raisonner tristement s'accrédite ;* mais que de nos jours il a eu d'assez beaux effets (tels que la révolution par exemple), pour que nous lui accordions quelque crédit ; que les hommes accusés de croire l'esprit humain perfectible à un degré qu'il leur parait difficile et téméraire de fixer, ont été les premiers à penser, à dire et à écrire que les grandes institutions

propres à frapper les sens et le cœur, étaient celles dont on devait le plus s'occuper, si l'on voulait régénérer le peuple ; et qu'il leur est dur de joindre à la douleur de n'avoir encore pu faire entendre ce langage, celle de s'en entendre reprocher un tout contraire ; qu'enfin, quoiqu'il en soit des accusations portées contre eux dans ce paragraphe, elles sont du moins totalement gratuites, puisque d'une part ils ne les ont nullement provoquées, que de l'autre elles ne paraissent avoir, dans l'article dont ils se plaignent, aucun rapport à ce qui précède ni à ce qui suit, et qu'elles sont en un mot aussi étrangères à la question qu'à eux-mêmes.

Lettre sur le grand froid de cet hyver.

Trêves, Ventôse an VII.

Citoyens, comme on a fait beaucoup de conjectures sur le froid de cet hyver, il sera peut-être bon de vous communiquer ce qui a été observé dans cette ville.

Le thermomètre au mercure, avec lequel les observations suivantes ont été établies, correspond à ceux de la Société Météorologique de Manheim : sa division est celle de Réaumur. Il se trouve placé dans le jardin du C. L. Muller, au bout oriental de la ville, et régulièrement fixé à un pieu élevé de terre d'environ 4 pieds et demi, éloigné des murailles de manière que tous les vents le peuvent rencontrer.

Le grand froid n'est arrivé qu'après quelques froids avant-coureurs : le premier a été du 27 Brumaire au 6 Frimaire, lesquels jours ont donné 1, 2, 3, 4 degrés de froid. Le second a été du 19 au 25 Frimaire, lesquels ont donné $1\frac{1}{2}$, 2, 3, 4, 5, $6\frac{1}{2}$ degrés de froid.

Enfin, après 4 jours doux, le grand froid est venu ; il a persisté long-tems. Le 6 Nivôse à 5 heures du matin, il s'était portée à -20.6, par un vent fort au NNE. Le terme moyen pendant 30 jours a donné -7.7 au soir et -9.7 au matin.

Enfin, en Pluviose, la fonte des neiges est arrivée. Le 6 au matin à 10 heures, la Moselle avait déja brisé le toit épais de glace qui la couvrait depuis 30 jours. La débacle a eu lieu sans accident pour les bateaux du port; la rivière a été dégagée entièrement le 8 Pluviôse. Elle s'est enflée le 9 après midi, de 16 pieds et demi au-dessus de sa hauteur moyenne. Le 27, 28 et 29 Février 1784, elle s'éleva jusqu'à 22 pieds.

Plus de deux mille morceaux de glace mesurés, ont présenté l'épaisseur variable de 15 à 26 pouces.

Enfin, après un tems doux de six jours, la queue du froid de dix jours aussi de durée, a donné des degrés de froid encore remarquables.

Les vents forts de NE. et de NNE., ont dominé durant presque tout Nivôse. Au commencement il était tombé 5 pouces de neige et un peu de pluie, en tout 7 lignes d'eau seulement.

Des vents légers de SO. et de SE., ont soufflé dans Pluviôse. Ceux de NE. ont été forts, mais rares. Il était tombé vers le milieu du mois trois pouces de neige; en tout 4 pouces 5 lignes d'eau.

Pendant ces deux mois là, le vent direct du N. n'a soufflé que deux fois.

M.

Dans l'histoire de l'Astronomie que le C. Lalande a publiée pour l'an VI, il parle d'un Astronome bien extraordinaire, c'est le C. *Vidal*, à Mirepoix, qui pour sa seule curiosité a fait une quantité incroyable d'observations sur Mercure, la planète la plus difficile à voir. Ces observations si rares avant lui, sont actuellement aussi abondantes que celles des autres planètes, et ne laissent plus rien à désirer aux Astronomes. Vidal en a fait lui seul plus que tous les autres Astronomes de l'univers réunis ensemble, ils peuvent actuellement se dispenser de s'en occuper. Il a vu Mercure à moins d'un degré du soleil. Ce qui n'était jamais arrivé; la

beauté du climat, la perfection de ses instrumens, l'excellence de sa vue, et le courage rare de l'observateur, ont produit ces observations aussi précieuses que difficiles.

Les dernières nouvelles reçues en Angleterre des Missionnaires envoyés à *Otaïti*, annoncent qu'on leur a cédé une province entière qui suffit à la subsistance de 10,000 personnes. Peu de tems après l'arrivée des Missionnaires anglais, il naquit un enfant à l'un d'eux. Le Roi d'Otaïti prit beaucoup de part à cet événement, et il témoigna sa joie en dansant en public avec l'enfant dans ses bras. On a établi une école où les enfans du pays apprennent la langue anglaise. On a employé le fruit de l'arbre-à-pain dans la distribution de la Communion aux nouveaux convertis; mais ils ont de la peine à se faire aux idées et aux cérémonies religieuses des Européens concernant le mariage.

(*Extrait de la Bibliothèque Britannique.*)

Le 30 Ventôse dernier, jour de la fête de la Souveraineté du peuple, les élèves de l'École centrale du Panthéon, plantèrent l'arbre de la liberté dans l'une des cours du ci-devant cloître de Sainte-Geneviève, consacrée depuis quatre ans à cet établissement d'instruction publique. Les membres de la Municipalité de cet arrondissement, et le Commissaire du Directoire sortirent du temple de la Piété filiale pour assister à cette cérémonie, intéressante dans tous les lieux et dans tous les tems, mais qui le paraissait encore davantage dans ce sanctuaire de l'étude, ouvert par la patrie aux générations nouvelles, et le jour où l'on célébrait la Souveraineté du peuple. Le cortége s'est placé en ordre au milieu de cette jeunesse studieuse et républicaine. Une musique militaire exécutait les airs chers à la liberté. Le Professeur d'Histoire de cette École, au nom de ses collègues, adressa aux

élèves, sur cette cérémonie, un discours dans lequel le but de l'orateur était d'attirer l'attention plutôt sur les élèves que sur les Professeurs, convenance qui fut parfaitement sentie et remarquée. Après ce discours, une ronde sur la plantation de l'arbre de la liberté, musique du C. Grétry, paroles du C. Mahérault, fut très-bien chantée par des élèves de l'Ecole centrale, pensionnaires du Prytannée français. Des élèves des Cours d'Histoire, de Législation, de Grammaire générale et de Belles-Lettres, comme représentans en quelque sorte de leurs condisciples, lurent ensuite des morceaux de poésie et de prose que leur avait inspiré l'objet de cette cérémonie. Ils furent écoutés avec un vif intérêt. Enfin, le Président de la Municipalité, et le Commissaire du Directoire, adressèrent l'un et l'autre aux Professeurs et aux élèves, un discours plein du sentiment de plaisir et d'estime que devaient naturellement éprouver des Fonctionnaires républicains et éclairés dans une cérémonie qui mettait en évidence le patriotisme et les talens naissans d'une jeunesse nombreuse.

Notice de quelques ouvrages qui viennent de paraître en Italie.

Viaggi per le due Province senesi. Pise etc.: c'est le second volume des Voyages que le Professeur *Santi* fait annuellement dans différens endroits peu connus de la Toscane : le premier comprenait le *Monte Amiata*, pays volcanique très-curieux. Le second comprend un pays dix à douze fois plus étendu : le nombre des faits, et des observations est en proportion beaucoup plus considérable ; ce qui en rend le récit plus serré et l'intérêt plus grand. L'auteur ne s'occupe pas exclusivement de Minéralogie ; l'histoire du pays et quelques éclaircissemens sur des points d'Archéologie, y trouvent leurs places et en rendent la lecture plus variée.

Flora Pisana: c'est un ouvrage destiné à faire con-

naître les plantes des environs de Pise. Le premier volume parut l'année passée, le second vient d'être publié. Le Docteur *Savi* en est l'auteur : il est observateur exact, écrivain précis. Ce livre sera trouvé intéressant par les Botanistes, en ce qu'il contient plusieurs choses entièrement nouvelles.

Odeporico, ossia itinerario per le colline Pisane. T. 1. *in*-8°. Firenze. *Mariti*, connu par ses Voyages du Levant, en est l'auteur. Il a choisi la forme épistolaire ; il parle de l'histoire civile, ancienne et moderne du pays qu'il parcourt, et y a joint un catalogue de productions naturelles.

L'Osservator Fiorentino sugli edifizi della sua patria : Firenze. Il a paru, jusqu'à présent, 5 volumes *in*-8°. de cet intéressant ouvrage qui sera continué jusq'au huitième. Le célebre *Prevot Lastri* en est l'auteur ; les Essais sur paris, de St.-Foix, lui en ont fourni l'idée.

Vita Leonis X, Pont. Max : Pisis, grand *in*-4°. C'est l'ouvrage du Prélat *Fabroni*, à-peu-près du même ton que ses précédentes productions du même genre. Le style en est beau ; mais il manque de Philosophie.

Elementi di Agricoltura di Filippo Re. Parme, 2 vol. *in*-8°. L'auteur est de Reggio, de Modène, ancien Professeur d'Agriculture. Ce sont ses leçons qu'il publie ; et il a réuni dans ces deux volumes tout ce qu'il faut pour un cours complet d'Agriculture. Il possède un beau jardin botanique : On sent bien que cette science est nécessaire à tout écrivain sur l'Agriculture : Celui-ci y a joint des connaissances en Physique et en Chimie.

Raccolta di tutte le opere del Gigli Senese, edite ed inedite. Sienne, *in*-4°. L'éditeur, *Pazzini Carli*, commence par l'ouvrage le plus curieux et le plus rare, le *Collegio Petroniano* : tous les ouvrages de cet auteur sont bizarres, pleins d'esprit, satiriques, amusans.

Les Graveurs *Pagni* et *Bardi*, qui ont déjà donné la carte de la Cisalpine, en trois feuilles, viennent de faire paraître celle de la république Romaine, aussi en trois feuilles.

Voyage historique et pittoresque de l'Istrie et de la Dalmatie, par le C. Cassas, artiste, rédigé par le C. Joseph Lavallée, membre de la Société Philotechnique, etc. Huitieme livraison, et première du texte, imprimée par Pierre Didot l'aîné; prix 15 fr. Chez Née, graveur, rue des Francs-Bourgeois-Michel, n°. 127, et chez Barez, rue Mêlée, n°. 7, éditeurs.

Cette première partie du texte contient l'histoire ignorée, de deux contrées que les événemens politiques amenés par la révolution française, ont tiré de l'oubli dans lequel elles sont si souvent retombées, que l'on peut dire que les matériaux de leur histoire, tant ancienne que moderne, n'étaient point faciles à rassembler.

Une introduction de deux pages, offre le plan de l'ouvrage et le précis des contrastes qu'il présente au lecteur : « d'un côté, le squelette de l'Empire Romain; de l'autre, et dans la Dalmatie sur-tout, un peuple pasteur, nomade, et peut-être même redescendu par la dégradation à l'état de sauvage : ici, les traces fastueuses des maîtres du monde; là l'obscure indigence de quelques tribus ignorées : les colonnes décrépites des palais Césariens; la hute enfumée de l'Haiduck, etc., etc. »

Le C. Lavallée a renfermé dans un espace de 59 pages, une idée de la situation géographique de ces deux anciennes provinces de l'Empire Romain et de leur histoire politique depuis qu'elles sont connues; quelques détails sur les Uscoques, classe de transfuges qui pendant les derniers siècles fixèrent l'attention de l'Empereur d'Allemagne, des Vénitiens, des Turcs, en un mot d'une partie de l'Europe, et sur les Morlaques, *maintenant habitans d'une terre qui ne fut point leur berceau, sur laquelle ils conservent encore, à l'ombre de leurs heureuses vallées, l'innocence peut-être barbare,*

mais tout au moins sauvage, de leurs ayeux, perdus pour nous dans la nuit des tems.

La deuxième et dernière partie du volume que l'on imprime, sera réservée pour l'itinéraire du C. Cassas, dessinateur, et pour la description des monumens que les Romains laissèrent en Istrie, en Dalmatie, que le but de l'artiste a été de faire connaître dans le plus grand detail, *par des vues fidelles et relevées avec un soin scrupuleux.* Il existe si peu de chose de ces monumens dans les ouvrages du petit nombre de voyageurs qui ont parlé du même pays, et de la Dalmatie, que cette partie ne sera pas moins neuve que celle qu'on annonce ici.

Le C. Lavallée a répandu dans la partie historique, cette abondance de pensées et de réflexions philosophiques, cette sensibilité que l'on trouve dans tout ce qui sort de sa plume. Le luxe typographique et celui de la gravure, doivent faire désirer aux amateurs de jouir promptement de la totalité de ce voyage, qui fournit journellement aux éditeurs l'occasion de faire preuve d'une exactitude et d'une fidélité peu communes dans l'exécution de leurs engagemens.

ANNONCES.

LIVRES NOUVEAUX.

Sous presse, pour paraître dans le courant de Germinal prochain:

Nouvelle Géographie universelle, descriptive, historique, industrielle et commerciale des quatre parties du monde, avec des notes sur les différens pays, données par les Consuls anglais dans les factoreries étrangères, et des observations extraites de l'histoire du commerce d'Anderson, et des plus récens et célèbres voyageurs, avec des tableaux qui présentent au premier coup-d'œil l'étendue, les distances, les divisions et la population de chaque pays.

Par *William Gutherie*. La partie Astronomique, par *James Ferguson*, avec les dernières découvertes du Docteur Herschell et d'autres illustres Astronomes.

Ouvrage traduit de l'anglais, sur la 17me. et dernière édition de Londres (de 1798), par les CC. *Noel*, ex-Ambassadeur près la République batave, *F. Soulez*, et le traducteur des Leçons de Blair sur la Rhétorique ; première édition française, contenant un tiers de plus que l'original ; augmentée particulièrement des changemens et événemens survenus depuis l'an V (1796), sur la surface du Globe, jusqu'à ce jour ; avec les divisions anciennes et modernes des nouvelles Républiques ; de la Pologne, avec le dernier partage ; des dernières découvertes de la Peyrouse et de celles de Vancover, dans son voyage autour du monde ; d'un précis de la théorie de la terre et des fleuves, par le C. Mentelle. Le tout revu et corrigé, quant aux parties Astronomique, Cosmographique et géographique, par plusieurs célèbres Astronomes et Géographes.

Quatre volumes, dont trois *in*-8°., de 2100 pages, imprimés sur carré fin, avec un caractère neuf, cicéro poétique de Didot, plein, grande justification, de 42 lignes à la page, contenant le double de matière que le cicéro ordinaire ; et 1 vol. d'Atlas *in*-4°., composé de 34 cartes, tant générales que particulières, gravées avec le plus grand soin, sur les dessins anglais, par le C. *Blondeau*, l'un des graveurs du dépôt de la guerre, avec les anciennes et nouvelles divisions comparées, et augmenté de plusieurs cartes qui ne se trouvent pas dans l'original, pour l'intelligence de la Géographie ancienne et moderne. — Il y a déjà 2 vol. entiers imprimés, et l'atlas est terminé. Prix des 3 vol. *in*-8°. br. et de l'atlas *in*-4°., cartonné, 21 fr. pour Paris, et 28 fr. port franc par la poste ; 24 fr. avec l'atlas enluminé, et 31 fr. franc de port. Paris, l'an VII. Chez *Hyacinte E. Langlois*, libraire, quai des Augustins, n°. 45.

Idées et Vues sur l'usage que le Gouvernement actuel de la France peut faire du château de Versailles, *in*-8°. ; prix 75 cent., port fr., 80 c.

De l'Education des lapins, *in*-8°. ; 2 fr. 40 c. ; port franc, 3 fr.

Ce livre apprend à ceux qui élèvent des lapins à mettre à profit pour eux et pour le public, la dépense qu'ils feront pour ces animaux. Il présente un grand nombre d'observations sur les mœurs des lapins, sur leurs affections, leur industrie, etc. Il montre l'art de les loger dans des garennes domestiques : de les nourrir et multiplier, de soigner leurs petits, d'améliorer leurs races, et de les rendre aussi bons et aussi agréables à manger que les lapins de Garenne.

Ces deux ouvrages, du C. *Luneau de Boisgermain*, se trouvent chez lui, rue ci-devant Condé, maintenant Egalité, n°. 7, à Paris.

Exposition des règles du droit ancien, suivant l'ordre où elles se

trouvent placées au digeste, avec les exceptions dont elles sont susceptibles, et les observations relatives à notre nouvelle législation, par *P.-L. Goulliart*, ancien Professeur de droit, et membre de la Commission administrative des hospices civils de Paris. 1 vol. *in*-8°. de plus de 300 pages. A Paris, chez *H.-L. Perronneau*, rue des Grands-Augustins.

Médecine pratique de Maximilien Stoll, Médecin ordinaire de l'Hôpital de la Sainte-Trinité, et Professeur de Médecine clinique, à l'hôpital pratique de Vienne. Ouvrage traduit du latin sur l'édition allemande, et augmenté de la matière médicale du même auteur, par *Jacques Terrier*. Cet ouvrage formant 3 vol. *in*-8°, caractère petit romain, se vend à Bordeaux, *Audibert Burckel*, etc.

Un Pot sans couvercle et rien dedans, ou *les Mystères du souterrain de la rue de la Lune*. 1 vol. *in*-8°. avec fig.; prix 1 fr. 50 c., et 2 fr. franc de port pour les départemens. A Paris, chez *Logerot*, imprimeur, rue Honoré, n°. 41, vis-à-vis la place Vendôme.

Epître à un jeune cultivateur nouvellement élu député, et *les derniers momens de la Présidente de Tourvel*, héroïde, par le C. LAYA; prix 75 c. A Paris, chez *Louis*, rue Severin, n°. 110, et chez les marchands de nouveautés.

La Vie de mon père, par Kotzebue, auteur de *Misantropie et Repentir*, traduit de l'allemand, Hambourg 1799, et se trouve à Paris, chez *Charles Pougens*, imprimeur-libraire, rue Thomas-du-Louvre, n°. 246. 1 vol. *in*-12; 1 fr. 50 c., et 2 fr. franc de port pour les départemens.

POLITIQUE.

AFFAIRES DE L'INTÉRIEUR.

Finances: sur les Domaines congéables. — Sur les frais de justice en matières criminelles. — Loi sur les droits de Greffe. — Rejet par les Anciens d'une résolution relative aux ascendans d'émigrés. — Dénonciation au Conseil des Cinq-Cents, de la circulaire d'un Commissaire du Directoire. — Mesures à prendre contre les assassinats des Républicains, et les crimes commis en haine de la révolution. — Un mot sur les Elections de Paris.

L'affaire des *Domaines congéables* présentée de nouveau, a été terminée cette fois par la question préalable sur le projet de la Commission.

Il s'agissait de savoir si les baux des domaines congéables étaient des baux à rentes foncières, d'une nature seigneuriale et féodale; si les rentes devaient par cette raison être abolies sans indemnité, en laissant les détenteurs maîtres et propriétaires des Domaines.

Cette question avait été présentée à l'Assemblée Constituante en 1791 ; et elle avait décidé que ces baux, dont l'usage est particulier à une partie de la ci-devant province de Bretagne, ne sont pas des baux à rente, quoique le propriétaire paraisse aliéner le fonds; qu'ils ne sont réellement que des baux à ferme, mêlés de vente à réméré, et qu'au surplus ils n'ont pas le caractère essentiellement féodal et seigneurial. En conséquence elle avait maintenu les baux, le paiement des redevances et les droits des propriétaires.

En 1792, au contraire, et en l'an II, la Convention nationale abolit la prestation des redevances, et jugea ainsi en faveur des tenanciers.

Mais une loi du 9 Brumaire an VI, rétablit les dispositions de celle de 1791.

Une Commission avait proposé de rapporter cette dernière loi, et d'abolir les rentes sans indemnité.

Ce projet a été rejeté.

Il faut pourtant convenir que d'après les textes des coutumes de la ci-devant province de Bretagne, ces sortes de conventions avaient un caractère féodal, et qu'elles étaient faites originairement de *seigneur à homme*, et accompagnées de services féodaux; mais elles étaient devenues communes entre simples particuliers, et c'était même dans ces contrées, la manière la plus usitée d'affermer son bien.

Le Conseil des Cinq-Cents a reconnu qu'en étendant à ces baux les lois faites contre la féodalité, ce serait porter atteinte à la propriété; et par ce motif sage et louable, il s'est déterminé à rejeter le projet, et à maintenir par conséquent la loi du 9 Brumaire an VI.

Dans les moyens de diminuer les dépenses publiques, on a fait entrer la condamnation des frais et dépens

contre les individus en matières criminelles, correctionnelles et de police; la République seule supporte actuellement tous ces frais qui sont considérables. Une résolution a été adoptée, pour mettre désormais ces frais à la charge des coupables qui les occasionnent. Le mal est que les auteurs des plus grands crimes sont souvent des gens qui n'ont rien à perdre ; on pourra bien les condamner aux dépens, mais non pas les leur faire payer.

Une loi a commencé à régulariser la perception des droits de greffe dans les tribunaux civils et de commerce. C'est une amélioration dans cette partie; et il en résultera un revenu, quoique peu considérable, au trésor public.

Le Conseil des Anciens a rejeté, pour la seconde fois, une résolution relative aux biens des pères, mères, et autres ascendans des émigrés, et aux droits de successibilité que la République pourrait exercer du chef des mêmes émigrés.

Cet objet est de la plus haute importance, puisqu'il intéreresse un grand nombre de citoyens parens d'émigrés, et un nombre plus grand encore de créanciers de ces parens. Le Conseil des Anciens a paru, d'après la discussion, disposé à en revenir à la loi du 9 Floréal an III, sur cette matière. Nous la traiterons lorsqu'il sera présenté un nouveau projet.

Le point de difficulté consiste à concilier les intérêts et les droits de la République, avec la justice qu'on doit aux parens des émigrés, et à leurs créanciers.

Une dénonciation faite au Conseil des Cinq-Cents, par un de ses membres, a paru un signal de désunion entre les principaux pouvoirs; et peut-être déjà les ennemis de la République commençaient à s'en réjouir. Il s'agissait d'une circulaire adressée par le Commissaire du Directoire exécutif près l'administration centrale de la Sarthe, aux différentes administrations municipales du département, au sujet des Elections prochaines. Ce Commissaire dont les intentions n'étaient pas inculpées par le dénonciateur lui-même, avait, au milieu d'instructions sages et rédigées dans un bon esprit, laissé échapper quelques expressions et quelques phrases inconvenantes; il avait oublié qu'il pouvait tout-au plus donner des conseils, mais non pas dicter des ordres au peuple assemblé pour les élections. Le Conseil a arrêté l'envoi de cette circulaire au Directoire, par un message exprès.

Le Directoire a répondu de la manière la plus mesurée et la plus satisfesante. Il a improuvé la conduite de son Commissaire en ce qui pouvait en être justement blâmé ; mais il a observé, ainsi que le Conseil l'avait reconnu, que la circulaire contenait des instructions fort sages; que les intentions du Commissaire n'étaient pas suspectes ; si elles l'eussent été, le Directoire annonce qu'il aurait sévi contre lui. Ainsi il résulte que le Directoire a vu précisément comme le Conseil dans cette affaire.

Une Commission chargée de proposer des mesures législatives pour arrêter les assassinats et les crimes qui se renouvellent dans quelques départemens de l'Ouest, contre les patriotes, et en haine de la epublique, a fait son rapport en comité secret, au Conseil des Cinq-Cents. Ce comité s'est prolongé pendant trois séances. Le résultat qui a été rendu public, a été que le Conseil discuterait incessamment un projet qui lui a été soumis relativement aux conspirateurs qui révèlent leurs complices, et un autre sur la responsabilité des Communes dans le territoire desquelles il aura été commis des assassinats. Il faut que les ennemis étrangers et intérieurs sachent que nous ne sommes plus au tems de la réaction, et que les Républicains seront défendus contre les poignards des Royalistes, ou qu'ils seront vengés d'une manière exemplaire. Il serait bon d'augmenter la Gendarmerie dans les départemens où les crimes sont le plus fréquens, ou d'y envoyer de la troupe de ligne en nombre suffisant pour imposer aux rebelles et aux malveillans.

Les Elections de Paris se préparent bien. En général, les choix des Electeurs sont bons. Ce sont ou des Gens-de-Lettres connus, Bernardin-de-Saint-Pierre, Ginguené etc., ou des Fonctionnaires publics estimés, ou des Négocians et Banquiers jouissant d'une bonne réputation. Les assemblées, sans être nombreuses, ne sont pas aussi désertes qu'on s'était hâté de le dire. Il y aura eu au moins 12 à 13 mille votans.

De l'Imprimerie des SCIENCES ET ARTS, rue Thérèse, n°. 532.

N°. 20.

LA DÉCADE
PHILOSOPHIQUE, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

AN VII de la République Française. — 3me. TRIMESTRE.
20 *Germinal.*

HISTOIRE-NATURELLE.

FIN DE LA DESCRIPTION DU CRATÈRE DE VULCANO.

« Un hardi calabrois, banni à Lipari pour quelque délit qu'il avait commis à Naples, fut le seul homme qui, avec la permission du Gouverneur, et sous la promesse d'une forte récompense, s'offrit pour m'aider dans mon projet. L'exécution en fut arrêtée pour le 13 Septembre 1788....

» Nous descendîmes sans inconvénient jusqu'au fond du cratère : d'ici, bien mieux que de mon premier poste, je le vis comme un cône creux et renversé, mais coupé par le plan sur lequel j'étais posé ; inaccessible de tous les côtés, hormis celui du Sud-Est par lequel j'étais descendu. Les pluies avaient profondément sillonné ses pentes sablonneuses ; son fond, de figure ovale, également revêtu de sable, pouvait avoir un tiers de mille de circonférence. Je ne fus pas long-tems à m'apercevoir que ce plancher était dangereux, et qu'il fallait user de beaucoup de circonspection en l'examinant. J'ai parlé plus haut d'un murmure souterrain qui se fait entendre dans la montagne près du cratère : ici ce murmure était cent fois plus retentissant ; on aurait dit d'un torrent qui s'écoule, ou mieux encore d'un

combat d'ondes tumultueuses qui se rencontrent et se choquent avec impétuosité. Le sol se gerçait, se fendait; des sifflemens semblables à ceux d'un soufflet de forge, sortaient par ces crevasses : c'était sans doute quelque gaz intérieur qui s'échappait. J'y portai la main, et je sentis vivement l'impression d'un fluide invisible et très-subtil; j'en approchai une chandelle allumée : plusieurs fois l'impétuosité du fluide l'éteignit; mais plusieurs fois elle alluma le fluide lui-même qui donnait alors une petite flamme de couleur azurée, tirant sur le rouge, dont la durée pouvait compter quelques minutes. A son odeur fétide, je jugeai qu'elle était produite par la combustion d'un gaz hydrogène sulfuré.

» Le plancher ardent sur lequel je marchais, me brûlait la plante des pieds; pour supporter cette situation, j'étais obligé de monter par intervalles, et de reprendre haleine sur la pointe de gros morceaux de lave, moins imprègnés de chaleur. Ce supplice, joint à l'odeur infecte du soufre qui s'émanait de toutes parts et gênait souvent ma respiration, me laissa à peine la faculté de faire le tour du cratère; mais il m'eût été impossible de le traverser par le centre, l'entreprise du moins eût été téméraire. Ce centre, en s'exhaussant, formait une espèce de tumeur circulaire d'environ quarante-cinq pieds de diamètre; une vapeur dense montait et se sublimait par tous les pores de cette tumeur; sa surface était enduite de sulfate de fer, de sulfate d'allumine, de muriate d'ammoniaque et de soufre. Une chaleur intolérable la pénétrait; j'en pressai le bord avec le pied, et je sentis une sorte de balancement comme si j'eusse appuyé sur une planche élastique : j'y laissai tomber, de la hauteur de mon corps, un gros morceau de lave, et j'entendis un retentissement souterrain qui dura plusieurs secondes. Cet effet avait lieu sur tous les points du plancher où je fesais l'expérience, mais il était plus sensible au bord de la tumeur. Cet écho intérieur, ces fumées, ces vapeurs, cette chaleur brûlante me disaient assez que je marchais sur un gouffre

dont je n'étais séparé que par une voûte de matières volcaniques de peu d'épaisseur.

» J'en puis fournir une autre preuve tirée d'une observation que je fis dans le même lieu pendant la nuit; car je ne me contentai pas d'une seule visite. On voyait, à travers l'obscurité, de petites flammes azurées qui s'élevaient à la hauteur d'un demi-pied, d'un pied, et quelquefois davantage; elles étaient plus fortes et plus nombreuses sur la tumeur. Outre celles qui apparaissaient spontanément, je pouvais en faire naître de nouvelles en creusant un peu dans la terre. Toutes ces flammes répandaient une odeur sulfureuse très-forte, et je demeurai persuadé qu'elles étaient produites par le soufre fondu qui brûlait lentement dans le gouffre.

» Mais l'objet le plus curieux de cet endroit, pour un Naturaliste, était une grotte située à l'Ouest; la variété des choses qu'elle renfermait, exige une description de quelque étendue. Taillée dans les parois du cratère, elle avait cent dix pieds d'élévation sur deux cent cinquante de largeur; sa partie inférieure se terminait par une fosse de trente pieds de circonférence, dont les bords touchaient à ceux du plancher volcanique. De cette fosse sortait incessamment une colonne de fumée blanche égalant en volume, et surpassant peut-être toutes les gerbes de fumée qui s'élevaient dans le cratère. L'odeur suffoquante du soufre et l'atmosphère de chaleur qui l'entourait, en défendait l'approche. Une partie de la fumée ne trouvant point d'obstacle dans son chemin, montait perpendiculairement, et débordait la sommité du cratère. L'autre partie rencontrant à peu de distance de son point de départ, quelques pierres en saillie le long des parois, déposait à leur surface inférieure, sous la forme de stalactites, le soufre qu'elle contenait en sublimation. On voyait ces stalactites suspendues en manière de cônes renversés ou de cylindres; les plus grandes avaient trois pieds de longueur sur deux pouces de grosseur. J'en fis tomber plusieurs avec mon bâton; je les trouvai com-

posées d'un soufre très-pur; prenant quelquefois une couleur de chair, mais le plus souvent une belle couleur jaune, lustré à sa surface, et semi-transparent dans ses parties minces. Ces qualités appartiennent également, et donnent du prix au soufre qu'on exploite autour du cratère de Vulcano.....

» Je ne m'arrêterai pas à dire comment le soufre se reproduit sans cesse dans cette île et dans les autres montagnes ignivomes; on sait que ce minéral ne se consumant pas entièrement dans la combustion, se sublime en grande partie et s'attache aux corps qu'il rencontre. Ainsi de la profondeur où il brûle, il monte, s'exhale en fumée dans les airs, ou se dépose à la surface de la terre en prenant diverses figures.

» Le murmure souterrain était plus sensible auprès de la grotte que dans toute autre partie du plancher volcanique; ayant jeté des pierres dans la fosse d'où sortait la colonne de fumée, je ne m'aperçus point que dans leur chûte elles frappassent contre un corps résistant. Je jugeai par là qu'il y existait une communication immédiate avec le foyer du volcan.

» Sur l'un des côtés de la grotte, à la hauteur de huit pieds, coulait une petite veine d'eau minérale, en laissant sur les laves divers dépôts. Si cette source dérivait de la mer, c'était sans doute par évaporation, car son niveau lui était bien supérieur; elle pouvait aussi provenir de l'eau des pluies qui, ayant pénétré dans la montagne, et s'étant amassée dans quelque cavité, trouvait une issue en cet endroit et y déposait çà et là les substances hétérogènes dont elle s'était chargée dans sa route. Parmi ces substances, il y avait des stalactites de sulfate d'alumine, de la grosseur de dix pouces, et de la longueur d'un pied et demi, auquel le sulfate d'ammoniaque se trouvait souvent mêlé; quelquefois, au lieu d'être en stalactite, le sulfate d'alumine cristalisé offrait de belles étoiles à rayons argentés et soyeux. Le sulfate de fer y paraissait aussi sous la forme de salactites. Enfin, sur la terre où l'eau

tombait ; il y avait des trous remplis d'une bouillie épaisse, mélange confus de tous ces sels, qui commençaient à prendre de la consistance par l'évaporation....

» J'ai déjà remarqué que les parois intérieures du cratère du Vulcano, ainsi que le plancher qui en fait le fond, sont sablonneux. Ce que j'ai appelé sable, ne doit s'entendre que d'une trituration de pierres ponces, de laves et de verres. Mais au milieu de ces matières pulvérisées, et sur-tout dans les endroits où les fumées sont abondantes, on rencontre des fragmens qui, s'étant conservés entiers, se prêtent à l'observation....

» Quant aux laves, elles sont prismatiques. Là, où les acides sulfureux sont les plus abondans, on en voit des morceaux épars décomposés à leur superficie, et qui semblent avoir appartenu à de grandes colonnes....

» La solitude, l'horreur qui m'environnaient, quand pour la première fois je descendis au fond du cratère, m'avaient ôté la liberté d'esprit nécessaire pour chercher d'où pouvaient provenir ces fragmens de lave prismatique. Ce fut dans une autre visite, qu'examinant avec des sens plus calmes et plus froids cet horrible lieu, j'allai lever les yeux sur les pierres du cratère qui étaient au-dessus de ma tête, dans la direction du Nord-Est ; j'y vis un gros lit de lave, presque vertical, divisé longitudinalement en prismes articulés, dont les uns fesaient corps ensemble, les autres étaient séparés. J'atteignis ces derniers avec un long bâton, et je réussis à en ébranler trois qui tombèrent à mes pieds. En les comparant avec les fragmens trouvés précédemment, je reconnus qu'ils avaient la même origine.

» Chacun de ces trois prismes avait environ un pied de longueur ; ceux qui étaient restés debout sur leur base, et adhéraient ensemble, me parurent avoir plus d'extension. La lave où ils étaient encastrés, touchait jusqu'à terre, mais son ampleur n'était pas considérable, à en juger par le sable qui entourait ses parties supérieures et latérales.

En considérant la localité de ces basaltes, leur in-

corporation dans la lave, personne ne mettra en doute que leur formation ne soit le résultat du feu. Voici comment je conçois cet effet : la lave fondue dans le cratère, éprouve une effervescence, elle se soulève, se répand même au delà des orles; mais le feu vient à diminuer, les gaz élastiques se dissipent ou perdent leur ressort, et la lave rentre lentement dans le cratère : une partie s'attache aux parois intérieures, se refroidit subitement au contact de l'air, éprouve un retrait, se divise et forme les primes hexagones dont j'ai parlé. Une conservation parfaite, une certaine fraicheur dans les formes, prouvent que leur origine ne date pas d'une époque très-reculée....

» La portion de l'île en face de Lipari, est stérile; pas une plante n'y végéte. Il n'en est pas de même au Sud et à l'Ouest, où la terre revêtue de chênes, d'yeuses, de genêts et de ronces, prouve qu'il s'est opéré dans son sein une décomposition plus active, et que les matières qu'elle renferme étaient en même tems plus sujettes à s'altérer. Ce sont des laves ramolies qui reçoivent les racines de ces végétaux, et leur fournissent l'aliment nécessaire....

» Si les matelots de Stromboli consultent les fumées et les éruptions de leur volcan avant de se mettre en mer, ceux de Lipari s'adressent à Vulcano qui est leur voisin. Instruits, disent-ils, par l'expérience, ils peuvent de même prédire d'un jour à l'avance, le beau ou le mauvais tems, et le vent qui doit souffler.... On trouve de semblables pronostics chez les Anciens. Quand le Sud devait souffler, l'île de Vulcano se voilait d'un nuage fuligineux qui dérobait la vue de la Sicile; était-ce le Nord? des flammes pures brillaient au sommet du cratère, et des mugissemens plus terribles se fesaient entendre. Les signes qui annonçaient le zéphir tenaient le milieu. De plus, la différence des frémissemens, les divers symptômes des éruptions, les modifications des flammes, des fumées, étaient autant de présages qui annonçaient le vent trois jours à l'avance. Tout cela

est noté dans Polybe, et ceux qui ont écrit après lui sur le même sujet, n'ont fait que le copier.

» Au reste, cette science augurale que l'historien grec tenait probablement des matelots, s'accorde peu avec les phénomènes actuels de Vulcano, soit que ce volcan soit tombé dans une sorte de stagnation, soit que tout art divinatoire ait plutôt ses fondemens dans l'exagération et la crédulité, que dans le témoignage fidelle des sens. » G. T.

GÉNIE MILITAIRE.

TRAITÉ COMPLET DE FORTIFICATION, ouvrage utile aux jeunes militaires, et mis à la portée de tout le monde. Seconde partie. De la fortification de campagne ou passagère. Section première, où l'on traite de la théorie de la fortification passagère en général, et de son application aux grandes opérations d'une armée en campagne. Par un Officier au corps du Génie.

> Vauban sur un rempart, un compas à la main,
> Rit du bruit impuissant de cent foudres d'airain.
>
> VOLT. *Henr. chant VII.*

Tome second. A Paris, chez Barrois *l'aîné, libraire, rue de Savoie, n°. 25. An VII.*

La première partie de cet ouvrage a paru dans l'année 1792, et se trouvant presque épuisée, est nécessairement très-connue du public; nous n'en présentons l'extrait que pour montrer l'unité de plan que l'auteur a suivi dans les deux parties qu'il a publiées successivement.

L'art de la fortification remonte à la plus haute antiquité; comme tous les autres, il est le résultat de l'observation et de l'expérience. Les guerriers qui auront remarqué les avantages que leur offraient, soit pour l'attaque, soit pour la défense, les divers accidens du

terrain, et qui auront cherché à créer ces accidens lorsqu'ils n'existaient pas, auront été les vrais inventeurs de la fortification.

La propriété fondamentale de tout système de fortification, est de mettre le petit nombre en état de résister au plus grand, et d'offrir ainsi les moyens d'arrêter pendant un tems plus ou moins considérable, les efforts de l'ennemi, de s'assurer la possession d'un point qui peut être important soit par les communications qu'il donne à l'extérieur, soit par les parties qu'il couvre dans l'intérieur.

Les moyens employés pour atteindre ce but, ont varié nécessairement avec la nature des armes, soit offensives, soit défensives. La connaissance de ceux dont les anciens ont fait usage, ne peut être sans utilité, quoique ceux qui conviennent au système militaire actuel, soient très-différens, parce que les uns et les autres tirent leur origine des mêmes idées. « *Voir toutes les parties extérieures de l'ouvrage que l'on se propose de défendre; commander ou dominer sur le plus grand espace possible; être cependant le moins en butte aux moyens d'attaque, ou être vu le moins qu'il est possible;* » voilà les deux conditions à remplir dans quelque système de fortification que ce soit.

Les parties saillantes de l'enceinte, les tours chez les anciens, les bastions chez les modernes, ont pour objet de satisfaire à la première; mais comme, avant la découverte de la poudre à canon, on manquait de moyens pour renverser de grosses masses à moins d'en être fort près, de hautes murailles mettaient facilement les défenseurs à couvert des traits des assaillans, et procuraient sur la campagne environnante un commandement très-avantageux. Depuis l'invention des armes à feu il a fallu concilier le plus qu'il était possible deux choses qui paraissent d'abord contradictoires : dérober la vue des murailles à l'assiégeant qui les ruinerait avec le canon à une distance assez considérable, et faire ensorte cependant que les défenseurs de l'ouvrage se

trouvent couverts, même par rapport à des assaillans placés à la portée des armes à feu.

C'est ce que le C. Saint-Paul, après avoir donné les définitions préliminaires des principaux termes employés dans la fortification, développe dans l'histoire raisonnée de cet art. Il explique avec soin la nature des défenses de flanc, et fait voir la propriété dont jouissent à cet égard les angles saillans par rapport aux angles rentrans, en montrant comment une simple enceinte à *redans* est d'une meilleure défense qu'une enceinte garnie de tours, à cause des angles *morts* ou *cachés* que présente cette dernière.

Ce n'est qu'à l'époque où parut *Errard*, de Bar-le-Duc, que la fortification devint réellement une science; aussi est-ce de cette époque que le C. Saint-Paul part pour entrer dans quelque détail. Il examine ensuite les divers degrés de perfection que reçut le tracé depuis cet Ingénieur jusqu'à nos jours; il montre les défauts de chaque systême, et fait connaître les propriétés des ouvrages ajoutés successivement à l'enceinte bastionnée, pour la rendre susceptible d'une plus grande défense.

Ses raisonnemens, dans cette partie qui forme le premier livre de son ouvrage, sont toujours puisés dans la nature de la chose, et reposent principalement ou sur la capacité que doit avoir un ouvrage pour contenir le nombre des personnes nécessaires à sa défense, ou sur le plus ou le moins d'intelligence qu'il exige dans le soldat pour diriger ses coups. C'est un principe dont on ne saurait s'écarter sans rendre presque nulle l'utilité d'un ouvrage, de le construire en sorte que le soldat n'ait qu'à tirer devant lui, ou qu'à se présenter de la manière la plus naturelle pour produire le plus grand effet, car on ne peut compter sur des moyens qui exigeraient de la part du soldat une attention dont peu d'hommes sont susceptibles dans la chaleur du combat. En développant ainsi les considérations qui forment l'esprit de la science, le C. Saint-Paul conduit son lecteur jusqu'à la

démonstration des principes adoptés par les Ingénieurs actuels, d'après lesquels les tracés en ligne droite, ou à-peu-près, qui donnent lieu à des bastions très-obtus, et accompagnés de grandes demi-lunes, présentent l'enceinte capable de la plus longue résistance.

Le second livre a pour objet le relief de la fortification, et la solution de ce problême : *dérober à l'assaillant la vue des diverses parties de l'enceinte, en conservant néanmoins le commandement nécessaire pour le voir et l'atteindre de tous côtés à la portée du canon.* C'est la première fois que cette matière, que l'on doit regarder comme la plus essentielle de la fortification, voit le jour. On trouve bien à la vérité dans les traités de fortification des profils qui donnent aussi les reliefs ; mais ils sont tous établis sur un plan horizontal, et ne seraient par conséquent applicables qu'aux places construites en une plaine.

Lorsqu'il en est autrement, l'art de couvrir les ouvrages les uns par les autres, en évitant qu'ils se masquent dans leurs défenses respectives, se nomme le *défilement*. Il existait dans l'Ecole de Mézière plusieurs méthodes de défilement ; cette théorie qui rentre dans la géométrie des plans et des surfaces (ou dans la géométrie descriptive) a été exposée par l'auteur, d'une manière qui la rend facile à comprendre aux personnes les moins versées dans les Mathématiques.

Par le moyen de ces excellens préliminaires, le C. Saint-Paul a donné dans son troisième livre, qui traite de l'application de la fortification aux terrains, les véritables élémens de la science de la fortification, réservés jusqu'à présent au petit nombre de personnes instruites à l'Ecole de Mézières, et dont les autres ne pouvaient acquérir quelques connaissances qu'en les créant elles-mêmes. Les exemples tirés des places connues, mettront tous les militaires qui auront lu cet ouvrage, en état de répéter et de vérifier les observations qu'il contient, et de les appliquer avec discernement, lorsque l'occasion s'en présentera.

L'exposé que nous venons de faire du premier volume de l'ouvrage du C. Saint-Paul, quoique très-rapide, montre sans doute combien il diffère de tous les élémens de fortification publiés jusqu'à ce jour, et qu'il est le seul qui présente vraiment la fortification comme une science fondée sur l'application continuelle du raisonnement aux diverses circonstances que peuvent offrir l'attaque et la défense, d'après la nature des armes dont nous nous servons. Jusqu'ici la plûpart des livres décorés du titre de Traités de fortification, ne conduisaient tout au plus qu'à dessiner les parties des différens systêmes, d'après des proportions qui paraissaient établies arbitrairement.

Par la publication du second volume, consacré à la fortification passagère ou de campagne, le C. Saint-Paul acquitte une partie de l'engagement qu'il avait pris de donner un Traité complet de fortification.

Il suit dans ce volume la marche lumineuse qu'il a tracée dans le premier. Ce sont les principes généraux de la fortification permanente qu'il faut appliquer à des constructions passagères, commandées par le besoin du moment, et dans lesquelles on doit, par cette raison, balancer les difficultés, la dépense, et les longueurs qu'entraînerait l'exacte observation des règles, avec l'importance de l'ouvrage qu'on veut construire, et la nature des moyens d'exécution dont on peut disposer.

On retrouve donc ici les mêmes divisions que dans le volume précédent. Un premier livre est destiné à la discussion des diverses espèces de tracé applicables à la fortification de campagne; le second traite du relief des ouvrages, et comprend aussi le défilement; enfin le troisième est consacré à l'application de la fortification de campagne aux terrains.

Essayons d'analyser chacun de ces livres en particulier.

A la tête du premier, l'auteur rappelle les principes généraux qu'il a fait connaître relativement à la fortification permanente, et les discute de nouveau pour

montrer ceux dont on ne saurait s'écarter dans aucun des cas que peut offrir la fortification passagère, et les modifications ainsi que les restrictions dont les autres sont susceptibles, d'après la nature et le but de cette dernière, développés dans les deux premières pages.

Après ces notions préliminaires, on trouve dans le premier chapitre l'examen et la discussion des propriétés des redans, des redoutes et des fortins ou forts de campagne.

Le principe fondamental qui doit diriger la construction des redoutes, est de leur donner des dimensions telles qu'elles puissent contenir à l'aise le nombre des défenseurs nécessaires pour border leur enceinte lors de l'attaque ; et d'après ces considérations développées avec étendue, l'auteur assigne les limites de la longueur que l'on peut donner au côté d'une redoute.

Les fossés d'une redoute n'étant vus de nulle part, parce que cet ouvrage est dépourvu de flancs, il faut pour se procurer cette défense qui augmente considérablement la valeur d'une pièce de fortification, recourir aux fortins ou forts de campagne.

Fidelle à la tâche qu'il s'est imposée, de n'admettre aucune construction sans en avoir analysé les effets, le C. Saint-Paul rend évidente l'inutilité de plusieurs tracés indiqués dans la plûpart des livres de fortifications. Tels sont en général les forts à demi-bastions, et en particulier le triangle de cette espèce, vraiment impraticable à la guerre. Après avoir discuté successivement le tracé des forts à étoiles ou à tenailles, de ceux à demi-bastion, et enfin des forts à bastion, l'auteur dans le second chapitre développe les détails de la construction de ces divers ouvrages; mais nous ne saurions le suivre dans ces détails trop techniques pour le plus grand nombre des lecteurs.

Il en est de même de ceux qui font l'objet du chapitre 3, dans lequel il décrit et apprécie avec soin les différens moyens à employer pour donner aux ouvrages toute la défense dont ils sont susceptibles, moyens qu'il

divise en deux classes ; savoir : les dispositions extérieures et les dispositions intérieures. Dans la première se trouvent les chemins couverts, les glacis, les inondations, les palissades, les chevaux de frise, les puits et tous les obstacles que l'on peut créer sur le terrain qui environne l'ouvrage. La seconde classe se forme des réduits et des diverses dispositions à donner au feu, soit du canon, soit de la mousqueterie, pour en assurer l'effet.

Dans cette partie, comme dans tout le cours de son ouvrage, le C. Saint-Paul appuie la théorie sur des exemples choisis, principalement dans la guerre de la liberté, et fait tourner au profit de l'instruction de nos jeunes militaires, les fautes commises par nos ennemis. C'est ainsi qu'il relève l'abus dans lequel sont tombés les Espagnols, d'entasser l'artillerie dans des redoutes escarpées, où elle était inutile et devenait facilement la proie des assaillans ; qu'il montre, par l'exemple d'une redoute à laquelle les Anglais semblaient avoir attaché le destin de la place de Toulon, qu'il vaut mieux souvent ne point construire d'ouvrage que d'en élever un imparfait sur un point dont on regarde la conservation comme importante, parce qu'alors la prise de cet ouvrage entraîne par le découragement qu'elle inspire, celle de la place qui se serait encore défendue par elle-même si le point emporté eût été occupé sans difficulté par l'ennemi. La même redoute fournit encore à l'auteur l'occasion de montrer dans une note vraiment philosophique, que l'artillerie qui ne produit pas d'effet, n'est pas seulement inutile à ceux qui l'emploient sans succès, mais leur devient même nuisible avant de tomber dans les mains de leur ennemi. Le bruit des coups qui ne portent point, amuse le soldat qui marche à l'attaque, éveille sa gaieté, et distrait son esprit du danger réel qui l'attend au pied de l'ouvrage. La pratique de l'Art de la guerre doit donner lieu à un grand nombre de remarques de ce genre ; et l'influence morale qu'exercent les moyens d'attaque et de

défense sur l'esprit du soldat par la manière dont ils le frappent, offrirait une foule de traits aussi intéressans pour le Philosophe que pour le Guerrier.

En passant en revue les diverses dispositions à donner au feu de mousqueterie, le C. Saint-Paul range pour toujours, par des raisonnemens solides, dans la classe des spéculations inutiles, le tracé à crémaillère que l'on avait proposé pour obtenir des feux croisés sur les faces des redoutes et sur leurs saillans.

Le livre second qui traite, comme nous l'avons déjà dit, du relief, est divisé en deux chapitres; dans l'un il s'agit des ouvrages assis en plaine, et dans l'autre du relief des ouvrages assis sur les terrains irréguliers et montagneux.

C'est dans ce dernier que l'on trouve les considérations nécessaires pour établir le défilement, soit des ouvrages détachés, soit des ouvrages continus et formant des lignes. On y voit sur-tout combien le défilement importe à la perfection du tracé, et comment la nécessité de combiner ces deux moyens empêche souvent d'établir des ouvrages sur des points dans lesquels le premier devient impraticable, parce que la hauteur et la proximité des commandemens exigent un relief et des remblais beaucoup trop considérables.

L'application de la fortification de campagne aux terrains, l'objet du troisième livre, est divisée en quatre chapitres qui traitent respectivement des lignes frontières, des positions retranchées, des retranchemens d'armées et de l'examen particulier des ouvrages à employer dans les retranchemens d'armées.

Ce livre ne nous a pas paru moins neuf que le troisième du volume précédent, auquel il est analogue. Des exemples bien choisis, des préceptes tirés de l'analyse exacte des conditions à remplir, et appuyés sur l'expérience, montrent ce qu'il faut faire dans les différens cas où l'on emploie la fortification de campagne.

Nous ne saurions nous étendre sur tout ce que contiennent ces différens chapitres sans sortir des bornes

d'un extrait; c'est pourquoi nous finirons en observant que l'ouvrage du C. Saint-Paul, qui nous paraît le seul dans lequel on puisse acquérir une connaissance exacte et raisonnée de l'ensemble de la fortification, se recommande encore par le grand nombre de planches qu'il contient. et par la manière dont elles sont conçues et appropriées au sujet. Nous pensons que tous ceux qui se procureront cet ouvrage, attendront avec impatience la publication de la troisième partie qui doit contenir les principes de l'attaque et de la défense des places, et les moyens d'évaluer la force de chacune d'elles.

LACROIX.

LITTÉRATURE—HISTOIRE.

HISTOIRE des premiers peuples libres qui ont habité la France, par J. CH. LAVEAUX. 3 vol. in-8°. *de plus de* 300 *pages chacun. Paris, chez* Moutardier, *quai des Augustins;* Deroy, *rue Haute-Feuille, n°.* 21; J.-C. Laveaux, *imprimeur à Charenton. An VI. Prix 9 fr. et 12 fr. port franc par la poste.*

Que savons-nous des Gaulois dans les siècles qui ont précédés l'ère vulgaire? C'est une ancienne question que plusieurs ouvrages pleins de recherches n'empêchent pas de renouveller quelquefois, et à laquelle il est naturel que nous désirions une réponse satisfesante.

L'auteur de cet ouvrage contribuera sans doute par son travail très-estimable, à la rendre plus facile et plus lumineuse.

Son livre, à ce qu'il annonce, était destiné à former les premiers volumes d'une grande histoire des Français, conçue il y a douze ans. Livré à d'autres travaux depuis la révolution française, il avoue n'avoir plus ni le tems ni le courage d'achever cette histoire importante; mais il en publie le commencement sous le titre d'Histoire des premiers peuples libres qui ont habité la

France, dans la persuasion très-fondée que ces trois volumes contiennent *quelques recherches et quelques idées utiles.*

Une introduction de près de 150 pages, dans laquelle il présente en raccourci le tableau historique des peuples célèbres de l'antiquité, précède l'Histoire des premiers peuples libres de la France. Après cette introduction, il recherche d'abord dans le premier livre de son Histoire, les révolutions de la Celtique, depuis les tems les plus anciens jusqu'à César, et il raconte ensuite dans le second, la conquête de ce pays, qu'il attribue autant aux intrigues de César qu'à ses talens militaires et au courage de ses soldats. Ces deux livres forment le premier volume. Dans le second, qui comprend les livres trois et quatre, il considère le Gouvernement des anciens Celtes, leurs habitudes, leur religion, leur caractère, leurs mœurs, leur commerce, leur Agriculture; et puis il fait l'histoire de la décadence de la République romaine, et développe l'état des Gaules sous Auguste et ses successeurs jusqu'à l'extinction de la liberté. Enfin, le livre V qui compose tout le dernier tome, a pour objet les révolutions opérées dans la Celtique après la conquête de César, les mœurs, les lois, les usages, l'Agriculture, le Commerce, les opinions, la religion, le christianisme, les Sciences et les Arts. Tel est le plan de cet ouvrage.

On a écrit souvent qu'il n'y a point d'histoire proprement dite, pour les Gaulois, les Allemands, les Espagnols, les Anglais, les Sarmates avant les dix-huit siècles dont nous sommes au moment de toucher le terme. C'est qu'en effet on n'a guères reçu que des Grecs et des Romains le peu de notions historiques qui nous ont été transmises sur ces peuples, et qu'il n'est resté chez ces derniers aucun monument national propre à justifier ces notions.

L'auteur de l'Histoire des peuples libres de la France s'est donc occupé de recueillir une foule de faits épars dans les écrivains Grecs et Romains, et il en a composé

posé

posé un ensemble utile. Les réflexions dont il entremêle sa narration, sont d'un écrivain qui paraît sentir fortement le mal que la tyrannie a fait aux hommes dans l'état social. Son ouvrage n'est pas seulement l'Histoire des anciens peuples libres qui ont habité la France, il est encore un abrégé de l'histoire romaine jusqu'à l'époque où l'Empire devint la proie des peuples du Nord. Mais peut être l'auteur aurait-il pu resserrer cet abrégé, qui contient un grand nombre de détails dont le rapport avec le sujet principal de l'ouvrage n'est point sensible, comme entre-autres exemples, les détails de l'histoire particulière d'Eponine et Sabinus. Peut-être aussi remarquera-t-on comme un hors-d'œuvre, relativement à l'objet d'une histoire des anciens peuples libres de la France, un précis de plus de cent pages, de l'histoire des Juifs et de la doctrine de Jésus-Christ; mais il paraît que l'auteur lui-même a prévu ces remarques. En effet, il prie le lecteur de se rappeler, au sujet de l'étendue de certaines parties, que son ouvrage était destiné à former les premiers volumes d'une grande histoire des Français. Le style de ce livre est facile et clair; il est peut-être trop abondant, mais la narration a du mouvement, et malgré les nombreuses ramifications des événemens simultanés chez les peuples divers dont l'auteur s'occupe, elle n'est en général ni confuse ni embarrassée; mais il arrive quelquefois à l'auteur d'employer des figures que le goût peut ne pas approuver, comme celles de *l'œuf de la superstition*; de *la chaleur de la liberté qui fondit les glaces épaisses dont des siècles de barbarie avaient encroûté l'espèce humaine*. Nous avons remarqué dans la diction quelques traces légères de néologisme : l'*aspère* Germanie, par exemple. Il importe que les ouvrages utiles auxquels les jeunes lecteurs peuvent recourir pour leur instruction, soient particulièrement exempts de ces sortes de fautes.

L'auteur, conformément à l'opinion généralement adoptée, a considéré les anciens peuples de la France

comme des peuples celtiques. On sait que depuis plusieurs années, il a paru dans le Nord et en Allemagne, des ouvrages d'une érudition profonde, qui prouvent, autant qu'il est possible, que les peuples aborigènes de l'Europe et de la Grèce n'étaient qu'une race identique de sauvages, nommés Keltes ou Gaulois, ce qui n'est qu'un même nom. Nous avons nous-mêmes en France quelques écrits pleins de recherches du même genre. L'histoire des Celtes, par Simon le Pelloutier, est de ce nombre. Il a paru aussi il y a quelque tems, sur cette matière, un ouvrage estimable, par le C. La-Tour-d'Auvergne. A ces livres utiles, parmi lesquels il ne faut point oublier l'histoire des anciens peuples de l'Europe, par Buat, on peut asssocier l'ouvrage que publie le C. *Laveaux*. C'est à l'aide des écrits de ce genre, dont on ne saurait trop encourager les auteurs, qu'on parviendra un jour à avoir une histoire complète et véridique de chaque peuple. Un homme d'un esprit supérieur, le C. *Volney*, a prévu qu'avant un siècle, toutes nos compilations græco-romaines, toutes nos prétendues histoires universelles seront des livres à refaire. Cette révolution dans le genre de l'histoire, est préparée depuis long-tems par les recherches de la Société anglaise de Calcuta, par les découvertes de Géorgi, de Pallas sur les antiquités du Tibet et de la Tartarie, par celles d'Hornius, de Jablonski, du Docteur Jean Ihre, etc., sur les antiquités de la Germanie et de la Scandinavie. Il y a lieu de croire que les Français ne seront point étrangers à ces travaux pénibles, à ces études austères; on n'y verra plus le mérite stérile d'une vaine érudition ; mais on y reconnaîtra un but utile à la fois à la Politique et à la Philosophie.

V. B.

LITTÉRATURE. — PHILOSOPHIE.

Essai sur l'Histoire de l'espèce humaine, avec cette épigraphe :

Quid sit prius actum respicere ætas
Nostra nequit, nisi quâ ratio vestigia monstrat.
Lucrèce lib. V.

par C. - A. Walckenaer. Paris, chez Dupont, *imprimeur-libraire, rue de la Loi, n°. 1231. An VI de la République.*

Ce livre paraît l'esquisse d'un grand ouvrage. L'auteur lui-même l'indique dans sa préface. On regrettera sans doute que des circonstances impérieuses l'aient mis dans la nécessité de se borner à l'exposition des principes qui devaient le guider dans la longue carrière qu'il avait projeté de parcourir, et de renoncer aux conséquences et aux observations qui auraient exigé de lui plus de tems, de travail et de persévérance. Mais malgré l'imperfection que le C. Walckenaer a la modestie de faire remarquer lui-même dans son Essai, il nous semble que le mérite de l'esquisse la rend digne de l'attention des lecteurs, et que l'espérance de l'auteur à cet égard n'est point, comme il dit le craindre, une illusion de son amour-propre.

Une Histoire de l'espèce humaine ne peut être que l'histoire des sociétés civiles. Aussi c'est en examinant leur état primitif, leur formation, leur accroissement et leur décadence, que le C. Walckenaer a cherché à connaître les causes des altérations du caractère et des mœurs des individus qui les composent.

Dans cette vue, il divise l'histoire des nations en six périodes : dans la première, les sociétés humaines, nourries par les productions spontanées de la terre, n'ont besoin d'aucun travail ; dans la seconde, par l'épuisement du sol, ou l'excès de la population, elles

ont recours à la chasse et à la pêche, et quelques-unes y joignent la culture encore grossière de quelques productions indigènes; dans la troisième, les peuples sont devenus pasteurs, par l'art de dompter les animaux, de les multiplier, et d'en former des troupeaux, ce qui leur procure une nourriture abondante et qui cesse d'être précaire; dans la quatrième, ils sont cultivateurs, soit à l'aide des animaux qu'ils ont domptés antérieurement, soit à l'aide de leurs bras. Le Commerce et les Arts utiles qui naissent de l'Agriculture, ne sont pas encore assez avancés pour produire une division dans le travail, et une séparation dans les professions; dans la cinquième, à la suite de cette division du travail et de cette séparation dans les professions, le Commerce s'étend, les Arts et les Sciences se perfectionnent, les manufactures s'établissent, le luxe paraît, et bientôt une nation parvenue à un haut degré de prospérité, trouve dans les causes même qui l'y ont portée, celles de sa décadence, de son dépérissement et de sa chûte; enfin dans la sixième et dernière période de l'histoire des peuples, est renfermée celle de leur déclin, des causes qui le déterminent, le retardent ou l'accélèrent.

Comme tous les peuples anciens dont on a l'histoire, ont parcouru une ou plusieurs de ces six périodes, comme aussi tous les peuples modernes existent sous une de ces six modifications différentes, l'auteur a pu penser qu'en saisissant tous les traits et toutes les nuances qui les caractérisent, on pourrait offrir un tableau complet de l'histoire de l'espèce humaine.

C'est sur ce plan très-vaste qu'il a tracé son esquisse. Il serait sans doute trop long d'analyser ici les nombreux chapitres des six livres dans lesquels le C. Walckenaer expose avec peu de développemens, mais avec ordre, l'histoire successive de ces six périodes. L'ouvrage, quoiqu'incomplet, ne peut manquer d'être lu par ceux que ces matières intéressent. Cet Essai publié l'année dernière, a été, à ce que nous croyons, oublié par les journaux. Nous avons cru devoir, pour

notre compte, réparer cette omission. Ce livre est déjà connu sans doute; mais les écrits périodiques consacrés aux Sciences et aux Lettres, ne sont pas seulement destinés à satisfaire la curiosité des lecteurs contemporains sur les productions du moment, ils doivent encore servir en quelque sorte d'archives où l'on consigne, sans lacune, les progrès de l'esprit humain dans les différentes parties de ses connaissances.

Le peu que nous avons dit de l'Essai sur l'histoire de l'espèce humaine, a rappelé sans doute le bel ouvrage de Fergusson, l'*Essai sur l'histoire de la Société civile*. Ce serait un rapprochement très-instructif que celui de quelques chapitres de ces deux écrits, où les mêmes sujets sont traités. Il nous suffit de l'indiquer ici. C'est un léger travail que les lecteurs aiment bien mieux faire eux-mêmes.

Quoique le C. Walckenaer, dans son dernier chapitre, paraisse penser que chaque Etat comme chaque individu contient le principe de sa destruction, il modifie pourtant cette ancienne opinion, et il croit qu'il n'est point de corps politique, quelque près qu'il soit de son anéantissement, qui ne puisse être ramené au plus haut degré de vigueur, de prospérité et de gloire, par la persévérance, la sagesse, la valeur et le savoir réunis. A ce sujet, nous croyons à propos de rappeler, en finissant, quelques vues neuves d'un de nos meilleurs esprits (1). Ce morceau prêtera du moins quelqu'intérêt à cet article.

« Quand on étudie.... ce que nous avons déjà d'his-
» toires anciennes et modernes, l'on s'aperçoit qu'il
» existe dans la marche, et si j'ose dire, dans la vie des
» corps politiques, un mécanisme qui indique l'exis-
» tence de lois plus générales et plus constantes qu'on
» ne le croit vulgairement. Ce n'est pas que cette
» pensée n'ait déjà été exprimée par la comparaison que
» l'on a faite de cette vie des corps politiques à la vie des

(1) Le C. Volney.

» individus, en prétendant trouver les phases de la » jeunesse, de la maturité et de la vieillesse, dans les » périodes d'accroissement, de splendeur et de déca» dence des Empires; mais cette comparaison vicieuse » à tous égards, a jeté dans une erreur d'autant plus » fâcheuse, qu'elle a fait considérer comme une néces» sité naturelle, la destruction des corps politiques, » de quelque manière qu'ils fussent organisés; tandis » que cette destruction n'est que l'effet d'un vice ra» dical des Législations, qui toutes jusqu'à ce jour, » n'ont été dressées que dans l'une de ces trois inten» tions, ou d'accroitre, ou de maintenir, ou de ren» verser; c'est-à-dire qu'elles n'ont embrassé que l'une » des trois périodes dont se compose l'existence de » toute chose; et ce serait une science également neuve » et importante, que de déterminer les phénomènes » concomitans de chacune de ces trois-périodes, afin » d'en tirer une théorie générale de législation qui em» brassât tous les cas d'un corps politique dans ses » diverses phases de force et de plénitude, de faiblesse » ou de vanité, et traçât tous les genres de régime » convenables au regorgement ou au manque de popu» lation. Voilà quel doit être le but de l'histoire. »

V. B.

LITTÉRATURE. — POÉSIE.

Epitre a un jeune cultivateur nouvellement élu Député : les Derniers momens de la Présidente de Tourvel, héroïde, par le C. Laya ; prix 75 cent. A Paris, chez Louis, *libraire, rue Severin, n°.* 110.

La seconde de ces deux pièces avait déjà paru ; elle reçut alors des éloges mérités, qu'il serait inutile de répéter aujourd'hui. La première, qui est toute nouvelle, est importante par son but, par son étendue, par les

difficultés que l'auteur avait à vaincre et par les nouvelles preuves de talent qu'il y donne.

L'importance du but qu'il se propose, doit d'abord fixer nos regards : elle est telle qu'elle doit faire pardonner quelque sévérité dans l'examen du plan, des raisonnemens et des moyens, parties principales d'un tel ouvrage, très-distinctes de l'exécution, et dont les défectuosités pouvant être d'autant plus dangereuses que celle-ci serait plus soignée, ne peuvent nullement l'avoir pour excuse.

Cette importance a tellement frappé l'auteur, qu'il a cru devoir nous en avertir en mettant au-devant de son épitre un *argument* de ce qu'elle doit contenir. Mais ce qu'il y a de singulier, c'est que cet argument n'est ni tout-à-fait d'accord avec lui-même, ni avec la pièce qu'il précède. « *Le but de cette épitre*, y est-il dit, *est de prouver que les demi-connaissances, si dangereuses dans tous les Arts, le sont sur-tout dans celui de la Législation ; que le simple bon sens dans cet Art est préférable au faux savoir.* » En s'arrêtant là, que chacun se demande quelle va être l'application de ce principe incontestable : personne ne devinera peut-être celle qui suit : « *Il s'agit donc de détourner des fonctions législatives un jeune et simple Agriculteur qui, sans avoir étudié les hommes, a l'ambition de les gouverner.* » S'il est certain que le simple bon sens est plus utile que le faux savoir dans cet art comme dans tous, il ne l'est pas moins que l'art du cultivateur suppose plus que tout autre, beaucoup de bon sens et peu de demi connaissances : un bon cultivateur est plus propre qu'un faux savant à devenir un bon législateur ; mais c'est que le C. Laya a oublié dans son argument le caractère qu'il donne à Cléon dans sa pièce.

Ce Cléon (dont le nom même ne convient pas trop à son état) a passé son tems d'une manière qui y convient encore moins. Ce n'est point du tout, comme le dit l'argument, *un jeune et simple agriculteur* ; il a fait des vers, d'amoureux madrigaux pour les Philis du

canton, des programmes pour les divertissemens, des couplets remplis de bons mots, de profonds calembourgs; il a même lu et médité, au fond de ses bois, Voltaire, Raynal est Rousseau, ou plutôt il ne les a qu'*à-peu-près feuilletés*, selon l'expression du Poëte, qui prétend qu'ils ne lui ont laissé dans la mémoire que *les doux baisers d'Agnès et de Julie.*

Voilà effectivement de quoi faire un Législateur détestable; mais c'est parce qu'il arrive à la Législature la mémoire farcie de couplets, de calembourgs, de madrigaux et de baisers et non point du tout parce qu'il est Cultivateur. N'eût-il jamais vécu aux champs, ni vu une charrue, il n'en serait pas meilleur, avec toutes ces folies dans la tête.

L'auteur ne marche donc pas directement au but qu'il parait se proposer; et même il ne s'est pas précisément rendu compte de ce but. Voulait-il prouver, comme il le dit dans son argument, le danger des demi connaissances dans la carrière législative, et la préférence qu'on y doit donner au simple bon sens? Il devait peut-être adresser son épître à un bel esprit du jour, porté, par une distraction de ses concitoyens, à une dignité qui exige tout ce qui lui manque, et dans laquelle tout ce qu'il sait ne peut que nuire; et mettre épisodiquement en opposition avec lui, un cultivateur simple et sensé, dont le bon sens aidé d'une longue expérience des hommes, éclairé par des connaissances pratiques sur les besoins des campagnes, sur les lois que leur bonheur exige, et sur les moyens d'y répandre l'aisance et les lumières, en y conservant les mœurs, serait bien plus utile dans une Législature, que des bluettes éphémères et de brillantes futilités.

Voulait-il au contraire détourner véritablement un Agriculteur de venir siéger dans le Sénat français? Il pouvait lui faire sentir combien, malgré les connaissances pratiques que son expérience lui a données, il lui en manque d'autres non moins essentielles à un bon Législateur. Pour mettre de la variété dans un

morceau de trois cents vers, il pouvait ensuite faire passer devant ses yeux la peinture de tous les caractères qui s'opposent à ce qu'on soit dans les Conseils législatifs ce qu'on y devrait être; il aurait trouvé sous sa main, non-seulement l'homme à demi-connaissances, plus dangereuses que l'ignorance même, mais l'homme de barreau, habitué toute sa vie à disserter *pro et contra*, et devenu par là trop indifférent à défendre ou l'erreur ou la vérité, trop disposé à noyer chaque question dans un déluge de paroles, à divaguer, à déclamer au lieu de raisonner juste et de démontrer clairement, trop renfermé dans le petit cercle de formes judiciaires, pour s'élever aux grands principes et aux idées générales; mais le banquier ou l'homme de finances, qui veut tout ramener à des lois fiscales, favorables à ses spéculations, etc., etc.; il aurait conclu par engager son laboureur à ne pas suivre leur exemple..... Il est vrai que le cultivateur aurait eu de bonnes réponses à lui faire; et ce que nous avons dit plus haut, en le mettant en opposition avec un faux bel esprit, les indique assez.

Il pouvait aussi lui peindre les agitations de la vie qui allait être la sienne, au milieu de ce Paris, séjour si différent du hameau qu'il était prêt à quitter, dans ce tourbillon d'affaires, de débats et d'intrigues où il se trouverait enveloppé; et opposer à ce tableau celui de l'innocente et paisible vie qu'il se préparait à quitter.... Il est vrai que c'eût été une exhortation très-incivique, et que si dans un Gouvernement représentatif tout homme honnête et paisible préférait son repos, sa tranquillité, aux honorables, mais pénibles fonctions auxquelles il peut être appelé par le peuple, la Représentation nationale serait bientôt exclusivement livrée aux intérêts personnels, à la turbulence et à l'intrigue.

Ces simples réflexions, auxquelles il nous serait plus facile d'en ajouter beaucoup d'autres, qu'il ne l'est de nous y borner dans un sujet si intéressant et si vaste, prouvent assez la difficulté de le traiter dans le point

de vue sous lequel l'auteur l'envisage : elles font apercevoir les écueils qu'il a dû rencontrer à chaque pas, et servent de motif et d'excuse aux erreurs inévitables dans lesquelles il a pu tomber.

Passons de ces considérations générales, aux choses de détail, et joignons à de justes louanges quelques observations dictées par l'estime pour le mérite et pour le bon esprit de l'auteur.

Voici une tirade que d'autres journaux ont déjà citée, et qui est écrite avec un vrai talent et une grande fermeté de style.

Ce que tu fus, ami, tu sauras toujours l'être.
Toujours digne de toi, dans ton état nouveau
Tu m'offriras encor le Cléon du hameau.
Je ne te verrai pas dans de viles enchères,
Comme aux jours des tyrans, trafiquer de tes frères;
Immoler sans pudeur la Justice à Plutus,
Et pour t'enrichir d'or, t'appauvrir de vertus.
Jamais, déshonorant cette terre affranchie,
Tu n'y rappelleras la sanglante Anarchie,
Ce monstre qui naguère entouré d'échaffauds,
Commandait à la mort et fatiguait sa faulx;
Qui partageant la France en bourreaux, en victimes,
Transformait nos cités en de vastes abîmes,
Où l'ami des Vertus, le favori des Arts,
Les timides enfans et les faibles vieillards,
Expiant leurs talens, leurs trésors, leur naissance,
Tombaient tous, convaincus de la même innocence, etc.

Mais à ce tableau hideux, et malheureusement trop fidelle, du règne de la Terreur, ne fallait-il pas, pour être juste, en ajouter un aussi fidelle, et non moins hideux sans doute? Ne fallait il pas dire, en aussi bon style et en vers aussi travaillés : « Je ne te verrai point non plus, sous le masque d'une juste haine contre ces excès coupables, en protéger d'aussi criminels, autoriser dans toute la France de sanglantes représailles, excuser le meurtre des prêtres soumis à la loi, des acquéreurs de biens nationaux, des magistrats républicains; saper chaque jour par des lois insidieuses

l'édifice de la République ; renverser les institutions qui peuvent l'affermir ; étouffer pour ainsi dire au berceau l'instruction qu'elle réclame ; replacer sur la tête du peuple le joug de la superstition et des sottises de nos pères ; rouvrir effrontément aux émigrés le sein de la patrie qu'ils ont déchirée ; appeler enfin presque hautement par tes vœux le retour d'un roi imaginaire, et l'impossible rétablissement du trône, etc. »

Cette esquisse de la réaction royale qu'arrêta le 18 Fructidor, mise en vers tels que le C. Laya les sait faire, serait loin dans aucun sens de déparer son épitre ; en l'invitant à l'y ajouter, et à la donner pour pendant au portrait de l'anarchie détruite par le 9 Thermidor, nous ne nous adressons pas moins au Citoyen qu'au Poëte, ni au Poëte qu'au Citoyen.

Le morceau suivant présentait encore plus de difficultés, que l'auteur nous paraît avoir en général heureusement vaincues.

Je suppose en tes mains l'autorité suprême :
Comment résoudras-tu ce vaste et beau problême
De l'homme à l'homme égal, *libre et de fers chargé ;*
De l'homme protégeant, *pour qu'il* soit protégé,
Pour qu'il règne soumis, donnant *pour qu'il* possède,
Et n'usant de ses droits *que parce qu'il* les cède ?
Sauras-tu rendre ainsi par un traité commun,
Chacun l'appui de tous, tous l'appui de chacun ;
Au sein du trouble même, *enfantant* l'harmonie,
Faire d'*enfans* rivaux une famille unie ;
Et lorsque l'intérêt vient de les détacher
Au nom de l'intérêt encor les rapprocher ;
Régler jusqu'au pouvoir où je te vois prétendre ;
Ne pas trop le serrer, ne pas trop le détendre ?
Vois-tu ces fils légers que l'art n'a point tissus,
Humbles débris du chanvre et de sa tige issus ?
Pareils, dans leur faiblesse, à ces piéges fragiles
Que la vive Arachné tend sous ses doigts agiles ;
Frêle comme la feuille errante dans nos champs,
Ils voltigent comme elle, insultés par les Vents ;
Mais d'un nœud fraternel si l'art qui les rassemble,
En cables dans nos ports les arrondit ensemble,

Bientôt tu les verras, jusqu'aux cieux élancés,
Lever des rocs pesans dans les airs balancés,
Soutenir, promener sur les mers blanchissantes,
Le poids des mâts tremblans, des voiles frémissantes,
Et robustes jouets de l'orage et des eaux,
D'un hémisphère à l'autre emporter nos vaisseaux.
L'art qui sait de ces fils diriger l'alliance,
Des grands Législateurs t'explique la science, etc.

Ne nous appesantissons pas sur quelques taches, remarquables sur-tout dans les premiers vers de cette tirade; sur l'hémistiche *libre et de fers chargé*, trop semblable au *libre et chargé de fers* de Louis Racine (1), sur cette locution pesante et lourde *pour qu'il*, répétée trois fois dans deux vers, et suivie de *que parce qu'il* au quatrième; sur *enfantant* et *enfans* placés dans deux vers de suite, etc. Mais engageons l'auteur à observer qu'en entrant au Corps législatif on ne prend point en main l'*autorité suprême*, comme il le suppose au premier vers; que l'autorité suprême est l'attribut du Gouvernement ou de la puissance exécutive; que quant à la solution très-difficile du problème qu'il présente à son Cultivateur pour l'effrayer, c'est l'affaire de la Constitution d'un peuple, et non point des lois particulières qui forment les diverses parties de son code; que la comparaison des fils de chanvres et de l'art de les rassembler pour en former des cables, avec l'art de réunir par des lois les parties éparses du corps social, ne peut non plus tomber avec justesse, que sur les lois constitutives et générales; qu'enfin dans les lois partielles et réglémentaires, il en est beaucoup qui regardent les campagnes, et qu'on serait heureux d'avoir toujours

(1) Dans ces beaux vers d'un poëme, malheureux par le sujet, mais rempli de morceaux où Racine fils se montre digne de son père.

Ver impur de la terre et Roi de l'univers,
Riche et vide de biens, *libre et chargé de fers*,
Je ne suis que mensonge, erreur, incertitude;
Et de la vérité je fais ma seule étude, ect.

dans chaque Conseil, quelques Cultivateurs expérimentés, pour éclairer à cet égard ses délibérations.

Il en est ainsi (notre franchise, et l'estime même qu'inspire l'auteur, nous forcent à le dire) de la plûpart des traits les plus brillans et les mieux versifiés de cette épitre. Leur défaut commun est de manquer de justesse, et de confondre tantôt la législation avec les lois constituantes ou avec l'action du Gouvernement, et tantôt les inconvéniens qui résultent du caractère, de l'âge ou des goûts de *Cléon*, avec ceux qui seraient attachés à sa profession d'Agriculteur.

Par exemple, l'auteur préférerait à son cultivateur bel esprit, le vieux berger qui garde ses moutons, quoiqu'il n'ait jamais rien appris, et qu'il sache à peine lire; ce n'est donc pas parce que Cléon est laboureur et villageois qu'il le prêche, mais parce qu'il n'est qu'un bel esprit frivole.

Si du moins, lui dit-il ensuite, le tems avait amorti chez toi le feu des passions, si tu étais parvenu à cet âge où ce feu s'éteint, où le flambeau de la raison lui succède, garantit l'homme des écueils, et le met à l'abri du naufrage. C'est donc parce qu'il est jeune et passionné, qu'il fera plus de mal que de bien dans le Sénat, et non parce qu'il est Cultivateur.

Ainsi de plusieurs autres passages, dont nous aurions beaucoup de plaisir à louer la versification, mais où nous serions presque toujours obligés d'observer ce vice primitif, et en quelque sorte originel de la pièce. Il vient sans doute de ce que l'estimable auteur, séduit par le premier coup-d'œil qu'il a jeté sur son sujet, ne s'est pas donné le tems de l'approfondir, de l'envisager sous tous ses rapports, et s'est trop hâté peut-être de se livrer, en le traitant, à l'aimable facilité de son talent. Quelle que soit cette facilité, on ne fait point des vers tels que le plus grand nombre des siens, sans se donner de la peine et sans les retoucher plusieurs fois; mais le premier jet une fois lancé, les morceaux placés, et en quelque sorte agencés dans leur cadre,

il n'aura point dans ses corrections voulu revenir sur l'ensemble, et n'aura fait la guerre qu'aux détails. Enfin, il nous semble que satisfait comme il a dû l'être des fleurs qu'il est parvenu à semer sur sa route, il se sera fait illusion sur le but auquel il devait tendre, et se sera peu soucié de s'égarer lui-même, pourvu que ces fleurs qu'il a produites (et il faut avouer qu'il est difficile de s'en défendre), égarassent avec lui ses lecteurs.

G.

MÉLANGES.

114e. LETTRE *de* P....R, *membre de la Société des Lecteurs.*

Citoyens,

Vous m'avez joué le tour d'insérer mes deux premières lettres dans votre journal (1); depuis, j'ai craint d'abuser de votre malice à cet égard, et je ne vous ai plus écrit. Mais en ma qualité de membre de la *Société des Lecteurs*, j'ai continué de lire, comme vous allez voir. Maintenant que j'ai de nouveau fermé mes livres, permettez-moi encore de prendre un moment la plume. Je ne vous ai jusqu'ici entretenus que de Littérature. Un mot de plus à ce sujet, si vous voulez bien, en attendant mieux.

Lire et écouter, c'est à-peu-près la même chose. Aussi, dans le monde, je suis de la Société des *Écouteurs*, comme dans mon cabinet je suis de celle des *Lecteurs*. J'*écoute* donc beaucoup de conversations auxquelles il me prend envie de répondre, mais seulement quand je ne les entends plus, et avec le secours de mes livres, car c'est-là l'esprit dont je suis le plus sûr, bien entendu que je les choisis bien, non d'après

---

(1) Numéros 2 et 3, an VII.

les tromperies de certains journaux, mais d'après l'opinion publique.

Par-tout je vois le désir que la république des Lettres refleurisse enfin dans la république française. Vous imaginez bien qu'un lecteur aussi infatigable que moi, le partage entièrement; mais un grand nombre d'hommes, dont j'aime d'ailleurs beaucoup l'esprit et le caractère, semble prendre à tâche de me réduire, ainsi qu'eux-mêmes, au simple désir, moi qui de plus y joins l'espérance. Dernièrement, dans une société choisie de femmes et d'hommes amis des Arts, j'écoutais quelques-uns de ces esprits *désespérans*. Je ne me hasardai point à leur répondre, quoique je ne fusse point de leur avis. Ils étaient en force, et ce qui m'intimidait bien plus, les dames les secondaient merveilleusement par des railleries très-gaies sur les ridicules qui servaient de matière à leur mécontentement. Voici le texte de leurs raisonnemens et de leurs épigrammes. Il ne s'agissait que de Poésie :

« Comment espérer de voir refleurir la république
» des Lettres, quand une foule de nouveaux ridicules
» littéraires semble conspirer contre-elle ? Là, ce sont
» des clubs où un Poëte psalmodie en grands vers, et
» ne cède que le plus tard qu'il peut sa place au tam-
» bourin d'une contre-danse ou à la basse d'un orchestre.
» Ici des réputations littéraires se forment à l'instar
» des nouvelles fortunes : c'est une entreprise et une
» fourniture de *grands hommes*, sans fonds, et par
» compagnie, dont ces clubs sont le magasin, et dont
» les journaux sont les agens. Leurs ouvrages au théâtre
» font déserter la salle. Au cabinet on ne peut les lire,
» mais dans leurs journaux ce sont des chefs-d'œuvre.
» Encore une fois, comment espérer de voir refleurir
» la république des Lettres ? »

Voilà ce que j'ai *écouté*. Voici ce que j'ai *lu* depuis. C'est-à-dire, voici ma réponse faite à loisir.

De tout tems il a existé de ces conciliabules littéraires, autrement appelés *Bureaux d'esprit*. Au siècle

de Racine, ils étaient même bien plus dangereux pour le bon goût, parce qu'ils étaient composés de personnages marquans dans le monde, et dont l'opinion avait quelque puissance, témoin le crédit momentané qu'ils surent donner à la Phèdre de Pradon, l'un de leurs coriphées, et la défaveur passagère dont ils frappèrent la Phèdre de Racine, qui ne rechercha point leur appui. C'est à ces sociétés que Boileau fesait allusion dans l'Art poétique.

Ne vous enivrez pas des éloges flatteurs
Qu'un amas quelquefois de vains admirateurs
Vous donne en ces *réduits*, prompts à crier : merveilles!

Mais si vous exceptez l'exemple cité tout-à-l'heure de leur pernicieuse influence, ont-ils empêché ce même Racine, et Corneille, et Boileau, et Lafontaine, de devenir ce que la Nature voulait qu'ils fussent? Laissez donc en paix vos clubs de Poëtes, et ne les craignez plus. Pour leurs journaux, il est vrai que c'est un moyen de pouvoir sur des lecteurs peu éclairés, dont les anciens bureaux d'esprit n'avaient pas la ressource. Mais n'avaient-ils point des équivalens, et puisque vous ne parlez que des pièces de théâtres, rappelez-vous les orateurs de cafés, et les chefs de cabale, si bien joués dans la petite pièce de *Molière à la nouvelle salle*.

« Dans un siècle dont le goût est formé, ces cabales » si effayantes pour de jeunes poëtes, ne leur font du » mal qu'un moment : jamais un bon ouvrage n'y » a succombé, et c'est ce que doivent savoir ceux qui » entrent dans la carrière, pour n'être pas découragés. » La cabale en faveur des talens médiocres ne leur est » guère plus utile : elle les soutient quelques jours, mais » ils retombent avec elle ; et à la longue rien ne peut » empêcher l'opinion publique d'être juste, et de mar- » quer à chaque chose le degré d'admiration, d'estime » ou de mépris qui lui est dû. »

Ce qu'on dit là de la *cabale*, vous pouvez l'appliquer aux journaux de vos clubs littéraires. Ils ne feront ni

plus

plus de bien ni plus de mal que cette ancienne milice qu'ils ont remplacée, et que les amis ou les ennemis d'un poëte levaient autrefois dans les carrefours et dans les cafés de Paris, quelquefois même dans le monde, pour blâmer ou applaudir, au gré de celui qui l'assemblait.

Si j'en avais cru les discoureurs et les jolies railleuses dont je vous ai parlé, citoyens, vous voyez que je désespérerais de pouvoir lire un jour de bonnes nouveautés en Littérature. Mais j'en crois mes livres où je vois quelquefois que les mêmes ridicules et les mêmes inconvéniens ont existé sous d'autres formes sans que les talens en aient beaucoup souffert, et je m'affermis dans l'espérance que la République des Lettres ne tardera pas à mêler son éclat à la gloire de la République française.

P.....R, *membre de la Société des Lecteurs.*

POÉSIE.

HYMNE pour la Fête de la Jeunesse.

UN HOMME.

De l'Hiver le courroux expire ;
L'Aquilon fuit devant Zéphire ;
Naissez, beaux jours ; voici le riant Germinal :
Il calme les airs qu'il épure ;
Et du réveil de la Nature,
Son souffle caressant a donné le signal.

LES HOMMES ET LES FEMMES.

Jeunesse brillante et chérie,
Mêlez à notre voix la douceur de vos chants.
Venez ; en ce jour la patrie
Fixe un regard d'amour sur ses nouveaux enfans.

UN JEUNE GARÇON.

De l'Hiver, la longue présence
Condamnait nos vœux au silence.

Il reparaît enfin le riant Germinal.
Amis, une voix nous appelle:
Cette voix tendre et solennelle,
Du concert d'allégresse a donné le signal.

LES JEUNES GARÇONS ET LES JEUNES FILLES.

Salut, immortelle Patrie!
Pour toi, nous réservons la douceur de nos chants.
Salut, Mère auguste et chérie!
Fixe un regard d'amour sur tes nouveaux enfans.

DEUX JEUNES GARÇONS.

Loin de nous les leçons timides,
Loin de nous les leçons perfides
Et les vils préjugés que la France a vaincus.
Levons notre tête affranchie;
Et que le printems de la vie
S'embellisse toujours du printems des vertus.

LES JEUNES GARÇONS.

Salut, immortelle patrie! etc.

DEUX JEUNES FILLES.

(*S'adressant aux Autorités qui président la fête et aux Institutrices.*)

De la fleur protégez l'enfance;
Dirigez son adolescence;
Un jour elle rendra tous les bienfaits reçus.
De la fleur nous sommes l'image;
Et l'heureux printems de notre âge
S'embellit sous vos yeux du printems des vertus.

LES JEUNES FILLES.

Salut, immortelle Patrie! etc,

UN HOMME, UNE FEMME,

(*Après la proclamation des noms des élèves de l'un et de l'autre sexe qui ont remporté les Prix dans le cours de l'année*).

Vous, dont la gloire vient d'éclore,
Recevez, méritez encore,

Des vertus et des Arts le prix noble et flatteur ;
Et que ces palmes fortunées,
Croissant ainsi que vos années,
Jusqu'à vos derniers jours conservent leur fraîcheur.

LES HOMMES ET LES FEMMES.

Jeunesse brillante et chérie, etc.

DEUX HOMMES.

(*S'adressant aux jeunes citoyens qui sont en âge d'être armés*).

Devant vous, jeunesse fidelle,
S'ouvre une carrière plus belle.
Du Peuple souverain vous connaissez les droits :
Qu'ils restent gravés dans votre ame.
La République vous réclame,
Et vous arme du fer défenseur de ses lois.

LES HOMMES ET LES FEMMES.

Salut, espoir de la Patrie !
Pour elle, réservez et vos bras et vos chants.
Salut ! cette Mère chérie
Fixe un regard d'amour sur ses nouveaux enfans.

DEUX JEUNES CITOYENS, *après l'armement.*

Ce fer, guidé par la prudence,
Soutiendra l'honneur de la France :
Du Peuple souverain il défendra les droits.
Nous jurons à la République,
La haine du joug monarchique,
Le mépris de la mort et le maintien des lois.

LES JEUNES CITOYENS.

Salut, immortelle Patrie,
Pour toi, nous réservons et nos bras et nos chants.
Salut, Mère auguste et chérie !
Tu ne rougiras point de tes nouveaux enfans.

CHŒUR GÉNÉRAL.

LES JEUNES GARÇONS ET LES JEUNES FILLES.

Salut, immortelle Patrie !
Pour toi nous réservons la douceur de nos chants.
Salut, Mère auguste et chérie !
Fixe un regard d'amour sur tes nouveaux enfans.

LES JEUNES CITOYENS.

Salut, immortelle Patrie!
Pour toi nous réservons et nos bras et nos chants.
Salut! Mère auguste et chérie!
Tu ne rougiras point de tes nouveaux enfans.

LES HOMMES ET LES FEMMES.

Salut, espoir de la Patrie!
Pour elle, réservez et vos bras et vos chants.
Salut! cette Mère chérie!
Fixe un regard d'amour sur ses nouveaux enfans.

PARNY.

FESTIN DES DIEUX.

Fragment (1).

Jupiter s'est assis ; et, soumis à son geste,
L'Olympe retentit de chants mélodieux,
Nobles amusemens des longs festins des Dieux.
Au bruit de ces accords, la vénérable troupe
De joie et de nectar s'enivre à pleine coupe.
Déjà mille récits plaisamment ingénus
Ont fait rougir Minerve et sourire Vénus ;
L'immortelle Vénus, dont la taille divine
Tour-à-tour se dérobe à l'œil qui la devine,
Et se trahit, au gré de voiles transparens.
Mars, qu'a blessé l'Amour de ses traits dévorans;

---

(1) Ce morceau est tiré du poëme des *Quatre Métamorphoses*, attribué au jeune auteur qui a récemment enrichi notre théâtre de plusieurs chefs-d'œuvres tragiques. Dans ce nouvel ouvrage il a essayé de faire passer, à la faveur d'un langage poétique, heureusement hors de la portée du vulgaire, le récit des aventures les plus scandaleuses des Dieux de la Mythologie. C'est un tour de force qui, mettant à part toute considération morale, peut intéresser les Littérateurs, et tend à *repoétiser* notre langue devenue trop timide, à l'enrichir de plusieurs de ces tours dont l'heureuse liberté donne tant de charmes aux langages de la Grèce, de Rome et de la moderne Italie. Ce poëme est trop licentieux pour que nous en donnions l'extrait; mais cependant, comme tout ce qui marque, dans l'histoire littéraire de notre tems, doit être consigné dans la *Décade Philosophique*, nous en avons détaché le fragment qu'on va lire, et qui peut être mis sous les yeux de tout le monde.

Mars, dont le cœur féroce est adouci par elle,
L'admire, et dans ses yeux un feu sombre étincelle.
Leur silence complice est leur seul entretien,
Et son genou pressant interroge le sien.
Des regards de Vénus la lumière adoucie,
D'un amoureux nuage est soudain obscurcie.
Junon a vu son trouble, et d'un souris moqueur
Dénonce leurs plaisirs, qu'elle envie en son cœur;
Et Vulcain offensé, que le dépit surmonte,
Veut des traits du sarcasme en vain armer sa honte.
Mercure l'interrompt, et mêle à leurs propos
Son babil enjoué qui pétille en bons mots:
Mais, sage dans ses jeux, modeste en sa licence,
Il sait de la Folie habiller l'Indécence.
Tel qu'un lin transparent cache à peine au désir
Ces charmes ombragés, retraite du plaisir,
Telle, épargnant toujours l'oreille menacée,
Sa gaîté sous un voile enflammait la pensée.
Momus fait succéder en mille agiles tours
Le burlesque au plaisant, la grimace au discours.
Et livre aux ris malins la figure fantasque
Des sexes travestis qui parlent sous son masque.
Parmi les longs éclats de leur folle gaîté,
C'est en vain qu'Apollon voulut être écouté:
Sans luth, sans voix, les Ris éteignaient son délire;
Les Jeux, d'un pied folâtre, avaient brisé sa lire.
De l'un à l'autre Dieu la prompte Hébé courant,
Leur verse tour-à-tour un breuvage enivrant.
Ils admirent son air, sa grâce enchanteresse,
Et de tous ses appas l'immortelle jeunesse,
Dont sa robe, au travers de longs plis agités,
Laisse entrevoir au jour les souples nudités.
Le sourire embellit les traits de son visage:
Elle va, court, revient; Bacchus à son passage
L'arrête, et l'œil en feu: « Verse-nous le nectar,
» Jusqu'à l'heure où Phébé remontant sur son char,
» Ira de sa lumière argenter les nuages.
» O jus divin! ô toi, le plus doux des breuvages!
» Source du fol oubli, d'amour et de plaisir,
» Coule, et que dans tes flots je me noie à loisir! »
Il dit; trois fois sa coupe est remplie et vidée;
Déjà même sa main, par l'Audace guidée,

De la taille d'Hébé veut presser la rondeur.....
Mais la fuite aux larcins dérobe sa pudeur.
Bacchus se lève, ému par une double ivresse;
Il court, il suit les pas de l'agile Déesse;
De la table céleste ils ont triplé le tour.
Moins prompt sur la colombe est le vol de l'autour.
Mais, ô scandale! ô cris! Hébé, qui se voit prise,
Tombe, laissant rouler son urne qui se brise,
....

VARIÉTÉS.

Nouvelles intéressant la Littérature, les Sciences ou les Arts; Observations critiques; Faits remarquables, etc.

Séance publique de l'Institut national, du 15 *Germinal an VII.*

Après la lecture des rapports sur les travaux des membres de l'Institut pendant le dernier trimestre, on a lu, pour le C. *Andrieux*, une notice sur la vie et les ouvrages de l'Architecte *Dewailly*, dans laquelle le ton des éloges de l'ancienne Académie s'est trouvé remplacé par le simple langage de la vérité. Puissions-nous un jour pousser la franchise jusqu'à réaliser parmi nous le jugement public, mêlé de louange et de blâme, qui jadis accompagnait, dit-on, les funérailles des rois d'Égypte!

Le C. *Dupont* de Nemours, dans un discours plein de cette originalité qui caractérise toujours ses philantropiques productions, a fait sentir combien était insuffisant le nombre des Ecoles primaires, en supposant qu'on n'en établisse qu'une par canton. Il a demandé si l'on pouvait raisonnablement assujettir les deux tiers des enfans de la France à faire cinq lieues par jour pour acquérir des connaissances dont la possession est, dès l'an XII, aux termes de la Constitution, nécessaire pour exercer les droits de la Souveraineté. Le C. Dupont voudrait qu'il y eût au moins une

de ces Écoles par chaque Commune; mais, depuis la réunion de plusieurs départemens, il y a plus de 50 mille Communes dans la République; où trouver 50 mille Instituteurs instruits, exempts de préjugés, propres en un mot à diriger les premiers pas d'une jeunesse républicaine? L'estimable membre a manifesté le désir qu'ils fussent bien payés, ce qui est fort à souhaiter; ses vœux ont appelés de bons livres élémentaires, faits par des esprits supérieurs, objet sur lequel les avis ne sont pas partagés.

Après la lecture de deux Mémoires, l'un du C. *Olivier*, sur les variétés du climat de l'Égypte, son influence sur la santé; l'autre du C. *Bitaubé*, sur les jugemens de quelques écrivains de l'antiquité, relativement aux anciennes Républiques, le C. *Collin-Harleville* a lu un récit dialogué, intitulé: *Les Trois Vertus;* c'est l'apologie des trois vertus que les Théologiens nommaient *Théologales*: la Foi, l'Espérance et la Charité, vertus dont une seule est réelle: la dernière. C'est aussi celle dont le C. Collin a pris la défense avec le plus de succès. Il n'a pu louer les autres qu'en leur donnant une signification détournée. En général, il a fallu son talent aimable pour jeter quelque charme sur un sujet si ingrat.

La partie de cette séance qui a excité le plus d'intérêt, c'est la proclamation des morceaux qui devaient être couronnés dans cette séance. Le C. *Andrieux* a exposé dans un rapport les motifs qui avaient déterminé l'Institut à ne point décerner de Prix de Poésie et à proposer le même sujet pour le prochain concours, c'est-à dire, une ode, une épitre ou un discours en vers sur la Liberté. Si L'Institut, a-t-il dit, avait été juge du patriotisme, il aurait eu plus d'une couronne à donner.

Le C. *Rœderer*, dans un autre rapport, a donné l'analyse claire, quoique rapide, de l'important Mémoire qui a obtenu le prix d'Idéologie. On sait que la question à éclaircir était celle-ci: *Déterminer l'influence des signes sur la formation des idées*. L'ouvrage auquel

elle a donné naissance paraît être d'une grande importance, soit par son étendue (il a plus de 400 pages *in-folio*, manuscrites), soit par le jour qu'il répand sur cette intéressante question. Nous allons rapporter le prononcé de l'Institut et la proclamation des nouveaux Prix qu'il propose.

DISTRIBUTION de Prix, séance publique du 15 Germinal an VII.

L'Institut national a décerné le prix proposé, pour la seconde fois, en l'an VI, et dont le sujet était la question suivante :

Déterminer l'influence des signes sur la formation des idées.

Le mémoire qui a obtenu le Prix est sous le numéro 9, et porte cette épigraphe : *Deus ille princeps parensque rerum, nullo magis hominem distinxit à caeteris animalibus, quàm dicendi facultate.* QUINTILIEN.

Le nom de l'auteur est *Joseph-Marie* DÉGERANDO. Le billet qui renferme son nom ne fait pas connaître le lieu de sa résidence.

Entre les autres mémoires présentés au concours, l'Institut national a distingué le mémoire n°. 2, portant pour épigraphe ces mots de Bacon : *Credunt homines rationem suam verbis imperare ; sed fit etiam ut verba vim suam super intellectum retorqueant.* Ce mémoire est celui qui, après l'ouvrage couronné, a le plus approché du but.

L'Institut national a cru devoir accorder aussi une mention honorable au mémoire n°. 5, dont l'épigraphe est : *Nihil est in intellectu quin priùs fuerit in sensu.*

Les motifs du jugement ont été présentés dans le rapport lu à la séance.

L'Institut national a partagé le Prix qu'il a proposé en l'an VI, dont le sujet était :

La recherche des meilleurs moyens de secourir les personnes enfermées dans les maisons incendiées, sur-tout dans une grande ville telle que Paris.

Entre quatre machines, dont une sous le n°. 7, deux sous le n°. 15, et une sous le n°. 17.

La machine sous le n°. 7, ayant pour épigraphe : *si je m'élève, c'est pour être utile*, est composée de plusieurs échelles qui glissent l'une sur l'autre au moyen d'une crémaillère, à la manière du cric.

Le C. *Regnier*, contrôleur des armes, à Paris, maison des ci-devant Jacobins, faubourg Germain, est l'auteur de cette machine.

Les deux machines sous le n°. 15 ont pour épigraphe : *Aut arte*,

aut marte; elles forment une combinaison de plusieurs échelles qui sont élevées par des poulies et des cordages dont l'ensemble est une espèce de chèvre. Dans l'une de ces machines les échelles sont disposées de manière que l'échelle supérieure doit trouver un appui contre un obstacle fixe. Dans l'autre, toutes les parties se contre-balancent mutuellement par la position alternative et en sens contraire des montans qui servent à supporter et à développer les échelles. Le C. *Tremel*, au Palais national des Sciences et des Arts, est l'auteur de ces deux machines.

La machine sous le n°. 17 est aussi une espèce de chèvre dont les échelles, en se développant, servent de point d'appui les unes aux autres, ainsi qu'aux autres parties de la machine. Son auteur est le C. *Guyot*, menuisier à Paris, rue de Surène, n°. 1349.

L'objet général de toutes ces machines est d'élever des hamacs, des sacs, des paniers, etc., dans lesquels les personnes retirées des maisons peuvent être placées et descendues sans danger.

Programme des Prix proposés dans la séance publique du 15 Germinal, l'an VII de la République.

Considérations générales à remplir par les aspirans aux Prix, quel que soit le sujet qu'ils traitent.

(Les personnes de tous les pays, les membres et associés de l'Institut exceptés, sont admises à concourir.)

On ne mettra pas son nom à son manuscrit, mais seulement une sentence ou devise : on pourra, si l'on veut, y attacher un billet séparé et cacheté, qui renfermera, outre la sentence ou devise, le nom et l'adresse de l'aspirant. Ce billet ne sera ouvert par l'Institut que dans le cas où la pièce aurait remporté le Prix.

Les ouvrages destinés au concours peuvent être envoyés à l'Institut, en les affranchissant; on peut aussi les adresser, francs de port, à Paris, à l'un des secrétaires de la classe qui a proposé le Prix, ou bien les lui faire remettre entre les mains. Dans le dernier cas, le secrétaire en donnera le récépissé, et il y marquera la sentence de l'ouvrage et son numéro, selon l'ordre ou le tems dans lequel il aura été reçu.

C'est la Commission des fonds de l'Institut qui délivrera la médaille d'or au porteur du récépissé; dans le cas où il n'y aurait point de récépissé, la médaille ne sera remise qu'à l'auteur même, ou au dépositaire de la procuration.

Classe des Sciences morales et politiques.

SUJET DU PRIX D'HISTOIRE.

Par quelles causes l'esprit de liberté s'est-il développé en France depuis François premier jusqu'en 1789?

Le Prix sera de cinq hectogrammes d'or frappés en médaille : il sera distribué dans la séance publique du 15 Vendémiaire de l'an IX de la République. Les mémoires seront écrits en français, et remis avant le 15 Messidor de l'an VIII. Ce terme est de rigueur.

Classe de Littérature et Beaux-Arts.

PRIX D'ARCHITECTURE.

Examiner quels ont été chez les différens peuples les progrès de cette partie de l'Architecture, que l'on appelle la Science de la construction des édifices, *depuis les tems les plus reculés jusqu'à nos jours?*

Le Prix sera d'une médaille d'or, du poids de cinq hectogrammes. Il sera distribué dans la séance publique du 15 Nivôse de l'an IX de la République. Les ouvrages ne seront reçus que jusqu'au premier Vendémiaire de la même année. Ce terme est de rigueur.

Le 10 Germinal, des prix ont été distribués à l'École vétérinaire d'Alfort, en présence d'une assemblée nombreuse. Le Ministre de l'Intérieur, attentif à favoriser tous les établissemens d'utilité publique, a voulu lui-même présider à cette intéressante cérémonie. Après plusieurs discours prononcés par des Professeurs et des élèves, le Ministre a pris la parole et a fait entendre cette voix toujours encourageante pour les Arts utiles comme pour les Arts libéraux; il a engagé les Artistes vétérinaires nouvellement reçus, à propager les connaissances qu'ils ont acquises dans ce bel établissement, que les soins du C. *Chabert* continuent à faire prospérer. Parmi les discours prononcés on a entendu avec intérêt celui du C. *Lerouge*, de Bayeux, artiste vétérinaire reçu dans cette même séance.

Une première voiture, expédiée de Turin nous a apporté les monumens des Sciences et des Arts recueillis dans le Piémont. Au premier rang est la table Isiaque. Il est peu de morceaux égyptiens mieux conservés. En attendant que nous en fassions une description plus détaillée, nous dirons qu'elle est d'un métal probablement factice, couvert d'un enduit qui imite un marbre brunâtre, taché de rouge. Les figures sont dessinées par des filets d'argent incrustés dans cette matière. Quelques-uns de ces filets ont été enlevés : c'est la seule dégradation que cette table ait éprouvée. Ses bords sont couverts d'hyérogliphes.

Après cette table, ce que nous avons remarqué de plus curieux, ce sont des tableaux de l'Albane, les mêmes dont les figures nues ont été couvertes de draperies. On s'est trompé quand on a cru le mal sans remède. Nos Artistes ôteront facilement tous ces voiles de fabrique barbare.

On remarque dans cet envoi deux tableaux très-intéressans; ce sont les portraits de *Luther* et de sa femme, par *Holbeins*. On peut les regarder comme des monumens historiques. Luther est peint à l'âge de quarante et quelques années. C'est un homme plein de vigueur et de santé ; l'œil hardi, le teint frais; un air de réflexion. Sa femme est plus âgée; elle a passé cinquante ans. de profondes rides creusent son visage, on y découvre quelques traces d'une beauté passée. Elle est coiffée très-désagréablement, et comme nos paysannes le sont encore dans les départemens de l'Ouest. — On ne voit pas sans émotion cette femme d'abord religieuse, ensuite enlevée par Luther, jeune moine, et qui devint la cause d'un des plus grands événemens de l'histoire du christianisme, de ce schisme qui enleva au Pape des miliers de partisans, et qui sans rendre cette croyance raisonnable, en diminua beaucoup l'absurdité.

30 volumes manuscrits de Pirro-Ligorio fesaient aussi partie de cet envoi. Il est à présumer qu'on publiera bientôt ce qu'ils contiennent de plus intéressant.

On réclamait depuis long-tems le déblayement des arênes de Nismes. Ce monument le mieux conservé de tous ceux de ce genre, même de ceux que l'on voit en Italie, sera enfin rendu tout entier à l'admiration publique. On eût commencé dès à present à acquérir et jeter bas les maisons qui l'encombrent; mais comme il n'y avait point eu de fonds demandés l'année dernière au Corps législatif, pour cet objet, on est obligé d'ajourner encore quelques mois cette importante opération. Une somme de 150,000 francs y sera employée l'année prochaine. Maintenant que, dans nos fêtes, nous exécutons, comme les anciens, des jeux gymniques, ce cirque pourra servir encore après 17 siècles au moins d'inutilité. C'est aux soins et à la persévérance du Représentant du peuple *Chabaud*, du Gard, citoyen aussi recommandable par ses lumières que par son zèle pour la gloire nationale, que la France sera redevable de la restauration de ce monument.

Le Ministre de la Marine a chargé le C. *Hue*, Peintre des ports de la République, de consacrer, par son art, le glorieux combat de la corvette *la Bayonnaise*, contre la frégate anglaise *l'Embuscad*, et l'enlèvement à l'abordage de cette frégate par la corvette française.

A la mort de Voltaire, le pharmacien chargé de son embaumement, eut la permission de prendre son cervelet. Cette partie, mise dans de l'esprit de vin, a été depuis conservée avec un soin religieux. Le C. Mitouart, fils et héritier de l'Apothicaire dont il s'agit, a pensé que ces restes intéressans, ignorés chez lui, seraient plus convenablement placés dans un monument public, et il les a généreusement offerts au Gouvernement qui les a acceptés, et se propose de placer cette relique du Patriarche de Ferney, à la Bibliothèque nationale, au milieu des chefs-d'œuvres dont il l'a enrichie.

A l'occasion de l'incendie qui a consumé l'Odéon, le C. *Cadet de Vaux* a reproduit les expériences qu'il fit en 1781 sur les moyens de rendre, non pas incombustibles, mais ininflammables, les décorations des spectacles. Une décoration impregnée de substances salines fut placée horizontalement en dessus de la flamme d'une bougie, qui se borna à y faire son trou, sans communication. On suspendit ensuite la décoration sur un lit de paille, qu'on alluma; la flamme l'enveloppa et la décoration demeura intacte; enfin, on l'exposa à un feu de fagots: les portions soumises à l'action continue de la flamme se charbonnèrent, mais la décoration ne put pas s'enflammer.

Une autre décoration, non trempée dans une substance saline, s'enflamma dès l'abord, la flamme la parcourut rapidement dans toute son étendue, et se serait facilement communiquée à tous les corps combustibles qu'elle aurait trouvés à portée.

Ces résultats constatés par trois commissaires que nomma l'Académie des Sciences, *Macquer*, *Lavoisier* et *Leroy*, sont trop importans pour qu'il soit nécessaire de recommander l'usage des moyens indiqués.

On va mettre en vente le Palais-Égalité. Cette belle propriété aurait une valeur double, si les édifices qui la composent eussent été conçus avec plus de noblesse, et exécutés avec moins de parcimonie: mais le ci devant duc d'Orléans y a laissé l'empreinte de son génie. Ce lieu, si commode par sa position, et où vient se réunir tout ce qu'on peut desirer en objets d'utilité ou d'agrément, n'offre cependant point de décentes habitations à des familles opulentes et honnêtes; il est usurpé par des marchands, des traiteurs, des maisons de jeux, et par quelque chose de pis. Entouré de cloaques, sans dégagemens, n'ayant pour issues que des passages étroits, rétrécis par d'impertinens étalages, défigurés par des baraques rangées le long de deux chemins raboteux que des lambeaux de

toile ou des vitrages malpropres et brisés, garantissent mal de la pluie, il n'est plus que le rendez-vous des agioteurs, des désœuvrés et des femmes du monde. Autrefois il l'était de ce que Paris avait de plus brillant. Si la sottise de ceux qui ont élevé un pareil édifice est irréparable, qu'au moins elle nous serve de leçon. Que, dans les nouveaux quartiers qu'on peut projeter par la suite, ou même qu'on prépare, on écarte ces combinaisons mesquines dictées par une cupidité mal entendue. Fesons des rues larges, bordées de larges trottoirs et même quelquefois de rangs d'arbres : ils embellissent les cités tout comme les campagnes, et l'on sait quel charmant effet ils produisent dans les villes de Hollande. Alors les familles aisées qui, maintenant, abandonnent les rues étranglées et les maisons à huit étages, seront attirées par l'agrément des nouveaux quartiers, et l'on peut prédire que les spéculations des entrepreneurs, en même tems qu'elles embelliront notre capitale, n'en seront que plus profitables pour eux-mêmes.

On vient d'ériger à Toulon une statue de marbre représentant la Liberté. C'est aux soins et aux patriotisme de l'administration municipale qu'on doit ce monument durable ; nous n'en devrions maintenant faire que de tels. La position de cette statue est heureuse ; elle est placée sur le port devant la maison commune, fesant face au midi, et semble, soit par sa stature colossale, soit par son air martial, dire à la mer qu'un jour, comme le continent, elle fera partie de son domaine. Aux quatre côtés de son piédestal, ont été gravés des vers qui rappellent les citoyens à l'amour de la patrie et au dévouement à la liberté.

On connait le mérite des ouvrages du comte de Rumfort, l'utilité de ses vues sur les hôpitaux, les lieux de détention, et mille autres objets d'économie

sociale. L'excellent ouvrage intitulé *Bibliothèque britannique* est le premier qui les ait fait connaître à la France. Un trait prouve que leur ingénieux auteur, malgré sa philosophie, paye un triste tribut aux préjugés qui affligent encore sa patrie prétendue libre; il est propre à donner pour ces préjugés, capables d'aveugler de si bons esprits, un nouveau degré de mépris ou plutôt de haine. Les Rédacteurs de la Bibliothèque Britannique se contentèrent de le nommer par son nom en tête, et sur-tout dans le cours des articles où ils rendaient compte de ses productions. L'auteur, flatté des éloges et des extraits, mais mécontent de ce défaut de forme, écrivit à l'un d'entre eux, qu'il était fort sensible aux soins qu'ils prenaient de sa gloire; mais qu'il n'était pas encore assez familiarisé avec les usages républicains pour aimer à se voir dépouiller des titres dont il était honoré dans sa patrie; qu'en conséquence, il priait MM. les Rédacteurs de ne jamais le nommer sans ajouter à son nom le titre de Comte qu'il porte dans le monde, et que portent tous ses écrits.

O miseras hominum mentes! O pectora cæca!

Le Philosophe de la Peinture, l'immortel *le Poussin*, naquit, comme on sait, en 1594, dans la petite ville d'Andely. L'administration du département de l'Eure, dans lequel cette commune est située, vient de demander au Gouvernement un tableau de cet Artiste célèbre. Elle le ferait placer dans une belle salle de la Commune d'Andely, avec une inscription tracée sur le marbre. Elle se propose aussi de rechercher si la maison où il naquit, existe encore, afin d'y placer une inscription qui la fasse remarquer du voyageur. Si la maison n'existe plus, on éleverait sur la place publique un monument.

Tous ces projets honorent l'Administration qui les a conçus, et seront, nous n'en doutons pas, accueillis favorablement du Ministre auquel ils ont été présentés.

Eh! quel artiste mérite plus que le Poussin, que l'on rende des honneurs à sa mémoire? Les seuls chefs-d'œuvres de ce grand homme, comme l'observe très-bien l'Administration de l'Eure, ont placé l'Ecole française à côté des plus célèbres de l'Italie. En effet, il est peu de tableaux des maitres italiens qui l'emportent sur les *Sept Sacremens*, le *Frappement du Rocher*, la *Mâne céleste*, *Jean baptisant dans le Jourdain*, *Coriolan* épargnant sa patrie à la prière de Véturie sa mère, *Pyrrhus* sauvé des meurtriers qui poursuivaient son enfance, *Ulysse* découvrant dans un tombeau le fils d'Hector, et beaucoup d'autres tableaux dont l'énumération serait ici superflue. Mais quels tableaux des maîtres de tous les pays, oserait-on comparer à la *Femme adultère*, au *Testament d'Eudamidas?* Il n'y avait qu'un Philosophe qui pût faire choix de pareils sujets, et les traiter comme les a traités le Poussin. Quels tableaux encore oserait-on comparer au paysage où l'on voit Diogène jetant sa coupe à la vue d'un enfant qui boit dans le creux de sa main; à celui qui représente un beau jeune homme enlacé par les nœuds d'un énorme serpent qui, sans quitter sa proie, se lève, siffle et épouvante des hommes qui passent non loin de là; à cette autre composition digne de Virgile et plus encore d'Horace, qui jette dans l'ame une mélancolie si douce, et que Delille a célébrée dans ces vers; à ce tableau enchanteur des Bergers et des Bergères d'Arcadie folâtrant et dansant sur des fleurs à côté d'un tombeau dont l'inscription, si simple, donne tant à rêver?

Les *paysages* ne seraient peut-être pas placés au second rang dans l'art de la peinture, si l'on traitait ce genre comme le Poussin. Quels vastes et riches paysages que les siens? Ce sont des villes antiques toutes entières qu'il offre à l'œil ravi, des sites grandioses tels que ceux dont les poëtes ont fait de si admirables descriptions: et toujours il a jeté au milieu de ces vues de la Grèce, des sujets qui font éprouver

à

à l'ame des émotions fortes ou généreuses. — Quels peintres, quels poëtes eurent jamais des idées plus grandes, plus vraies, plus terribles, plus déchirantes que celles qu'offre le tableau du Déluge ? Devant ce tableau il faut s'incliner et se taire.

Dans ce moment où nos artistes qui ont obtenu des Prix, préparent les esquisses qu'ils doivent soumettre à l'examen du gouvernement, nous avons cru utile de retracer ici l'éloge de l'artiste qui a, sans aucune comparaison, le mieux réussi dans les compositions philosophiques, morales et patriotiques. Ce sont précisément de ces compositions qu'on leur demande.

Le Gouvernement vient de prendre les plus sages mesures pour garantir la Bibliothèque nationale des dangers du feu. Toutes les chambres de la Trésoserie, dont les murs sont mitoyens avec ceux de la Bibliothèque, seront évacuées et mises à la disposition des conservateurs de ce précieux dépôt ; sur la rue de la Loi, du côté de l'Opéra, on fermera avec des murs de brique les embrâsures des fenêtres; il y sera établi une chambre de veille à l'instar de celle du Muséum, etc. Le même arrêté fait entrevoir le moment où il sera construit un édifice exprès et isolé pour la Bibliothèque nationale, époque où l'on ne perdra certainement pas de vue un projet présenté il y a une vingtaine d'années, par un Architecte que la mort a moissonné depuis, le C. Boulée. Le fondement de ce projet consiste dans de vastes gradins en pierre, dont chaque degré excède la hauteur d'un homme, et sert de gallerie. Les livres sont appuyés contre la partie verticale du gradin, de façon que si, par un accident, les livres d'un gradin venaient à prendre feu, la flamme ne pourrait atteindre ni ceux du gradin inférieur, ni ceux du gradin supérieur. Latéralement ses ravages seraient encore bornés par des escaliers en rampe droite, qui de distance en distance, partiraient du pavé inférieur

pour monter jusqu'au gradin le plus élevé. Cette disposition rend tellement difficile la naissance d'un incendie, et tellement impossible sa propagation, qu'on pourrait sans risque allumer dans l'enceinte d'une telle bibliothèque des poëles nombreux, avantage dont on est actuellement privé à la Bibliothèque nationale, où, dans l'hiver, on ne peut échauffer son génie sans glacer tous ses membres. Parmi une foule d'autres avantages résultans de cette disposition, on peut encore remarquer qu'elle rend très-facile la garde des livres, car il suffit de placer une grille fermée à clé, au bas de chaque escalier, pour être maître de tous les livres qui garnissent les gradins, et qu'elle rend superflues ces vilaines et dangereuses échelles en usage dans toutes les bibliothèques.

Au Rédacteur de la Décade Philosophique, sur les moyens de prévenir l'effet des gelées tardives sur les fruits.

Cette année offre l'espoir d'une grande abondance en fruits de toute espèce, et s'il n'est point déçu, ce sera un léger dédommagement des frais considérables que coûte aujourd'hui la culture même d'un simple jardin, d'après le renchérissement excessif de la main-d'œuvre dans nos campagnes.

Nous avons eu un été chaud et prodigieusement sec. Cet état de l'atmosphère, en évaporant une partie de l'humidité de la sève, en l'élaborant, l'a épaissie, l'a mûrie, et a conséquemment disposé les arbres à cette abondante fructificatio.

Mais nous ne jouissons point encore; car la longueur et l'âpreté des hivers ne nous mettent pas toujours à l'abri de ces gelées printannières qui détruisent l'espérance de nos vergers et de nos vignobles, et celles que nous venons récemment d'éprouver, en sont la preuve. *Une seule nuit*, ou plutôt *le seul instant de l'apparition du soleil*, lorsque les arbres sont couverts de givre, en moissonne la fleur; alors plus de fruit.

On peut facilement prévenir cet accident; *il s'agit d'arroser*: ce moyen est connu, mais il ne l'est pas assez, et il importe de le reproduire. Si une légère pluie, succédant à la gelée de la nuit, vient à précéder les rayons du soleil, ou si ils sont, au moment de son lever, dérobés par un brouillard épais et humide, le givre dont les arbres étaient couverts, se trouve dissout et la fleur est sauvée; la Nature nous indique donc ce double moyen ou d'*une pluie artificielle* ou *d'un brouillard artificiel*.

La fleur, toute délicate qu'elle est, résiste à la gelée, mais elle ne résiste pas à l'impression du soleil, à cette action subite qu'il exerce sur d'aussi tendres organes; il déssèche, il brûle, effet dont on accuse la gelée, et qui n'est dû qu'au soleil.

Cependant le plus léger obstacle, un treillage en avant d'un espalier, un simple filet, en interposant leur ombre à la continuité de l'impression du soleil, dont la marche est d'ailleurs si rapide au moment où il parait sur l'horizon, suffisent souvent pour rendre son action nulle, et préserver la fleur de sa destruction; c'est par cette raison qu'une vigne est moins ravagée par les gelées, sur un côteau, quand elle est échaladée, lorsqu'elle est bordée d'arbres à l'Est, ou si enfin il y en a de plantés dans son enceinte; car une cause légère produit quelquefois de grands effets, et on peut racheter facilement, au prix de quelques soins, les dons que la Nature ne nous montre souvent que pour nous les ravir.

Mais l'arrosement est un moyen plus efficace; j'ai vu dans une année où la gelée moissonna toutes les fleurs des arbres fruitiers, un espalier conservé de cette manière; la soirée avait annoncé une gelée rigoureuse pour la nuit, et conséquemment un beau lever du soleil; le propriétaire fit disposer le long de son espalier des baquets remplis d'eau; le matin, *avant le lever du soleil*, toute la famille se mit à faire jouer deux petites pompes de jardin, terminées par une boule en

arrosoirs, et les arbres furent humectés à leur sommet; le soleil se leva brillant et chaud, mais ce fut impunément pour les fleurs; une centaine qui avaient échappé à l'arrosement, périrent, et l'espalier prospéra pour avoir joui du bienfait d'une pluie artificielle. Il serait difficile sans doute de l'employer dans un grand verger, car les grandes propriétés forcent à la négligence des petits soins; cependant quelle jouissance pour un propriétaire de s'être ménagé dans une disette générale une grande abondance de fruits, et quel dédommagement pour quelques heures de surveillance et d'une peine légère!

Mais l'arrosement est impraticable dans les champs dépourvus d'eau; ensorte que pour préserver un verger, un vignoble, on ne peut recourir qu'à la fumée de paille ou de chaume humide qu'on brûle à cet effet; ce qui produit un *brouillard artificiel*, lequel interposé entre le soleil et le terrain, préserve de l'action de ses rayons la culture qu'on cherche à protéger.

Cadet Devaux,
Membre de la Société d'Agriculture du Département de la Seine.

Extrait d'une préface de Kotzebue, l'auteur allemand de Misantropie et Repentir (1).

Ce fut le 9 Octobre 1788 que je conçus l'idée d'écrire Misantropie et Repentir, et le 4 Novembre suivant j'avais achevé cette pièce. Le sujet m'en avait paru si touchant, que je le traitai tout de suite, quoiqu'à cette époque de ma vie ma santé fût très-altérée. Une fièvre lente me consumait..... Mes forces ne me permettaient plus de monter aucune colline, aucun escalier.... et des médicamens étaient toute ma nouriture. Mes nerfs étaient alors si faibles, que la seule idée de la dernière

(1) Nous puisons ce morceau dans la traduction du Théâtre de Kotzebue, dont la première livraison se publie en ce moment.

scène de mon drame, qui n'existait encore que dans mon imagination, me fesait pleurer.

Il n'y a point d'auteur qui n'ait de l'amour-propre; et l'on m'accuserait d'affectation si je soutenais que je n'ai pas d'avance regardé cet ouvrage comme bon.... Mais, j'en appelle au témoignage de tous ceux qui me connaissent, jamais dans mes rêves les plus séduisans, je n'avais osé me flatter que le drame de Misantropie et Repentir aurait le prodigieux succès qu'il a obtenu. Ce ne fut qu'en tremblant que je l'envoyai à Berlin. Peu de tems après, passant moi-même par cette ville pour me rendre à Pyrmont, je n'osai retirer de ma malle une une autre pièce de moi, intitulé les Indiens en Angleterre, ne la jugeant pas digne d'être jouée sur le théâtre. Il fallut le succès de Misantropie et Repentir pour m'encourager; et certes, je défie tous les critiques d'avoir dit autant de mal de mes productions que j'en ai pensé moi-même. Je ne me suis donc jamais rendu coupable d'une ridicule vanité. On a daigné encourager mes efforts. On a fait plus, grâces au ciel.... et la tête ne m'en a pas tourné.

A présent on tombe dans un autre extrême; on dénigre, on ravale tout ce que j'écris. On attribue au jeu des acteurs le succès de mes pièces, et l'on me taxe d'immoralité, quoique mes drames soient aussi moraux, et à-coup-sûr moins ennuyeux que les gros volumes de sermons.

Misantropie et Repentir, bien loin de produire du mal, produit les plus salutaires effets. Cette pièce a ramené vers son mari une femme séduite. C'est une anecdote authentique, dont le souvenir adoucira encore le dernier moment de ma vie. Douce récompense qu'aucun or ne saurait payer, à laquelle les éloges des Journalistes n'ajoutent aucun nouveau prix, et que ne peut altérer aucune critique.

La *Société rurale* de Copenhague vient de proposer quelques Prix aux frais de l'Amirauté. Le premier est

de 300 rixdales (1500 livres), le second de 100, et le troisième de 50. Il s'agit du meilleur traité sur la production des bois les plus propres à la construction des vaisseaux. Voici en général ce qu'on doit éclaircir; 1°. quel est le terrain le plus convenable à ces différens bois, et quels sont les soins qu'il exigent? 2°. peut-on par quelque moyen parvenir à donner à ces bois la courbure et la forme nécessaire, sans nuire à leur force? 3°. quel est le tems de la coupe des arbres? 4°. est-il avantageux d'enlever l'écorce des arbres avant de les couper, et comment y doit-on procéder. — Il faut que les mémoires soient étayés d'expériences autant que possible. Quand un auteur s'appuiera de l'autorité d'un livre étranger, il aura soin d'indiquer en note l'ouvrage. Les mémoires pourront être écrits en danois, allemand, français ou anglais; ils doivent être envoyés à la Société avant le 8 Vendémiaire prochain.

Ordonnance autrichienne du 8 Thermidor dernier et digne de remarque. « L'expérience ayant démontré que les soi-disant cabinets de lecture, au lieu d'être de quelque utilité, sont devenus très-nuisibles, je défends que dorénavant de pareils établissemens ait lieu dans l'étendue de mes Etats, etc. » La liberté de la presse est telle en Autriche que le catalogue des livres prohibés vient d'être prohibé lui-même.

Copenhague vient de voir sortir de ses presses un ouvrage danois relatif aux établissemens de bienfesance, et dont la continuation ne pourra produire que l'encouragement le plus précieux et les effets les plus salutaires. Il s'agit du *Magasin de Copenhague pour ce qui concerne l'industrie, les écoles et les pauvres*, par M. *Baerens*, premier et second cahiers. On y trouve des détails aussi intéressans qu'instructifs, tels que ceux sur la soupe nourrissante de *Rumford*, employée avec tant de succès à Hambourg; sur le métier inventé par *Opferkuh*, où peuvent travailler les estropiés, et ceux qui n'ont qu'un pied ou qu'une main, etc. Par un

dénombrement fait nouvellement à Copenhague, on a trouvé, indépendamment des pauvres admis dans les hospices, 5,153 indigens qui avaient besoin de secours extraordinaires; et ce nombre exige une somme d'environ 110,000 rixdales de 5 livres, savoir, 7,000 à-peu près pour vêtemens, 6,000 pour lits, 24,000 pour logemens, et 73,000 pour frais de nourriture. Pour faire remarquer la bienfesance des Danois, qui cependant, n'est peut-être pas encore au niveau de celle des Suédois, il suffira de citer l'exemple d'un M. *Dalsguard* qui laissa, il n'y a guère plus d'un an, par son testament, 50,000 rixdales aux pauvres de Copenhague.

(*Tiré du Nord Littéraire*).

Voici une question remarquable sur laquelle la Société établie pour répandre des lumières parmi les citoyens en Suède, a proposé deux Prix, l'un d'une médaille d'or, et l'autre d'une médaille d'argent. Les principaux monumens publics faits de pierre ou de bronze, ayant au moins couté la valeur de douze tonneaux d'or (5 à 6 millions de livres), n'offrent qu'un capital perdu pour l'Etat; on demande le moyen de les remplacer par des monumens d'un prix infiniment moins considérable et plus avantageux au pays, et qui néanmoins soient propres à rappeller et à faire respecter éternellement la mémoire des hommes à l'honneur de qui on les aurait consacrés. Le concours est ouvert jusqu'au mois de Vendémiaire an IX. *Idem.*

Voyage en Syrie et en Égypte, pendant les années 1783, 84, 85; *troisième édition, revue et corrigée par l'auteur; par C-F. Volney, membre de l'Institut national des Sciences et Arts*, 2 *volumes in-8°. Prix*, 12 *francs*, *et franc de port*, 15 *francs. A Paris chez* Dugour *et* Durand, *libraires, rue et hôtel Serpente.*

L'estime soutenue dont le public a honoré le *Voyage en Syrie et en Égypte*, l'intérêt croissant que lui ajou-

tent les événemens successifs de l'Europe et de la Turkie, l'extrême rareté dont est devenu ce livre dans ces derniers tems, ont fait de plus en plus désirer sa réimpression ; rien n'a été épargné pour lui donner une supériorité décidée sur les précédentes éditions, et principalement sur les *contre-façons*, qu'en violation des lois et du droit de propriété, s'est permise la rapacité honteuse des *faux-monnoyeurs* de la librairie. Non seulement, l'auteur a fait disparaître quelques incorrections que le tems lui a fait reconnaître, il a encore ajouté la notice assez étendue de deux manuscrits arabes qui contiennent des détails neufs et intéressans sur l'histoire, la population, les revenus, les impôts, les arts de l'Égypte ; sur l'état militaire et administratif, sur l'organisation régulière de la poste aux pigeons, sur le régime intérieur et extérieur des sultans mamlouks au plus haut degré de leur puissance. Il y a joint deux dessins nouveaux qui manquent à toutes les autres éditions, l'un du sphinx, l'autre des pyramides ; le cit. Volney les tient du C. Cassas avec qui il voyagea en 1785, d'Acre à Alexandrie ; en outre on a fait graver à neuf les planches de Palmyre et de Balbek (cette dernière sur une plus grande échelle) et les cartes de Syrie, d'Égypte et de la Turkie, lesquelles ont acquis un mérite nouveau par la projection corrigée qu'en a faite le C. Buache. On a joint à cette édition les Considérations sur la guerre des Turks, en 1788.

ANNONCES.

LIVRES NOUVEAUX.

Voyage sentimental, par *Sterne*, en anglais et en français; édition en deux volumes *in*-4°., sur papier vélin, dit nom de Jésus, orné de six estampes, dessinées par Monsiau, et gravées par les meilleurs Artistes; précédée d'une notice sur la vie et les écrits de Laurent Sterne, imprimée par Didot le jeune. Chez *J.-E. Gabriel Dufour*, libraire, successeur de Defer de Maisonneuve, rue Séverin,

n°. 110, à Paris. Prix 72 fr. pour les deux volumes avec les figures avant la lettre, et 60 fr. avec la lettre.

Le mérite de ce livre et de son auteur, comme écrivain, est assez connu, pour se dispenser d'en faire ici l'éloge : l'éditeur se borne à annoncer au public, qu'il a fait revoir la traduction par une personne très-versée dans la connaissance des deux langues, qui y a fait de grands changemens, et qui a donné aussi tous ses soins à la correction des épreuves. — Le même libraire en a fait aussi une édition en 3 vol. *in*-18., avec les mêmes figures réduites. Prix des trois volumes sur papier vélin, figures, 9 fr., et sur pap. ordinaire, 4 fr. 50 c. Les personnes qui voudront recevoir cette petite édition par la poste, ajouteront 1 fr.

Dissertation sur la génération, les animalcules spermatiques, et ceux d'infusion, avec des observations microscopiques sur le sperme et les différentes infusions, par le Baron de *Gleichen*, ouvrage traduit de l'Allemand, orné de 34 planches enluminées; il est *in*-4°., imprimé sur papier grand raisin de la plus grande beauté, caractère cicéro interligné, prix 15 fr. en feuilles, et 15 fr. 60 c. broché en carton; de l'imprimerie de Digeon, grande rue Verte, n°. 1126, faubourg Honoré. Se vend chez les libraires ci-après : *Debure* l'aîné, rue Serpente, n°. 6; *Plassan*, rue du Cimetière-André, n°. 9; *Detterville*, rue du Battoir; *Fuchs*, rue des Mathurins, hôtel Cluny; *Bossange*, *Masson*, *Besson*, rue et maison des Mathurins; *Treuttel et Wurtz*, quai Voltaire.

Cet ouvrage très-connu, et cité par tous les Naturalistes, est du petit nombre de ceux destinés à agrandir les limites de la Science. Il n'en a été tiré que 500 exemplaires.

Grammaire élémentaire et mécanique, à l'usage des enfans de 10 à 14 ans, et des Ecoles primaires; par *Charles Panckoucke*, éditeur de l'Encyclopédie méthodique. Nouvelle édition, corrigée et augmentée d'un traité d'Arithmétique élémentaire, de définitions sur les nouvelles mesures, et de quelques idées sommaires sur la sphère, publiée par sa veuve; prix 1 fr. et 1 fr. 25 c. franc de port. A Paris, chez la veuve Panckoucke, rue de Grenelle, faubourg Germain, n°. 321, en face de celle des Pères. An VII de la République.

Théâtre allemand, ou Recueil choisi des pièces qui ont paru avec succès depuis vingt ans sur les principaux théâtres de l'Allemagne; traduit par *J.-H.-F. La Martelière*, auteur de *Robert chef de brigands* et d'autres ouvrages dramatiques. Chez *Ant.-Aug. Renouard*, libraire, rue André-des-Arts, n°. 42.

Ce recueil dans lequel on n'admettra que ce qu'il y a de mieux

dans les ouvrages de Schiller, Goethe, Lessing, Kotzebue, Ziegler, Ifland, Brandes, Beyl, etc., offrira au public un choix épuré du théâtre allemand, dégagé de ce que la saine critique a rejeté comme médiocre. Il formera environ 12 volumes *in*-8°., qui seront publiés dans le cours d'une année. L'impression s'exécute chez le C. Crapelet, avec les mêmes caractères qui ont servi pour la belle édition de Gesner, en 4 vol. *in*-8°., avec gravures, que vient de publier le même C. Renouard.

OEuvres de Boileau Despréaux, édition stéréotipe, de l'imprimerie de Didot l'aîné; 2 vol *in*-18 en feuilles, 1 fr. 50 c.; papier fin, 2 fr. 50 c.; papier vélin 6 fr.; grand papier vélin, 9 fr. A Paris, chez *P. Didot* l'aîné, imprimeur, aux galleries du Louvre; *Firmin Didot*, libraire, rue de Thionville, n°. 1850, et chez *Renouard*, libraire, rue André-des-Arts, n°. 42.

Cette édition a le mérite de renfermer toutes les OEuvres de Boileau en prose et en vers, dans deux petits volumes du prix le plus modique.

Les mêmes libraires viennent de metrre en vente la réimpression des *Fables de Lafontaine*, édition stéréotype, en 2 vol. *in*-18, dont la première édition, promptement épuisée, manquait depuis deux mois. Les 2 vol., en feuilles, papier ordinaire, 1 fr. 20 c.; pap. fin 2 fr. pap. vélin, 6 fr.; grand pap. vélin, 9 fr.

Chez le C. *Renouard* on trouvera un portrait de Lafontaine, très-finement gravé en médaillon, par Gaucher, et bon pour mettre en tête de l'édition stéréotype ou de toute autre édition de Lafontaine en petit format; prix 1 fr. 60 c.

Première livraison du Théâtre de Kotzebue, auteur de Misantropie et Repentir, traduit de l'allemand par les CC. Weiss et Jauffret.

Cette livraison, ornée du portrait de Kotzebue, gravé par Gaucher, contient la traduction fidelle de Misantropie, et plusieurs morceaux relatifs à cette piece, propres à piquer la curiosité du public. On peut se la procurer sans avoir souscrit, moyennant 2 fr. pour Paris et 2 fr. 75 c. franc de port. Le prix de la souscription est de 9 fr. pour 6 livraisons, et 18 fr. pour l'ouvrage complet qui en aura douze.

Le Bureau des éditeurs est rue de Vaugirard, n°. 1201, derrière l'Odéon,

Mémoires de Mistriss Bellamy, actrice du théâtre de Covent-Garden, traduits de l'anglais, sur la quatrième édition, par *J.-B. Benoit*; 2 vol. *in*-8°. avec figure et portrait; prix 5 fr., et 7 fr. franc

de port par la poste. A Paris, chez *H. Nicolle*, libraire, rue du Bouloy, n°. 56.

Les Quatre méthamorphoses, poëme. 1 vol. *in*-8°.; prix 1 fr. et 1 fr. 50 c. franc de port. Il reste quelques exemplaires *in*-4°. papier vélin cartoné, 5 fr., et 7 fr. franc de port; chez *Laloy*, libraire, passage Feydeau, n°. 7, et chez les marchands de nouveautés.

La Marche triomphante de la Liberté, épître à un ami, par *B.-M. Decomberousse*, Représentant du peuple, petite brochure. A Paris, chez *Baudouin*, imprimeur du Corps législatif, au Carouzel.

Plan d'organisation des Ecoles primaires, rédigé par les CC. *Lelièvre*, *Seyppel* et *Wyttenbach*, composant le Jury d'instruction de l'arrondissement de Trèves. A Trèves, chez *Hetzrodt* et *Willeversch*, n°. 52; prix 4 décimes., et 6 déc. port franc.

Les Instituteurs de toutes sortes d'Ecoles trouveront dans cet écrit des vues utiles dans l'exercice de leurs honorables fonctions.

GRAVURE.

Ecriture bâtarde et coulée brisées cursives, ou expédiées perfectionnées d'un genre nouveau, à l'usage des bureaux et pour l'utilité générale et commune, tendante à faire disparaître de la France, l'usage de l'écriture anglaise expédiée, et à suppléer à l'insuffisance de nos genres actuels d'expédiée, seule cause qui ait fait introduire ici le genre anglais. Les modèles de cet ouvrage sont ornés de nouveaux traits de plume compliqués et variés dans le goût le plus moderne. L'auteur, en développant les principes de son genre d'expédiée, combinés avec ceux des écritures posées, y démontre par des raisons fondées sur l'expérience, que son genre d'écriture mis en parallèle avec le genre anglais, en a les agrémens, la netteté, l'apparence et l'élégance, sans en avoir aucun des principes, et le surpasse par son exécution plus naturelle, plus facile et plus expéditive; il se distingue de tous les genres dont les autres nations font usage, par son caractère très-prononcé.

Par *Léchard*, Artiste Ecrivain, Vérificateur, Professeur et membre du Lycée des Arts. A Paris, chez *Jean*, marchand d'estampes, rue Jean de Beauvais, n°. 32, et chez l'auteur, rue des Fossés-Germain l'Auxerrois, n°. 250.

POLITIQUE.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

États-Unis d'Amérique. — Les Anglais n'ont pas pu jouer long-temps un rôle hypocrite auprès de cette puissance : ils viennent de la traiter à peu près comme toutes celles qui sont ou leur paraissent plus faibles qu'eux. Une frégate anglaise ayant rencontré une corvette américaine avec un convoi, a pris, par le moyen de *la presse*, cinquante-cinq hommes de l'équipage de cette corvette. — L'envoyé britannique a répondu par un persifflage indécent aux plaintes que lui fesait, à ce sujet, le gouvernement américain. Il est, comme on voit, très-avantageux de s'allier au léopard : Naples en est un autre exemple.

Angleterre. — On a fait, dans les papiers anglais, une récapitulation de tous les emplois lucratifs qu'occupent MM. *Pitt* et *Dundas*. On n'a cité que les principaux, et pourtant il résulte de cette liste que chacun de ces grands ministres jouit modestement de dix ou douze places dont il n'en est pas une qui ne produise de très-forts émolumens ; et que, conséquemment, ces ministres sont peut-être plus riches que bien des rois de l'Europe. — Qu'on s'étonne ensuite, s'écrient les journalistes anglais, que de pareils ministres soient les protecteurs des anciens abus, et les ennemis déclarés de toutes les réformes !

Turquie. — Un des plus redoutables ennemis qu'ait eus depuis long-temps la Porte, vient de se réconcilier avec elle. Passwan-Oglou qui avait montré, dans sa rebellion, un caractère ferme et décidé, et d'assez grands talens militaires, semble avoir été séduit soit par l'or, soit par les promesses, ou bien intimidé par les nouvelles alliances de la Porte. Il pouvait devenir le restaurateur de la liberté dans la Grèce ; il

a préféré être l'esclave d'un sultan qui peut demain faire exposer sa tête sur les murs du sérail. — Par le traité de Passwan-Oglou avec la Porte, il faudra qu'il déclare qu'il n'a jamais eu l'intention d'être rebelle aux ordres du grand-seigneur, et que la défense qu'il a faite n'était dirigée que contre des subalternes dont il avait à se plaindre; qu'il jure sur le koran de rester fidelle à ses engagemens, et de ne jamais donner sujet de mécontentement à la Porte.

De son côté, la Porte accorde un pardon à Passwan-Oglou et l'oubli du passé, et le confirme dans le gouvernement de Widdin, avec toute la dignité d'un pacha. Tout sera mis sur le même pied, qu'à l'époque où Passwan a reçu ce gouvernement.

Il sera expressément défendu aux bas-employés de pressurer le peuple. Pour preuve de la sincérité de ses sentimens, Passwan laissera pour toujours en ôtage à Constansinople son frère, qui sera très grandement entretenu par la Porte.

On assure que, déjà, Passwan a licencié une grande partie de son armée.

République napolitaine. — Tandis que la Porte, unie à la Russie, à l'Autriche, à l'Angleterre, qui doivent un jour la dévorer, s'apprête à jeter des troupes sur les côtes du ci-devant royaume de Naples, une république nouvelle s'organise dans ces climats; on y prépare même, à ce qu'on assure, une descente en Sicile où le roi est à peine toléré, et où chaque jour il se forme des insurrections partielles, qui annoncent une grande fermentation intérieure.

Voici les noms des onze départemens de la nouvelle république Napolitaine ou Parthénopéenne, qui comprend tout le royaume de Naples, quoique la partie méridionale soit encore occupée par les troupes royales, auxquelles se sont joints un grand nombre d'habitans insurgés.

1°. Le département de la *Pescara* (Abruzze-Ultérieure), chef lieu, *Aquila*.

2°. Du *Garigliano* (Terre de Labour et comté de Molise), chef-lieu, *San-Germano*.

3°. Du *Volturno* (Benevent et principauté ultérieure), chef-lieu, *Capoue*.

4°. Du *Vésuve* (Terre de Labour), chef-lieu, *Naples*.

5°. Du *Sangro* (Abruzze-citérieure), chef-lieu, *Lanciano*.

6°. De l'*Ofanto* (la Capitanate), chef-lieu, *Foggia*.

7°. Du *Selo* (principauté ultérieure), chef-lieu, *Salerne*.

8°. De l'*Idro* (Terre de Bari et d'Otrante), chef-lieu, *Lecce*.

9°. Du *Bralano* (Basilicate); chef-lieu, *Matera*.

10°. Du *Crati* (Calabre citérieure); chef-lieu, *Cosensa*.

11°. De la *Sagra* (Calabre ultérieure) chef-lieu, *Calanzaro*.

Lucques. — Le général français qui commandait dans cette république, lui a donné un gouvernement provisoire : il est composé d'un corps législatif en deux conseils, et d'un directoire. La constitution que le gouvernement est chargé de mettre en activité est calquée sur celle de la république Ligurienne.

Dans le serment que prêtent les membres du gouvernement provisoire, ils s'obligent *à faire maintenir la religion dans toute sa dignité, et à ne pas permettre qu'on propose rien qui puisse l'attaquer*. — Qu'on accuse maintenant les Français d'être les ennemis et les destructeurs du culte de nos pères !

— Russie. — Depuis que Paul, à toutes les dignités dont il jouit a voulu ajouter celle de grand-maître de l'ordre de Malte, il ne cesse de faire des chevaliers. Mais il est, sur les formalités de réception, beaucoup moins scrupuleux que Don Quichote. En effet, il va distribuant les décorations de l'ordre, non-seulement à ceux qui les sollicitent, mais à ceux même qui ne paraissent nullement s'en soucier, et qui,

d'ailleurs, d'après les statuts sacrés de cette sublime institution, doivent à tout jamais en être exclus. Il a voulu, par exemple, obliger le ministre d'Angleterre à accepter, bon gré, malgré, les décorations de l'ordre. Celui-ci n'a pu échapper pour le moment aux instances importunes de l'empereur, qu'en lui représentant qu'il ne pouvait se revêtir de ces décorations sans avoir auparavant l'agrément de sa cour, et il a obtenu ainsi un répit de quelques mois.

Mais voici bien une autre affaire! Le pape a refusé de reconnaître Paul pour grand-maître de Malte, parce que, dit le saint père, les statuts de cette sainte institution ne permettaient pas qu'un grec schismatique fût revêtu d'une telle dignité. — D'après cela, Paul abandonnera-t-il sa belle croix?

Les généraux de Paul ont, comme leur maître, un caractère original et presque plaisant. Suwarow ayant été nommé pour commander l'armée russe qui s'avance vers l'Italie, s'est jeté aux pieds de l'empereur et lui a dit : « Je pars, je battrai les Français. . . » — Mais l'ordre qu'il donne à ses aides-de-camp au moment du départ, est encore plus burleque :

« Une heure pour s'arranger, l'autre pour partir. Je ne prends avec moi que mes quatre compagnons. Georges ira avec moi dans mon équipage, les trois autres en traîneaux. Georges ira d'abord chez le banquier Thomas, pour qu'il me prête 25 mille roubles (environ 160,000 francs), pour les premiers déboursés du voyage.

» Vite! qu'on se dépêche! car je ne pars pas pour des plaisanteries, mais pour des affaires tres-sérieuses.

» Si j'ai chan é la basse comme marguillier ici, je hurlerai comme un tigre en Italie. »

Ce général est arrivé à Vienne le 30 Ventose.

Congrès de Rastadt. — Les ministres français ont fait part à la députation de l'Empire, de la proclama-

tion du Directoire à l'époque où la campagne a commencé contre l'empereur.

Ils ont déclaré, en même temps, « Qu'on ne doit voir dans cette marche de notre armée qu'une précaution commandée par les circonstances; que le désir de la paix de la part du gouvernement français est toujours vif et sincère, et qu'il persiste à vouloir la conclure avec l'Empire, en supposant toutefois que l'Empire se déclarera contre la marche des russes. »

Dès le lendemain de cette notification, la députation de l'Empire prit un conclusum qui porte que la note des ministres français sera aussitôt envoyée à la diète générale de l'Empire, à laquelle on ferait observer combien il est urgent de répondre à la note sur la marche des russes, afin qu'on puisse reprendre les négociations trop long-tems suspendues; que le commissaire de S. M. I. serait prié de faire part aux ministres français du vif désir qu'a la députation de concourir de toutes ses forces à une paix prochaine et durable, etc, etc.

(*La suite au numéro prochain.*)

De l'Imprimerie des SCIENCES ET ARTS, rue des Moulins, n°. 500.

N°. 21.

LA DÉCADE

PHILOSOPHIQUE, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

AN VII de la République Française. — 3me. TRIMESTRE.

30 *Germinal.*

INSTITUT NATIONAL.

TRAVAUX DU DERNIER TRIMESTRE.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES; Notice par le C. DAUNOU.

Le C. *Anquetil* a publié deux ouvrages : l'un est un volume *in*-8°., intitulé : *Motifs des guerres et des traités de paix de la France, depuis* 1648 *jusqu'à* 1783 ; l'autre, en neuf volumes *in*-12, a pour titre : *Précis de l'Histoire universelle*, ou *Tableau historique de l'univers.*

Le C. *Bourgoing* a publié la correspondance de Voltaire et de Bernis ;

Le C. *Gosselin*, des recherches sur la géographie des anciens, en 2 vol. *in*-4° ;

Et le C. *Mentelle* une cosmographie élémentaire.

Le C. *Mentelle* a communiqué à la classe la suite d'un travail sur la géographie de la Grèce. Il a traité spécialement de la Laconie, et s'est appliqué à décrire la ville d'Hélos, si malheureusement célèbre par l'esclavage de ses habitans.

Un fléau que l'esclavage amène, qui règne sur les frontières de la Turquie, mais auquel le mouvement général qui agite l'Europe peut offrir trop d'occasions de sortir de ses limites, la peste doit exciter

plus que jamais l'attention des philosophes et la vigilance des gouvernemens. Quels sont les moyens de combattre ou de contenir ce fléau ? Telle est sur-tout la question dont le C. *Papon* s'occupe dans un ouvrage dont il a offert une esquisse à la classe. En remontant à l'origine de la peste, l'auteur fait observer que l'Egypte ne la connût point dans ces tems de gloire et de bonheur où les arts et les sciences fesaient des bords du Nil le pays le plus fertile et le plus peuplé de la terre. C'est en Europe, sur-tout en Italie, que ce fléau était alors indigène et endémique. On le voit ravager vingt-cinq fois le territoire romain durant les cinq premiers siècles de la république ; devenir plus rare durant les deux autres, à mesuse que la civilisation se perfectionne; reparaître sous les derniers empereurs; recommencer avec eux les siècles de barbarie, et dévaster long-tems les plus belles contrées européennes, jusqu'à l'époque où les arts renaissans viennent éteindre une seconde fois les germes de la contagion, ou les reléguer sur les côtes de l'inculte Afrique. Il suffira sans doute à l'Egypte de ne pas repousser les lumières qu'on lui reporte, pour se délivrer à son tour de cette horrible calamité, et ce sera aux yeux des peuples un grand et consolant spectacle, de voir les guerriers et les philosophes de la France parcourir des contrées lointaines, en chassant ainsi devant eux l'ignorance, la tyrannie, et toutes les pestes.

Le C. *Toulongeon* a lu le discours préliminaire d'un ouvrage ayant pour titre : *Les Epoques de la révolution*. Ecrire l'histoire de son tems, et sur-tout d'un tems de révolution, c'est, dit l'auteur lui-même, une entreprise hasardeuse, et d'une extrême difficulté. Mais après avoir considéré combien cette histoire, écrite avec une impartialité scrupuleuse, peut offrir de leçons utiles, même aux contemporains et aux acteurs des scènes qu'elle doit exposer, le C. Toulongeon conclut que les avantages d'une telle entreprise étant

publics, et les inconvéniens seulement personnels, il n'y a pas à hésiter.

Dans un mémoire sur la vie et les ouvrages de Platon, le C. *Delisle Desales* se plaint de voir l'histoire de ce philosophe défigurée dans Apulée, Diogène-Laërte et d'autres anciens, par des fables peu ingénieuses. Il pense que l'auteur des Voyages du jeune Anacharsis est le seul, parmi les modernes, qui ait parlé dignement de Platon, et qui ait évité de transcrire sans choix et sans critique, des anecdotes souvent invraisemblables, des jugemens souvent calomnieux. Platon, à la cour de Syracuse, fut appelé par ses ennemis le philosophe des princes, le C. Desales lui restitue le nom de prince des philosophes.

Le C. *Desales* a lu aussi un mémoire sur la souveraineté nationale, et il a pensé que pour traiter convenablement ce sujet, il devait se reporter encore à l'époque où Platon, dans les jardins d'Académus, raisonnait sur l'origine de la société civile. Ce mémoire contient une définition de la souveraineté, et un examen de ses caractères, de ses actes, de ses garanties.

Le C. *Mercier* a lu trois mémoires; le premier, intitulé: *Vues sur la Morale;* le second: *Vues politico-Morales;* et le troisième: *Fragment historique sur Caton le censeur.*

L'un des résultats du premier mémoire, est que pour décider, pour entraîner les événemens, l'homme peut davantage par son caractère, par l'énergie de sa volonté, que par ses lumières ou ses talens, et même que par ses vertus.

En commençant le second mémoire, le C. Mercier établit que la politique, comme toutes les sciences, doit reposer sur la connaissance des faits. Il veut que l'homme apprenne à lire dans les révolutions antérieures la succession des événemens futurs, et à reconnaître les phénomènes moraux dont l'immutabilité gouverne les chances politiques. Or, l'histoire des peuples manifeste en eux deux penchans qu'il faut

mettre au nombre de ces lois constantes, l'amour de la liberté et l'amour du repos. D'une part, le C. Mercier voit l'homme toujours entraîné vers les formes républicaines, les appelant où elles ne sont pas, s'efforçant de les retenir, quelquefois de les exagérer où elles sont, et les préférant par instinct à toute autre espèce de gouvernement. De l'autre, il considère le genre humain comme un grand animal paisible qui a reposé durant des siècles sous la loi d'inertie, et qui agité de tems en tems par les passions actives de quelques individus, retombe de lui-même dans le calme habituel qui lui convient. Il serait consolant de croire avec l'auteur que l'histoire offre plus de jours de paix que de jours de guerre, et que la nature même des hommes met un terme inévitable à leurs projets perturbateurs. L'amour du repos, conclut le C. Mercier, fait et maintient les gouvernemens.

Le fragment sur Caton le censeur, est un portrait qui ne peut paraître flatté. On a coutume de dire : *Sage comme Caton* : le C. Mercier s'élève contre cette réputation proverbiale. S'il accorde à Caton de l'équité, de la fermeté, du génie même, il accuse avec rigueur ses mœurs privées, et sur-tout il lui reproche ce dur et vain pédantisme qui, dans les Ecoles et les Académies, n'est qu'un ridicule, mais qui dans les Magistratures est un vice capable de faire à la vertu plus de tort que ne lui en feraient de mauvais exemples. La vertu que le C. Mercier voudrait choisir, n'est point cette âpre et misantropique vertu qu'on pratique ou qu'on étale beaucoup moins pour être content de soi-même que pour acquérir le droit de se montrer mécontent des autres. L'auteur a jeté dans ce mémoire quelques idées sur la censure, considérée comme institution politique : il ne la croit point utile à établir parmi nous ; mais, ajoute-t-il, alors même que cette censure paraîtrait nécessaire, où trouverions nous le censeur ?

Dans le cours des trimestres précédens, le C. *Grégoire*

avait lu à la Classe les premières parties d'un ouvrage où il expose la conduite des divers peuples modernes à l'égard des esclaves, depuis l'origine de la Traite jusqu'à nos jours. En continant cette lecture dans les séances du mois dernier, l'auteur a tracé l'histoire des Nègres et de la Traite dans les États-Unis d'Amérique. Cette histoire est celle des efforts généreux de plusieurs Sociétés et particulièrement de celle des Quakers, de plusieurs Philosophes et spécialement de Franklin, pour restituer aux Noirs la liberté, et sur-tout pour leur apprendre à en faire un digne usage. Après tant de travaux, et même après diverses lois rendues en faveur des Nègres, soit par le Congrès, soit par les Législatures particulières, il est douloureux de savoir que le nombre des esclaves est encore de 50,000 dans les États du Nord, et de 650,000 dans ceux du Sud. L'auteur déplore amèrement cette lutte de la tyrannie contre les lumières, de la cupidité contre la justice.

Les qualités intellectuelles et morales des Nègres ont été l'objet d'un autre mémoire du même auteur. Ce morceau contient de nombreux et importans détails sur l'industrie des Noirs, sur leur dextérité dans les Arts mécaniques, sur les succès de quelques-uns d'entre-eux dans la carrière des Lettres. On distingue parmi ces Littérateurs une femme nommée Phillis Weathley, transportée en 1761, d'Afrique en Amérique, à l'âge de 7 ans; amenée depuis en Angleterre, où ayant appris fort rapidement le latin et l'anglais, elle publia dans cette dernière langue, et à l'âge de 19 ans, un recueil de poésies estimées. A l'égard des qualités morales des Nègres, le C. Grégoire accumule un grand nombre d'exemples et de témoignages desquels il résulte qu'au sein même de l'esclavage qui dégrade ou corrompt les ames, les Noirs ont su cultiver et pratiquer avec éclat les vertus douces comme les vertus héroïques, la piété filiale, la philantropie, la reconnaissance aussi bien que la bravoure guerrière et l'intrépidité dans les dangers.

Tels sont les faits que le C. Grégoire oppose à certaines théories peu favorables, comme on sait, à cette partie du genre humain. Les vices des noirs, conclut l'auteur, sont l'ouvrage de la tyrannie ; leurs vertus leur appartiennent.

Le C. *Lévêque* a lu un premier mémoire sur la constitution de la République d'Athènes. Le résultat de ce mémoire est que les Athéniens, avec leurs Archontes, leur Aréopage et leur Conseil des Cinq-Cents, n'avaient pourtant aucune idée de la division et de l'équilibre des pouvoirs. Chez eux le pouvoir exécutif, disséminé par-tout, n'avait de consistance nulle part. Toutes les autorités se résolvaient en autorités judiciaires, sans qu'aucune possédât en effet une force modératrice, constamment capable d'arrêter ou de suspendre les résolutions précipitées des autres. L'assemblée du peuple, exerçant, abdiquant, reprenant au hasard tous les genres de fonctions, celles de juger et d'administrer, aussi bien que celles de faire des élections et des lois, n'offrait d'autre caractère permanent que son inconstance même, ses agitations meurtrières, et sa docilité funeste aux impulsions de tout démagogue. C'est à ces vices profonds de la constitution d'Athènes, que le C. Lévêque attribue les fautes et les malheurs de cette république; comme c'est aussi à la sagesse, à la puissance de ses institutions morales qu'elle dût ses grandes actions, ses grands hommes, ses courtes prospérités et sa gloire immortelle.

Des peuples subjugués par Rome, avaient obtenu d'elle le maintien de leurs anciennes lois : les Romains conquis à leur tour, conservèrent de même leur Législation civile. Alaric II, l'un des vainqueurs qui démembrèrent l'Empire en Occident, fit rédiger en 506, en faveur de ses nouveaux sujets romains, un code de lois purement romaines. Cette collection qui porte le nom de Code Alaric, est le sujet d'un mémoire que le C. *Bouchaud* a lu à la classe, et qui peut se diviser en deux parties. La question discutée dans la première

est de savoir par quels Jurisconsultes ce code fut rédigé. La seconde traite des divers textes dont le Code Alaric se compose, et des interprétations que l'on y a jointes. La Bibliothèque nationale possède sur le Code Alaric, deux manuscrits fort défectueux, dont le C. Bouchaud a remis des notices à la Commission des Manuscrits.

Le C. *Anquetil* a lu la seconde partie d'un mémoire sur les mœurs et les lois françaises, depuis le cinquième siècle jusqu'au dixième. Au milieu des usages et de la législation de ces tems, on remarque une loi pénale portée contre les conjurations, et fréquemment renouvelée ou appliquée dans le passage de la première race des rois à la seconde. Ce qui concerne cette loi, dans l'ouvrage du C. Anquetil, est terminé par des considérations sur les révolutions politiques, et sur la durée des ébranlemens qu'elles occasionnent. Si une partie de la première génération résiste, la seconde mollit, la troisième cède, et le changement est consolidé quand le quatrième commence.

Un mémoire lu par le C. *Legrand-d'Aussi*, offre l'histoire de l'établissement du droit coutumier en France, et contient un examen des quatre premiers ouvrages en langue française qui, dans le cours du treizième siècle, ont traité de ce droit. Ces ouvrages sont 1°. *les Conseils*, par Pierre Desfontaines; 2°. *les Assises de Jérusalem*, attribuées à Godefroi de Bouillon, mais rédigées en effet en Chypre, par Jean d'Ibelin; 3°. *les Etablissemens de Saint Louis*, ouvrage dont l'auteur est inconnu; 4°. enfin *les Coutumes de Beauvoisis*, par Philippe Beaumanoir. S'il ne faut pas chercher dans de tels monumens les principes d'une saine jurisprudence, on y peut du moins étudier l'importante histoire de ce systême féodal qui a régi à-la-fois et la France et plusieurs autres États de l'Europe, et les provinces asiatiques que possédèrent les croisés latins. Ce mémoire du C. Legrand-d'Aussi, est le complément de celui qu'il avait lu dans le précédent trimestre, sur l'ancienne législature des

Français, laquelle comprend la loi salique, la loi des Visigots, et la loi des Bourguignons.

Dans un autre mémoire qui traite des anciennes sépultures, le C. *Legrand* remonte aux opinions primitives des peuples sur la mort et sur ses suites. En Europe autant qu'en Asie, la mort fut regardée comme un passage dans un autre monde où l'on devait retrouver les besoins et les jouissances de celui-ci. C'est d'après cette idée qu'on déposait sous les tombes les objets les plus chers à ceux qu'on y conduisait, leurs armes, leurs habits, leurs parures, ou que même on brûlait près d'eux leurs chevaux, leurs esclaves, et quelquefois aussi leurs femmes. Les Gaulois allèrent jusqu'à jeter dans le bûcher funéraire les titres de créances du défunt, afin qu'il pût, à la première rencontre, contraindre ses débiteurs au paiement. Le C. Legrand prouve enfin que la fable de Caron n'était pas moins accréditée dans les Gaules que dans l'Egypte, puisqu'en beaucoup de monumens gaulois on a découvert sous la langue des morts la pièce de monnaie destinée à payer le fatal passage. Tant de richesses enfouies avec les défunts ne pouvaient manquer d'exciter la cupidité de plusieurs vivans. Mais à peine extraites des sépultures, elles y étaient bientôt rappelées comme par une force invincible; car presque toujours les ravisseurs de ces trésors souterrains, les fesaient en mourant déposer avec eux dans leurs propres tombes. Delà vient qu'en Tartarie sur-tout, et dans les pays du Nord, on ne peut creuser aucune sépulture, sans y trouver un assez riche butin. Après ces observations générales, l'auteur fait connaître en détail les différens genres de tombeaux usités en France depuis l'origine de la nation jusqu'à nos jours. D'abord, caveaux en pierres brutes, ornés à l'extérieur d'un pilier de même nature, planté debout; ensuite, tombeaux à enceinte, formés par d'énormes piliers, et ayant pour plafond une pierre d'un volume immense; puis, tombeaux en collines, faits de terres rapportées; puis, caveaux en maçonnerie,

cercueils en pierre, en terre cuite, en plomb; enfin, mausolées en marbre et en bronze. Cette dernière espèce de monumens, qui date du treizième siècle, a éprouvé dans chacun des siècles suivans des modifications que l'auteur expose. De-là, passant à l'examen des diverses matières déposées dans les sépulcres français, il ne trouve dans les plus anciens que des armes faites avec des os pointus ou avec des cailloux aiguisés; dans les tems postérieurs on voit des ornemens et des instrumens en cuivre; plus tard, des armes en fer, des parures en or et en argent. Mais c'est dans les tombeaux des rois francs qu'on rencontre le plus d'objets précieux : tel était celui de Childéric, découvert près de Tournai, dans le dernier siècle. Depuis, en 1704, des fouilles faites dans l'église de St. Germain-des-Prés, mirent en évidence un monument qui s'annonçait comme très-riche, mais qu'on ne voulut point ouvrir. Le C. Legrand propose au Gouvernement de le faire fouiller de nouveau, et d'ajouter ainsi presque sans frais, à nos antiquités nationales, celles que ce monument renferme. Notre confrère propose encore de demander aux diverses administrations départementales des renseignemens sur les tombeaux antiques, et spécialement sur les monticules funéraires qui peuvent exister dans leurs territoires respectifs. Ce mémoire, terminé par l'indication des précautions à prendre dans les fouilles, avait été destiné par la Classe à être lu aujourd'hui au public; mais l'auteur a craint de prolonger par cette lecture la durée de la séance.

On entendra dans la séance actuelle un mémoire du C. *Dupont* sur les Ecoles primaires, et un rapport du C. *Rœderer*, sur les ouvrages qui ont concouru pour le prix d'Idéologie.

La Classe avait ouvert un autre concours sur cette question d'Histoire : « *Quelle a été la marche de l'esprit* » *public en France depuis François* Ier. *jusqu'à la con-* » *vocation des Etats généraux en* 1789. »

Le Prix n'ayant point été obtenu, les CC. Lévesque

et Baudin ont lu sur la manière d'énoncer et d'envisager la question, des mémoires dont il ne peut être rendu ici aucun compte, mais à la suite desquels la Classe s'est déterminée à proposer de nouveau la question dans les termes suivans : « *Par quelles causes l'esprit de liberté » s'est-il développé en France depuis François Ier. jus- » qu'à la convocation des Etats-Généraux en 1789 ?* »

Les mémoires seront reçus jusqu'au 15 Messidor de l'an VIII. Le Prix qui consistera en une médaille d'or de cinq hectogrammes, sera décerné dans la séance publique du 15 Vendémiaire an IX.

(*Les autres Notices au prochain numéro.*)

AGRICULTURE.

INSTITUTIONS POLITIQUES ET MORALES.

Du choix des Arbres à consacrer aux Sciences et aux Beaux-Arts.

Le Ministre de l'Intérieur au C. Thouin, Professeur au Muséum d'Histoire-Naturelle.

Citoyen, je suis dans l'intention de faire planter avec appareil deux arbres de la liberté dans les carrés situés au devant de la colonnade du Louvre. Cette cérémonie aura lieu le jour de l'inauguration du Musée des antiques. Je désirerais que ces arbres fussent d'espèces peu connues en France, et sur-tout qu'ils pussent devenir par la suite des symboles, l'un des Arts et l'autre des Sciences. Nous avons il est vrai le laurier pour couronner nos grands Poëtes, nos Orateurs, nos Artistes célèbres ; mais cet Arbre est aussi, et peut-être est plus spécialement consacré à la Vertu guerrière. Ne pourrions-nous point le laisser à nos défenseurs qui ont si bien mérité d'en jouir sans partage ? D'autres arbres serviraient à ceindre le front des Savans et des Artistes.

Je vous invite, citoyen, à vouloir bien examiner

cette idée ; et dans le cas où vous l'approuveriez, de vous concerter avec le C. Desfontaines, pour me proposer les Arbres que vous croiriez propres à devenir les symboles des Sciences et des Arts. Je vous prierais l'un et l'autre de me faire part en même tems des motifs qui auront pu vous diriger dans votre choix. Sans doute que vous vous serez déterminés d'après les qualités de ces Arbres, leur port par exemple, leur figure, leurs habitudes et, si je puis m'exprimer ainsi, leurs *mœurs*.

Les Citoyens Desfontaines et Thouin, Professeurs Administrateurs du Muséum national d'Histoire-Naturelle, au Ministre de l'Intérieur.

Citoyen Ministre,

Après avoir passé en revue tous les Arbres, tant indigènes qu'étrangers, qui croissent et prospèrent en pleine terre dans notre climat, nous n'en croyons pas de plus propres à remplir vos vues, que le *Cèdre du Liban* et le *Platane d'Orient ;* le premier pour être consacré aux Sciences, et le second pour devenir l'emblême des Arts. Nous mettons sous vos yeux l'histoire abrégée de ces Arbres.

Le Cèdre du Liban.

Le Cèdre du Liban ne se trouve naturellement qu'en Asie ; il croit vers le sommet des hautes montagnes de la chaîne du Taurus : on le rencontre rarement, même dans son pays natal.

Sa croissance est lente pendant sa jeunesse, mais il se développe et prend ensuite une étendue et un développement plus rapide que la plûpart des autres Arbres.

Il croit parmi les rochers ; brave les rigueurs des saisons, la pesanteur des neiges dont il est souvent couvert, et la violence des vents les plus impétueux.

Sa forme, lorsqu'elle est abandonnée à la Nature, est extrêmement singulière. Ce sont de large tapis de ver-

dure qui partent du tronc à différentes distances, s'étendent dans sa circonférence, et s'inclinent vers la terre par leur extrémité. L'ensemble de l'Arbre dans son état parfait offre la forme d'une grande pyramide circulaire dont la base a plus de 20 mètres de largeur, tandis que son tronc droit et très-éfilé, s'élève à plus de 50 mètres, et se termine en flèche très-déliée, et presque toujours dirigée vers le pôle.

Son feuillage est fort menu, mais très rapproché et formant des masses serrées, impénétrables aux rayons du soleil et à la pluie même, pendant très-longtems. Il est perpétuellement d'une verdure foncée pendant l'hiver, douce, soyeuse et amie de l'œil au printems.

Ses fleurs sont des deux sexes sur le même arbre à des places différentes. Les mâles forment des houpes purpurines très-apparentes, que la verdure foncée sur laquelle elles sont posées fait ressortir d'une manière très-agréable. Lors de leur développement parfait elles laissent échapper un pollen d'un beau jaune qui couvre la terre du voisinage, et est inflammable comme le soufre.

Son fruit qui est un cône d'une forme agréable, se distingue parfaitement de tous les autres fruits. Il renferme entre ses écailles un grand nombre de semences, seul moyen que la Nature a donné à cet arbre pour sa reproduction.

Ses semences offrent dans leur embrion, vu au microscope, des cèdres tout formés, dont on reconnaît toutes les parties, et auxquelles la croissance et le tems n'apportent que des différences de dimensions.

Le bois du Cèdre du Liban a la réputation d'être incorruptible; il est effectivement un des plus durables que nous connaissions. Sa couleur est d'un rouge pâle, agréable, et veiné pittoresquement autour des nœuds. L'odeur qu'il répand en brûlant approche de celle de l'encens.

Les anciens fesaient un grand usage du bois de Cèdre; ils lui confiaient les dépouilles des personnes qui leur

étaient chères; ils l'employaient dans leurs constructions navales et civiles, et sur-tout dans celles de leurs temples. Celui de Salomon en fut bâti.

Enfin, cet Arbre fut vénéré dans l'antiquité la plus reculée à cause de la propriété incorruptible de son bois, de sa longue durée, des hauts lieux qu'il habitait, et sur-tout à cause de la majesté de son port.

Il est peu d'Arbres plus propres que le Cèdre du Liban à devenir le symbole des Sciences; le lieu d'où il tire son origine a été le berceau des hommes et celui des hautes Sciences. Il a un port qui lui est propre et particulier, très-aisé à rendre en Sculpture, et sur-tout en Peinture. Ses jeunes branches, ornées des pompons de ses fleurs, peuvent former des couronnes qu'on ne confondra pas avec celles du Cyprès, et encore moins avec celles du Myrte, du Lierre, du Laurier, du Chéne et de la Vigne; ses branches, étagées depuis le bas jusqu'en haut, dont chacune forme de vastes tapis, offrent pour ainsi dire, l'image d'un Parnasse où les Génies de toutes les parties de la Science peuvent trouver des abris et des lieux de repos, tandis que le Génie créateur occupera la cime et se balancera dans le ciel. Enfin, cet Arbre a déjà reçu de l'antiquité la plus reculée, un caractère de célébrité qu'il serait difficile d'imprimer à un autre, et qu'on peut appliquer au symbole des Sciences.

Le Platane d'Orient.

Cet Arbre originaire de l'Asie, fut transporté de Grèce à Rome par les Romains, lors de leurs conquêtes. Il se multiplia bientôt dans différentes parties de l'Italie, ensuite il fut planté dans les Gaules, et de proche en proche, il s'est multiplié jusque dans les parties Nord de la France, où il est naturalisé.

Il a résisté à nos hyvers les plus rudes et les plus désastreux sans éprouver d'altération sensible.

Les terrains riches et fertiles, voisins des eaux, lui plaisent davantage. Il ne redoute pas les plus grandes

chaleurs de notre climat, lorsque ses racines ont une humidité favorable. Il a la faculté de croître isolé ; ce que ne partagent pas beaucoup d'autres arbres.

Sa vitalité est calculée entre 3 et 500 ans, son tronc acquiert jusqu'à 2 mètres et demi de diamètre. Il s'élève droit et sans se diviser jusqu'à la hauteur de quarante-cinq mètres. Ses branches placées sans ordre régulier le long de la tige, s'allongent et se ramifient en une multitude de rameaux, et garnissent toute la circonférence de l'arbre à plus de six mètres de distance, dans le bas elles s'étendent horizontalement et dans le haut elles décrivent un angle aigu avec le tronc. Cet ensemble forme une pyramide presque arrondie par son sommet. Elle a un caractère distingué et pittoresque. L'écorce de cet arbre offre une singularité remarquable ; elle est mince, coriace, et tombe successivement par grandes plaques, de manière que le tronc et les plus grosses branches en sont dépouillés tous les deux ou trois ans. Celle qui remplace l'ancienne est lisse, propre, et d'un verd jaunâtre. Cette propriété n'est pas indifférente pour le climat de Paris, où l'écorce des arbres devient sombre et noire, et se couvre d'une multitude de lichens parasites qui vivent aux dépens des arbres.

Les feuilles de cet arbre sont larges, d'une consistance ferme et d'une forme grandiose. Elles sont rassemblées par paquets sur les branches, et disposées le long des rameaux. Leur verdure est tendre au printems, foncée pendant l'été, et jaunâtre à l'automne ; elles tombent l'hiver, et ne repoussent qu'assez tard au printems ; elles ont la propriété de n'être pas attaquées par les insectes, et de se conserver long-tems dans leur forme naturelle après qu'elles ont été séparées des branches.

Les fleurs du Platane oriental, sans être fort apparentes, offrent une configuration particulière. Elles sont de deux sexes sur le même arbre, et forment des boules sphériques disposées en chapelets à l'extrémité des rameaux. Les fruits qui succèdent aux fleurs femelles,

ont la même configuration, et deviennent de la grosseur d'une noix. Ils restent sur les arbres jusqu'après l'hiver, et ne peuvent nuire en tombant, parce qu'ils se divisent en une multitude de parties que le vent transporte au loin.

Son bois est d'un grain fin, serré et ferme, sans être cependant dans la classe des bois durs. Il est propre à faire des lambris, des meubles, et même à être sculpté. Les Grecs en formaient des pirogues construites d'un seul tronc d'arbre, à la manière des Canadiens et des habitans des îles de la mer du Sud.

Les Poëtes de l'antiquité ont chanté le Platane oriental, la beauté de son port, l'épaisseur et la fraîcheur de son ombrage. On en plantait dans les lieux où la jeunesse prenait l'exercice de la danse, et où les Artistes se rassemblaient pour s'entretenir des progrès des Beaux-Arts. Enfin on cultivait ce bel arbre dans le voisinage des grands édifices, et près les temples des Divinités.

Il est plusieurs autres arbres qui ont tenu un instant notre choix en suspens : tels que l'*Aylanthe* du Japon, le *Chêne rouge* américain, le *Cerris*, le *Pin-Blanc* d'Amérique, le *Laricio* de Corse, le *Hêtre*, le *Chataînier*, le *Mélèse* d'Europe, le *Tulipier* de Virginie, et le *Sassafras* des Illinois. Mais après avoir examiné avec attention leurs qualités, leur port, la durée de leur vie, leur histoire, leur degré de naturalisation et enfin leur faculté de croître à la place qui leur est destinée, nous nous sommes fixés au choix du Cèdre du Liban et du Platane d'Orient ; nous vous les proposons donc, Citoyen Ministre, le premier pour servir de symbole aux Sciences, et le deuxième pour devenir celui des Arts.

Mais quoique ces deux arbres ne soient pas délicats, il est cependant des précautions à prendre lors de leur plantation, qui doivent assurer leur reprise, et contribuer à leur état de vigueur et de prospérité croissante. Elles se réduisent à deux principales : la préparation

du terrain où doivent être plantés les arbres et le choix des individus les plus propres à être plantés.

Quoique le Cèdre du Liban croisse naturellement sur les pentes des hautes montagnes et parmi les rochers, il prospère très-bien dans les plaines et dans les terrains fertiles. Ceux qu'a plantés Duhamel à Denainvillier, ceux du jardin Marbeuf à la grille de Chaillot, et plusieurs autres qui existent à Paris, à Trianon, et dans les environs de Paris, en offrent des exemples. Mais il est cependant de fait que les Cèdres plantés dans les lieux bas et dans les terrains forts et argilleux, qui recèlent et conservent pendant long-tems l'humidité, sont plus susceptibles d'être attaqués par les fortes gelées que ceux qui sont plantés sur des pentes.

D'après cela nous croyons qu'il conviendrait de donner au terrain destiné à la plantation du Cèdre, une forme cônique, peu sensible, mais cependant suffisante pour empêcher les eaux de stagner à son pied. Les grosses racines de cet arbre s'étendent sous terre à une profondeur souvent moindre d'un décimètre, et elles s'éloignent du tronc à la distance de plus de dix mètres, dans toute sa circonférence; elles sont garnies, sur-tout vers leurs extrémités, d'un chevelu délié très-abondant, et qui forme un réseau presque à la surface de la terre. D'après cette disposition des racines et leur nature, il est aisé de concevoir que le terrain qui leur convient le mieux, doit être meuble, perméable aux racines, aux impressions de l'air, aux pluies, et avoir cependant un degré de solidité tel que les vents qui ont une grande prise sur la vaste étendue de cet arbre, ne puissent le renverser. Un sable limoneux, un peu gras, tel que celui que les eaux déposent sur les bords des fleuves, nous paraît devoir remplir toutes les qualités nécessaires.

Quant au choix de l'arbre destiné à être planté, il doit être jeune, droit, vigoureux, et avoir sa flèche dans toute son intégrité. Avant de le déplanter du lieu où il se rencontrera, on aura soin de marquer, par

une

une ligne sur son tronc, le côté qui regarde le Midi, afin de pouvoir l'orienter, lors de sa transplantation, aux mêmes points cardinaux où il a crû. Il n'est pas nécessaire de dire qu'il ne faut pas couper de branches à cet arbre, et qu'il convient de l'enlever avec la plus grande quantité de ses racines qu'il sera possible : si le sujet est fort, et qu'il ait 5 à 6 mètres d'élévation, il n'est peut-être qu'un seul moyen d'assurer sa transplantation ; c'est de l'encaisser sur place. Pour cet effet on le cernera par une tranchée circulaire à un mètre et demi ou même deux mètres du tronc, et à la profondeur d'un mètre un quart. On fixera la terre des racines par une haie de planches assujetties par des cercles de fer, en manière de cuvier. Cette première opération faite, on procédera à séparer la motte de l'arbre de la masse de terre, en creusant en dessous et soutenant les terres par des madriers qu'on assujettira à fur et mesure au corps de la caisse. Etant séparé de la terre environnante, on enlèvera l'arbre, et on le transportera à sa destination. Descendu dans le creux qui lui aura été préparé, on coupera les cercles qui unissent les planches de sa caisse, et on les enlèvera successivement.

Une fois planté, le point essentiel à la reprise de l'arbre, est d'empêcher que les vents ne l'agitent. Quatre tuteurs placés à égale distance, fixés par des traverses auxquelles la tige sera attachée dans trois points de sa hauteur, rempliront parfaitement cet objet.

On pourra procéder à la transplantation du Cèdre, jusqu'à la fin du mois prochain ; plus tard il serait trop en sève pour espérer un succès complet. Il existait plusieurs Cèdres du Liban dans le jardin de la maison Cossé, il y a cinq ans ; peut-être trouverait-on parmi eux l'individu nécessaire à la plantation projetée.

La plantation du Platane exige infiniment moins de précautions ; elle rentre dans la classe de celle des arbres qui se dépouillent de leurs feuilles, et qui se pratique journellement. On observera seulement que cet

arbre, croissant habituellement dans des terrains de bonne nature et un peu frais, il convient de disposer le terrain d'une manière directement opposée à celle qui a été indiquée pour le Cèdre. Au lieu de donner à la surface du sol une forme convexe, il faut au contraire lui donner une forme concave, pour attirer les eaux pluviales autour des racines, et les y conserver le plus long-tems possible.

D'ailleurs on doit choisir un sujet jeune, bien droit, vigoureux, l'enlever avec le plus de racines qu'il sera possible, ménager ses branches latérales, et respecter sa flèche.

On pourrait le planter dès ce moment, et il sera encore tems d'y procéder dans douze ou quinze jours si le froid continue.

On en trouvera un grand nombre d'individus dans les pepinières nationales. DESFONTAINES, THOUIN.

Lettre du C. ANDRIEUX au C. FRANÇOIS-DE-NEUFCHATEAU.

Mon cher Confrère, vous avez demandé aux Savans de vous indiquer deux arbres à consacrer, l'un aux Sciences exactes, l'autre aux Lettres et aux Arts d'imagination et de goût.

Il y a dans Phèdre une jolie petite fable sous le titre des *Arbres choisis par les Dieux*. Jupiter prend le Chêne, Vénus le Myrthe ; Cybèle donne la préférence au Pin, Hercule au Peuplier. Minerve s'étonne de ce qu'ils choisissent des arbres dont les fruits ne servent à rien :

Lors Jupiter : Voulez-vous qu'on soupçonne
Des immortels de tenir au produit ?
Je ne vends point ma faveur ; je la donne.
— On applaudit. Pour moi, reprend Pallas,
C'est au fruit seul que je suis attentive ;
J'aime l'utile, et ne m'en défends pas ;
Et je choisis l'olivier, pour l'olive.

D'où l'auteur tire cette morale, que l'utile est ce qu'on doit rechercher avant tout. *Nisi utile est quod facimus*,

stulta est gloria. C'est une maxime dont il paraît, à tout ce que vous faites, que vous êtes bien pénétré.

Il me semble qu'on devrait consacrer aux Sciences exactes un arbre dont les fleurs seraient peu apparentes, le feuillage sérieux, mais qui donnerait des fruits nourrissans et sains ; et par opposition, qu'il faudrait dédier aux Beaux-Arts un arbre remarquable par un verd feuillage, par des fleurs brillantes et d'une agréable odeur, mais dont les fruits seraient moins abondans.

Il y a une difficulté à vaincre, qui résulte de l'étendue du territoire français ; tel arbre (l'oranger, le grenadier, par exemple) n'est pas au nord de la république ce qu'il est au midi ; et cependant il faudrait que cette dédicace, cette consécration fût adoptée par toute la France. Sans doute, votre intention n'est pas qu'elle ne soit que pour Paris, et pour la porte du Palais-National des Sciences et des Arts.

Il faut aussi que les noms des arbres qu'on adoptera soient sonores, harmonieux ; cette condition est plus importante qu'elle ne le paraît. Des noms barbares, difficiles à prononcer, n'entreront point dans les vers, dans les hymnes, dans les chansons, dans le discours soutenu ; ils circuleront même difficilement dans la conversation familière, ou bien ils y seront tournés en ridicule.

Je sais qu'on vous propose pour les Sciences *le Cèdre*, à la bonne heure ; il ne donne cependant que des fruits inutiles ; mais son bois est fort employé ; il a même passé pour immortel ; les anciens en fesaient leurs tablettes ; le nom en est beau et sonore.

Mais aux Lettres et aux Arts, on veut dédier le *Platane!....* oh, qu'on s'en garde bien ! le nom seul doit lui donner l'exclusion. On propose aussi le *Tulipier de Virginie !......* c'est un très-bel arbre ; mais il est peu connu ; mais il est et sera encore long-tems rare ; mais son nom de *Tulipier* ou de *Liriodendron* irait fort fort mal en vers.

Que ne prend-on tout simplement l'*Acacia* ou le

Cytise, dont les fleurs en grappes jaunes ressemblent à celles de l'acacia ! Virgile l'a appelé

Florentem Cytisum.

Et l'aimable *Lilas* ne conviendrait-il pas encore ?

J'aurais pensé aux Roses, si les Roses n'appartenaient de droit aux amours.

Savez-vous quelles productions de la Nature conviendraient le mieux à cette double dédicace ? L'*épi de blé* qui nourrit l'homme, devrait, à cause de son utilité, être consacré aux Sciences; et *la Vigne* qui le réjouit, qui l'échauffe, qui lui rend la vie agréable, irait fort bien, je pense, aux Arts d'imagination.

Mais vous voulez deux arbres.

Les Savans prennent le *Cèdre ;* donnez aux Poëtes, aux Artistes, l'*Acacia*, le *Cytise*, le *Lilas*, ou même le *Tilleul*, qui est aimable, d'un verd doux, et dont la fleur répand un parfum agréable. Mais pour Dieu, point de *Platane !....*

Ou bien ne pourrait-on pas changer le nom du *Tulipier* ou *Liriodendron*, et l'appeler, par exemple, le *Lyris ?* Ni l'arbre ni son nom n'étant presque connus en France, il n'y a pas le moindre inconvénient à lui donner le nom qu'on voudra; s'il est sonore et facile à retenir, il sera aisément adopté par le grand nombre. Je suis pour le *Liris*. Les Botanistes voudront conserver la dénomination *linnéenne ;* mais nous autres, vulgaire, nous pouvons en créer et en accréditer une différente, sauf les droits de la science. Ce que nous appellons ordinairement *la giroflée*, n'est-il pas le *chairanthus* des Botanistes? Voilà un bel *œillet*, dit une femme; elle ne dit pas voilà un beau *dianthus caryophyllus*, *etc.* Il y a mille exemples semblables. Disons donc le *Liris*. Cet avis est peut-être le meilleur.

Excusez mon bavardage. Ces observations me paraissent justes, et pourraient servir pour l'objet dont vous avez désiré qu'on s'occupât. Je vous les adresse et vous prie d'agréer les assurances de mon inviolable attachement.

PHILOSOPHIE.

Lettre sur un passage de la Décade Philosophique, et en général sur la Perfectibilité de l'esprit humain.

Citoyens,

Depuis la fondation de votre Journal, je suis un de ses lecteurs les plus assidus, et sa gloire m'est chère : c'est donc avec une satisfaction véritable que j'ai lu dans votre Numéro du 10 Germinal courant, le désaveu de quelques propositions un peu mal sonnantes, contenues dans le Numéro précédent, article *Affaires de l'Intérieur*. Mon sentiment à cette lecture, a été celui qu'on éprouve en recevant de bonnes nouvelles d'un ami, des nouvelles qui nous apprennent que cet ami qu'on craignait de voir tomber malade se porte bien.

La Décade Philosophique doit en effet continuer à mériter son titre : il ne lui est pas permis d'avoir rien de commun avec les défenseurs officieux des préjugés ; et il serait par trop affligeant de voir les patriotes tirer ainsi sur leurs meilleures troupes ; de voir des hommes raisonnables et moraux se mettre en état de guerre avec ceux dont tous les efforts tendent à rattacher aux lois immédiates de la Nature, les principes trop long-tems incertains ou mal étayés de la morale et de la raison.

Selon ces derniers, c'est uniquement lorsque les *habitudes du bon sens* auront pris racine dans toutes les classes de la société, que la liberté, la paix et le bonheur se trouveront véritablement établis sur des bases solides ; que la vertu dont les hommes irréfléchis se font une image sévère, sera prise enfin pour ce qu'elle est, pour le moyen d'être heureux. Ces mêmes hommes ajoutent qu'un jour viendra où les avantages attachés pour l'homme aux habitudes de la vertu, seront si bien démontrés, qu'on se moquera du méchant comme d'un

sot, toutes les fois qu'on ne jugera pas nécessaire de l'enchaîner comme un furieux.

Il n'y a, ce me semble, pas grand mal à tout cela: je vous avouerai même que j'y trouve un utile sentiment de confiance dans la solidité des motifs dont l'intérêt particulier appuie la morale, sentiment qui me semble devoir être partagé par tous ceux qui croient à la vertu, sans avoir besoin de croire à l'enfer.

Au reste, cette doctrine de la Perfectibilité du genre humain, sous les rapports de la raison et sous ceux de la morale, est bien loin d'être nouvelle. Quelques Philosophes modernes, tels que Bacon, Buffon, Price, Smith, Priestley, Turgot, Condorcet, ont regardé cette perfectibilité comme indéfinie, c'est-à-dire, comme une de ces quantités dont le calcul se rapproche incessamment, sans jamais les atteindre : mais dans tous les tems on l'a reconnue ou sentie; elle a servi de base ou d'encouragement à tous les travaux du génie, aux tentatives sur le meilleur mode d'éducation, aux recherches sur les meilleures formes de Gouvernement; et les efforts des investigateurs de la vérité, des moralistes, des législateurs, ont toujours été fondés sur cette croyance que l'homme est perfectible; qu'il l'est, pris individuellement; qu'il l'est sur-tout, considéré collectivement ou en corps de nation. Sans cette donnée, en effet, les changemens continuels que l'histoire nous présente, les révolutions des empires, la barbarie et la civilisation, l'ignorance et les progrès de l'esprit, le mal et le bien, tout deviendrait également inexplicable.

Non, l'espoir de perfectionner l'homme, de le rendre plus sensé, meilleur, plus heureux, n'est point chimérique. Cet espoir que confirment tous les faits bien vus, ne peut être écarté que par une philosophie bornée et chagrine, par une expérience incomplète et resserrée dans quelques détails. Il ne fut pas seulement le mobile et le flambeau des sages et des savans de l'antiquité; il fut encore le guide secret et l'ame des efforts de ces génies brillans qui la couvrirent de gloire par les

Arts. Dans ces belles époques de la Grèce, les Poëtes, les Musiciens, les Peintres, les Sculpteurs passaient leur vie avec les Philosophes : ils ne se bornaient pas à puiser dans leurs conversations des vues propres à diriger le talent ; ils s'y nourrissaient encore des modèles du beau moral, par l'étude plus approfondie des passions ; ils aspiraient à donner eux-mêmes des leçons utiles aux hommes, à fortifier l'empire des vertus, en prêtant à la vérité le charme du sentiment, et l'associant aux émotions puissantes qui maitrisent les imaginations et les cœurs. Et c'est ainsi que les Arts sont véritablement divins ; car le génie s'honore lui-même bien plus encore par le but, que par l'éclat de ses travaux.

Dans tout cela, Citoyens, il n'y a rien qui ne soit très-familier *à votre confrère des Affaires de l'Intérieur*. Mais peut-être partage-t-il l'erreur de quelques personnes, qui du reste semblent s'être arrangées pour ne pas en revenir : il croit peut-être que la Philosophie moderne cherche au contraire à dessécher l'ame, à glacer tout enthousiasme, et que les amis de la raison ne sont que les ennemis de ce qu'il y a de plus sublime dans la nature humaine. Si telle est sa manière de les juger, il ne les connaît pas.

Une autre erreur dans laquelle ces mêmes personnes ne paraissent pas moins se complaire, c'est la supposition que cette philosophie s'exerce sur des objets, et discute des questions absolument inintelligibles ou frivoles : et là dessus vous observez avec grande raison, que ce qu'on nomme encore aujourd'hui Métaphysique, n'a point de rapport avec ce qui portait autrefois le même nom. En vain veut-on chercher à confondre deux choses si différentes : ni le but que les disciples de Locke et de Condillac se proposent, ni l'instrument dont ils se servent, ni la manière d'employer cet instrument, ne peuvent les rapprocher, à aucun égard, de ces anciens scholastiques dont ils ont au contraire rendu l'absurdité plus palpable, en remontant à la source immédiate de toutes leurs erreurs.

Si l'on commence à ne plus prendre des abstractions pour des êtres réels, à bannir les vaines subtilités de toutes les discussions, à discerner les objets susceptibles d'être soumis à nos recherches, de ceux qui ne le sont pas; si en déterminant avec plus d'exactitude le sens de tant de mots vagues, tels que *le tems*, *l'éternité*, *l'infini*, *la substance*, *l'espace*, etc., nous paraissons enfin débarassés pour toujours des interminables et ténébreuses disputes dont ils étaient le sujet depuis plus de deux mille ans, à qui donc en est-on redevable? N'est-ce point à ces mêmes hommes qu'on accuse de se nourrir d'idées creuses, de subtilités, d'abstractions?

Permettez-moi, Citoyens, d'ajouter ici quelques réflexions qui ne sont que le développement des vôtres; mais qui me semblent nécessaires pour achever d'éclaircir un sujet qu'on a plus d'une fois embrouillé bien à plaisir.

Depuis Locke, Helvétius et Condillac, la Métaphysique n'est que la connaissance des procédés de l'esprit humain, l'énoncé des règles que l'homme doit suivre dans la recherche de la vérité, soit que cette recherche porte sur nous-même, soit qu'elle ait pour objet les êtres ou les corps extérieurs avec lesquels nous pouvons avoir des rapports. Elle s'applique également aux Sciences physiques, aux Sciences morales, et aux Arts: on peut en développer les principes et les appuyer d'exemples, dans le laboratoire d'un Chimiste, ou même dans l'atelier du plus simple artisan, comme dans la seconde classe de l'Institut ou dans les écoles de Logique, de Grammaire et de Législation. Si elle enseigne au Philosophe l'art général d'observer ou d'*expérimenter*, elle démontre à chaque ouvrier, en quoi consiste l'art particulier qu'il professe, pourquoi les matériaux sur lesquels il s'exerce, et l'objet qu'il se propose étant une fois reconnus, les organes de l'homme, ou les autres instrumens de l'Art doivent être mis en usage d'après certaines règles ou procédés, et les procédés ainsi que

les instrumens eux-mêmes perfectionnés suivant une certaine direction. La vraie Métaphysique est en un mot la *Science des méthodes ;* méthodes qu'elle fonde sur la connaissance des facultés de l'homme, et qu'elle approprie à la nature des différens objets.

Or, si le perfectionnement des idées dépend de celui de l'instruction, le perfectionnement de l'instruction dépend à son tour de celui des méthodes. Ce sont les méthodes qui nous apprennent à classer les objets de nos recherches, à les disposer dans la place et sous le point de vue le plus favorable à leur analyse ; ce sont elles qui nous apprennent à réduire et mettre en ordre nos idées; c'est d'elles seules en un mot que nous devons attendre de bons livres élémentaires, dans toutes les parties des Sciences et des Arts.

Pour peu qu'on ait quelqu'idée de l'enseignement, et qu'on ait réfléchi sur les circonstances qui peuvent rendre l'instruction plus ou moins profitable, en abréger ou en prolonger encore les lenteurs, on sait que le défaut de bons livres élémentaires et l'emploi des méthodes vicieuses, sont les causes principales de ces difficultés sans nombre qui rebutent si souvent les jeunes élèves: de-là vient également que ceux même qui s'instruisent le font si mal presque par-tout, et que la plûpart du tems cette instruction imparfaite, bien loin de fortifier et de régler l'esprit, l'énerve et lui fait prendre de mauvaises habitudes qui durent toute la vie, ou dont il ne vient à bout de se débarrasser que par les plus grands efforts.

Car l'emploi des bons livres élémentaires, ainsi que celui des bons procédés d'enseignement que ces livres indiquent et perfectionnent de jour en jour, n'est pas seulement de procurer une grande économie du trésor le plus précieux, de ce tems qui s'envole pour nous avec tant de rapidité : ces deux circonstances ont un autre effet plus important encore peut-être : elles mettent et retiennent l'esprit dans une route sûre ; elles l'exercent et lui donnent des allures plus fermes ; elles

l'habituent à ne rien concevoir à demi, à ne rien admettre d'incertain, à ramener chaque idée à son énonciation la plus précise; enfin à pressentir en quelque sorte, dans tous les cas, quel est le point où la vérité se trouve, quels sont les moyens de l'y rendre sensible à tous les yeux : d'où il est aisé de voir que l'influence d'une bonne forme d'instruction ne se borne pas aux objets que le jeune élève étudie maintenant, mais qu'elle s'étend encore à tous ceux dont il s'occupera dans la suite, et que l'enseignement bien méthodique d'un seul, même du plus simple de ces objets, peut suffire quelquefois pour donner à l'esprit une trempe qui le rend, pour ainsi dire, impénétrable à l'erreur.

C'est sur-tout pour la classe indigente que l'instruction a besoin d'être simple, nette et facile; pour cette classe qui, sans cesse détournée de la réflexion par les besoins les plus pressans de la vie, ne la porte guères ordinairement que sur leurs objets les plus directs; qui n'a que peu de tems à donner à la culture de l'esprit; qui, même, se trouve encore privée de la ressource qu'offre incessamment à d'autres classes l'habitude d'un langage plus épuré, source d'idées plus saines et plus justes. Et cependant sans un certain degré d'instruction, particulièrement sans une certaine direction donnée aux idées dans cette classe intéressante, en vain se flatterait-on de la rendre solidement heureuse, de lui faire prendre des habitudes sensées et morales; et comme, malheureusement, elle est encore la plus nombreuse dans tous les Etats civilisés, ce n'est pas seulement le bonheur individuel de ceux qui la composent, c'est aussi la tranquillité publique qui dépend de l'instruction qu'on lui donne, et plus encore de la manière dont on lui donne cette même instruction.

On l'a dit souvent, mais il ne faut pas se lasser de le redire : si tous les Gouvernemens ont un grand intérêt à cultiver et à développer le bon sens de la classe pauvre et manouvrière, cet interêt est infiniment plus grand pour les Gouvernemens républicains, sur-tout pour ceux

où les pouvoirs représentent véritablement la nation. Dans ces Gouvernemens, en effet, il ne suffit pas que la masse du peuple ait assez de connaissances pour se choisir des délégués éclairés et vertueux, pour apprécier leur conduite, pour placer ceux qu'elle a reconnus dignes de sa confiance, dans les postes qui leur conviennent le mieux, toutes choses qui ne laissent pourtant pas de demander beaucoup de jugement et même de combinaisons : il faut encore que cette masse ait assez de sagesse et des notions assez justes de ses droits, pour savoir être tout ensemble tranquille et libre ; pour éviter, d'une part, de se livrer à ces conseillers perfides qui ne lui parlent de ses droits que dans la vue de l'agiter ; et pour n'être jamais de l'autre, conduite par l'appât d'une paix trompeuse, à sacrifier ses droits et sa liberté. Le Gouvernement représentatif est le meilleur de tous, parce qu'il est fondé sur l'opinion, parce qu'il en tire sa force : mais il faut que l'opinion soit bonne, c'est-à-dire que le peuple ait assez de jugement pour que l'opinion des hommes éclairés y devienne bientôt celle du corps entier de la nation.

Mais d'ailleurs, par-tout où la grande masse est sans instruction, l'égalité n'existe véritablement point : on a beau la proclamer dans toutes les lois, la consacrer dans toutes les formes sociales, elle ne saurait passer alors ni dans les habitudes, ni même dans les sentimens : l'ignorance perpétue la misère et la dépendance du pauvre ; elle établit entre lui et les autres hommes, des rapports d'abaissement et de domination que les lois les plus sages d'ailleurs sont impuissantes à faire disparaître. Voilà ce qui n'a été bien connu que des Philosophes modernes, les seuls qui aient fait une véritable science de la liberté. Ils nous ont appris que la liberté pouvait bien quelquefois être produite par un instinct heureux des nations ; mais qu'elle ne saurait être conservée et perfectionnée que par les lumières : ils ont fait voir qu'un état de troubles, ou de grandes calamités publiques, pouvait bien faire règner momen-

tanément et violemment l'égalité; mais qu'elle ne peut être réelle et durable que chez un peuple où les connaissances utiles cessant d'être concentrées dans quelques individus, deviennent par degrés le partage de tous. Aussi ces mêmes Philosophes ont-ils regardé comme l'un des premiers devoirs du Législateur, celui de multiplier par-tout, et de co-ordonner avec sagesse les moyens d'instruction.

Mais vous allez me dire que nous voilà bien loin, et de la doctrine du progrès de l'espèce humaine, et de la philosophie analytique, et de ses méthodes? Non, ce n'est pas vous qui le direz; et la censure de ceux qui jugent autrement que vous, ne me paraît pas assez redoutable pour me faire supprimer quelques autres remarques qui s'offrent encore à mon esprit, et que le sujet me paraît fournir naturellement.

Ce n'est pas tout, pour être libre de préjugés, que de ne plus croire à l'infaillibilité du Pape, aux distinctions de la naissance, à l'autorité divine des rois. Ces folies une fois détruites, il en reste beaucoup d'autres qui fermentent encore d'une manière non moins funeste, et qui peuvent dénaturer l'influence des vérités les plus pures, jusqu'au point de leur faire produire un grand nombre des mauvais effets de l'erreur; il en est même qui dépendent uniquement de la manière vicieuse dont ces vérités entrent dans les esprits : et de là vient, par parenthèse, qu'elles perdent souvent une grande partie de leur autorité auprès de certaines gens qui voient assez juste, mais qui ne savent embrasser qu'un point et qu'un moment. Tous ces préjugés quelconques, la raison doit aspirer à les faire disparaître l'un après l'autre; et suivant les Philosophes qui osent porter leurs regards dans l'avenir, ce grand ouvrage ne sera jamais assez complet; on n'aura jamais assez perfectionné les notions qui servent de base à nos jugemens, et les jugemens qui sont la véritable source de nos déterminations. En un mot, ils pensent qu'on n'arrivera jamais au terme où il ne resterait plus rien à faire, soit pour étendre et multi-

plier nos jouissances (1), soit pour en perfectionner les moyens. Et j'observe encore en passant, que l'épithète dérisoire de *docteurs*, ne fut jamais plus mal appliquée qu'à des hommes qui voient dans la science actuelle, un simple échelon pour arriver à la science future; et qui bien loin de se prévaloir de leurs idées, ne font pas difficulté de reconnaître que leur principal mérite est de pouvoir nous conduire plus loin.

Vous n'avez point oublié, Citoyens, et vous avez rappelé à votre confrère, que les disciples actuels de cette école ont été les premiers à faire sentir l'utilité des institutions qui parlent au cœur, de ces institutions qui produisirent chez les anciens de si admirables effets, en donnant à l'autorité de la morale et des lois l'appui du sentiment et de l'imagination. Une Philosophie fondée sur la connaissance des facultés de l'homme, et qui ramène aux sensations, tout le système des idées et des affections morales, pouvait-elle en effet dédaigner ce ressort puissant de l'enthousiasme, qui, si l'on peut s'exprimer ainsi, n'est lui-même qu'une sorte de sensation plus sublime et plus sympathique? N'est-ce pas cette même Philosophie qu'on s'efforce de nous peindre comme froide, subtile et raisonneuse, à laquelle on doit les analyses les plus justes et les appréciations les mieux senties, des moyens que les arts d'imitation doivent employer pour émouvoir? N'est-il pas constant que depuis Aristote jusqu'à Gravina, Beccaria, Smith et Diderot, ce qu'on a dit de mieux sur l'Eloquence, la Poésie, la Musique et les arts du Dessin, l'a été, non par ceux qui se bornent à pratiquer ces Arts avec talent, mais par des hommes réfléchis qui aiment à se rendre compte de toutes leurs impressions, et qui dans l'étude de la nature humaine, cherchent à démêler la source de tous les phénomènes qu'elle offre à nos regards? Si je ne me suis pas trompé dans mes conjec-

(1) Car en dernière analyse, tel est le vrai but de tous les travaux de l'esprit, de toutes les inventions des Arts.

tures sur l'auteur de l'article auquel vous avez répondu, cet aimable poëte dont les vers respirent également le bon sens et l'élégance, n'a-t-il pas lui-même quelque obligation à l'esprit philosophique du siècle? Et ses succès ne sont-ils pas dûs en grande partie à l'empreinte de ce même esprit qu'on retrouve dans son patriotisme et dans son talent?

Il voudra bien me permettre encore d'ajouter en terminant cette lettre, qu'il serait assez difficile de motiver une agression hostile contre ces hommes qui rapportent tout à la raison et pensent qu'elle peut être sans cesse perfectionnée. Assurément il n'y a point de gens d'un commerce plus facile et plus commode. Convaincus que les méchans ne sont que de mauvais raisonneurs, et les mauvais raisonneurs que des gens malheureusement organisés ou mal élevés, leur indulgence ne peut jamais se démentir. Au milieu de ces images de perfection, de ces éternels modèles qu'ils aiment à contempler incessamment, quels succès, quelle gloire leur paraîtraient valoir la peine d'être enviés ou contestés? Ils ne laissent pas seulement s'agiter en paix autour d'eux les petites prétentions: ils font plus; ils les voient avec une sorte de complaisance, les considérant comme les mobiles d'utiles travaux. Dans leurs espérances touchant l'amélioration graduelle des idées, bien loin d'attacher de l'importance à leur propres efforts, ces espérances leur font au contraire trouver un bonheur véritable à se voir surpasser: et leur doctrine elle-même place les jouissances les plus vives de leur amour-propre, dans les triomphes des hommes qui font mieux et qui vont plus loin. Enfin, comme eux seuls, peut-être, savent bien sentir que tous les travaux quels qu'ils soient, des Sciences, des Lettres ou des Arts, accélèrent la marche des esprits et concourent à nous rapprocher du but, eux seuls ont toujours un tribut d'estime et de reconnaissance à payer à chacun de ces travaux; et les genres même qu'une raison bornée dédaigne quelquefois comme entièrement frivoles, sont encore à

leurs yeux les utiles auxiliaires de ceux que leur importance et leur sublimité font admirer le plus. Cette manière d'être et de juger, n'est pas seulement la plus philosophique et la plus juste : elle est encore, je le répète, la plus commode et la plus rassurante pour les amour-propres. Quant à moi, je l'avoue franchement, c'est avec les hommes chez qui elle est devenue une véritable habitude, que j'aime à vivre et à converser : et voilà, Citoyens, ce qui vous vaut à vous-mêmes ces longues réflexions que je me borne à vous adresser par écrit, n'étant malheureusement pas à portée de faire mieux.

Salut fraternel et profonde estime.

* * *

A A. . . . départ. de la Seine, le 20 Germinal an VII.

LITTÉRATURE — MÉMOIRES.

Mémoires de Miss Bellamy, célèbre Actrice de Londres, traduits de l'anglais, 2 *volumes* in-8°. *A Paris, à la librairie rue André-des-Arts, n°.* 46. *An VII. Prix* 5 *francs, et franc de port pour les départemens*, 7 *francs.*

Ces mémoires ont excité la curiosité et obtenu même assez de faveur d'après leur titre et la circonstance de leur publication qui suit de près celle des Mémoires d'*Hypolite Clairon*. L'idée d'une conformité d'objet entre ces deux ouvrages s'est naturellement présentée, et elle a été positivement confirmée par un avis imprimé et très-répandu, où on lit : « Ces mémoires peuvent servir *dependant* à ceux que la Citoyenne *Clairon* vient de publier. » Quelques feuilles périodiques accréditées l'ont répété en termes équivalens.

Le hasard, ou plutôt l'à-propos de cette rencontre, a dû s'offrir comme une singularité piquante sous plus d'un rapport. Les nombreux amateurs de l'art de la dé-

clamation théâtrale se sont préparés à jouir du plaisir de la comparaison entre les principes, les raisonnemens, la méthode de l'une et l'autre actrice. Le goût des deux nations si divers, ou plutôt si opposé, dans presque toutes leurs habitudes, particulièrement dans toutes celles qui ont rapport à la scène, leur promettait d'avance des contrastes amusans ou instructifs. On pouvait même trouver, comme assez digne de remarque, qu'il y eût entre-elles, pour ainsi dire, un instinct de rivalité tel qu'elles se devinassent en quelque sorte, pour avoir toujours à opposer l'une à l'autre dans tous les genres, une production analogue, d'où pussent naître sur tous les sujets, des débats d'opinions plus ou moins importans.

Voilà dans quelle attente et avec quelles dispositions on a dû s'empresser de rechercher et de lire les *Mémoires de Miss Bellamy, célèbre Actrice de Londres*. Mais passé le titre, plus de conformité. Assurément l'humble aveu par lequel, dès le début, l'auteur rend compte des motifs qu'elle a eus pour publier ses Mémoires, est suffisant pour éloigner toute idée de rapprochement avec ceux de la célèbre actrice de Paris. Il faut l'entendre elle-même.

« Autant pour céder à vos instances, ma chère Miss, que pour effacer, s'il est possible, les ombres que la calomnie a jetées sur mon caractère, *j'entreprends l'apologie de ma vie*. Ma conduite a été blâmable à beaucoup d'égards; mais je n'en éprouve pas moins le désir qui s'élève même dans le sein des criminels, de chercher à me disculper des torts qu'on me reproche injustement. »

Hypolite Clairon rend compte aussi, en commençant ses Mémoires, de l'objet qu'elle s'y propose; et voici comment elle s'exprime : « On veut que j'écrive *sur un* » *art* que j'ai long-tems professé. On croit que les ré» flexions que j'ai faites pour m'y rendre supportable, » pourraient être de quelque secours à ceux qui se des» tinent à courir la même carrière; que peut-être le

public,

» public, ou du moins les amateurs du spectacle,
» verraient avec plaisir les routes que j'ai suivies pour
» parvenir à les émouvoir....... Sans aucun plan, et
» vraisemblablement sans aucune suite, mais sûrement
» sans prétention, *je vais tracer ce que je juge néces-*
» *saire à cet art*, beaucoup plus pénible et plus difficile
» qu'on ne croit. »

En exprimant aussi clairement des intentions si différentes, il eût été difficile que les deux auteurs se rencontrassent ; aussi cela ne leur arrive-t-il guère. Cependant l'actrice de Paris a de commun quelquefois avec celle de Londres, de parler de quelques circonstances de sa vie. Mais alors même elle en diffère autant par le fonds que par la manière dont elle s'exprime. La dignité de caractère et de conduite qui ne l'a jamais abandonnée, se retrouve dans tout ce qu'elle dit d'elle ; et déjà on a pu juger que ce ton ne sera pas celui que prendra Miss Bellamy. Mais, de sa part, point d'excursion hors de son sujet. On trouve éparses dans l'ouvrage quelques anecdotes de théâtre, comme se liant indispensablement à la vie d'une actrice, et rien sur l'art, objet essentiel des Mémoires de Clairon. N'ayant rien promis de semblable, on ne lui en fera point de reproche ; quoiqu'on puisse s'étonner de tant de réserve avec tant d'occasion d'en sortir. Mais ce n'est pas en s'y renfermant si scrupuleusement, qu'on donne *un pendant* à un ouvrage sur l'art de la déclamation théâtrale ; et ceux qui ont mis le public sur la voie de cette induction trompeuse, l'*avis* dont j'ai parlé, plus positif encore, et nos confrères les journalistes, qui sans doute l'ont adopté de confiance, pourraient bien ne pas paraître à tout le monde aussi irréprochables.

Rien non plus de merveilleux dans l'*à-propos* de la publication. L'apologie de la vie de Miss Bellamy, à coup sûr très-oubliée à Londres, où nous croyons que ses Mémoires ont paru il y a quinze ou vingt ans, aurait continué de demeurer inconnue à Paris, très-innocent de calomnie envers elle, si la célébrité des Mémoires

de Clairon n'eût fait naître sur ceux de Bellamy des idées de *spéculation*, dans le sens nouveau de ce mot (1).

Cependant, pour rendre justice après l'avoir faite, je m'empresse de dire que ces Mémoires peuvent être lus avec plaisir, et méritent beaucoup plus d'être recherchés que la plûpart des romans anglais dont on ne cesse pas de nous accabler impitoyablement. Il ne fallait pas les élever au rang d'ouvrage didactique en les comparant à ceux de Clairon. Comme eux, ils ne resteront pas parmi les monumens précieux à la Littérature et aux Arts (2); mais on peut, en passant, leur faire un accueil favorable, et on ne regrettera pas de leur avoir donné quelques momens.

Il est assez remarquable qu'autant il est dangereux de parler de soi dans le monde, autant on est bien reçu à écrire des mémoires dont on est l'unique objet. Un Ecrivain de la même nation que Miss Bellamy, l'historien Gibbon, en publiant les siens, a fort bien remarqué, que : « S'ils sont sincères, rarement on se » plaint des détails et de la prolixité des mémoires in» dividuels ; » et il ajoute assez plaisamment : « il n'y » a pas jusqu'à la pesanteur de Michel de Marolles, à » laquelle la fidelle représentation de l'homme et des » mœurs ne donne quelque prix. » Après cet exemple, on peut assez raisonnablement se flatter de faire accueillir les mémoires d'une actrice et de toute femme *sincère*.

---

(1) *Spéculer*, et tous les mots de la même famille, étaient il n'y a pas long-tems des termes de hautes Sciences. On ne les trouve employés que dans cette acception dans le Dictionnaire de l'Académie. Autrefois on ne *spéculait* que ou les astresles phénomènes de la nature ; aujourd'hui on spécule *sur* tout.

(2) Cette opinion qu'un peu d'envie et un reste d'esprit de parti ont vainement essayé d'atténuer, est parfaitement justifiée et établie dans l'analyse qui a été donnée de ces Mémoires, par un de nos collaborateurs, dans le Numéro 7, an VII, de ce Journal.

C'est en effet par ce caractère que ceux de Miss Bellamy attachent le lecteur. Ils ont un air de vérité qui persuade, et qui toujours entraîne facilement. De plus, sa vie est fertile en événemens qui leur donnent le genre de mérite et d'intérêt du roman, avec ce degré supérieur qu'ajoute la vérité. Du reste, si l'on y réfléchit bien, rien de plus romanesque que la vie même la plus ordinaire. Elle l'est plus que le roman proprement dit, et je ne conseillerais pas à un Ecrivain de la prendre rigoureusement pour modèle de ce genre de composition. Il y a des invraisemblances qui ne peuvent passer qu'à la faveur de la vérité ; et elles se succèdent dans la vie avec une bizarrerie et une inconséquence qu'il serait le plus souvent trop hardi de transporter dans un ouvrage d'imagination.

Les circonstances de la vie de Miss Bellamy étaient faites plus que tout autres pour amener de pareils résultats. Son roman a commencé avec son existence. Une naissance équivoque, qui lui a donné pour père véritable un grand Seigneur qui l'a reconnue à demi, et pour père apparent un Capitaine de vaisseau marchand, qui n'a pu s'y tromper et n'a pas voulu l'être ; l'état qu'elle a embrassé, celui du théâtre, toujours fertile en événemens extraordinaires ; les liaisons d'amour ou d'arrangement qu'elle a eues, qui ont eu la plupart l'apparence, et jamais la réalité du mariage ; sa position équivoque dans le monde, résultat de toutes ces contradictions ; le contraste de la grande opulence et celui de l'excessive misère ; du séjour des palais avec celui des prisons : voilà de quoi se compose sa vie, et l'on peut juger par ce seul exposé, qu'elle a tout ce qu'il faut pour plaire par la variété, et intéresser par les incidens.

Son caractère, tel qu'il paraît qu'elle l'a représenté avec fidélité, a toute l'analogie convenable avec les circonstances d'une vie agitée. Il est composé de qualités et de défauts. Imprévoyante, généreuse, violente, bonne, capricieuse ; elle a des torts, des faiblesses, et jamais

de bassesse et des vices. Je ne multiplierai point les citations, que le style très-négligé de la traduction rendrait peu agréables au lecteur. Cependant, pour lui donner une idée des contrastes dont j'ai parlé, je lui représenterai Miss Bellamy, d'après elle-même, d'abord dans tout l'éclat du bonheur, et réduite ensuite au dernier degré du désespoir et de l'abandon.

Après avoir raconté qu'une représentation donnée à son bénéfice, ainsi qu'il est d'usage en Angleterre d'en accorder aux acteurs, lui avait valu au-delà de onze cents livres sterling ; elle continue ainsi : « Je recevais les tributs du public, comme une maîtresse reçoit les myrtes de son amant. Pendant quelque tems c'était moi qui donnait le ton de la mode aux gens de distinction. Les femmes se fesaient un point essentiel de me consulter sur leurs habits d'appareil ou de fantaisie. Je moissonnais en outre des plaisirs plus solides, une gloire plus durable ; je m'entourais des Doddington, des Littleton, des Williams, des *Malles* (1), de tous les Aristophanes et de tous les beaux esprits du siècle ; et ce qu'il y eut encore de plus flatteur pour mon amour-propre, c'est que les femmes du premier rang, et celles même qui étaient des modèles de vertu, m'admirent dans leur société : la Comtesse de Rochefort était du nombre. » Ailleurs elle dit : « De retour en Angleterre ; je me trouvai dans un bel hôtel, du moins c'en était un en comparaison de la maison que nous venions de quitter. M. *Calcraft* (c'est le nom de l'homme avec qui elle vit, en apparence comme sa femme) avait quinze commis, plus de trente domestiques et un maître-d'hôtel renommé. Pour tenir une maison considérable il convint de me donner *cinq mille cinq cent livres sterling pour*

(1) Nous croyons qu'on doit lire *Mallet ;* du moins il y avait à cette époque à Londres un Homme-de-Lettres de ce nom, qui a même travaillé pour le théâtre ; mais il faut avertir les lecteurs que la plupart des noms propres et des noms de lieu sont défigurés dans cette traduction.

la table, ce qui, avec le produit des fermes et des présens pouvait suffire à la dépense, etc. »

Quelques années s'écoulent, et voici quel tableau succède : « Je fus obligée de renvoyer un fidelle et ancien domestique. Je quittai l'appartement que j'avais au premier, pour prendre une chambre haute dans la même maison. J'étais accablée de dettes et hors d'état d'en payer aucune. Un voisin à qui j'avais fait un billet, me menaçait de me faire enfermer. Etant sans ressources, ayant vendu jusqu'à mes effets, je ne voyais plus devant moi que le spectacle de la misère et des malheurs qu'elle entraîne à sa suite.... Sans argent, sans moyens de *s'en* procurer, accablée de dettes, manquant du nécessaire, je cessai de voir le suicide comme un crime : le désespoir avait éteint dans mon ame jusqu'à la moindre étincelle de cette confiance que nous devons à l'Être suprême. — L'esprit rempli d'idées sinistres et accablantes, je sortis entre neuf *ou* dix heures du soir, sans rien dire à ma fidelle domestique, qui n'aurait pas manqué de lire sur mon visage l'horrible dessein que je méditais. Je marchai lentement afin d'arriver vers le milieu de la nuit au bord de la Tamise. Je parcourus la plaine St. Georges, peuplée de vagabonds, dans l'espérance qu'ils m'attaqueraient, et que furieux de ma misère, ils me plongeraient un poignard dans le sein. Ne rencontrant pas la mort que je cherchais, je pris le chemin du pont de Westminster ; en y arrivant, je fis une pause ; ensuite je descendis les degrés d'un pas lent et solennel, et je m'assis sur le dernier : là, j'attendais avec impatience que la marée vînt m'engloutir. Bien que je fusse déterminée à m'ôter la vie, je n'osais cependant me précipiter dans les flots. Je recommandai mon ame à cet Être que j'offensais d'une manière si révoltante par mon défaut de résignation. N'avais-je pas même l'audace d'imaginer que c'était par son inspiration que j'avais eu l'infame dessein de me défaire ? — La Lune, entourée de nuages, ne jetait qu'une faible lumière, à la lueur de laquelle je pouvais distinguer

les personnes qui passaient sur le pont, et dont mes habits de deuil m'empêchaient d'être aperçue. Rien donc ne pouvait me détourner de mon projet, ni de mes réflexions aussi tumultueuses que les vagues qui allaient m'entraîner au sein des ondes..... N'ayant plus de sens que pour la douleur, j'étendais mes bras ouverts aux flots, et déjà je *blâmais* leur lenteur, lorsque cette puissance invisible dont l'univers reçoit le mouvement, daigna jeter sur moi un regard de compassion. La voix d'une femme qui parlait à son enfant, vint frapper mon oreille; elle lui disait dans des accens plaintifs et douloureux : « Hélas! *mon cher*, tu me demandes » du pain, et tu sais que je n'en ai pas même un seul » morceau à donner à ton père expirant ! » Puis elle ajouta, dans l'excès de sa douleur : « Mon Dieu! mon » Dieu! peut-on être aussi malheureux! mais *que ta* » *volonté soit faite.* » Les dernières paroles de cette exclamation pathétique, vinrent, comme une étincelle électrique, se communiquer à mon cœur abattu. Frappée d'horreur en pensant au forfait que j'allais commettre, je versai un torrent de larmes, et je répétai dans l'effusion de mon cœur : *que ta volonté soit faite.* — En tirant mon mouchoir pour essuyer mes larmes, je trouvai quelques pièces de monnaie que je ne comptais pas avoir. Aussitôt, sentant renaître cette sensibilité qui m'était naturelle et que le désespoir avait presqu'entièrement étouffée, je courus vite les donner à cette infortunée, et je quittai le lieu qui devait être le théâtre de mon crime, en rendant grâce au ciel qui m'avait empêchée de le consommer. »

Cet exemple est terrible, et la leçon frappante. Il est à désirer qu'ils soient mis sous les yeux de tous ceux à qui leurs talens procurent, comme à Miss Bellamy, des moyens d'existence très-considérables, et qui les dissipant avec la même facilité, se précipitent comme elle dans un abîme de misère où les attend peut-être le même désespoir.

Du reste, cet ouvrage, en le considérant comme

point de comparaison entre les deux nations, relativement aux objets analogues, le théâtre, les acteurs, leur conduite, les intrigues, est curieux et piquant. On y trouve quelques différences, et un assez grand nombre de rapports. Il en est un qui se reproduira toujours et par-tout; savoir la grande avidité pour le gain, presque toujours dupe d'elle-même. C'est ainsi qu'on lit dans ces Mémoires, que Miss Bellamy exigea d'un Directeur, dans une circonstance où l'on avait besoin d'elle, un engagement de deux mille guinées et deux bénéfices. On a déjà vu ce que peuvent rapporter ces bénéfices. Qu'arriva-t-il? Elle va nous l'apprendre elle-même: « Je restai à Dublin jusqu'au milieu de l'été. M. Mossop *se trouvant hors d'état de me payer* tout ce qu'il me devait, je fus obligée d'emprunter quatre cents livres pour quitter le royaume. » et c'est toujours par là que doivent se terminer toutes les transactions scandaleuses du même genre. Tout acteur qui exige au-delà de ce que les recettes peuvent rendre, exige ce qu'à-coup-sur il ne recevra pas. L'exemple de Miss Bellamy en rappelle bien d'autres. On voudrait pouvoir en dire autant de ce sentiment sage et modéré exprimé dans les mémoires de Clairon: « Des talens, utiles seu- » lement à des plaisirs momentanés, sont assez » payés par une aisance honnête. »

Outre les anecdotes de théâtre on en trouve quelques-unes dans ces Mémoires qui peignent les mœurs, la société, ou même qui ont rapport à des objets de politique et d'administration. J'en citerai une seule, tant parce qu'elle rappelle un nom qui a acquis de la célébrité, que parce qu'elle fournit une leçon utile à mettre sous les yeux, et qu'elle donne une idée de l'originalité du caractère anglais. Il s'agit du père de M. Fox, avec qui Miss Bellamy était liée: « *je me suis flattée*, dit-elle, d'avoir à citer un trait qui prouve jusqu'à quel point cet homme porta son attachement pour ce fils, qui joue, à juste titre, un si grand rôle dans les annales politiques de notre siècle. Il s'agissait

d'abattre une forte muraille qui cachait un monument antique, pour substituer une grille. Afin d'éviter la dépense et d'épargner le tems, on avait arrêté qu'on feraitsau ter la muraille ; mais les ouvriers ayant fait la besogne sans l'avertir, il fit relever le mur pour tenir la parole qu'il avait donnée à son fils, de le rendre témoin de cette éclatante et soudaine démolition. Il en prit occasion de recommander à tous ceux qui l'entouraient de ne jamais manquer de parole aux enfans ; parce que, disait-il, de pareils procédés peuvent les disposer, pour un âge plus avancé, à la perfidie et à l'instabilité. »

J'ai déjà donné à entendre que la traduction de cet ouvrage est très-négligée. Les citations que j'ai faites auraient suffi pour en faire apercevoir le lecteur ; mais elles ne peuvent lui donner une idée du peu de soin avec lequel elle est exécutée. On peut supposer qu'elle a été tronquée en plusieurs endroits, où l'on ne trouve ni sens, ni liaison. Souvent il faut deviner avec effort ce que peuvent signifier des mots travestis qui ne sont ni anglais ni français. Par exemple, il y est question d'une *Mistress Godfrey*, *Dame de Gewell-Office* : sur quoi j'observerai d'abord d'une manière générale et qui s'applique à presque tous les traducteurs, que le mot *Mistress*, qui ne s'écrit jamais en anglais que par abréviation (Mrs.) doit toujours se traduire par le mot français, *Madame*. Quant à *Gewell-Office*, on ne sait ce que c'est. Il se peut qu'il y ait dans l'anglais *Jewell-Office* ; et comme le mot anglais *jewell* répond aux mots français, *joyau*, *bijou*, on comprendrait que Madame Godfrey aurait eu quelque charge relative à la garde des bijoux, de l'argenterie. Voilà dans quel sens il fallait traduire, et non pas défigurer le mot. J'ai vu une petite fille qui ayant fort bien remarqué qu'on serrait les dents en parlant anglais, prononçait son français à dents serrées, ne doutant pas que de cette manière elle ne parlât très-bon anglais. Combien de grands traducteurs ressemblent à ma petite fille ! Il faut le dire ; on doit

relever un abus qui devient fréquent. Ce n'est pas même assez, pour traduire d'une langue étrangère dans la sienne, de savoir l'une et d'être en état d'écrire dans l'autre; il faut aussi être instruit jusqu'à un certain point des usages, des mœurs, des habitudes des nations dont on fait connaître les ouvrages à la sienne. Ce genre de connaissance est particulièrement indispensable pour les traductions des livres qui ont rapport à la vie domestique, aux habitudes de société, tels que les romans, les comédies, les mémoires particuliers. Alors, comme dans la traduction de ceux-ci, on n'accolerait pas le mot *Sir* au nom propre d'un architecte, *Sir Busby*. On saurait que ce terme qui marque une distinction, appelle le prénom et ne s'emploie qu'avec lui. On ne donnerait pas le titre de *Lady* à la femme d'un médecin. Enfin, si l'on était un peu instruit, comme on devrait l'être, de la Littérature de ce pays, on ne ferait pas de *Gay* un Acteur, on saurait que ce fut un Poëte.

Il y aurait un bien plus grand nombre de fautes et d'erreurs de ce genre à relever dans les deux volumes de cette traduction; mais j'en ai dit assez pour mettre le lecteur sur ses gardes, et pour avertir les traducteurs, qui se persuadent trop peut-être qu'on n'aperçoit pas des fautes sur lesquelles on ne les reprend jamais.

P. S. Cet article était terminé, lorsqu'on a envoyé au Rédacteur une autre traduction des Mémoires de Miss Bellamy, sous ce titre : *Mémoires de George-Anne Bellamy, Actrice du théâtre de Covent-Garden, traduits de l'anglais, sur la quatrième édition, par A.-V. Benoît. A Paris, chez H. Nicolle, libraire, rue du Bouloy, n°. 56* (1). Après l'avoir lue, il a vivement regretté d'avoir fait son extrait d'après celle qu'il a été forcé de juger avec une impartiale sévérité. Il n'aurait eu qu'à louer s'il eût connu celle-ci auparavant, et il le déclare avec la même impartialité. Elle lui a prouvé

(1) Prix 5 francs, et 7 francs envoyés franc de port dans les départemens.

qu'il avait rencontré parfaitement juste dans la plûpart de ses conjectures. Il a dit qu'il y avait lieu de croire que le premier traducteur avait dans plusieurs endroits tronqué l'original. Il a retrouvé, en effet, dans celle-ci plusieurs lettres, et dans la plûpart un grand nombre de passages, qu'on chercherait vainement dans l'autre; de sorte qu'il peut dire qu'il l'a lue comme un ouvrage nouveau. Il est même remarquable que le plus souvent ce qui a été omis est précisément ce qui méritait le plus d'être conservé. Les anecdotes les plus piquantes, tant sur le théâtre, les Acteurs, les Gens-de-Lettres, et des personnages fameux, tels que le Lord Chatam, ne se trouvent que dans la dernière traduction. Les connaissances qu'on a désiré que possédât un traducteur, se rencontrent toutes ici. Des notes toujours placées à propos, et qui prouvent une grande variété de notions exactes sur la langue, les usages, la Littérature, et même la jurisprudence et les lois, expliquent tout ce qui a besoin d'être expliqué. Le style, à quelques taches près, et assez rares, de néologisme, est bon et annonce un écrivain exercé. Deux gravures très-agréables donnent un nouveau prix à cet ouvrage. Elles sont faites d'après les dessins de la femme de l'auteur, la Citoyenne *Laville Benoît*, qui ne se sert pas moins heureusement du crayon pour traduire que son mari de la plume. On peut même dire que Miss Bellamy paraît supérieure dans cette traduction à ce qu'on l'a vue dans l'autre. Elle y donne quelques aperçus sur son art, qui pourtant la laissent à une grande distance du modèle auquel on a voulu la comparer. Pour en dire notre avis, nous pensons que beaucoup d'Acteurs et d'Actrices pourront publier leurs Mémoires, mais qu'*un pendant* à ceux d'Hypolite Clairon se fera long-tems attendre.

M.

POÉSIE.

LE VIEILLARD ET LE MATELOT.

Un Matelot pour les Indes partait.
Certain Vieillard qui se croyait
Un modèle de prud'hommie,
Déplorait son étourderie.
C'était un de ces gens d'un esprit fort discret,
Qui n'ont jamais rien vu que de leur cabinet.
Déja s'embarquait l'équipage,
Lorsque lui-même approchant du rivage,
Mon ami, dit-il d'un air fin,
Au Marin;
Écoute : à ce métier qu'est devenu ton père?
— Hélas! répondit celui-ci,
Le mois dernier il a péri
Dans une attaque de Corsaire.
— Et ton grand-père ? — Un certain jour
Que la mer lui paraissait belle,
Et qu'il avait au large emmené sa nacelle,
Il s'éleva, dit-on, à son retour,
Une tempête si cruelle,
Que jamais du bon homme on n'eut plus de nouvelle.
— Et ton bisayeul ? répond moi :
— Oh ! pour mon bisayeul, ma foi!
On m'a conté que son navire
En arrivant au port toucha contre un écueil;
Et si bien que le pauvre sire
Dans les flots trouva son cercueil.
— Dis-moi donc par quelle folie,
Reprit alors notre savant,
Vas-tu braver encor le perfide élément
Où ta famille entière est engloutie?
C'est bon à faire à quelque sot.
— Monsieur, reprit le Matelot,
Et votre père à vous? — Il a fini sa vie
En un bon lit, fort doucement.
— Et vos ayeux? — Également,
Tous dans leur lit, te dis-je. — En ce cas, je vous prie,

Comment à votre tour, avec autant d'esprit,
Osez-vous bien vous mettre au lit ?

Edmond GÉRAUD.

LES DEUX CHAPONS,

Fable.

Certain Chapon gras, de santé brillant,
Toujours de mainte et mainte injure
Poursuivait la piètre figure
D'un Chapon maigre et languissant ;
C'était pourtant son camarade.
Qu'un Coq se fût permis quelque vive incartade,
Passe encore, rien d'étonnant :
Mais un Chapon être insolent !
Tandis que s'en donnait ma glorieuse bête,
Vient un ami de la maison ;
Et le maître, aussitôt, pour lui mieux faire fête,
Ordonne le trépas de ce gros fanfaron.
— Il insultait, dit l'autre, à ma misère,
Et c'est elle aujourd'hui qui me tire d'affaire,
J'avais tort de m'en désoler.

Souffre patiemment que l'homme heureux t'opprime ;
Songe qu'il est une victime
Que la fortune engraisse afin de l'immoler.

GUICHARD.

ÉPIGRAMME *ou* MADRIGAL.

Orgon, Poëte marital,
A Vénus compare sa femme :
C'est pour la belle un Madrigal,
Et pour Vénus une Epigramme.

SPECTACLES.

Théâtre du Vaudeville.

A tout péché miséricorde, parodie de Misantropie et Repentir.

Toute situation dramatique, comme on sait, porte avec elle le germe de sa parodie, et malheureusement on a toujours abusé de cette découverte pour dénaturer ou travestir les meilleurs ouvrages.

Dans ce genre, assez misérable par lui-même, et qui a produit cependant quelques bonnes fortunes de gaieté, il y a encore deux manières: celle de parodier l'action même, ou seulement celle de changer le nom et le langage des personnages en conservant leur situation. La seconde est la plus facile et la moins bonne.

Il résulte de ces observations, que l'auteur de la parodie du drame de Kotzebue a choisi ce qu'il y avait de plus mauvais dans un mauvais genre; il s'est en effet contenté de calquer assez lourdement son plan sur l'intrigue du drame, et d'en relever scène par scène ce qu'elle peut offrir de répréhensible.

Un premier malheur de l'auteur, ou des auteurs, car on ne sait s'il existe des complices, c'est de n'avoir pas montré beaucoup de justesse dans ses critiques; le second, plus grand peut-être, c'est d'avoir un peu trop économisé l'esprit et la gaieté.

On a d'ailleurs généralement remarqué que les plaisanteries étaient de mauvais ton, et nous n'en donnerons que ces quatre vers d'un couplet pour échantillon.

L'auteur a voulu parodier l'aveu que fait madame *Miller*, dans le drame, des séductions de son corrupteur qui fesait briller à ses yeux l'attrait des parures

futiles, que son mari lui refusait comme dépenses superflues, le parodiste fait dire à madame *Belair* :

Gilles me menait en boquet,
Et l'autre à pied dans la poussière;
Mon époux allait chez Lucquet,
Mon amant à la Michodière.

Je doute qu'une grande partie des auditeurs ait compris que *Lucquet* était un bal du quartier de la Courtille, à six sols par personne, et où l'on n'exige pour *mise décente et de rigueur*, que de quitter ses sabots en entrant.

Tous les honnêtes-gens, tous les amis des convenances théâtrales et sociales, ont trouvé mauvais que l'auteur, dans cette mauvaise farce, se soit permis d'amener sans motif et sans esprit, un couplet épigrammatique, sans sel, contre le nouveau poëme de Parny.

Ce n'était ni la place, ni le moment d'une semblable épigramme : indépendamment du danger réel d'une licence pareille qui menacerait bientôt la sûreté publique si les personnalités directes se toléraient sur la scène, il a paru indécent que des pigmées littéraires se permissent d'attaquer en plein théâtre, et de livrer en quelque sorte à une censure publique, un homme d'une réputation faite, dont la moindre production vaut sans doute toutes celles de ses détracteurs, et à qui les gens dont l'opinion a quelque valeur, n'ont reproché que quelques lignes déplacées dans un ouvrage d'un mérite réel.

Ce couplet a excité du tumulte; il devait produire cet effet, et l'acharnement que les amis de la pièce ont mis à le faire répéter, est d'une indécence révoltante et dont l'acteur s'est rendu complice par sa manière de le chanter. On n'a pu s'empêcher de faire des rapprochemens bizarres sur la moralité d'action de ceux qui reprochent au Tibulle français l'immoralité de ses derniers écrits. Malgré cette petite di-

version, les sifflets ont fait justice de la pièce qui ne s'est traînée qu'avec peine jusqu'à la fin, et dont l'auteur ou les auteurs n'ont point été demandés.

A la seconde représention, le couplet contre la Guerre des Dieux a été retranché. C'est au moins un hommage rendu à l'opinion publique qui s'était fortement prononcée contre l'inconvenance de l'épigramme. On a écouté l'ouvrage assez patiemment, et l'on a même demandé les auteurs, dont les noms ont été proclamés au milieu de quelques sifflets : ce sont les CC. *Chazet* et *Maulort*.

L. C.

Théâtre Français.

La Dupe de soi-même, comédie en trois actes, en vers.

Les Comédiens français de l'Odéon, errans de théâtre en théâtre, et d'incertitudes. en incertitudes, ne laissent point refroidir leur zèle et leur courage; ils redoublent d'efforts pour conserver la faveur du public qu'ils s'étaient si justement acquise, et nous devons leur en savoir d'autant plus de gré que, sans eux, nous nous verrions réduits à chercher les débris de l'art dramatique dans cette foule de petits théâtres et de petits talens qui, en ce moment même, inondent la grande cité. On doit leur en savoir d'autant plus de gré que leurs compétiteurs ou concurrens, en attendant une réunion assez difficile, toujours promise et n'arrivant jamais, au lieu de se prêter provisoirement à jouer entre eux, aiment beaucoup mieux se disperser dans les départemens, et dire tranquillement au gouvernement : « arrangez nos affaires, préparez-nous un asile commode, des honoraires considérables, sûrs, des coopérateurs qui ne nous déplaisent point, et alors nous vous ferons jouir de nos talens supérieurs. »

C'est sans doute, de la part des comédiens de l'Odéon, un effort méritoire de donner des nouveautés

dans leur position, et c'est, de la part d'un auteur qui leur en confie, un sacrifice qui ne l'est pas moins. Le succès a couronné l'un et l'autre. Voici l'extrait de la pièce.

Panosi, père de *Camilla*, qui ne veut point donner sa fille à *Seymour* son amant, à cause d'une grande disproportion de fortune, mais qui ne demande pas mieux que de jouer un tour à son voisin *Ricardo*, engage le jeune homme à se faire aimer de *Mancina*, fille de son ennemi, lui en indique tous les moyens, et lui procure toutes les facilités pour réussir, s'il veut l'enlever. Cette conduite tourne contre lui-même : *Seymour* profite de ses conseils, mais c'est pour forcer *Panosi* à consentir à son mariage avec *Camilla* : pris dans son propre piége en présence de *Ricardo*, il est obligé de donner son aveu à l'union des deux amans.

L'auteur a tiré son sujet d'une pièce de *Goldoni* qui lui-même l'avait puisé dans l'Ecole des Maris de *Molière*, et il aisé de voir qu'en effet le nœud ainsi que le dénouement sont calqués sur le même modèle ; c'est aussi la situation *des Dehors trompeurs* de *Boissy* et du *Consentement forcé* de *Guyot de Merville*, qui tous deux avaient puisé à la même source ; mais le C. *Roger* a couvert son imitation par des détails piquans de style, par la facilité d'un dialogue très-naturel et souvent élégant, enfin, par quelques aperçus assez fins, et qu'il a glanés fort heureusement dans le champ que ses prédécesseurs avaient moissonné.

Le C. *Grandménil* a joué le rôle de *Panosi* avec cette verve originale et comique qui lui assure le premier rang dans son emploi : quelques retranchemens indiqués par la langueur que le public a éprouvée dans le second acte, suffisent pour mettre cet ouvrage au répertoire, et pour assurer au C. *Roger* un succès soutenu.

L. C.

VARIÉTÉS.

VARIÉTÉS.

Nouvelles intéressant la Littérature, les Sciences ou les Arts; Observations critiques; Faits remarquables, etc.

Les Amis des Lettres ont dû se féliciter des résultats qu'ont en général présentés les exercices publics qui ont eu lieu dans les Écoles centrales à la fin de l'année dernière; mais il y a loin de ces succès à ceux qu'on est en droit d'attendre de l'exécution du nouveau plan que renferme la lettre que vient d'adresser le Ministre de l'Intérieur aux Professeurs et Bibliothécaires de ces mêmes Ecoles. « Chargé, leur dit-il, » de diriger l'Instruction publique, je dois lui imprimer par-tout une direction commune. C'est faire » un grand pas vers ce but que de préparer les » moyens de finir les cours de l'an VII par un concours universel entre toutes les classes de toutes les » Ecoles. »

L'heureuse idée d'établir une espèce de lutte entre un si grand nombres d'Ecoles, séparées les unes des autres par de si grands intervalles, paraît d'abord offrir de grandes difficultés, mais elles s'applanissent toutes devant le zèle infatigable d'un Ministre qui va au-devant des obstacles pour les surmonter, et qui sait mesurer les difficultés pour les vaincre.

En soumettant ses vues aux observations des Professeurs et des Bibliothécaires, il leur trace la marche qu'il croit propre pour en atteindre le but. Un premier jugement sera porté dans chaque Ecole centrale sur les compositions qui auront concourru; des palmes et des livres seront distribués solennellement dans un exercice public, à la suite de ce premier concours. Les productions couronnées seront ensuite adressées au Ministre qui dé-

signera un Jury composé de Savans, d'Hommes-de-Lettres et d'Artistes, pour examiner tous les ouvrages, les comparer avec soin, et juger les meilleurs. Le Ministre poursuit en développant tous les avantages qui doivent naître de la noble émulation qui animera à-la-fois, sur tous les points de la République, tous les élèves et tous les Professeurs. Il annonce que le moyen d'émulation qu'il indique aujourd'hui, pourra recevoir par la suite des développemens plus vastes, en liant par un nœud commun, les Ecoles primaires avec les Ecoles centrales et les Ecoles spéciales.

La *Caravanne du Caire* fut donnée il y a quinze ans pour la première fois. Le succès de cet opéra de *Grétry* fut des plus brillans. On ne se lassait point d'entendre cette musique variée et chantante dans une pièce qui admet tous les tons, depuis le genre bouffon jusqu'au genre héroïque. La richesse des tableaux, le mélange des costumes, les ballets, l'agrément des airs de danse et des marches, charmèrent tous les amateurs pendant plus de deux ans. Cette pièce vient d'être remise avec les mêmes avantages, et elle a obtenu les mêmes applaudissemens; la plûpart des premiers sujets du chant, qui l'ont jouée dans la nouveauté, y ont reparu; *Lays* s'y est surpassé lui-même, soit par le comique de son jeu, soit par l'excellente qualité de sa voix. L'air: *Qu'espères-tu, téméraire français*, le départ de la Caravanne, au premier acte, et le trio si plaisant du second acte, où le marchand qui pourvoit le sérail, de concert avec le chef des Eunuques, propose au Pacha des beautés de divers pays, ont fait singulièrement plaisir, et l'on ne peut douter que si l'administration du théâtre de la République et des Arts, parvient à pouvoir offrir de tems en tems à la curiosité des spectateurs des ouvrages remis ou des ouvrages nouveaux, elle n'attire constamment la foule.

Dans le compte que le C. *Gibelin* a rendu à l'Institut; de sa tournée dans le Midi, pour visiter les monumens antiques qui s'y trouvent, il dit en décrivant les bas-reliefs de l'arc de triomphe d'Orange :

« Dans ces bas-reliefs, ceux qui paraissent les vain- » queurs, c'est-à-dire les Romains, sont armés la plu- » part d'une cotte-de-maille dont on distingue les » anneaux, ou d'une cuirasse; et les guerriers vaincus, » entièrement nus, n'ont d'autres armes défensives que » le casque et le bouclier. Il ne paraît sur leur corps » qu'un ceinturon, sur la hanche, absolument sem- » blable à celui que nous avions avant la révolution » pour porter l'épée, et placé de la même manière.

» Il n'est pas difficile de reconnaître là ces Gaulois » si intrépides qui, au rapport de tous les auteurs, dé- » daignaient tout autre moyen de défense que leur cou- » rage, et qui avant le combat se dépouillaient même » de leurs tuniques.

» L'admiration que j'éprouvais en découvrant ces » détails me portait à regarder cette preuve de magna- » nimité comme bien plus honorable que la supériorité » acquise par la bonté des armes, et je regardais les » monumens qui la transmettent à la postérité, comme » élevés bien plutôt à la gloire des généreux gaulois » vaincus, qu'à celle des conquérans habiles qui les » soumirent à leur domination. »

Les moyens que propose le C. Gibelin pour préserver de la destruction et pour rendre utiles à l'instruction publique les différens objets qu'il décrit, pour porter enfin les Arts au degré de perfection auxquels ils doivent atteindre, sont d'établir quelques conservateurs éclairés des monumens antiques, et d'en faire mouler les bas-reliefs les plus intéressans tout mutilés qu'ils sont.

Cavanilles, botaniste espagnol, continue à Madrid, avec autant de succès que de persévérance, son bel

ouvrage sur les plantes, dont quatre volumes sont déjà publiés. Il vient de terminer le cinquième; outre les plantes rares, on trouve dans ce volume la description d'une multitude d'espèces nouvelles et dix genres nouveaux.

Le C. *Lesage*, célèbre Naturaliste, a analysé les matières qu'on peut regarder comme le résidu de l'incendie de l'*Odéon*. Cette analyse a démontré que l'odeur de soufre, et même les parties sulfureuses qui se sont manifestées pendant et à la suite de l'incendie, ont été le produit nécessaire de la calcination des plâtres; ce qui répond à des expériences analogues déjà faites par le même chimiste. Il a également prouvé que dans la combustion des décorations, il a dû se dégager une grande quantité de gaz inflammable, lequel, se répandant dans toute la salle, aura porté l'embrâsement à-la-fois dans tous les points; ce qui semblerait détruire l'opinion qui a d'abord attribué ce triste événement aux efforts de la malveillance. Quoiqu'il en soit, et en supposant même que le feu y ait été mis par l'effet d'un crime, l'opinion publique ne l'attribue point aux actionnaires de ce théâtre, depuis qu'on sait que cet accident a été aussi funeste à leurs intérêts qu'aux plaisirs du public et à la gloire des Beaux-Arts. En effet, ces actionnaires étaient en instance auprès du Gouvernement pour en obtenir le remboursement des réparations qui avaient rendu cette salle la plus belle de la République; l'incendie, en réduisant à rien ces réparations, a détruit leurs titres, et les ruine complètement.

Lettre adressée par le C. Chabaud, membre du Conseil des Cinq-Cents, au C. François de Neufchâteau, ministre de l'Intérieur, sur un projet de rendre la rivière de Somme *navigable, en desséchant ses marais.*

Citoyen Ministre,

Aucune des parties du ministère important qui vous

est confié, n'échappe à votre surveillance active et éclairée, et vous vous occupez spécialement depuis quelques tems, des canaux de desséchement et de navigation. Je m'empresse d'appeler votre attention sur un projet important pour la navigation de la Somme et le desséchement de ses vastes marais, dont feu mon père, ancien officier du génie, et qui a joui dans ce corps de quelque réputation, est l'auteur.

Ce projet, conçu d'abord dans le silence du cabinet, devint vers la fin de 1775 (v. st.), l'occasion d'un mémoire fait par mon père, et auquel de bons citoyens donnèrent le titre de *Vœu de la Picardie*, en le mettant sous les yeux de *Turgot*. Ce ministre-citoyen, aussi recommandable par ses vertus que par ses lumières, fut frappé de la clarté, de l'exactitude, et sur-tout des vues d'humanité et de bienfesance répandues dans cet écrit; il se concerta sur-le-champ avec *Saint-Germain*, alors Ministre de la Guerre, afin que ce dernier ordonnât au capitaine *Chabaud* et aux officiers du Génie qu'il choisirait, de s'occuper des détails de ce projet. Ces ordres furent effectivement donnés en 1776, et dans l'année, la carte du vallon de la Somme (dont le développement noyé ou inculte est d'environ 50 lieues de longueur, sur une largeur moyenne de 1000 à 1200 toises), tous les nivellemens, les profils relatifs aux déblais et remblais, tous les dessins de constructions diverses et les devis estimatifs, furent préparés, élaborés et terminés par cinq officiers du Génie, dont un (le C. Lespinasse, ex-membre de la Convention) est actuellement employé à la Trésorerie nationale.

Ces mêmes détails furent ensuite examinés, analysés et définitivement approuvés en 1777, par des membres de l'Académie des Sciences, tels que *Bossut*, *Condorcet* et les plus habiles ingénieurs d'alors.

Pour récompense de ces travaux, mon père n'eût désiré autre chose que de voir prononcer avant la fin de sa vie l'ordre de son exécution; mais alors, et chaque jour de plus en plus, une Cour efféminée et dissolue,

dissipait en prodigalités une masse énorme de richesses, fruits des sueurs du peuple, et qui aurait dû tourner à son soulagement et à la prospérité de l'Etat.

Ce projet dont les détails avaient été provoqués par la Cour elle-même, ainsi que l'examen et l'approbation qui en résultèrent, fut bientôt laissé dans un profond oubli.

C'est pour le tirer de cet oubli, Citoyen Ministre, que je me suis déterminé, moins comme fils de l'auteur que comme Représentant du peuple, à vous désigner ce travail. On le trouvera dans les cartons de vos bureaux, ou bien au dépôt de la guerre, ou à celui des fortifications. Si par événement il ne se trouvait dans aucun de ces endroits, vous pourriez encore l'avoir dans son ensemble et tous ses détails, en vous adressant à moi même.

Il serait déplacé de vous parler dans une lettre, déjà trop longue, des avantages inappréciables qui doivent résulter pour l'Agriculture, le Commerce et les Arts, de l'exécution de ce plan : vous les sentirez mieux que je ne saurais vous le dire, si vous ordonnez qu'on vous en fasse un rapport exact ; mais je ne puis résister au plaisir de vous annoncer ici d'avance qu'une des jouissances les plus faites pour votre ame, sera de pouvoir vous dire à vous-même un jour : « Par là, » j'ai su allonger la durée de la vie moyenne de cent » mille habitans de la rive gauche de la Somme, de » plus de 15 à 20 ans ; » et le peuple français répétera à votre occasion ce qu'on avait dessein dans le tems de graver sur un obélisque au chef-lieu de cette même rivière, à Amiens :

...... Diu palus, nunc apta remis,
Vicinas urbes alit et grave sentit aratrum.

HORACE.

Salut et fraternité,

CHABAUD.

Errata.

C'est par erreur que nous avons dit dans notre dernier Numéro que la somme qu'on se proposait d'employer au déblaiement du Cirque de Nismes, était de 150 mille francs ; il faut lire : 50 mille francs seulement.

ANNONCES.

LIVRES NOUVEAUX.

Pièces de vers lues à l'Institut national, par le C. *Collin-Harleville*, membre de cet Institut, fesant suite à *Melpomène et Thalie*, poëme allégorique du même auteur, qui se trouve à la même adresse. Brochure grand *in*-8°., belle impression. A Paris, chez *Digeon*, imprimeur-libraire, rue du faubourg Honoré, n°. 1126 ; prix 1 franc.

Ce dernier opuscule contient : *les Trois Vertus ; la Grande Famille réunie ;* et *le Poëte et son Jardinier*, dialogue.

Timon d'Athènes, pièce en cinq actes et en prose, imitation de Shakespeare, par le C. *Mercier*, de l'Institut national, seconde édition : prix 1 franc 20 centimes, et franc de port par la poste, 1 franc 50 centimes. A Paris, chez *Cérioux*, libraire, quai Voltaire.

Science de l'organisation sociale, démontrée dans ses premiers élémens, ou nouvelle méthode d'étudier l'Histoire, l'Économie politique, la Morale, le Droit des Nations, et d'assurer le succès de l'enseignement public, par le C. *J.-André Brun*, 1 vol. *in*-8°. de près de 300 pages ; prix 3 fr. 5 décimes, pris à Paris, et 4 fr. 5 décimes envoyé franc de port dans les départemens. A Paris, chez *Cérioux*, libraire, quai Voltaire, n°. 9.

Comment faire ? ou les épreuves de Misantropie et Repentir, comédie en un acte, mêlée de vaudevilles, représentée pour la première fois sur le théâtre du Vaudeville, le 26 Ventôse an VII, par les CC. *Dejouy* et *Longchamps* ; prix 1 fr. 25 cent., avec des airs notés. Chez le libraire du Vaudeville, au théâtre du Vaudeville, rue de Malte, à Paris.

Correspondance de l'armée française en Egypte, interceptée par l'escadre de Nelson, publiée à Londres, avec une introduction et

des notes de la Chancellerie anglaise, traduites en français, suivies d'observations, par *E.-T. Simon ;* avec une carte de la Basse-Égypte, pour l'intelligence de cette Correspondance, 1 vol. *in*-8°. ; prix 3 francs, et franc de port, 4 fr. A Paris, chez *Garnery*, libraire, rue Serpente, n°. 17.

Dissertation physiologique sur la nutrition des Fœtus, considérés dans les mammifères et dans les oiseaux, par *Léveillé*. Brochure *in*-8°. de 90 pages. A Paris, chez *Villier*, libraire, rue des Mathurins, n°. 396 ; prix 1 fr. 20 cent. pour Paris, et 1 fr. 50 cent., franc de port pour les départemens.

OEuvres posthumes du Comte de Thiard, publiées avec son éloge historique, par *P.-A.-L. Maton de la Varenne*. 2 volumes *in*-12. An VII ; prix 3 fr., et 4 fr., franc de port pour les départemens. Paris, chez *Cérioux*, libraire, quai Voltaire, n°. 9 ; *Moutardier*, libraire, quai des Augustins.

Les Aventures de mon Père, ou comment il arriva que je naquis, par *Kotzebue*, auteur de Misantropie et Repentir, traduit de l'allemand, par le C. *Muller*, 1 vol. *in*-12, fig. ; prix 1 fr. 50 c., et 2 fr. franc de port par la poste pour les départemens. A Paris, chez *Maradan*, libraire, rue Pavée-André-des-Arts, n°. 16.

Méthodes analytiques pour la détermination d'un arc du méridien, par *J.-B.-J. Delambre*, membre de l'Institut national et du bureau des Longitudes, l'un des deux Astronomes chargés de la mesure de l'arc compris entre Dunkerque et Barcelonne ; précédées d'un Mémoire sur le même sujet, par *A.-M. Legendre*, membre de la Commission des Poids et Mesures, de l'Institut national. 1 vol. *in*-4°. avec planches, prix 6 fr. pour Paris, et 7 fr. 5 décimes par la poste. A Paris, chez *Duprat*, libraire pour les Mathématiques, quai des Augustins, près le Pont-Neuf.

Mémoire sur les Signaux de jour, approuvé par le Ministre de la Marine, par *J.-F. Paul*, Enseigne de Vaisseau, *in*-4°., avec six planches ; prix 3 fr., et port franc par la poste, 3 fr. 75 cent. A Paris, chez *Laran*, au Palais-Égalité, galeries de bois, n°. 245.

Observation sur l'opération dite Césarienne, faite avec succès, ou sur l'accouchement contre nature, avec la description d'une nouvelle manière de l'opérer, approuvée par l'Académie de chirurgie en 1775. Par *J. A. Millot*, accoucheur. A Paris, chez l'auteur, rue du Four-Honoré, N°. 455. Prix 75 cent. pour Paris, et pour les départemens, franc de port, 90 cent.

POLITIQUE.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

TURQUIE. — Il paraît certain qu'il y a un traité d'alliance offensive et défensive entre la Porte et la Russie. — Que diront nos vieux politiques de ce grand événement! Les Russes défendant Constantinople!... Il ne faut pas désespérer, après cela, de voir quelque jour les troupes anglaises combattre dans les rangs des français.

Quoiqu'il en soit, le Grand-Seigneur et Paul Ier. se promettent réciproquement de garantir leurs Etats respectifs, etc. etc. Les deux puissances sont aussi convenues d'engager les Rois d'Angleterre et de Prusse et les autres Gouvernemens, à prendre part à cette conjuration contre la liberté et le système des gouvernemens représentatifs.

ESPAGNE. — Les finances donnent toujours beaucoup d'embarras au Gouvernement. Leur pénurie est sans doute la cause du peu d'efforts que l'on fait pour reconquérir Minorque. — On dit pourtant que l'on rassemble de nombreuses troupes pour une importante expédition. — L'Espagne ne paraît pas songer à inquiéter les Anglais en Amérique. Que de moyens n'aurait-elle pas cependant de s'emparer de leurs possessions dans ce pays où ils n'ont pas de très grandes forces?

—On vient d'ordonner à tous les prêtres, moines, etc. qui se trouvent dans la résidence de la Cour, de retourner à leurs diocèses et à leurs fonctions ecclésiastiques, dans l'espace d'un mois, sous peine d'une forte amende et de punitions encore plus graves. Il paraît que la Cour veut par là éloigner une foule d'hommes qui se rendent redoutables par leur oisiveté et leur goût pour l'intrigue.

Cette mesure de prudence va, dit-on, s'étendre à

un grand nombre de propriétaires qui viennent consommer leurs revenus dans la capitale, au lieu de vivifier leurs terres par leur présence, et même à tous ceux, quelque soit leur état, qui ne résident pas ici depuis douze ans.

TOSCANE. — D'après la déclaration de guerre au Grand-Duc de Toscane, les troupes française sont entrées sur plusieurs points dans ce pays. Bientôt elles ont occupé *Livourne*, *Pise*, *Florence*, presque nulle part elles n'ont trouvé de résistance. A Livourne, le Commandant Français a pris des mesures pour que les propriétés des ennemis de la France ne fussent point soustraites. On a de plus arrêté le Gouverneur de Livourne, ainsi que les Consuls russe et anglais ; mais on a laissé la liberté à celui de l'Empereur. A Pise, on a ordonné à tous les habitans de consigner leurs armes chez le Commandant de la place, et aux émigrés français de sortir de la ville dans le terme de vingt-quatre heures, et de la Toscane en trois jours. — A Florence, le Grand-Duc, dans une proclamation, a lui-même invité ses sujets à bien recevoir les Français ; il est parti quelques jours après pour Vienne, accompagné de quelques personnes de sa Cour. Le Commissaire français en Toscane a fait proclamer que les actes des tribunaux et autorités porteraient pour titre : *au nom de la République française*, et qu'il ne serait fait mention d'aucune autre autorité. — Des arbres de liberté ont été plantés sur les principales places de Florence, au milieu d'un grand concours de peuple.

Le systême républicain sera facilement adopté par les Toscans. Ils se rappellent que leur pays fut autrefois libre, et que ce fut l'époque de sa gloire et de sa plus grande prospérité.

RÉPUBLIQUE LIGURIENNE. — Autrefois dans les Etats d'Italie, les attentats des hommes en place étaient rarement punis. Si le coupable était membre d'un corps très-considéré, quelque fût son crime, il échappait au

supplice. Mais il paraît qu'à Gènes, grâces au nouvel ordre de choses, la *prepotenza* deviendra un mot vide de sens. Un Représentant du peuple qui avait frappé d'un stilet un citoyen, a été traduit par ordre du Grand Conseil, devant un Tribunal qui n'avait que quarante-huit heures pour rendre son jugement. L'assassin a été fusillé deux jours après celui où il avait commis le crime.

Irlande. — Le Parlement vient d'adopter un bill contre la rebellion, qui met toute l'Irlande sous le joug de la plus affreuse tyrannie. Tous les pouvoirs sont dans les mains du Lord-Lieutenant ou plutôt des militaires. Ils peuvent impunément commettre les plus grands délits. Par les termes mêmes du bill, il est défendu à tout pouvoir civil de les *rechercher*, *poursuivre*, *juger ou punir!* — De plus, nulle personne renfermée en vertu du bill, ne pourra réclamer les prérogatives de l'acte d'*habeas corpus*, etc., etc. — Pendant la discussion sur le bill, un membre de la Chambre des communes, s'écria : « je le déclare, si le bill passe, je ne » cherche plus qu'à sauver mon bien et ma vie; je vends » mes propriétés, et je quitte à jamais l'Irlande....... » O mes compatriotes! suivez mon exemple, et fuyons » une terre d'esclavage et de crime.....! » Toutes les clauses du bill n'en furent pas moins adoptées.

Prusse. — Il paraît certain que la Cour de Berlin persiste invariablement dans son système de neutralité. Les intrigues et l'or de Thomas Grenville ont été sans succès. On dit qu'il était venu faire au Roi, au nom du Gouvernement anglais, des offres de subsides pour 100,000 hommes; mais le Ministre français à Berlin a rendu ses efforts inutiles, et le Roi a déclaré qu'il *ne voulait point contribuer à embrouiller davantage les affaires politiques de l'Europe.*

Allemagne. — Le nouvel Electeur de Bavière acquiert chaque jour des droits à l'estime de ses sujets.

Son plan paraît être de réformer les abus dans l'intérieur et de faire jouir s'il se peut les Bavarrois des douceurs de la paix. D'un côté il a supprimé toutes ces *survivances*, ces *expectatives*, tous ces abus dont l'effet était de rendre les emplois à-peu-près héréditaires ; de l'autre il paraît que ses Ministres ont ordre de voter énergiquement, à la Diète de Ratisbonne, pour la paix avec la République française.

— L'Electeur a cru pouvoir, sans déplaire au Grand-Maître *in-partibus* de l'ordre de Malte, supprimer la *langue* de Bavière. Les fonds qui appartenaient à cette langue seront consacrés à l'éducation publique. L'emploi en sera plus utile et plus juste.

— L'Archiduc Charles qui, dans ses proclamations, prétend que les Français ont violé le droit des gens en s'emparant d'*Erhenbreistein*, y a porté l'atteinte la plus incontestable en intimant l'ordre aux agens français, tant à Ratisbonne qu'à Munich, de quitter, sous vingt quatre heures, leurs résidences. Cet oubli, ou plutôt ce mépris des droits des autres puissances, doit avertir les membres de l'Empire germanique, du sort que leur prépare l'Autriche si elle triomphe.

— Le Gouvernement français a donné une preuve de son désir constant de maintenir la paix avec les États d'Allemagne qui ont montré des dispositions favorables à la République française. Une lettre du Ministre des Relations extérieures au Général Bernadote, le charge, au nom du Directoire, de lever le séquestre apposé sur les caisses et revenus publics de l'Electeur palatin à Manheim, et de *traiter toute la partie des Etats de l'Electeur que l'armée sera dans le cas de traverser, avec les égards et les ménagemens que le Directoire veut observer vis-à-vis d'un Prince que le Directoire veut distinguer de son prédécesseur, et dont il attend une conduite toute différente.*

Congrès de Rastadt. — Le Congrès touche probablement à sa fin. Depuis quelque tems les négocia-

tions étaient suspendues en attendant la décision de la Diète de Ratisbonne sur la marche des Russes : sans doute elles vont être entièrement rompues. — M. de Metternich, Commissaire impérial, a reçu l'ordre de quitter le Congrès, *vu que les circonstances et rapports*, est-il dit dans la note qu'il a remise à ce sujet, *pour lesquels le Congrès s'était assemblé, sont totalement changés.*

Nous regrettons de ne pouvoir rapporter ici le long décret de la Commission impériale à la députation de la pacification de l'Empire. Il est écrit d'un style hautain, et a produit à Rastadt une sensation peu favorable à la Maison d'Autriche, dont on commence à démêler la conduite astucieuse et la vaste ambition. L'Empereur y accuse la France d'avoir manqué aux conditions des traités, et cite pour preuve la révolution d'Helvétie, la prise d'Erhenbreistein, etc. ; mais il ne se donne pas la peine de faire mention de l'insulte faite à l'Ambassadeur français, de la marche des Russes, de l'invasion du territoire des Grisons etc., etc.

Ce qui laisse encore quelque espérance, c'est que les Ministres français ont déclaré qu'ils ne partiraient pas, à moins qu'on ne les y forçât, ou qu'ils n'en reçussent l'ordre exprès de leur Gouvernement.

Les députés de l'Empire ont déclaré de leur côté qu'ils resteraient jusqu'à ce qu'ils fussent rappellés par leurs commettans (la Diète de l'Empire à Ratisbonne).

AFFAIRES DE L'INTÉRIEUR.

Projet relatif au droit de faire grâce, rejeté. — Projet d'organisation du notariat. — Autre sur les hospices. — Continuation de la discussion sur l'instruction publique. — Nécessité de payer les rentiers et pensionnaires, au moins en bons admissibles en paiement des contributions.—Projet d'amélioration dans les finances. — Retraite de l'armée du Danube ; avantages remportés par nos autres armées. — Bon esprit des Assemblées électorales.

Il a été présenté au Conseil des Cinq-Cents un projet relatif au droit de faire grâce. On proposait d'appliquer

ce droit au cas où un coupable *de conspiration contre la sûreté intérieure ou extérieure de l'État*, révélerait ses complices. Ce projet a donné lieu à une discussion approfondie, et il a été reconnu, qu'indépendamment des difficultés sur la question principale et très-délicate, si le droit de faire grâce doit être admis dans une république, il y avait encore à craindre qu'on n'abusât de la délation ; et que cette grâce offerte au délateur dans des cas indéterminés et vagues, ne devint une arme contre les meilleurs citoyens. Le projet a été rejeté ; et cependant la commission a été chargée d'en présenter un autre propre à dissoudre certaines associations de voleurs et d'assassins qui paraissent mées dans quelques endroits de la République.

Depuis long-tems on attend une loi sur l'organisation nouvelle du notariat ; les fonctions de notaire sont trop importantes à la société, pour qu'elles ne soient point réglées par la législation. La résolution adoptée soumet les candidats à l'examen d'un jury spécial; on voulait qu'ils eussent en outre travaillé quatre ans chez un notaire : cette disposition a été rejetée. Devait-elle l'être? était-ce exiger un trop long noviciat pour un état de cette importance? on ne sait que ce qu'on a appris; cet apprentissage eût été à-la-fois la caution de la capacité et de la moralité du candidat.

Les hospices attendent aussi depuis long-tems une loi organisatrice qui y remette l'ordre : une résolution a été adoptée à ce sujet. Nous y reviendrons quand elle sera discutée aux Anciens.

On a repris au Conseil des Cinq-Cents la discussion sur l'instruction publique ; et l'un des membres du conseil a combattu avec beaucoup de méthode et de force les projets présentés et les opinions de plusieurs des orateurs qui avaient parlé avant lui. Il s'est élevé surtout contre le système des prohibitions et des contraintes qu'on avait mis en avant ; contre cette espèce d'asservissement où l'on semblait vouloir réduire et les élèves et les maîtres eux-mêmes ; il a fait sentir que la liberté est l'ame et la vie d'une bonne instruction, comme elle l'est de toutes les entreprises, de toutes les institutions civiles et politiques; il s'est appuyé de l'autorité de *Smith* qui veut que l'instruction soit abandonnée au commerce ; cet auteur cite les exemples des universités de Cambridge et d'Oxford qui, étant payées par le trésor public, ont quitté jusqu'à l'apparence de l'enseignement. Il ne faut, dit-il, attendre des hommes que ce qui est conforme à leur intérêt.

Or, dès-qu'un homme est également payé, soit qu'il se gêne ou non, son intérêt alors est de ne se pas gêner. Il en conclut qu'il faut laisser les instituteurs recevoir un salaire de leurs élèves, à proportion des soins qu'ils leur donnent.

Le membre du conseil dont nous parlons, a adopté en général les mêmes principes que nous avions indiqués dans un Numéro précédent (1); mais il y a beaucoup ajouté par l'énergie de sa discussion et la vigueur de son raisonnement; aussi a-t-il produit sur le conseil une forte impression.

Cependant ce qu'il faudrait conclure de son discours, c'est qu'il n'y aurait rien à faire dans le moment actuel pour l'instruction publique, et qu'elle s'élèvera et s'établira d'elle-même, lorsque les tems lui seront plus favorables, lorsque la paix sera faite, la République affermie, le commerce et les arts revivifiés.

Mais peut-être en posant des principes généraux, n'a-t-il pas fait assez d'attention aux circonstanses particulieres et d'exception où nous nous trouvons; la première instruction est plus que jamais nécessaire, indispensable, puisque, à compter de l'an 12, les Français ne pourront exercer leurs droits de citoyens, à moins qu'ils ne sachent lire, écrire, etc. On ne peut donc ajourner et livrer, pour ainsi dire au hasard, ce qui est de nécessité première. L'instruction d'ailleurs est encore soumise aux anciennes routines, aux vieux préjugés; il faut lui ôter cette rouille, il faut l'approprier aux institutions, aux mœurs, à l'esprit de la République. Tout cela ne se ferait pas tout seul, ou du moins ne se ferait ni sûrement ni promptement; il faut donc que la législation s'en mêle, et donne une impulsion, une direction nouvelle. Entre ne rien faire et trop faire, il y a un sage milieu; et c'est ce milieu qu'il faudrait trouver.

On a parlé de la classe malheureuse des rentiers et des pensionnaires de l'Etat; les bons des six derniers mois de l'an VI sont un faible soulagement pour eux, mais enfin c'en est un; et il est à désirer que l'on continue à leur payer de même l'an VII, dont le 1er. semestre est plus qu'écoulé; il est sur-tout à désirer qu'on débarrasse ce mode de paiement des entraves que les contrefaçons ont forcé d'y mettre pendant quelque tems. Ces entraves, ces difficultés font tomber la valeur des bons, et les rentiers perdent une partie de cette der-

(1) Numéro 13, 10 Pluviôse an VII.

nière et modique ressource. Le tort, d'ailleurs, que fait à la République la violation des engagemens publics est incalculable ; ce n'est pas en payant moins qu'on est plus à son aise, c'est au contraire en payant plus, en maintenant la circulation, en inspirant la confiance. On sait bien à présent, qu'en finance, *deux et deux ne font pas quatre :* l'écu qu'on retient ou qu'on perçoit de trop, appauvrit le trésor public de beaucoup au-delà de sa valeur. C'est dans une juste perception, dans l'exactitude des paiemens, et dans l'équilibre qui en résulte, que consiste l'art difficile des finances.

Le Conseil des Cinq-Cents paraît disposé à s'occuper d'y rétablir l'ordre et l'économie ; il a arrêté de former un assez grand nombre de commissions, pour examiner les différentes parties des dépenses publiques, et y faire les réformes possibles et convenables.

Les résultats de notre entrée en campagne ne sont point à beaucoup près aussi désastreux que les ennemis de la chose publique feignent de le croire ; nos troupes très-inférieures en nombre (le Général Jourdan n'avait que 38 mille hommes, et l'Archiduc en avait 110 mille), on fait leur retraite en bon ordre et en se battant toujours. Les Autrichiens ont perdu beaucoup plus de monde que nous, par cela même qu'ils étaient plus nombreux ; il leur a été fait 28 mille prisonniers depuis que les hostilités ont recommencé. Massena les a complètement battus ; Scherer a remporté sur eux des avantages ; l'armée du Danube a dû rétrograder, n'étant pas en force suffisante ; mais aussitôt qu'elle aura reçu les renforts qu'on va faire marcher, l'ennemi sera vigoureusement repoussé et forcé de reculer à son tour. Le courage des Français est toujours le même ; et déjà les nouveaux conscrits ont rivalisé de bravoure avec les plus anciens soldats.

De toutes parts on annonce les nouvelles élections au Corps législatif. Il paraît qu'en général les assemblées électorales sont paisibles, et que les élections se font dans un bon esprit. Celles de Paris portent au nombre des Législateurs, des hommes d'un patriotisme sage, mais éprouvé, qui ont donné des gages à la révolution, en remplissant avec zèle et talent des fonctions publiques. Si les choix sont par-tout aussi bons, on peut augurer heureusement de la nouvelle session qui se prépare.

N°. 22.

LA DÉCADE
PHILOSOPHIQUE, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

AN VII de la République Française. — 3me. TRIMESTRE.

10 *Floréal.*

INSTITUT NATIONAL.

TRAVAUX DU DERNIER TRIMESTRE.

CLASSE DE LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS; notice par le C. Collin-Harleville.

Les mémoires dont j'ai à rendre compte (et l'on en peut dire autant de tous les travaux de l'Institut), semblent se refuser à cette analyse rapide et succinte qu'exigent les bornes d'une séance publique, consacrée d'ailleurs à la lecture de mémoires entiers.

Le C. *Camus* a lu la notice d'un livre intitulé: *le Songe du Vergier* (*Somnium Viridarii*), qui a été composé dans les deux langues latine et française, sous le règne de Charles V. Son objet était de défendre la France contre les entreprises de Rome, et le peuple contre la tyrannie et la vexation. *Le Songe du Vergier* a eté cité souvent, et toujours avec éloge, par nos anciens auteurs : ce n'est pas sans raison. On y trouve sur la souveraineté du peuple et sur les limites du pouvoir des gouvernans, des principes qu'il y avait quelque courage à publier sous le Gouvernement d'un roi, même d'un roi à qui l'on a donné le nom de *Sage*.

Le C. Camus qui, écrivant ici avant la révolution, fesait preuve du même courage, a traité relativement au

Songe du Vergier, plusieurs questions de critique et de Bibliographie : il en a fait connaître les diverses éditions et les manuscrits qui le contiennent, soit en latin, soit en français. Il a particulièrement examiné quel était l'auteur de ce livre, question fort débattue entre les Bibliographes. Le résultat de son opinion est qu'il a été composé par *Charles de Louviers*.

Le C. *Gibelin*, membre associé, avait été chargé par le Ministre de l'Intérieur de visiter les monumens antiques dans les départemens méridionaux, et d'y rechercher les objets d'Arts appartenans à la Nation : il a communiqué à la Classe le rapport qu'il en avait fait au Ministre.

Ce rapport est bien satisfesant pour tous les amis des Beaux - Arts ; car il en résulte que presque toutes les antiquités qui embellissaient les contrées du Midi subsistent encore : les portes et les murs d'Autun, les monumens de Vienne, le théâtre d'Orange, son bel arc de triomphe, les amphithéâtres de Nîmes et d'Arles, la maison carrée et les autres édifices qui décorent ces deux villes, l'arc triomphal, le magnifique tombeau de S. Rémi, ont été épargnés par le vandalisme, et peuvent offrir long - tems d'excellens modèles. A ce récit intéressant, où se peint la joie d'un artiste qui semble avoir retrouvé son bien, disons mieux, ses titres de famille, le C. Gibelin joint des vues utiles, et propose les moyens qu'il croit les plus propres à préserver de la destruction et à faire servir à l'Instruction publique ces monumens si miraculeusement conservés ; je supprime à regret des détails qui me meneraient trop loin, et qu'il faut lire dans le rapport même ; ou plutôt, le présenter au Ministre qui l'a provoqué, c'est bien à tous égards l'envoyer à sa véritable destination.

Le C. *Bitaubé* a lu la troisième et dernière partie, et qui forme le complément d'un mémoire fort étendu, intitulé : *des Jugemens de quelques Philosophes ou Ecrivains de l'antiquité sur les Républiques anciennes*.

Nous n'essaierons point d'analyser ce mémoire dont l'auteur va faire lecture en cette séance.

C'est par la même raison que nous ne ferons qu'annoncer un mémoire que le C. David Leroi va aussi lire à l'assemblée, sur le relief publié par Winkelmann, représentant le fragment d'une galère antique.

On a rendu compte à la Classe d'un Recueil de poésies d'une jeune Muse italienne, *Diodata Saluzo*, de l'Académie des Arcades de Rome, poésies pures et gracieuses comme son sexe et son âge, presque toutes consacrées à ses parens, aux amies de son enfance, à sa mère surtout : délicieuse idée sur laquelle il est doux de se reposer ! L'auteur en a fait hommage à la Classe, et du sein des Arcades de Rome tourne avec complaisance ses regards vers l'Institut de France. C'est ainsi que tous les amis des Sciences, des Lettres et des Arts, ne composent qu'une famille : ses membres divers s'entendent bien, quoique de loin ; il est une langue commune à tous les peuples, celle du goût et de la vérité.

Le C. *Collin-Harleville* a lu une pièce de vers intitulée *les Trois Vertus*, *récit dialogué*, qui va être lue en cette séance.

Des ouvrages déjà imprimés ont été adressés à la Classe par quelques-uns de ses membres :

Un Hymne à l'Être suprême, par le C. Bérenger, associé de l'Institut dans la section de Poésie ;

Le Poëme de *Melpomène et Thalie*, lu à la dernière séance publique.

Le nom d'une de ces deux muses me conduit naturellement à parler de l'hommage que l'un des plus chers élèves de Thalie, le C. *Pieyre*, membre associé, a fait à l'Institut, d'une comédie nouvelle, intitulée : *la Maison de l'oncle*. C'est encore une pièce contre le célibat, dans laquelle ce sujet intéressant est envisagé sous un point de vue nouveau. Si le public est privé du plaisir de la voir représenter, et assurément par des motifs étrangers au mérite de l'ouvrage, les amis des mœurs et du goût s'en dédommageront à la lecture, et reconnaîtront ai-

sément dans cette production le style pur, facile, élégant, la saine morale, et le comique noble et franc qui caractérisent l'auteur de l'*Ecole des Pères*.

Sciences Mathématiques; Notice par le C. Lefévre-Gineau.

Le C. *Lalande* a vérifié la longitude de plusieurs villes d'Allemagne et de France, par le calcul de différentes éclipses de soleil, d'étoiles fixes et d'une occulation de Jupiter, observées depuis l'an V. Il résulte de ce travail, que la longitude de Hambourg, de Leipsick, de Kœnisberg, était bien déterminée, et que celle de Hall exige une correction. L'auteur conclut aussi de ses calculs la longitude de Mulheim et celle de Cobourg qui restaient encore incertaines.

Dans un autre mémoire, le même auteur vérifie la position de l'aphélie de Mars, par le calcul d'une opposition de cette planète, observée en l'an VI, dans le voisinage du périhélie : observation qu'il compare à une autre opposition de la même planète, qui eut lieu vers l'aphélie en 1790. Le résultat de cette comparaison fait penser au C. Lalande qu'il sera difficile d'ajouter quelque chose à la précision déjà précédemment obtenue dans la détermination de l'aphélie de Mars.

Le C. *Monge* a publié un ouvrage sur la Géométrie descriptive.

La Géométrie descriptive, comme le C. Monge le dit lui-même dans son programme pour les Ecoles Normales, a deux objets principaux.

Le premier est de présenter avec exactitude, sur des dessins qui n'ont que deux dimensions, les objets qui en ont trois. Sous ce point de vue, c'est un art qui s'appuie sur la Géométrie ordinaire, ou une langue qui fait passer les conceptions de l'homme de génie dans l'entendement de ceux qui doivent en diriger l'exécution, ou en exécuter les différentes parties.

Le second objet de cette science, est d'apprendre à

connaître, d'après une description exacte, les formes des corps, et à déduire toutes les vérités qui résultent de leur forme et de leurs positions respectives.

La Géométrie descriptive a sa théorie qui se déduit toute de la Géométrie élémentaire. Elle a aussi ses applications qui sont nombreuses, et d'une grande utilité dans la pratique des Arts ; l'ouvrage dont nous parlons est un traité clair, élégant et complet de cette théorie.

Le C. Monge s'était proposé d'en faire l'application à la coupe des pierres, à la charpente, aux constructions de la perspective, à la détermination des ombres, à la description des élémens des machines. Les différentes missions qu'il a reçues du Gouvernement, celle qu'il remplit aujourd'hui en Egypte, l'ont empêché de terminer cet utile travail. Il a seulement fait graver ses dessins, qui servent maintenant de modèles aux élèves de l'Ecole polytechnique pour l'étude de ces différens Arts.

Tout le monde a vu le beau phénomène connu sous le nom d'arc-en-ciel, et l'on sait que cet arc est une suite nécessaire de trois propriétés connues de la lumière : sa réflexion à la surface des corps, sa réfraction lorsqu'elle les pénètre, et sa décomposition lorsqu'elle se réfracte, parce que dans ce dernier cas, les rayons de couleur différente, en se brisant forment des angles inégaux avec leur direction primitive qui était celle du rayon composé.

Les arcs-en-ciel causés par le soleil ou la lune, ne sont pas les seuls phénomènes où la lumière décomposée étale aux yeux ses brillantes couleurs. Quelquefois, lorsque de légers nuages voilent un de ces astres, on observe à l'entour une couronne presque aussi riche que l'arc-en-ciel ; chaque couleur forme un anneau distinct, concentrique aux autres, et dont le centre est celui de l'astre lumineux. Ces phénomènes sont appelés couronnes ou *halos* par les Physiciens. Dans la nuit du 4 au 5 Pluviôse dernier, le C. *Messier* vit une de ces couronnes autour de la lune. L'atmosphère était parsemée de petits nuages détachés, blanchâtres

et légers, et la lune jetait une lumière très-vive. Lorsqu'ils passaient devant toute la face de la lune, le phénomène était une couronne entière, et ce n'était plus qu'une partie d'anneau lorsque les petits nuages ne se présentaient que devant une partie de l'astre. Le C. Messier ne vit que trois anneaux distinctement colorés, jaune dans l'intérieur, ensuite un anneau bleu, enfin le pourpre vif à la circonférence.

Au moment où les Savans étrangers et les Savans français réunis allaient s'occuper du calcul des triangles qui feront connaître la longueur exacte du méridien, le C. *Legendre* a publié une méthode propre à donner aux résultats de ce calcul, le degré de précision qu'on a droit d'attendre, d'après l'exactitude des observations.

Lorsque la latitude des deux extrémités de l'arc du méridien qu'on veut mesurer est bien déterminée, on connait l'angle que font entre-elles, au centre de la terre, les deux verticales extrêmes, c'est-à-dire le nombre des degrés que cet arc comprend. Si la surface du globe n'était pas hérissée de montagnes et creusée par des vallons, si la direction de l'arc était tracée à cette surface, la mesure n'en serait pas difficile ; mais cet arc n'est pas tracé, il faut le suivre sans le voir. Pour y parvenir, on le renferme dans une suite de triangles dont on mesure les angles, et dont les côtés extrêmes font avec le méridien un angle que l'on mesure aussi. Cette opération terminée, si on mesure sur le terrain un seul côté de la chaîne des triangles, tous les autres se déterminent par le calcul, ainsi que leur position avec la trace invisible de l'arc, et enfin la direction et la longueur de cet arc. Les stations choisies par les observateurs, sont des lieux inégalement élevés, de sorte que les triangles ne sont pas des plans horizontaux. L'analyse fournit au C. Legendre des moyens faciles de les ramener à une surface courbe, uniforme comme le niveau des mers.

Ce Géomètre appliquant ensuite à ces petits triangles

sphériques un théorème qu'il a consigné dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1787, et dont il donne ici la démonstration, le C. Legendre, dis je, fait à leurs angles une correction simple, et telle que sans avoir à craindre d'erreur appréciable, on peut en suite calculer les triangles par les procédés faciles de la trigonométrie rectiligne.

Cette méthode nouvelle a été employée concurremment avec les méthodes anciennes pour déterminer l'arc du méridien compris entre Dunkerque et Barcelonne.

Ici nous ajouterons que tous les travaux relatifs à la détermination des unités de mesure, sont si avancés qu'incessamment leurs résultats seront rendus publics.

Sciences Physiques ; Notice par le C. Lassus.

Des expériences faites il y a quelques années par M. Lowitz, Chimiste de Pétersbourg, avaient fait connaître la possibilité de produire un froid subit et très-considérable par un mélange d'acide sulphurique et de neige, et par celui de muriate de chaux et de neige. Les CC. *Fourcroy* et *Vauquelin*, en répétant et en variant ces expériences, ont vu qu'un thermomètre à l'alcool, plongé dans le second de ces mélanges, est descendu en quelques secondes à 43 degrés au-dessous du terme de la glace. En plongeant le doigt seulement pendant une seconde ou deux dans le mélange de muriate de chaux et de neige, on éprouve une sensation extraordinaire et un serrement très-vif, semblable à celui que produirait un étau. La congélation du mercure devient par ce procédé une opération commune. Ces deux Chimistes l'ont vu se geler, se solidifier en très-peu de tems, soit en petite, soit en grande quantité. En opérant sur une masse assez grande pour bien observer, et en l'isolant dans un vase de verre, ils l'ont vu se figer, se durcir, et donner des cristaux octaèdres. L'ammoniaque refroidie lentement et successivement de

30 à 33 degrés au-dessous du terme de la glace, se cristallise : gelée rapidement, elle se prend en gelée ou en une espèce de colle. L'œther se gèle et se cristallise à 35 degrés de froid, tandis qu'à la même température, l'alcool ne peut se solidifier. Cela prouve que l'œther est un composé différent de l'alcool, que ses principes sont dans un autre ordre de proportion, et que l'on ne pourrait pas faire des thermomètres à l'œther pour estimer une température qui serait au dessous de 35 degrés, tandis que l'alcool peut seul jusqu'à présent remplir cet objet.

Ces expériences ont été répétées à l'Ecole polytechnique par le C. *Guyton*, et le résultat en a été le même. Ce chimiste a mis aussi sous les yeux de la classe un sel de platine en cristaux bruns, brillans, et qui sont principalement remarquables en ce qu'ils sont le produit de la précipitation du platine dans l'acide nitro-muriatique, par le gaz hydrogène sulfuré. Il a fait voir encore un groupe de cristaux de quartz, qui au premier aspect présente un assemblage de solides dodécaèdres formés de douze triangles scalènes tout-à-fait semblables à ceux du carbonate de chaux ou spath calcaire, anciennement connu sous le nom de spath à dent de cochon, et que le C. Haüy appelle chaux carbonatée métastatique. Le minéral dont il s'agit n'est point attaquable par les acides ; il étincelle avec l'acier et raye le verre. Il a donné par l'analyse de la silice, de la chaux et de la magnésie. Ainsi voilà l'exemple d'un quartz se présentant sous la forme d'un carbonate de chaux qui lui est au moins aussi étrangère que celle du sulfate de chaux lenticulaire sous laquelle on l'a quelquefois rencontré

Un examen attentif des coquilles fossiles qu'on trouve dans toutes les parties habitées de la terre, a été pour le C. *Lamarck* un indice presque incontestable du séjour de la mer pendant un grand nombre de siècles sur chaque point de la surface du globe maintenant élevé au-dessus du niveau des eaux. Cet auteur pense

qu'une catastrophe subite quelconque n'aurait pu apporter ces débris d'animaux marins et les déposer dans l'état où nous les voyons. Selon lui le bassin des mers doit son origine et sa conservation aux mouvemens d'oscillation des eaux marines perpétuellement entretenus par l'influence de la lune: et ce bassin éprouve un déplacement continuel, quoique insensible, qui lui fait parcourir successivement toute la surface du globe. Parmi beaucoup d'objets relatifs à l'Histoire-Naturelle, que le C. Beauvois a rapportés d'Amérique, on a distingué quatre nouveaux genres de plantes dont ce naturaliste a donné une exacte description en fesant connaître les différentes classes dans lesquelles on doit les ranger d'après le système de Linneus et celui de Jussieu.

Il est un arbre toujours verd, qui vit très-long-tems, dont les fleurs répandent au printems une odeur agréable, et dont le fruit contient une et souvent deux amandes qui fournissent une huile douce. Cest l'*Argan* de Maroc, et pour parler le langage des Botanistes, c'est un *Sideroxylon*. Le C. *Broussonnet* qui en a vu des forêts entières dans les Etats de Maroc, a envoyé une description fort exacte de cet arbre, et en a fait connaître tous les usages.

On a cru pendant long-tems, et quelques personnes croient encore, qu'il serait possible d'extraire de différens végétaux qui ont une saveur sucrée, et qui croissent dans des climats tempérés, assez de sucre pour pouvoir se passer de celui qu'on retire de la canne qui le fournit en Amérique. Le C. *Deyeux* nous a complètement désabusé sur ce point. Il a fait voir que la saveur sucrée de certaines plantes, est due à une matière particulière très différente du sucre, laquelle attire l'humidité de l'air, passe aisément à la fermentation spiritueuse, et ne prend jamais la forme cristalline. Cette substance particulière se nomme mucoso-sucrée. Elle existe dans plusieurs végétaux qui croissent dans tous les climats tempérés, et c'est pour cela qu'on la rencontre si sou-

vent. Il est des plantes, et particulièrement le maïs, dont la tige en contient une grande quantité. Si l'on traite cette tige encore verte comme celle de la canne à sucre, on peut en retirer une liqueur qui par l'évaporation devient mielleuse, mais dont il est impossible, quelle que soit l'opération à laquelle on la soumette, de retirer du sucre cristallisé. Le principal usage que l'on pourrait faire de cette liqueur mielleuse, serait, après lui avoir fait subir la fermentation, de la distiller pour en retirer de l'alcool; mais les spéculations qu'on serait tenté de faire sur cette espèce de produit seraient bien mal fondées. Il y aura toujours plus d'avantage et plus de raison à laisser mûrir le maïs pour en retirer le fruit, qu'à cueillir sa tige encore verte dans l'intention d'en extraire seulement la substance mucoso-sucrée. Il faut donc renoncer à l'espérance de faire jamais du sucre avec les plantes de notre climat qui ont une saveur sucrée : et puisqu'il est devenu un objet de nécessité, il faut continuer à le chercher dans le végétal que la Nature a spécialement destiné à le produire.

Le C. *Désessart* et le C. *Richard* ont aussi présenté chacun un ouvrage ; le premier une nouvelle édition de son Traité d'éducation corporelle des enfans ; le second un Dictionnaire de Botanique de Bulliard fort augmenté. Nous nous contentons d'énoncer le titre de ces deux ouvrages, parce qu'il sont très-connus de ceux pour lesquels ils ont été composés.

PHYSIQUE.

Lettre sur une dissertation de Physique lue au Lycée des Étrangers.

Il y a peu de jours que j'entendis lire au *Lycée des Étrangers* une espèce de dissertation du C. *Laya*, sur le froid. L'auteur essaya d'y combattre, tantôt par le raisonnement, tantôt par la plaisanterie, un mémoire d'un certain docteur *Brown*. Il ne voulait pas absolu-

ment permettre qu'on regardât avec lui le froid comme produit par l'absence du calorique : il appelait cela une subtilité d'école. Je crus que pour être conséquent, il allait nous faire part de quelque découverte nouvelle, et nous apprendre quelles sont les parties qui constituent le froid ; car pour être certain que le froid ne résulte pas de la privation du calorique, mais qu'il a une existence réelle et matérielle, il faudrait, ce me semble, que quelques expériences eussent déjà fait connaître quelles sont les parties dont il est formé.

Si le mot calorique n'exprimait comme autrefois qu'une qualité occulte des corps, je croirais tout aussi facilement au *frigorique* ou *frigorifique* ; et je trouverais fort bon qu'on répondît au docteur *Brown* et à tous les Chimistes modernes, que c'est la présence des parties *frigorifiques* qui a durci l'eau en glaçons et qui nous affecte d'une manière pénible ou désagréable. Mais le tems des qualités occultes est passé, et puisque l'existence matérielle et positive du calorique n'est pas une chose supposée, mais démontrée par les faits, il faut des faits et non des raisonnemens, pour croire aussi à l'existence des parties constitutives du froid.

L'auteur de la dissertation n'en cita aucuns, ne s'appuya d'aucune expérience : mais après avoir peint les effets du froid d'une manière assez poétique, il se demanda comment il était possible de nier l'existence du froid quand on en reconnaissait les effets? Comment, lorsque le contact immédiat d'une masse glacée engourdissait nos membres, nous pouvions dire que cette sensation provient, non de la chose qui nous touche, mais de l'absence ou de la privation d'une autre chose?

Ce raisonnement me parut tout-à-la-fois convaincant et réjouissant pour la plûpart de ceux qui écoutaient ; mais j'avoue qu'il me laissa tous mes doutes. On peut décrire avec une grande richesse et une grande énergie de style, les terribles effets de la famine, sans qu'il soit évident pour cela qu'ils aient une autre cause que la privation de nourriture. Les Poëtes

animent tout, ils ont tout personnifié : ils ont donné une faulx à la Mort ; ils la peignent venant frapper à la porte du palais des Rois et de la cabane du pauvre. La Mort est-elle pour cela une chose qui existe matériellement ? Quelqu'un a-t-il jamais cherché ce qui constitue la mort, de quels élémens, de quelles parties elle est composée ?

L'homme dans le langage ordinaire parle comme le Poëte, la langue de l'imagination. Il donne un corps, une existence matérielle aux êtres métaphysiques et aux diverses modifications de la matière ; son style est continuellement figuré, parce qu'il juge continuellement de tout par analogie avec ce qu'il sent lui-même. Les seules apparences déterminent ses opinions. La chaleur et le froid sont pour lui des êtres sussi distincts que leurs effets sont prodigieusement différens. La marche de l'observateur n'est pas la même : il examine avec scrupule ; il analyse tout, et ne doit jamais se décider par des apparences ou sur des inductions. Le langage des Sciences est donc très-essentiellement différent de celui de la Poésie, et même de celui de la vie commune : il a besoin d'être exact et rigoureux. Dans le froid comme dans la chaleur, un Savant peut ne voir que le calorique qui modifie différemment la matière, suivant qu'il s'y trouve en plus ou moins grande quantité. Celui qui n'a vu que cela, l'énoncera rigoureusement, et dira que le froid est produit par l'absence ou la diminution du calorique. Tous les argumens du monde, tirés des effets très-positifs du froid, ne prouveront jamais rien contre cette opinion. Elle ne peut être attaquée qu'avec les armes qui l'ont établie : l'analyse et l'expérience.

Mais peut-être, et je n'ai pu me défendre de cette pensée, l'auteur de la dissertation a-t-il bien moins songé à réfuter le Docteur Brown qu'à rendre ridicule ce qu'a dit ce Docteur par l'opposition où cela se trouve avec le langage commun. Assurément, si quelque Savant venait me défendre de dire *il fait froid*, s'il voulait ty-

ranniser mes expressions pour les rendre plus exactes, je désirerais qu'il fut joué, non pas seulement au *Lycée des Étrangers* et dans une *Veillée des Muses*, la veille d'un bal et le lendemain d'un concert, mais sur le théâtre de Molière. Je me rirais de cette pédanterie, et je secouerais gaiement la chaine qu'on aurait voulu m'imposer. Mais il me parait que ce pauvre Docteur *Brown* qu'on a ainsi immolé aux railleries des belles dames du Lycée, n'a parlé du froid que dans un ouvrage de Science, et a dû en parler là avec une exactitude rigoureuse.

Si toutes les Muses sont sœurs, comme je l'avais cru jusqu'à présent, pourquoi dans leurs *veillées* se livrent-elles la guerre? Pourquoi un élève de Thalie vient-il insulter à la langue des Sciences, parce qu'il ne la comprend pas? Les enfans d'Uranie ne lui ont pas donné cet exemple. Il y a bientôt trois cents ans que personne ne doute du mouvement de la terre et de l'immobilité du Soleil; et cependant aucun Astronome a-t-il jamais fait le procès aux Poëtes qui depuis ce tems, et contre leur propre conviction, font ouvrir les portes du jour par l'Aurore aux doigts de rose, ou nous peignent le char ardent du Soleil qui se précipite chez Thétis au milieu d'un torrent de lumière?

Ce privilége accordé aux fictions aimables, à l'habitude de parler d'après les apparences, la vérité ne pourra-t-elle l'obtenir? Chacun pourra parler sa langue, et le Savant seul ne pourra parler la sienne! S'il était défendu d'exposer le système de Copernic, parce qu'on ne peut en parler sans choquer les expressions vulgaires, le *Soleil se lève*, le *Soleil se couche*, nous n'aurions bientôt plus d'autre Géographie et d'autre astronomie que celle d'Homère. Aucune erreur ne pourrait être relevée, parce qu'on ne pourrait la démontrer sans contredire les expressions reçues.

Laissons donc chacun dire comme il convient au sujet qu'il traite. La langue des Sciences peut paraître ridicule à ceux qui appellent ainsi tout ce qui s'éloigne

du langage de leurs cotteries ; mais sans cette espèce de langue particulière et plus rigoureuse que la nôtre, les Sciences n'existeraient pas ou perdraient tous les moyens de faire des progrès. Tâchons de nous garantir de toute invasion réciproque. Empêchons le Savant de proscrire les images qui font vivre la Poésie, et d'introduire dans les Arts d'imagination la marche ou le langage qui ne conviennent qu'aux Sciences exactes ; mais aussi gardons-nous de traduire le Docteur *Brown* à la barre du salon de Marbeuf.

En demandant qu'on respecte les limites qui séparent les domaines respectifs des Sciences et des Lettres, je suis loin de vouloir empêcher que ceux qui les cultivent ne communiquent ensemble ; mais que ce ne soit pas pour s'attaquer qu'ils se recherchent. Que le Savant se polisse par le commerce des Lettres ; mais que le Poëte et le Littérateur sachent aussi qu'ils ont besoin de s'éclairer par celui des Sciences.

Au surplus, quoique cette dissertation m'ait paru une hostilité qui méritait d'être dénoncée dans un journal philosophique, j'avouerai qu'elle a contribué à me rassurer contre des craintes que l'on cherche depuis long-tems à nous inspirer. On dit que les Sciences exactes envahissent tout, et que les Belles-Lettres sont presque chassées de la France où elles ont régné avec tant d'éclat. Si quelqu'un le croit encore, il n'a qu'à venir au Lycée des Etrangers, et il sera convaincu que les Sciences n'ont pas acquis cet empire universel dont on affecte de se plaindre ; et que les dames, quoiqu'elles aient toutes fait des cours de Chimie, n'en sont pas moins disposées à rire de ceux qui parlent du *calorique* dans un Journal de Médecine qu'elles n'ont pas lu.

B. . . . . . et

ARCHŒOLOGIE.

Essai sur les Antiquités du Nord et les anciennes langues septentrionales, par Charles Pougens, *de l'Institut national de Bologne, de la Société Philotechnique de Paris, etc.* — Seconde édition, *augmentée d'une notice d'ouvrages choisis sur les religions, l'histoire et les divers idiômes des peuples du Nord. Paris, chez* Charles Pougens, *imprimeur-libraire, rue Thomas-du-Louvre, n°. 249.*

Nous rendimes comptes de cet *Essai*, lorsqu'il parut. Nos lecteurs en trouveront un extrait dans le Numéro 32 de l'an V. C'est peut-être le seul ouvrage français qui peut donner une idée juste de la langue et même de la Littérature des anciens peuples septentrionaux; le seul où l'on ait tracé l'histoire de ces caractères mystérieux nommés *Runes*, que l'on trouve gravés sur un grand nombre de monumens, dans le Nord de l'Europe.

Le C. Pougens a augmenté la seconde édition qu'il vient de publier, d'une notice de près de quatre cents auteurs à consulter pour l'intelligence des antiquités septentrionales. Cette notice a dû coûter beaucoup de travail et de soins. Elle contient un assez grand nombre d'auteurs dont les noms pourraient bien n'être pas connus, même des Littérateurs qui ont de l'érudition; et c'est une preuve des profondes recherches que l'auteur a faites en cette partie.

La nouvelle édition de son *Essai* est précédée d'un extrait du plan du Dictionnaire étymologique et raisonné de la langue française auquel il travaille depuis près de vingt ans. Ce sera incontestablement l'ouvrage de ce genre le plus complet qui ait paru sur notre langue. On lit avec intérêt, et nous allons répéter ici, ce que dit Charles Pougens du motif qui lui a fait en-

treprendre ce grand ouvrage, et des travaux que lui a déjà coûtés son exécution.

« La Nation française serait-elle donc la seule qui n'aurait point de Dictionnaire complet. Les Italiens ont le Vocabulaire de la Crusca, 6 vol. *in-folio*, dans lequel on trouve, à la suite d'une définition sage, le tableau des nuances dont chaque mot est susceptible, accompagné d'exemples tirés des meilleurs classiques de l'Italie; l'Académie de Madrid a composé aussi sur ce modèle, son Dictionnaire, 6 vol. *in-folio*, dont elle prépare une nouvelle édition considérablement augmentée. Les Portugais, qui ont à peine une Littérature, ont cependant un Vocabulaire en 10 vol. Enfin l'Angleterre, jusqu'en 1755, n'avait qu'un vocabulaire aussi insuffisant qu'aride; mais le célèbre Johnson, seul et sans aucun collaborateur, après neuf années d'un travail opiniâtre, eut la gloire d'enrichir sa patrie d'un Dictionnaire où l'on trouve à-la-fois l'étymologie des mots, leur définition et les citations, tirées des meilleurs Ecrivains de l'Angleterre.

» Jaloux de ce que les Nations étrangères l'emportaient en ce genre sur la nôtre, j'ai pensé que, seul aussi, je pouvais, avec plus de soins, plus de persévérance encore que Johnson, suivre, étendre, perfectionner peut-être le plan qu'il avait adopté, et ce fut vers la fin de 1776 que je commençai à jeter les fondemens de cette laborieuse entreprise. Depuis lors, je me suis occupé sans relâche des moyens de l'exécuter. J'ai parcouru une grande partie de l'Europe, afin de consulter les Bibliothèques et les Savans; j'ai employé la majeure partie de ma fortune en voyages, en recherches toujours difficiles et souvent très-dispendieuses.

» Des événemens particuliers et les circonstances pénibles de ma vie n'ont pu ralentir ni mon zèle, ni mon activité etc. »

L'Essai sur les antiquités du Nord ne permet pas de douter que Charles Pougens n'ait recueilli le

plus

plus grand fruit de ses longues études. C'est la meilleure recommandation que l'auteur pouvait faire de l'important ouvrage dont il annonce la prochaine publication.

LITTÉRATURE GRECQUE.

ODES D'ANACRÉON, *traduites en français, avec le texte grec, la version latine, des notes critiques, et deux dissertations ; par le C.* GAIL, *Professeur de Littérature grecque au Collége de France, avec estampes, odes grecques mises en musique par* GOSSEC, LESUEUR, MÉHUL *et* CHÉRUBINI, *et un discours sur la musique grecque. Edition plus complète que toutes celles qui ont paru jusqu'à ce jour. De l'imprimerie de* Pierre Didot *l'aîné*, in-4°. *A Paris, chez l'auteur, au Collége de France, place Cambray ; prix* 20 *francs, papier vélin ; et grand papier vélin,* 30 *francs.*

Si les regrets et les reproches des Hellenistes sont fondés, si, comme il n'est que trop vrai, la France, rivale jusqu'à ce jour des autres nations instruites de l'Europe, dans les lettres grecques, leur cède aujourd'hui l'avantage, et paraît abandonner cette branche d'études littéraires, ce n'est pas assurément la faute du C. Gail : ses recherches, ses écrits, ses cours publics, presque tous les momens de sa vie ont pour objet la propagation de la langue grecque. Il a traduit du grec, Bion, Moschus, Théocrite, Héro et Léandre, Lucien, Esope, et du latin l'élégant fabuliste Phèdre, ce qui prouve qu'il s'est exercé avec un succès égal sur ces deux langues savantes. Il manquait à nos Ecoles centrales une grammaire grecque, simple et méthodique ; l'infatigable Professeur a suspendu, pour nous la donner, ses travaux sur Xénophon, ouvrage important, enrichi de notes critiques, de variantes, et de dissertations

précieuses sur l'antiquité. Enfin il a vu que malgré tous les efforts des traducteurs et des interpretes d'Anacréon, il restait encore des choses à expliquer dans ce Poëte aimable ; que même les caractères principaux de son génie et de son style, la grâce et la facilité, n'avaient pas été bien saisis et encore moins bien rendus : il lui a consacré ses veilles, et le reproduit avec tout ce qui peut en faciliter l'intelligence, en faire mieux connaître et sentir l'esprit.

Les deux principales parties de son travail sont la traduction et les notes. Pour donner une idée de la première, nous citerons deux des odes dont l'idée est la plus agréable, et l'expression la plus heureuse.

Ode XXVIII. « Excellent Peintre, Peintre divin, » Roi d'un art si florissant à Rhodes, allons, fais moi » le portrait de ma maitresse absente. *Écoute et commence*. Donne-lui d'abord des cheveux ondoyans et » noirs ; et si la cire te le permet (1), qu'ils semblent » exhaler les plus doux parfums. Peins-là de face (2), » avec un front d'ivoire sous des cheveux d'un noir » d'ébène. Ne sépare pas trop ses sourcils, ne va pas » pourtant les confondre. Que ce portrait ait, ainsi que » ma maitresse, les cils noirs, et que l'extrémité in-

---

(1) C'était un portrait à l'encaustique, avec de la cire de toutes couleurs.

(2) Ici le C. Gail a pris un parti différent de tous les autres interprètes. Le grec dit littéralement *la joue entière*. Les uns n'entendant pas là qu'une joue, l'ont rendu par *de profil*, ce qui ne s'accorde point avec les détails où le Poëte est entré ; les autres veulent que ce soit une joue pleine, à qui il ne manque rien pour l'embonpoint comme pour la beauté. D'autres prétendent qu'il est question d'un grand front, et d'autres d'un front proéminent, ce qui était loin d'être une beauté, sur-tout en Grèce. Madame Dacier, de peur de se tromper, a passé le vers tout entier. Le sens du Professeur Gail est le plus naturel et le plus simple ; Il prend seulement *la joue* pour *les joues*, le singulier pour le pluriel, ce qui est fréquent dans la langue grecque.

» térieure des sourcils vienne finir en mourant. Pour » ses yeux, qu'ils soient tout de feu, brillans comme » ceux de Minerve, humides *d'amour* comme ceux » de Vénus. Pour peindre le nez et les oues, mets » *des lys* et des roses. Que ses lèvres, *les lèvres de la* » *persuasion*, appellent le baiser. Que les Grâces (1) » voltigent sur son menton délicat, autour d'un cou » plus blanc que l'albâtre. Enfin, pare-là d'une robe » de pourpre, laissant échapper quelque *attraits* qui » fassent juger *de ceux qu'on ne voit pas. Finis : voilà* » *ma maîtresse elle-même.* O portrait *enchanteur*, tu vas » parler. »

Le texte de cette ode a des difficultés : c'est aux érudits à juger si le C. Gail les a vaincues. Nous nous bornerons à quelques observations moins importantes. *Ecoute et commence* est ajouté. Il n'était pas nécessaire si le traducteur eût mis dans sa phrase précédente, conformément au texte : « Trace, comme je te le dirai, le portrait de ma maîtresse absente. » Le grec ne dit point des yeux *humides d'amour*, il dit simplement *humides*, et cela suffit : il ne dit point non plus *des lys et des roses*, mais ce qui était moins commun et forme une image très-agréable : « Mêle des roses avec du lait ; » Après avoir parlé des lèvres, il ne reprend point *les lèvres de la persuasion* ; il dit, toujours plus simplement, semblables à celles de la Persuasion ; et il faut dans la traduction comme il est dans le texte, un P majuscule : ici la Persuasion est une Déesse, *Suadela*. *Quelques attraits*, et *ceux qu'on ne voit pas*, sont des expressions vagues et devenues trop communes ; il en fallait de plus précises pour revêtir en quelque sorte la nudité de celles d'Anacréon qui dit, peut-être un peu crûment : « Revêts-là de voiles de pourpre ; et laisse paraître un peu des chairs qui fasse juger de tout le corps. » Malgré la note du C. Gail, nous ne voyons pas pourquoi il préfère le mot *finis* qui exige

(1) Le grec dit *toutes les Grâces*, et cela n'était pas à négliger.

une correction dans le texe, à *il suffit*, qui n'en demande pas, et qui est plus dans le style d'Anacréon. Le Poëte ne dit pas non plus *voilà ma maîtresse elle-même*. Ayant une fois dit *ma maîtresse*, dans tout le reste de l'ode, il ne la désigne que par *elle*, ce qui est plus passionné : « Il suffit : c'est elle-même que je vois : ô portrait, (1) tu vas parler. »

Ode XLIX. *Vénus Anadyomène*. « Quel *burin* osa » graver l'*humide élément?* Quel artiste *heureusement* » *téméraire* répandit sur ce *vase* des flots *amoncelés ?* » Quel Génie, rival des Dieux, *représenta* la mère des » immortels, l'aimable Cypris ? Il l'a montrée nue ; » et ce que des yeux ne doivent point voir, n'a d'autre » vêtement que les flots. Aussi mollement balancée que » l'algue blanchissante qui flotte sur une mer calme, » aussi brillante au milieu de la plaine liquide qu'un » lys parmi les violettes, la Déesse approche du rivage, » pousse devant elle une onde bouillonnante, ouvrant » les flots qu'elle presse de son sein de roses et de » son cou d'albâtre. Sur les écailles de ces Dauphins » sont portés le Désir et l'Amour, ces Dieux malins » qui rient des faiblesses des mortels ; et près d'eux » les hôtes des mers, jouant autour de Vénus, égaient » son triomphe sur les eaux. »

Il faut avouer ou que les commentateurs sont sujets à de singuliers dégoûts, ou qu'il y a dans le texte grec de cette ode, des défauts que nous sommes bien peu en état d'apercevoir, puisque Pauw, Lefébvre, Dacier et Brunck, l'ont traitée avec le plus souverain mépris. Selon eux, le début en est inepte, niais, ridicule. Nous nous trouvons heureux de n'entendre pas assez le grec pour être de leur avis. Le C. Gail qui l'entend aussi bien qu'eux, n'en est pas non plus. Il voit seulement dans le cours de l'ode quelques doubles sens et quelques répétitions vicieuses. Elle n'en forme pas moins, à ce

(1) *Enchanteur*, épithète un peu triviale, n'est point dans le texte.

qu'il nous semble, un des tableaux les plus agréables qui soient dans les odes de notre Poëte.

Nous ferons encore sur la version qui a de l'élégance et de la grâce, quelques observations légères.

Au lieu de *Vénus Anadyomène*, il y a pour titre dans le texte : *Sur un disque qui porte Vénus*, c'est-à-dire, *où Vénus est gravée* ; cela énonce mieux le sujet : on ne voit pas pourquoi le *disque* de l'original est changé en *vase* dans la traduction. Il nous paraît encore que tout le commencement de l'ode pouvait être traduit d'une manière à-la-fois plus simple et plus forte. Le *burin* ni *l'humide élément* ne sont point dans Anacréon, non plus qu'*heureusement téméraire*. La répétition du mot grec qui signifie *mer*, restituée par Henry Etienne, a une grâce qu'on ne retrouve point dans la traduction. Peut-être aurait-on pu dire tout simplement : « Qui donc a pu sculpter le vaste Océan ? » Quel artiste animé d'un souffle divin (1) a répandu » sur ce disque les flots qui couvrent la voûte des » mers (2), et sur les mers, quel Génie s'élevant jus- » qu'aux Dieux, a sculpté la tendre Cypris, la mère » des immortels ? » Nous soumettons ces doutes au savant traducteur, qui est beaucoup plus en état de juger nos observations que nous de prononcer sur son travail.

Ses notes n'en sont pas la partie la moins intéressante. Souvent il y discute avec justesse les explications des plus savans critiques, tels que Bentley, Baxter, Brunck, etc. Par exemple, ayant terminé ainsi la traduction de l'ode XXXVIIe : *Sous les feuilles, à travers les branches, le bouton montre sa fleur*, il dit dans une note, pour appuyer cette explication d'un mot du

---

(1) C'est ainsi que Barnès explique μανεῖσα

(2) Si l'on ne veut pas dire *le dos*, comme le grec, et comme Racine a osé le dire :

Cependant sur le dos de la plaine liquide, etc.

dernier vers : « La séve, après s'être répandue dans les branches, vient se fixer et se ramasser en divers points, pour former des bourgeons. Voilà le sens de Καβελον, que n'ont compris ni Baxter, ni Barnès, ni Longepierre, ni Pauw. Madame Dacier, traduit par *Exerens se* : en adoptant le contre-sens de son père, elle s'y complait, elle le caresse, elle y arrête son lecteur, et lui dit : « Je crois que l'on aurait de la peine à trouver ailleurs un exemple de cela : le mot est pourtant fort beau. » Il est évident que le mot ne peut être beau dans ce sens, s'il y est absolument inusité, et que l'explication du C. Gail paraît infiniment préférable. Peut-être seulement les érudits trouveront-ils qu'en cette occasion il n'a pas assez ménagé la très-érudite madame Dacier.

Dans une autre note sur la XXIXe. Ode, il propose une interprétation sur laquelle nous n'oserions avoir un avis; mais dont il résulterait qu'Anacréon au lieu d'entrer, en fesant le portrait de Bathylle, dans des détails trop analogues aux faiblesses qu'on lui reproche, aurait dit au peintre, après avoir parlé des cuisses délicates de ce joli garçon : « Fais-lui une pudeur ingénue, ainsi le veut la Déesse de Paphos. » Ce sens est sans doute plus moral et fort différent de celui qu'ont suivi tous les interprètes, sens qui a forcé Mademoiselle Lefèbvre (depuis Madame Dacier) à laisser ce passage en blanc dans sa traduction; mais sans examiner grammaticalement avec le C. Gail si le texte se prête réellement à l'interprétation qu'il propose, nous lui demanderons si elle peut changer l'opinion reçue sur cette partie des mœurs d'Anacréon, et s'il ne suffit pas pour nous y confirmer, du vers qui précède ceux qui *sont* l'objet de cette note (1), et auquel il n'a point essayé de donner une explication nouvelle.

La traduction est précédée d'une dissertation historique et critique sur Anacréon, où le C. Gail a *su ren-*

---

(1) μηρῶν τε πῦρ ἐχόντων.

fermer avec brièveté tout ce qu'il y avait à dire d'intéressant sur sa vie et sur ses ouvrages. Les notes sont suivies d'une autre dissertation sur les *Thiases* des Anciens, dont on a vu une partie dans le journal de Paris, au sujet de ce nom grec qu'on avait donné aux bals de l'Odéon. A la suite des lettres qui furent alors imprimées, il place une dissertation qui ne le fut pas, et dans laquelle il examine avec beaucoup de sagacité 1°. l'étymologie du mot *Thiase ;* 2°. sa signification ; 3°. l'étymologie et la signification de *Thyades* ou *Thyiades* et *Thiasotes ;* 4°. enfin quelle est la manière la plus naturelle d'orthographier ces mots.

A la suite de cette dissertation se trouvent des observations ingénieuses et savantes *sur les grandes parties de la musique et de la poésie chantée.* Elles sont extraites d'un grand ouvrage dont un artiste distingué s'occupe depuis plus de dix ans, et qui, à en juger par ce fragment, donnera des idées toutes nouvelles sur cet art, tel qu'il était chez les Anciens, et sur les moyens d'en renouveler les grands effets chez les Modernes. L'auteur insiste principalement sur la nécessité du rhythme musical, et sur celle de le préparer en quelque sorte par la régularité du rhythme poëtique. C'est alors, dit-il, que « la musique et la poésie destinée au chant, se mouvant et marchant exactement ensemble sans que l'une fasse boiter l'autre, se trouveront toutes deux parfaitement d'accord, et par conséquent entendues et conçues à-la-fois, parce qu'alors *l'accent logique*, *l'accent oratoire* et *l'accent prosodique* se rencontreront simultanément ensemble dans les deux Arts réunis..... Pour faire des vers destinés au chant mélodique, il ne suffit pas de faire un choix de mots sonores, d'expressions sentimentales, d'images brillantes, de tours aisés, tout cela se rencontre dans la prose de Fénélon, dans les vers déclamés de nos grands Poetes, comme chez les Poëtes lyriques. La rhythmopée est donc véritablement la livrée qui doit distinguer ces derniers de ceux qui ne consacrent leurs

chefs-d'œuvre de poésie qu'à la déclamation, à la simple récitation ou à la lecture.... Quoiqu'une habitude prise commence par s'armer d'erreurs pour repousser une vérité que l'on croit d'abord gênante, j'ose néanmoins prédire qu'avant un demi-siècle l'on ne fera plus en France un seul poëme d'opéra dont les airs, duo, trio, chœurs, etc., ne soient ainsi rhythmés par des retours paralléliques de syllabes fortes et faibles, soit dans chaque distique, soit dans chaque quatrain ou chaque strophe, etc. »

Il y aurait beaucoup d'observations à faire sur cette partie du système du savant artiste, sur l'excès où pourrait conduire cette affectation de régularité rhythmique, sur les entraves qu'elle donnait aux chants des anciens, sur la différence essentielle de ces chants avec les nôtres, sur l'enfance prolongée où cette régularité forcée retint les instrumens chez les anciens, enfance dont ils ne secouèrent les langes qu'en s'isolant de la musique chantée. En reconnaissant l'utilité de la poésie rhythmique portée à un certain degré d'exactitude, nous pourrions démontrer que l'espèce de liberté qui règne à cet égard dans les langues modernes, est une des causes qui ont rendu leur musique plus variée que l'ancienne; et que s'il est vrai que dans telles situations données, quelques morceaux accentués rhythmiquement d'une manière aussi précise et aussi contrainte que la musique ancienne, pourraient produire un grand effet, il ne l'est pas moins que la continuité d'une musique de ce genre fatiguerait et rebuterait nos oreilles habituées à plus de variété, de flexibilité, de souplesse dans la mélodie. Nous pourrions enfin poser ici sur les trois accens *logique*, *oratoire* et *prosodique*, dont parle l'auteur, des principes d'où résulteraient peut-être quelques modifications dans l'extension qu'il donne à son système; mais qui laisseraient dans son entier ce système fondé sur des bases solides, sur une étude approfondie et sur de longues méditations.

Le dernier objet offert à la curiosité des amateurs de

l'antiquité et des Arts, dans l'Anacréon du C. Gail, est une suite de quatre odes de ce poëte, mises en musique sur les paroles grecques par quatre de nos plus célèbres compositeurs, les CC. Lesueur, Chérubini, Méhul et Gossec. Toutes quatre ont du mérite et divers genres de mérite. On voit dans toutes les efforts qu'ont faits les auteurs pour conserver sur-tout le rhythme des vers grecs. Nous ne nous hasarderons point à prononcer entre ces compositions : il faudrait appuyer notre opinion par des développemens dont ce n'est pas ici le lieu : mais on ne peut que savoir gré aux quatre artistes de ce nouvel essai de leur talent, et au C. Gail d'avoir procuré aux amis de l'art cette nouvelle jouissance. Il est tems de revenir à lui, de lui donner les éloges que son zèle, ses travaux et ses connaissances méritent, et de terminer un article que l'espèce de discrédit où, malgré ses efforts, les Lettres grecques sont tombées, nous fait craindre d'avoir trop étendu, au gré du plus grand nombre de nos lecteurs.

Nous ne finirons cependant pas sans rappeller que notre habile professeur a pendant près de dix années, c'est-à-dire, depuis les commencemens de la révolution, joint un cours élémentaire gratuit à son cours de Littérature grecque ; qu'il l'a commencé à une époque remarquable, lorsque toutes les autres écoles étaient supprimées ; que ce cours gratuit a été utile à l'Ecole normale, aux Ecoles de Chimie, de Physique, de Botanique, d'Anatomie, etc. ; que le C. Gail l'a fait avec un zèle qui ne s'est jamais démenti dans les tems les plus difficiles, et avec un succès qui autorise à penser que si l'étude de la plus belle langue qu'aient jamais parlé les hommes, n'est pas encore totalement abandonnée, c'est à lui, en grande partie, qu'on en a l'obligation.

G.....

LITTÉRATURE. — HISTOIRE.

Mémoires historiques et philosophiques sur Pie VI et son pontificat jusqu'à sa retraite en Toscane ; où l'on trouve des détails curieux sur sa vie privée, sur ses querelles avec les diverses puissances de l'Europe, sur les causes qui ont amené le renversement du trône pontifical et sur la révolution de Rome, tirés des sources les plus authentiques, avec le portrait de Pie VI, et la carte des Marais Pontins. 2 *vol.* in-8°. *de près de* 400 *pages chacun. Paris, chez* F. Buisson, *imprimeur-libraire, rue Haute-Feuille*, n°. 20. *Prix* 8 *fr.* ; *et port franc par la poste*, 10 *fr.*

« Nous nous abstiendrons de ces déclamations qu'il » faut abandonner à l'intolérance, qui ne prouvent » que l'animosité, et qui rendent tous les récits sus- » pects. Nous croyons que la saine raison ne doit se » permettre envers un ennemi abattu et malheureux, » ni les injures, ni même l'insultant dédain. »

Ces sentimens, annoncés ainsi dans l'avant-propos de ce livre, dirigent en effet l'auteur dans tout le cours de son ouvrage. Ils paraîtront d'autant plus louables, que dans ce genre d'écrits historiques ils sont plus rares, et qu'ils sont l'indice d'un bon esprit et d'une belle ame. Ces *Mémoires* même en seront plus utiles, et ils en auront plus de lecteurs. Le sujet instructif et piquant d'un pareil livre doit sans doute exciter la curiosité générale. La sagesse de l'Ecrivain est un attrait de plus qui ne peut manquer de prévenir en faveur de son ouvrage ; c'est sur-tout aujourd'hui qu'il est à propos de se rappeler une vérité heureusement exprimée dans ce vers :

On affaiblit toujours ce que l'on exagère (1).

(1) Laharpe.

En lisant ces Mémoires, on juge que l'anonyme qui les publie a dû avoir à sa disposition des matériaux secrets et sûrs. Quoiqu'il ne cite point ses autorités, relativement à des faits peu connus qu'il rapporte, on ne se surprend point en défiance à son égard, et il faut ajouter que cette disposition heureuse du lecteur est en partie l'effet des preuves que l'auteur donne toujours d'un cœur droit et d'un grand sens.

Ce mérite essentiel, sur-tout dans de pareils ouvrages, n'est pas le seul de celui-ci. Le plan en est conçu avec méthode. Le talent de narrer, qualité très-rare, s'y fait particulièrement remarquer; et, ce qui devient de plus en plus un sujet d'éloges, la diction en est pure et le style en général convenable, clair, facile, élégant. Voici seulement quelques légères observations qui ne sont peut-être pas inutiles.

« Cette princesse...... (Marie-Thérèse) avait, sur-» tout vers la fin de sa vie, *rapetissé son ame dans les* » *langes de la dévotion.* » C'est-là un exemple de ce style figuré qui cesse d'être louable, lorsque, comme on l'a déjà dit, la vérité des rapports physiques ou moraux, et la liaison des idées ne s'y font pas sentir.

« ...... Il se passa un évènement assez *minime* en » lui-méme. » *Minime* employé comme adjectif, est peu usité, et n'a jamais exprimé qu'une couleur obscure. L'auteur s'en sert ici dans une autre acception. C'est une légère trace de néologisme.

« *Cette* armistice fournit aux ennemis..... *Cette* ar-» mistice si chère et si désirée.... Il fallait aviser aux moyens d'exécuter *la* fatale armistice. » *Armistice.* L'auteur emploie ce mot au féminin, d'après l'ancien Dictionnaire de l'Académie. Dans la dernière édition de ce Dictionnaire, armistice est un substantif masculin. L'analogie et l'usage semblent d'accord avac la nouvelle décision de la dernière édition du Dictionnaire.

A ces observations qui sont si peu de chose, nous en ajouterons une d'un autre genre et un peu plus intéressante par son objet. L'auteur dans son premier

chapitre sur la fin du pontificat de Clément XIV (Ganganelli) s'exprime ainsi :

« Il (Gorani) révoque en doute l'authenticité des » lettres qui ont été publiées sous le nom de Ganga- » nelli..... Ceux qui ont connu intimément Ganganelli, » et entre-autres ce même Cardinal de Bernis qui sa- » vait apprécier les hommes et les choses, ont affirmé » qu'ils avaient vu les originaux des lettres publiées » par Caraccioli, et qu'ils y avaient reconnu les prin- » cipes que professait ce Pape, ses idées philosophiques, » et jusqu'à la manière dont il les exprimait. »

Il semble par ce passage, que Gorani seul ait révoqué en doute l'authenticité de ces prétendues lettres de Ganganelli publiées après la mort de ce Pape, arrivée en 1774 (v. st.) ; mais on sait par l'histoire ou la tradition littéraire de ce tems, que l'opinion de Gorani est la même qui fut alors généralement reçue. Il y a de plus une lettre de Voltaire à M. *** , du 2 Mai 1776 (v. st.), *sur les prétendues lettres du Pape Ganganelli Clément XIV* (1), dans laquelle il énonce très-clairement son incrédulité à ce sujet.

« Quand on me montrerait ces mêmes lettres munies » d'attestation, je ne les croirais pas plus de Ganganelli » que je ne crois les lettres de Pilate à Tibère écrites » en effet par Pilate. Et pourquoi suis-je si incrédule » sur ces lettres ? C'est que je les ai lues ; c'est que » j'ai reconnu la supposition à chaque page. J'ai été » assez intimément lié avec le vénitien Algarotti pour » savoir qu'il n'eut jamais la moindre correspondance, » ni avec le cordelier Ganganelli, ni avec le consulteur » Ganganelli, ni avec le Cardinal Ganganelli, ni avec » le Pape Ganganelli. »

En outre, l'auteur des *Mémoires* ne peut regarder comme une preuve pour les lecteurs, son assertion que le *Cardinal de Bernis entre-autres a affirmé qu'il avait vu les originaux de ces lettres*. L'assurance donnée par

(1) Tome III des Mélanges littéraires.

le Cardinal de Bernis aurait besoin d'être prouvée elle-même pour être décisive ; cette *assurance* est encore moins puissante que ces *attestations* qui n'auraient pas ébranlé l'incrédulité de Voltaire ; enfin, on peut croire que Voltaire, qui à cette époque était en correspondance avec Bernis, en aurait reçu sur cette lettre de 1775, un avis conforme à l'assertion de l'éditeur de ces *Mémoires*, et il n'y en a pas le moindre indice dans les lettres authentiques de ces deux hommes célèbres, récemment publiées par l'estimable C. Bourgoing. On peut donc au sujet de ces prétendues lettres de Ganganelli, terminer de nouveau le léger débat renouvelé dans ces Mémoires, en redisant avec Voltaire : *je crois le faux Ganganelli démasqué. Il s'est fait Pape ; je l'ai déposé. S'il veut m'excommunier, il est bien le maître.*

Jean-Ange Braschi (1) (Pie VI), gentilhomme obscur d'une province éloignée, avait commencé par être chanoine de St.-Pierre, puis auditeur du Camerlingue, bientôt après trésorier de la chambre apostolique. Il fut fait Cardinal par Clément XIV. Tout en convenant de ses talens, on attribuait sa fortune rapide à la faveur encore puissante de la défunte société des Jésuites. A la mort de Clément XIV, rien n'annonçait que le Cardinal Braschi pût devenir son successeur. Au Conclave de 1774 (v. st.), le parti le plus nombreux, la faction des *Zelanti* (partisans des Jésuites) voulait élire un de ses affidés, le Cardinal *Colona Pamphili*. Les Ministres des Couronnes, opposés au parti des Zélanti, ne voulaient point d'un Pape de ce parti. La Cour d'Espagne portait *Pallavicini*, proche parent de son premier Ministre *Grimaldi* ; celle de Vienne favorisait *Visconti*, qui avait été Nonce auprès de l'Empereur. Le Ministre de France avait pour instruction de ne rien faire qui contrariât trop celle de Madrid. Mais le Conclave se prolongeait dans d'éternelles incertitudes. Il arriva que de guerre lasse, et sans doute

(1) Né à Césène en 1717.

aussi par la politique adroite de Bernis, l'Ambassadeur impérial, *Corsini*, les Ministres de Portugal et de Naples et celui d'Espagne renoncèrent aux candidats qu'ils désiraient, et que Braschi, proposé d'abord par Bernis, puis écarté, fut de nouveau mis sur les rangs, et élu à l'unanimité. Les Zélanti voyaient en lui l'ancien protégé de Clément XIII, le dernier des Papes fanatiques. Les Ministres des Couronnes voyaient l'élève du sage Benoît XIV. Braschi avait eu l'art de ménager tous les partis : c'est assez souvent, comme on sait, un des plus surs moyens de parvenir.

Il parait que Pie VI, quoique dévoué secrètement aux opinions des *Zélanti*, sentait qu'il lui importait plus à son début de ménager les Cours catholiques que de favoriser ce parti. En effet, son premier acte public de quelque importance, fut contraire aux espérances de ces Zélanti qui affectaient de le regarder comme leur créature. Le général des Jésuites, *Ricci*, et plusieurs des partisans fougueux de la défunte société avaient été enfermés au châeau Saint-Ange, et leur procès avait été commencé sous le pontificat précédent. Pie VI, malgré le vœu de la faction, déclara qu'on suivrait à l'égard des accusés les formes ordinaires de la justice.

Mais à côté de cette docilité aux intentions des Cours catholiques, et particulièrement de celle de Madrid, il est curieux de voir Pie VI se dédommager un peu du sacrifice de ses sentimens secrets. Il est plaisant sur-tout de voir Frédéric II lui procurer cette consolation. L'ami de Voltaire et de d'Alembert était décidé à conserver des Jésuites dans ses Etats pour les consacrer à l'éducation publique. Il entretenait à Rome un agent dévoué à la compagnie de Jésus, l'abbé Ciofani. Cet agent communiqua au Pape une déclaration de Frédéric au sujet de la conservation de la société en Prusse. Le Pape répondit qu'*il n'était pas en son pouvoir de révoquer la décision de son prédécesseur, à cause de l'opposition puissante des Cours catholiques, mais qu'il pro-*

mettait solemnellement *de ne jamais déclarer irrégulière la société qui se formait en Prusse.*

Pie VI eut des rapports avec Catherine II sur le même objet; mais Catherine était plus exigeante que Frédéric, les Cours catholiques avaient déjà fait des reproches au Pape, et l'accusaient de duplicité. Aussi, dans l'affaire des Jésuites, accueillis par l'Impératrice, Pie VI ne put pas se montrer facile comme il l'avait été avec Fredéric. Il demanda que le bref de suppression des Jésuites fut publié en Russie. La réponse de la Czarine ne fut point favorable à la demande du Pontife. Elle commençait même ainsi sa lettre : *Catherine II, Impératrice de toutes les Russies, à Pie VI, Evêque de Rome et Pape dans son district.* Les Jésuites furent donc protégés dans la Russie blanche. Ils y vécurent en communauté; ils y reçurent des novices. C'est une des nombreuses singularités de la fin du dix-huitième siècle, que ce refuge et cette existence publique accordés par un Roi hérétique et une Impératrice schismatique à cette compagnie de Jésus chassée par des monarques catholiques. Cette affaire des Jésuites en Russie fut près d'avoir des suites graves pour l'église romaine. Catherine menaça de chasser de ses Etats tous les catholiques, en proscrivant leur religion comme incompatible avec l'autorité souveraine, si le Pape n'accédait pas à ses vues sur la société.

Il n'est pas moins curieux de voir le caractère et les effets des relations de la Cour de Rome avec des Cours catholiques elles-mêmes.

Ferdinand IV avait demandé à Pie VI le chapeau de Cardinal pour l'Archevêque de Naples, qui passait pour Janséniste. Pie VI, suivant son dévouement secret aux Jésuites, le refusa. Le Roi de Naples fit dire au Pape *qu'on saurait bien se passer à Naples des décorations romaines; que le Roi créerait un ordre d'ecclésiastiques dont les membres seraient vêtus de pourpre comme les Cardinaux; que cette dignité n'est après tout qu'une superfétation dans la hiérarchie ecclésiastique.* Tout cela était l'ouvrage de Tanucci qui avait

la confiance de Ferdinand, et dont l'esprit réformateur ne songeait qu'à dépouiller le Saint-Siége de ses anciennes usurpations.

Il y avait loin, comme on voit, de cette situation de la Cour de Rome, relativement aux autres puissances, à ces tems du plus grand pouvoir des Papes, où Charles d'Anjou, par exemple, se déclara leur feudataire, et s'engagea lui et ses successeurs à leur présenter tous les ans une haquenée blanche avec une bourse de six mille ducats.

C'est pour cet hommage de la haquenée qu'eurent lieu presque toutes les négociations de Pie VI avec Ferdinand IV. Rien de plus gai que l'histoire, très sérieuse d'ailleurs, des suspensions, des refus, des nouvelles promesses de la Cour de Naples, des sollicitations, des alarmes, de l'allégresse de la Cour de Rome au sujet de la haquenée. Tout cela durait depuis 1775 (v. st.), et finit en 1787 (v. st.) époque où l'hommage de la haquenée fut aboli, en dépit du voyage que Bernis avait fait antérieurement à Naples pour y plaider la cause du Saint-Siége.

En Portugal même, le pays de l'Europe qui paraissait le plus asservi à la puissance des Papes, Pie VI dont le pontificat fut contemporain des deux ou trois dernières années du ministère de ce fameux Marquis de Pombal, homme d'état philosophe dans une Cour superstitieuse, fut au moment de se voir enlever la collation des bénéfices. Bien plus : le jeune Prince du Brésil, en 1787, osa faire soutenir dans l'université de Coimbre quelques thèses dont celle-ci peut donner une idée : *il* (le monarque) *mérite des éloges s'il cherche à affranchir son autorité du joug du Saint-Siége.* Mais il faut rendre justice à qui elle est due : après la disgrâce de Pombal et la mort du Prince de Brésil, la Cour de Rome n'eut guère plus à se plaindre de la Cour de Lisbonne, et l'on peut dire que celle-ci redevint pour le Pape la Cour *très-fidelle.*

Le Saint Siége eut encore des démêlés inquiétans avec les

les Vénitiens, avec la Toscane, même avec le Duc de Modène, sous le Pontificat de Pie VI. Mais c'est sur-tout dans ses relations avec la Cour de Vienne qu'il est intéressant de le considérer.

Après la mort de Marie-Thérèse, l'Empereur Joseph II donna lieu de deviner que son plan était de rétablir l'autorité à laquelle ses prédécesseurs avaient laissé porter atteinte. Il parait que même il avait eu le projet de rompre entièrement avec la Cour de Rome.

La manière dont Pie VI et Joseph II commencèrent leurs longs démêlés ne doit pas être omise. Pie VI refusa, on ne sait pourquoi, de rendre à Marie-Thérèse les honneurs funèbres qu'on rendait à Rome, dans la chapelle du Pape, aux monarques catholiques qui venaient de mourir. Joseph II parut s'en offenser. *Eh bien*, dit le Pape au Ministre impérial, *que l'Empereur se fâche, ou le méprise*. L'Empereur prit le premier parti, et en signant une dépêche que sa chancellerie adressait à son Ministre à Rome, il y ajouta : *Peu m'importe que l'Evêque de Rome soit poli ou malhonnête.* Il n'est pas moins plaisant de voir Joseph II prendre pour confesseur un ex-Jésuite, croyant piquer le Pape. Mais comment ignorait-il sur les Jésuites les arrière-pensées de Pie VI ?

Cependant l'Empereur développait et exécutait son plan de réformes ecclésiastiques. Il faut en lire l'historique dans ces *Mémoires*. Il nous suffit de dire ici que les terreurs du Pape en devinrent telles, qu'il crut indispensable de faire lui-même un voyage à Vienne. Ce voyage prêtait beaucoup au ridicule. Joseph II n'en était pas fâché ; et comme l'Archevêque de Vienne, partant pour aller au-devant du Pape, demandait à l'Empereur si on devait sonner les cloches de sa capitale au moment où le Pape y ferait son entrée : *belle demande !* répondit Joseph, *les cloches ne sont-elles pas votre artillerie ?* L'Empereur, apparemment pour accoutumer Pie VI à ses principes de tolérance, envoya à sa rencontre trois nobles de la garde hongroise,

choisis dans les trois religions admises en Allemagne, l'un Catholique, l'autre Luthérien, le troisième Calviniste. C'était sans doute aussi une raillerie de Joseph, que cette attention qu'il eut de faire placer dans l'oratoire destiné au Pape un crucifix merveilleux qui avait parlé à Ferdinand II, l'un de ses prédécesseurs. Le Pape n'en avait-il pas fait une lui-même, lorsque pendant la nuit qui précéda son départ de Rome pour Vienne, il descendit près des tombeaux des Apôtres, au-dessous du maître-autel de l'église de S. Pierre, pour y implorer leur assistance dans l'objet de son voyage ?

La relation de ce voyage, du séjour de Pie VI à Vienne, de son retour à Rome, est très-curieuse. Le Pape avant la fin de cette année, dont il avait passé un mois dans l'intimité de Joseph, apprit que l'Empereur allait dépouiller de leurs biens-fonds toutes les églises de ses Etats. Bientôt il eut à supporter la suppression de tous les ordres mendians dans les Etats héréditaires, et un nouvel édit de l'Empereur qui enlevait à la daterie la nomination à tous les évêchés du Milanais et du Mantouan, et dans lequel il s'appelait *suprême tuteur de l'Eglise*, *administrateur de ses biens temporels*. C'était bien la peine de faire le voyage de Vienne.

Par ces rapprochemens dont il n'est pas dans le plan de cet article de multiplier ici les détails, on voit que de nos jours le Saint-Siége avait à soutenir depuis long-tems une guerre réelle de la part de plusieurs puissances catholiques qui enfin, vers 1790, s'aperçurent, d'après les événemens de la France, qu'il fallait bien vîte rattacher le pouvoir des Rois aux intérêts du sacerdoce.

Pendant cette longue guerre dont on vient de parler, les victoires continuelles de la politique de ces puissances sur la faiblesse chancellante du Saint-Siége, ont certainement contribué à sa chûte; et si Pie VI n'a point perdu la mémoire, il est vraisemblable qu'il ne se croit pas obligé à une bien grande reconnaissance, malgré leur repentir, qu'il peut dire avoir été trop tardif.

A côté de ces atteintes portées successivement au pouvoir temporel des Papes, la Cour de Rome avait l'imprévoyance d'exercer encore une des parties les plus ridicules de son pouvoir spirituel. C'était ne pas se croire au dix-huitième siècle.

Un mendiant de Rome, né en France, que depuis sa mort, en 1783, on donnait pour un Saint, et qu'on avait nommé le vénérable *Labre*, fut *béatifié* en 1792, en attendant la *canonisation*. Antérieurement on s'était occupé, sous le pontificat de Pie VI, des moyens de canoniser la bienheureuse reine Jeanne de Valois, première femme de Louis XII, fondatrice de l'ordre de l'Annonciade, et béatifiée par Bénoît XIV; c'est une chose plaisante de voir que l'agent de la France, dans cette affaire *théologique*, était un Poëte distingué surtout par le talent de faire un emploi heureux de la *Mythologie*, le Cardinal de Bernis.

A ce ridicule près que la Cour de France donnait de plus à la Cour de Rome, il faut observer que dans la lutte que nous avons remarquée entre le Pape et les autres puissances catholiques, le Cabinet de Versailles ne figure presque jamais. Mais en revanche l'Assemblée constituante ne tarda pas à alarmer le pouvoir *spirituel* du Saint-Siége, et l'on sait ce que son pouvoir temporel est devenu à la volonté de la République française outragée. Toute cette partie des *Mémoires* perdrait trop à être analysée. Pour que des événemens connus soient retracés avec intérêt, il faut que le lecteur puisse en suivre la liaison et en embrasser l'ensemble. C'est un effet qu'un extrait ne produirait pas.

Tout ce qui concerne le personnel de Pie VI est un des objets piquans de ces *Mémoires*. Mais nous avons mieux aimé offrir à nos lecteurs un point de vue politique, propre à faire naître des réflexions intéressantes sur la papauté même, que de leur présenter sur le Pape des détails qui en général ne lui sont pas très-favorables.

On sait que c'est particulièrement à la fin du douzième

siècle que fut bâti l'édifice de la puissance temporelle des Papes, dont les matériaux avaient été amassés pendant quatre cents ans. Innocent III fut pour ainsi dire l'Architecte de ce singulier édifice. C'est un rapprochement curieux que celui qu'on pourrait faire de l'histoire d'Innocent III, et de celle de Pie VI. C'est Innocent III qui obtint ce qu'on appela le patrimoine de S. Pierre. C'est sous lui que le Sénat de Rome plia, que le titre de Consul fut aboli, que les Pontifes de Rome commencèrent à être Rois en effet. Pie VI a vu s'élever un nouveau Sénat, renouveler le titre de Consul, et la royauté sacerdotale céder la place à la souveraineté du peuple.

L'élection de Pie VI en 1774 (v. st.) ne fut point agréable au peuple de Rome. Les Romains se répétaient ce vers connu :

Semper sub sextis perdita Roma fuit.

Mais il est arrivé que ce vers latin ne présente plus aujourd'hui qu'une contre-vérité, du moins pour Rome elle-même, qui n'est *perdue* que pour les Papes. Il est vraisemblable que les Romains qui s'alarmaient en se rappelant ce vers, se félicitent en redisant ces beaux vers de leur Pétrarque :

O grandi Scipioni! o fedel Bruto!
Quanto v'aggrava, se gli è ancor venuto
Romor laggiù del ben locato uffizio!
Come crè, che Fabrizio
Si faccia lieto, udendo la novella!
E dice, Roma mia sara ancor bella.

« Grands Scipions! fidelle Brutus! avec quelle joie » vous apprendrez sur les sombres bords qu'un héros a » rendu la gloire à votre patrie! Fabricius, que vous » recevrez avec plaisir cette heureuse nouvelle! Vous » direz : Rome sera belle encore! »

V. B.

BIOGRAPHIE,

LETTRE de la Citoyenne Hélène-Maria Williams, au C. J.-B. Say, sur la mort du Philantrope WADSTROM.

Citoyen,

Vous m'avez demandé une notice sur la vie de notre ami *Charles Bernes Wadstrom* que nous avons perdu dernièrement. C'est une tâche que je regarde comme un devoir, et un devoir que je remplis avec plaisir. Il est consolant de s'occuper des vertus de ceux dont la mort nous sépare. Dans ce doux emploi, ils renaissent un instant pour notre imagination, et le cœur saisit avidement une illusion qui lui plaît.

Mais le tribut de regrets qu'on doit à cet estimable citoyen, le respect qu'inspire son souvenir, ne doivent pas rester renfermés au sein de ses amis. L'homme qui dévoua sa vie au bien public, a droit à de publics hommages. Or jamais peut-être un simple particulier n'a fait, pour le bien des autres hommes, des tentatives plus répétées, plus franches, plus dégagées de toutes vues d'intérêt personnel, que l'ami dont nous déplorons la perte.

Charles Bernes Wadstrom naquit à Stockholm, en 1746. Après avoir achevé ses études, il fut employé au service du Roi de Suède en qualité d'Ingénieur. Ses connaissances en Mécanique furent cause qu'on lui confia en 1767 et 1768, les travaux entrepris pour rendre navigable la cataracte de *Trollhaetta;* et il était assez bon Minéralogiste pour être employé en 1769, à l'exploitation des mines de cuivre d'*Atrédaberg*. Je lui ai entendu raconter que ces occupations l'avaient mis fréquemment en relation avec le feu Roi de Suède.

Mais c'était trop peu pour un esprit avide d'étendre la sphère de son utilité et de sa bienveillance. J'avouerai

que durant le cours d'une longue vie, ses projets qui, tous, eurent un but philantropique, reposèrent quelquefois sur une base trop romanesque et même illusoire; son ame semblait plus vaste que sa raison; ses sentimens étaient toujours droits, quoique ses raisonnemens ne fussent pas toujours justes; dans de certaines occasions, la confiante simplicité de son caractère le rendit dupe des promesses qu'on lui fit; mais puis-je blâmer cette estimable bonhommie qui n'était qu'un excès de sa vertu, une modification de sa bonnefoi, le tort d'un esprit libéral et d'une bienveillance sans bornes? Cet exemple ne sera pas contagieux au milieu de notre égoïsme, de cette défiance active qui met chaque personne dans une posture hostile à l'égard de toutes les autres; de cette prudence intéressée dont la vieillesse ne rougit pas de donner des leçons à l'inexpérience.

Il n'est pas de plus beau projet que celui qui occupa la majeure partie de la vie de *Wadstrom;* c'était l'affranchissement et la civilisation de cette portion du genre humain qui habite le vaste continent de l'Afrique. Afin de se procurer des renseignemens authentiques sur l'état, les mœurs, le caractère et les dispositions de ces peuples, il entreprit un voyage dans cette partie du monde, où il séjourna deux ans. J'ai entendu attribuer cette philosophique excursion à d'autres motifs que ceux de la bienfesance. De même, disait-on, que Ponce de Léon et ses compagnons erraient parmi les Lucayes sous le prétexte apparent de faire des découvertes, mais avec le motif réel de trouver une fontaine imaginaire qui devait rendre la jeunesse à ceux qui se baignaient dans ses eaux; ainsi *Wadstrom*, dans son expédition d'Afrique, avait moins pour but de libérer des esclaves, que de découvrir la *nouvelle Jérusalem* que la Géographie des illuminés place quelque part au milieu de ces régions non encore visitées. Cependant il est certain que *Wadstrom*, quoiqu'il ne fût peut-être pas étranger à toutes les erreurs de Swendenborg, n'a jamais poussé la

complaisance jusqu'à entreprendre, pour lui, un voyage en Afrique; ce voyage fut une croisade en faveur de l'humanité; on sait que la liberté des nègres était le systême favori de *Wadstrom*, et il a assez vécu pour jouir de la plus noble récompense que pouvaient obtenir ses travaux. Long-tems condamné à former des souhaits inutiles, à combattre les sophismes par lesquels l'intérêt personnel veut confondre toutes les notions de la morale, à dévorer les sarcasmes qui glacent les pleurs de la compassion, à méditer douloureusement sur des maux qu'il ne pouvait guérir, avec quelle joie ne vit-il pas tomber les fers des esclaves dans les colonies françaises, et le sort de cette portion de nos semblables éternellement lié aux destinées de la nouvelle République! et plus récemment avec quelle satisfaction ne vit-il pas la France, après avoir dans ses possessions d'Amérique, affranchi les Africains, leur porter sur leur propre sol ses lumières et des leçons de liberté!

Il pressentit que la caravane qui passe annuellement d'Egypte en Abissinie, chargée de brillantes bagatelles pour en ramener en échange d'infortunés captifs, porterait, l'automne dernière, jusqu'au sein de ces régions lointaines, des récits neufs et surprenans touchans les Européens; que pour la première fois ce nom serait prononcé sans horreur en Afrique; qu'il y serait question pour la première fois, non d'hommes libres mis aux fers, mais d'esclaves affranchis, et qu'enfin on y nommerait les peuples d'Europe, non les destructeurs, mais les libérateurs du genre humain. Il savait qu'on y prononcerait le nom de ce guerrier qui fut toujours précédé de la Victoire et suivi de la Liberté, et dont le génie, avant d'avoir reçu les secours de l'âge et de l'expérience, a su s'élever, sans gradation, aux plus hautes régions de la gloire. Notre enthousiaste de philantropie, prévoyait avec transport que la Liberté, irrésistible dans ses progrès comme les eaux du Nil lorsqu'il franchit ses bords, mais douce dans ses effets comme le limon que dépose ce fleuve

bienfesant, que la Liberté, dis-je, étendrait un jour, par son influence, la civilisation sur tout le vaste continent de l'Afrique. Or, personne ne sentait plus que lui toute l'étendue de la signification de ce mot. Personne n'était affligé autant que lui en voyant que dans les pays, même policés, l'humanité a tant à rougir d'une civilisation qui n'est que partielle, et que là même où l'esclavage n'existe pas, des portions de la Société ont, pour ainsi dire, accaparé l'instruction, comme si les connaissances, trésor de la Société, ne devaient pas de droit être réparties entre tous ses membres, comme si la Société même n'y était pas intéressée : qui ne s'est aperçu que le défaut total de connaissances, entraîne la grossièreté des mœurs, et que celle-ci n'est point la vertu?

Wadstrom, en contribuant puissamment à l'abolition du commerce des esclaves, ne fut pas seulement le bienfaiteur des Africains: il a sans doute aussi des droits à la reconnaissance des colons eux-mêmes. Dans les lieux où règne le système de l'esclavage, les passions se déchaînent avec violence, tout germe d'un sentiment généreux est etouffé à sa naissance, le pouvoir arbitraire endurcit l'ame, la licence la corrompt, et la dignité de la nature humaine, outragée dans la personne de l'esclave, est vengée par la dépravation du maître. Dans ces tristes contrées, les femmes mêmes....... elles pour qui la pitié est un instinct de nature, elles qui semblent destinées à calmer les chagrins par leurs larmes compatissantes et à défendre la cause des infortunés avec l'éloquente douceur de leur voix, eh bien, dans ces affreux pays, les femmes elles-mêmes déploient le monstrueux contraste de la faiblesse et de la férocité, d'une voluptueuse indolence et d'une active cruauté, d'un tempérament amoli par tous les rafinemens du luxe et d'un cœur endurci par l'habitude du crime. Et leurs enfans! Ces esprits ductiles où s'imprimeraient si aisément les préceptes de la générosité, qui devraient se nourrir de l'idée de l'oppresseur toujours puni, de l'innocence toujours heureuse, s'imbibent dès leur fleur, de l'exemple de tous les caprices,

et de l'habitude de toutes les barbaries ; avant même qu'ils soient en état de distinguer le bien et le mal, ils font, dans la maison de leurs parens, le funeste apprentissage du vice.

Si l'on doit de la reconnaissance à *Wadstrom*, pour avoir contribué à faire cesser la misère des Nègres dans les colonies, on lui en doit donc aussi pour avoir fait cesser celle des colons ; car il est nécessairement misérable, celui qui, du milieu de ses richesses, ne peut jeter un regard satisfait sur sa conduite passée, et qui n'a joui jamais du soulagement que procure la conscience d'une bonne action, ou d'une larme secrète accordée à l'infortune.

A son retour d'Afrique, *Wadstrom* passa en Angleterre, où des personnes qui connaissaient bien ses principes philantropiques, l'engagèrent à séjourner quelque tems. La grande question de l'abolition du commerce des esclaves était alors agitée dans le Parlement britannique. Durant le cours de cette discussion, on l'écouta plusieurs fois à la barre de la Chambre des Communes, devant laquelle il produisit le journal de ses transactions journalières pendant le séjour qu'il avait fait en Afrique. Les éclaircissemens qu'il donna furent regardés comme très-curieux et très-utiles, et son témoignage fut souvent invoqué pendant ce débat important. Les révélations qu'il procura relativement au trafic abominable de la traite, les lumières qu'il jeta sur les colonies philantropiques, décidèrent enfin l'établissement de celles de *Sierra-Leone* et de *Boulama* qu'on doit regarder comme des monumens érigés par des Philosophes en l'honneur de l'humanité et de la liberté.

Wadstrom publia à Londres un gros volume *in*-4°., renfermant le résultat de ses observations sur l'Afrique, et un grand nombre de notes, de renseignemens utiles sur la collonisation en général, et sur celle de la côte d'Afrique en particulier. De deux ou trois exemplaires de cet ouvrage qu'il avait apportés d'Angleterre à Paris, il ne lui en restait qu'un seul ; et la difficulté des com-

munications ne lui permettait pas d'en faire venir d'autres. *Bonaparte*, au moment de partir pour l'Égypte, désira d'emporter cet ouvrage, et fit demander à *Wadstrom* de lui indiquer un moyen de se le procurer ; *Wadstrom* n'en connut point d'autre que de faire au Général un hommage gratuit du dernier exemplaire qu'il possédait.

Pendant que cet ami du genre humain consacrait toutes ses facultés, son tems, ses forces, sa fortune, au bien de la cause qu'il avait épousée, une maladie mortelle minait sa constitution et le conduisait par degrés dans la tombe. Les chagrins que lui avaient suscités de noires ingratitudes ou des circonstances fâcheuses pour sa fortune, et ses passages subits d'un climat à un autre, lui avaient donné une consomption pulmonaire, ou l'avaient aggravée ; et après une lutte pénible entre la force de son tempérament et sa maladie, il y a succombé à Paris, le 15 Germinal de l'an VII.

Il vérifia l'idée d'un Poëte anglais :

« *And feels the ruling passion strong in death* » (1).

Les triomphes de la République française avaient été pour lui une source continuelle de jouissances, parce qu'il était convaincu que le perfectionnement, et par conséquent le bonheur du genre humain, dépendaient de ses succès. Un ami qui alla le visiter à sa dernière heure, tâcha de soutenir son ame par quelques consolations religieuses analogues à ses opinions : *Wadstrom* l'écouta en silence, la tête tombée sur sa poitrine, et les yeux presque fermés ; mais lorsque son ami essayant divers moyens de répandre quelques douceurs sur ses derniers instans, lui raconta les succès des armées françaises dans le pays des Grisons, il se redressa sur son lit, son œil se ranima, un rayon de joie brilla sur sa figure mourante, et il fit recommencer le récit de

(1) « L'ame entière se montre à nos derniers momens. »

la victoire de Massena. Son ami lui dit alors : dans trois jours nous apprendrons quelque chose de mieux. — *Hélas ! répondit-il, je n'ai pas trois jours à vivre !*

Swift, après avoir composé cette fameuse satire du genre humain, appelée *les Aventures de Gulliver*, et méditant dans son ame sur les rares vertus de son ami Arbuthnot, s'écria : *Oh ! s'il y avait seulement dix Arbuthnot dans le monde, je jetterais mon livre au feu !* Il est impossible d'avoir connu de près le caractère de celui dont je vous entretiens, sans convenir que s'il se trouvait sur la terre plusieurs *Wadstrom*, on serait forcé d'avoir une bonne opinion de l'espèce humaine.

Hélène-Maria WILLIAMS.

POÉSIE.

LES FLEURS (1).

Fragment d'un Poëme inédit, intitulé : les Paysages.

Oh comme chaque fleur, en ce riant dédale,
Prodigue aux sens charmés sa grâce végétale !
Noble fils du Soleil, le Lys majestueux
Vers l'astre paternel dont il brave les feux,

---

(1) Ces vers déja imprimés dans les recueils, il y a environ douze ans, tels qu'ils sont ici à très-peu de chose près, sont un fragment d'un poëme de 600 vers sur les paysages, genre et sujet d'ouvrage dont on sait qu'il ne convient guère d'occuper les lecteurs que dans des tems paisibles. Aussi ce petit poëme est-il encore inédit.

Dernièrement, à l'occasion de deux autres morceaux sur les Fleurs, insérés dans ce Journal ; l'un du C. Fontanes, dont le talent supérieur est destiné à honorer la Poésie française ; l'autre du C. Campenon, qui remplit si heureusement les brillantes promesses de son début, le Journal des Théâtres a rappelé ce fragment avec une extrême bienveillance, et lui a fait l'honneur de le citer. Mais les vingt derniers vers nécessaires au complément de ce morceau sont omis dans la citation. C'est cette omission qui nous engage à offrir ici le fragment complet à ceux des lecteurs que ces objets peuvent encore intéresser.

Cependant l'auteur se serait bien gardé de céder à ce léger motif, si ces vers, composés à vingt ans, et qui n'appartiennent guères qu'à ce genre, appelé assez improprement descriptif, très-cher, comme on sait, à cet âge, avaient pu être susceptibles d'une comparaison, trop dangereuse pour eux, avec les vers des deux autres morceaux,

Elève avec orgueil sa tête souveraine.
Il est le roi des fleurs dont la Rose est la reine.
L'obscure Violette, amante des gazons,
Aux pleurs de leur rosée entremêlant ses dons,
Semble vouloir cacher sous leurs voiles propices
D'un pudique parfum les discrètes délices ;
Pur emblême d'un cœur qui répand en secret,
Sur le malheur timide, un modeste bienfait.
Le Narcisse plus loin, isolé sur la rive,
S'incline, réfléchi dans l'onde fugitive ;
Cette onde, cette Fleur s'embellit à tes yeux
Par le doux souvenir du ruisseau fabuleux ;
Tant les illusions des poétiques songes
Nous font encor aimer leurs antiques mensonges.
Vois l'Hyacinthe ouvrir sa corolle d'azur,
Le riche OEillet, ami d'un air tranquille et pur,
Varier ses couleurs d'une teinte inégale,
Le Muguet arrondir l'argent de son pétale,
Et l'épais Chèvre-Feuille errer en longs festons.
La Rose te sourit à travers ses boutons ;
Heureux, en la voyant, du baiser qu'il espère,
Le berger la promêt au sein de sa bergère ;
Fleur chère à tous les cœurs! Elle pare à-la-fois
Et le chaume du pauvre et le marbre des rois.
Elle orne tous les ans la beauté la plus sage ;
Le prix de l'innocence en est aussi l'image.
  Mais quelle Fleur plus fière, au milieu de ses sœurs,
Oppose à leurs parfums l'éclat de ses couleurs !
Ton œil a reconnu la Tulipe inodore,
Jadis nymphe des champs et compagne de Flore.
Protée était son père, et la Fable autrefois
Consacra son malheur qu'ose chanter ma voix.
  A cette heure douteuse où l'ombre plus tardive
Suit du jour qui s'éteint la clarté fugitive,

---

qui, à leur beauté particulière, joignent, comme l'épître charmante de Parny, sur les *Fleurs*, le mérite d'un objet didactique. C'est donc comme on voit, pour ce fragment, un danger de moins avec un désavantage de plus

Au reste, on sait qu'il y a d'autres vers descriptifs antérieurs à ceux-ci sur le même sujet, particulièrement ceux du poëme des Mois, de l'infortuné Roucher, et ceux du poëme des Jardins de notre Virgile. Pour ces derniers du moins la supériorité se joint à l'antériorité. V. B.

La nymphe, loin de Flore, hélas! loin pour jamais,
Des champs et de son cœur goûtant l'heureuse paix,
Sous l'odorant feuillage où chantait Philomèle
Savourait du repos la douceur infidelle.
Zéphire l'aperçoit, et d'un souffle enflammé
Caresse des attraits dont son œil est charmé.
La fille de Protée, à cette douce haleine,
Entrouvre avec lenteur sa paupière incertaine,
Et ne voit pas encor dans son enchantement
Que ce bruit de Zéphire est la voix d'un amant.
Mais bientôt à l'aspect du jeune époux de Flore :
« Déesse, à tes bienfaits, si j'ai des droits encore,
» Dit-elle, contre un Dieu qui trompe tes amours,
» J'implore ta vengeance, ou du moins ton secours. »
Tout-à-coup, ô prodige! une forme étrangère
La dérobe aux transports d'un désir adultère.
Son beau corps dont Zéphir presse en vain les appas,
En tige souple et frêle échappe de ses bras ;
Ses cheveux qui tombaient en boucles agitées,
S'élevant sur son front en feuilles veloutées,
L'entourent d'un calice: un doux balancement
Semble prouver encor qu'elle craint son amant.
Le Dieu veut en parfums respirer son haleine ;
Ce baume de l'amour adoucirait sa peine:
Nul parfum ne s'exhale! et ce dernier désir
Prive la Fleur d'un charme et l'homme d'un plaisir.
Mais la nymphe héritant du secret de son père,
De cet art protecteur se fait un art de plaire,
Et trompant le regard par la variété,
De changeantes couleurs enrichit sa beauté.
Tu vois errer Zéphir: mais il ne cherche qu'elle,
Et s'il paraît volage, il n'est plus infidelle.

V. Boisjolin.

SPECTACLES.

Théâtre de l'Opéra-Comique.

Montano et Stéphanie, en 3 actes.

Un épisode de l'Arioste et une scène de *Shakespeare*, ont fourni à l'auteur le sujet de sa pièce.

Stéphanie, fille d'un vieux guerrier de Syracuse, doit s'unir avec *Montano ;* un rival dédaigné persuade à ce dernier que sa maîtresse le trompe, il lui fait voir qu'elle reçoit de nuit un autre chevalier : *Montano* furieux, pour donner plus d'éclat à sa vengeance, laisse préparer le cérémonie du lendemain, se rend à l'autel, et attend d'être interpellé par le Pontife, pour articuler et motiver son refus de la manière la plus outrageante; l'infortunée accablée à-la-fois sous le poids d'un affront imprévu, des injures de son amant, et de la malédiction d'un père, s'évanouit et reste confiée aux soins du Prêtre. Celui-ci vient bientôt apprendre que *Stéphanie* n'a pu survivre à cette scène et à son désespoir : la nouvelle s'en répand, *Montano* et *son père* commencent à sentir qu'ils ont poussé trop loin le ressentiment, l'outrage et peut-être le soupçon. Ils deviennent bien plus affligés encore quand *Altamont*, le rival de *Montano*, poursuivi par ses remords, vient avouer sa perfidie et l'innocence de *Stéphanie ;* Montano veut s'en venger, *Altamont* le prévient et se précipite dans les flots de la mer : alors le Pontife déclare à son tour que *Stéphanie* est vivante ; elle reparait, pardonne à son amant et l'épouse.

Il y a, comme on voit, un intérêt puissant dans le fonds de cette intrigue, et *Shakespeare*, qui se connaissait en effets, avait choisi la scène de l'autel et du refus pour en produire un très-grand. C'est aussi, de l'ouvrage qu'on vient de donner la partie la plus attachante : mais qui ne sent d'avance que des effets pa-

reils et des sujets aussi élevés, ont besoin d'être préparés et développés avec beaucoup d'art, et que le cadre rétréci d'un *opéra-comique* ne permet pas de se livrer aux développemens qu'ils exigent ; ce titre même d'*opéra-comique* ne semble-t-il pas bien ridicule sur un sujet réel de tragédie ? Aussi n'a-t-on pas été satisfait en général du premier et du troisième acte ; le peu de vraisemblance du stratagême d'*Altamont*, l'absence des motifs, la facilité avec laquelle *Stéphanie* pardonne à l'outrage des soupçons de *Montano* et à la barbarie de son accusation publique, ont dû paraître inconvenans et brusques : mais on a justement admiré l'effet de la belle scène du deuxième acte, et elle a déterminé le succès de l'ouvrage.

La musique prouve par-tout que le compositeur s'est bien pénétré du sujet et des sitations, les chœurs ont excité de vifs applaudissemens.

On a demandé les auteurs, ce sont les CC. *Dujaure* pour les paroles, et *Berton* pour la musique.

La seconde représentation a éprouvé quelques retards; des improbations assez ridicules, témoignées à l'aspect d'un autel catholique et d'un Evêque officiant en rochet, avaient fait craindre sans doute qu'on ne fît de cette situation un prétexte de trouble : quelque soit le motif de ce mouvement indiscret, on ne peut que gémir sur des préjugés qui produisent encore, au point où nous en sommes, de pareils rumeurs. Il paraît qu'un léger sacrifice dans la décoration et dans le costume, a suffi pour rassurer les yeux délicats et les consciences timorées.

L. C.

Théâtre du Vaudeville.

Ne pas croire ce qu'on voit.

Ce n'est pas par l'intrigue que peut briller cette bluette, elle n'est qu'une imitation assez mal conçue de *l'Amant*

jaloux, du *Mariage de Figaro* dans la scène du cabinet, et de quelques imbroglio de ce genre; mais plusieurs couplets malins et tournés d'une manière assez originale, ont couverts les défauts du plan : il paraît même que quelques-uns de ces couplets avaient fourni matière à des allusions, et que la malice d'un certain public à les faire répéter, a forcé d'en demander la suppression, ce qui nous empêche de les citer.

Il est sûr que, ces couplets retranchés, il restera peu de chose à l'ouvrage, et tel sera toujours le sort des pièces dont l'esprit et la gaieté ne seront appuyés que sur la malice des allusions. C'est peut-être ôter au genre une de ses principales ressources, cependant assez de jolies pièces nous prouvent qu'il n'est pas nécessaire d'en faire la base unique de son travail, et que la gracieuse et la franche gaieté sont des moyens de succès plus sûrs, plus durables, et moins hasardeux.

Les auteurs ont été demandés; ils s'appellent les CC. *Gersain* et *Lanuce*.

L. C.

Théâtre Feydeau.

Les Méprises espagnoles.

Quand on voudra puiser dans le théâtre espagnol des sujets d'intrigue, on en trouvera sans doute une mine féconde : mais il faut peut-être plus d'art pour dégager ceux qu'on y puise de toute invraisemblance, qu'il n'en faudrait pour en créer une nouvelle : l'auteur des *Méprises espagnoles* paraît avoir été lui-même fort embarrassé de son imbroglio, et s'en est tiré comme il a pu, c'est-à-dire par quelques invraisemblances : mais au moins a-t-il voulu saisir le vrai genre qui convient à l'opéra-comique, et dont les pièces de *Dhèle* sont de si bons exemples. C'est un mérite dont on doit savoir gré à l'auteur des paroles, le C. *St. Just*.

L'auteur de la musique est le C. *Boyeldieu*. On lui

reproche,

reproche, avec assez de fondement, un peu trop de recherche dans sa composition. L'envie de paraître savant ne réussit qu'auprès des connaisseurs : ils sont rares en musique comme en tout le reste ; le chant est à la portée de tout le monde. Le C. Boyeldieu doit s'en être convaincu par le succès du petit air de la Soubrette. Chantez, pour Dieu ! chantez. *Monsigny*, *Grétry*, *Dalayrac*, etc., ont chanté, et on les chante encore tous les jours.

L. C.

VARIÉTÉS.

Nouvelles intéressant la Littérature, les Sciences ou les Arts ; Observations critiques ; Faits remarquables, etc.

Distributions nouvellement faite par le Muséum d'Histoire-Naturelle.

Le Muséum national d'Histoire-Naturelle vient de terminer la distribution annuelle d'arbres, d'arbrisseaux, d'arbustes et de graines, soit indigènes, soit exotiques, qu'il fait aux Écoles centrales des départemens de la République, aux jardins d'Economie rurale, de Médecine et de Botanique des sociétés libres d'Agriculture, des hôpitaux civils, des hospices militaires, etc.; aux particuliers qui se livrent à la culture et à la multiplication des végétaux utiles dans les départemens et les colonies de la République; aux jardins d'Agriculture et de Botanique étrangers, en correspondance avec le jardin du Muséum, enfin aux Savans et Agriculteurs étrangers correspondans.

Il résulte des états de cette distribution, présentés au Ministre de l'Intérieur, que le jardin national a fourni 4,433 végétaux vivans, et composant 3018 espèces; plus 44,060 paquets de graines de la dernière récolte, dont les envois ont été faits successivement depuis le 1er. Vendémiaire de cette année jusqu'au 30

Germinal. Chaque espèce de graine a été renfermée, selon l'usage, dans un sachet de papier sur lequel était écrit en première ligne, le nom latin de la plante, suivant la nomenclature de Linné; en seconde ligne, le nom français le plus généralement connu des cultivateurs; en troisième ligne, la nature du végétal, s'il est annuel, bisannuel, de pleine terre, d'orangerie ou de serre chaude, etc.; en quatrième ligne la désignation de l'époque à laquelle doit être semée la graine, et la manière d'y procéder avec succès.

Des lettres d'avis aux Professeurs d'Agriculture et de Botanique, ont annoncé le départ de ces distributions, leur nature, leur usage, et les moyens d'en tirer le plus grand parti pour le progrès des études, et surtout pour la multiplication des végétaux qui peuvent fertiliser le sol de la République, et augmenter l'aisance et le bonheur des Français.

Ces arbres, ces graines ont été choisis parmi les végétaux des douze divisions suivantes :

1°. Les plantes céréales nouvellement apportées de la Belgique, des bords du Rhin, des diverses parties de l'Italie et d'autres pays. Elles composent 21 espèces ou variétés différentes ;

2°. Les racines, herbages, fruits et graines légumineuses, d'espèces, de variétés, de sous-variétés, perfectionnées par la culture des pays étrangers d'où ils ont été rapportés au nombre de 162 sortes ;

3°. Les fourrages peu connus dans diverses parties de la France, les plantes susceptibles de fournir une nourriture saine et abondante aux bestiaux, sur lesquelles il est utile de tenter des expériences dans divers sols, et sous différens climats. Le nombre des graines rangées dans cette division s'est élevé à 81 espèces ou variétés ;

4°. Quelques plantes médicinales dont les propriétés sont les moins équivoques; celles qui fournissent des huiles utiles à la Médecine et aux Arts, au nombre de 57 espèces ;

5°. Les plantes propres aux Arts de la filature, de la teinture, de la draperie, etc., au nombre de 37 espèces ;

6°. Les plantes pittoresques et les fleurs propres à orner, à purifier l'air, à parfumer l'habitation des hommes. Celles-ci composent 125 espèces, variétés et races différentes ;

7°. Les arbres, arbrisseaux, sous-arbrisseaux et arbustes presque tous étrangers, acclimatés en France, propres à employer utilement des terrains regardés comme stériles, à fournir des bois à la charpente des édifices et à la Marine, ou à embellir les jardins, border les grandes routes, former des bosquets dans les campagnes, enrichir et parer le sol de la République ;

8°. Les semences recueillies aux îles de la Trinité, St.-Thomas et Porto-Ricco dans l'Amérique méridionale, par les CC. Riedlé, garçon jardinier au Muséum, Ledru, Botaniste, et apportées par le C. Baudin, Capitaine de vaisseau de l'Etat, en Fructidor dernier. Ces semences composent un grand nombre de genres et d'espèces, étrangers à l'Europe, ou qui ne sont cultivés que dans un très-petit nombre de ses jardins. Cette division présente 307 espèces différentes ;

9°. Les graines ramassées par les CC. Bruguières et Olivier dans leur voyage au Levant, aux îles de l'Archipel, en Egypte, en Syrie, en Arabie, dans la Mésopotamie et en Perse jusqu'à Ispahan. Cette division composée de 150 espèces déterminées et connues par les Botanistes, renferme des plantes utiles aux Arts, des fruits de bonne qualité, et des végétaux très-rares en Europe ;

10°. Les graines de l'envoi du C. Martin, Directeur des cultures d'arbres à épiceries de la Guyanne française, composant 18 espèces, parmi lesquelles se trouvent le palmier, qui fournit le sagou, la noix de Bancoul, amande bonne à manger, et diverses espèces ou variétés de cotons superfins, utiles à naturaliser dans les co-

lonies françaises de la Méditerranée, de la mer Egée, et de l'Egypte ;

11°. Des assortimens de 512 sortes de graines, d'espèces remarquables et de genres étrangers, recueillies au Muséum, choisies dans presque toutes les classes, les ordres et les familles, de manière à former des séries de végétaux propres à l'enseignement de la Botanique, sous le seul rapport de la science ;

12°. Enfin, les demandes des Professeurs correspondans, et Cultivateurs, spécifiées sur des listes ou catalogues, ont été remplies sur le fonds de semences qui se récoltent annuellement dans les jardins du Muséum, montant à 4300 espèces, différentes de celles notées dans les précédentes divisions.

L'Institut national, dans sa séance générale du 5 Nivôse, avait à donner une place de membre résidant dans la classe de Littérature et Arts, section d'Architecture. Les trois concurrens étaient les CC. Antoine, Legrand et Rondelet. Le C. Antoine ayant réuni la pluralité des suffrages, a été nommé membre résidant de l'Institut.

Six listes de candidats ont été présentées ; sur lesquelles l'Institut doit prononcer dans la séance du 5 Pluviôse :

Classe de Littérature et Arts, *Section des Langues anciennes*, place de membre résidant : les CC. Pougens, qui a eu dans la classe 317 voix ; Caussin, 292 ; Gail, 232. *Section de Grammaire*, place d'associé : les CC. Crouzet, 133 voix ; Morel, 132 ; Allent, 97. *Section de Poésie*, *idem* : les CC. Dumoustier, 136 voix ; Flins, 121 ; Rouget-de-Lille, 117.

Classe des Sciences Morales et Politiques, *Section de Géographie*, place d'associé : les CC. Lescalier, qui a eu 101 voix ; La Bretonnière, 89 ; Chevalier, 81.

Classe des Sciences Mathématiques et Phy-

SIQUES, *Section de Géométrie*, place de membre résidant : les CC. Lacroix, qui a obtenu 237 voix; Lévêque, 219; Parceval, 190. *Section d'Anatomie et Zoologie*, place d'associé : les CC. Jurine, 185 voix; Dumas, 170, et Giraut 121.

Nous avons déjà fait observer les inconvéniens de la forme de scrutin employé par l'Institut national dans ses nominations : ils sont si frappans dès que le nombre des candidats s'élève au-dessus de trois, que personne ne se les dissimule et ne les nie. Cela suffit donc pour que cette forme soit changée sans délai dans les élections préparatoires que font les classes, pour réduire à trois le nombre des candidats.

Quant à l'élection définitive, sur une liste de trois, on pense généralement qu'elle n'a point d'inconvéniens ; mais en l'examinant de plus près, on voit encore qu'elle prête aux décisions dictées par l'esprit de parti, qu'elle peut diriger la nomination dans un sens contraire au vœu de la majorité des votans, et qu'ainsi elle est radicalement défectueuse. Voici comme un des membres de l'Institut croit l'avoir démontré.

Soient, pour une section quelconque, à scrutiner par 100 votans, les trois candidats, Pierre, Paul et Jean, d'un mérite progressif, et dans une progression connue, suivant l'ordre où ils sont ici rangés.

Soixante-cinq membres, ne suivant que leur conscience, donneront 3 voix à Pierre, 2 à Paul, et une seule à Jean ; mais trente-cinq auront formé un parti pour faire nommer Paul ; il leur suffira, pour réussir malgré les 65 autres, de lui donner 3 voix, d'en donner 2 à Jean, et de n'en donner qu'une à Pierre.

Cela est rendu sensible par le petit tableau suivant :

Votans.	*Pierre.*	*Paul.*	*Jean.*
65.......	n°. 3. = 195.	n°. 2. = 130.	n°. 1. = 65.
35.......	n°. 1. = 35.	n°. 3. = 105.	n°. 2. = 70.
100.	230.	235.	135.

On voit que contre la justice et contre le vœu de la majorité, le célèbre Pierre a cinq voix de moins que le moins célèbre Paul, et qu'ainsi Paul est élu membre de l'Institut, à l'exclusion de Pierre, en dépit de la justice et de la majorité.

Les corps de Turenne, de Molière, de Lafontaine, vont être transportés au Muséum des Monumens français, rue des Petits-Augustins, où il leur sera élevé un cénotaphe provisoire. En honorant ainsi la mémoire des grands-hommes, nous en ferons naitre. Il est à désirer que l'état des finances nationales permette bientôt de remplacer ces cénotaphes provisoires par des tombeaux définitifs; mais alors tirons-les du Cloitre des ci-devant Petits-Augustins, qui quoique décoré du nom de *Jardin des Monumens français*, et entretenu avec autant de goût que de soin, par le C. Lenoir, n'est point un digne Elysée pour nos grands-hommes. Que leurs tombeaux frappent les regards du peuple, même sans qu'il aille les chercher; qu'ils aient pour dais, non des voûtes gothiques, mais le ciel et le feuillage d'arbres majestueux. Plaçons-les aux Champs-Elisées; ce nom semble les appeler. Ainsi nous offrons à nos Artistes de nouvelles occasions d'exercer leurs talens; nous réchauffons l'esprit public en frappant les yeux du peuple de ce qui doit enfler son orgueil; et cessant d'emprisonner et d'entasser nos monumens dans des Muséum, nous ramenons les Arts à leur véritable destination : celle d'embellir notre territoire et de parler au cœur des Citoyens.

La classe des Beaux-Arts de l'Institut national a donné aux élèves de l'Ecole d'Architecture, pour sujet du concours aux *grands Prix*, un *Elisée* ou lieu de sépultures publiques pour tous les citoyens. Le programme annonce qu'il doit être planté d'arbres, et fermé par des fossés et des terrasses. Au milieu devra s'élever un vaste *Cénotaphe*, composé d'une colonnade

sous laquelle seront placées les tombes des hommes qui se seront illustrés dans tous les genres. Il y aura aussi des bâtimens disposés pour l'habitation des personnes qui seront chargées de faire respecter ce lieu consacré à la mort.

Le Comte de Bechtold, disent les gazettes, a publié à Vienne, en allemand, en italien et en turc, un avis sur le remède employé avec le plus grand succès à l'hôpital de St.-Antoine de Smyrne, pour la guérison de la peste, et sur les moyens de s'en garantir. Ce remède consiste à se faire des frictions par tout le corps avec de l'huile tiède.

On peut juger du degré de perfection auquel ont été portées les filatures de coton, d'après le fait suivant qui a eu lieu dernièrement à Manchester, à la suite d'une gageure. Une livre de coton brut a été filée en 366 bobines, dont chacune contenait 840 verges de fil. En sorte que cette seule livre a produit un fil de près de 170 milles anglais, ou 27 $\frac{1}{2}$ myriamètres (environ 57 lieues) de long.

Les Rédacteurs de la Bibliothèque britannique où nous puisons le fait qui précède, nous ont adressé la réclamation suivante, que nous nous empressons d'insérer textuellement, pour réparer l'erreur où nous avions été jetés.

« Citoyens, nous venons de lire avec surprise dans le Numéro 20 de la Décade, page 111, une anecdote sur le C. Rumford, dans laquelle nous sommes cités. Nous devons à la vérité et à notre respect pour le caractère de cet homme si justement célèbre, la dénégation formelle qu'il nous ait jamais adressé la réclamation qu'on lui prête, et qu'il ait jamais pu nous l'adresser, car nous l'avons constamment désigné par le nom que ses écrits portaient en titre. Il se peut qu'il ait demandé aux Rédacteurs de quelqu'autre journal, de l'appeler par son nom; si cela était, nous n'y

trouverions pas le sujet d'un reproche ou d'un ridicule.

» Veuillez, Citoyens, avec l'impartialité qui vous distingue, insérer dans votre prochain Numéro la déclaration que nous nous empressons de vous adresser, et agréez nos salutations. »

Les Rédacteurs de la Bibliothèque Britannique.

AVIS.

L'Administration centrale du département de la Somme, donne avis que le 15 Prairial prochain, il sera procédé à la nomination des Professeurs de Législation et d'Histoire-Naturelle de l'École centrale de ce département dont les chaires sont devenues vacantes, et que le Jury d'Instruction près cette Ecole, voulant épargner aux Savans qui désireraient obtenir ces places, les frais et les embarras du déplacement, les invite à lui adresser sous le couvert du département, une note qui indique leur âge et leur profession, le lieu où ils ont fait leurs études, s'ils ont été attachés à quelque partie de l'Instruction publique, analogue à ces Sciences, en quel lieu, pendant combien de tems, et à quelles époques; s'ils ont été membres ou correspondans de quelques Corps ou Sociétés littéraires, s'ils sont auteurs de quelques ouvrages, dissertations ou mémoires couronnés ou imprimés, à en transmettre, s'il leur est possible un exemplaire qui leur sera fidellement renvoyé, à faire enfin parvenir tous les titres qui pourraient leur donner des droits aux places qui leur sont annoncées, à indiquer même les Savans distingués dans ces parties, particulièrement les membres de l'Institut national qui seraient à portée de donner des témoignages sur leur capacité, s'il devenait nécessaire de les consulter. Ils sont de plus invités à joindre au tout une exposition abrégée de la méthode et du plan qu'ils se proposent de suivre dans l'enseignement, avec des certificats de bonne vie et mœurs, et de leur attachement au Gouvernement républicain, délivrés par les Corps Administratifs de leur résidence.

ANNONCES.

LIVRES NOUVEAUX.

Théâtre de l'Hermitage de Catherine II, Impératrice de Russie, composé par cette Princesse; par *L.-P. Ségur* l'aîné, alors Ambassa-

deur de France à St.-Pétersbourg ; par le *Comte de Cobentzel*, Ambassadeur de l'Empereur ; le *Comte Iwan Schwalof* ; par le *Comte Strogonof* ; par le *Prince de Ligne*, Général autrichien ; par le favori *Momonof* ; par *d'Estat* ; par mademoiselle *Aufresne*, etc. 2 vol. *in*-8°. de 880 pages, imprimés sur carré fin et caractère cicéro Didot. Avec le portrait de Catherine II, gravé en taille-douce; prix 9 fr. broché, et 11 fr. 50 c. franc de port par la poste. A Paris, chez *F. Buisson*, imprimeur-libraire, rue Haute-Feuille, n° 20.

Ces pièces ont été composées en langue française, et représentées par des acteurs français à St.-Pétersbourg, en 1787 et 1788, devant Catherine II, sa société intime et ses favoris, sur le théâtre particulier de cette Princesse, appelé *l'Hermitage*.

Aventures de Donald Campbell, dans un voyage aux Indes par terre, et Anecdotes piquantes sur l'originalité de son guide *Hassan-Artas* ; traduit de l'anglais par *Ch....* ; prix 3 fr. pour Paris, et 4 fr. pour les départemens franc de port. A Paris, chez *P. Besson*, libraire, au Cabinet littéraire, rue de la Loi, au premier, vis-à-vis le théâtre de la République, n°. 955. An VII.

Le Second Livre de l'enfance, ou Dialogues et Historiettes à la portée des enfans sur les objets les plus intéressans de la nature et de la société, petit vol. *in*-18 de 88 pages ; prix 30 cent. à Paris, 45 c. franc de port. Chez *Chemin*, pont Michel, n°. 20, au coin de la rue Louis.

OEuvres de Machiavel, traduction nouvelle, par *Tt. Guiraudet*. 9 vol. *in*-8°. A Paris, chez *Potey*, quai Voltaire, au coin de la rue du Bacq, vis-à-vis le pont des Tuileries, et *Pichard*, même quai, n°. 18.

Nous rendrons compte incessamment de cette traduction importante.

Cato's Tod, etc. ; *la Mort de Caton*, poëme dramatique, en allemand par *A. Lamers* A Paris, chez *Amand Koenig*, libraire, quai des Augustins, n°. 18, et à Strasbourg, chez le même, rue du Dôme, n°. 26 ; prix 1 fr.

La Tribu indienne, ou Édouard et Stellina, par le *C. L. B.*, deux volumes *in*-12 ; prix 3 fr., et franc de port par la poste, 4 fr. A Paris, chez *Honnert*, imprimeur, rue du Colombier, n°. 1160. An VII.

GRAVURE.

Portrait du C. *Baptiste aîné*, peint dans le rôle de Robert, et gravé en couleurs par P.-M Alix. Ce portrait d'une ressemblance très-exacte, fait suite à ceux de *Préville*, *Molière*, *Voltaire*, des citoyennes *Maillard*, *Saint Aubin* et du C. *Michu*, précédemment annoncés, le prix est de 3 fr. A Paris, chez l'auteur, rue et maison Serpente, n°. 14.

Le Portrait du célèbre *Grétry* va suivre immédiatement.

POLITIQUE.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

ÉTAT-UNIS D'AMÉRIQUE. — La Chambre des Représentans des États-Unis a pris des résolutions pour l'augmentation de la Marine américaine, ce qui semblerait annoncer des intentions hostiles, si quelques dispositions subséquentes ne donnaient pas à espérer que le Gouvernement entendra enfin ses véritables intérêts. — Un des articles de ces résolutions porte que l'on construira six vaisseaux de 74, et six sloops de guerre de 18 au moins. Le Président est aussi autorisé par une loi, à mettre un plus grand nombre de canons sur chaque vaisseau; 35,000 dolars sont destinés à cet objet, etc., etc. Malgré ces préparatifs, on a les espérances les mieux fondées d'une prochaine réconciliation entre la France et l'Amérique. M. John Adams, cédant au vœu bien prononcé de ces concitoyens, blessé peut-être aussi de l'arrogante et injuste conduite des Anglais envers les États-Unis, vient d'adresser un message à la Chambre du Sénat, dans lequel il lui annonce la nomination de trois envoyés extraordinaires et Ministres plénipotentiaires près de la République française, *avec pleins pouvoirs de discuter et de terminer par un traité, tous les différens entre-elle et les Etats-Unis.*

ANGLETERRE. — Une Commission a fait au Parlement un long rapport sur une vaste conspiration dont on prétend avoir saisi les fils. Les Ministres ont fourni de volumineuses pièces, d'où il résulte en effet une vérité que peut-être il n'était pas bien politique de divulguer; c'est que le nombre des personnes mécontentes du Gouvernement est presque incalculable; que Burke, en portant à 80 mille le nombre de ceux qui veulent en Angleterre un autre ordre de choses, et qu'il appelle des *républicains*, était peut-être bien modéré. — En divulguant ces vérités, le Gouvernement a pour but d'alarmer ceux qui vivent d'abus, et de faire trouver justes et nécessaires les grandes mesures qu'il prépare. Le Ministère voudrait, par exemple, être autorisé :

1°. A défendre la réunion de toute société où l'on s'occuperait de questions politiques;

2°. A supprimer tous les clubs où l'on exigerait des sermens secrets;

3°. A établir un bureau pour l'enregistrement de toutes brochures et de tout livre imprimé, et à rendre les auteurs et imprimeurs responsables des conséquences de leurs productions :

4°. A mettre toutes les personnes *suspectes* en prison.

Il n'est pas douteux que ce plan du Ministère ne reçoive plus ou moins promptement la sanction parlementaire : et alors les tems de Robespierre commenceront pour la Grande-Bretagne.

M. Pitt va présenter à la chambre un traité subsidiaire entre le roi Georges et Paul Ier., en vertu duquel on doit donner à ce dernier un secours de douze millions par an.

— Les nouvelles d'Irlande annoncent toujours des troubles, des massacres. D'un côté on voit la barbarie, l'atrocité des cannibales ; de l'autre, la constance dans les projets, la fermeté, le courage.

— Après de très-beaux discours d'apparat dans la Chambre des Communes d'Angleterre, la réunion de l'Irlande a été, comme de raison, arrêté presqu'à l'unanimité. Elle le sera également par les Pairs ; et ensuite on saura bien faire prendre la même résolution au Parlement d'Irlande, malgré sa répugnance manifeste pour une pareille mesure.

République helvétique. — Il était difficile que cette République, fondée pour ainsi dire par la France, ne fût pas entrainée dans la guerre actuelle. Mais son Gouvernement paraît bien disposé à s'opposer avec vigueur à l'ennemi commun.

Il semble que la levée des 18,000 auxiliaires que l'Helvétie doit fournir à la France, éprouvait quelque retard ; mais le Corps législatif a ordonné qu'ils seraient complétés dans vingt-quatre heures par réquisition communale. Quiconque refusera de rejoindre sera jugé par un Conseil de guerre et puni de mort.

Le Corps législatif a encore porté la même peine contre quiconque s'élèvera contre les mesures prises par le Gouvernement pour la défense de la patrie, ou qui cherchera à détourner les citoyens de l'obéissance aux lois, ou enfin qui proposera de se soumettre à une puissance étrangère.

On a pris beaucoup d'autres mesures de la même énergie. Elles étaient nécessaires dans un pays divisé comme l'Helvétie en plusieurs partis très-animés, et où l'Autriche a des émissaires actifs qui excitent les habitans à la rebellion, et cherchent à les détourner de l'alliance avec la République française.

— Les Grisons ont solennellement voté leur réunion à l'Helvétie. Elle a été acceptée avec joie par le Gouvernement helvétique. Cette réunion sera avantageuse pour les deux pays.

— Il parait que Schaffouse a été sommée de se rendre par l'Archiduc Charles, qui, actuellement dirige ses attaques du côté de la Suisse. Schaffouse sans doute aura cédé : elle n'aurait pu résister. Mais on fortifie Bâle, et il est à croire que cette ville arrêtera la marche des Autrichiens, et que pendant ce tems notre armée se réunissant aux braves troupes helvétiques, nous pourrons à notre tour reprendre l'offensive.

PIÉMONT. — Le Gouvernement provisoire établi dans ce pays, a cessé ses fonctions d'après la notification que le Commissaire et le Général français lui ont faite d'un arrêté du Directoire, qui charge son Commissaire de l'organisation provisoire du Piémont en *quatre départemens*.

Cette organisation en départemens paraît annoncer que le vœu des Piémontais pour leur réunion à la France, a été accueilli par le Directoire. Le moment n'est pas encore venu où il pourra proposer au Corps législatif de sanctionner cette réunion par une loi.

TOSCANE. — Il n'était plus possible de laisser le Pape dans la retraite que le Grand-Duc lui avait accordée à la Chartreuse. Les événemens qui ont suivi cette disposition, ne permettaient pas d'y avoir égard. Il parait que le Pape doit être transféré à Briançon ; il habitera la même commune que le fameux Général Mack. — Le Pape finissant sa carrière à Briançon ! C'est un beau sujet de méditations, et en même tems une leçon bien frappante pour les princes qui écoutant de perfides conseils, ont provoqué la vengeance de la République française.

NAPLES. — Les insurrections sur divers points du territoire de cet Etat, se multiplient, s'étendent avec une rapidité qui prouve combien sont actives et énergiques les manœuvres du fanatisme royal et religieux. C'est dans la Pouille et la Calabre que ces insurrections se sont principalement manifestées. Grâces à la force des troupes françaises et napolitaines les insurgens sont bientot obligés de se débander et de fuir, mais ce n'est souvent qu'après une vigoureuse résistance. Les villes qui ne rentrent pas dans le devoir, ou dont les habitans ont commis quelques barbaries, sont punies avec

la plus grande rigueur. C'est ainsi que *Lanciano* et quelques autres ont été détruites. D'autres villes effrayées de ces exemples, ont demandé une amnistie et l'ont obtenue.

Le roi, toujours en Sicile, y forme une armée qu'il destine à reconquérir ses provinces du Continent. On prétend qu'un corps d'Anglais qui a débarqué en Sicile, fera partie de cette armée qui, de plus, sera augmentée par les Turcs et les Russes que les nouveaux coalisés doivent envoyer au secours du monarque napolitain.

Il est sûr que cette armée peut devenir, sinon très-formidable, du moins très-nombreuse.

AFFAIRES DE L'INTÉRIEUR.

Nouvelles levées pour complèter les cadres des armées. — Dénonciation contre plusieurs Représentans du peuple, rejetées. — Discussion sur les Ecoles primaires. — Commissions formées pour juger les nouvelles élections. — Projets pour payer dorénavant avec exactitude les arrérages des pensions et rentes.

L'Autriche a voulu rallumer la guerre ; elle a trompé le Gouvernement français, en paraissant traiter d'une paix qu'elle ne désirait pas ; et le tems des négociations elle l'a employé à refaire ses forces, à former une nouvelle et monstrueuse coalition avec la Russie et la Porte.

Les premiers événemens de la guerre ne nous ont pas été favorables ; une immense supériorité de nombre, du côté des ennemis, a décidé la retraite de notre armée du Danube qui a repris des positions respectables sur les deux rives du Rhin. Ne pas être battus est une victoire pour les Autrichiens contre les Français ; on attend et on annonce l'arrivée prochaine des Russes, qui des bords glacés de la Baltique viennent, sous le climat brûlant de l'Italie, se battre, sans savoir pourquoi ; il s'agit de repousser toutes les agressions, de vaincre pour la Liberté et la Constitution. Le Gouvernement français a dû déployer une nouvelle énergie.

Une loi, demandée par le Directoire, ordonne le complément de la levée de 200 mille hommes, précédemment ordonnée par la loi du 3 Vendémiaire.

Ce complément sera fait d'abord par les conscrits de

la première classe, et ensuite par ceux de la seconde et de la troisième.

Ceux des deux dernières classes seulement pourront être remplacés au moyen d'enrôlemens volontaires.

Les communes fourniront aux hommes appelés à marcher, leurs effets d'équipement, dont elles se rembourseront sur le montant des contributions foncière et mobiliaire.

Des instructions ont été jointes à l'envoi de la loi, pour en accélérer l'exécution qui ne souffre aucun retard. Les cadres de l'armée une fois remplis, et lorsque les forces seront moins inégales, les Français reprendront l'offensive. Déjà plus d'une campagne commencée par nos désavantages a fini par l'entière défaite de nos ennemis.

Une dénonciation anonyme ou pseudonyme avait été présentée contre des Représentans du peuple comme alliés d'émigrés: elle était signée *Henry, habitant du département du Var, et actuellement domicilié à Paris;* mais cet individu, réel ou supposé, ne s'est pas présenté pour soutenir sa dénonciation; le Conseil ne s'y est pas arrêté; il a pensé qu'il ne devait pas servir des inimitiés personnelles. Un délateur obscur n'agit point par amour du bien public. Ces dénonciations auraient dû, par respect pour le caractère de la représentation nationale, expirer dans un comité secret. Mais puisqu'elles avaient été rendues publiques, le même respect exigeait que la discussion le fût aussi: elle a été terminée par un ordre du jour.

On a repris la discussion sur l'instruction publique et *les Ecoles primaires*.

Un membre a observé que ces Ecoles, bien différentes dans leur objet des Ecoles centrales ou spéciales, ne sont pas tant des établissemens d'enseignement proprement dit, qu'elles ne sont destinées à former le cœur et à donner une éducation conforme aux principes de la saine morale, de la morale républicaine.

Cela est évident, puisque la Constitution borne la partie qui tient à l'enseignement dans les Ecoles primaires, à apprendre à lire, à écrire et les élémens du calcul.

Quant aux élémens de la morale, il ne s'agit point de n'apprendre que des mots; ce n'est point dans la mémoire qu'il convient de loger cette science toute pratique; c'est dans le cœur: les bons exemples y peuvent plus que les leçons, et les habitudes plus que les préceptes.

Il pense en conséquence que les Instituteurs et les Institutrices primaires auront moins besoin de science que de bonté, de douceur, de vertu, de patriotisme; il croit qu'on devrait les dispenser d'examens par des jurys, et confier leur élection aux Assemblées primaires qui choisissent, sans examen préalable, les Juges-de-paix, lesquels ont besoin de beaucoup plus de connaissances acquises que les Instituteurs primaires.

Il a proposé que ces Instituteurs fussent élus pour cinq ans avec la faculté d'être toujours réélus; et qu'ils ne pussent être destitués que par jugement légal et pour forfaiture, laquelle ne pourrait être encourue que par mauvaises mœurs, banqueroute ou incivisme.

Cette opinion a paru faire quelqu'impression sur le Conseil; et il nous semble à désirer qu'elle soit adoptée.

L'idée de faire élire les Instituteurs primaires par les Assemblées primaires semble fort juste, propre à donner de bons Instituteurs, et à faire prévaloir par suite de tems l'instruction publique sur toutes les maisons particulières d'éducation.

Les Instituteurs primaires tenant véritablement la place des pères, il est juste, il est naturel que ce soient les pères qui les choisissent; et lorsqu'ils les auront eux-mêmes choisis, ils y auront confiance; ils enverront volontiers leurs enfans à l'Ecole primaire publique.

Des Instituteurs ainsi élus, offrant la garantie d'un caractère public, non destituables *ad nutum*, seront respectés et en rempliront mieux leurs fonctions; la stabilité de leurs places, la considération dont ils seront environnés, les dédommagera de la modicité de leur traitemens. Ces places seront même recherchées par des hommes de mérite, lorsqu'on n'y mettra pas toutes sortes d'entraves, lorsqu'en les occupant on ne sera pas dans une situation précaire, et exposé aux destitutions arbitraires, à toutes les tracasseries que la jalousie et l'intrigue peuvent susciter.

Ils seraient les *Juges-de-Paix* des enfans, préviendraient, appaiseraient, jugeraient leurs petits différens, les concilieraient, les ramèneraient à des sentimens de justice, de bienveillance, de fraternité les uns envers les autres seraient pour eux des Professeurs de Morale, comme les Juges-de-Paix le sont ou doivent l'être pour les Citoyens.

Cette opinion n'a pas été achevée ; quand elle le sera, nous pourrons y revenir.

Le Conseil des Cinq-Cents a pris des mesures pour le jugement de la validité des élections nouvelles au Corps législatif. Afin de s'assurer mieux de la plus sévère impartialité, il a été arrêté : 1°. que les Commissions seraient formées par la voie du sort, une pour cinq départemens ; 2°. que les membres actuels du Conseil qui se trouveraient avoir été élus par des Assemblées scissionnées ou scissionnaires, ne pourraient etre membres des Commissions chargées d'examiner les procès-verbaux de ces Assemblées.

Cette mesure a été exécutée en public, et vingt-trois Commissions ont été formées par la voie du sort ; il est probable que les discussions relatives aux élections en seront beaucoup moins orageuses et moins difficiles.

Les Procès-verbaux des Assemblées électorales et scissionnaires seront imprimés. Pareilles mesures ont été adoptées au conseil des Anciens.

Enfin les promesses tant de fois faites aux rentiers et aux pensionnaires ne seront point vaines ; il a été fait au Conseil des Cinq-Cents un rapport dont le résultat doit étre d'assurer dorénavant le paiement des arrérages, et de le débarrasser de toutes les entraves qu'il a subies jusqu'à présent. Nous rendrons compte plus en détail des moyens proposés, et qui seront vraisemblablement adoptés pour atteindre à ce but important.

Il y a long-tems que notre profession de foi est faite à cet égard, et que nous avons dit et répété que du retour à l'exécution des engagemens publics dépendaient, non seulement le retour du crédit, de la confiance, du commerce, de l'industrie, etc., mais celui même de l'esprit public et le maintien de la morale publique et privée.

De l'Imprimerie des SCIENCES ET ARTS, rue des Moulins, n°. 500.

N°. 23.

LA DÉCADE

PHILOSOPHIQUE, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

AN VII de la République Française. — 3me. TRIMESTRE.

20 *Floréal*.

HISTOIRE-NATURELLE.

OBSERVATIONS *sur l'Hirondelle domestique*, Hirundo rustica. LIN. (1). *Par* SPALLANZANI.

«.... Vers le milieu du mois de Mars, ces oiseaux ont coutume d'apparaître dans les vastes plaines de la Lombardie; leur arrivée est seulement avancée ou retardée de quelques jours, selon que la température est plus ou moins douce; mais ils ne viennent habiter les hautes et froides montagnes des Apennins, où ils nichent également quoiqu'en moins grand nombre, que dans le mois d'Avril ou de Mai. Dans les deux rivières de Gènes, où la température est beaucoup plus douce, ils se font voir

(1) Ces observations sont extraites du sixième volume de la traduction française des Voyages de Spallanzani : ce volume qui en est le complément, contient plusieurs mémoires sur divers animaux, tels que les Hirondelles, les Hiboux, les Anguilles. « Occupé, dit l'auteur, depuis plusieurs années, à étudier l'instinct, » les mœurs, les habitudes de ces trois genres d'animaux, j'ai pu » reconnaître et relever des erreurs échappées aux Naturalistes qui » en ont écrit avant moi; j'ai pu éclaircir quelques points obscurs » ou douteux de leur histoire : assez heureux pour pénétrer dans » plusieurs mystères de leur nature, j'ai pu encore offrir de nou- » veaux détails à la curiosité des Philosophes et espérer que mon » travail méritera leur attention. »

dès les premiers jours du mois de Mars. — Une chose digne de remarque, c'est qu'il ne m'est jamais arrivé de rencontrer un seul de ces oiseaux dans les plaines de la Lombardie, quand, par hasard, nous avons dans ce pays, vers la fin de Février, ou au commencement de Mars, une suite de beaux jours aussi chauds qu'au milieu de ce dernier mois : ce qui me ferait croire qu'ils ne partent jamais des contrées où ils séjournent pendant l'hiver, qu'à des époques fixes et déterminées.

» Souvent, après leur arrivée dans la Lombardie, ils sont surpris par des froids aigus, occasionnés par les vents du Nord ou du Nord-Est, vents qui nous amènent les neiges et les frimats : si cette intempérie n'est que passagère, ces oiseaux restent ; mais ils s'éloignent tous et abandonnent notre climat, pour peu que dure le mauvais tems. On ne peut douter qu'ils ne se retirent alors sous un ciel moins rigide, et je ne crois pas me tromper en disant qu'ils vont gagner les deux rivières de Gènes. Au moins est-il certain que plusieurs fois m'étant rendu de Pavie à Gènes, au commencement du printems, et de-là aux deux rivières, je les y ai rencontrés en bien plus grand nombre pendant les retours de froid en Lombardie, que lorsque le pays jouissait de sa température accoutumée. Dès que l'inclémence de l'air ne s'y fait plus sentir, ces oiseaux reparaissent dans les lieux qu'ils avaient abandonnés..... Dans ces occasions, ce n'est pas tant le froid que le manque d'alimens qui les force de nous quitter, ne trouvant plus dans les airs les petits insectes dont ils font leur pâture, parce que ceux-ci ne voltigent plus, et restent engourdis à la surface de la terre.

» On a observé que ces Hirondelles ayant une fois choisi une maison pour retraite, y reviennent constamment chaque année, rapportant au printems le petit cordon de soie qu'on leur avait attaché aux pieds l'automne précédente. Trois fois, j'ai usé envers mes commensales de cet innocent artifice ; les deux premières

fois, j'ai vu les mâles avec les femelles retourner à leurs nids respectifs, portant sur eux les témoignages incontestables de leur identité ; mais la troisième fois ils ne reparurent plus ; peut-être une mort naturelle ou violente les avait surpris en route....

» Ces expériences aussi curieuses qu'agréables, prouvent non-seulement que ces oiseaux reviennent à leur premier nid, mais que le mariage qu'ils y célèbrent, devient indissoluble pour l'avenir ; on a remarqué les mêmes mœurs chez quelques autres espèces d'oiseaux.... Au reste, les pères et mères sont les seuls qui retournent aux mêmes lieux ; les petits vont s'établir ailleurs. Six ou sept couples de ces oiseaux nichent chaque année sous un portique de ma maison à Pavie ; depuis dix-huit ans que je l'habite, rarement je les ai vus réparer ces anciens nids qui sont toujours restés en nombre égal aux couples, quoiqu'il y ait eu constamment deux couvées dans la belle saison....

» Vers la fin du mois d'Août, époque où les pontes sont terminées, les Hirondelles domestiques abandonnent nos maisons et leurs nids, sans toutefois s'en éloigner beaucoup. On les voit chaque jour volant çà et là à la quête de leur pâture, et se réunissant par petites troupes dans les lieux où elle est la plus abondante et la plus agréable. Le soir, elles vont se percher sur les roseaux des marais, des étangs, souvent en compagnie avec d'autres volatiles, tels que des hochequeues, des étourneaux, etc.....

» Vers la fin de Septembre on les voit insensiblement diminuer de nombre et disparaître au bout de quelques jours, mais sans se réunir pour le départ. Souvent, quelques-unes restent et séjournent dans le pays pendant une grande partie de l'hiver ; j'ai fait à ce sujet deux observations qui méritent d'être rapportées.

» C'était le 11 de Novembre 1791. Durant toute la matinée, le ciel de Pavie resta couvert d'épais nuages. Vers une heure après midi, il commença de s'éclaircir,

et à une heure et demie le soleil parut très-resplendissant. Je vis alors au-dessus de ma maison, située sur une éminence de la ville, deux Hirondelles domestiques, volant à peu de hauteur, et fesant des circuits en l'air : ensuite elles s'éloignèrent et je les perdis de vue. Les deux nuits précédentes il avait gelé à glace dans les campagnes, et à l'instant que j'observais mes deux Hirondelles, le thermomètre marquait à l'ombre six degrés et demi au-dessus de zéro. Dans la suite de cet hiver, je ne rencontrai plus aucun de ces oiseaux.

» Le 9 de Janvier 1785, deux heures avant la nuit, j'aperçus dans Pavie, non sans surprise, une Hirondelle domestique, qui d'un vol très-bas rasait le pavé des rues. Le thermomètre marquait alors un degré au-dessous de zéro ; la nuit précédente, il était descendu à deux degrés et demi. L'oiseau ne fendait point l'air avec cette agilité qui lui est ordinaire ; il volait lentement, et je jugeai qu'il était très-affaibli. Aucun nuage ne voilait le ciel, et le calme règnait dans l'air....

» Ces faits prouvent que les Hirondelles domestiques ne sont pas aussi ennemies du froid qu'on le prétend.... Pour lever tous les doutes à cet égard, je résolus d'en soumettre quelques-unes à un froid artificiel. Le 21 du mois d'Août 1792, le thermomètre marquant dix-neuf degrés un quart au-dessus de zéro, j'enfermai quatre Hirondelles dans un bocal cylindrique de verre, plongé dans la neige. Seulement, je les tirais dehors de tems en tems pour connaître leur état; mais je ne m'aperçus pas qu'elles donnassent aucun signe de défaillance. Au bout d'une heure, je les ôtai du bocal pour leur rendre la liberté : aussitôt qu'elles l'eurent obtenue, elles se mirent à voler dans la chambre, non sans quelque lenteur daus le premier moment.

» Alors, je créai un froid artificiel plus vif, en joignant à la neige du muriate de soude. Le bocal plongé dans ce mélange reçut de nouveau les quatre Hirondelles, et j'eus soin de placer à côté d'elles un

autre bocal plus petit, renfermant un thermomètre destiné à faire connaître le degré de froid qu'elles allaient subir. Au bout de 183 minutes, l'instrument marqua dix degrés un septième au-dessous de la glace. Les Hirondelles, quoique très-affaiblies, vivaient toujours. Elles avaient les yeux ouverts; si je les touchais, elles remuaient; et quand je levais le bouchon d'étouppes qui fermait le bocal, elles fesaient quelques efforts pour s'envoler au dehors. Le thermomètre ne descendit pas davantage; il se maintint à dix degrés un septième. Cependant je ne perdais pas de vue ces pauvres Hirondelles que je laissais ainsi exposées à un froid que nous ressentons nous-mêmes très-rarement : soixante minutes s'écoulèrent encore; deux d'entre-elles donnaient quelques signes de vie, les deux autres paraissaient mortes. J'avais beau les secouer avec une baguette, immobiles, elles tenaient les yeux fermés et la tête penchée. Ce n'était qu'une asphixie, car les ayant sorties du bocal, la chaleur de l'atmosphère qui s'élevait alors à dix-neuf degrés un tiers au-dessus de la glace, les ranima peu-à-peu, et leur rendit, au bout de 68 minutes, toute leur vivacité ordinaire. Quant aux deux premières, il leur fallut 11 minutes de plus pour défaillir à leur tour dans le bocal : transportées à l'air atmosphérique, elles revinrent de même à la vie.

» Ce ne fut pas là leur dernière épreuve. Quand elles eurent bien recouvré leurs forces, je les renfermai une troisième fois dans le bocal, et le froid fut porté à dix degrés un septième comme auparavant. Elles le soutinrent sans périr, pendant l'espace de 19 minutes; heureusement pour elles, le froid venant à diminuer à cause de la fonte de la neige, l'expérience en resta là, et elles reçurent la liberté.

» Le 27 de Mai 1793, je recommençai ces expériences sur d'autres Hirondelles domestiques, en employant les mêmes procédés; mais ajoutant quelques degrés de plus à l'intensité du froid. Un de ces oiseaux, après l'avoir soutenu à onze degrés, l'espace de 10 minutes,

fut tiré hors du bocal, et parut avoir perdu beaucoup de ses forces. Renfermé de nouveau, au bout de 15 minutes du même froid, il fut retiré et placé sur le plancher; il fesait des efforts avec ses ailes pour se lever de terre, et retombait aussitôt. J'augmentai sur-le-champ la dose de la neige et du muriate de soude, et le thermomètre descendit à treize degrés et demi. L'oiseau fut replongé immédiatement dans ce froid. Dix minutes s'écoulèrent, il était à demi mort, et halletant; huit autres minutes lui ôtèrent enfin la vie.

» Le même jour je répétai cette expérience sur une autre Hirondelle. Quoique je l'eusse choisie tout aussi vivace que la précédente, elle expira dans le bocal au bout de 15 minutes, par un froid de quatorze degrés.

» Une troisième éprouva le même sort dans l'espace de 10 minutes seulement. Ce n'était point une mort apparente; j'eus beau les tenir exposées à la chaleur de l'atmosphère, elles ne revinrent plus à la vie.

» Ces faits suffisent pour démontrer que si ces oiseaux succombent au froid, ils sont pourtant capables de le supporter à un plus haut degré qu'on ne le croit communément. »

G. T.

INSTITUT D'ÉGYPTE.

PROCÈS-VERBAUX des Séances de l'INSTITUT DU CAIRE, du 1er. au 26 Frimaire an VII.

Séance du 1er. Frimaire.

Le Secrétaire donne lecture d'un mémoire de Mathématiques qui a été adressé à l'Institut. Le C. *Corancez*, auteur de ce Mémoire, y examine les moyens de remédier à l'altération de mouvement qui est occasionné dans les montres par le changement de température; il propose de composer le balancier de métaux diffé-

rens, et il recherche par le calcul quelle doit être la figure des parties, pour que le moment d'inertie soit constant pendant que la masse qui oscille est dilatée ou condensée. L'examen de ce Mémoire est renvoyé aux CC. Costaz et Fourier.

Le C. *Savigny* lit un Mémoire sur l'Histoire Naturelle de l'Égypte. Il fait l'énumération des différentes espèces d'animaux qu'il a observés jusqu'ici dans la basse Égypte, et particulièrement celle des insectes; il indique aussi quelques-unes des causes qui ont pu contribuer à réduire la variété des espèces dans cette contrée.

Le C. *Norry* expose dans une lettre datée d'Alexandrie, les motifs pressans qui ne lui ont point permis de demeurer plus long-tems en Egypte, et le privent ainsi de la satisfaction de partager les travaux de l'Institut. Le Secrétaire est chargé de communiquer au C. Norry, les regrets unanimes de ses collègues. Un membre de la section des Beaux-Arts fait remarquer l'inconvénient qu'il y aurait à laisser vacante la place du C. Norry, et propose, au nom de la section, de procéder au plutôt à ce remplacement. L'Institut adopte cette proposition, et arrête que dans la séance du 11 Frimaire, la section des Beaux-Arts présentera une liste de candidats pour l'élection d'un nouveau membre.

Le C. *Sucy* fait observer combien il serait utile de consulter les habitans des pays voisins de l'Égypte, qui se trouveraient actuellement au Caire; il propose qu'une Commission s'occupe de cet objet, et particulièrement de recueillir des renseignemens sur le cours des eaux supérieures du Nil, sur l'Histoire-Naturelle et civile de l'Abissinie. L'Institut adopte cette proposition: les CC. Sucy, Costaz, Dolomieu, Beauchamp, Geoffroy composeront cette Commission.

Séance du 6 Frimaire.

Le C. *Léon Levavasseur*, directeur de l'artillerie de la Marine à Alexandrie, adresse à l'Institut un Mémoire

sur divers procédés propres à corriger les défauts de certains fers, aciers et fontes. On lit ce Mémoire dont l'examen est renvoyé à une Commission composée des CC. Monge, Berthollet et Descotils.

Le C. *Desgenettes* avait été chargé de visiter un hospice établi depuis long-tems au Caire; il fait part à l'Institut du rapport qu'il doit adresser à ce sujet au Général en chef.

Le C. *H. Say* propose de placer dans la Bibliothèque diverses pièces de monnaie trouvées dans des fouilles faites à Belbeis; cette proposition est adoptée. On arrête aussi que le Bibliothécaire sera chargé de recueillir un exemplaire des Journaux publiés en Egypte et des divers imprimés qui pourraient dans la suite fournir des matériaux à l'Histoire.

Séance du 11 *Frimaire.*

Le C. *Hibert*, Capitaine à la 85e. demi-brigade, envoie un dessin allégorique qu'il a fait en Egypte en l'honneur du Général Bonaparte; ce dessin que l'auteur a dédié à l'Institut, est mis sous les yeux de l'assemblée; le Secrétaire est chargé de témoigner au C. Hibert la satisfaction avec laquelle son ouvrage a été accepté.

Le C. *Desgenettes* fait, au nom d'une Commission, le rapport d'un Mémoire sur les ophtalmies, présenté par le C. *Larrest*, Chirurgien en chef. Ce rapport est adopté.

Le C. *Monge* entretient l'assemblée des remarques variées qu'il a faites sur les phénomènes appelés capillaires, et donne l'explication de tous ces phénomènes.

On procède à l'élection d'un nouveau membre, conformément à la décision prise dans la séance du 1er. Frimaire. La section des Arts propose trois candidats, qui sont les CC. Lepère, Protain et Balzac; il résulte de la lecture et de la comparaison des scrutins, que le C. *Lepère*, Architecte, a réuni le plus grand nombre de suffrages. Le Secrétaire est chargé d'en faire part au Gouvernement et au C. Lepère.

Séance du 16 Frimaire.

Le Secrétaire donne lecture d'une lettre adressée à l'Institut, dans laquelle le C. *Balzac*, Architecte, attaché à la Commission des Sciences, présente une pièce de vers relative à la position des Français en Égypte; l'auteur s'est proposé de peindre les avantages présens de cette position, ceux qu'elle nous promet, enfin les actions militaires et les dispositions sages dont elle est le résultat. Cette lecture est entendue avec beaucoup d'intérêt par l'assemblée : tous les citoyens présens à cette séance témoignent par des applaudissemens qu'ils partagent les sentimens louables si heureusement exprimés par le C. Balzac.

Le C. *Berthollet* lit une note concernant la teinture du coton et du lin, par le carthame. Cette substance est presqu'entièrement fournie à l'Europe par le commerce d'Egypte, et on l'y emploie particulièrement pour teindre les soies. Ici on en fait usage pour donner une belle couleur au coton, résultat qu'on n'obtient point aujourd'hui en Europe; le C. Berthollet a remarqué les différences de procédés auxquelles on doit attribuer le succès de cette teinture; ils consistent 1°. en ce qu'on sépare au moyen d'une eau un peu alkaline, la partie jaune de la substance colorante rouge; 2°. en ce que l'alkali est incorporé sous la meule avec le carthame; 3°. en ce que le bain est chauffé à la température de 30 ou 40 degrés.

Le C. *Fourier* lit la première partie d'un écrit intitulé : Notice sur la mécanique générale. Après quelques remarques sur la conservation des forces vives et sur le principe des aires, il examine quels seraient les mouvemens d'un système abandonné sans impulsion primitive, à l'action des seules forces accélératrices.

On avait renvoyé à une Commission l'examen d'un Mémoire présenté par le C. Léon Levavasseur. Le C. *Descotils* en fait un rapport. Ce Mémoire a pour objet de corriger les défauts de certains fers et aciers. Le fer

qui se brise lorsqu'on le forge à chaud, est l'alliage de deux métaux dont l'un est plus fusible que l'autre; on ne peut le forger que lorsque les deux métaux sont ramollis tous les deux par l'action de la chaleur, ou lorsqu'ils sont tous les deux refroidis. Le C. Levavasseur indique aussi divers moyens de corriger les fers cassans à froid, soit que cet effet provienne de la qualité acièreuse que le fer a conservée, ou de la présence du phosphore; les procédés rapportés dans le mémoire peuvent être fort utiles dans les occasions où l'on manquerait d'une quantité suffisante de fer de bonne qualité. Le C. Descotils annonce que la Commission a regardé comme très-ingénieux les moyens dont l'auteur s'est servi pour remédier à la trop grande dureté des aciers et des fers acièreux, en les traitant avec des cémens oxigénés. Les recherches du C. Levavasseur ont été dirigées par une connaissance exacte de la théorie. On doit espérer qu'un exemple aussi utile sera suivi par ceux qui sont appelés à diriger les travaux publics.

Le C. *Bonaparte* fait part à l'assemblée du compte qu'il s'est fait rendre du nombre des habitans du Caire, morts pendant l'intervalle de cent jours. Ce nombre est de 1076, il comprend seulement les Musulmans.

Le C. *Monge* annonce qu'il résulte d'observations qu'il a faites récemment au Caire avec le C. Beauchamp, que la déclinaison de l'aiguille aimantée est de 12 degrés et demi.

Séance du 21 Frimaire.

Le C. *Regnier* communique à l'Institut, de la part de de son frère, le Général Regnier, des échantillons de roche qui ont été détachés d'une colline appelée *Djebel-Nabo*. On appelle ainsi une chaîne de rochers qui s'étend de l'Ouest à l'Est, aux environs de Belbeis. Les CC. Berthollet et Descotils sont chargés d'examiner la nature de ces pierres, et d'en rendre compte à l'Institut.

Le C. *Monge* fait part de plusieurs lettres qui lui ont été adressées de Salahie. Le C. *Geoffroy*, membre de l'Institut, donne des détails satisfesans sur le voyage de ceux des membres de la Commission des Sciences qui se sont rendus à Damiette. Ils ont déjà remarqué une multitude d'objets dont l'examen intéresse l'Histoire-Naturelle et la Géographie ancienne.

Le C. *Frank*, Médecin, adresse à l'Institut une notice concernant l'art des ophiogènes; il a eu des occasions fréquentes ds remarquer dans les différentes parties de l'Egypte, la confiance et l'adresse avec laquelle certains habitans du pays manient les serpens. Les observations variés qu'il a faites à ce sujet ou qu'il a recueillies, sont rapportées dans le mémoire, elles serviront à apprécier les récits des voyageurs.

Le Président annonce que l'on doit procéder dans la prochaine séance, au choix d'un Président et d'un Vice-Président, pour le trimestre prochain; il propose de nommer un administrateur chargé de surveiller la gestion des propriétés qui ont été mises par le Gouvernement à la disposition de l'Institut; ces trois élections, auront lieu dans la séance du 26 Frimaire.

Séance du 26 Frimaire.

Après la lecture du procès-verbal de la séance précédente, le C. *Fourier* présente la seconde partie d'un écrit intitulé Recherches sur la Mécanique générale.

Le C. *Desgenettes* communique à l'Institut une lettre qu'il a adressée aux Médecins de l'armée, et qui contient des vues médicales sur les maladies de l'automne.

Le Secrétaire donne lecture d'une pièce de vers adressée à l'Institut, dont le sujet est la mort d'un jeune militaire français qui fut pris par les Arabes peu de tems après l'arrivée de l'armée en Egypte; l'auteur de cette romance est le C. Balzac.

Le C. *Ripault*, Bibliothécaire, présente un mémoire qui a pour titre : *Recherches sur les Oasis*. Ce mémoire dont l'Institut a entendu la lecture, est renvoyé à une

Commission composée des C. Costaz, Gloutier et Fourier.

Le Président rappelle à l'assemblée qu'elle doit s'occuper des diverses élections qui ont été annoncées dans la séance du 21 : le C. *Champy* est nommé au scrutin, administrateur. On procède à l'élection d'un Président et d'un Vice-Président, pour le trimestre prochain : le résultat du dépouillement du scrutin a donné pour Président le C. *Bonaparte*, et le C. *Berthollet* pour Vice-Président. La séance a été levée à huit heures.

Pour copie conforme à l'original,

FOURIER.

Secrétaire principal de l'Institut du Caire.

Ce 14 Pluviôse an VII.

Nota. La lettre du Général Bonaparte, qui renfermait ces procès-verbaux, est datée du 22 Pluviôse an VII.

STATISTIQUE.

Des Relations commerciales de la Russie avec l'Asie.

Les personnes qui désirent se former de justes idées de l'état des connaissances, des opinions, des mœurs et des relations des Etats du Nord, trouveront de quoi se satisfaire dans l'ouvrage périodique que publie le Professeur *Olivarius* à Kiel, dans le Holstein, sous le titre du *Nord Littéraire* (1). Cet estimable écrivain recueille avec choix et discernement, soit dans les journaux de l'Allemagne, du Dannemarck, de la Suéde et de la Russie, soit dans les productions récentes de ces divers pays, tout ce qui est propre à répandre l'instruction; et il en résulte une lecture à-la-fois piquante,

---

(1) Il en paraît un cahier tous les mois, qu'on peut se procurer chez *Ch. Pougens*, libraire, rue Thomas-du-Louvre, n°. 246; prix 10 fr. de France par an.

variée et substantielle. On a lieu même de s'étonner en voyant un écrivain allemand posséder assez bien notre langue pour écrire d'un style clair et correct, un ouvrage périodique en français. Nous avons déjà eu occasion de le citer, et cette occasion se renouvellera sans doute. Aujourd'hui il nous fournira quelques notions sur les relations commerciales de la Russie avec l'Asie, tirées d'un ouvrage de M. Friebe.

Ce vaste Empire jouit, par ses fleuves, des plus belles communication, sur-tout avec ses provinces asiatiques. Le cours de l'Ural est de plus de 2,000 werstes, celui du Lena en a 5,000, ce qui fait que les productions de la Sibérie peuvent être transportées des confins de la Chine jusqu'à Pétersbourg, à un prix modéré. Les bateaux dont on se sert pour le transport des marchandises sur le Tschussowaja, peuvent porter 7 à 8000 pudes (le pude pesant 40 livres) et sont finalement vendus dans la capitale de la Russie, après avoir mis trois ans, c'est-à-dire trois étés de courte durée, à faire un trajet de 7,000 werstes.

Le trafic avec la Chine est en grande partie dans les mains des négocians d'Irkutsk, ville de Sibérie, dont la plûpart entretiennent des facteurs à Kiachta, de sorte que plusieurs marchands russes préfèrent de faire leurs emplettes dans cette ville, sur-tout s'ils n'ont rien à échanger avec les Chinois, ou s'ils ne s'entendent pas aux échanges. Cependant le commerce des pelleteries est plus considérable avec Jakutsk et la Sibérie orientale. Irkutsk est remarquable par sa solide construction et par la propreté des maisons. Presque tous les appartemens sont garnis de meubles chinois. Il y a une école de navigation japonaise pour enseigner aux jeunes gens l'art nautique et la langue japonne, afin qu'ils puissent être employés à la navigation de l'Océan voisin, et sur-tout à celle de l'île de Matmay. En 1794 on fit subir un examen aux élèves sur leurs progrès dans l'écriture japonnaise. Le bois y est très-abondant; les vaisseaux n'y coûtent presque rien à construire, et les

vivres y sont à extrêmement bon marché. Le gibier et le poisson s'y trouvent à foison. Kiachta, situé à 1532 werstes de Pekin, et à 60 toises de Maimatschin, ville chinoise, n'est pas grand, mais semble s'agrandir. Il peut contenir 150 maisons. Maimatschin est plus grand et plus peuplé. Ce n'est guères que par ce débouché qu'on trafique avec la Chine. Le thé qu'on reçoit de ce côté est meilleur que celui qu'on apporte de Canton, qui est sujet à s'altérer par un long voyage sur mer. Acheté à Kiachta, un rouble (4 francs) la livre, il se vend jusqu'à cinq à six roubles à Moscou et à Petersbourg. Quoique la rhubarbe ne fasse plus un objet de monopole de la part du Gouvernement, ce sont cependant ses agens qui achètent la plus grande partie de celle qui est apporté à la ville chinoise. Aussi la couronne solde-t-elle à Kiachta un apothicaire pour en faire l'épreuve; il est reconnu que cette rhubarbe est meilleure que celle qu'on tire de Canton. Les négocians chinois sont fort rusés, plus secrets, et de meilleure intelligence entre-eux que les russes, ce qui doit leur donner un grand avantage sur ceux-ci.

Ce n'est que depuis la construction d'Orenbourg qu'il s'est établi un commerce régulier entre la Russie et la Buccarie; il s'est soutenu pendant une longue série d'années au même point, de sorte que l'importation en 1793, s'élevait encore à quelque chose au delà de 200,000 roubles, tandis que l'exportation était un peu moins considérable. Une grande partie des Buccarais sont commerçans, marchands; ils traversent en caravanes presque toute l'Asie d'un bout à l'autre. La Chine, les Indes, la Perse et la Russie, forment les principaux termes de leurs courses. Orenbourg, Astracan, Troizk, Tomsk et Tobolsk, voilà les principales villes qu'ils visitent. Buchara est distant d'Orenbourg de 1000 werstes, ou de 40 journées, et de 20 journées de Taschkent.

On est étonné de cet esprit mercantille, que n'effraient pas les dangers auxquels on s'expose dans ces immenses

déserts. Il est vrai qu'un long voyage de mer offre plus de périls, mais les caravanes réunissent aux dangers, tant d'incommodités et de fatigues, qu'elles doivent rebuter tout individu qui n'y est pas accoutumé. Une société formant une caravane est ordinairement composée de 20 à 30 marchands, dont chacun mène depuis cinq jusqu'à dix chameaux chargés de marchandises. On ne peut reposer que dans les lieux qui offrent de l'eau et de la nourriture pour les chameaux ; ainsi l'on fait quelquefois soixante werstes par jour et quelquefois on n'en fait que quinze. De même qu'en Arabie les caravanes doivent être escortées par des hordes de Bédouins, les Buccarais sont obligés de se faire convoyer par les Kirgisiens, à qui ils paient deux ducats pour chaque chameau qui passe sur leur territoire. A ce prix la caravane obtient une escorte de cinq à six cavaliers kirgisiens armés et qui se relèvent d'un campement à l'autre ; Ces kirgisiens lui servent en même de guides, mais ne la préservent pas toujours d'être pillée.

Indépendamment de la poudre d'or, de la monnaie d'or de Perse, du lapis lazuli, des rubis et autres pierreries, les Buccarais apportent en Russie du coton écru, filé et en étoffes ; des étoffes de soie, mauvaise qualité ; et des peaux de brebis très-chères.

L'ancien commerce des Indes qui se fesait à travers ces contrées, n'a plus lieu. Il n'y a pas même d'apparence qu'il puisse jamais reprendre, vu la mauvaise administration de la Perse et de la Turquie ; les provinces respectives, situées entre la mer Caspienne et le golphe Persique, voient leur situation s'empirer tous les jours davantage. On pourrait sans doute trouver un chemin commode pour exercer ce commerce par le golphe Persique, l'Euphrate et la mer Caspienne ; mais les Perses, les Turcs et les Arabes, ne respectant pas le droit des gens, on ne peut se promettre aucune sûreté.

A l'égard du commerce des Russes sur la mer Cas-

pienne, voici ce qu'on peut recueillir dans le même ouvrage:

Astracan ne touche pas immédiatement à la mer Caspienne, mais il est placé au haut de l'embouchure du Wolga. Sa situation est sur une île formée par un des bras de ce fleuve. C'est, après Pétersbourg et Moscou, la plus grande ville et la plus peuplée de l'empire. En été il s'y trouve 70,000 habitans; en hyver on n'en compte que 30,000; elle renferme 4,000 maisons. Indépendamment des Russes et des Tartares, on y trouve des Allemands, des Anglais, des Français, des Italiens, des Arméniens, des Indiens, des Grusins, des Persans, des Buccarais, etc. C'est une ville de commerce de Russie du troisième ordre, c'est-à-dire que la circulation s'y élève de 3 à 5 millions de roubles. Voici le rang des villes commerçantes maritimes: premièrement Pétersbourg; secondement Riga; troisièmement Astracan, Archangel, Wibourg, Narua, Revel, Pernau et Liebau.

Si malgré une position favorable, Astracan qui domine le Wolga, superbe fleuve sur lequel on peut transporter les marchandises jusqu'à quatre cents milles, ne fait pas un commerce plus considérable, il faut l'attribuer à son éloignement de tout port européen, à l'isolement de la mer Caspienne, et sur-tout à la fréquente interruption des affaires avec la Perse, effet inévitable de la guerre et des troubles civils de ce pays. C'est un beau spectacle que celui que procure en Juin et Juillet l'arrivée de deux à trois cents navires sans compter près de dix mille barques et bateaux allant à la pêche, et dont chacun a au moins deux hommes d'équipage.

En tems de paix, cette place fait un négoce étendu avec la Perse et les Indes; la première de ces régions lui fournit de la soie écrue et en étoffes, du coton écru, en fil et travaillé, des fruits, du saffran, du riz et des drogues. On y envoie des draps fins, des toiles, des drogues pour la teinture, du verre, du corail, des miroirs, de l'acier, du fer, et toutes sortes d'ustensiles de métal. Les Indes fournissent sur-tout de la soie et

du

du coton, les étoffes les plus fines de l'une et de l'autre matière, et d'autres productions précieuses. Les marchandises qu'Astracan reçoit principalement de Moscou et de Petersbourg, sont le sucre, le café, les épiceries, les drogues pour la teinture, les draps fins, la quincaillerie; tout cela arrive l'été par le Wolga et l'hiver en traîneau, sur-tout en venant de Moscou. Ces importations, d'après des avis particuliers, montaient en 1794, savoir pour les marchandises étrangères, à 1,198,000 roubles, et pour celles du pays à 850,000. Ce résultat comparé à des états antérieurs, prouve que le commerce a augmenté considérablement. Il est à remarquer que le relevé de la *Chambre de commerce* de Pétersbourg, pour la même année, ne porte l'importation d'Astracan qu'à 450,275 roubles 61 cop., et l'exportation à 276,752 roubles 51¼ cop. Ce qu'Astracan donne en échange consiste en soierie, maroquin, savon, salpêtre, poisson et huile de poisson.

La plus grande partie des manufactures (on en compte au-delà de cent) sont entre les mains des Arméniens; et les principales fabriques appartiennent à la couronne. De trois mille pudes de soie qu'on apporte annuellement de Perse, plus de la moitié est fabriquée à Astracan. Le maroquin qu'on y manufacture est superbe; il est fait de la peau du dos des chevaux vendus par les Tartares et les Kalmoulcks. L'importation de Perse est beaucoup plus considérable que celle des Indes. Les habitans d'Astracan ont moins d'aptitude et de goût pour le négoce que les Indiens et les Arméniens. Les vivres sont à assez bon marché à Astracan; mais quelques marchandises étrangères y deviennent fort chères; comme par exemple le sucre, qui valait dès 1794, 80 cop. (au moins 60 sous) la livre, le café 60 cop., etc. etc.

Les villes de Perse avec lesquelles Astracan commerce, sont: la forteresse de Derbent, que les Russes conquirent en 1796, après dix jours de bombardement; (la ville est insignifiante et le port n'est pas sûr. On y compte 647 maisons. Les habitans sont des Perses, des

Arméniens, des Georgiens et des Juifs;) Nisabat-Baku, qui de ce côté de la mer Caspienne a le meilleur port et un commerce plus florissant que celui de Derbent, dont les environs n'offrent guères de productions. Viennent ensuite Salian et Enzeli, qui fournissent la meilleure soie de Perse. On trouve après, les villes de Maschetisar, Farabat, Astrabat, environnées de forêts de noisettiers, de cèdres, de cyprès, d'orangers, de grenadiers, etc.

Toute la côte orientale de la mer Caspienne présente des ports, des hâvres, des golfes, des ancrages bons et sûrs; mais comme on ne trouve pas un endroit où l'on pourrait former une place de commerce assurée, ces parages doivent être peu visités par les navigateurs; et les riverains, Truchméniens ou Kirgisiens, peuples nomades, n'ont que peu d'objets à offrir au commerce. Le coton et le riz ne sont cultivés qu'en quelques endroits. Le commerce avec ces peuples ne pouvant se faire d'une manière assurée, exposant au contraire les négocians à beaucoup d'avanies, il en est d'autant plus lucratif lorsqu'il peut avoir lieu régulièrement avec des hommes ignorans et barbares.

Depuis que la Georgie, la plus grande et la plus importante partie du Caucase, s'est mise sous la protection des Russes, on a ouvert avec cette province un commerce auquel cependant le Caucase oppose un obstacle assez considérable pour qu'il n'y ait que les marchandises précieuses dont on puisse trafiquer. Il y a des cantons dont les chemins sont si impraticables, qu'il faut faire porter les effets par des hommes. Depuis que les Georgiens ont lié une connaissance plus intime avec les Russes, il s'est introduit chez eux un certain luxe. Le prince Héraclius fit venir de Russie de beaux meubles, chaises, tables, vases de porcelaine, etc.; les grands seigneurs suivirent son exemple; et maintenant dans les repas on se sert de cuillers, de fourchettes; au lieu qu'autrefois on avait coutume de manger avec les doigts, et assis sur le plancher.

La vente des hommes et des femmes, anciennement en usage dans cette province, a été abolie par une loi du dernier souverain; mais cependant elle a encore lieu dans les parages méridionaux de la mer Noire. Tiflis est la capitale du pays et la plus grande ville du Caucase; on y comptait, lorsque les derniers troubles ont commencé dans ses environs, à-peu-près 20,000 habitans, dont la moitié arméniens, et le reste georgiens et tartares. Les maisons sont construites à la manière asiatique; la culture des vignes fait vivre un grand nombre d'individus. Le pays n'offre pas de manufactures, mais les vivres y sont à bon marché. La protection de la Russie garantit ces contrées de l'oppression des puissances voisines, et ne peut manquer d'y augmenter le commerce.

LITTÉRATURE LATINE.

Les Métamorphoses d'Ovide, traduction nouvelle, d'après le texte de l'édition du P. Jouvency, avec des notes, à l'usage des Écoles primaires et centrales, par Malfilâtre, 3 vol. in-8°. Paris; prix 12 fr., chez Plassan, *imprimeur-libraire. L'An VII de la République.*

La faim mit au tombeau Malfilâtre ignoré;

En réduisant à la vérité cette exagération satirique de *Gilbert*, il est encore certain que cet intéressant jeune homme qui donnait de si grandes espérances, fut loin de trouver à Paris les encouragemens que ses talens réclamaient. Son Poëme de *Narcisse dans l'île de Vénus*, où il a su imiter heureusement Virgile, rajeunir les fictions de l'antiquité et se plier à tous les tons, prouve à quelle hauteur se serait élevé un poëte dont le début était si heureux. Pénétré de bonne heure de la lecture des grands modèles, qui seront toujours les nôtres, il avait pensé qu'un Poëte ne doit pas se

borner à cadencer des mots et à aligner des vers. Il avait de plus étudié les élémens des Sciences, ce qui l'eût mis en état de décrire en beaux vers les grands phénomènes de la Nature et eût défendu sa muse de l'insignifiance et des lieux communs qui font le versificateur. Son ode qui a pour titre : *le Soleil fixe au milieu des planètes*, annonce ce qu'il aurait pu faire en ce genr .

C'était à l'école de *Virgile*, d'*Ovide* et des autres grands maîtres, qu'il cherchait les secrets de son Art; c'est ce qui a produit la traduction dont nous rendons compte, et que l'éditeur annonce comme entièrement écrite de la main de *Malfilâtre*, mais que celui-ci n'avait peut-être pas destinée à l'impression.

Nous avions déjà trois traductions des métamorphoses d'*Ovide*, l'une en vers du laborieux *Th. Corneille* (1), maintenant presqu'oubliée, et deux autres en prose, la première de l'abbé *Bannier*, plus libre, plus rapide, mais peu poétique; la seconde de *Fontanelle*, plus exacte, mais peut-être un peu froide et traînante. La version d'un Poëte, quoiqu'en prose, doit nécessairement avoir plus de feu, d'aisance et de chaleur; car malgré des autorités très-respectables, nous croyons possible de traduire les Poëtes autrement qu'en vers. Nous mettrons nos lecteurs à portée d'en juger en leur rappelant quelques morceaux brillans d'Ovide, et en comparant le texte et la traduction de *Malfilâtre*. On sait combien le goût peut gagner à ces sortes de comparaisons. Nous aurons soin de les choisir de différens tons, pour donner une idée de la flexibilité et de la souplesse du talent du traducteur, et nous commencerons par le charmant tableau d'Europe.

---

(1) Quoique nous ne citions pas celle du C. Saint-Ange, parce qu'elle n'est pas achevée, nous n'en rendons pas moins justice à son talent, et nous désirons que l'auteur puisse terminer cette grande entreprise, pour en faire jouir le public qui l'attend.

Non benè conveniunt, nec in unâ sede morantur
Majestas et amor. Sceptri gravitate relictâ,
Ille pater rector q; Deûm cui dextra trisulcis
Ignibus armata est, qui nutu concutit orbem,
Induitur faciem tauri, mixtus q; juvencis
Mugit, et in teneris formosus obambulat herbis:
Quippe color nivis est, quam nec vestigia duri
Calcavêre pedis, nec solvit aquaticus auster.
Colla toris extant; armis palearia pendent.
Cornua parva quidem; sed quæ contendere possis
Facta manu, purâ q; magis perlucida gemmâ:
Nullæ in fronte minæ, nec formidabile lumen,
Pacem vultus habet; miratur Agenore nata,
Quòd tam formosus, quòd prælia nulla minetur.
Sed quamvis mitem metuit contingere primò;
Mox adit, et flores ad candida porrigit ora.
Gaudet amans, et dum veniat sperata voluptas,
Oscula dat manibus; vix ah! vix cætera differt,
Et nunc alludit, viridi q; exultat in herbâ:
Nunc latus in fulvis niveum deponit arenis.
Paulatim q; metu dempto, modò pectora præbet
Virgineâ plaudenda manu, modò cornua sertis
Impedienda novis. Ausa est quo q; regia virgo,
Nescia quem premeret, tergo considere tauri:
Cum Deus à terrâ, sicco q; à littore, sensim
Falsa pedum primis vestigia ponit in undis.
Indè abit ulteriùs, medii q; per aquora ponti
Fert prædam, pavet hæc, litus q; ablata relictum
Respicit: et dextrâ cornu tenet: altera dorso
Imposita est: tremulæ sinuantur flamine vestes.

« L'Amour et la majesté ne peuvent *guère* s'accorder ni *figurer* ensemble: *c'est pourquoi* le père et le souverain des Dieux *quitte* l'appareil de sa grandeur et de sa puissance; *il n'a plus* la main armée de la foudre; il n'ébranle point l'univers par un seul mouvement de sa tête: Jupiter s'abaisse jusqu'à prendre la forme d'un taureau; mêlé dans un troupeau, il pousse de doux mugissemens, et *marche* à travers les pâturages. *Ce superbe* taureau se fesait remarquer par son extrême blancheur, comparable à celle de la neige la plus pure, qui n'a point encore été souillée par la terre ni par les vents humides.

Son cou bien musclé s'arrondissait en s'élevant ; son fanon se développait avec *agrément ;* ses cornes petites et polies semblaient un ouvrage de l'art et *avaient* l'éclat des perles. Son front *n'avait* rien de redoutable ; ses yeux n'étaient point farouches ; il *avait au contraire* le regard doux et caressant.

» La fille d'Agénor ne se lassait point d'admirer sa beauté et de louer sa douceur. Elle craignit d'abord de s'en trop approcher ; mais elle se hasarda bientôt *de* lui présenter des fleurs. Le *beau taureau* les *prend doucement* et lui baise les mains. L'amant a bien de la peine alors à retenir les transports de la passion qui l'enflamme : tantôt il se joue et bondit sur l'herbe, quelquefois *il se couche sur le sable.* Europe de plus en plus rassurée le caresse de la main ; elle pare ses cornes de guirlandes de fleurs ; elle ose monter sur son dos, bien éloignée *alors* de se douter du danger auquel elle s'exposait. *Alors* Jupiter la promène doucement du côté du rivage : *il met d'abord les pieds dans l'eau ;* il s'avance ensuite dans la mer ; enfin il emporte comme en triomphe *sa proie.* La fille d'Agénor regarde avec effroi le rivage qui s'éloigne : elle tient d'une *main* une corne du taureau qui flotte sur les eaux, elle s'appuie de l'autre *main ;* ses vêtemens sont enflés et agités comme des voiles au gré des vents. »

Avec tout le respect qu'inspirent le nom et la mémoire de *Malfilâtre*, qu'il nous soit permis de dire que cette traduction paraît bien inférieure à l'original. *Figurer* ne semble pas rendre la pensée de l'auteur. *C'est pourquoi* a vieilli. *Il quitte : il dépose* eût été moins sec et plus élégant. *Il n'a plus :* l'opposition d'Ovide est plus poétique. Le Dieu dont la main est armée de la foudre, etc., dépose, etc. *Marche* ne rend pas l'*obambulat :* il se promène pour faire voir sa beauté ; c'est ce qu'indique le mot *formosus* qui est ici le trait principal du tableau, et que *Malfilâtre* a supprimé. *Ce superbe taureau se fesait remarquer*, etc. Le tour latin est bien 'us vif : *quippe color nivis est*, etc. *Avec agrément :* cette

expression appliquée au *fanon* n'a rien d'agréable. Dans tout ce qui précède, le Poëte latin a fait usage du présent. Le tems dont s'est servi le traducteur éteint toute la vivacité : *il était*, *il avait*, etc. *Au contraire* est lourd. Encore des prétérits définis pour des présens. *Se hasarder* se construit avec *à*, et non pas avec *de*. *Beau taureau prend doucement*, n'est ni harmonieux ni exact. *Se couche sur le sable* : où est cette jolie opposition de *fulvis* et de *niveum* qui détache si bien la blancheur de neige de l'amoureux taureau? *Bien éloignée de se douter*, etc. Comme cette phrase est longue et traînante près du tour latin *nescia quem premeret*, qui rappelle le beau vers de Virgile :

Inscia Dido
Insideat quantus miseræ Deus !

Il met les pieds dans l'eau. Le vers latin est poétique. *Falsa pedum* vous met dans le secret et vous annonce que ce taureau recèle un Dieu, Jupiter lui-même. La version est aussi par trop prosaïque.

Nous sentons combien ces remarques sont minutieuses; mais cet ouvrage étant destiné aux Ecoles centrales (car, pour ce qui est des Ecoles primaires, énoncées dans le titre, l'éditeur a oublié que l'étude des langues anciennes n'y est point admise), nous avons cru pouvoir nous les permettre pour l'intérêt du goût et de la langue.

La description du temple de la Renommée est un des morceaux les plus célèbres des Métamorphoses, et devient par conséquent une véritable pierre de touche pour le talent du traducteur.

Orbe locus medio est inter terras q; fretum q;
Cœlestes q; plagas, triplicis confinia mundi,
Undè quod est usquam, quamvis regionibus absit,
Inspicitur, penetrat q; cavas vox omnis ad aures.
Fama tenet, summâ q; domum sibi legit in arce:
Innumeros q; aditus ac mille foramina tectis
Addidit, et nullis inclusit limina portis.
Nocte die q; patent. Tota est ex ære sonanti,

Tota fremit, voces q; refert, iterat q; quod audit.
Nulla quies intùs, nullâ q; silentia parte.
Nec tamen est clamor, sed parvae munera vocis:
Qualia de pelagi, si quis procul audiat, undis
Esse solent: qualem ve sonum, cum Jupiter atras
Increpuit nubes, extrema tonitrua reddunt.
Atria turba tenent: veniunt leve vulgus eunt q;
Mixta q; cum veris passim commenta vagantur
Millia rumorum, confusa q; verba volutant.
E quibus hi vacuas implent sermonibus aures:
Hi narrata ferunt aliò: mensura q; ficti
Crescit, et auditis aliquid novus adjicit error,
Vana q; lœtitia est, consternati q; timores,
Seditio q; repens, dubio q; auctore susurri.
Ipsa quid in cœlo, rerum, pelago q; geratur,
Et tellure, videt, totum q; inquirit in orbem.

« Au centre de l'univers, entre le ciel, la terre et la mer, et à l'endroit où ces trois empires se touchent, il est un lieu d'où l'on peut voir *tout* ce qui se passe dans l'étendue immense de *tous* les mondes, et d'où l'oreille peut *tout* entendre: c'est là que la Renommée a choisi *son séjour*. Son palais a mille issues, et des portes innombrables toujours ouvertes. Il est tout entier d'airain; il frémit et retentit au moindre souffle; il rend les plus faibles *paroles*, et répète tout ce qu'on lui confie. Quoique le repos et le silence soient étrangers à ce lieu, on n'y entend cependant jamais de grands cris, mais seulement un murmure sourd et confus, semblable au bruit lointain de la mer, ou pareil à celui que fait *le roulement des mers* après un grand éclat de tonnerre. Les portiques de ce palais sont toujours remplis d'une foule de curieux; une populace légère et changeante va et revient sans cesse. On y répand mille bruits, tantôt vrais, tantôt mensongers. Les uns fatiguent l'oreille par leurs discours éternels; les autres rapportent ce qu'ils ont appris d'ailleurs. La mesure des faux récits augmente sans cesse, et chacun ajoute à ce qu'il a ouï dire. Là sont la crédulité, les *folles erreurs*, les fausses joies et les craintes *inquiètes*, et

les séditions encore *récentes*, et les bruits nouvellement semés dont on ignore les auteurs. La Renommée enfin voit tout sur la terre, dans le ciel et sur la mer, et rien dans l'univers entier n'échappe à ses recherches. »

La version de ce morceau paraît supérieure à celle du précédent, et cependant elle laisse encore à désirer. Il y manque même, je ne sais quelle couleur poétique, qu'un traducteur poëte eût dû donner à sa prose. De plus, elle offre des inexactitudes. Le *summâ arce* n'est pas indifférent ici, et devait être rendu, car c'est là le véritable poste de la Renommée. *Le roulement* s'applique au tonnerre et non pas *aux mers*. Le *confusa verba volutant* est passé, et méritait bien quelqu'effort de la part du traducteur. *Folles erreurs* ne rend pas *temerarius error*. L'épithète *repens* donnée à *seditio* est caractéristique, *récente* est un contre-sens, etc. Nous invitons ceux de nos lecteurs qui aiment encore les anciens et peuvent les lire dans leurs langues, à rapprocher le morceau précédent de l'ode d'Horace qui traite le même sujet, et la Renommée d'Ovide avec celle de Virgile dans le premier livre de l'Enéïde. On en trouve aussi une très-poétique dans l'Arioste.

Quoiqu'*Ovide* se soit en général un peu trop appesanti sur les détails de ses Métamorphoses, on ne peut disconvenir qu'il n'y ait dans la plupart une foule de traits heureusement et poétiquement exprimés. Nous choisirons celle de Myrrha changée en arbre portant la myrrhe, comme une des plus difficiles.

Nam crura loquentis
Vota supervenit, ruptos q; obliqua per ungues
Porrigitur radix, longi firmamina trunci :
Ossa q; robur agunt, mediâ q; manente medullâ
Sanguis it in succos, in magnos brachia ramos,
In parvos digiti, duratur cortice pellis.
Jam q; gravem crescens uterum perstrinxerat arbor,
Pectora q; obruerat, collum q; operire parabat;
Non tulit illa moram, venienti q; obvia ligno
Subsedit, mersit q; suos in cortice vultus.

Quæ, quanquam amisit veteres cum corpore sensus,
Flet tamen, et tepidæ manant ex arbore gottæ.
Est honor et lacrymis: stillata q; cortice Myrrha
Nomen herile tenet, nullo q; tacebitur ævo.

« Ses pieds changés en racines pénètrent dans la terre....... L'écorce la couvre entièrement ; et métamorphosée en arbre, elle paraît encore sensible à son malheur : du moins des larmes coulent de *son tronc ;* et ces larmes sont un parfum exquis et précieux qui conserve le nom qu'elle a portée. »

Il y a toute apparence que le P. Jouvency a supprimé comme trop minutieux, les détails du texte, dans son édition que nous n'avons pas sous les yeux, et c'est la raison pour laquelle ils ne se trouvent pas dans cette traduction de *Malfilâtre*. On a tâché d'y suppléer par cette imitation en vers, qui toute faible qu'elle est, fait au moins sentir les intentions du Poëte.

.... Ses pieds dans la terre se plongent,
Et ses ongles brisés en racines s'allongent
Dont les bras chevelus, jeune et flexible appui,
Courent lier au sol un tronc mal affermi.
Les os font place au bois : le sang, devenu sève,
Dans les mêmes canaux et descend et s'élève.
Chaque bras, chaque doigt en rameaux s'amincit ;
En écorce la peau se ride et se durcit.
Son sein palpite encor sous l'arbre qui le presse,
Myrrha sur elle-même et se plie et s'affaisse,
Se plonge dans l'écorce, et ce prompt mouvement
Lui fait perdre la forme avec le sentiment ;
Mais elle pleure encor : ses larmes odorantes
Coulent des nœuds de l'arbre, en gouttes transparentes.
C'est la Myrrhe ; et ce nom aux siècles à venir
D'elle et de son forfait porte le souvenir.

Nous regrettons que les bornes de ce Journal ne nous permettent pas de mettre sous les yeux du lecteur le discours par lequel Pythagore défend l'usage de la chair des animaux ; tout susceptible d'observation critique qu'il est encore, la traduction a plus de vie et de chaleur. Nous invitons à le comparer avec

le beau morceau de Plutarque que J.-J. Rousseau a rendu avec tant d'énergie.

Quoiqu'il en soit de nos remarques, nous n'en croyons pas moins utile la publication d'un ouvrage dont le but est de familiariser notre jeunesse avec la lecture d'un des plus grands Poëtes de l'antiquité, et nous applaudissons aux vues de l'éditeur; nous voyons, avec un chagrin que nous ne pouvons dissimuler, le goût des langues anciennes se refroidir de jour en jour et la génération qui s'élève afficher l'insouciance et le dédain pour ces dépôts immortels des connaissances humaines.

Nous sommes loin de contester aux Sciences exactes leur mérite et leur utilité. Nous savons tout ce que leur doit la société, et tout ce que la liberté leur a d'obligations. Mais c'est une question digne d'occuper les bons esprits que celle de savoir jusqu'à quel point la tendance vers l'étude de ces Sciences doit être favorisée, et si elles doivent devenir exclusives, au point de frapper d'une sorte de réprobation ceux qui cultivent les Lettres proprement dites.

Revenons à *Malfilâtre*. En tête de sa traduction est une vie d'*Ovide*, tirée de ses propres ouvrages, qui prouve combien ils étaient familiers à l'auteur de *Narcisse*. Chaque livre est terminé par des notes intéressantes qui offrent tantôt des rapprochemens curieux avec les écrivains qu'*Ovide* a imités ou qui ont imité *Ovide*, tantôt des développemens pleins de goût. Quoique le génie brillant et facile de *Malfilâtre* semblât devoir lui donner plus de penchant pour ce poëte, il est à remarquer qu'il le juge sévèrement, et qu'en l'opposant à *Virgile*, c'est toujours à ce dernier qu'il donne la préférence. C'est que *Virgile* était vraiment son poëte de prédilection. Le poëme de *Narcisse* est rempli de morceaux brillans, où le poëte français a lutté, souvent avec succès, contre le chantre d'*Enée*; et *Malfilâtre* avait fait sur l'*Enéide* un travail tout autrement important que celui sur les *Métamorphoses*. Il avait entrepris

une traduction de l'Énéïde, partie en vers, partie en prose, suivant qu'il se sentait inspiré. Cet ouvrage existe, et l'on doit faire des vœux pour qu'il voie bientôt le jour. Les morceaux déjà connus, tels que l'épisode du deuxième livre des *Géorgiques*, etc., ne peuvent que donner une idée avantageuse du reste.

Le C. Plassan, éditeur, a dédié cette traduction au C. François de Neufchâteau, en des termes dignes d'un homme libre et d'un ministre dont l'élévation n'a pas diminué le goût pour les Lettres, et qui regarde le droit d'en favoriser les progrès comme un des plus beaux attributs de la place qu'il occupe. F. N.

LITTÉRATURE. — ROMANS.

La Vie de mon père, par Kotzebue, traduite de l'allemand par M.-D.-L. d'A. *Hambourg et Brunswick, chez* P.-F. Fauche *et compagnie*, 1799; 1 *vol. in*-12. *Se trouve à Paris, chez* Pougens, *rue Thomas-du-Louvre, n°.* 246, *etc.; prix* 1 *franc* 50 *centimes, et* 2 *francs port franc par la poste.*

Les Aventures de mon père, ou comment il arriva que je naquis; par M. Kotzebue, *auteur de Misantropie et Repentir, traduit de l'allemand, par le C.* M....r. *A Paris, chez* Maradan, *libraire, rue Pavée-André-des-Arts, n°.* 16, *an VII. Même prix.*

Encore deux traductions du même ouvrage, et d'un ouvrage assez peu important! La célébrité qu'a donnée parmi nous au nom de *Kotzebue*, le succès du drame de *Misantropie et Repentir*, a sans doute excité cette émulation entre les traducteurs. On pourrait aussi l'attribuer à la faveur dont jouit auprès de quelques personnes la littérature allemande; faveur déjà portée dans quelques coteries jusqu'à lui donner la préférence sur la nôtre. Il ne faut pas en être surpris. Toujours il se rencontre des esprits qui ne peuvent se passer d'un objet

nouveau d'engouement. A celui de la littérature anglaise paraît devoir succéder pour eux celui de la littérature allemande. Bientôt le génie, le naturel, peut être aussi le goût lui-même seront-ils exclusivement Tudesques. Peut-être aurons-nous besoin, pour refaire notre éducation, manquée dans tous les genres, d'autres modèles que ceux que nous offrent *Racine*, *Boileau*, *Molière* et *Voltaire*.

Ce n'est qu'à l'exagération que ces réflexions s'adressent, comme c'est elle seule qui y a donné lieu. Je suis assurément très-éloigné de l'intention de déprimer le mérite, les talens étrangers, pour n'admirer que les nôtres, et sur-tout de nier l'utilité du travail qui nous fait connaître par la traduction les ouvrages écrits dans des langues qui nous sont généralement trop peu familières. Les nations les plus riches ont toujours quelque chose à gagner au commerce d'échange; mais on sait, en économie politique, qu'il y a de l'inconvénient et du danger même à laisser pencher la balance en faveur de l'étranger. Enrichissons-nous des productions de toutes les sortes, mais ne nous laissons pas facilement persuader de les prendre pour objet d'imitation, quant au goût et à la manière.

Ce n'est pas, au reste, la nouvelle production de Kotzebue, dont il sera question dans cet article, qui peut inspirer des craintes à cet égard. Son roman ne sera pas contagieux, et je ne le crois pas destiné à faire la même fortune que son drame. C'est un jeu d'esprit de peu d'importance; une imitation servile dans une partie, de Sterne, et faible dans le reste, de Voltaire; c'est la manière de *Tristram Shandy* et de *Candide* réunie dans un très-petit cadre; une production à laquelle l'auteur a mis beaucoup moins d'importance peut-être que ses traducteurs, et qu'ainsi il y aurait du ridicule à juger avec sévérité. Un ami lui donna douze mots, et il s'engagea « à bâtir sur ces mots un petit

roman divisé en douze chapitres, auxquels chacun sert de titre. »

Dans la préface où il rend compte de ces détails, il insinue que dans son opinion cette manière d'exercer l'esprit pourrait être avantageuse, « en laissant entrevoir aux jeunes gens qui débutent dans la carrière littéraire, la possibilité de réunir et coudre ensemble par les liens de l'*intérêt* et de la *vraisemblance*, une multitude d'idées qui, au premier coup-d'œil, paraissent n'avoir entre-elles aucune espèce de rapport. » Je pense au contraire que rien ne serait plus préjudiciable *aux jeunes gens qui débutent dans la carrière littéraire*, qu'un semblable exercice. Parmi ceux qu'on emploie, ou qu'on employait dans l'éducation des colléges, il en est un qui a quelque analogie avec celui qu'on propose ici. On l'appelait *amplification*. Le Professeur donnait un sujet, indiquait les divisions, et fournissait à l'écolier les idées principales qui devaient entrer dans chacune et qu'il ne s'agissait plus que de développer, d'étendre, d'*amplifier*. On a reproché à cet exercice l'inconvénient d'accoutumer les élèves à la déclamation, à la verbosité. C'était au maître à le prévenir ; et s'il était habile, l'exemple et le défaut amenaient eux-mêmes la leçon. Mais ce genre de composition offrait l'avantage incontestable de donner à l'esprit de la fécondité qui consiste à savoir tirer de son sujet tout ce qu'il est susceptible de produire, de le former à la méthode, à la liaison des idées, à l'art des transitions, habitudes importantes à acquérir quand on se destine à écrire. Comment a-t-on pu dire qu'on obtiendrait les mêmes avantages du procédé qu'on offre à l'imitation? L'auteur lui-même ne les a pas cherchés dans l'exécution, et on peut croire qu'il ne s'en est avisé qu'après coup.

Les douze mots qu'on lui a donnés sont ceux-ci : *volcan*, *ministre*, *hanneton*, *autruche*, *orage*, *mine*, *océan*, *loup*, *plomb*, *lâcheté*, *enfer*, *corruption*. A-t-il essayé *de les réunir et de les coudre ensemble par les*

liens de l'intérêt et de la vraisemblance? Tout au contraire; il a imaginé une histoire bien folle, bien dénuée d'*intérêt*, bien contraire à toute *vraisemblance*. Ainsi, pour amener le mot *volcan*, il fait partir du fond de l'Allemagne pour Naples, sa grand-mère grosse de cinq mois; et, prête à accoucher, lui donne la fantaisie de gravir le Vésuve; la fait arriver à la bouche du *Volcan*, où elle fait un faux pas, et...... accouche de son père. « Tu seras bouillant et plein de feu; tu es né sur un volcan, » dit l'ayeul à l'enfant quand on le lui présente après cette équipée. Cette saillie est plaisante; elle est la meilleure de l'ouvrage. Mais il n'y a dans tout cela ni intérêt ni vraisemblance. Il n'y en a pas davantage dans la manière dont les autres mots sont amenés. L'auteur s'en est passé, et a bien fait. L'exemple vaut mieux que le précepte; mais il n'était bon à rien de mettre le précepte en contradiction avec l'exemple.

Il est à remarquer que cette démangeaison de dogmatiser à propos d'un ouvrage frivole, s'est communiquée de l'auteur à l'un de ses traducteurs, celui d'*Hambourg*. Il a fait aussi une *préface*, mais bien plus étendue que celle de l'auteur, au moyen de quoi il a eu du champ pour y faire entrer en plus grand nombre les plus étranges assertions. J'en examinerai rapidement quelques-unes.

Son but, dit-il, en traduisant ce petit ouvrage, a été « non seulement de donner plus de publicité à une charmante production de Kotzebue, mais encore *de démontrer la possibilité de traduire littéralement, pour ainsi dire mot à mot, une langue étrangère, en conservant la pureté de l'idiome français.* »

Disons d'abord qu'*on ne traduit pas une langue*, mais d'une langue dans une autre. Ensuite, démentons positivement la prétendue démonstration *de la possibilité de traduire littéralement*, etc., etc., *en conservant la pureté* de la langue dans laquelle on écrit. Il n'y a point de langue qui soit assez calquée sur une

autre, pour qu'il y ait possibilité de réussir dans une pareille tentative. Ici la traduction elle-même fournit la preuve convaincante que l'auteur ne l'a point fait, et qu'il n'a rien démontré. Elle est assez bonne, assez bien écrite, et on peut répondre qu'elle serait détestable de tout point, s'il s'était conformé à la règle qu'il prétend avoir suivie.

Il poursuit : « *La richesse*, *la diffuse abondance* de la langue allemande, contrastent plus particulièrement avec *la clarté et la pauvreté* de la nôtre. » *La richesse* est une très-bonne chose ; *la diffuse abondance* est un vice. Il faut opter entre les deux. L'allemand a l'un ou l'autre de ces attributs ; qu'on s'explique, et nous verrons ensuite comment on l'entend quand on accuse la nôtre de *pauvreté*. Disons encore qu'il est difficile d'entendre sans impatience ces plaintes sur la *pauvreté* de notre langue, en les rapprochant, comme aussitôt on le fait involontairement, de tant de chefs-d'œuvres en tous genres auxquels elle a suffi. On le concevrait de la part des grands génies qui les ont produits, et qui auraient trouvé toute autre langue inégale, aussi bien que la leur, à la sublimité ou à la profondeur de leurs conceptions ; mais en vérité, on peut la croire assez bonne pour faire passer de l'allemand en français *la Vie de mon père*. On ne sait trop si le traducteur entend aussi lui faire un reproche de sa *clarté* ; mais la liaison des mots, à défaut de celle des idées, paraît l'indiquer.

Je passe sur une longue dissertation dont il est difficile de deviner le but, dans laquelle le Tasse, le Dante, le Camoëns, Milton et Voltaire, sont comparés les uns aux autres, et qui amène pour résultat « que le Tasse et Voltaire sont ceux qui se rapprochent le plus dans la marche et l'observation des règles prescrites dans la poétique d'Aristote. » Que d'érudition perdue à propos de la traduction de *la Vie de mon père !* Dandin ne manquerait pas de dire :

Avocat

..... Avocat, je prétends
Qu'Aristote n'a point d'autorité céans.

Mais voici bien autre chose : « l'on m'objectera peut-être que la traduction en prose de l'*Iliade*, par madame Dacier, est infiniment supérieure à celle en vers de *Brébœuf*. J'en conviendrai ; mais s'il a plu à un auteur *sans talent* de travestir en vers *froids* et *plats* le chef-d'œuvre de l'antiquité, son *ineptie* ne peut servir d'argument contre les succès bien mérités de MM. Delille, Colardeau et *Dumouriez*. »

Il y a ici quelque chose de plus que de l'érudition perdue. Madame Dacier n'a rien à démêler avec Brébœuf. L'une a traduit l'Iliade et l'autre la Pharsale ; tout le monde sait cela, et il est étonnant qu'on l'ignore à Hambourg. Les injures qu'on prodigue à ce Poëte sont donc en pure perte, et sont en outre très-injustement offensantes. Brébœuf ne fut point *un auteur sans talent* ; ses vers ne sont ni *froids* ni *plats*, leur défaut même consiste dans l'excès des qualités opposées ; enfin, on ne s'était pas avisé encore de le taxer d'*ineptie*.

Malgré son fatras obscur
Souvent Brébœuf étincelle,

a dit le sévère censeur du dernier siècle. On peut s'en tenir à ce jugement. Quant à l'association des noms de Delille, Colardeau et *Dumouriez*, on ne s'y attendait guère, et on n'y est pas accoutumé. On savait que le père de l'ex-général Dumouriez, a traduit ou imité le poëme de *Richardet* ; mais quoiqu'il y ait des choses agréables dans cet ouvrage et qu'il ait même attiré à l'auteur de fort jolis vers de Voltaire qui n'en était point avare, on n'avait pas vu encore citer ce nom à côté de celui des maîtres, comme fesant autorité en poésie. Serait-ce qu'écrivant à Hambourg, le traducteur se soit cru obligé à cette déférence envers le fils, qui fixé dans le voisinage de cette ville, fournit, dit-on, tout le Nord de livres et de brochures ? Y serait-il devenu une puissance littéraire ? On est tenté de le croire,

et on ne peut s'empêcher de le trouver plaisant. *De consule rhetor.*

Je dirai peu de chose d'une longue discussion dans laquelle tous les théâtres anciens et modernes, national et étrangers, sont passés en revue. Les jugemens de l'auteur, ses appréciations sont de la même force, de la même exactitude que ce qu'on vient de voir. On peut se faire une idée de la finesse et de la sûreté de tact littéraire dont il y fait preuve, par ce judicieux rapprochement entre Eschyle et Corneille : *Eschyle revit dans Corneille.*

Enfin, revenant plus directement à son sujet, il termine par ce paralogisme : « *le grand art*, quand la possibilité existe, est de rendre une tournure nationale par une tournure du même genre ; ou, pour m'expliquer plus clairement, *de traduire un germanisme par un gallicisme.* » Pour réfuter un si étrange principe, il faudrait s'engager dans une longue discussion grammaticale sur les *idiotismes* des langues ; distinguer deux sortes de *gallicismes* et de *germanismes* : les uns, qui consistent en des constructions propres, soit à la langue française, soit à la langue allemande ; les autres, qui résultent des façons de parler propres à l'une ou à l'autre langue, transportées de l'une dans l'autre. Ce n'est ici ni le cas ni le lieu de l'entreprendre. Il suffit de dire que l'observation d'une règle si bizarre, qui heureusement est à-peu-près impratiquable, serait effectivement *le grand art* de faire du galimatias inintelligible. C'est bien assez de celui qu'on nous donne, en foulant aux pieds toutes les règles de l'art d'écrire ; faut-il encore l'ériger lui-même en art, et imaginer des règles pour en favoriser les progrès ? On en voit, il est vrai, assez fréquemment des exemples dans des préfaces où les auteurs ne manquent pas de faire des rhétoriques et des poétiques exprès pour leurs défauts, sous prétexte de faire celles du genre. Ici le traducteur, par une bizarrerie plus remarquable, a donné sans besoin dans le même travers. L'envie très-déplacée d'étaler des con-

naissances, paraît seule l'y avoir entraîné. Sa traduction, comme je l'ai dit, est assez bonne, et, sans être absolument exempte de fautes, assez bien écrite. Elle est de beaucoup préférable à celle de Paris, excessivement négligée, triviale et incorrecte. En voici quelques exemples pris au hasard. « Il fit à ma grand-mère un compliment fort court, *en y coulant* sans affectation quelques mots sur sa bonne mine etc. Ma grand-mère, après avoir raconté l'histoire de sa vie, *en sautant* toutefois les endroits scabreux etc. Après avoir gagné un pas en avant, *on en reperd* deux, etc. Son assassinat fit plus de sensation que celui de *cent autres hommes*, etc. *Sa grosse bedaine* ne lui laissait pas l'espoir d'atteindre un jeune égrillard etc. Un sentiment vif lui fesait soudain *détacher le ridicule du triste*, etc. *Du haut de sa mauvaise étoile*, un démon le regardait, etc. Laissez *étouffer dans sa graisse* le vieux oncle, etc. » La traduction d'Hambourg est exempte au moins de fautes aussi grossières. L'élégance du style, qu'on doit toujours rechercher autant qu'on le peut, quelque sujet qu'on traite, n'est pas seulement une qualité accessoire dans les ouvrages légers et de pur agrément, tel que celui-ci ; elle tient essentiellement au fond ; souvent elle en fait tout le mérite, et c'est elle sur-tout qu'on doit s'efforcer de rendre, quand on entreprend de les faire passer d'une langue dans une autre.

M.

MÉLANGES.

PROMÉTHÉE ET L'HOMME (1).

Dialogue premier.

PROMÉTHÉE.

Çà, fesons un être qui nous ressemble ; il ne sera pas dit que j'aurai dérobé le feu du ciel pour rien. Voici de la terre, détrempons-la avec de l'eau.... Bon ! animons maintenant ma statue du feu divin ; mais que vois-je ? Mon ouvrage s'achève, et ma statue est déjà animée.

L'HOMME.

Qui suis-je ? et qu'est-ce que je sens ? Que d'objets agréables m'environnent ! Vous, que j'aperçois, et qui paraissez fait comme moi, ne pourriez-vous pas me dire ce que je suis ?

PROMÉTHÉE.

Tu es un animal qu'on appelle *homme*, et c'est moi qui vient de te faire.

L'HOMME.

Grand merci ; mais apprenez-moi ce que c'est que d'être homme.

PROMÉTHÉE.

C'est être comme tu es ; c'est-à-dire, un être tout neuf.

L'HOMME.

Vous n'êtes donc pas fait comme moi ?

PROMÉTHÉE.

Non vraiment ; je suis d'une origine bien au-dessus de la tienne : aussi je prétends que tu m'honores.

(1) Ces deux dialogues sont du C. *Guichard*, qui les a lus à la dernière séance publique de la Société philotechnique dont il est membre.

L'HOMME.

J'y consens, mais du moins j'aurai quelque commerce avec vous.

PROMÉTHÉE.

Non ; tu m'adoreras de loin : il ne convient pas à ma dignité d'avoir commerce avec toi.

L'HOMME.

Comment ! je serai tout seul avec moi-même ?

PROMÉTHÉE.

Oh ! que non ; tu auras de la compagnie.

L'HOMME.

Bon ! vous me réjouissez ; mais, dites-moi un peu : quelle sera la fonction de l'être dont vous venez de me gratifier ? Je suis curieux de savoir ce que je suis, et vous devez me pardonner cette curiosité.

PROMÉTHÉE.

Tu es un animal si extraordinaire, que moi qui t'ai formé, je ne pourrais te définir qu'imparfaitement. Tout ce que je puis te dire, c'est que tu as une raison et des passions : tes passions voudront toujours le contraire de ta raison, et ta raison voudra toujours le contraire de tes passions. Ce qu'il y a de commode, c'est que tu prendras quand tu voudras ta raison pour tes passions, et tes passions pour ta raison ; en un mot tu trouveras de la ressource, et tu ne laisseras pas de t'ajuster, tant bien que mal, avec toi-même.

L'HOMME.

Enfin, avec tous ces ajustemens là, serai-je heureux ? car je sens que pourvu que je le sois, il ne m'importe pas trop comment.

PROMÉTHÉE.

Je ne te réponds pas que tu le sois toujours ; mais ce

qui reviendra presqu'au même, tu auras toujours envie de le devenir.

L'HOMME.

Me voilà bien consolé.

PROMÉTHÉE.

N'est-ce donc rien d'avoir envie d'être heureux? Cette envie te rendra vigilant, actif, passionné, la seule espérance du bonheur sera même un plaisir, si mélangé, il est vrai, qu'il t'arrivera quelquefois de te fâcher.

L'HOMME.

Mais, dites-moi, pourquoi ne m'avez-vous pas fait pour être constamment bien-aise? Est-ce qu'il vous en aurait plus coûté?

PROMÉTHÉE.

Ah! te voilà bien homme; tu fais déjà le raisonneur.

L'HOMME.

Achevez de grâce, achevez de m'apprendre ce que je ferai ici : sans doute tout ce que je vois est à moi; tout ce que j'aperçois est en ma puissance; enfin, je serai le maître absolu de toute cette immensité que parcourent au loin mes yeux?

PROMÉTHÉE.

Non pas, s'il te plaît; je t'ai déjà dit que tu ne serais pas seul.

L'HOMME.

Tant pis; je commence à ne plus aimer la compagnie. Si j'ai des compagnons, qui me garantira qu'ils ne voudront pas devenir mes maîtres; car enfin, si ces animaux que vous dites qui seront faits comme moi, ont les mêmes désirs, il faudra certainement que nous nous égorgions.

PROMÉTHÉE.

Peut-être bien, de tems en tems; mais vous ne voudrez pas tous la même chose avec la même vivacité;

il y a dans les passions et dans leurs différentes combinaisons de quoi contenter tout le monde.

L'HOMME.

Je n'entends rien à tout cela, et n'en prévois rien de bon. Reprenez votre être, je n'en veux point.

PROMÉTHÉE.

Patience! cet être qui t'ennuie déjà, finira quelque jour.

L'HOMME.

Quelle menace me faites-vous là ?

PROMÉTHÉE.

La vie t'était à charge tout-à-l'heure, et tu crains maintenant de la perdre!

L'HOMME.

Cela est vrai, et je n'y conçois rien ; car il n'y a qu'un moment que je n'étais pas fâché de ne pas être.

PROMÉTHÉE.

Oh! il y a bien d'autres choses dans ta nature que tu ne comprendras jamais. Vas, tu as de quoi t'occuper, si tu aimes à raisonner.

L'HOMME.

Voulez-vous que je vous le dise ? ce que je suis le plus embarrassé de concevoir, c'est pourquoi vous vous êtes donné la peine de me faire.

PROMÉTHÉE.

Je t'ai fait pour mon amusement, et n'en prétends pas moins à ta reconnaissance.

L'HOMME.

N'y comptez pas : votre création est un pur présent de votre malice ; vous ne me donnez point de quoi être heureux pendant ma vie, et vous avez la cruauté de m'y attacher ; je ne vois pas sur quoi se fonderait ma reconnaissance.

PROMÉTHÉE.

Tais-toi, tu es un maraud, et tu dois croire ce qu'on te dit. Il ne s'en faut rien que je ne te replonge dans le néant dont je t'ai fait sortir..... Mais non, pour te mieux punir, j'ai envie de te laisser homme.

L'HOMME ET LA FEMME.

Dialogue second.

L'HOMME.

Je suis content, fort content de Prométhée, je ne désire plus rien à présent; je ne pouvais pas lui dire ce qui me manquait: c'était vous.

LA FEMME.

Cependant, il a fallu que je vous prévinsse, et en vérité, je ne sais comment j'ai pu m'y déterminer.

L'HOMME.

Vous répondez à un tendre sentiment par un reproche amer! Pardon: la surprise d'une part, de l'autre l'émotion.....

LA FEMME.

Sans doute, mais..... ou Prométhée est un imposteur, ou vous deviez me marquer plus d'empressement.

L'HOMME.

Que vous a dit Prométhée?

LA FEMME.

Il m'a dit positivement qu'il m'avait donné la beauté en partage.

L'HOMME.

Cela est vrai.

LA FEMME.

Qu'elle m'aiderait à gagner le cœur de l'homme.

L' H O M M E.

Cela est encore vrai : vous avez d'abord gagné le mien.

L A F E M M E.

Que cette beauté triompherait de la force dont il l'avait doué ; que *femme* enfin, je ferais de lui tout ce qui me plairait.

L' H O M M E.

Ah ! j'entends ; c'est une maitresse que Prométhée a eu la complaisance de me créer : oh, bien ! je veux être indépendant ; prenez-vous en à lui de m'avoir formé de la sorte : je suis prêt à tout faire pour vous, la délicatesse de votre organisation m'y excite encore plus que vos charmes, mais....

L A F E M M E.

Et voilà l'Homme !

L' H O M M E.

Et voilà la Femme !

L A F E M M E.

Je croyais qu'il allait m'adorer.

L' H O M M E.

Je croyais qu'elle allait faire le bonheur de ma vie.

L A F E M M E.

Adieu.

L' H O M M E.

Vous me fuyez !

L A F E M M E.

Je m'étais fait de vous une idée si agréable !

L' H O M M E.

Ne serait-ce pas plutôt de vous même ?

L A F E M M E.

Taisez-vous.

L'HOMME.

J'ai ainsi que vous la faculté de parler ; trouvez bon que j'en use.

LA FEMME.

Si je vous quitte une fois vous ne me reverrez plus au moins.

L'HOMME.

Vous devez être ma compagne ; comme je dois être votre appui : en bonne-foi, séparés l'un de l'autre quel serait notre sort ?

LA FEMME.

Je ne suis guère embarrassée de ma personne ; Prométhée peut créer d'autres hommes.

L'HOMME.

Il peut créer aussi d'autres femmes.

LA FEMME.

Je l'en empêcherai, ou je lui recommanderai de les faire si laides, si laides !...

L'HOMME.

Je m'accommoderais mille fois mieux, je vous l'avoue, d'une laideur sociable, que d'une beauté tyrannique.

LA FEMME.

Vous convenez donc que je suis belle ?

L'HOMME.

Eh, oui ; mais puisqu'il faut absolument se faire valoir, vous conviendrez vous-même qu'il n'y a pas entre nous deux une si prodigieuse différence, et que je forme un tout passable. Tenez, trêve de vanité ; vous n'êtes pas plus *une Déesse* que je ne suis *un Dieu ;* nous ne sommes que deux sur la terre, remplissons le vœu de Prométhée ; il nous a vraisemblablement destinés pour vivre ensemble : qu'un amour-propre mal réfléchi ne nous divise point, quand le besoin que nous avons réciproquement l'un de l'autre doit nous unir.

LA FEMME.

Il y a dans votre raisonnement quelque chose d'assez juste, mais ce mot de *besoin* me choque, ce n'est pas le *besoin* qui m'a fait venir à vous, c'est....

L'HOMME.

Ce qu'il vous plaira ; ne chicanons pas sur les mots.

LA FEMME.

Je m'ennuie déjà. Je souhaiterais qu'il existât d'autres hommes, pour voir l'impression que je ferais sur eux. Chacun s'empresserait autour de moi ; ils voudraient tous me plaire ; ils inventeraient pour cela les plus jolies choses du monde ; vous craindriez de me perdre, vous les imiteriez, vous les surpasseriez même, et la satisfaction que j'en ressentirais, me rendrait encore plus aimable.

L'HOMME.

Je souhaiterais également qu'il existât d'autres femmes; si leur extravagance ressemblait à la vôtre, il y aurait de quoi rire. J'en ai assez entendu; souffrez que je vous quitte.

LA FEMME.

Où allez-vous ?

L'HOMME.

Que vous importe ?

LA FEMME.

Je vous suivrai.

L'HOMME.

Non, ce n'est pas la peine.

LA FEMME.

Vous me repoussez !.... Dieux !

L'HOMME.

Elle pleure ! Je ne connaissais pas tous ses charmes... Ah ! ce n'était point, je vous le jure, mon intention de vous affliger.



LA FEMME.

Donnez-moi le bras.

L'HOMME.

Quel ascendant !

LA FEMME.

Fesons la paix.

L'HOMME.

Je tombe à vos genoux.

LA FEMME.

Que l'homme est charmant !

L'HOMME.

Dites qu'il est faible ! Je ne me comprends pas ; j'éprouve un plaisir inconnu, ravissant, auquel je m'abandonne. Jouissez de votre victoire, mais n'en abusez point.

LA FEMME.

Souhaitez-vous, à cette heure, d'autres femmes ?

L'HOMME.

Et vous, voulez-vous attendre d'autres hommes ?

POÉSIE.

ODE AUX FRANÇAIS,

Faite en 1762, par le C. LEBRUN (1).

L'hiver n'enchaîne plus les foudres de Bellone ;
La Gloire vient d'ouvrir le cirque des guerriers ;
Et de ses fiers amans déjà l'espoir moissonne
D'innombrables lauriers.

Je vois de toutes parts, dans leur pompe homicide,
Etinceler le glaive et flotter les drapeaux.
Mars agite son casque, et Pallas son égide,
Et la Mort ses flambeaux.

---

(1) Après nos défaites multipliées sous les règnes de Louis XV et de Pompadour : nos Généraux étaient le Prince-Comte de Clermont, Contades, Soubise etc., dignes choix de la favorite.

Français, ressaisissez le char de la Victoire;
Aux armes, Citoyens! il faut tenter le sort.
Il n'est que deux sentiers dans les champs de la gloire :
Le triomphe ou la mort.

Celui que Mars couronne au bout de la carrière,
Sur ses pâles rivaux lève un front radieux;
Et la palme qui luit sur sa tête guerrière
Le place au rang des Dieux.

La palme suit de près un espoir magnanime;
Le doute des succès déjà touche aux revers.
Accourez, combattez; la France vous anime;
Les prix vous sont offerts.

L'entendez-vous gémir cette auguste Patrie?
Elle vous tend les bras, et ses yeux sont en pleurs:
Ses lauriers sont épars; sa guirlande flétrie
Implore des vengeurs.

« O mes fils! vous dit-elle, ô douleur trop amère!
» Quelle ombre vient ternir vos palmes et mes lys?
» D'un peuple généreux je me croyais la mère :
» N'êtes-vous plus mes fils?

» Jadis, quand la Victoire enflammait vos ancêtres,
» Le Capitole eut peine à sauver ses Romains;
» La maîtresse du monde eut vos ayeux pour maîtres;
» Rome fut dans leurs mains.

» Que devient aujourd'hui cette audace si fière?
» Du destin des héros n'êtes-vous plus jaloux?
» Prêts à franchir de Mars la sanglante carrière,
» Soldats, ou fuiriez-vous?

» Vous Guerriers! Vous Français! Vous mes fils! Si vous l'êtes,
» Vengez-moi, vengez-vous; osez être vainqueurs :
» Les périls, les combats sont les seules retraites
» Ouvertes aux grands cœurs.

» Revenez, ô mes fils, avec ou sur vos armes!
» Ainsi Sparte guerrière éleva ses enfans,
» Contente de les voir au retour des alarmes
» Ou morts ou triomphans!

» Si la mort, qui toujours suit les fuites honteuses,
» Dans l'éternelle nuit vous plongeait à mes yeux,
» De quel œil vous offrir aux ombres belliqueuses
» De vos braves ayeux!

» Un seul de leurs regards saurait trop vous confondre;
» Que diraient les Clissons, les Dunois, les Bayards?
» Enfans des voluptés, qu'oseriez-vous répondre
» A ces enfans de Mars?

» Là, vous verrez Moncalm, ombre chère et sanglante;
» Ce sang coula pour moi, pour venger mes revers :
» S'il respirait encor, l'Amérique tremblante
» N'eût point reçu de fers.

» Que dis-je? l'Amérique... On insulte mes rives;
» L'anglais m'ose ravir et la terre et les eaux.
» Français! verrai-je encore mes dépouilles captives
» Enrichir ses vaisseaux?

» O mes fils!... » A ces mots, le trouble, les alarmes,
De sa voix maternelle interrompent le cours.
Français, vous l'entendez; c'est la Patrie en larmes
Qui vous tient ce discours.

Vengez-là; repoussez des nations jalouses;
De vos ayeux du moins défendez le tombeau,
Vos pères, vos foyers, le lit de vos épouses,
Et vos fils au berceau.

Quels sont vos ennemis? des lâches, des parjures,
Implorant tour-à-tour et bravant les traités,
Des restes fugitifs de légions obscures,
Par vous-mêmes domptés.

Vous n'eûtes pour vainqueurs, ni le fer homicide,
Ni ces piéges de flamme échappée en volcans :
Votre ennemi fatal, c'est ce luxe timide,
Corrupteur de vos camps.

C'est cet orgueil jaloux, ces haines intestines,
Qui, divisant les chefs, immolent le soldat :
Malheur à qui s'élève en foulant les ruines
Des lois et de l'État!

Sachez que nos destins sont enfans de nous-mêmes.
La fortune est un nom; le hasard a des lois,
Et ne fait point, sans nous, flotter les diadêmes
Sur la tête des Rois.

Pourquoi de vos malheurs rendre les Dieux complices?
Nos revers sont toujours l'ouvrage de nos mains;
Ce qu'on nomme du sort les aveugles caprices,
Sont les jeux des humains.

De Crevelt, de Minden, si la triste mémoire
Imprimait dans vos cœurs ou la honte ou l'effroi,
Rappelez-vous Lawffeld, rappelez-vous la gloire
Des champs de Fontenoi.

Du sang de nos rivaux ces plaines sont fumantes;
Le soc y vient heurter leurs ossemens épars;
Et l'Escaut roule encor jusqu'aux mers écumantes
Les casques et les dards.

Les palmes d'Hastembeck, filles de votre audace,
Et Minorque soumise à vos premiers efforts,
Tout devait, dissipant la terreur qui vous glace,
Enflammer vos transports.

Ah! si de vos lauriers la tige s'est flétrie,
Vrais Achilles quittez les myrtes de Scyros;
Combattre pour la gloire et venger sa patrie
Est le sort d'un héros.

Plus brûlant que ces feux qui des sombres Ardennes
Embrasent les forêts de sapin en sapin;
Plus fier que l'aquilon précipitant les chênes
Du haut de l'Apennin,

Il vole, il fait briller la flamme vengeresse;
La terreur le dévance, et la mort suit ses coups:
Le fer, le feu, le sang échauffe encor l'ivresse
De son noble courroux.

Dans les plaines de Mars s'il doit trouver sa tombe,
Sa tombe est un autel respectable aux guerriers;
Et couvert de cyprès, heureux vainqueur, il tombe
Sur un lit de lauriers.

Ainsi tomba jadis dans les champs de Ravène,
Entouré d'espagnols immolés par son bras,
Ce Nemours indompté que Mars suivait à peine
Dans le feu des combats.

Vous eussiez vu la Gloire, en ces momens funestes,
De son voile de pourpre entourant ce héros,
Le porter tout sanglant sur les voûtes célestes,
Loin des yeux d'Atropos.

Mais celui dont la fuite ose acheter la vie,
Revient, les yeux baissés, par de sombres détours;
Il craint tous les regards: la peur, l'ignominie
Enveloppent ses jours.

C'est l'opprobre éternel des bords qui l'ont vu naître,
Du sein qui l'a nourri, des flancs qui l'ont porté;
D'un père, d'une épouse il se voit méconnaître;
Ses fils l'ont rejeté.

Vil aux yeux de l'Amour, vil aux yeux du Courage,
Lui même il se dédaigne; il respire l'affront;
Le fardeau de la vie est un poids qui l'outrage
Et lui courbe le front.

Soldats! vouez ce glaive aux dangers de la France;
Ne quittez point ce fer de carnage altéré,
Que ce fer n'ait éteint sa soif et sa vengeance
Dans un sang abhorré.

S'il vous manque des chefs, du fond des rives sombres
Évoquons Luxembourg, ou Turenne, ou Villars:
Héros de nos ayeux, marchez, augustes Ombres,
Devant nos étendards!

Toujours on vit l'Audace enchaîner la Fortune;
Faites à la Victoire expier son erreur;
Dans le sein d'Albion, chez les fils de Neptune,
Renvoyez la Terreur.

Tels d'affreux léopards, dans leurs courses sanglantes,
Ravagent de Barca les déserts escarpés;
Mais l'aspect d'un lion, roi des plages brûlantes,
Les a tous dissipés.

Dieux! avec quels transports une épouse, une mère
Vont presser le vainqueur entre leurs bras chéris!
Qu'il est beau de couvrir les cheveux blancs d'un père
Des lauriers de son fils!

Ce fils verra les siens, un jour dans sa vieillesse,
Autour de lui pressés, suspendus à sa voix,
Eveiller leur audace, enflammer leur jeunesse
Au bruit de ses exploits.

C'est alors que ma lyre, amante du courage,
Consacrant ce mortel par d'immortels accens,
Fera d'un nom si beau retentir, d'âge en âge,
Tout l'empire des tems.

Des



Des deux Amours qu'à Paphos on encense,
L'un est léger, faux, cruel en ses jeux;
L'autre ingénu, doux, fidelle à ses nœuds;
Et celui-ci me tint sous sa puissance:
« Brise tes fers et ton joug rigoureux;
» Suis moi! » me dit son frère, en son absence.
Je le suivis, crédule que je fus!
Mais qu'advint-il? Peu fait à long servage,
Il s'envola; puis, seul et tout confus,
Pleurai ma faute et mon vieil esclavage.

Laure, en amour, coquette et fugitive,
Qui tous attire et d'un coup-d'œil atteint,
De corps et d'ame est comme clarté vive
Qui, sans chaleur, étincelle et s'éteint.
Sa brune sœur, Louise, au maintien sage,
Aux yeux dévots, au pudique visage,
Riche d'appas qu'elle a soin d'enfermer
Sous un habit que pudeur fait descendre
Jusqu'à ses pieds: c'est le feu sous la cendre,
Qu'ardent amour peut d'un souffle allumer.

« — De mes désirs te plaît-il de permettre
» L'aveu craintif? — Ma mère le saura.
» — Reçois du moins cette amoureuse lettre!...
» — Si je la prends, ma mère la lira.
» — Souffre un baiser sur tes lèvres de roses....
» — J'appellerai ma mère si tu l'oses! »
Hors de lui-même il ajoute ce point:
« — Eh! si d'assaut mon feu te violente?
» — Las! répartit la vierge un peu tremblante,
» Elle en mourrait; je ne lui dirai point. »

L'auteur, grimpé sur le mont d'Aonie,
Met le Poëte au-dessus du Guerrier;
Celui dont Mars enflamme le génie,
Des doctes Sœurs méprise le laurier;
Le savant, fier des leçons d'Uranie,
Des deux rivaux dédaigne le métier;
L'homme d'État croit leur science vaine
Au prix d'un art qui domine sur eux.
Or, dites leur: « Vois Richelieu, Turenne,
» Newton, Corneille, et choisis si tu peux. »

Louis LEMERCIER.

VARIÉTÉS.

NOUVELLES intéressant la Littérature, les Sciences ou les Arts; Observations critiques; Faits remarquables, etc.

La Commission chargée de désigner les Artistes qui méritent des encouragemens, a terminé son travail. Le Ministre l'avait autorisée à lui présenter son avis sur la plus juste répartition à faire de la somme de 100,000 fr. dont il pouvait disposer en faveur des Beaux-Arts. Cette somme a été ainsi répartie : aux Peintres, 63,000 fr.; aux Sculpteurs, 20,000 fr.; aux Graveurs, 7,000 fr. Ainsi les *deux tiers* à peu-près de la somme ont été pour la Peinture, et *le tiers* restant sera pour les trois autres Arts. — Sans doute la Commission, en établissant cette proportion, n'a considéré que le plus ou moins grand nombre, ou le mérite plus ou moins grand des productions que chaque art avait envoyées au concours, et elle ne pouvait guère agir autrement, puisque l'on n'avait point résolu d'avance cette question : Quelle est la portion d'encouragement à laquelle chaque art peut prétendre, en raison de l'utilité dont il est pour l'État? On sent à présent que le Ministre avait eu bien raison de désirer que la Commission décidât, avant tout, une question de cette importance. Mais, comme l'a très-bien observé le C. Pommereul, c'était peut-être à l'Institut qu'il fallait la présenter. Au reste, il est encore tems de s'en occuper, puisqu'il doit y avoir un nouveau concours pour les travaux d'encouragement à donner en l'an VIII.

Quand le Ministre de l'Intérieur qui, dans ce moment, a sous les yeux les procès-verbaux de la Commission, aura prononcé sur ce travail, nous placerons ici les noms de ceux qui ont obtenu des travaux d'encouragement.

Le C. Giroust, musicien connu, vient de mourir à Versailles, où il vivait accablé d'années et de misère. Jeune, il remporta, comme Thomas, deux prix pour deux compositions différentes, sur un sujet proposé. Il avait été maître de musique des Innocens, avait dirigé le concert spirituel à Paris pendant six à sept ans. Lors de la dissolution de la musique de la chapelle du Roi, il en était sur-intendant.

Devenu concierge du Palais-National de Versailles, il n'a cessé de composer des chants civiques pour les fêtes nationales et décadaires : c'est à lui qu'on est redevable du beau chant de ce morceau si connu : *Nous ne reconnaissons sous l'empire des lois*, etc. Il venait encore de mettre en musique une partie de l'ode de Thomas sur *le Tems*, et les passages les plus frappans de son *Epître au Peuple*. Le Ministre de l'Intérieur qui n'a été informé que très-tard de sa détresse, venait de lui accorder, au nom du Gouvernement, un secours de huit cents francs ; mais le long oubli dans lequel l'avaient laissé ses prédécesseurs, avait miné sa vie. Il est mort vendant du miel et du lait aux habitans de Versailles.

Le célèbre *Piccini* emploie encore utilement les jours de sa vieillesse, et ne laisse point reposer sa lyre. Il publie un journal de chant et de piano-forte, qui ne peut manquer d'avoir du succès en France et dans l'étranger. Le chant et les accompagnemens de flûte, violon et basse, sont de Piccini ; les accompagnemens de piano-forte, sont de *Desormery* et *Bouffet*, dont les talens sur cet instrument sont connus. Il semble que l'intention des éditeurs est que chaque cahier contienne un air italien, une chanson ou une romance française, et une pièce pour le piano : du moins c'est ainsi qu'est composé le premier cahier qui parait en ce moment.

Le Poëte Richeri a traduit en italien, les *Quatrains* dont François de-Neufchâteau a enrichi la Littérature française. On dit que *Bodoni* prépare, à Parme, une très-belle édition de cette traduction. Nous voyons avec intérêt qu'un ouvrage aussi moral et si propre à former d'excellens citoyens, jouit dans les pays étrangers de l'estime qu'il a obtenue en France.

Le C. Molé, de l'Institut national, vient de faire un voyage à Grenoble, où il a été accueilli avec le plus vif empressement. Invité par le Lycée des Sciences et des Arts de cette ville à assister à une de ses séances, il s'est rendu aux désirs de cette société qui lui a donné dans cette occasion des témoignages publics de son estime. — Le rapport des travaux de la société, présenté par le C. Berriat, Professeur de Législation et Secrétaire du Lycée, les divers articles de Sciences et de Littérature lus dans cette séance, n'ont pas moins contribué à y répandre de l'intérêt. — Parmi les sociétés littéraires qui se sont formées dans les départemens de la République, pour la prospérité des Sciences et des Arts, celle de Grenoble est une des plus distinguées; elle est composée de citoyens connus, les uns par leur savoir et leurs talens qu'ils consacrent à l'enseignement public, les autres par des productions agréables et utiles, tous par leur zèle à s'occuper de ce qui peut faire honneur à leur pays.

Histoire-Naturelle par Buffon, mise dans un nouvel ordre par le C. *Lacépède*, membre de l'Institut national de France. Cette édition de format *in*-18 contiendra, comme l'*in*-12, 50 à 52 vol., et paraîtra par livraisons de deux volumes chaque mois, sans interruption, à partir du 1er. Floréal an VII.

La première livraison, actuellement en vente, contient le tome premier de la théorie de la terre et le tome premier des quadrupèdes.

Prix des deux volumes cartonnés, 5 fr. 50 cent., et

brochés, franc de port, 6 fr. 40 cent. A Paris, chez *Saugrain*, graveur, rue du Théâtre français, n°. 3.

Il est peu d'ouvrages dont la réputation soit aussi étendue que celui de Buffon, et il en est peu qui soit aussi rare dans la librairie; non-seulement depuis longtems on n'en trouvait plus d'exemplaire neufs, mais les exemplaires *de hasard*, souvent très-usés par la lecture et très-laids par la reliure, étaient devenus fort chers. On ne saurait douter en conséquence que l'entreprise des CC. *Saugrain* et *Pauquet* ne soit très-bien accueillie du public.

Le format *in*-18 est du goût de beaucoup de personnes, parce que les volumes peuvent être facilement portés dans la poche. L'impression de ceux-ci est nette et jolie; et les lignes étant interlignées, la lecture en devient moins pénible. Les gravures sont à l'eau forte et exécutées *avec esprit*, quoique fort petites. A chaque animal se trouve un petit fonds de paysage extrêmement agréable.

Nous remarquerons en passant, que cette méthode de publier des ouvrages importans, par livraisons, mérite des encouragemens. Elle permet d'en entreprendre l'impression sans exiger une mise de fonds énorme, et elle en facilite l'acquisition en rendant les paiemens presqu'insensibles. En Angleterre, où l'on a perfectionné tous les genres d'économie et de spéculation, on publie par numéros toutes sortes d'ouvrages, jusqu'à la Bible. Buffon vaut mieux; une somme de 5 ou 6 francs chaque mois, n'est point difficile à trouver pour la plûpart des personnes qui lisent, et en fesant ce sacrifice, elles se trouvent posséder au bout de deux ans un ouvrage précieux, un ouvrage de bibliothèque d'une valeur intrinsèque. Il est vrai qu'il faut pouvoir compter sur la moralité et l'esprit-de-suite des entrepreneurs; nous croyons que dans ce cas-ci ce motif ne saurait causer aucune inquiétude.

Nous nous bornerons ici à exhorter les deux estimables graveurs qui font cette nouvelle entreprise, a ne point

se relâcher dans l'exécution des gravures, s'ils veulent donner à leur édition une valeur constante et soutenue, et si, après en avoir fait un ouvrage de souscription, ils veulent en faire un excellent ouvrage de fonds.

ANNONCES.

LIVRES NOUVEAUX.

OEuvres de Racine, trois volumes grand *in-folio*, ornés de 57 estampes, imprimées par *P. Didot* l'aîné, aux galeries du Palais-National des Sciences et Arts. Elle seront publiées en trois livraisons: la première, composée du premier volume, devant paraître dans les jours complémentaires de la présente année; la seconde, composée du troisième volume, six mois après la première; et la troisième et dernière, composée du second volume, six mois environ après la seconde.

On paiera la totalité de l'ouvrage en recevant la première livraison, ou le premier volume; et à cette époque le prix sera de 1200 fr. l'exemplaire, avec figures après la lettre, et de 1800 fr. l'exemplaire, avec figures avant la lettre. Il sera remis aux souscripteurs un bon pour retirer les deux autres livraisons à mesure qu'elles paraîtront, sans qu'ils aient rien à payer de plus.

Chacune des pièces offrira une estampe par chaque acte; ce qui fera monter la totalité à 57, en y comprenant le frontispice. Les dessins sont faits par les plus habiles Artistes, tels que *Moitte*, *Giraudet*, *Gérard*, *Chaudet*, *Taunay*, *Peyron*, etc.

La Dupe de soi-même, comédie en trois actes et en vers, représentée pour la première fois par les Comédiens Français, le 22 Germinal an VII, par *F. Roger*, avec cette épigraphe:

Qui conseille le mal doit le craindre pour lui.

prix 1 fr. 20 c. A Paris, chez *Huet*, libraire, rue Vivienne, n°. 8.

Dieu, poëme épique en 8 chants, par *P. Gallet*, 1 vol. grand *in-8°*. Se vend à Paris, chez les CC. *Nicolle*, libraire, rue du Bouloy, n°. 56.; et *Artaud*, libraire quai des Augustins, n°. 50. prix 3 fr. pour Paris, et 3 fr. 60 centimes pour les départemens.

Contes des Fées, par *Perrault*, mis en vers par la Citoyenne ***, deux vol. *in-18*, avec huit gravures; prix 1 fr. 80 c., chez *Blanchon*, libraire, rue Haute-Feuille, n°. 14.

Délices de la Solitude, puisées dans l'étude et la contemplation de la Nature, par *A.-J. Canolle*, seconde édition, considérablement augmentée. 2 vol. *in*-12, figures; prix 2 fr. 50 c., et 3 fr. franc de port. A Paris, chez *Deroy*, libraire, rue Haute-Feuille, n°. 34.

Walter de Monbary, grand-maître des Templiers, roman historique, traduit de l'allemand, par l'auteur d'Herman-d'Unna, 4 vol. *in*-12, figures; prix 8 fr., et 10 fr. pour les départemens. A Paris, chez *Maradan*, libraire, rue Pavée-André-des-Arts, n°. 16.

Abrégé élémentaire de l'Histoire-Naturelle des Animaux, par le C. *Lestiboudois*, père, Professeur d'Histoire-Naturelle à l'École centrale du département du Nord. Volume *in*-8°., avec un tableau gravé en taille-douce; prix 2 fr. 50 c., et 3 fr. franc de port. A Paris, chez *Deroy*, libraire, rue Haute-Feuille, n°. 34.

On mettra en vente sous un mois, chez le même libraire, la seconde édition de la *Botanographie Belgique*, 1 gros vol. *in*-8°., du même auteur.

Voyage à l'île des Peupliers, par *Arsène Thiebault*, orné de 4 belles figures gravées par *Mariage*, 1 vol. *in*-12 de près de 200 pages; prix 8 fr. en papier vélin, figures avant la lettre, 2 fr. 50 c. en papier d'Angoulême, et 2 fr. en papier ordinaire. — On ajoutera 50 c. pour recevoir l'ouvrage franc de port par la poste. A Paris, chez *Lepetit*, libraire, quai des Augustins, n°. 32.

Essai sur les Fables et sur leur histoire, adressé à la Citoyenne *Dubocage*, ouvrage posthume de *Jean-Sylvain Bailly*, des ci-devant Académies Française, des Sciences, des Belles-Lettres, auteur de l'histoire de l'Astronomie, Maire de la ville de Paris, etc. 2 vol. *in*-8°. de plus de 300 pages chacun. A Paris, chez *Debure*, l'aîné, libraire, rue Serpente, n°. 6 An VII; prix 5 francs pour Paris, et franc de port dans les départemens, 7 francs.

POLITIQUE.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Un forfait inoui dans les annales des peuples civilisés restait à commettre : la Maison d'Autriche s'en est souillée. Durant tout le cours de nos révolutions, dans les momens de la plus violente effervescence populaire, les Ministres des Gouvernemens étrangers ont constamment joui au sein de l'immense population de Paris, de

la sûreté, que dis-je ? des égards, que les nations civilisées sont convenues d'accorder à des agens de paix dont la fonction est d'entretenir ou de rétablir l'harmonie entre elles : et voilà qu'un Gouvernement qui se dit régulier, ordonne à des officiers et à des soldats que l'honneur seul devrait guider, d'égorger de nuit, sur une grande route, trois Ambassadeurs qui retournent paisiblement chez eux ! Voilà un Prince, le frère d'un Empereur, devenu le chef d'une bande d'assassins de grands chemins ! Et qu'on ne dise point que ce crime atroce n'a pas été combiné, commandé, préparé : les circonstances ne permettent pas d'en douter. Des officiers, ou plutôt des chefs de brigands, demandent successivement les trois Ministres, et successivement les massacrent ! De Radstat on veut voler à leur secours : une troupe armée s'y oppose ! Deux corps de troupes devaient donc concourir au même but ; donc il y avait une combinaison, des ordres ; et dans une action de cette importance, peut-on croire que ces ordres ne fussent pas supérieurs ? Au reste, on ne se donnera peut-être pas la peine de désavouer ce crime ! Mais quels soldats ! quels officiers ! que ceux qui ont pu prêter leurs bras à cette honteuse et épouvantable exécution ! Voici la lettre où l'un des Plénipotentiaires, Jean Debry, échappé sanglant au fer des assassins, a rendu compte de cet attentat au Ministre des Relations extérieures :

Citoyen Ministre,

« Je tâche de recueillir mes esprits pour dicter les détails des affreux événemens dont la légation française a été la victime le 9 Floréal, et auxquels, blessé et mutilé, je n'ai échappé que par un prodige dont je ne peux me rendre compte.

» Long-tems avant le 30 Germinal la Légation française s'apercevait que les moyens de tout genre étaient employés par les ennemis de la paix pour opérer la dissolution du Congrés, et nous comptions effectivement le voir expirer insensiblement par la retraite successive de ceux qui le composaient ; mais ce jour, 30 Germinal, l'enlèvement des pontonniers qui servaient à passer notre correspondance par la voie de Selz, nous apprit que la méchanceté de nos ennemis n'aurait pas sans doute la patience que montrait le Gouvernement français ; nous réclamâmes contre cette violation du droit des gens ; la députation réclama de son côté, et le ré-

sultat de ces démarches fut une lettre militaire qui nous annonça qu'on ne pouvait faire aucune déclaration tranquillisante pour la sûreté des membres du Congrès. La Députation assemblée de nouveau, déclara qu'elle n'était plus libre; que d'ailleurs le rappel de plusieurs de ses membres la mettait, aux termes de ses instructions, hors d'état de prendre une délibération quelconque. Ce fut sur ce *conclusum*, qui nous fut remis officiellement par le Ministre directorial, rappelé lui-même, que nous établimes notre note du 6 Floréal, portant protestation contre les violences exercées, et déclaration que nous nous rendrions, sous trois jours, dans la commune de Strasbourg pour y continuer les négociations.

» Le lendemain 7, (je vous donne tous ces détails de mémoire parce que nos papiers ont été enlevés, comme vous l'allez savoir; mais je ne crois pas me tromper sur les dates), le lendemain 7, le C. Lemaire, courrier de la Légation, fut enlevé à Plittersdorff par une patrouille autrichienne et transféré à Gernsbach, quartier du Colonel. Instruits par nous de cet attentat inoui jusqu'alors, mais qui bientôt devait être surpassé, tous les membres du corps diplomatique, spécialement le Ministre de Bade, la Légation prussienne et le Ministre directorial, s'adressèrent au Colonel autrichien, pour en avoir la réparation; ils lui demandèrent sur-tout l'assurance que nous serions respectés lors de notre retour en France. On n'obtint point de reponse. Le 9, nos préparatifs étaient faits pour partir; nous aurions pu sans doute le faire avec sûreté, en nous esquivant le 8, jour où il n'y avait point, sur le Rhin, de patrouilles autrichiennes; mais ayant une fois engagé la question du droit que nous avions de rentrer en sûreté, nous aurions cru manquer à la dignité de notre caractère en n'exigeant pas une solution quelconque, et peut-être ce sentiment a-t-il facilité l'exécution du crime atroce auquel j'arrive.

» Je reprends ma dictée, Citoyen Ministre; le 9 Floréal à 7 heures et demie du soir, un Capitaine de hussards de Szeklers, stationnés à Gegenbach, fut, de la part de son Colonel, déclarer verbalement au Baron d'Albini, que nous pourrions quitter Rastadt avec sécurité, et vint ensuite nous signifier l'ordre de sortir de cette ville dans vingt-quatre heures. Déjà les hussards de Szeklers s'en étaient emparés, et occupaient toutes les avenues; à huit heures nous étions en voi-

ture ; arrivés à la porte de Rastadt, nous trouvâmes la défense générale de ne laisser entrer ni sortir qui que ce fût. Une heure se passa en pourparlers. Il paraît qu'on en avait besoin pour organiser l'exécrable exécution qui suivit, et dont, je le dis avec conviction, tous les détails avaient été commandés et combinés à l'avance. Enfin, le Commandant autrichien leva la consigne pour la Légation française seulement. Nous demandâmes une escorte ; elle nous fut refusée, et l'infame Commandant déclara que nous serions aussi en sûreté que dans nos chambres. D'après cela, nous nous mîmes en marche. Nous n'étions pas a cinquante pas de Rastadt, nous et la Légation ligurienne qui ne nous quitta point, et partagea nos dangers avec un dévouement sans égal, lorsqu'un détachement de près de 60 hussards Szeklers, embusqués sur le canal de la Murg, fondit sur nos voitures et les fit arrêter. La mienne était la première ; six hommes armés de sabres nuds m'en arrachent avec violence. Je suis fouillé et dépouillé de tout ce que je portais ; un autre qui paraissait commander cette expédition, arrive à course de cheval, et demande le Ministre Jean Debry ; je crus qu'il allait me sauver. *C'est moi*, lui dis-je, *qui suis Jean Debry*, *Ministre de France*. J'avais à peine achevé, que deux coups de sabre m'étendirent par terre ; je fus aussitôt assailli de toutes parts de nouveaux coups. Roulé dans un fossé, je feignis d'être mort ; alors les bandits me quittèrent pour se porter aux autres voitures. Je saisis cet instant et m'échappai blessé en différens endroits, perdant le sang de tous côtés, et ne devant la vie peut-être qu'à l'épaisseur de mes vêtemens. Bonnier fut tué de la même manière dont je devais l'être, et Roberjot égorgé presque dans les bras de son épouse. On fit à mes malheureux collègues la même question qui me fut faite. Es-tu Bonnier? es-tu Roberjot?

» Nos voitures ont été pillées, tout devint la proie des brigands ; les papiers de la Légation furent enlevés, portés au Commandant autrichien, et réclamés vainement. Le Secrétaire de la Légation se jeta dans un fossé, et échappa, à la faveur de la nuit, aux coups des assassins. Cependant je me traînai dans un bois voisin, entendant les hurlemens des cannibales, les cris des victimes, et sur-tout de leurs compagnes, de l'épouse de Roberjot, de ma femme enceinte de 7 mois, et de mes deux filles qui demandaient leur père ; mon secrétaire particulier, le C. Belin, fut tenu par six hommes, pour être témoin de toutes ces scènes d'horreurs, et mon valet de chambre jeté dans la rivière.

» J'ai su que tous les membres du Corps diplomatique avaient fait les plus grands efforts pour percer la ligne des assassins, et venir au secours de ceux qui pouvaient encore être secourus. Mais ce ne fut qu'à une heure du matin que la citoyenne Roberjot put être recueillie chez M. de Jacobi, Ministre de Prusse ; ma femme et mes filles chez M. de Reden, Ministre de Breme-Hanovre. J'errai dans le bois pendant toute cette nuit affreuse, redoutant le jour qui devait m'exposer aux patrouilles autrichiennes. Vers les six heures du matin, les entendant circuler, et voyant que je ne pouvais les éviter ; d'ailleurs, pénétré de froid, de pluie, et m'affaiblissant de plus en plus par le sang que je perdais, je pris le parti désespéré de retourner à Rastadt. Je vis sur le chemin les cadavres nuds de mes deux collègues. Le tems affreux, et peut-être la lassitude du crime, facilitèrent mon passage, et j'arrivai enfin, hors d'haleine et couvert de sang, chez le Comte de Goertz, Ministre du Roi de Prusse.

» Il n'est pas en mon pouvoir, Citoyen Ministre, de vous peindre le tourment et de vous rapporter les récits de toutes les personnes attachées à la Légation qui ont été les témoins ou les objets de ces exécrables scènes ; je les recueillerai quand j'en aurai la force. Malgré son vertueux courage, l'épouse du C. Roberjot est comme délirante de douleur. J'appelle sur elle tout l'intérêt du Gouvernement. Fatigué du récit que je viens de vous faire à deux reprises, je me borne en ce moment à vous exprimer combien chacune des personnes sauvées doit de reconnaissance au généreux dévouement des membres du Corps diplomatique. Je n'en nomme aucun, parce qu'il faudrait les nommer tous. Outre les attentions généreuses et les douces consolations, nous leur devons la sûreté de notre retour ici ; un acte formel, signé d'eux tous, fut porté au Colonel autrichien, en lui déclarant que leurs commettans le rendaient responsable et du forfait et de toutes ses suites. Le Ministre du Margrave nous fit donner une escorte de ses troupes pour retourner. Il fallut la laisser joindre des hussards Szeklers, qui semblaient me voir échappé à regret. La Légation prussienne, empêchée par eux de nous accompagner, chargea son Secrétaire, M. de Jordan, de ne nous quitter que lorsque nous serions embarqués. Mon Dieu! pourquoi faut-il que tant de soins n'aient pu prévenir la funeste catastrophe de mes deux infortunés collègues?

» Je dois aussi vous ajouter que la presqu'unanimité

des habitans de Rastadt, en versant des pleurs sur ce forfait, l'a couvert de toute l'exécration qu'il mérite, et n'a point dissimulé l'opinion qui en attribue l'atroce conception et toute la direction à l'Autriche; à l'Autriche, dont le Ministre d'Herbach, aujourd'hui Commissaire près l'armée de l'Archiduc, a obtenu, sans la moindre difficulté, à son départ de Rastadt, tous les passe-ports qu'il a demandés à la Légation française; à l'Autriche qui osa bien nous faire dire par le Comte Metternich, que ce commissaire impérial ne pouvait plus rester à Rastadt, attendu le défaut de sûreté de sa correspondance; à l'Autriche enfin, qui, d'après toutes les probabilités, a donné l'ordre de l'égorgement des trois Ministres, de l'enlèvement de nos papiers, et a promis le pillage pour récompense.

» Il y aurait bien d'autres rapprochemens à faire, mais il seront sentis. Pardonnez au désordre de mes idées; les horribles images que j'ai sans cesse devant les yeux ne me laissent point la réflexion libre et m'affaissent plus fortement que les douleurs que j'éprouve. Mes plaies vont bien, et jusqu'à présent n'annoncent aucun danger. »

Salut et respect,

Signé, JEAN DEBRY.

Strasbourg, 12 Floréal an VII.

AFFAIRES DE L'INTÉRIEUR.

Discussion sur la révision des jugemens criminels. — Continuation de celle sur les Écoles primaires. — Projet sur la cocarde nationale. — Autres sur le paiement des arrérages de la dette publique et le transfert des capitaux. — Assassinat de nos Ministres plénipotentiaires à Rastadt.

On a proposé une seconde fois au Conseil des Cinq-Cents un projet sur un mode de révision des jugemens criminels rendus d'après des faux témoignages reconnus faux par un jugement. Le motif de cette révision serait qu'il y aurait une sorte de contradiction à laisser subsister en même tems un jugement de condamnation contre un individu, et de l'autre un jugement qui condamnerait comme faussaires et subornés, les témoins produits contre lui.

Mais ce projet offre une foule d'inconvéniens :

1°. Il porte atteinte à l'Institution *des Jurés*; car en matière criminelle, ce sont réellement les Jurés qui jugent en déclarant le fait et l'intention ; le Tribunal ne fait ensuite qu'appliquer la peine. Il n'est que l'organe de la loi, et pour ainsi dire, la loi vivante. Ce serait donc la révision de la déclaration des Jurés ; et l'une des bases de l'Institution est que cette déclaration ne peut être attaquée quant au fonds ;

2°. Ce n'est pas seulement par les témoignages que les Jurés se décident : ils voient, ils entendent, ils interrogent l'accusé ; ils peuvent le condamner ou l'absoudre indépendamment des témoins ; ce n'est point un procès par écrit qu'ils jugent, c'est un débat public, oral, qui précède et détermine leur décision ; c'est *une épreuve*, *trial*, comme disent les Anglais. Il se pourrait qu'il y eût de faux témoins dans une affaire, et que l'accusé n'en fût pas moins coupable. Ainsi les deux condamnations contre l'accusé et contre les témoins n'impliquent pas nécessairement contradiction ;

3°. Si l'une des deux condamnations porte à faux et est fondée sur une erreur, pourquoi sera-ce la seconde plutôt que la première ? Si l'on admet que des Jurés ont pu se tromper en condamnant l'accusé, pourquoi n'admettrait-on pas que d'autres se sont trompés en condamnant les témoins ?

4°. Dans toutes les affaires on ne manquerait pas de se pourvoir en révision, d'accuser les témoins de faux, de subornation, etc..... ;

5°. On ne peut admettre la révision que dans le cas d'une erreur évidente, comme si le délit n'existait pas, si un homme prétendu assassiné se représentait, ou si une ressemblance parfaite, comme celle de *Martin Guerre*, eût causé une méprise presqu'inévitable. Mais on conçoit que de pareils cas sont bien rares.

Le projet, dont on a senti toutes les difficultés, a été ajourné.

L'opinion sur les *Écoles primaires*, dont nous avons analysé le commencement dans notre dernier Numéro, a été continuée.

En développant ses idées sur les Écoles et sur les Instituteurs primaires, l'opinant s'est attaché à bien établir la distinction à faire entre l'*Instruction*, proprement dite, et l'*Éducation ;* il est arrivé à ce résultat que les Ecoles primaires sont bien moins des établissement d'instruction que des maisons d'éducation.

Examinant ensuite sous ces deux points de vue le projet présenté par la Commission, il a pensé qu'il surchargerait de trop d'enseignement les Ecoles primaires ; en effet, la Commission proposait que dans les Ecoles primaires, dites *renforcées*, les Instituteurs enseignassent de la Géométrie, de l'Agriculture, du Commerce et des Arts mécaniques.... Mais voilà l'encyclopédie! Les Instituteurs primaires devraient donc avoir plus de connaissances que les Professeurs aux Ecoles centrales ; chacun de ceux-ci n'étant obligé de posséder que la science qu'il enseigne, et non pas une foule de notions de toute espèce.

La République doit à tous les enfans l'instruction première, parce qu'elle est indispensable ; mais elle ne doit pas à tous les moyens d'acquérir des talens particuliers qui ne conviennent qu'à quelques-uns, et dont le grand nombre peut se passer.

C'est une idée assez généralement répandue, et même accréditée jusqu'à un certain point, qu'il y a dans le système actuel d'instruction une lacune entre les Ecoles primaires et les Ecoles centrales, et qu'il faut remplir cette lacune par des Ecoles secondaires, ou des Ecoles primaires renforcées. Cette idée est plus systématique que juste ; elle serait vraie, si tous les Français devaient faire un cours complet d'études, si tous devaient commencer par l'Ecole primaire, et finir par l'Institut national.

La partie de l'enseignement, proprement dit, dans les Ecoles primaires, doit se borner, comme le veulent la constitution et la loi du 3 Brumaire an IV, à apprendre à lire, à écrire et les élémens de calcul.

Voilà pour l'*instruction*.

Quant à l'*Éducation*, elle consiste principalement dans l'enseignement de la morale républicaine. Mais ce n'est pas seulement par des discours et des leçons qu'on enseigne la morale. Il faut que le maître la fasse aimer ; qu'il en développe dans toutes les occasions les principes à ses élèves ; qu'il en fasse l'application aux circonstances où ils se trouvent, aux événemens dont ils sont les témoins ; que sur-tout il leur donne de bons exemples. Tout homme de bien est un excellent maître de morale.

Dans une des opinions précédemment émises, cette partie relative à l'enseignement de la morale, a été parfaitement bien traitée, et l'article suivant qui fait partie du projet alors proposé, semble donner aux Instituteurs primaires leur mission et leur instruction.

« Les Instituteurs, porte cet article, sont spécialement
» ment chargés d'appliquer les préceptes de la mo-
» rale aux actions, à la conduite et à la situation jour-
» nalière de leurs élèves, de former leurs opinions et
» leur jugement d'après les mêmes préceptes, de les
» diriger par l'exemple, et de leur inspirer les senti-
» mens de liberté et d'égalité qui doivent caractériser
» quiconque sait vivre de son travail et est appelé
» à exercer les droits de Citoyen. »

Il faudra bien cependant mettre dans les mains des enfans quelques livres élémentaires de morale, une sorte de catéchisme républicain. La Commission a proposé de charger le Directoire d'en surveiller la composition ; mais ne serait-ce pas plutôt une attribution, un devoir du Corps législatif? Qu'y a-t-il en effet de plus législatif que de déterminer, de fixer les préceptes, les premiers principes suivant lesquels les jeunes citoyens doivent être formés et élevés dans l'amour de la constitution et le respect des lois? Ces principes ne doivent-ils pas être la base et la règle de toute la Législation?

La Convention ouvrit un concours et fit composer des livres élémentaires; ils furent examinés et jugés par un Jury d'hommes éclairés; on accorda des récompenses pécuniaires à un grand nombre (1); on en fit imprimer quelques-uns aux frais de la République, entre-autres un *Catéchisme républicain*, *philosophique et moral*. Pourquoi n'emploierait-on pas dans les Écoles des livres qui ont reçu l'approbation respectable d'une loi expresse ?

Cet opinant a fini par proposer au Conseil l'idée d'un *Code religieux et moral* qui émanerait du Corps législatif lui-même, qui serait revêtu de son autorité, et qu'on ferait apprendre par cœur aux enfans, comme ils apprenaient, du tems de Cicéron, les lois des douze tables. Ce code serait une collection de préceptes, tantôt graves et sententieux, tantôt affectueux et touchans, toujours clairs, précis et faciles à retenir; il deviendrait comme la base de toute la Législation, et servirait en même tems de règle et de pierre de touche pour la juger.

---

(1) Il y eut 55500 francs de récompenses distribués; et chacun des *dix-sept* membres du Jury reçut 10 mille francs d'indemnités ; en tout 225,500 francs, sans compter les frais d'impression. Voilà de petits livres un peu chers ! mais ils le seront encore plus si l'on n'en fait aucun usage.

On a proposé un projet sur la cocarde nationale. Il a pour but, dit-on, de relever l'esprit public, de le ranimer. Mais ne fait on pas en celà une méprise de l'effet à la cause? On veut faire porter plus exactement la cocarde nationale, afin de relever l'esprit public; la véritable marche ne serait-elle pas de commencer par relever l'esprit public, afin qu'on portât avec zèle et empressement la cocarde nationale?

Ce qui peut réellement contribuer à améliorer l'esprit public, ce sont les deux projets de résolution qui viennent d'être adoptés relativement aux rentiers. Ils ont pour objet la continuation du paiement des arrérages de la dette publique *en bons* admissibles en acquit des contributions directes et des patentes. On débarrasserait les rentiers des formalités pénibles ou dispendieuses auxquelles ils sont maintenant assujettis; on les dispenserait de rapporter des certificats *de résidence;* et les certificats *de vie* seraient délivrés sans frais aux *rentiers viagers* et *aux pensionnaires*. Le transfert des capitaux serait aussi dégagé de toute entrave. Il est à souhaiter que le Conseil des Anciens adopte promptement ces résolutions, et les convertisse en lois. Ce sera un pas vers le retour du crédit public, mais il faudra continuer à suivre invariablement cette route, dont on s'est trop long-tems écarté. Le rapporteur de ces deux résolutions a fait un excellent travail conforme aux principes, non-seulement de la Morale, mais de l'Economie politique, et au véritable intérêt public. Il faut espérer qu'on ne les perdra plus de vue.

Un horrible attentat a été commis.... Ce n'est pas le premier de ce genre, mais c'est le plus atroce.... Nos Ministres plénipotentiaires ont été assassinés au sortir de Rastadt, du lieu destiné aux conférences de la paix!.... Assassinés par les hussards autrichiens de *Szeklers*, qui devaient leur servir d'escorte!.... Déjà on avait assassiné à Augusta, en Sicile, des français infirmes et aveugles!....

Quod genus hoc hominum, quœve hunc tàm barbara morem
Permittit Patria?

Des cris de vengeance se sont fait entendre. Ils ont déjà retenti dans toute la République. Ils retentiront dans l'Europe et dans le monde entier, et couvriront d'opprobre le Gouvernement instigateur d'un crime si lâche et si atroce.

N°. 24.

LA DÉCADE
PHILOSOPHIQUE, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

AN VII de la République Française. — 3me. TRIMESTRE.
30 *Floréal.*

HISTOIRE-NATURELLE.

OBSERVATIONS de SPALLANZANI sur l'Hirondelle de fenêtre, Hirundo urbica. LIN. (1).

« ...... Je suis étonné de lire dans Aldrovande que cette espèce ne se rencontre point en Italie, ou du moins à Bologne, patrie de l'auteur. Il est possible que de son tems, elle ne fréquentât pas cette ville ; tout ce qu'il m'est permis d'affirmer à cet égard, c'est qu'étant très-jeune, et fesant mes études à Bologne, je me souviens très-bien d'avoir vu plusieurs nids de ces oiseaux attachés sous les avant-toits des maisons. Quant aux autres contrées de l'Italie, il est certain que les Hirondelles de fenêtre y sont, à elles seules, plus nombreuses que les Hirondelles domestiques et les Martinets noirs : pas une ville, pour ainsi dire, pas une forteresse, pas un bourg ou un petit village, soit dans les plaines, soit sur les collines et les montagnes, où elles n'aient établi leurs manoirs. Je ne connais que Venise qui soit privée de leur présence, et j'ai remarqué en même tems que cette ville est peu fréquentée par les Hirondelles domestiques, quoique le climat soit très-propre à les attirer, et que la construction des maisons leur offre toute facilité pour

(1) Voyez le Numero 23 de ce Journal.

y attacher leurs nids. J'ai cherché la cause de cet éloignement, et je crois l'avoir trouvée dans la disette des subsistances, ces oiseaux se nourrissant de mouches, de moucherons, de phalènes et d'autres petits insectes ailés qui sont extrêmement rares à Venise, attendu que leurs œufs ne sauraient éclore sur un sol presque tout inondé des eaux de la mer.

» Montbeillard, dans son histoire de l'Hirondelle de fenêtre, dit « qu'elle ne s'approche de l'homme » que lorsqu'elle ne trouve point ailleurs ses convenances; » mais que toutes choses étant égales, elle préfère pour » l'emplacement de son manoir une avance de rocher à » la saillie d'une corniche, une caverne à un péristyle, » en un mot, la solitude aux lieux habités; » et appuyé de l'autorité d'Hébert, excellent Ornithologiste, il cite l'exemple de celles qui abondent aux environs de la ville de Nantua, et qui, trouvant dans l'enceinte de ses murs tout ce qu'il faut pour s'établir commodément, préfèrent néanmoins les rocs escarpés de son lac.

» Je ne doute pas de la vérité du fait; mais on ne doit pas en tirer des conséquences générales. Le château de *Scandiano* est très-fréquenté par ces oiseaux; ils ont suspendu leurs nids au sommet d'une haute tour de cette forteresse, sous les avant-toits de quelques maisons particulières, et sur les murs du couvent des capucins, principalement au Sud, où l'on en voit plusieurs groupés ensemble; tandis qu'à deux milles et demi plus loin, il y a au Sud-Est deux rochers escarpés, dont l'un appelé *ripe del sasso*, est absolument déserté par ces oiseaux; l'autre, connu sous le nom de *ripe della Scaffa*, n'est habité que par un très-petit nombre, quoique les fentes, les creux, les saillies de ces rochers dussent les attirer en leur offrant des retraites aussi sûres que commodes.

» J'ai fait souvent cette remarque dans les Apennins: je rencontrais des rochers inaccessibles dont ces Hirondelles semblaient s'éloigner, aimant mieux s'établir dans les bourgs ou les villages des environs.

» Je me rappelle qu'allant à Rome en 1788, et passant

par Foligno (c'était au mois de Juillet), j'aperçus sous les avant-toits des maisons de cette ville une foule de nids construits par ces oiseaux, ce qui me frappa d'autant plus que les montagnes d'alentour ne m'en avaient pas offert un seul.

» Voici un autre observation qui date de mon séjour à Fanano, gros bourg situé dans l'Apennin de Modène. Parmi les rocs escarpés qui dominent ce bourg, plusieurs étaient devenus le domicile d'une multitude d'Hirondelles de fenêtre ; sans doute toutes celles du pays pouvaient également donner la préférence à ces habitations sauvages, et les maisons de Fanano, comme celles de Nantua, auraient dû se trouver délaissées par elles : cependant Fanano avait aussi ses commensales dont le nombre n'était pas moins considérable.

» Je conclus de là que cette espèce ne préfère point les solitudes aux lieux habités par les hommes ; si elle s'en éloigne, c'est à cause de quelque circonstance locale, telle que la rareté des subsistances.

» Montbeillard observe qu'elle arrive en France huit ou dix jours après l'Hirondelle domestique, que les premiers jours elle se tient sur les eaux et dans les endroits marécageux. En Italie sa venue suit de même celle de l'Hirondelle domestique, mais au lieu de s'arrêter à voltiger sur les eaux, elle se porte immédiatement au nid. C'est ainsi du moins qu'elle fait à Pavie ; et en cela, elle diffère de l'Hirondelle domestique, qui voltige plusieurs jours autour de son manoir avant d'y entrer.....

» On a dit de celles qui se retirent parmi les rochers et dans les solitudes, qu'elles se construisent chaque année un nouveau nid. Je n'ai pas eu occasion de m'assurer de ce fait ; mais à l'égard des autres qui ont choisi nos maisons pour demeure, je puis certifier que le même nid leur sert plusieurs années.....

» Linné raconte que les moineaux s'en emparent quelquefois ; mais il ajoute comme une vérité reconnue, que les Hirondelles, ainsi chassées de chez elles, ap-

pellent au secours leurs compagnes ; que les unes retiennent l'ennemi prisonnier, tandis que les autres fermant promptement avec de l'argile l'entrée du nid, y claquemurent l'usurpateur qui périt bientôt de suffocation.

» Cette histoire, assez jolie, a été adoptée par son laborieux commentateur Gmelin ; mais elle n'en est pas moins fabuleuse. A la vérité, il n'est pas rare que des moineaux, avant l'arrivée de ces Hirondelles, aient déjà pris possession de leurs nids ; mais qu'en résulte-t-il ? Que les maîtres légitimes font d'abord du train, vont et viennent autour des moineaux, se prennent de querelle avec eux, et finissent par leur céder la place.

» La configuration, la structure des nids des oiseaux font une partie intéressante de leur histoire. Chaque espèce en construit un sur un modèle qui lui est propre, qui ne change jamais et se perpétue de génération en génération. La forme des pieds, celle du bec sont, avec les moyens donnés pour en faire usage, les types de ces industrieux ouvrages. Les Hirondelles domestiques et celles de fenêtre y emploient à-peu-près les mêmes matériaux, c'est-à-dire, de la terre, des fêtus de paille et des plumes..... Ces plumes sont évidemment destinées, non-seulement à fomenter et à conserver la chaleur pendant la couvée, mais encore à supporter moëlleusement le corps tendre et délicat des nouveaux nés. Une maçonnerie de terre sert de fondement au nid et en forme l'enceinte. L'Hirondelle de fenêtre va la ramasser sur le bord des rivières, des ruisseaux, des étangs; elle recueille dans les lieux secs, les brins de paille et de bois dont elle tapisse les parois intérieures de sa couche. Quant aux plumes, elle les saisit dans les airs, courant après celles qui se détachent de divers oiseaux et sont le jouet des vents.

» J'ai été témoin oculaire de ces petites chasses, et j'ai appris d'elles, étant encore très-jeune, l'art de tromper l'Hirondelle et de la saisir elle-même avec sa capture. J'avais un brin de bouleau de la longueur d'un

pouce, je l'enduisais de glû, et j'y appliquais en travers une plume très-légère; puis je montais sur le faîte d'une maison autour de laquelle voltigeaient ces oiseaux; là, je donnais un souffle à la plume qui, en s'éloignant, descendait lentement, ou plus souvent encore s'élevait suivant l'impulsion du vent. L'Hirondelle ne manquait pas d'accourir, et saisissant la plume avec son bec, elle engluait ses ailes et tombait à terre. Souvent en moins d'une heure j'en attrapais plusieurs dixaines; mais ce qui me divertissait le plus, c'était l'étonnement des spectateurs qui ignorant le piége, ne pouvaient concevoir comment ces oiseaux tombaient au simple attouchement d'une plume nageant dans les airs. On sent bien qu'ils ne se laissent prendre ainsi, que dans le tems où ils sont occupés de l'arrangement de leurs nids, dont ils renouvellent les plumes chaque année; pendant l'incubation, ils n'en ont que faire et ne courent plus après elles.

» Ils pondent pour l'ordinaire trois fois par an, en Mai, en Juin et en Juillet. Montbeillard, qui a fait cette observation avant moi, dit que la première ponte est de quatre ou cinq œufs, la seconde de trois ou quatre, la troisième de deux ou trois. Cela est possible dans quelques circonstances particulières, mais la règle n'est pas générale. Pendant plusieurs années consécutives, j'ai épié le nombre des œufs de la première, seconde et troisième ponte, et j'ai vu que ce nombre, le plus souvent de cinq ou six œufs, est à-peu-près égal dans les trois pontes.....

» Montbeillard dit que ces oiseaux ne construisent que très-rarement leurs nids dans l'intérieur de nos maisons, et cela est vrai: tant de confiance et de familiarité n'appartiennent qu'aux seules Hirondelles domestiques. Mais il ajoute que l'affection des Hirondelles de fenêtre pour leurs petits, dépend en quelque sorte du local; et voici l'observation sur laquelle il fonde son sentiment: ayant fait détacher du haut d'une fenêtre un nid contenant quatre petits nouvellement éclos,

et l'ayant laissé sur la tablette de la même fenêtre, les père et mère qui passaient et repassaient sans cesse, voltigeant autour de l'endroit où l'on avait ôté le nid, et qui nécessairement le voyaient et entendaient le cri d'appel de leurs petits, ne parurent point s'en occuper.

» Je ne sais d'où provenait cette insouciance, mais je ne puis la rapporter à une cause purement matérielle ; peut-être était-ce la crainte des hommes, le nid se trouvant sous les yeux de quiconque s'approchait de la fenêtre, allait ou venait dans la chambre ; peut-être, toute autre circonstance dont l'observateur ne se doutait pas. Quoiqu'il en soit, j'atteste qu'ayant plusieurs fois placé dans une cage différens nids de ces Hirondelles avec les petits, et suspendu la cage dans le voisinage de l'endroit où existaient ces nids, j'ai vu constamment les père et mère leur porter la becquée même au delà du tems où ils auraient été en état de prendre leur vol. Cet amour pour leurs petits ne dépend donc pas du *local*, mais il tient aux besoins des enfans par des rapports étroits et immédiats.....

» Ces oiseaux sont naturellement portés à aimer la société, ce qu'ils prouvent en construisant plusieurs nids dans le même lieu et non loin les uns des autres quand les circonstances le permettent. Ils sont frilleux : au milieu même de l'été, ils s'assemblent de bon matin sur les cordons des tours, des hautes maisons, du côté du Levant pour jouir de la chaleur des premiers rayons du soleil : vers le commencement de l'automne, et quand il survient des pluies accompagnées d'un vent froid, tous ceux du canton, ou du moins la plus grande partie, vont y chercher un abri contre l'eau et le vent ; ils se serrent, se pressent les uns contre les autres, et sont tellement engourdis, que lorsqu'on peut arriver jusqu'à eux, il n'est pas difficile de les prendre avec la main. C'est ce que j'ai éprouvé moi-même pendant plusieurs années de suite, en montant au faite d'une haute tour située sur un rocher dans le pays de Modène, et entourée à son sommet d'un large cordon

qui, du côté du Sud et de l'Ouest, se garnissait d'Hirondelles quand la pluie venait du Nord ou du Nord-Est. Ce cordon était entrecoupé de fenêtres accessibles par lesquelles je passais adroitement la main, et la retirais presqu'à chaque fois avec une poignée de ces pauvres oiseaux tout transis. J'observais que la plûpart avaient la tête cachée sous l'aile, ou appuyée sur le dos comme s'ils dormaient. Cependant ils se sauvaient très-bien, quand je me contentais de les troubler dans leur asile, et leur vol ne manquait pas alors de rapidité.....

» Après le tems des pontes ils continuent de rester dans le pays : les uns passent la nuit dans leurs nids, les autres dorment sur les roseaux des marais, en compagnie avec les Hirondelles domestiques. Vers la mi-Septembre, ils disparaissent sans qu'on les voie s'assembler pour le départ ; c'est une chose rare d'en rencontrer encore quelques-uns au commencement de l'hiver, et ceux-là périssent infailliblement. Cependant on trouve dans l'ouvrage de Montbeillard deux observations qui prouvent que ces oiseaux ne suivent pas partout les mêmes habitudes : dans la Brie, par exemple, Hébert avait une maison que ceux du canton prenaient pour rendez-vous général, et où ils se réunissaient en grand nombre pour partir ensemble ; et Lottinger en a vu qui, quelques jours avant leur départ, s'exerçaient au vol en s'élevant presqu'aux nues. Les circonstances locales de chaque pays sont peut-être la cause de ces différences : on sait en général combien elles modifient les habitudes des animaux.....

» Je n'ai pas pris les précautions nécessaires pour m'assurer si les mêmes couples reviennent chaque printems aux mêmes nids ; mais j'ai répété une expérience de ce genre non moins intéressante, et connue depuis long-tems. Pour recevoir très-promptement des nouvelles d'un ami éloigné, on lui envoyait en cage un Hirondelle saisie sur le nid pendant l'incubation : l'ami lui rendait la liberté, après avoir noué à ses

pieds un fil dont les diverses couleurs exprimaient un langage de convention. L'oiseau impatient de revoir son nid chéri, y revenait avec une célérité extrême, apportant la réponse qui lui était confiée. Pline en cite plus d'un exemple. Sans avoir de nouvelles lointaines à donner ou à recevoir, et ne voulant que m'assurer du retour de ces messagers ailés, voici comment je procédais à l'égard de quelques Hirondelles de fenêtre dont les nids étaient attachés aux murs d'une maison de campagne où j'habitais alors, près de Modène. Après leur avoir coupé le bout de la queue pour les reconnaitre aisément, je les fesais porter à Reggio, distant de six milles, chez une personne de confiance qui les lâchait aussitôt : attentif à leur retour, je ne tardais pas à les voir accourir portant à leur bec les moucherons qu'elles avaient attrapés en route, impatientes de soulager la faim de leurs petits, et pleines de joie de les retrouver vivans à la même place.

» A ce propos, je raconterai un petit événement qui s'est passé dans le couvent des Capucins de Vignola, situé à quinze milles de Modène. Ces religieux avaient coutume de régaler chaque année un habitant de cette ville, de quelques douzaines de jeunes Hirondelles prises dans les nids du couvent, et pour qu'elles ne leur échappassent pas, ils en fesaient la chasse à la nuit tombante. Une fois l'homme chargé de les porter à Modène, s'étant mis en marche aussitôt après leur capture, eut la maladresse de les laisser évader tout près de la ville. Le premier usage qu'elles firent de leur liberté, fut de retourner à Vignola où elles arrivèrent avant le jour et au moment que les Capucins étaient assemblés dans le chœur. Les cris tumultueux de ces oiseaux, autour du couvent et à une heure où ils n'ont point coutume de chanter, piquèrent la curiosité des religieux, qui étant allés visiter après l'office les nids qu'ils avaient dévastés la veille, ne furent pas peu surpris de les retrouver peuplés comme auparavant. Ce fait qui m'a été certifié par des témoins oculaires et dignes de toute

confiance, suppose cependant que ces jeunes Hirondelles avaient parmi elles, pour les guider, des pères ou mères, pris par hasard, et confondus dans la chasse nocturne des religieux; sans cela, n'étant point orientées dans le pays, comment auraient-elles d'elles-mêmes, et sur-tout pendant la nuit, effectué leur retour?

Dans le tems que je demeurais à Modène, je fis transporter à Bologne, c'est-à-dire, à la distance de vingt milles, une Hirondelle de fenêtre, occupée à couver ses œufs; en calculant le tems qui s'écoula entre le moment où elle fut relâchée et celui où elle arriva au nid, je trouvai qu'elle n'avait employé que treize minutes. Le signe de reconnaissance était un fil de soie rouge qu'elle portait au pied.

» J'avais un ami à quinze milles de chez moi; je répétai avec lui pendant les années suivantes, les mêmes expériences; je lui envoyais des couveuses qui, recevant de ses mains la liberté, ne manquaient jamais de revenir au dépôt de leurs affections. Moi-même je voulus un jour me charger des fonctions de mon ami et devenir leur libérateur, pour examiner le vol et la direction qu'elles prenaient. A peine sorties de mes mains, elles s'élevèrent en l'air, jetant un cri d'allégresse; puis à la manière des faucons, elles firent des roues, d'abord étroites, ensuite très-larges, montant ainsi à une grande hauteur: alors elles prirent leur vol dans la direction du lieu où elles avaient leurs nids, et je les perdis de vue. Il est évident que ces oiseaux délivrés de leurs chaînes, redevenus maîtres des espaces aëriens, s'élevaient pour reconnaître le pays, et qu'attendu la grande finesse de leurs yeux, ils découvraient de cette hauteur le site de leurs amours; les regards constamment dirigés de ce côté et les ailes tendues, sans hésiter, sans se dévier de la route la plus droite, ils avaient bientôt rejoint leur petite famille délaissée.

» Ceci nous explique pourquoi les Hirondelles de cette espèce et d'autres, à leur départ de certains pays de l'Europe, s'élèvent à une hauteur très-supérieure à celle

où ils ont coutume de se mouvoir autour de nos maisons : leur instinct en cette occasion, excité par des circonstances locales, dérive indubitablement de la puissance de leur vue ; cette faculté les guide dans la route aërienne qu'ils doivent parcourir ; elle les empêche de s'égarer et les conduit au terme de leurs voyages.

» Je suis persuadé que les martinets, dont je parlerai dans le mémoire suivant, arrachés de leurs nids pendant le tems de l'incubation ou de l'éducation de leurs petits, ne sont pas moins fidelles à l'instinct maternel ; et comme ils sont doués d'un vol très-supérieur à celui des deux espèces précédentes, au point de parcourir en un quart d'heure, ainsi que les milans et autres oiseaux de haut vol, un espace de soixante milles, ils pourraient à une distance considérable, porter des nouvelles intéressantes avec plus de célérité et non moins d'exactitude, et devenir ainsi les messagers de l'amour et de l'amitié.

» Pendant que je me livrais à ces délassemens philosophiques, j'éprouvai une Colombe de l'espèce des Bisets, ayant deux petits à qui elle donnait la becquée ; elle fut transportée à six milles de distance, mais elle ne revint point. Mise en liberté, elle ne se dirigea pas en haut comme l'Hirondelle, mais dans son vol tout-à-fait irrégulier, s'élevant à peine au-dessus de la sommité des arbres, bientôt elle s'éloigna de la vue de celui qui avait eu la commission de la relâcher. La raison de cette différence est manifeste : le Biset est un oiseau sédentaire qui s'écarte peu du berceau de son enfance ; si quelquefois il dirige son vol à une certaine hauteur, il ne sort point cependant des limites étroites du pays natal ; l'Hirondelle au contraire, oiseau de passage, munie de longues ailes, et par conséquent douée d'un vol rapide qu'elle peut porter aussi haut qu'il lui plaît, parvient, des régions supérieures où elle s'élève, à voir, à reconnaitre le pays, le lieu, la place où elle a déposé sa famille naissante.

» J'ai ajouté pour condition la force du vol, parce qu'il me parait qu'être simplement oiseau de passage, ne suffit pas pour remplir toutes les données du retour à travers de si grands espaces ; autrement, on devrait en dire autant des Cailles, des Rossignols, des Fauvettes à tête noire, des Loriots, etc., ce qui n'est point probable.

» Je reviens à nos Hirondelles. On a vu combien elles se ressentent d'un froid léger, comme est celui des premières pluies d'automne, le thermomètre marquant alors dix degrés au-dessus de la glace. On croirait en conséquence qu'elles doivent périr par un froid plus aigu, par exemple, celui de la congélation. Il n'en est rien pourtant. Voici à ce sujet les résultats de deux expériences suivant les procédés exposés dans mon premier mémoire. Un de ces oiseaux soutint pendant dix minutes le froid à treize degrés au-dessous de la glace ; ses plumes hérissées, ses ailes tombantes, manifestaient toutefois l'abbatement de ses forces ; onze minutes de plus lui ôtèrent la vie. Un autre éprouvé le même jour, c'était le 10 de Mai, donna des signes de défaillance au bout de quinze minutes, par treize degrés et demi au-dessous de glace ; dix minutes de plus le firent tomber en agonie ; dix minutes encore et il expira.

» Ces faits prouvent que cette espèce peut, comme la précédente, supporter les rigueurs du froid, quand elles ne sont pas excessives. »

G. T.

ÉCONOMIE RURALE.

Traité sur les bêtes à laine d'Espagne, leur éducation, leurs voyages, la tonte, le lavage et le commerce des laines, etc.; par le C. P. Lasteyrie de la société d'Agriculture et de la société philomatique de Paris, etc. 1 vol. in-8°. de 356 pages, avec une planche. Paris, an VII. Chez le Directeur de la Feuille du Cultivateur, rue des Fossés-Victor, n°. 123, et chez Dugour, *libraire, rue et maison Serpente; prix 3 fr.* 50 *c. pour Paris, et 4 fr. 50 c. pour les départemens.*

Dans le seizième siècle, tandis que le bruit des armes et des commotions politiques ébranlaient la France, le célèbre *Olivier de Serres*, à qui la République doit une statue, s'occupait d'expériences agricoles, et déposait le résultat de ses recherches dans un ouvrage qui est encore classique.

Aujourd'hui, tandis que nos guerriers courent sur la frontière pour combattre les ennemis de la Liberté, des Savans paisibles, qui sont aussi à leur poste, travaillent à vivifier les diverses branches de notre économie rurale, et à suppléer à l'énorme consommation de produits qu'entraînent les guerres.

Au nombre de ces hommes estimables, nous comptons le C. Lasteyrie, déjà connu par une bonne traduction en deux volumes de l'ouvrage anglais de Berchtold, *Essai pour diriger et étendre les recherches des voyageurs*, etc. Le nouvel ouvrage du C. Lasteyrie sur les bêtes à laine d'Espagne, mérite une analyse particulière.

Après avoir fait l'énumération des différentes races qui se trouvent en Espagne, l'auteur remonte à l'époque où la race qui donne les belles laines a été introduite dans ce pays. Il s'appuie des témoignages de Strabon et de Pline, pour prouver que l'Espagne produisait anciennement de belles laines, et que si les races se sont

abatardies par la suite, c'est à l'industrie des Maures qu'on est redevable de leur régénération.

Le second chapitre traite de l'éducation et des soins qu'on donne en Espagne aux troupeaux voyageurs. « Les » bergers espagnols, dit l'auteur, suivent les pratiques « bonnes ou mauvaises qu'ils se sont transmises de père » en fils. » Il indique ensuite les qualités requises dans un belier destiné à la propagation de l'espèce.

Nous allons citer un passage qui fera connaître une méthode que les bergers des troupeaux voyageurs prétendent être favorable à la beauté des laines, mais qui ne sera certainement pas imitée par les cultivateurs industrieux. « On a la coutume dans les troupeaux *transhumantes*, dit le C. Lasteyrie, de tuer la moitié des » agneaux qui naissent : on en détruit même les trois » quarts et davantage quand la saison est mauvaise » et que les pâturages manquent. C'est toujours les » mâles qu'on sacrifie les premiers, ayant cependant » soin de conserver le nombre nécessaire pour remonter le troupeau. On détruit ainsi l'espèce, pour avoir » de la laine en plus grande abondance et de meilleure » qualité. On prétend qu'une mère qui nourirait à elle » seule son agneau, en souffrirait, et ne donnerait pas » autant de profit en laine.

» La quantité d'agneaux qu'on tue est quelquefois si » grande, que les habitans des villages voisins, qui » viennent les acheter pour leur consommation ou pour « aller les vendre ailleurs, ne les paient que dix centimes la pièce. Les peaux se vendent à-peu-près le » même prix ; elles passent en Portugal, où les Anglais » les achètent pour faire des gants. J'ai vu des robes » de chambres faites avec ces peaux, qui sont très- » jolies et très-légères. La laine en est courte, soyeuse, » formant une multitude de petites boucles tassées contre » la peau. Les bergers en font usage pour leurs habillemens. »

On trouve à la suite de ce passage la méthode usitée par les habitans de la Bucharie et de l'Ukraine pour

donner aux peaux des agneaux plus d'éclat et de valeur, et obtenir ces belles fourrures si recherchées dans le Nord de l'Europe et de l'Asie. L'auteur pense qu'on pourrait se procurer en France des fourrures précieuses en employant le même procédé sur les agneaux de race espagnole.

Les bergers espagnols se servent d'un stratagème singulier pour engager les brebis à allaiter les agneaux qui ne leur appartiennent pas. « Lorsque dans les troupeaux » *transhumantes*, les bergers on tué un agneau, ils » l'écorchent et appliquent sa peau sur le corps d'un » agneau nouvellement né, qui est déjà nourri par sa » mère; ils l'approchent, dans cet état, de la brebis » qui a perdu son petit, et qui croit le reconnaître: » alors celle-ci se laisse téter. Le soir, lorsque les » brebis revienne des pâturages, on recommence la » même opération, et le lendemain les agneaux peuvent » reconnaître d'eux-mêmes les mères qu'on leur a assi- » gnées. Il est des brebis qui s'aperçoivent de la fraude, » et qui refusent obstinément de s'y prêter. Alors on » les attache par une jambe à un piquet; ce qui les » rend plus traitables. »

On traite dans ce chapitre de la castration, du parcage, des maladies des bêtes à laine, de la conservation des races et de l'usage où l'on est généralement en Espagne de donner du sel aux moutons, dans la persuasion que cette substance contribue, non-seulement à la santé, mais encore à la beauté de leurs laines.

Les montagnes qui traversent l'Espagne en différens sens, offrent aux troupeaux d'abondans pâturages dans la saison où les plaines sont brûlées par les rayons d'un soleil ardent. Le désir de profiter de ces pâturages porta sans doute les habitans à faire voyager leurs troupeaux.

L'invasion et les ravages des Visigots, les longues et cruelles guerres que les Espagnols eurent à soutenir contre les Maures, accrurent le nombre des moutons voyageurs en ruinant l'Agriculture et diminuant la po-

pulation : telles sont les causes de l'origine des voyages de ces animaux.

Il nous fait connaître les lieux fréquentés par les troupeaux, le tems de leur marche, l'ordre qu'on y observe, etc. Voici la manière dont il peint le caractère et le genre de vie des bergers. « Le berger espagnol » tient du caractère de sa nation ; il est franc, loyal » et homme de bien. Vivant presqu'habituellement sé- » questré de la société des hommes, il n'a pu contracter » les vices qui dégradent l'esprit et corrompent le » cœur. Si l'éducation ne lui a pas donné des qualités » éminentes, la Nature l'en a dédommagé en lui mon- » trant la route du bonheur ; tranquille dans les cam- » pagnes, il erre avec ses troupeaux, et n'éprouve » d'autres besoins que ceux qu'il peut satisfaire. S'il » est privé des jouissances que donnent le luxe et la » mollesse, les peines et les maux qui en sont insépa- » rables ne viennent jamais troubler sa félicité.

» La vie dure que mènent ces bergers, a des attraits » pour eux. On ne les voit jamais quitter leur pro- » fession pour en prendre une autre, fût-elle plus lu- » crative. Lorsqu'ils voyagent, ils se couchent sur la » terre, enveloppés de leurs manteaux, et bravent » ainsi la pluie et le froid. Dans les lieux de séjour, ils » construisent des cabanes avec des branches d'arbres, » ils se nourrissent de pain assaisonné avec de l'huile » ou de la graisse ; ils mangent quelquefois les vieilles » brebis ou celles qui meurent de lassitude ; c'est un » régal pour eux qu'un morceau de lard. »

L'auteur rapporte les différentes opérations de la tonte ; il donne la description des lavoirs d'Espagne, et il indique les procédés du lavage des laines. « Il » serait, dit-il, plus avantageux en France de laver » à la manière espagnole que de le faire à dos. Ce der- » nier procédé est plus long et plus dispendieux. » Pour faciliter l'intelligence des opérations du lavage, il a joint à l'ouvrage la gravure du plan et des dimensions d'un lavoir de Ségovie, qu'il a dessiné sur les lieux.

Le sixième chapitre traite des laines et des manufactures de draps. On y fait remarquer la prééminence de la laine sur les autres substances qui servent à vêtir l'homme. « S'il est quelque branche de l'Économie » rurale à laquelle le Gouvernement doive donner des » encouragemens, l'éducation des moutons mérite certainement cette faveur, puisqu'elle contribue si puissamment à l'amélioration de l'Agriculture et aux progrès de l'industrie.

» Ce serait une erreur, dit l'auteur en parlant des » diverses espèces de laine que produit l'Espagne, de » croire que tous les moutons d'Espagne donnent des » laines aussi fines que celle des *Mérinos ;* cette race » précieuse jouit seule de cet avantage ; les autres races » produisent des laines plus ou moins grosses ; de » sorte que l'on trouve dans ce pays toutes les nuances » de laines. »

L'Espagne, qui a joui jusqu'à ce jour presque exclusivement des laines fines, a enfin compris tous les avantages que son commerce retirerait du perfectionnement des manufactures. Mais les efforts et les dépenses du Gouvernement n'ont pu les porter au même degré de perfection que celles de France et d'Angleterre ; « car, ainsi que l'observe le C. Lasteyrie, l'industrie » ne fera jamais de grands progrès, si elle n'est excitée » par un mobile plus puissant : je veux parler de cette » liberté qui permet aux artistes et aux manufacturiers » l'exercice de leurs talens, qui leur assure des bénéfices proportionnés à leurs travaux, et la jouissance » paisible de leurs propriétés. L'expérience nous démontre que toutes choses égales d'ailleurs, l'industrie » a prospéré chez une nation, en raison de la liberté » plus ou moins grande qui lui a été accordée. »

Les mêmes fabriques de draps en Espagne, sont établies à *Ségovie* et à *Guadalaxara* ; cette dernière est la plus grande qui soit en Europe, et celle qui occupe un nombre plus considérable d'ouvriers. C'est-là principalement que se fabriquent les beaux draps de Vigogne.

L'auteur,

L'auteur, en traitant du commerce des laines; donne l'état de la quantité de laines fines produites par l'Espagne et de celles qui en sont exportées ; il fait connaitre les revenus qu'en tire le Gouvernement, la manière dont se font les achats, le prix des laines, etc. Cette partie de l'ouvrage qui intéresse particulièrement les commerçans, est terminée par des réflexions sur la ruine prochaine du commerce des laines fines en Espagne. La France, l'Angleterre, l'Allemagne et la Suède ont fait des tentatives pour naturaliser les moutons espagnols, et leurs efforts ont été couronnés du succès. « Il est donc probable que le moment n'est pas » éloigné où cette nation (l'Espagne) perdra les bénéfices considérables qu'elle a retirés jusqu'à ce jour » du commerce des laines fines : heureuse si elle peut » soutenir la concurrence. »

Le huitième chapitre est consacré à démontrer que les voyages des moutons sont une des causes les plus puissantes de la ruine de l'Agriculture en Espagne. On doit ranger parmi les autres causes, la faiblesse et le despotisme du Gouvernement espagnol, le système féodal, les grandes possessions territoriales, les vices des lois agraires, l'influence des moines et sur-tout de l'inquisition, qui réalise dans cette belle contrée ce que la Mythologie raconte de la tête de Méduse; enfin l'existence du tribunal de la *Mesta*, « institution si barbare, » dit l'auteur, qu'elle n'a pas eu de modèles et qu'elle » n'aura pas d'imitateurs..... Ce tribunal est aussi funeste en politique que celui de l'inquisition est odieux » en matière de religion : l'un envahit sans pudeur les » propriétés, tandis que l'autre viole impunément les » consciences. »

L'auteur prouve dans le neuvième chapitre, *sur les causes qui produisent les belles laines*, que les voyages ne sont pas nécessaires à la finesse des laines. Il examine quelle est l'influence du sol, de l'humidité, de la nourriture, du chaud, du froid, de l'eau, de l'exercice, de la malpropreté des étables, etc., et il termine ainsi

ce chapitre : « D'après ce que je viens de dire sur les » différentes causes qui concourent à la production des » belles laines, il me paraît démontré qu'on peut élever » des races à laine fine par-tout où il existe des hommes » industrieux et cultivateurs. »

Le C. Lasteyrie s'est sur-tout appliqué à démontrer que nous pouvons avoir en France des laines aussi belles que celles d'Espagne. Il cite en preuve de son assertion un grand nombre de faits recueillis en Espagne, et s'appuie des essais qui ont réussi dans diverses contrées de l'Europe ; il indique les moyens qu'on peut employer pour se procurer directement des moutons d'Espagne, ainsi que la manière de les faire voyager.

Il a consacré un chapitre de son ouvrage aux voyages des moutons des Bouches-du-Rhône. Il nous fait connaître les voyages des moutons de l'Abruzze et de la Pouille où l'on nourrissait des moutons voyageurs du tems de la République romaine ; cet usage s'est transmis de siècle en siècle jusqu'à nos jours. Cette partie de l'ouvrage traite du régime auquel on soumet les moutons voyageurs dans ce pays, de la qualité de leurs laines, de la tonte, du laitage, des chemins réservés aux moutons, des lieux où ils vont paitre, des droits du fisc, enfin de l'influence des voyages sur l'Agriculture et la population.

On lira sans doute avec intérêt l'historique de l'établissement de Rambouillet, qui a puissamment contribué à la prospérité d'une des branches les plus importantes de l'Economie-Rurale, ainsi que l'état présent du troupeau de Rambouillet.

Enfin l'auteur, pour ne rien omettre de ce qui pouvait complèter son ouvrage, le termine par *une instruction sur les moyens les plus propres à assurer la propagation des bêtes à laine de race d'Espagne*, et *la conservation de cette race dans toute sa pureté*, publiée par le bureau d'Agriculture du Gouvernement, et rédigée par le C. Gilbert.

Il a placé à la fin du volume un catalogue des principaux ouvrages français sur les bêtes à laine.

Assurément il est bien peu de livres dont on n'ait à dire que du bien : celui du C. Lasteyrie est de ce petit nombre. Le style est clair, simple et approprié au sujet, à l'objet qu'il traite, l'ordonnance des matières est méthodique, les assertions sont toujours assises sur l'expérience et les faits.

L'ouvrage est entremêlé de détails curieux, d'anecdotes piquantes qui ne sont pas des hors-d'œuvres, et qui en rendront la lecture agréable même à ceux qui ne s'occupent pas d'économie-rurale. Quant à ceux qui en font l'objet de leurs études, ils s'empresseront d'enrichir leur bibliothèque d'un traité indispensable pour l'éducation et le perfectionnement des bêtes à laine. Nous ne doutons pas que les nations voisines ne s'empressent de traduire cet ouvrage.

Le C. Lasteyrie, après avoir visité en observateur l'Angleterre, l'Italie et l'Espagne, dirige en ce moment ses pas vers le Danemarck et la Suède. Nous nous fesons un plaisir de signaler à nos lecteurs dans ces contrées, cet estimable voyageur qui va chez des peuples amis faire un doux échange de sentimens fraternels et de connaissances utiles.

LITTÉRATURE GRECQUE.

Les Caractères de Théophraste, d'après un Manuscrit du Vatican, contenant des additions qui n'ont point encore paru en France, traduction nouvelle, avec le texte grec, des notes critiques et un discours préliminaire sur la vie et les écrits de Théophraste, par Coray, *Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier.* 1 *vol.* in-8°. *de* 400 *pages. A Paris, chez* Fuchs, *libraire, rue des Mathurins, n°.* 334.

Il faut convenir que si l'Instruction publique s'est singulièrement perfectionnée en France, dans ces der-

niers tems, sous plusieurs rapports très-essentiels, tels que l'enseignement des Sciences physiques, morales et politiques, elle semble d'un autre côté avoir perdu quelque chose sous le rapport de la Littérature, et principalement sous celui de l'étude des langues anciennes. Autrefois on forçait la jeunesse à consacrer tout son tems à cet objet là seul, et c'était sans doute un très-grand inconvénient; mais aujourd'hui on parait le négliger entièrement, et c'est un mal réel. Indépendamment des jouissances inappréciables que procure à l'esprit la connaissance des productions de ces génies sublimes, qui ont été, et qui seront long-tems encore, nos maîtres et nos modèles dans tous les genres de Littérature, l'étude des langues anciennes, considérée sous le point de vue de la *discipline de l'entendement*, s'il est permis de s'exprimer ainsi, a de très-grands avantages : elle agrandi sensiblement la sphère de nos idées; une foule d'images, de conceptions, de sentimens mêmes qui tiennent aux usages des anciens, aux circonstances dans lesquelles ils se sont trouvés etc., sont exprimés dans leurs langues par des mots, par des formes de langage dont il est impossible de trouver l'équivalent dans d'autres idiomes. Les idées, les choses, les faits peuvent passer dans une traduction; mais le génie de la langue reste dans l'ouvrage original, et la traduction le déguise toujours plus ou moins. C'est donc à tort que quelques personnes s'imaginent que celui qui sait plusieurs langues, sait seulement plus de mots qu'un autre : il sait sans comparaison plus de choses, et il les sait mieux; il a aperçu un bien plus grand nombre de rapports divers. Son esprit a acquis une fermeté, une sagacité qu'il aurait vainement tenté d'acquérir par toute autre méthode; il s'est accoutumé à saisir la pensée sous toutes les variétés de formes dont il a plu au génie de la revêtir, et ces variétés de forme sont autant de modifications diverses de la même pensée. En un mot, si *le style est l'homme même*, comme l'a dit un de nos plus grands Ecrivains, celui qui renonce à la connaissance

directe des auteurs anciens, ne connaîtra jamais les plus grands hommes que la nature ait produits en ce genre; car le style ne se traduit guère, quoi qu'on fasse.

Nous conviendrons volontiers aussi que les méthodes qu'on avait adoptées jusqu'ici dans l'enseignement des langues, et sur-tout des langues anciennes, étaient bien propres à rebuter les meilleurs esprits, et par l'extrême difficulté dont on avait comme à plaisir environné cette étude, et par le peu de progrès que l'on pouvait espérer d'y faire avec beaucoup de tems et de peines; mais aujourd'hui que l'esprit d'analyse a porté sa lumière sur toutes les parties de nos connaissances, aujourd'hui que les ames ont reçu une heureuse et puissante impulsion qui les porte vers tous les objets propres à augmenter l'étendue de leurs jouissances intellectuelles, et la somme des moyens de perfectibilité que la nature a accordés à l'homme, n'est-il pas permis d'espérer que les langues anciennes, et la langue grecque en particulier, seront cultivées comme elles méritent de l'être? Sans doute il nous manque encore de bons livres élémentaires dans cette partie; mais les matériaux qui doivent entrer dans de pareils livres, existent épars dans une foule d'excellens ouvrages, tant nationaux qu'étrangers, et l'esprit philosophique propres à les employer utilement existe en France plus que par-tout ailleurs.

Ces réflexions nous ont été naturellement suggérées par la lecture de la nouvelle traduction de Théophraste que vient de publier le C. *Coray*, parce que le but évident de ce savant estimable, a été de ranimer parmi nous l'étude de la plus riche et de la plus belle langue que les hommes aient jamais parlé. En effet, indépendament de sa traduction qui est élégante et beaucoup plus fidelle que celle de Labruyère, indépendament du discours préliminaire très bien fait qui la précède, et dans lequel l'auteur a discuté avec autant de sagacité que d'intérêt la vie et les écrits de Théophraste, et le mérite des diverses éditions qui ont été données de

ses Caractères à différentes époques etc., des notes françaises très-savantes, et qui ont le double mérite d'instruire et d'intéresser, occupent plus de la moitié du volume. C'est là que le traducteur éclaircit plusieurs passages de Théophraste qui font allusion aux mœurs et aux coutumes des Grecs; c'est là qu'il discute les diverses leçons proposées par les plus habiles critiques, en rapprochant du texte altéré ou corrompu de son auteur, des phrases ou des expressions analogues tirées d'autres grands Ecrivains, sans aucun étalage d'érudition superflue; c'est là, enfin, qu'il propose ses propres conjectures, toujours très-heureuses ou très-ingénieuses, avec une sage défiance et une véritable modestie. Il a joint au texte grec, imprimé avec beaucoup de soin et de correction, les variétés de lectures importantes, qui se trouvent dans les manuscrits et dans les éditions les plus estimées. Nous ne parlons point du mérite de l'ouvrage grec en lui-même: on sait que le livre des Caractères est un des monumens les plus précieux qui nous restent sur les mœurs, les usages, les ridicules ou les travers, en un mot sur la civilisation des Grecs, et en particulier des Athéniens.

C'est donc un service réel que le C. *Coray* a rendu à la Littérature française, en l'enrichissant de cette traduction, et sur-tout des excellentes notes dont il l'a accompagnée; et nous ne craignons pas de dire que son travail est un modèle de la perfection à laquelle on doit aspirer en ce genre. L'esprit dans lequel cet ouvrage a été conçu et exécuté, rend l'auteur encore plus recommandable aux yeux de ceux qui savent apprécier les idées généreuses et le noble amour de la liberté. Le C. *Coray*, qui est lui-même grec de naissance, a dédié son livre aux Grecs libres de la mer Ionienne. « Une grande Nation, leur dit-il ....., vous offre avec » la Liberté tous les moyens de devenir les émules, » peut-être même les rivaux des anciens Grecs. Un de » ces moyens est de vous familiariser avec la connais- » sance de la langue de ces derniers, et de celle que

» parlent vos libérateurs. L'une, qu'on peut à juste » titre appeler la langue des Dieux, éclaira l'ancien » continent ; l'autre, appelée la langue de la raison et » de la philosophie, ne tardera pas à instruire tout » l'univers. En vous offrant dans ces deux langues une » partie de mes faibles travaux, loin de vouloir vous » flatter par une dédicace banale, mon dessein est de » vous rappeler ce que vous fûtes dans les beaux jours » de notre commune patrie, ce que vous pouvez re- » devenir pour votre propre bonheur et pour celui de » nos frè es qui gémissent encore sous un sceptre de » fer. Puisse votre exemple les consoler de leurs maux, » en offrant à leurs yeux mouillés de larmes, la pers- » pective d'un avenir plus heureux ! »

Nous savons que le C. *Coray* a encore des travaux tout prêts sur plusieurs ouvrages grecs extrêmement importans, et nous ne pouvons que faire des vœux pour que les circonstances lui permettent d'en enrichir notre Littérature.

F. THUROT.

HISTOIRE ANCIENNE.

ABRÉGÉ de l'Histoire de la Grèce, depuis son origine jusqu'à sa réduction en province romaine, avec deux tableaux analytiques : l'un de la Grèce et de ses colonies ; l'autre des faits remarquables ; suivis de deux cartes géographiques, dont l'une pour la Grèce, et l'autre pour les expéditions des Grecs en Asie. 2 *vol.* in-8°. *A Paris, chez* Bernard, *libraire, quai des Augustins*, *n°.* 37. *An VII. Prix* 7 *fr. pour Paris, et* 10 *fr. pour les départemens, franc de port.*

« C'est un inconvénient, et un grand inconvénient, lorsque la seconde éducation doit détruire la première, et lorsque la Philosophie doit travailler long-tems pour purger l'esprit des enfans d'une infinité de préjugés et

d'erreurs qu'on n'aurait jamais dû y imprimer. » Cette réflexion sage de *Pauw*, qui n'a peut-être pas été assez méditée, peut s'appliquer à l'éducation des peuples modernes en général, et sur-tout à celle des Français avant la révolution. C'était peut-être de toutes les Nations celle où l'instruction était le moins en rapport avec la forme du Gouvernement et avec les mœurs publiques.

Pour ne parler ici que de l'instruction littéraire, quelle contradiction entre sa tendance naturelle et l'ordre social ; entre-elle et l'instruction sacerdotale! En effet, pendant que celle-ci s'efforçait de paralyser l'esprit, de le disposer à l'abrutissement et à l'obéissance aveugle, celle-là le retrempait pour ainsi dire, et lui donnait une énergie dont les charlatans fourrés ou enrubanés ne se doutaient pas. Tous les ouvrages anciens que l'on mettait entre les mains des jeunes gens, respiraient l'amour de la Liberté. Aussi presque tous étaient républicains au sortir du collége. Cette trempe forte, que ces brides-à-veau théologiques n'avaient pu altérer, était déplacée dans l'ancien ordre de choses, et préparait de longs chagrins à ceux qui ne se façonnaient pas de bonne heure et de bonne grâce au joug qu'ils avaient à porter. Ainsi se perdaient sans ressource pour l'Etat et pour les individus ces belles et florissantes années de la jeunesse, et l'on avait besoin d'une seconde éducation, absolument indépendante de la première, pour occuper un rang quelconque dans l'échelle politique.

Il résultait de toute cette bizarrerie un mélange indéfinissable, puisqu'il fallait finir par oublier également et les dogmes ridiculisés de la croyance religieuse, et les vertus, les hauts-faits, les maximes des Socrate, des Caton et des Brutus. Cette disparate conduisit insensiblement quelques esprits plus méditatifs, quelques oisifs spéculateurs, à mépriser également et le Gouvernement des Prêtres et celui des Rois. Ces Philosophes, après s'être bornés à penser pour eux-mêmes, ont laissé

échapper quelques rayons de la lumière qu'ils tenaient sous le boisseau. A la fin le boisseau s'est renversé tout entier, la lumière a paru seule et sans obstacle, et l'on sait ce qui en est arrivé.

Que conclure de ces réflexions ? Sans doute que le Législateur doit mettre toute son étude à établir des rapports directs entre les moyens et la fin; c'est-à-dire, entre l'éducation et le systéme républicain. Pour y parvenir, il ne dédaignera sans doute pas un des moyens qui ont contribué le plus puissamment à entretenir le feu sacré de la Liberté dans les cœurs : nous voulons dire l'étude et la connaissance des anciens, et de cette histoire si féconde en Grands-Hommes, en traits d'héroïsme et en vertu républicaines. Nous n'ignorons pas combien on a abusé des citations des histoires grecques et romaines, et que des charlatans politiques ont voulu les faire servir à établir un fanatisme à-peu-près pareil à celui dont les Prêtres ont cherché les alimens dans les livres juifs; mais cette exagération est passée comme tant d'autres : car il faut bien se persuader que rien ne prescrit contre la justice et la raison, et qu'à la longue ces deux divinités restent debout et triomphantes sur les débris de tous les échaffaudages et de tous les tréteaux. L'utilité que des peuples nouvellement enfantés à la Liberté peuvent retirer de l'histoire grecque et romaine, n'en est pas moins restée entière, et par conséquent l'opinion publique, qui tour à tour dirige les Gouvernemens et reçoit d'eux la direction nécessaire, doit accueillir favorablement les ouvrages qui se proposent d'en répandre et d'en faciliter la connaissance.

De ce nombre sera sans doute celui que nous annonçons, et qui nous paraît digne d'entrer dans l'instruction républicaine. *Alletz* en avait eu l'idée avant l'auteur, et réunit en un volume la quintessence des douze du vertueux Rollin. Cet abrégé, qui parut en 1774, eut le plus grand succès, et a été réimprimé il y a trois ans ; mais depuis cette époque, il a paru des ouvrages qui jettaient un nouveau jour et procuraient de

nouvelles connaissances, et l'auteur de ce nouvel abrégé, en adoptant le plan d'Alletz, s'est proposé de les résumer. Alletz avait isolé l'histoire de la grande Grèce, et le C. Bernard l'a incorporée dans l'histoire de la Grèce, proprement dite. Le premier abbréviateur a fini l'histoire grecque à la mort d'Alexandre. Le nouveau l'a conduite à l'extinction de l'Empire des Grecs en Grèce, en Syrie et en Egypte, et embrasse l'histoire de toutes les colonies grecques. Un abrégé de Géographie où le nom moderne est à côté de l'ancien, sert à l'intelligence des faits et un seul tableau analytique réunit la Grèce et ses colonies qu'on peut ainsi voir d'un seul coup-d'œil. Le C. Bernard a joint à son abrégé deux cartes, dont la première présente la Grèce, la grande Grèce et l'Archipel; la seconde offre les parties de l'Afrique et de l'Asie qui furent le théâtre des expédition des Grecs. Cette carte a de plus le mérite de présenter des points de comparaison entre les diverses routes pour l'expédition dans l'Inde; celles des anciens, c'est-à-dire, de *Cyrus*, d'*Alexandre*, des *Ptolémées*; et parmi les modernes celles de *Thamas Kouli-Kan*, en 1738; de *Capper*, en 1750, et de *Howel*, en 1788.

Les époques les plus remarquables de l'histoire grecque, divisée en quatre âges, forment une *table chronologique* dont un *tableau* rend l'utilité plus sensible en délassant la mémoire du lecteur.

Enfin les histoires de *Gillies*, de *Stanyan*, de *Cousin Despréaux*, de *Milford*, de *Meiners*, la traduction savante de *Larcher*, les observations hardies de *Pauw*, l'histoire lumineuse de *Winckelmann*, les travaux philosophiques de *Millot*, *Mably*, *Condillac*, *Delille*, et sur-tout le voyage immortel d'Anacharsis (qui n'est pas fait seulement, comme on l'a dit dans un journal, pour les femmes et les jeunes gens), plusieurs autres auteurs modernes qui ont écrit sur la Grèce, ont fourni à l'auteur des matériaux dont il parait avoir tiré un parti avantageux. Il est loin pourtant d'avoir épuisé

tous les secours, et la Littérature allemande lui en offre dont il ne manquera sans doute pas de faire usage dans les éditions successives qu'on peut promettre à un ouvrage aussi utile que le sien.

En général, malgré quelques défauts qu'il est aisé de faire disparaitre, cet abrégé nous a paru mériter d'être accueilli et employé dans l'éducation publique. La division en est bonne, la méthode claire et facile, et le style simple et concis.

Aux corrections ou additions que les critiques lui ont déjà indiquées, telles que celle du renvoi marginal aux sources, et d'une table des matières, secours trop négligé par les Ecrivains français, qu'il nous soit permis d'en ajouter une.

La situation actuelle de la Grèce, qui termine le second volume, aurait été susceptible de plus de développement, et l'auteur aurait pu le faire précéder d'un tableau rapide de l'état de la Grèce après sa réduction en province romaine, sous le nom d'Achaïe. Il est vrai que ce tableau appartient à l'histoire romaine, et l'on ne peut qu'engager le C. Bernard à faire sur cette histoire le travail qu'il vient de faire sur celle de la Grèce, sans négliger de porter celle-ci à la perfection dont elle est susceptible.

F. N.

HISTOIRE MODERNE.

HISTOIRE DE PIERRE III, Empereur de Russie, imprimée sur un manuscrit trouvé dans les papiers de Montmorin, ancien Ministre des Affaires étrangères, et composé par un agent secret de Louis XV à la Cour de Pétersbourg; avec des éclaircissemens et des additions importantes, suivie de l'histoire secrète des amours et des principaux amans de Catherine II, par l'auteur de la vie de Frédéric, Roi de Prusse; avec figures. 3 *volumes* in-8°. *de plus de* 300 *pages chaque. Paris, chez* Treutell *et* Wurtz, *quai Voltaire, n°. 2. An VII; prix* 10 *fr., et* 13 *fr. par la poste, franc de port. Papier vélin* 25 *et* 28 *fr.*

Voilà un de ces titres de livres dont l'apparente ostentation loin de séduire les lecteurs, leur inspire presque toujours de la défiance; mais nous ne voulons point chicaner à ce sujet l'auteur anonyme. Nous aurons d'autres observations à soumettre à nos lecteurs comme à lui-même.

On connaît l'histoire de la révolution de Russie, par Rulhières, production soignée et précise d'un esprit très-fin et d'un écrivain très-piquant, que l'auteur lisait souvent dans le monde où elle fut long-tems admirée, et que depuis sa mort on a publiée dans l'an V, avec moins de succès, résultat malheureusement trop ordinaire, mais qui pour l'ouvrage de Rulhières a pu être en partie l'effet du peu d'importance que cette révolution de Russie, simple révolution de Cour dans un État despotique, doit avoir près de celle de la France, révolution de tout un peuple, opérée dans la vue de lui rendre la liberté.

Depuis l'écrit de Rulhières, on a lu avec plaisir la vie de Catherine II, donnée dans ces derniers tems par le C. Castera, qui a recueilli dans le Nord des Mémoires précieux et indispensables pour la composition

d'un pareil ouvrage, et qui a paru les avoir employés avec le discernement, l'esprit de critique, et le talent d'un historien.

Dans l'histoire de la révolution de Russie et dans la vie de Catherine II, est comprise nécessairement l'histoire de Pierre III, unique objet de cette révolution dont il fut la victime, ainsi que l'histoire des amours de Catherine II, dont plusieurs favoris devinrent des personnages importans à sa Cour. Aussi après ces deux ouvrages il serait possible que les lecteurs trouvassent un peu trop tardive cette histoire de Pierre III, *suivie de l'histoire secrète des amours et des principaux amans de Catherine*. Il se pourrait bien encore qu'ils la trouvassent un peu trop longue, en songeant que l'histoire de Pierre le Grand, par Voltaire, ne forme qu'un volume, comme celle de Charles XII, cet autre héros du Nord. Enfin peut-être leur paraîtra-t-il un peu étrange que les amours et les principaux amans de Catherine, aient les honneurs d'une histoire spéciale. Cette défaveur possible serait l'effet d'un aperçu trop rapide, et sur-tout du titre de ce livre; mais l'ouvrage vaut mieux que le titre, précisément parce qu'il n'y répond pas toujours.

En effet, dans les deux premiers volumes donnés comme l'histoire de Pierre III, ce qui concerne ce malheureux Czar, qui n'est guère un personnage historique que par sa chûte du trône et par sa mort, en est assurément la partie la moins étendue. Les deux tiers environ du premier volume, formant cinq livres, contiennent seuls cette histoire du Czar, sans compter que le livre II n'a pour objet que l'exposé des intrigues diplomatiques de la Cour d'Elisabeth, et que beaucoup de détails des autres livres sont étrangers à l'histoire particulière de Pierre III. Le reste de ce premier volume et tout le second, ne sont qu'un recueil, d'ailleurs curieux et utile, de manifestes, de pièces justificatives et autres, dont le plus grand nombre est particulièrement relatif aux événemens des règnes pré-

cédens, et sur-tout de celui de Catherine II. A ce dernier égard, par exemple, l'histoire seule de ce cosaque hardi (1) qui en 1774, c'est-à-dire dans la douzième année du règne de Catherine, se révolta sous le faux nom de Pierre III, y tient plus de place que l'histoire de Pierre III lui-même.

Enfin le troisième volume est loin d'être aussi immodeste que semble l'annoncer ce titre d'*histoire secrète des amours et des principaux amans de Catherine II;* titre qui forme assurément, avec la gravité historique des deux premiers volumes, un étrange contraste, mais avec lequel presque toute cette dernière partie du livre se trouve de plus en contradiction, ce qui n'est pas moins étrange, et ce qui au reste vaut un peu mieux par les résultats.

En effet, cette histoire des *amours et des amans* etc., est tout aussi politique et tout aussi sérieuse que l'autre, à quelques chapitres près. Quelle *histoire d'amours et d'amans*, même pour une Impératrice, que celle où de chapitre en chapitre on trouve des argumens tels que ceux-ci : *Voyage de Joseph II et du Prince royal de Prusse en Russie*, etc. — *Guerre de la succession de Bavière*, etc. — *Affaire de Crimée; Traité explicatif de celui de 1774; Indépendance des Tartares. — Projet de chasser les Turcs de l'Europe, et de rétablir l'ancien Empire grec.* — etc., etc. ! De plus, cette histoire *secrète* ne l'est presque pas du tout ; on n'y trouve guère de particularités neuves, de révélations piquantes sur ce que l'auteur veut bien appeler les *amours* de Catherine. Ce titre est un peu comme une étiquette fausse. Cette contradiction rappelle un réglement connu au sujet du costume de je ne sais plus quel ordre religieux : *l'habit sera blanc, c'est-à-dire noir.* Cependant il faut reconnaître que le volume commence par une anecdote très-conforme au titre. On en jugera par les argumens des premiers chapitres : *Commence-*

(1) Pugatschef.

ment des premières amours. — Rendez-vous secret. — Succès apparent, contradictions inexplicables, obscurités nouvelles. — Changement de résolution, préparatifs de voyage, mariage secret, etc. Voilà de quoi satisfaire les amateurs d'*histoire secrète des amours et des amans*, etc. Ces *premières amours* sont une petite aventure, d'abord un peu sentimentale, ensuite mystérieusement libre, de la jeune princesse Sophie, depuis Catherine II, à quatorze ans, avec un jeune Comte de B...., Adjudant du Gouverneur de Stettin. Comment en contester la réalité? L'historien affirme que quand les regards de Sophie rencontraient ceux du Comte, *il rougissait*. Il atteste que *cette timidité impatientait la jeune Sophie*, que *ses désirs naissans cherchaient des plaisirs plus réels*, et qu'un jour même elle lui dit à voix basse : *prenez courage, et n'exigez pas que l'on fasse trop d'avances*. Il paraît même qu'il a eu connaissance des entretiens des deux amans, car il rapporte littéralement leur dialogue. Il faut aussi qu'il ait eu communication de leurs lettres; il en a orné fidellement son récit. D'après tout cela l'incrédulité du lecteur n'aurait-elle pas assez mauvaise grâce? D'ailleurs, ne sait-on pas que pour une *histoire secrète*, il n'y a rien de *secret*; c'est la règle. Et puis que risquera-t-on d'y croire? La preuve des premières amours ne se trouve-t-elle pas dans les dernières qui sont assez connues?

On voit donc par ce qui précède, que cette histoire de Pierre III est sur-tout une collection de matériaux historiques et politiques très-utiles, à dater même du tems du Czar *Bazyle Ivanovitz Schuiskoi*, en 1606, jusqu'à ce *Pugatschef*, en 1774, qui, sous le faux nom de Pierre III, voulait à toute force rendre un époux à Catherine, et de plus la détrôner. On voit aussi qu'à quelques exceptions près, l'histoire secrète des amours de l'impératrice est principalement un exposé de beaucoup de faits militaires et diplomatiques de son règne. C'est, il est vrai, ne pas donner précisément ce qu'on promet. C'est bien aussi s'embarrasser assez peu des

principes sur la manière d'écrire l'histoire. Mais à ces petits inconvéniens et à quelques autres près, dont nous allons parler, ce livre imprimé, comme le titre l'annonce, sur un manuscrit trouvé dans les papiers de Montmorin, et composé par un agent secret de Louis XV à Pétersbourg, mérite d'avoir des lecteurs ; ils y trouveront un assez grand nombre de documens propres à donner une idée du caractère de cette monarchie militaire et absolue, qui n'a marqué parmi les puissances Européennes que depuis son législateur Pierre le Grand ; de cet Etat qui, comme l'a dit Montesquieu, *voudrait descendre de son despotisme et ne le peut ;* de ce peuple qui a long-tems pris la liberté pour l'usage de porter une longue barbe, comme Montesquieu l'a dit encore.

Les lecteurs dont nous avons dit que ce livre peut attirer la curiosité, doivent toutefois se préparer à en excuser souvent le style en faveur des notions utiles qu'ils y recueilleront. Par exemple, il faudra bien qu'à notre exemple, si nous osons le dire, ils fassent grâce aux expressions et aux phrases suivantes :

« *L'aurore* de ces deux règnes semble *calquée* sur le » même *modèle*. » Quoiqu'une *aurore calquée sur un modèle* doive leur sembler d'une diction peu excusable.

« Dès qu'il (le Gouverneur de Pierre III) s'aperçut » que le grand Duc *rejetant les hochets de la folie*, re- » *fusait de danser au son de ses grelots....* » Quoique *le grand Duc refusant de danser au son des grelots de la folie*, pour dire qu'il se montrait raisonnable, soit, sur-tout dans le genre historique, un peu plus près du style ridicule que du style figuré.

« Elle (la naissance de Paul, fils de Catherine II) » était le *fruit d'une greffe étrangère....* Il (Pierre III) » eût été infailliblement un bon père s'il n'avait pas » eu la certitude que le Prince Paul était une *plante* » *exotique, transplantée dans une serre dont il n'avait* » *pas la clé*. Quoique nous sentions combien il leur

sera

sera difficile de pardonner à une naissance qui est *le fruit d'une greffe étrangère*, et à ce prince Paul qui est *une plante exotique transplantée dans une serre* dont son prétendu père *n'avait pas la clef*.

« Si le feu du plaisir brillait dans les yeux de cette » Princesse, ce n'était pas l'*orgueil dans les bras de la* » *mollesse.* » Quoique le *feu du plaisir*, qui *n'était pas l'orgueil*, et les *yeux* de Catherine qui n'étaient pas *les bras de la mollesse*, soient assurément embarrassans pour l'indulgence.

« Rendre hautement hommage à la vertu qui *porte* » *avec elle son piédestal*, comme le crime porte avec » lui son opprobre. » Quoique dans ce dernier exemple, par lequel il est tems de terminer l'indication des défauts de style dans cet ouvrage, les lecteurs ne puissent guères dissimuler leur surprise de voir *la vertu porter avec elle son piédestal*, ce qui est un assez étrange renversement de choses.

Revenons pour finir, et pour un moment, à la partie de ce livre qui se rapporte à son double titre : c'est-à-dire, à ce qui concerne particulièrement Pierre III et Catherine II.

Avant la publication des ouvrages de Rulhières et du C. Castéra, et par conséquent de celui dont nous rendons compte ici, un auteur anonyme, M. D. G***. et un autre Ecrivain nommé *de la Marche*, avaient traité historiquement la chûte du trône et la mort de Pierre III, d'après les manifestes de Catherine II et le mémoire justificatif qu'elle s'empressa de publier dans le tems. Nous ne connaissons point ces deux ouvrages. Deux Écrivains anglais, le voyageur *Coxe* et *Williams*, l'historien des Gouvernemens du Nord, ont rapporté cette révolution du palais des Czars, conformément aux renseignemens fournis par ces mêmes matériaux. Aussi le malheureux Pierre III n'est-il pas ménagé dans ces diverses relations. Voltaire lui-même, qui sans doute était plus au fait de ces odieux secrets d'Etat, n'en parle pourtant, dans son siècle de Louis XV, qu'avec

ces réticences dont le silence de la politique des Cabinets semblait lui donner l'exemple, et que lui prescrivaient aussi ses relations avec Catherine, mais que n'en condamne pas moins aujourd'hui la loi de l'Histoire. Voici comme il s'exprime :

« Pierre III *voulait* répudier sa femme, et indispo-
» sait contre lui la nation. Il avait dit un jour, étant
» ivre, au régiment Préobasinski, à la parade, qu'il le
» battrait avec cinquante Prussiens. Ce fut ce régiment
» qui prévint tous ses desseins et qui le détrôna. Les
» soldats et le peuple se déclarèrent contre lui. Il fut
» poursuivi, pris et mis dans une prison où il ne se
» consola qu'en buvant du punch pendant huit jours de
» suite au bout desquels il mourut. »

On voit que dans cet événement, assez singulièrement appelé la révolution de Russie, il y a deux résultats principaux : la déposition de Pierre III et sa mort, que l'on sait avoir été violente.

Il est certain, d'après les manifestes même de Catherine, dans le tems, que relativement à la déposition du Czar, elle eut part à la conspiration dont elle recueillit le fruit. Mais on n'a pas la même certitude sur la part qu'elle eut à la mort tragique de ce Prince. Rulhières, dans son ouvrage, dit seulement que ce qu'on peut assurer, c'est que le jour même de cette mort, on vit entrer chez l'Impératrice, alors à table, un des assassins du Czar, Orlof le balafré, frère de l'amant secret de Catherine ; qu'elle se leva en silence, passa dans un cabinet où il la suivit, et que quelques instans après, ayant fait appeler le Comte Panine, déjà ommé son Ministre, elle le consulta sur la manière d'annoncer cette mort au public.

A ce sujet, l'historien de Pierre III est plus affirmatif que l'auteur de la Révolution de Russie et que l'auteur de la Vie de Catherine. Si l'on s'en rapporte à sa relation, on ne doutera point du crime de l'Impératrice, qu'il appelle l'*Agrippine d'Anhalt*. Il avoue pourtant qu'en public elle répandit des larmes, ce que

Rulhières raconte aussi ; mais il ajoute que *ces larmes étaient celles du crocodile assuré de sa proie*, ce que Rulhières n'aurait pas dit, parce que ce ton et ce style conviennent trop peu à l'Histoire.

Quant aux personnages et à la trame de cette conspiration, l'Histoire de Pierre III s'accorde avec les ouvrage de Rulhières et du C. Castera, à quelques détails près sur l'une, et à quelques jugemens près sur les autres.

Cet accord presque général sur le même objet, de la part de trois Ecrivains, dont l'un à l'époque de l'événement dont il s'agit, était attaché à l'Ambassade de France à Pétersbourg, dont l'autre a récemment recueilli dans le Nord les mémoires sur lesquels il a composé son ouvrage, et dont le dernier est annoncé comme un agent secret de Louis XV en Russie à la même époque que le premier, est très-frappant sans doute. Il peut même être décisif en faveur de l'exactitude de la partie de leurs ouvrages, d'ailleurs très-différens, où les mêmes faits sont traités historiquement. Mais cela même nous rappelle un petit écrit de Diderot, à ce qu'il paraît peu connu, sur ces événemens et sur l'un de ces trois ouvrages, alors inédit, à l'occasion de cette jeune princesse d'Aschekof, confidente de Catherine II, qui joua un très-grand rôle dans ces événemens, et qui après sa disgrâce fort singulière à la Cour de son ancienne amie, vint à Paris en 1770, où Diderot eut avec elle plusieurs entretiens particuliers. Il les rapporte dans l'écrit que nous venons d'indiquer (1). Cette jeune femme qui à l'âge de dix-neuf ans s'était trouvée à la tête de la conspiration contre le Czar, eut dans son séjour à Paris quelqu'envie de voir Rulhières et d'entendre sa relation. Diderot lui représenta qu'elle avouerait tout ce qu'elle ne contredirait pas. Elle embrassa Diderot, et ne vit point

(1) Volume 9 de la dernière édition des OEuvres de Diderot, publiée par le C. Naigeon, son ami.

Rulhières ; mais Diderot lui parla de cette relation , et voici comme il s'exprime :

« Sur ce que j'ai pu lui dire de réminiscence de la » relation de Rulhières, il m'a semblé que ce n'était qu'un » tissu romanesque, sans connaissance réelle des faits » et des personnes , et qui aura pourtant avant deux » siècles toute l'autorité de l'Histoire. »

Mais ce jugement critique de Diderot, qui, s'il était fondé , serait appliquable en partie à l'Histoire de Pierre III, paraîtra sans doute bien précipité. En effet, un personnage aussi intéressé que la Princesse d'Aschekof l'était, à présenter la conspiration sous un jour favorable , ne pouvait guère être juge impartial du tableau de cette conspiration tracé par l'inflexible histoire ; et puis Diderot aurait dû peut-être songer à ce trait du caractère qu'il a tracé de la Princesse d'Aschekof : *tout ce qu'elle sait et pense , elle ne le dit pas*. Voilà pour les *faits*. Quant aux *personnes* dont il semble à Diderot que Rulhières n'a eu non plus *aucune connaissance réelle* , il se trouve pourtant que Rulhières a peint la Princesse d'Aschekof elle-même, précisément comme Diderot la représente , et l'on va voir qu'il ne s'agit pas ici d'un trait ordinaire :

« Elle est pénétrée d'aversion pour le despotisme, » ou ce qui tient de près ou de loin à la tyrannie. »

C'est là ce que Diderot en dit ; voici ce qu'en dit aussi Rulhières :

« Dès l'âge de quinze ans, elle ne voulait s'entre- » tenir qu'avec les Ministres des Républiques. Elle se » plaignait hautement du despotisme russe, et annon- » çait le projet d'aller vivre en Hollande dont elle » vantait la liberté civile et la tolérance pour les » religions. »

Pour finir de caractériser l'histoire de Pierre III, il nous resterait à donner une idée de ceux des détails et des jugemens ci-dessus indiqués, dans lesquels l'auteur diffère de Rulhières et du C. Castera , sur quelques faits et sur quelques personnages de la conspiration ; mais

nous nous bornerons à dire un mot des deux personnages principaux, de Pierre III et de Catherine II, tels qu'ils sont présentés ici.

L'intention marquée de l'auteur paraît avoir été de faire valoir le Czar et de rabaisser l'Impératrice. Le point de vue sous lequel il expose les faits, le caractère de ses réflexions sur l'un et sur l'autre, tendent toujours à ce double but. Le genre même des pièces justificatives et autres qui forment plus de la moitié de son livre, semble choisi dans ce dessein. Nous avons déjà dit que le recueil de ces pièces est une des parties de l'ouvrage qui satisfera le plus les lecteurs. Une des plus curieuses de ces pièces est celle que l'auteur donne comme composée par le Roi de Prusse Frédéric II, et qui est intitulée : Examen des pièces publiées contre Pierre III. Les bornes de cet article ne nous permettent pas d'arrêter nos lecteurs sur cette pièce, non plus que sur les autres dont il nous suffit de leur indiquer la lecture comme très-utile pour la connaissance du Gouvernement de la Russie.

En lisant ce livre, on est frappé de cette multitude d'événemens extraordinaires et d'actions actroces qui, depuis Pierre Ier., caractérisent cette monarchie despotique, et l'on en est d'autant plus frappé qu'on y voit le trône occupé successivement par des femmes. Au nombre de celles de ces actions atroces qui appartiennent au Gouvernement, on remarque deux exemples d'une sanglante violation du droit des gens, qu'il n'est pas inutile de rapporter.

Vers le milieu de ce siècle, sous le règne d'Elisabeth, son chancelier Bestouchef, instruit que l'Ambassadeur de France expédiait un courrier à son Gouvernement, fit massacrer le courrier à son passage, et se fit remettre les dépêches dont il était chargé. Sous l'Impératrice Anne, dans le même but et de la même manière, son favori Biren, ce monstre qui en neuf ans commanda la mort de onze mille hommes, fit assassiner un Ambassadeur de Suède à la Porte, le Général Major

Sainclair. Voici la réflexion faiblement exprimée, mais bien juste, de l'historien de Pierre III à ce sujet : « de » pareils *excès* ne doivent être tolérés dans aucun » pays, dans aucune circonstance, et tous les souve- » rains devraient respectivement se faire justice d'un » crime et d'une *injure* qui sont une violation du droit » naturel et du droit des gens. »

Un assassinat du même genre, mais plus horrible encore, et par son étendue, et par ses circonstances, et par son but, vient d'être exécuté sur des Ministres de paix, à la fin du dix-huitième siècle. Les chefs des assassins sont contre la France les alliés de ces mêmes Russes : digne alliance en effet qui offre la lutte de la barbarie et du despotisme contre la civilisation et la Liberté ! V. B.

POÉSIE.

ÉLÉGIE

Sur la mort d'un ancien Instituteur.

Qu'un ami d'Apollon, dans son deuil poétique,
D'une amante au tombeau chantre mélancolique,
En soupirs cadencés exprimant sa douleur,
Illustre la Beauté ravie à son bonheur :
Moi je veux, inspiré par la reconnaissance,
Pleurer sur un vieillard, Mentor de mon enfance;
Et puisse de mes chants l'hommage filial
Garantir ses vertus de l'oubli sépulcral !

Il me servit de père, et son amitié sage
De précoces malheurs consola mon jeune âge.
Pour moi, pour mes amis, sa facile bonté,
Du sentier de l'étude adoucit l'âpreté.
Il savait avec art, dans le champ de l'enfance,
Du savoir, des vertus féconder la semence.
Tous les plants qu'il soignait, prospéraient sous ses yeux.
Présent à nos travaux, il l'était à nos jeux ;
C'est lui qui nous guidait dans ces jours d'allégresse

Où des cerfs poursuivis égalant la vîtesse,
Nous courions, dans la lice aux combats aguéris,
En fatiguant nos corps, délasser nos esprits.
Les ébats, les transports d'une folle jeunesse,
De l'heureux Philémon égayaient la vieillesse :
Comme on voit le zéphir qui courbe les roseaux,
D'un chêne, à côté d'eux, agiter les rameaux.

Mais après les beaux jours, et lorsque la froide Ourse
Fermait à notre essor le cirque de la course,
Philémon transformant ce malheur en plaisir,
Le soir à son foyer daignait nous réunir.
Déroulant les trésors de sa riche mémoire,
Il en ornait l'esprit de son jeune auditoire ;
Et l'on maudissait l'heure où le son de l'airain
Appelait au dortoir le scholastique essaim.

Ami de la raison, toujours son indulgence
Sur l'autel des chrétiens plaça la tolérance ;
Ses discours affranchis d'argumens imposteurs,
En éclairant l'esprit persuadaient les cœurs :
Son organe altéré qu'avaient usé les veilles,
De ses sons inégaux nous frappant les oreilles,
Semblait la voix d'un père affaibli par les ans,
Des lois de la morale instruisant ses enfans.

Bien différent de ceux qui chargés d'ignorance,
Dans l'inutilité traînaient leur indolence,
A l'étude, au travail consacrant tous ses jours,
L'appétit du savoir le dévora toujours.
La Nature, les Arts, et la Fable et l'Histoire,
Tous les lieux, tous les tems vivaient dans sa mémoire.
Il joignait au talent le cœur de Fénélon ;
Il lisait Démosthène, interprétait Newton,
A la source hébraïque étudiait Moyse ;
Et les vers où Virgile a peint le fils d'Anchise,
Ces vers furent tantôt sous sa plume imités,
Et tantôt par sa bouche avec pompe cités.

Citoyen philososophe et de Rome et d'Athènes,
Quand tout était esclave, il sut vivre sans chaînes ;
Et levant sous les Rois un front républicain,
Jamais aux fers des Grands il ne tendit la main.

Avec ravissement son ame pure et fière
Vit de la Liberté déployer la bannière ;
Mais lorsque l'Anarchie agitant au hasard

Les serpens d'Alecton, la torche, le poignard,
d'un pas désordonné vint porter sur nos rives,
Bacchante ivre de sang, ses fureurs convulsives,
De ces calamités, Philémon abattu,
A l'œil sanglant du crime a caché sa vertu;
Et j'ai vu ce Nestor, pendant ce tems funeste,
Je l'ai vu, solitaire en son réduit modeste,
Chargé d'ans et de maux, vers la terre penché,
Contemplant de ses jours le terme rapproché,
Attendre que le ciel, pour finir sa misère,
Du flambeau de sa vie éteignît la lumière.

Tu touchais ce réduit, superbe Panthéon!
Si plus ambitieux, le savant Philémon
Eût recherché la gloire, il aurait pu prétendre
A t'honorer un jour du dépôt de sa cendre;
Mais dans un cercle obscur il vécut concentré,
Semblable au diamant dans la mine ignoré,
Qui, fait pour relever l'éclat d'un diadême,
Renferme, emprisonné, ses rayons en lui-même.

Aux lieux où ce Pasteur dirigeait son troupeau,
Le sort le ramena pour trouver un tombeau,
Et c'est là qu'atteignant la fin de sa carrière,
Épuisé de sa course, il ferma la paupière.

Amis de mon jeune âge! élèves qu'il a faits!
Vous partagiez mes jeux, partagez mes regrets:
Dressez un monument sur sa cendre ignorée,
Inscrivez-y son nom; que l'enfance éplorée,
Le cyprès à la main, aille en habits de deuil,
De ses pleurs, chaque année, humecter son cercueil!

Et moi, quand je pourrai, dégagé de ma chaîne,
Pour la Marne un instant m'éloigner de la Seine,
J'irai chercher la place où repose endormi
Celui qui de mon cœur fut le guide et l'ami;
Je conduirai mes fils dans ce lieu funéraire,
Leurs larmes s'uniront aux larmes de leur père:
Je veux que chez les morts Philémon attendri
Sache que des vivans il est encor chéri.

LEFÈVRE.

LE TABLEAU DE L'HYMEN,

Conte allégorique.

Tout aspire à l'Hymen : mais l'Hymen quel est-il ?
Le lien le plus doux, ou la plus lourde chaîne ?
Est-ce un Dieu de tendresse ou bien un Dieu de haine ?
Tantôt on nous le peint comme un port sans péril
Où la paix nous attend, où l'amour nous attire ;
Tantôt comme un pays que l'étranger désire,
Et dont les habitans voudraient être en exil.

Eve en semant jadis les pépins de sa pomme,
A provigné les fruits de l'arbre du Désir :
C'est à ce qu'il n'a point que prétend toujours l'homme :
Le droit de posséder en éteint le plaisir.

Pour bien peindre l'Hymen, comment faudra-t-il faire,
Si chacun, pour le voir, a des yeux différens ?
Il n'importe : aujourd'hui je me mets sur les rangs ;
L'allégorie ici peut me tirer d'affaire ;
Dufresny me la prête, et moi je vous la rends.

Hylas à dix-huit ans sentait s'ouvrir son ame
A ces premiers transports d'une première flamme....
Mais mon dessein n'est pas de vous les définir ;
Nous avons tous passé par cette ivresse extrême ;
Tel qui m'entend l'éprouve ou peut s'en souvenir,
Et pour la peindre alors tient le pinceau lui-même ;
Moi je n'essaîrai pas, de peur de l'affaiblir.
Revenons : mon *Hylas* d'un amour pur et chaste
Va par un nœud sacré légitimer les feux ;
Mon *Hylas* est enthousiaste,
Demandez comme on l'est quand on est amoureux !
Du bonheur que l'Hymen promet à son jeune âge.
Il veut dans quelqu'emblême éterniser l'image,
Et court à cet effet chez un Peintre fameux.
« Il faut ici tout l'art de la Peinture,
Dit-il avec chaleur à l'artiste surpris,
» Il faut peindre l'Hymen dans toute sa parure,
» Environné des Jeux, des Plaisirs et des Ris,
» A Vénus en secret dérobant sa ceinture :
» L'expression, le coloris,
» Doivent dans tous ses traits, dans toute sa figure,
» Porter de la Gaîté les attributs chéris :

» L'Hymen comme l'Amour et le fils de Cypris,
» Mais son flambeau répand une clarté plus pure :
» Peignez tout son éclat, votre fortune est sûre,
» L'agrément du tableau décidera du prix. »

Le Peintre, de son Art déployant le Génie,
Cherche à se pénétrer des transports de l'amant,
Du pinceau de l'*Albane* invoque la magie,
Et de l'Hymen fait un tableau charmant.
L'Art n'est qu'imitateur ; mais il choisit, épure,
Et l'Art, quand il fait bien, fait mieux que la Nature.

L'ouvrage terminé, quand de notre amoureux
Le Peintre a cru remplir les désirs à merveille,
Au logis du jeune homme il court d'un pas joyeux :
La noce allait se faire ; il arrive la veille.
Combien de son retard on s'impatientait !
« Voyons, lui dit Hylas, si vous avez su rendre
« Tout ce qu'inspire un aussi beau sujet :
» Votre tableau s'est long-tems fait attendre ;
» Mais je brûle à présent d'en admirer l'effet.
» Placez-le et jouissons : » sitôt dit, sitôt fait.
On prend et le local et l'aspect favorable :
Hylas d'un coup-d'œil inquiet
Parcourt avidement ce chef-d'œuvre admirable,
Et n'en paraît que très-peu satisfait.
« Sur ce tableau, dit-il à notre artiste,
» N'auriez-vous pu répandre encor plus de gaîté ?
» Je trouve votre Hymen un peu froid, un peu triste ;
» Ses yeux n'expriment pas la tendre volupté ;
» Ah ! que ne voyez-vous son portrait dans mon ame !
» Vous peindriez alors sa touchante beauté
» Comme le sentiment l'y grave en traits de flamme. »

Le Peintre, dont l'esprit égalait le talent,
Vit qu'une tête ardente a des yeux peu fidelles ;
Que des sens exhaltés, le délire brûlant
Dans un monde idéal va chercher ses modèles.
« Vous avez bien raison, répond-il à l'amant,
» Je suis venu trop tôt : quelques touches nouvelles
» Donneront au portrait un nouveau mouvement :
» Les premiers jours d'ailleurs mes toiles sont embues ;
» Laissons le tems agir sur ce tableau :
» Je veux dans quelque tems qu'il réponde à vos vues,

» Et que le coloris vous paraisse plus beau ;
» Je suis sûr qu'il pourra vous plaire davantage.
» Adieu, Monsieur, j'espère en corrigeant,
» Avant très-peu de tems forcer votre suffrage :
» Mes pareils aiment mieux la gloire que l'argent. »

Sûr de son fait, le Peintre emporte son ouvrage.

Le lendemain, *Hylas*, enivré de bonheur,
Dispose du trésor que l'Hymen lui confie,
Sur l'autel de ce Dieu tous les jours sacrifie
Et chante, assez long-tems, son hymne avec ferveur :
Mais si fervent qu'on soit, il est des intervalles
Où le zèle faiblit chez l'inconstant mortel ;
La grâce l'abandonne, il néglige l'autel ;
Bref, six mois ont produit quelques langueurs fatales.
C'est alors qu'un matin mon Peintre reparaît :
Hylas n'y songeait plus : « J'ai fait un coup de maître,
» Dit le Zeuxis ; voyez et jugez mon portrait :
» Mon travail cette fois vous conviendra peut être. »
Puis il le met au jour : « Ciel ! dit Hylas surpris,
» J'admire de votre Art le prestige incroyable :
» Comme le tems agit sur votre coloris !
» Convenez que l'Hymen n'est pas reconnaissable ;
» Quel air libre, enjoué !.... même un peu trop, je crois ;
» J'aimerais à lui voir l'air d'un Dieu raisonnable,
» Qui du frivole Amour foule aux pieds le carquois,
» Et rit peu ; c'est du moins ainsi que je le vois.
» — Fort bien ! ma prévoyance était assez fondée,
» Dit le Peintre, j'avais calculé mon effet ;
» J'ai laissé mon tableau tel que je l'avais fait,
» Sûr, très-sûr qu'avant peu vous changeriez d'idée.
» Quand l'Hymen vous offrait le charme le plus doux,
» Le portrait vous semblait n'y pouvoir pas atteindre ;
» Six mois se sont passés : il a changé pour vous,
» Et de le voir flatté vous paraissez vous plaindre.
» Qui de nous deux se trompe en sa façon de peindre
» Monsieur, l'œil d'un amant n'est pas l'œil d'un époux.
» Ce matin même encor, par un excès contraire,
» Certain mari voulait, dans son brusque courroux,
» Faire peindre l'Hymen assassinant son frère,
» Chassant les Ris, appelant les Regrets,
» A la place d'un myrte élevant un cyprès,
» Et portant pour flambeau la torche funéraire.

» Le moment de bien voir n'était pas arrivé
» Ni pour vous, ni pour lui : tous deux l'avez prouvé.
» Toujours la passion a l'œil mycroscopique :
» Un tableau d'Hymen demande un peu d'optique;
» Le point de vue est tout, il faut l'avoir trouvé.
» Le tort est d'exiger qu'à l'Amour il ressemble,
» Qu'il en ait l'attitude et même la couleur ;
» C'est vouloir que le fruit ne chasse point la fleur.
» On ne peut désirer et jouir tout ensemble;
» C'est le destin des Dieux, il n'est pas fait pour nous.
» Que l'Hymen et l'Amour cessent donc d'être en guerre;
» Que chacun ait son lot sans se montrer jaloux :
» Plaisir d'Amour plus vif se consume et s'altère ;
» Plaisir d'Hymen plus pur devient durable et doux :
» l'estime et l'amitié font les heureux époux.
» C'est le paradis sur la terre. »

Envoi à ma femme.

Le Peintre avait raison ; les Champs-Élyséens,
Où règnent le Plaisir, la Paix et l'Innocence,
Où les soins consolans, les touchans entretiens
Augmentent le bonheur et calment la souffrance,
Où le riant aspect d'un ciel pur et serein,
Promet au jour heureux un heureux lendemain;
C'est l'asile enchanteur où l'épouse fidelle,
Règnant par les vertus sur l'époux énivré,
Eternise en son cœur un sentiment sacré :
Et je sais, mieux qu'un autre, où trouver le modèle.

LACHABEAUSSIÈRE.

LA RENAISSANCE DU PRINTEMS.

Le lylas refleurit : c'est le tems des amours.
Aimons, aimons; tout aime en la Nature,
Quand l'arbre dépouillé se revêt de verdure,
Quand, libre de glaçons, l'onde reprend son cours,
Rosine, s'il n'est dans l'année
Qu'un seul printems pour nous charmer,
L'homme dans sa course bornée,
N'a qu'une saison pour aimer.

Dès que la fleur nouvellement éclose
De ses parfums vient me flatter,
Dès qu'Amour, de son souffle a reproduit la rose,
Je sens mon cœur doucement palpiter.
Aimons, c'est le besoin de l'ame;
Sans l'Amour, sans ses feux, je ne vois que déserts:
L'Amour est ce soleil dont la puissante flamme
Donne la vie à l'univers.
De l'attrait le plus légitime,
D'un sentiment si doux, de ce feu créateur
Des outrages du tems heureux réparateur,
Quel farouche mortel osa nous faire un crime?
Quand tout nous dit d'aimer, l'air, la terre, les eaux,
Quel mortel d'un pinceau mensonger et coupable,
Osa peindre à nos yeux le bien le plus aimable
Sous les traits effrayans du plus affreux des maux?
Rosine, déplorons sa funeste folie.
Il paya cher l'erreur où son cœur fut plongé:
Un triste et long sommeil, ah! telle fut sa vie;
Il n'aima point! et l'Amour fut vengé.

DEMORE,
Administrateur de Marine à Toulon.

SPECTACLES.

Opéra-Comique de la rue Favart.

Le Trente et Quarante.

Il est si difficile de faire rire, par le tems qui court, qu'on doit savoir bon gré à ceux qui nous montrent, au moins sur le théâtre, des personnages plaisans et des situations comiques. Le C. Duval, auteur du Prisonnier, du Vieux-Château, de l'Oncle-Valet, vient encore d'enrichir le répertoire de l'Opéra-Comique d'un joli acte, embelli d'une excellente musique.

Un mauvais sujet, nommé *Valcour*, venant de l'armée et allant chez une de ses tantes pour épouser la pupille de cette tante, s'arrête dans une auberge sur la route, y joue tout ce qu'il possède, et le perd, tout,

jusqu'à ses chevaux et aux brillans qui entouraient le portrait de sa future.

Arrive dans la même auberge un autre militaire, amant sensible et honnête de la pupille, et amant aimé. Celui-ci désolé de voir le portrait de sa maîtresse dans les mains d'un rival indigne d'elle, lui offre de l'acheter ; mais le joueur, qui veut de nouveau tenter la fortune, propose de le jouer au trente et quarante. Le valet, personnage plaisant, apporte des cartes, et dans un trio charmant et supérieurement exécuté, *Saint-Firmin* (c'est le nom de l'amant honnête), non-seulement ne gagne pas le portrait, mais perd tout ce qu'il possède.

Dans cette situation, il rencontre la tante de sa bien-aimée, madame *Derval*, qui ne l'a jamais vu, non plus que son neveu *Valçour*. Madame Derval ayant su que son neveu avait perdu tout son argent au jeu, et entendant *Saint-Firmin* se désoler pour la même cause, le prend pour *Valcour*, le console, lui offre de réparer ses pertes, et le présente comme époux à sa pupille. Celle-ci reconnait en lui son amant : ils vont être au comble de leurs vœux, lorsque le véritable *Valcour*, qui vient de s'enivrer avec l'argent qu'il a gagné, parait et découvre l'erreur. C'est à lui que la demoiselle est promise ; mais il fait tellement parade de son inconduite qu'il dégoûte la tutrice ; et l'on donne la préférence à Saint-Firmin qu'on excuse en en faveur de son motif d'avoir joué sa fortune.

Tel est le cannevas léger sur lequel le C. Duval a brodé un dialogue plaisant et des caractères aussi bien tracés que le comporte ce genre de composition. Quelques mots hasardés qui avaient déplu à la première représentation, ont été effacés aux suivantes. Le rôle du valet de Saint-Firmin, très-bien joué et très-bien chanté par le C. Martin, est rempli de traits comique. C'est un valet crédule, et qui propose à son maître de tirer les cartes pour savoir quelle sera l'issue de ses amours. Son maître se moque de lui : *allez*, lui

répond le valet, *je vois bien que vous êtes un impie.* Ce mot est fort applaudi, mais je remarquerai en passant que le cercle dans lequel nos auteurs comiques peuvent puiser les traits d'un dialogue plaisant, se rétrécit tous les jours, grâces à la fausse délicatesse des spectateurs. La plûpart des mots qui jettent tant de gaieté dans le dialogue de Molière, de Regnard, de Dufrény, de Dancourt, seraient maintenant renvoyés aux Boulevards. Il faut que nous soyons devenus des gens de bien bon goût, puisque nous nous formalisons dans les occasions où nos pères se seraient laissés rire tout bonnement.

La Musique du Trente et Quarante, est de *Tarchi*, compositeur italien, dont nous avons déjà parlé en rendant compte du *Cabriolet jaune*, la seule pièce qu'il ait donné en France avant celle-ci. Ce dernier ouvrage soutient sa réputation et a fait généralement plaisir. On a particulièrement applaudi le trio de la scène du jeu, et un très-beau duo chanté par les CC. Martin et Elleviou, qui continuent à jouir des faveurs du public et à les mériter.

VARIÉTÉS.

NOUVELLES intéressant la Littérature, les Sciences ou les Arts ; Observations critiques ; Faits remarquables, etc.

Le C. Foucou, Sculpteur estimé, a présenté au Ministre de l'Intérieur des observations intéressantes sur la nécessité de préserver d'une prochaine destruction des restes précieux de monumens antiques qui se trouvent dans le territoire de *Riez*, département des Basses-Alpes. Ces ruines n'ayant point été jusqu'à présent décrites par les antiquaires dont on étudie le plus ordinairement les ouvrages, sont restées à-peu-près inconnues. — L'Empereur Adrien, étant de la province Narbonnaise

où était situé Riez (autrefois *Reius* ou *Réjus*, et dans Pline *Alebèce*, *Alebeceriorum Apollinarium*), ne négligea rien pour embellir sa patrie. La notice de l'Empire faite, à ce que l'on croit, du tems de l'Empereur Honorius, place la ville de Riez immédiatement après la métropole de la seconde Narbonnaise, et Sidonius Appollinaris la nomme d'abord après Arles et avant Avignon et Orange. Les monumens qu'on y voit encore, et que décrit le C. Foucou qui est né dans cette ville, attestent son ancienne splendeur. — Le plus important est le *Panthéon*. Ce temple est carré en dehors et rond en dedans. Il était entouré de colonnes de granit, qu'un Evêque fit enlever vers le commencement de ce siècle, et transporter dans les terres de sa famille, où l'on pourrait peut-être les retrouver. — Il existe encore, près du grand chemin, dit le C. Foucou, des colonnes de la plus belle proportion et qui annoncent un très-grand édifice. Il conseille d'entreprendre une fouille dans le pré où s'élèvent ces colonnes. Il rappelle à ce sujet qu'on a trouvé assez près de là, et à différentes époques, un grand Pégase de jaspe, un Apollon de Corail, une Andromède, une grande Minerve, et dans un ruisseau qui coule à l'Orient, des pavés en Mosaïque. — De pareilles indications ne seront certainement pas données en vain au Gouvernement.

Un second convoi d'objets d'Arts recueillis à Turin, doit arriver sous peu de jours à Paris. Il contiendra plusieurs petites idoles antiques, égyptiennes, grecques ou romaines ; des Apis, Canope etc. ; des Vénus, Cibèles etc., et des meubles antiques, curieux, tels que des clefs, des lampes, des poids, des agraphes etc. ; des momies d'enfans et d'animaux, une inscription trouvée dans les ruines d'*Industria* : en tableaux, Apollon et Marsias du *Guide*, Adam et Eve du même Peintre, les enfans de Charles Ier., regardé comme un des meilleurs ouvrages de *Vandick* et une Bacchanale du même ; deux ou trois tableaux du *Poussin*, qui ne sont pas de son

son bon tems, et que probablement il a faits à Venise; lorsqu'il s'appliquait à étudier le Titien; une procession et la tour de Babel de *Breughel*, tableaux étonnans par les détails et la variété infinie des figures qui semblent toutes en mouvement.

On a parlé dans ce Journal de l'énorme cetacée qui fut trouvé vivant l'année dernière sur les côtes des îles Marguerite (département du Var), où il était échoué. C'est le même dont on fait voir en ce moment le squelette à Paris (cour des Fontaines.) Il serait à désirer que des naturalistes instruits en fissent une description détaillée. En attendant, on peut dire que cet animal appartient à une espèce de baleine rare et inconnue aux pêcheurs du Groenland et de la Norvége, qui l'ont vu à Paris. — Lorsqu'il était vivant, son corps était long de 22 mètres sur plus de 15 de diamètre. Il était sans dents; mais à chaque côté du palais, il avait des lames de corne très-minces, disposées l'une à côté de l'autre dans une situation parallèle. Ses yeux étaient deux fois gros comme ceux du bœuf, et recouverts de paupières et de sourcils. — Sur le sommet de la tête, se trouvaient deux évents en forme de narines, séparés l'une de l'autre par une cloison cartilagineuse, et au moyen desquels il jetait l'eau à une hauteur prodigieuse avec un sifflement semblable à celui d'un boulet de canon. — On ne trouva rien d'extraordinaire dans son volumineux estomac. Mais on ne put le disséquer avec soin, parce qu'il fallut se hâter d'ôter et d'enterrer les parties charnues; ces grandes masses de chair exhalaient une odeur qui auraient pu devenir nuisible à tout le pays.

Casimir Gomez Ortega, Botaniste espagnol, publie un ouvrage intitulé : *Novarum, aut rariorum plantarum horti. Reg. botan. matrit. descriptionum decades cum non nullarum iconibus. Ex typographia Ibarriæna.* Il en paraît actuellement huit décades que nous avons

sous les yeux. Les plantes décrites sont toutes originaires de l'Amérique espagnole ; on les cultive dans le jardin de Botanique de Madrid ; la plûpart sont des espèces nouvelles et propres à divers usages économiques que l'auteur a soin d'indiquer. Cet ouvrage, de format *in*-4°. est imprimé sans luxe, mais avec propreté ; les gravures sont bien traitées.

Muséum national d'Histoire-Naturelle (1).

Les plantes rares et précieuses cultivées dans les serres du Muséum d'Histoire-Naturelle, ne paraissent point avoir souffert des rigueurs de l'hiver. Elles sont en parfaite végétation ; plusieurs fleurissent actuellement pour la première fois. Parmi ces dernières, on compte une plante de Botany-Bay, dont les graines ont été envoyées par Sir Joseph Banks. Elle est de la famille des légumineuses, et parait appartenir au genre des *Glicine*. Elle se fait remarquer par sa configuration différente de celle de presque toutes les plantes de sa famille. Ses fleurs sont de couleur améthiste. On attend son fruit pour la déterminer avec plus de précision.

Le *solanum polygamum*, apporté des Antilles par le Capitaine Baudin, donne aussi ses premières fleurs. La corolle et le calice, au lieu d'être divisés en cinq parties comme dans toutes les espèces de ce genre, ne présentent que quatre sections. Ce nouveau solanum est un petit arbrisseau à feuilles d'un verd pâle, garnies d'épines rousses sur la nervure principale.

Le *Brucea disenterica* est un abrisseau de l'Abyssinie, dont l'écorce est employée avec le plus grand succès par les habitans, contre la dissenterie. Le chevalier Bruce, à qui cette plante avait sauvé la vie pendant

---

(1) Nous rangerons désormais dans cette partie du Journal, sous le titre de *Muséum national d'Histoire-Naturelle*, les principaux faits que ce bel établissement offrira à la curiosité des Naturalistes.

ses voyages, en apporta des graines en France, et le donna au Muséum national d'Histoire-Naturelle. Ces graines ayant été semées, il n'en provint qu'un seul individu mâle, et les Botanistes français le consacrèrent à la mémoire de Bruce. Cet individu fut ensuite multiplié par ses drageons, de manière que sa postérité en France n'est composée que de mâles. L'administration du Muséum se propose d'en envoyer dans le département des Alpes maritimes où l'on pourra tenter la culture de cet arbrisseau très-précieux pour la Médecine. Il fleurit en ce moment dans les serres du Muséum.

La belle fougère en arbre, des îles Antilles, apportée par le Capitaine Baudin, après avoir perdu les deux feuilles qu'elle avait données l'année dernière, en pousse trois nouvelles qui paraissent s'étendre plus que les précédentes.

Sageret a cédé le bail qu'il avait du théâtre français de la République à une société composée des anciens acteurs de ce théâtre réunis à plusieurs de ceux qui composaient le théâtre de l'Odéon. Le Gouvernement cède à cette société le produit des dépendances, moyennant de certaines conditions équitables qu'elle s'engage à remplir. Nous allons par ce moyen jouir d'un bel ensemble d'exécution dramatique pour la tragédie et la grande comédie ; et dans un si bel édifice, dans un quartier central, une telle réunion de talens peut espérer des succès durables, si chaque sociétaire, modéré dans ses prétentions, fidelle dans ses engagemens, concourt franchement et avec zèle à l'amélioration de l'entreprise. *Amen!*

Voyage en Syrie et en Égypte, fait pendant les années 1783, 84, 85, *par* C.-F. Volney. 2 *vol.* in-8°. *; prix* 12 *fr.*, *et franc de port* 15 *fr.*

L'expédition des Français en Égypte a été cause que toutes les éditions des Voyages dans cette contrée ont

été promptement épuisées. Elle a été en même tems leur pierre de touche, et quoiqu'elle n'ait pas pu encore former complètement l'opinion sur le mérite de ces différens ouvrages, au moins laisse-t-elle entrevoir, par exemple, que *Savary*, observateur un peu superficiel, n'a pas toujours été assez scrupuleux dans le choix et l'usage des sources où il a puisé, et qu'il a souvent sacrifié la vérité à l'agrément; tandis qu'on peut compter sur les renseignemens fournis par *Volney*, qui a su voir en homme instruit et philosophe, et narrer en historien.

La première et la seconde édition du Voyage de Volney ne se trouvaient plus, ou l'on achetait cher un livre que cette troisième édition rend plus parfait et reporte à un prix modéré. Voici en abrégé quels sont les augmentations qu'on trouve dans cette nouvelle édition : 1°. la notice de deux manuscrits arabes inédits, qui fournissent des détails nouveaux et curieux sur l'histoire, la population, les revenus, les impôts, les Arts de l'Égypte ainsi que sur l'état militaire, l'administration, l'étiquette des Mamlouks Tcherkasses, et sur l'organisation régulière de la poste aux pigeons; 2°. un tableau exact de tout le commerce du Levant, extrait des registres de la chambre de commerce de Marseille; 3°. les considérations sur la guerre des Russes et des Turcs, publiées en 1788; 4°. deux gravures nouvelles représentant les pyramides et le sphinx, auxquelles sont jointes les planches de Palmyre, de Balbek, et trois cartes géographiques toutes refaites à neuf.

Les deux nouvelles gravures sont d'un très bel effet, et donnent bien une idée des sites de l'Égypte.

Dans l'état de désuétude où sont les lois sur les propriétés littéraires, cette édition ne manquera pas d'être contrefaite et livrée à vil prix par les forbans de la librairie; mais si quelque lecteur respecte assez peu les principes de la morale, seul recours contre l'inexécution où l'on laisse les lois, pour vouloir acheter une contrefaçon, qu'il considère que le voleur ne peut vendre

l'ouvrage à meilleur marché et y faire son profit illicite, sans donner une qualité inférieure de papier, des gravures moins parfaites, et enfin une impression moins soignée, et par conséquent moins agréable et moins correcte (1). S.

Éloge des Perruques, par le Docteur Akerlio (*Deguerle*). *A Paris, chez* Maradan, *rue Pavée-André-des-Arts, et se trouve aussi chez* Pougens, *rue Thomas-du-Louvre;* Fuchs, *rue des Mathurins;* Moutardier, *quai des Augustins, et* Batillot, *rue du Foin-Jacques. Brochure* in-12 *de* 215 *pages.*

Le Curé *Thiers*, en 1690, publia un histoire très-sérieuse des Perruques; ce fut la question de savoir si un Prêtre pouvait célébrer les saints mystères affublé d'une perruque, qui donna lieu alors à ce pesant et ridicule ouvrage. Cette importante question n'était point encore décidée dans la dernière moitié de ce siècle, car on sait que Voltaire ne put faire porter perruque à son aumônier, le Jésuite *Adam*, avant d'y être autorisé par un bref du Pape Ganganelli. Aujourd'hui l'opinion a fait bien du chemin. Le Docteur *Akerlio* ose publier un éloge complet de cette coiffure. On trouve dans ce savant ouvrage sur les Perruques, avec les recherches de Thiers, toutes les anecdotes que la mémoire la plus ornée peut fournir sur cette matière; et le ton plaisant qu'a pris l'auteur, lui donne le moyen d'y comprendre quelques historiettes et quelques citations amusantes qu'on n'est point fâché d'y rencontrer. L'éloge des Perruques nous a paru un assemblage de mille dépouilles de têtes différentes, rattachées au même réseau, et il en résulte une perruque littéraire d'une espèce bizarre et fantastique. Nous ne doutons pas qu'elle n'aille à beaucoup de gens, quoique beaucoup d'autres

---

(1) *Les Ruines*, du même auteur, ont été réimprimées aussi dans le même format, 1 vol *in*-8°.; prix 5 fr., et franc de port 6 fr. 50 cent.

puissent y trouver quelques poils de trop, ou quelques boucles mal peignées.

S'il est une science agréable dans ses détails, riche dans ses développemens, utile et toujours variée dans ses recherches, qui moralement et réellement offre en abondance et des fleurs et des fruits : c'est celle de la Botanique ; son étude, outre l'attrait puissant de la Nature même, est encore recommandée par leur propre intérêt à tous les nouveaux cultivateurs ou propriétaires des biens nationaux, et va faire des progrès rapides par le moyen des jardins de Botanique répartis dans toute la République ; mais comme sa richesse même et ses variétés rendent difficile ou longue sa parfaite connaissance, et qu'il importe de fixer les caractères distinctifs des espèces les plus utiles, rien sans contredit n'est plus propre que la gravure et une bonne enluminure, à nous en retracer les formes et les couleurs. Cependant comme c'est un moyen qui n'est pas à la portée de toutes les fortunes, et que les grands ouvrages de Botanique figurée, tels que ceux de *Seba*, *Bulliard*, *Jacquin*, *Regnault*, sont à un prix qu'on ne peut facilement atteindre, il était à désirer qu'il y eût une assez grande collection de plantes bien dessinées et gravées, où l'on fût le maitre de choisir suivant son goût et ses moyens, plus ou moins d'espèces, sur-tout parmi celles qui ne croissent pas dans nos climats, et c'est ce que vient d'effectuer le propriétaire d'un superbe herbier artificiel, c'est-à-dire de plantes gravées et enluminées, au nombre de plus de 1500, tant européennes qu'exotiques. Sans cesser de le vendre en son entier, à un prix modéré, il en a sacrifié quelques exemplaires dont il sépare toutes les planches, une à une, à 1 franc, enluminées, ou à 40 centimes en noir; il diminue un quart à ceux qui en prennent plus de 50. C'est la première fois qu'on s'est ainsi décidé à décompléter un grand et bel ouvrage pour la facilité des amateurs, sur-tout quand il est si considérable

qu'il n'en existe pas d'aussi étendu en ce genre, et qu'enfin par son démembrement même, on peut enrichir ou rendre les autres collections plus ou moins completes, en y ajoutant les espèces qu'elles n'ont point; on peut encore en faire, en forme d'atlas, des supplémens aux dictionnaires de Bomare, de l'Encyclopédie, etc., etc.

Il vend aussi séparément un joli tableau enluminé des deux systêmes de *Linné* et *Tournefort*, en une grande feuille, pour 2 francs. S'adresser pour les détails et pour un catalogue de plus de 400 articles de Botanique et d'Agriculture, au C. *Royer*, n°. 345, rue J.-J. Rousseau. (*Article communiqué.*)

ANNONCES.

LIVRES NOUVEAUX.

Élémens de Médecine théorique et pratique, par *Étienne Tourtelle*, Professeur à l'École spéciale de Médecine de Strasbourg, 3 vol. *in*-8°. chacun d'environ 500 pages; prix 13 fr. 50 c., et franc de port par la poste, 18 fr.

Strasbourg, chez *F.-G. Levrault*, imprimeur-libraire; et à Paris, chez *Théophile Barrois*, libraire, rue de Savoie, n°. 22.

Cet ouvrage traite de la pathologie générale, et de l'histoire des Constitutions épidémiques d'Hypocrate; on y a joint une analyse, dans laquelle sont indiqués les rapports qui existent entre les saisons et les diverses maladies. L'auteur donne la doctrine des pronostics, et une nosologie dans laquelle toutes les maladies sont distribuées en six classes: cette dernière enseigne le diagnostique, les causes, les pronostics et les genres, espèces et variétés des maladies.

F.-G. Levrault continue d'imprimer la collection des auteurs anglais, publiés jusqu'ici à Bâle; il vient de faire paraître les ouvrages suivans:

Hume's essays on suicide, immortality of the soul; *in*-8°. 2 fr. Essays on philosophical subjects, by Adam Smith, to which is prefixed an account of the life and writings of the author, by D. Stewart, *in*-8°. 4 fr. Clarendon's life, with the continuation of his history, 5 vol. *in*-8°. 20 fr. Shakespeare's works with the corrections and illustrations of various commentators, by Samuel John-

son, George Stevens, and a glossarial index; vol. 4 et 5 (il y en aura 20), *in*-8°.; 8 fr.

Manuel de l'Essayeur, par le C. *Vauquelin*, Essayeur du bureau de Garantie du département de la Seine, et membre de l'Institut national, approuvé par l'Administration des Monnaies, sur le rapport du C. Darcet, Inspecteur général des Essais, avec trois tableaux. 1 volume *in*-4°. Chez *Bernard*, libraire pour les Mathématiques, Sciences et Arts, quai des Augustins, n°. 37; prix, 2 fr. 50 c. pour Paris, 3 fr. pour les départemens, franc de port.

Histoire-Naturelle des Oiseaux d'Afrique, par *Fr. Levaillant*; huitième livraison. A Paris, chez *J.-J. Fuchs*, libraire, rue des Mathurins, hôtel de Cluny.

Cet ouvrage, composé d'environ 400 planches, paraît régulièrement tous les mois par cahier de six planches, avec leurs descriptions; Prix : *in-folio*, sur papier vélin, nom de Jésus, satiné, avec figures coloriées et en noir, 30 fr.; *in*-4°., sur papier vélin, nom de Jésus, satiné, avec figures coloriées, 15 fr.; *in*-4°. sur beau papier fin, nom de Jésus, avec figures en noir, 6 fr.; *in*-12, avec figures en noir, en deux volumes brochés, 7 fr. 20 c., et 9 francs franc de port.

Histoire de l'Origine, des Progrès et de la Décadence des Sciences dans la Grèce; traduite de l'allemand de *Christophe Meiners*, Professeur ordinaire de Philosophie à l'Université de Gottingue; par *J.-Ch. Laveaux*, 5 vol. *in*-8°.; prix 20 francs. A Paris, chez *Laveaux* et Comp., libraires, rue du Faubourg-Honoré, maison de Beauveau.

Le dernier des Romains, tragédie en 5 actes, par *D. R.*; prix 1 fr. 65 c. A Paris, chez *Barba*, libraire, au petit Dunkerque, et chez *Desenne*, au Palais-Égalité.

Le Printems, poëme, par le C. *Devineau*. A Paris, chez l'auteur, rue du Four-Honoré, n°. 10.

Le Vieux de la Montagne, histoire orientale traduite de l'arabe, par l'auteur de la Philosophie de la Nature, 4 vol. *in*-12; prix 6 fr. et 8 fr. 50 c., franc de port dans les départemens. A Paris, chez *Fuchs*, libraire, rue des Mathurins, hôtel de Cluny.

Précis historique des campagnes de l'armée de Rhin et Moselle pendant l'an IV et l'an V, contenant le récit de toutes les opérations de cette armée sous le commandement du Général Moreau, jusqu'à la signature des préliminaires de Leoben, avec une belle carte, par le C. *Dedon*, chef de brigade d'artillerie, 1 vol. *in*-8°. de 300 pages; prix 4 fr. 50 c. pour Paris, et 6 fr. par la poste,

franc de port. A Paris, chez *Magimel*, libraire, quai des Augustins, près le Pont-Neuf.

A. B. C. syllabaire nouveau, par *Cadmus*, Instituteur, suivi du Cathéchisme de Saint-Lambert, orné d'un frontispice et de 24 figures par ordre alphabétique, gravées en taille-douce, avec leurs explications, quelques fables de Lafontaine et dialogues moraux; prix 60 cent. pour Paris. Se trouve chez *Fr. Bonneville*, rue Jacques, n°. 195, près la Fontaine Séverin; chez *P. Besson*, rue de la Loi, n°. 955, vis-à-vis le théâtre de la République, au cabinet littéraire.

On trouve à la même adresse les tableaux suivans, pour être affichés dans les écoles: 1°. celui des élémens syllabaires, sur grand-raisin; prix 15 cent.; 2°. celui des droits de l'homme, sur deux feuilles grand-raisin; prix 30 cent.; 3°. celui des préceptes du cathéchisme de Saint-Lambert, conformément à l'arrêté du Ministre de l'Intérieur, du 19 Germinal an VII, deux feuilles grand-raisin; prix 30 cent.

POLITIQUE.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

ANGLETERRE. — Les Gouvernans souffrent difficilement les contradictions et les censures. M. Pitt, las sans doute de voir les journaux rire de ses fréquentes découvertes de grandes conspirations, et critiquer hautement ses opérations financières, vient d'ordonner à son Parlement d'adopter un bill contre la trahison et sédition, dont le principal objet est de défendre sous d'assez grandes peines, les sociétés où l'on s'occupe de matières politiques, et d'ôter entièrement la liberté de la presse.

— Le départ de la flotte de Brest inquiète le Gouvernement anglais. Va-t-elle en Irlande? est-elle destinée pour l'Espagne, et ensuite pour quelque expédition dans la Méditerranée?..... Les forces maritimes anglaises étant disséminées, les vaisseaux placés pour ainsi dire par groupes au devant des ports ennemis, il se pourrait qu'elle eût des succès.

PRUSSE. — Rien n'annonce que le cabinet de Berlin change de système, et qu'il abandonne cette neutralité qui lui a été si avantageuse, à moins qu'il n'y soit forcé par les insolentes provocations de la Russie et de l'Autriche, et alors ce ne serait pas contre la France,

dont il n'a point à se plaindre, qui exécute scrupuleusement les traités, qu'il tournerait ses armes.

— Le Roi, racontent les gazettes, a dit en lisant une ode par laquelle on l'excitait à entrer dans la coalition nouvelle : « ces vers peuvent être bons ; mais la neutralité vaut encore mieux. » C'est une preuve, après mille autres plus importantes, de sa constante intention, de rester s'il se peut, tranquille au milieu de la conflagration générale. Cependant ses Ministres ont été publiquement insultés à Rastadt par les troupes autrichiennes quelques jours avant qu'elles égorgeassent les Ministres français. Il est possible qu'il se détermine à ne pas souffrirplus long-tems les injures des assassins. Il a dans ce moment 100,000 hommes de troupes prêtes à marcher. Quel plus glorieux emploi pourrait-il leur donner que celui de punir le crime ?

Au reste, la conduite de l'Autriche dans les derniers tems, et celle de la Russie, ne permettent guères de douter qu'elles n'aient formé entre-elles le projet de dominer l'Allemagne. L'une ne reconnaît point l'indépendance de Hambourg, et sous prétexte que la majorité des habitans sont partisans des *principes français*, s'apprête à mettre garnison dans cette ville ; l'autre, tout récemment encore, a prétendu que le rappel seul du Ministre de l'Empereur suffisait pour que les négociations de paix dussent être considérées comme rompues. Et en effet, ses troupes n'ont pas respecté l'asile du Congrès ; elles se sont emparées du territoire où des plénipotentiaires de Princes que l'on croyait indépendans, étaient rassemblés pour traiter de la paix avec la France. Parce que l'Autriche croit avoir quelque intérêt à recommencer la guerre, il faudra donc que vingt Etats soient forcés d'épouser sa querelle !

RÉPUBLIQUE HELVÉTIQUE. — Le Gouvernement de ce pays se trouve dans des circonstances très-critiques. Il a à défendre la République contre les malveillans de l'intérieur, et à seconder les Français qui ont promis de le protéger contre les ennemis étrangers.

Le plan des autrichiens paraît être de fomenter des insurrections dans plusieurs des cantons, afin de forcer les Français à y porter des troupes, et de diminuer ainsi l'armée qu'on a à leur opposer. Et en effet, il a fallu soumettre l'un après l'autre des cantons soulevés

par les agens de l'Autriche. Mais grâces au génie, à la prudence, à la bravoure des Généraux français, l'Autriche a retiré peu d'avantages de ces nombreuses rebellions. Le sang a coulé, des villages où des français avaient été égorgés, n'existent plus. Voilà à-peu-près les seuls résultats qu'ait eu le plan de l'Autriche.

PARME. — Voici une nouvelle preuve de la loyauté de la coalition et de son respect pour le droit des gens. Des Autrichiens sont entrés, non-seulement sur le territoire, mais dans la capitale même de ce petit État. Un détachement de troupes allemandes est venu au milieu de la ville de Parme, briser les écussons des Républiques française et cisalpine, et piller quelques maisons de français et de cisalpins. Ces troupes s'en sont retournées ensuite avec leur butin et des prisonniers.

Le Prince qui gouverne ce duché a été très-mécontent de cette violation de sa neutralité, et a, dit-on, envoyé un officier à Véronne pour s'en plaindre, et demander les officiers. Mais peut-il se flatter de réussir? Le droit du plus fort est à présent le seul que nos ennemis reconnaissent.

RÉPUBLIQUE CISALPINE. — Son territoire est en ce moment occupé par les Autrichiens et les Russes. A leur entrée dans Milan, ils s'y sont, à ce qu'on assure, livrés aux plus indignes excès. Milan qui certainement ne s'est point défendu, n'en a pas moins été pillé pendant quelques heures, d'autres disent pendant un jour entier.

Le Directoire et les principales autorités de cette République ont fui à Turin et de là en France. Elles ont craint un vainqueur pour qui il n'existe point de droits des gens. — D'après le traité de Campo-Formio, par lequel l'Autriche reconnaissait la République Cisalpine, les membres du Gouvernement n'auraient dû s'attendre qu'à une suspension de leurs pouvoirs par les Autrichiens vainqueurs; mais ils ont craint pour leur vie, et la conduite de ces vainqueurs a prouvé que leurs craintes étaient fondées.

Cette République n'existe plus que de nom; mais le tems et la France la reposeront sur des bases inébranlables.

NAPLES. — Le Gouvernement de ce pays ne parait point effrayé des événemens qui ont forcé les Français

à abandonner une partie des pays qu'ils occupaient. L'Italie est menacée de devenir encore une fois la proie des barbares du Nord, et si l'on en croit les relations, la nouvelle république napolitaine songe à défendre son indépendance. Elle s'arme de courage contre les obstacles. Un Cardinal (Ruffo), à la tete d'une armée de rebelles, ravage, par ordre de Ferdinand, les Calabres; Naples envoie des troupes contre lui, le combat, l'oblige à fuir. Ailleurs, dans la Pouille, chaque jour les villes soulevées par les Prêtres et par les partisans de l'ancien Gouvernement, osent s'armer: les Français, unis aux Napolitains, les soumettent les unes après les autres; et malheur à celles que l'on est obligé de prendre d'assaut! rarement elles échappent à une entière destruction. Ainsi plusieurs villes de la Pouille et de la Calabre ne sont plus que des monceaux de ruines qui attestent la juste vengeance des vainqueurs.

Au milieu de ces grands embarras, on voit avec intérêt le Gouvernement napolitain s'occuper de la défense des côtes, de la police de Naples, cette cité populeuse et toujours prête à se soulever, de l'organisation des troupes, du nouveau code qui doit régir les Napolitains, etc., etc. C'est que les hommes à qui l'on a confié les rênes de ce Gouvernement, n'étaient pas des hommes ordinaires, que depuis long-tems ils méditaient, dans le silence, les moyens de donner la liberté à leur patrie.

Les voilà chargés de défendre, presque seuls, sans secours étrangers, la République dont ils ont posé les fondemens sous les auspices des Français. Notre armée ayant été obligée par les circonstances de quitter le pays de Naples pour venir se réunir à l'armée d'Italie, il n'est resté à Naples que six ou sept mille hommes de troupes françaises: mais heureusement les légions napolitaines sont déjà formées en grande partie, et les divers combats qu'elles ont eu à soutenir contre les rebelles, les ont déjà aguerries, et leur ont inspiré de la confiance dans leurs forces.

Le Roi de Naples est toujours dans son île, chassant, pêchant, et laissant à son épouse et à Acton, le soin de fomenter les troubles dans son ci-devant royaume, et de lui préparer, s'il est possible, le retour au trône.

Autriche. — Le Général autrichien, Prince Charles, a pris la peine de désavouer l'ordre qu'il a donné

d'égorger les plénipotentiaires français. Cette précaution facile à prendre, n'en impose pas, même en Allemagne. Voici sa lettre où l'on verra qu'il est très-fâché de ce petit accident, qu'il apprend, dit-il, le 2 Mai (13 Floréal), c'est-à-dire quatre jours après celui où l'attentat a été commis, quoiqu'il ne fût qu'à 20 lieues de distance.

Stockack, 2 Mai.

« Général,

» Les rapports que je reçois *aujourd'hui* m'apprennent » un *événement* qui s'est passé dans la ligne de mes » avant postes. Le Commandant me rend compte que » les Ministres français Bonnier et Roberjot *ayant tra-* » *versé*, *pendant la nuit*, la chaîne de ses postes, y ont » été attaqués *par les hussards* et ont malheureusement » péri. Les circonstances de cet événement ne me sont » pas encore connues. En attendant, j'ai fait dans le » premier moment arrêter le Commandant de ces avant- » postes, et j'ai en même tems nommé une Commis- » sion pour faire les perquisitions les plus exactes et les » plus sévères sur les causes de cet *accident*. Je m'em- » presse de vous faire d'avance la promesse qu'autant » que mes postes avancés se seraient le moins du monde » rendus coupables dans cette affaire, j'en donnerai une » satisfaction toute aussi éclatante que mes ordres rela- » tifs à la sûreté personnelle des Ministres français étaient » précis et réitérés. Je ne puis assez vous exprimer » combien je regrette qu'un tel désastre ait eu lieu » dans la ligne de mes avant-postes. Je me réserve, » Général, de vous faire connaître sans délai le résul- » tat des recherches que j'ai ordonnées dès le premier » avis qui m'est parvenu.

» Recevez, Général, les assurances de ma considé- » ration la plus distinguée. »

Signé CHARLES.

AFFAIRES DE L'INTÉRIEUR.

Circonstances graves où se trouve la République; mesures proposées et prises pour y remédier. — Dénonciations contre l'ex-Ministre et ex-Général Schérer. — Réductions des traitemens des fonctionnaires publics, Députés, Directeurs, Ministres, etc. — Décisions sur les scissions dans les Assemblées électorales. — Nouveau Directeur nommé.

La guerre contre la Liberté s'est rallumée; tout est en mouvement; tout présage de grands événemens,

une campagne terrible, les derniers efforts de la tyrannie, de la barbarie, aux prises avec l'indépendance et la bravoure républicaine.

Dans l'intérieur, l'énergie patriotique se ranime ; les conscrits volent à la défense de leur pays ; le Corps législatif parait décidé à adopter et à suivre des plans de réforme et d'économie dont on n'aurait jamais dû s'écarter. Il parait aussi tendre à la punition des vols, des dilapidations, des fautes énormes commises dans l'administration militaire.

Les faits les plus graves ont été publiquement imputés à l'ex-Ministre, devenu ensuite ex-Général.

On a dit que la solde avait été exigée et payé pour 437 mille hommes en Vendémiaire an VII, avant l'appel fait aux conscrits et réquisitionnaires, lorsqu'il s'en fallait de beaucoup que l'effectif de nos troupes fût porté à ce nombre ; lorsqu'on n'avait à payer ni l'armée d'Égypte, ni celle à la solde de la République batave ;

Qu'il a été de même fourni des rations de fourrages pour des chevaux qui n'existaient pas ;

Que pour la remonte de 68 mille hommes de cavalerie, il a fallu tout récemment s'occuper de l'achat de 40 mille chevaux à-la-fois, et que malgré les fonds énormes faits pour la guerre, les places ont été laissées sans défense, et les armées sans approvisionnemens.

Dans le Conseil des Anciens un membre s'est exprimé avec force « sur ce Ministre devenu Général, repoussé » par l'opinion publique, qui n'ayant ni la confiance » ni l'estime de l'armée, ne pouvait que lui attirer les » désastres qu'elle a éprouvés. Ils étaient préjugés, » ces désastres, par toute la France, étonnée de sa » nomination, et dont la voix l'accusait devant un Tri» bunal, pour y rendre compte de sa conduite. »

Dans le Conseil des Cinq-Cents il a été proposé d'adresser un message au Directoire pour lui demander des renseignemens circonstanciés sur la gestion de cet ex-Ministre ; et cette proposition a été adoptée avec une solennelle unanimité.

D'autres abus ont été relevés et dénoncés ; des places multipliées sans utilité ; des cumulations de traitemens différens : des projets ont été présentés pour remédier à ces maux.

Le premier est une réduction des traitemens de tous les fonctionnaires publics et employés civils, en y comprenant les Conseils, les Directeurs, les Ministres, etc.

Cette mesure était indispensable ; car les premières autorités doivent sans contredit l'exemple des sacrifices. On demande de nouveaux impôts, ou du moins des augmentations à ceux existans ; mais on ne doit, on ne peut légitimement commencer à augmenter les impôts, que quand on a retranché des dépenses, autant qu'il est possible de le faire.

Le Corps legislatif semble animé de ce bon esprit de réforme ; et il y a lieu d'espérer que les dépenses pour l'an VIII seront fixées avec une sage et sévère économie.

C'est l'avantage des peuples libres que les revers qu'ils éprouvent, loin d'être perdus pour eux, leur sont utiles : ils relèvent l'esprit public, ils retrempent les courages ; en montrant ou conduisent les fautes qui ont été faites, ils avertissent de les éviter à l'avenir ; et comme chacun est intéressé à ce qu'elles ne se répètent pas, chacun veille avec plus d'attention.

Nos revers momentanés sont venus évidemment de la mauvaise administration des finances de l'Etat, de la démoralisation qui en a été la suite, des pertes publiques et particulières qu'elle a entraînées; une bonne gestion, de l'ordre, de la loyauté, de l'économie surtout, pourraient tout réparer.

Un rapport de la Commission de surveillance de la Trésorerie nationale a prouvé que cette administration n'avait pas été plus que les autres, étrangère aux abus, aux injustices, aux intrigues; combien des infidélités de ce genre sont coupables ! les agens infidelles de l'autorité sont les plus grands ennemis de la République ; ils font plus contre elle que les Autrichiens et les Russes.

Du moment que les citoyens français seront persuadés que les impôts qu'ils paient tournent réellement au profit de la chose publique, et qu'ils ne servent pas à engraisser des vampires et à enfler des sangsues, ils feront volontairement et sans peine des sacrifices nécessaires.

Juste ciel ! est-ce sous un régime républicain qu'on devrait avoir à se plaindre des mêmes désordres qui ont entraîné la ruine de la monarchie ?

Heureusement, notre systéme politique rend le remède facile. Il suffit que le Corps législatif et le Gouvernement veuillent l'appliquer ; et ils le veulent ; ils sont trop intéressés à le vouloir, pour qu'on puisse en douter.

Mais ces réflexions générales s'appliqueront mieux à des tems plus tranquilles ; à présent, c'est l'ennemi extérieur qu'il faut voir et repousser. Les habitans du Mont-Blanc, ceux de l'Isère et de la Drôme ont répondu aux appels qui leur ont été faits ; les renforts arrivent de toutes parts à nos troupes ; et Moreau et Massena sont à leur tête.

La principale occupation du Corps législatif a été, depuis quelque tems, de juger, comme la Constitution l'y oblige, la validité des opérations des Assemblées électorales.

En général, il s'est déterminé par ce principe que la majorité doit l'emporter et prévaloir sur les scissions en minorité. Ce principe est en effet la base du système représentatif ; et en s'y attachant fortement, on parviendra à diminuer à l'avenir le nombre des scissions.

Mais il est nécessaire aussi que ce principe sacré ne s'applique qu'aux cas de majorité *légale*, c'est-à-dire, d'une majorité formée sans violence et composée d'électeurs ayant les qualités requises ; autrement, cette majorité prétendue, ne pourrait plus se qualifier d'Assemblée électorale.

Il s'est présenté la question de savoir si un député élu avant d'avoir trente ans, l'était valablement ; on observait qu'encore qu'il n'eût pas trente ans lors de l'élection, il devait les avoir avant le 1er. Prairial, époque où il serait entré au Conseil.

Il a été décidé qu'il fallait s'en tenir à la lettre de la Constitution qui porte que pour être *élu*, on doit avoir 30 ans accomplis, et l'élection a été déclarée nulle. Cette décision a paru rigoureuse ; cependant elle est la plus conforme au texte de notre charte sociale.

Le projet relatif aux rentiers et pensionnaires, dont nous avons parlé dans notre dernier Numéro, a été adopté par le Conseil des Anciens. C'est une loi de justice et d'une réelle utilité.

Un membre du Directoire exécutif devant sortir par la voie du sort, les CC. Réveillière Lépeaux, Barras et Rewbell ont tiré, et le dernier est sorti. Sur une liste décuple formée par le Conseil des Cinq-Cents pour le remplacer, le Conseil des Anciens a nommé le C. *Sieyes*, maintenant Ambassadeur à Berlin.

Le Commissaire sortant de la Trésorerie nationale est le C. *Desrez*.

Celui de la Comptabilité nationale est le C. *Feval*.

N°. 25.

LA DÉCADE
PHILOSOPHIQUE, LITTÉRAIRE
ET POLITIQUE.

AN VII de la République Française. — 3me. TRIMESTRE.
10 *Prairial.*

HISTOIRE-NATURELLE.

TABLES MÉTHODIQUES des Mammifères et des Oiseaux observés dans le département de la Haute-Garonne ; par PH. PICOT-LAPEYROUSE, membre de l'Institut national, Inspecteur des Mines, et Professeur d'Histoire-Naturelle à l'Ecole centrale de la Haute-Garonne.

Les Alpes étaient déjà célèbres dans le monde savant, que les Pyrénées étaient à peine connues, si ce n'est dans le monde politique, comme les barrières éternelles élevées par la Nature entre la France et l'Espagne.

Quelques Naturalistes, à la tête desquels nous pouvons placer l'immortel Tournefort, avaient bien soupçonné les trésors que devait renfermer cette immense et majestueuse chaîne, mais on peut dire d'eux qu'ils la visitèrent plutôt qu'ils ne la parcoururent, ensorte que la carrière, pour être signalée, n'en resta pas moins toute neuve.

Ce fut dans ces circonstances, il y a une trentaine d'années, que l'estimable auteur des *Tables* que nous annonçons, entreprit ses recherches sur l'Histoire-Naturelle de ces montagnes. Depuis cette époque, il n'a

cessé de les parcourir dans tous les sens avec une constance et un courage tout-à-fait recommandables.

Le recueil de ces longues observations, d'autant plus précieuses qu'elles embrassent les trois règnes, n'a pas encore vu le jour, ou du moins il n'en a paru que des fragmens détachés, tels que *le traité sur les forges des Pyrénées*, *la description de quelques familles de corps marins pétrifiés*, *la première livraison de la Flore des Pyrénées*, *plusieurs mémoires*, *etc.*

Quelque juste que soit à cet égard notre impatience, nous ne pouvons que souscrire au motif bien louable que le C. Picot-Lapeyrouse nous donne lui-même de ce retard : « C'est, nous dit-il, le désir de répéter plu-» sieurs observations, d'en faire de nouvelles, de rem-» plir les lacunes que présente leur série, de n'offrir à » mes concitoyens que des faits piquans plus encore par » leur *certitude* que par leur nouveauté ou leur va-» riété, qui a retardé la publication de mon travail. » Cependant, nous espérons de son zèle pour la Science, et de l'heureuse facilité qu'il a reçue de la Nature, qu'il ne nous fera pas long-tems attendre le complément de son travail.

Les *Tables méthodiques* que nous annonçons aujourd'hui, sont l'extrait de tout ce que le C. Picot-Lapeyrouse a observé de relatif aux animaux dans la partie des Pyrénées que comprend le département de la Haute-Garonne. C'est un tableau *net*, *concis* et *fidelle* de toutes les espèces ou variétés qui s'y sont offertes à ses yeux. Il a joint à chacune des caractères choisis avec soin et rendus avec précision, de manière qu'au sortir de son cours, il n'est pas un de ses élèves qui ne soit en état de reconnaître tout ce qu'il pourra rencontrer de quadrupèdes ou d'oiseaux dans le département.

Le nombre ne laisse pas que d'en être considérable, puisqu'on y compte, d'après le C. Picot-Lapeyrouse, quarante-trois espèces de quadrupèdes et plus de deux cent-vingt espèces d'oiseaux.

C'est sur-tout parmi ces derniers que le C. Picot-

Lapeyrouse a été assez heureux, ou, pour parler avec plus de justice, assez persévérant pour rencontrer plusieurs espèces inédites qu'il a caractérisées avec son exactitude ordinaire.

Nous citerons,

1°. Quatre espèces de Vautours :

A. Le Vautour barbu, *Vultus barbatus*, le plus grand de tous les oiseaux du département....... Le cou et le dessous du corps blanc-orangé, le dessus gris, les côtés des plumes blanches....... Grande tache noire à l'occiput...... Base du bec recouverte de longs poils noirs, formant une barbe à la mandibule inférieure..... Œsophage renfoncé.

B. L'Arrian, *Vultur Arrian*. Brun très-foncé. La tête et la moitié du cou dégarnis de plumes..... Une fraise à mi-cou..... Œsophage proéminent.... Pieds nuds.

C. L'Alimoch, *Vultur Alimoch ;* petite espèce ainsi que le suivant ; blanc-sale ; plumes des ailes noires..... Jabot proéminent...... Tête, céra et jabot couleur de safran.

D. Le Vilain, *Vultur Stercorarius ;* brun mêlé de fauve.... La gorge et le tour des yeux nuds, livides..... Oreilles nues..... Jabot proéminent..... Céra et pieds bleus.

2°. Une espèce de Rossignol :

Le Pégot, *Motacilla Alpina*. Bec droit applati vers sa base..... Le dessus gris-sombre, taché de noir.... Gorge blanche tachée de noir..... Flancs roussâtres.... Plus grand que les fauvettes...... S'en éloigne par les qualités morales.

3°. Une espèce de Traquet :

Le Traquet montagnard, *Motacilla Pyrenaïca*, le plus grand des Passereaux, presque aussi gros qu'un merle.... Bec cylindrique un peu arqué vers sa pointe.... Plumage uniforme d'un noir mal teint... Poitrine brune... queue arrondie..... Dix pennes blanches, terminées de brun, et les deux du milieu brunes seulement jusqu'à leur moitié.... Pieds noirs.

4°. Une espèce de Rale.

Le Rallo-Marouet, *Rallus Mixtus*.... Plus petit encore que la *Marouette*.... Oiseau mi-parti..... Composé du *Râle d'eau* et de la *Marouette*...... Serait-ce un mulet.....? Le bec, les jambes et les pieds comme dans la *Marouette*.... Les joues, la gorge, le ventre bleuâtre comme dans le *Râle d'eau*.

5°. Une espèce de Barge, la Barge aux pieds rouges, *Scolopax rubripes*.

6°. Une espèce de Héron, le Héron montagnard, *Ardea Monticola*.

7°. Deux espèces de Grèbe: le Grèbe au long bec, et le Grèbe montagnard, etc., etc.

Nous ne détaillerons pas plusieurs variétés intéressantes dans diverses espèces que la Science doit à l'infatigable persévérance du C. Picot-Lapeyrouse, telles qu'un Mauvis *blond*, un Moineau *fauve* et un *blanc*, un joli Bruant *citronné*, jonquille par dessus et blanc par dessous comme un Serin, un Proyer blanc, une Perdrix rouge blonde, fond isabelle, etc., etc.

Enfin, et c'est un éloge bien mérité que nous nous plaisons à rendre à l'auteur de cet ouvrage, il ne s'est pas moins donné de peines pour débrouiller la Science que pour l'enrichir. Ses observations assidues l'ont mis à même d'éclaircir plusieurs faits obscurs ou contradictoires, et par suite de réunir en une même espèce plusieurs oiseaux mal-à-propos séparés jusqu'à lui. C'est ainsi qu'il fait voir que le Choucas à bec jaune et pieds rouges, le Choucas à bec et pieds jaunes et le Choucas à bec jaune et pieds noirs, ne sont que le Choucas des Alpes, *Corvus Pyrrhocorax*, L. Vieux, adulte, jeune.

En somme, ce petit ouvrage, fruit de longues années de travail, ne laisse rien à désirer ni pour le fonds ni pour la forme, et quand on réfléchit que c'est dans l'unique vue de faciliter les progrès de ses élèves, que le C. Picot-Lapeyrouse s'est donné tant de peine, on ne peut que féliciter le département qui a le bonheur

de posséder un Savant aussi recommandable, un Professeur aussi zélé et un aussi bon Citoyen.

CHIMIE.

Expériences sur les Sèves des végétaux, par le C. VAUQUELIN, *membre de l'Institut national de France. A Paris, chez* Quillau, *rue du Fouarre, n°. 2, division du Panthéon français. Se vend chez l'auteur, à l'Ecole des Mines; chez l'imprimeur, et à l'Ecole de Santé; prix 75 cent.*

Dans le cours du siècle dernier, ainsi que dans celui qui achève de s'écouler, plusieurs Physiciens se sont occupés du mouvement de la Sève dans les végétaux. — Grew, Halles, Duhamel, Bonnet, etc., ont fait et mis au jour de nombreuses expériences relatives à ce sujet. Mais si ces recherches ont avancé nos connais- en Physique végétale sur les fonctions de la Sève, elles ne nous avaient point instruits de ce qu'elle était en elle-même, de sa nature chimique : l'analyse de la Sève, considérée, soit sous un point de vue général, soit dans les différences qu'elle doit présenter selon les classes des végétaux, était encore à faire.

Le C. Déyeux, dans un mémoire lu à l'Institut il y a environ trois ans, avait examiné la sève qui découle de la vigne et du charme.

Depuis lors le C. Vauquelin s'est occupé de cette branche de la Chimie végétale; il transmet dans l'ouvrage dont nous allons donner une notice, une partie des observations qu'il a faites sur la Sève de plusieurs espèces d'arbre.

La première section renferme l'analyse de la Sève d'orme; les différentes expériences auxquelles elle a été soumise, ont démontré que 1'039 kilogrammes de cette espèce, étaient composés de 0'795 grammes carbonnate de chaux, 1'06 grammes de matière végétale proprement dite, 9'24 grammes acétite de potasse.

et en outre d'acétite de chaux, de sulfate et muriate de potasse, ces derniers sels en très-petite proportion.

Ces matières ne s'élèvent qu'à 0'01 de la masse totale, le surplus est de l'eau qui les abandonne par l'évaporation.

Le C. Vauquelin se demande si les matières salines que contient la Sève restent indécomposées dans l'individu dont la sève a été tirée, où s'il n'y a que la portion purement végétale qui s'y assimile? Les analyses faites sur la Sève d'autres arbres, offrent quelques données pour la solution de cette question.

Deux autres analyses faites sur la même espèce de Sève, mais à des époques où la végétation était plus avancée, ont prouvé que la proportion d'acétite de potasse et de carbonate de chaux, allait successivement en diminuant, tandis qu'au contraire celle de la matière extractive végétale particulière à l'orme, allait en progression croissante : « Si des observations assez nom-
» breuses, dit le C. Vauquelin, avaient prouvé que
» ces rapports fussent ainsi dans des raisons inverses à
» mesure que la végétation avancerait, on en pourrait
» tirer cette conclusion naturelle et intéressante, que
» le carbonate de chaux et l'acétite de potasse seraient
» décomposés par l'action vitale des végétaux et que
» le carbone et l'hydrogène des acides qui composent
» ces sels, serviraient à la composition de la matière
» végétale »

Cette conjecture est appuyée par quelques autres expériences qui prouvent que le carbonate de chaux et l'acétite de potasse sont moins abondans dans le bois et l'écorce d'orme que dans sa sève.

Mise dans des flacons bien fermés, mais qui contenaient un peu d'air, elle s'altère, l'acide acéteux se décompose, des flocons bruns se précipitent, elle devient d'une nature alcaline. Evaporée à siccité, elle donne du carbonate de potasse. Ces faits sont analogues à ceux qu'avait déjà recueillis le C. Vauquelin, sur les maladies des ormes. L'eau qui découle des

ulcères de ces arbres entraîne avec elle une matière végétale qui y est insoluble, et sur ces mêmes ulcères on trouve des corps carbonates de potasse et de chaux crystallisés.

Il est évident que la Sève éprouve, soit dans le végétal, soit en sortant par l'ulcère, une décomposition semblable à celle qui a lieu dans nos appareils.

Les Chimistes avaient pensé jusqu'à ce jour que la potasse et la chaux étaient immédiatement combinées avec les principes des végétaux, et que le feu ne fesaient que les mettre à nud, mais le C. Vauquelin regarde comme plus vraisemblable que ces substances y sont combinées avec les acides acéteux et carboniques, et que ces combinaisons sont détruites par l'action du feu.

Dans la seconde section l'auteur passe à l'examen de la Sève du *hêtre ;* il décrit les phénomènes qu'elle présente soit par l'action du feu, soit par celle d'un grand nombre de réactifs. — Durant son évaporation, elle dépose une matière floconneuse, qui distillée à part a donné un produit ammoniacal, une huile épaisse et fétide, et a laissé un charbon de difficile incinération. Ce qui tendrait à la faire regarder comme un principe *végéto-animal*, semblable à celui que le C. Déyeux avait déjà trouvé. — Dans le Charme l'extrait obtenu par l'évaporation à siccité, contenait de l'ammoniaque, mais à l'état de combinaison saline. — Par l'action de différens réactifs, le C. Vauquelin y démontre la présence d'un acide libre (l'acide acéteux), de l'acétite de chaux, de l'acétite de potasse, de l'acide gallique, du tannin, enfin d'une matière végétale extractive et muqueuse.

L'on n'y trouve point, comme dans celle d'orme, de carbonate de chaux ; cela doit être, puisqu'elle contient de l'acide acéteux. — Mais par contre elle possède quelques principes dont la précédente est privée, tels sont l'acide gallique et le tannin.

« Il serait possible, dit le C. Vauquelin, que le

» carbonate de chaux arrivât dans le végétal au
» moyen de l'acide carbonique, lequel se trouve libre
» dans toutes les Sèves examinées jusqu'à présent, et
» qui se dégage si abondamment et avec une espèce
» d'explosion des arbres que l'on perce d'un trou de
» tarrière dans le tems où la Sève monte. »

La troisième section contient l'analyse de la Sève du *Charme*.

Parmi les différens faits qui résultent des expériences du C. Vauquelin, un des plus remarquable est la petite proportion de matière directement nourricière que contient la Sève en général. — Celle du charme est une des moins riche, 487'8 myriagrammes ne contiennent que o'8780 myriagrammes de matière nourricière; c'est-à-dire, de matière assez élaborée pour pouvoir être regardée comme végétale. — En sorte que pour qu'un charme augmentât de 4'98 myriagrammes, il faudrait qu'il passât dans ses canaux sèveux 2790 myriagrammes de ce fluide, ce qui serait énorme; mais ce fait viendrait à l'appui de l'opinion de plusieurs Chimistes, qui regardent la décomposition de l'eau comme un des plus puissans moyens employés par la Nature pour la nutrition des végétaux.

L'extrait de la Sève du charme, donne (comme celui du hêtre) en le triturant avec de la chaux, de l'ammoniaque qui se gazéifie. Cet alcali y est probablement à l'état de combinaison saline.

Durant l'évaporation il se précipite une matière floconneuse qui est susceptible de décomposer les acétites cuivreux; elle commence par les désoxigèner, et l'oxide en partie rapproché de l'état métallique se combine avec elle; cette substance paraît avoir beaucoup d'affinité avec les oxides métalliques en général: le C. Vauquelin, l'appelle *végéto-animale*.

Il est probable que c'est elle qui dans l'*extrait* s'étant en partie décomposée par l'action du feu, donne l'ammoniaque que la chaux en dégage.

Mais si l'on sépare les flocons de cette matière vé-

géto-animale à mesure qu'ils se précipitent durant l'évaporation, et que l'on porte la liqueur à siccité, on obtient un résidu que l'alcool sépare en deux parties, l'une contenant de l'extrait, proprement dit, du sucre et de l'acétite de potasse; l'autre est une matière opaque qui se dessèche à l'air, contenant un mucilage de l'acétite de chaux et une matière colorante.

Dans la même section, l'auteur rapporte les différens changemens qu'a subis la Sève exposée à l'air dans des vaisseaux ouverts, et il démontre qu'elle passe spontanément et successivement aux fermentations alcoolique et acéteuse. Elle finit par se décomposer totalement. Il a ainsi examiné comparativement ses altérations dans les vaisseaux clos.

La quatrième et la cinquième section sont consacrées aux analyses des Sèves du bouleau et du maronnier; mais nous renvoyons à l'ouvrage lui-même pour la connaissance de ces Sèves.

La première est très-intéressante par l'abondance de la matière sucrée qu'elle contient, ce qui la rend susceptible de passer à la fermentation alcoolique, et de fournir alors par la simple distillation une quantité assez considérable d'alcool.

L'extrait de la seconde a fourni des cristaux de nitrate de potasse.

Nous nous abstiendrons de toute réflexion et de tout éloge, nous bornant à recommander la lecture de cet opuscule à tous ceux qui s'occupent des sciences physiques. Les Savans trouveront dans quelques pages beaucoup de faits et de vues dignes de toute leur attention, et ceux qui ne sont pas familiarisés avec ce genre d'analyse végétale, une marche à-la-fois simple et méthodique qui pourra les guider dans leurs travaux. On ne peut qu'engager le C. Vauquelin à reprendre ses expériences sur cet intéressant sujet, et à les continuer sur un plan encore plus étendu.

W. R.

ÉCONOMIE.

D'UN RAPPORT fait à la Société d'Emulation de Rouen, sur quelques expériences relatives à la consommation du Bois dans les différentes espèces de fourneaux employés dans les usines.

Depuis dix ans on s'est prodigieusement occupé des moyens de faire jouir les hommes réunis en société de tous les droits qui leur appartiennent ; mais le bonheur et la durée des Etats dépendent peut être moins encore de la bonté des lois politiques que d'une sage économie des dons de la Nature. A quoi sert d'avoir perfectionné l'art social, quand on n'a plus les moyens physiques de subsister en société ? Quel profit les Français tireraient-ils d'une constitution meilleure, si la génération présente, dévorant les ressources de l'avenir, négligeant à-la-fois le soin de ménager et celui de réparer, ne laissait à nos descendans qu'un sol nud et appauvri sur lequel ils ne pourraient vivre réunis ? Gardons-nous donc de dédaigner les travaux moins brillans qu'utiles qui ont pour objet l'Economie. Augmenter la reproduction des denrées nécessaires à l'homme, en indiquer le meilleur emploi, empêcher qu'aucune portion n'en soit dépensée sans utilité, c'est devenir le bienfaiteur de son pays.

C'est ainsi que la Société d'Emulation de Rouen a acquis des droits à la reconnaissance publique, en s'occupant des moyens de diminuer la consommation du bois dans les manufactures. Avant de rendre compte du rapport dans lequel ses expériences sont détaillées, il n'est peut-être pas inutile de faire voir que de tous les objets sur lesquels l'Economie peut s'exercer, il n'en est aucun qui soit plus important, et d'éveiller l'attention publique sur un danger qui nous menace.

Il est trop vrai que dans toutes les sociétés parvenues à un haut degre de population et de civilisation, on

consomme beaucoup plus de bois que la terre n'en reproduit. A mesure que les habitans deviennent plus nombreux, les constructions se multiplient, ainsi que les besoins du chauffage et de la préparation des alimens. La dépense de bois devient donc chaque jour progressivement plus grande dans les Etats dont la prospérité et la population sont croissantes. C'est alors aussi que les Arts de toute espèce s'étendent et se perfectionnent, et que les jouissances du luxe deviennent des besoins. L'industrie est sans cesse occupée à créer de nouveaux plaisirs pour le riche toujours disposé à les payer. L'intérêt bien entendu de la société et la pensée de l'avenir disparaissent devant l'intérêt personnel. Les porcelaines, les cristaux, mille superfluités inconnues aux siècles précédens, se fabriquent avec profusion de toutes parts ; et les manufactures consomment à elles seules autant de bois qu'il en faudrait à tous les citoyens ensemble pour leur usage particulier. Dans cet état de choses, et lorsque des besoins plus variés et plus étendus réclament une plus grande abondance de bois, les moyens de le reproduire diminuent dans une égale proportion. Un besoin plus impérieux, celui de la subsistance, destine à la culture une plus grande portion du territoire ; et par-tout les forêts sont changées en moissons.

La disette de bois, ou tout au moins sa disproportion avec les besoins de la société, est donc une suite nécessaire de l'état le plus florissant des Empires, et elle peut être rangée parmi les causes nombreuses qui en amènent ou en précipitent la décadence. Ainsi, lorsque les sociétés humaines ont atteint un certain degré d'importance et de splendeur, cet esprit d'inquiétude et d'émulation qui cherche à les conduire à une perfection indéfinie et à y accroître sans cesse les besoins et les arts, leur devient nécessairement funeste. La Nature a posé des bornes au-delà desquelles notre esprit audacieux peut bien s'élancer dans ses théories, mais que les nations ne franchissent pas impunément.

La dissolution de chaque société doit arriver par l'impuissance de subsister trop long-tems au même endroit avec une population croissante et des moyens d'existence qui diminuent de plus en plus. Alors un état de faiblesse, et bientôt après de servitude et de misère, succède aux beaux siècles qui se sont écoulés. Comment en effet concevoir une grande réunion d'hommes, là où le bois a cessé de croître en abondance? C'est avec le bois que nous nous défendons des injures de l'air et des rigueurs du froid; il sert à cuire nos alimens; il est employé dans tous nos Arts : les arbres peuvent seuls donner à la terre la fécondité et la salubrité.

Depuis que les forêts de la Grèce et de la portion civilisée de l'Asie ont disparu, ces pays jadis si florissans, ne présentent que le tableau hideux de l'esclavage et de l'abandon. Ces contrées, qui furent si fertiles, nourrissent à peine la centième partie des habitans qu'elles eurent autrefois; les vents qui se promènent librement sur une terre rase, y chassent au loin les nuages qui fertilisent le sol; les pluies y sont plus rares, les rivières moins considérables, le terrain plus sec et plus sablonneux; l'air même en plusieurs endroits y est devenu mal sain. Ce serait sans doute attribuer de trop grands effets à la disette du bois que d'en faire la cause *unique* de la dégradation et de la dépopulation de tous les pays qui ont jeté un si grand éclat dans l'antiquité; mais il est permis de croire avec Pauw, Volney et plusieurs autres bons esprits, que ce motif qui a concouru avec d'autres à l'affaiblissement des grands Empires, est maintenant un de ceux qui les retiennent le plus irrévocablement dans un état pauvre et misérable.

Dans nos pays septentrionaux, et à l'époque où nous sommes arrivés, une foule de circonstances qui n'existèrent point en Grèce et en Asie, doivent accélérer l'anéantissement de nos forêts. Nous dépensons bien plus pour notre chauffage. Nous possédons un grand nombre d'espèces de manufactures qui n'étaient pas

connues aux anciens. Ce fléau terrible, la disette des bois, qui change d'une manière si frappante l'aspect d'un pays, menace donc aussi le nôtre. Long-tems avant la révolution on avait jeté en France le cri d'alarme, et l'on avait invité le Gouvernement à veiller sévèrement sur l'économie des bois pour en favoriser la reproduction et arrêter les consommations inutiles. Un cri unanime s'élève de tous les départemens pour nous annoncer que le mal s'est infiniment accru pendant ces dernières années. Il devient chaque jour plus pressant et sollicite de plus en plus les remèdes; et ces remèdes sont tout entiers dans l'Economie et dans la réunion des moyens qui sont au pouvoir de chaque citoyen. La tâche du Législateur est immense à cet égard; mais pendant que nous attendrons avec une juste impatience des lois qui deviennent chaque jour plus nécessaires, remplissons, simples citoyens que nous sommes, des devoirs plus faciles: songeons que chaque arbre planté et chaque bûche épargnée sont une offrande faite au bien de notre pays, et un bienfait pour nos enfans. Ceux que des vues d'utilité publique réunissent en sociétés littéraires et savantes, peuvent faire plus encore, en recherchant comment avec une moins grande quantité de bois on peut obtenir une chaleur égale; ils introduiront dans toutes les manufactures une utile et salutaire économie, et retarderont ainsi cet instant de l'avenir où notre patrie sera peut-être forcée de descendre du haut degré de splendeur où elle est destinée à s'élever.

La Société d'Emulation de Rouen a rendu compte au public du résultat des expériences faites par les Commissaires pour comparer les quantités de bois que consomment les différens fourneaux soumis à leur examen. Deux de ces fourneaux seulement sont en usage dans les teintureries et autres manufactures de Rouen; les autres sont des essais faits par des particuliers, dont il importait de connaître et de constater les avantages. Le premier de ces fourneaux est une chaudière en-

tourée d'une maçonnerie qui le supporte ; c'est ce qu'on appelle ordinairement *fourneau de blanchisseuses ;* l'autre est élevé sur une grille placée au-dessus d'un cendrier, et a dans un de ses côtés un *évent* ou bouche de chaleur, par le moyen de laquelle la chaleur, au lieu de s'échapper tout de suite dans le tuyau de la cheminée, s'arrête quelque tems, parcourt à droite et à gauche les deux demi-circonférences et chauffe lattéralement la chaudière.

La même théorie a été appliquée à la construction des nouveaux fourneaux. Dans l'un, deux évents ont été pratiqués ; et par le moyen de trois languettes verticales autour desquelles on force la chaleur à monter et descendre plusieurs fois, on prolonge son séjour autour de la chaudière avant qu'elle se rende dans la cheminée. Enfin, on a cherché à rendre ce moyen encore plus profitable dans le dernier fourneau. On a fermé d'une porte le cendrier qui est ouvert dans les autres, et on a pratiqué trois évents au lieu de deux. Dans cette construction, la chaleur se croise et parcourt plus long-tems et un plus grand nombre de fois la circonférence de la chaudière, avant de sortir par le tuyau.

La Société d'Émulation de Rouen a voulu connaître quelle était la dépense de bois dans chacun de ces fourneaux, pour chauffer l'eau au même degré de chaleur dans un tems égal. Ses expériences n'ont peut-être pas autant de précision qu'on en désirerait, puisque les chaudières différaient par leur volume ; mais elles ne portent pas moins jusqu'à la démonstration cette vérité utile à publier, que les fourneaux de la première construction dépensent infiniment plus de bois que les autres. Cette vérité est très-facile à croire, puisque dans ceux-là la chaleur n'étant arrêtée par aucun moyen, ne séjourne pas autour de la chaudière, et va sans profit échauffer le tuyau de la cheminée.

Parmi les autres fourneaux, la Société a cru apercevoir de grands motifs de préférence et d'économie en

faveur de celui qu'elle nomme à *trois évents*. Il serait impossible ici, sans le secours des figures, d'en donner une idée parfaitement exacte. Le fourneau à deux évents chauffe plus lentement, mais conserve bien plus long tems sa chaleur, ce qui le rend dans de certains cas préférable au fourneau à un évent, qui lui est supérieur pour l'usage des teinturiers.

C'est rendre service au public, et principalement aux manufacturiers, que de les instruire des résultats de ces expériences, et de les inviter d'abandonner une routine ruineuse. Qu'ils laissent là pour jamais les fourneaux d'où la chaleur s'échappe sur-le-champ sans être retenue et mise à profit. Si parmi les fourneaux à évents ils veulent choisir ceux qui sont le mieux appropriés au genre de leur travail, s'ils veulent en connaître les diverses formes, ou avoir un aperçu sur les dépenses de construction, ils trouveront des détails plus étendus dans le rapport fait à la Société de Rouen. Elle prépare de nouvelles expériences sur le même objet. Il serait à désirer qu'elle ne se bornât pas à comparer ensemble des fourneaux dont les avantages sont fondés sur un même moyen, et qui ne diffèrent ensemble que par la forme et la construction. Des essais du C. Meunier paraissent avoir ouvert, il y a quelques années, une route que personne n'a suivie après lui. Il avait pensé qu'en privant absolument d'air l'objet que l'on veut chauffer, il devenait susceptible d'acquérir bien plus promptement, et avec moins de feu, le degré de chaleur qu'on a besoin de lui donner. Ce moyen combiné avec les autres, ne pourrait-il pas produire dans les manufactures une plus grande économie de combustibles ?

B.

STATISTIQUE.

EXTRAIT d'une lettre sur l'ouvrage du C. FEYDEL, intitulé : Mœurs et Coutumes des Corses, analysé dans la Décade philosophique, N°. 5, an VII (1).

« .... Quant à moi, n'étant point Corse, mon opinion ne sera pas suspecte, je n'ai d'autre intérêt en tout ceci que de rendre hommage à la vérité. Venons au fait, et suivons le C. Feydel, non pas en Corse, d'où il paraît absent depuis plus de deux siècles, mais dans sa diatribe.

« Là, dit-il, chaque village, ou plutôt chaque peu- » plade, s'attribue de tems immémorial le droit de » guerre et de paix à l'égard des autres peuplades, et » par conséquent chaque famille s'arroge le même » droit à l'égard des autres familles. Tous les maux » qui affligent la Corse découlent de ce mal invétéré. »

Tous ceux qui ont lu l'histoire de la Corse ont dû admirer les généreux efforts qu'ont faits dans tous les tems ces insulaires pour conserver ou recouvrer leur liberté. On les a vus faire des prodiges avec très-peu de moyens. Ils ont té vaincus à diverses époques, mais jamais entièrement soumis, et la partie intérieure de l'île qui a eu plus d'avantages pour conserver son indépendance, se trouvant quelquefois par cette raison sans Gouvernement, elle a dû éprouver des dissentions de village à village et de famille à famille; mais je le demande au C. Feydel, que devaient faire les Corses sous des Gouvernemens qui, au lieu d'appáiser les dissen-

(1) Cette lettre nous a été adressée de Bastia, en Corse. Nous l'insérons parce qu'elle nous a paru utile pour former l'opinion relativement aux mœurs des habitans de cette île. Mais son auteur nous pardonnera d'avoir suprimé quelques déclamations étrangères à l'objet de sa défense, et des expressions outrageantes pour le C. *Feydel*, avec qui nous n'avons d'ailleurs aucune relation.

tions,

tions, les alimentaient avec une politique machiavélique pour mieux assurer leur domination? Que devaient-ils faire pour assurer leurs propriétés et leurs personnes? Le Gouvernement ne les fesant point respecter, ils prirent le parti de se faire craindre; bien d'autres en auraient fait autant.

Au reste, il s'en faut bien que la situation actuelle offre rien de pareil; le Gouvernement républicain étend avec succès ses ramifications administratives et judiciaires jusque dans les hameaux les plus reculés; cela est si vrai que si le pays que comprend le département du Golo, qui fait plus des deux tiers de l'île, offrait tous les ans, du tems des Génois, l'affreux tableau de six cents homicides, à peine en compte-t-on aujourd'hui sept ou huit. Ce changement extraordinaire dénote évidemment le vice des Gouvernemens passés, et venge les Corses de la férocité dont les accuse le C. Feydel.

Quelques observations relatives aux pratiques de culture employées par les Corses, malgré l'exagération qu'on y découvre, ne laissent aucun doute que l'auteur de la diatribe n'ait été sur les lieux; il n'en est que plus coupable, et c'est précisément ce qui porte à croire que plusieurs passages où le peuple Corse est indignement calomnié, sont le fruit de quelque passion: de ce nombre est le morceau suivant.

« Depuis que les Corses ont connu les armes à feu,
» leur barbarie toujours croissante, et le besoin conti-
» nuel de dissimuler au dehors cette barbarie, ont ré-
» duit leur morale à un tel état de corruption, qu'il
» n'est point de peuple connu, si dépravé soit-il, qui
» n'ait à-la-fois plus de vertus et moins de vices. »

Les Corses sont le peuple le plus sobre qu'il y ait en Europe; ils n'ont guère connu le libertinage que depuis que les garnisons l'ont introduit dans les villes; l'intérieur de l'île a dû se ressentir de ce voisinage, mais il s'en faut bien qu'en général elle nous offre une corruption pareille à celle de l'Italie. Le luxe ne règne

jusqu'à un certain point que dans les villes maritimes ; et de long-tems il n'étendra, je crois, son empire plus avant. Les Corses sont un des peuples les plus hospitaliers de l'Europe : un étranger qui voyageait naguère dans l'île, n'avait besoin ni d'argent ni de connaissances pour être sûr de trouver par-tout à manger et à reposer : c'est une vérité avouée par tous ceux qui se sont trouvés dans ce cas. Je ne garantirais pas qu'il en fût de même aujourd'hui, parce que, comme on sait, l'état pénible de révolution et de guerre, l'esprit de parti, ont altéré momentanément la confiance ; mais cet état n'est que passager, et en Corse, comme par-tout ailleurs où se consolide le Gouvernement républicain, la douce humanité établira bientôt un empire consolant pour les ames bien nées. Comment concilier ces mœurs qui sont attestées par tous les voyageurs, avec la prétendue corruption dont le C. Feydel accuse les Corses ?

« Les peuplades corses, dans leurs habitudes générales, divisent la nation en cinq castes. Les gentilshommes, les caporaux, les citoyens, les plébéiens et les étrangers. La première se divise en magnifiques et en signori, etc. »

Si le C. Feydel a fait autrefois une quarantaine en Corse, il serait bien à désirer que le même vent lui en fit faire une seconde ; il verrait avec satisfaction que l'on ne connaît pas plus aujourd'hui en Corse les *magnifiques* et les *signori*, les *caporaux* ou les *podestats*, que l'on ne connaît actuellement dans le continent de la France les Barons, Marquis ou Comtes, Intendans et Subdélégués ; avec la différence que ceux-ci n'ont perdu leur existence que depuis la révolution, et que les caporaux corses ont disparu depuis des siècles.

« Il y a deux espèces de Corses, le policé et le sauvage, ou, si l'on veut, le demi-sauvage ; la première est composée d'un petit nombre d'hommes que l'éducation étrangère, l'instruction du cabinet ou les voyages, ont mis au niveau des autres Européens. »

Ce qui prouve que le paysan Corse n'est pas sauvage, c'est l'air avec lequel il se présente dans les sociétés les plus polies. J'en ai souvent vus, non sans étonnement, entrer dans des sociétés honnêtes et nombreuses, s'appuyer sur leur carabine, converser avec le premier venu, et cela avec une aisance qui n'est pas ordinaire chez les campagnards des autres nations. Ceux qui ont voyagé dans la Suisse et en Corse, conviendront sans doute qu'ils ont observé dans le premier de ces pays plus de rusticité que dans l'autre, si l'on en excepte peut-être quelques peuplades reculées que la Nature semble avoir condamnées à demeurer entièrement isolées dans les montagnes.

Le C. Feydel, en parlant du général Bonaparte, ne pense pas, dites-vous, que la Corse ait droit de réclamer comme Corse, un homme dont l'ayeul ou le père est un Toscan de *S. Miniato*, l'ayeul maternel un Suisse......

On ne doit pas s'étonner que sept villes se disputent la gloire d'avoir donné naissance à Homère, puisqu'on ignore de nos jours que la famille du célèbre Bonaparte est établie en Corse depuis au moins 200 ans, que son père, ayeul et bisayeul, y sont nés ; d'ailleurs, la Cour de France qui ennoblit sa famille, ne lui aurait point accordé ce privilége, si elle avait été étrangère. Le fait est encore que l'ayeule maternelle de Bonaparte avait épousé un Officier suisse en seconde noces ; mais sa mère étant née du premier mari qui était Corse, Bonaparte n'a rien de commun avec les Suisses.

Le C. Feydel n'est pas plus véridique, lorsqu'il avance qu'aucun matelot n'a fait durant la dernière guerre, et ne fera, durant celle-ci, une seule campagne dans nos armées navales. Je n'ai point sous les yeux les registres de la marine pour vérifier l'inculpation relativement à la guerre passée ; mais je puis assurer que plusieurs marins corses étaient au service de la République avant l'expédition d'Egypte, que

certains ont été requis pour les besoins de cette expédition, et que plusieurs autres se sont volontairement offerts lorsque la flotte française, dans sa traversée, longea la Corse (1).

« Le Corse est-il malade? Sa femme et ses enfans » mettent des provisions auprès de lui pour trois ou » quatre jours, et vont se giter ailleurs. Le cinquième » ils viennent voir s'il est mort ou guéri; car on ne » connaît chez les Corses que des vivans et des morts, » et non des malades. »

Comment a-t-on pu se permettre une pareille assertion? Il n'y a point de peuple en Europe où l'esprit de parenté soit aussi caractérisé qu'en Corse; il est tellement enraciné, il étend ses ramifications si loin, que ce sera peut-être un obstacle que le Gouvernement aura à vaincre, pour faire que le Corse jouisse d'une justice impartiale de la part de ses concitoyens. Ces insulaires ne sont capables d'en agir ainsi ni envers leurs parens, ni envers leurs amis. Etre ami intime chez les Corses, c'est verser son sang l'un pour l'autre si l'occasion s'en présente.

« Le Corse est vif, intrépide, spirituel et adroit, » mais excessivement paresseux de corps et d'esprit. » Agir et réfléchir sont deux peines qu'il ne prend » qu'à l'extrémité. La culture, la bergerie, la chasse, » la pêche sont ses seules occupations, et il ne s'y » livre qu'autant qu'il faut pour s'empêcher de mourir » de faim et de froid. »

Le Corse doit avoir pour partage la paresse des peuples méridionaux, il devrait en avoir davantage; puisque les gouvernemens spoliateurs sous lesquels il a été obligé de vivre et l'état presque continuel de guerre

(1) Le Ministre de la Marine écrivit à cette époque à l'Administration centrale du Golo, pour la féliciter du bon succès de ses mesures, et en même tems pour applaudir au zèle des administrés. Tout le monde sait comment le brave *Casabianca*, qui montait l'*Orient*, s'est battu à Aboukir; et *Casabianca* était Corse.

ne lui ont jamais bien assuré la récolte des terres qu'il ensemençait. J'ai vu des particuliers fort aisés qui habitaient des maisons dégradées, auxquelles ils n'avaient pas le courage de faire la moindre réparation, malgré leurs moyens, par la crainte, me disaient-ils, de n'en pas jouir long-tems. La culture est négligée en Corse, il est vrai (1); mais si l'on fait attention que l'ile a plus de 100 lieues de circuit, qu'elle n'a qu'une population d'environ 150 mille ames; si l'on considère qu'une partie de ses habitans est adonnée au commerce que favorise sa position maritime, et une autre au service militaire, on dira, non comme le C. Feydel, que le Corse est vif, spirituel, adroit, et excessivement paresseux, ce qui est contradictoire, on dira seulement qu'il fut découragé.

J'aurais pu relever bien d'autres erreurs dans le mémoire du C. Feydel; j'aurais pu faire valoir encore en faveur des Corses les témoignages d'estime de diverses philosophes qui ont bien mérité de l'humanité et de la vérité, tels que Raynal et Rousseau; mais leur opinion que nous saurons toujours apprécier, quoiqu'en dise le C. Feydel, est trop connue pour être rappelée dans cette justification.

PELLOTIER, *du Villar, canton de Barcellonnette, département des Basses-Alpes.*

---

(1) Ne pourrait-on pas observer que le Cap-Corse exporte beaucoup de vins, et la Balagne une grande quantité d'huile; que l'on recueille en Corse assez de bled pour les habitans du pays, et que si l'on y fait quelque importation, ce n'est que pour compenser la consommation faite par les diverses garnisons.

LITTÉRATURE. — GRAMMAIRE.

Urbain Domergue, membre de l'Institut national, à son collègue Pierre-Louis Rœderer (1).

Vous me fournissez dans le Journal de Paris (16 Floréal) plus d'un sujet de remercîment, mon cher collègue. Un grand nombre de vérités idéologiques et grammaticales se cachaient à mes regards ; vous avez pris la peine de me les révéler, et cela d'un ton si doux, avec une si fraternelle bienveillance, que ma gratitude doit partir tout-à-la-fois de mon esprit où vous avez porté la lumière, et de mon cœur, sensible à cet excès de bonté.

Avant tout, je partage la reconnaissance des trois classes de l'Institut national que vous avez éclairées sur un énorme solécisme ; elles ont osé imprimer : *Mémoires* de l'Institut national .... *pour* l'an IV.

Parmi les idées que *pour* est chargé de réveiller, il y a bien celle de *destination*, c'est comme s'il y avait : les mémoires que l'Institut publie en l'an VI sont *destinés* à payer son tribut de l'an IV. C'est bien ainsi que tout le monde parle, que tout le monde écrit ; l'usage universel en a fait un des tours constitutifs de la langue ; mais les trois classes de l'Institut, la langue, l'usage universel, la logique, doivent se taire quand Pierre-Louis Rœderer se donne la peine de parler.

Je me tais aussi, et admire vos libérales compensations, citoyen collègue ; si vous ôtez à notre langue une locution que tout le monde emploie, vous lui faites

(1) Le C. Rœderer, en rendant compte dans le Journal de Paris, du volume de *Littérature et Beaux-Arts* des mémoires de l'Institut, critiqua, le 16 Floréal, le *mémoire* du C. Urbain Domergue, *sur la proposition grammaticale* imprimée dans ce volume. Il annonça qu'il avait attaqué dans un mémoire lu à la Classe dont il est membre, toutes les innovations introduites par ce Grammairien.

présent, dans une demi-page de VINGT-UNE locutions que personne n'osait employer. Oui, la langue française et la logique vous ont l'obligation de vingt-un présens, que je vais énumérer pour manifester votre gloire et constater nos nouvelles richesses.

1er. et 2me. *présent.* « Ce qui a déterminé les *corps* savans à imprimer leurs mémoires, c'est qu'ordinairement *ils* font *corps* avec la science à laquelle ils se rapportent. »

Les *corps* savans font *corps*. Ce heurtement de deux mots à face différente, produit un effet admirable, que n'ont pas eu le bonheur de connaître Fénélon ni Jean-Jacques ; et puis on ne sait si les mémoires font corps, ou si ce sont les corps qui font corps. Ambiguité, moyen sûr de n'être pas entendu quand on n'a rien de bon à faire entendre. — Point du tout, c'est une ruse de guerre dont nous devons vous savoir gré ; vous consacrez les amphibologies, et l'on ne dira plus parler ambigûment, mais parler comme un oracle, ou parler à la Rœderer.

3me, 4me. et 5me. *présent.* « C'est que trop courts pour faire *chacun séparément* un livre, trop sérieux ou trop profonds pour attirer un nombre de lecteurs *considérable*, ils (les mémoires) se prêtent mutuellement de l'intérêt. »

On pourrait dire : ôtez *chacun* de la phrase, l'idée est rendue ; elle l'est également, si vous ôtez *séparément* : il y a donc pléonasme. Les lois de la construction et de l'idéologie exigent *un nombre* considérable *de lecteurs*, et non *un nombre de lecteurs* considérable.

L'idéologie veut aussi qu'on ne soutienne pas que vingt mémoires, dont chacun serait ennuyeux, deviendraient très-intéressans, uniquement parce qu'ils seraient placés à la suite l'un de l'autre ; le résultat de vingt ennuis ne peut être qu'un ennui suprême. — Hé ! que parlez-vous d'idéologie et de grammaire ? Rœderer nous apprend à mépriser ces petites règles dictées par une raison étroite ou par un goût mesquin, ces règles

autour desquelles rampaient Buffon et Montesquieu ; et que son génie a su franchir d'un vol d'aigle.

6me. *présent*, chef-d'œuvre de syllogisme. « Une des raisons qui déterminent les corps savans à imprimer leurs mémoires, c'est que ces mémoires font corps *avec la science* à laquelle il se rapportent. »

« Or, les divers poëmes ne font pas corps *ensemble*. »

Donc, la poésie doit être exclue des mémoires de l'Institut.

Il faudrait à la mineure : or les divers poëmes ne font pas corps *avec la science poétique ;* ou à la majeure : une des raisons qui déterminent les corps savans à imprimer leurs mémoires, c'est que ces mémoires font corps *ensemble*. Dans l'un de ces deux cas, si le logicien a tort, le dialecticien a raison ; au lieu que dans l'énoncé de Rœderer, il n'y a ni logique, ni dialectique : tout est mauvais, et le fond et la forme. — A d'autres, vous ne persuaderez personne ; Rœderer est un grand homme, admirons, en attendant de comprendre ; remercions, dans la confiance qu'il ne peut rien sortir de sa plume qui ne soit un bienfait pour la langue ou pour l'entendement humain.

A ce modèle de syllogisme, vous faites succéder un modèle d'enthymème.

Il constitue le

7me., le 8me. et le 9me *présent*. « Nous sommes obligés de dire que la théorie d'Urbain Domergue nous a *paru fausse*, et sa nomenclature barbare (1)......... J'ai cru de mon devoir, comme membre de l'Institut, de *combattre* ces innovations *que je regarde* comme préjudiciables à l'instruction publique, et je les ai toutes *attaquées* dans un mémoire que j'ai lu à la classe dont je suis membre. »

Je conclus que *je n'ai pas jugé le systéme d'Urbain Domergue*.

Voûs avez raison, mon cher collègue, vous avez

(1) *Barbarus hic ego sum, quia non intelligor illi.* Ovid.

donné votre avis sans jugement ; et comme cela vous arrive souvent, l'habitude de vous lire et de vous admirer débarrassera l'idéologie de la double entrave de l'évidence dans les principes, et de la justesse dans les conséquences. Vous faites bien aussi d'appeler *innovations* les efforts constans d'un homme assez sot pour aimer passionnément la vérité grammaticale ; la propriété des termes est encore un point trop difficile. Vous êtes constamment à coté de l'idée que vous devez avoir et du mot qui doit l'exprimer. Que les Ecrivains vous imitent, et rien n'arrêtera leur plume rapide : pléonasmes, amphibologies, impropriétés, discordances, solécismes de mots, solécismes d'idées, solécismes de raisonnemens : fantômes effrayans, disparaissez ! Pourvu qu'on fasse beaucoup de livres, est-il si nécessaire qu'on les fasse bons ? Le commerce des idées y perd, mais celui du papier y gagne. D'ailleurs, l'ordre de la Nature n'en est pas interverti : Rœderer écrit sans cesse et sans arrêt, et le Soleil, parcourant ses douze palais, n'en dispense pas moins les saisons à la terre.

Mais votre zèle ne se borne point à donner des modèles à l'idéologiste et au grammairien, le militaire lui-même reçoit de vous un modèle de nouvelle tactique ; vous avez *combattu* mes innovations, et après les avoir *combattues*, vous les avez *attaquées*. C'est une marche rétrograde, c'est faire la guerre à reculons ; on se moquerait de tout autre ; pour vous, mon cher collègue, il ne faut pas cesser de vous remercier.

10me., 11me., 12me. et 13me. *présent.* « Condillac avait distingué la proposition en trois parties. » Un homme qui sait la langue et la grammaire dirait : on ne distingue pas la proposition en trois parties, mais on distingue trois parties dans la proposition ; et puis il faut : *Condillac a distingué ;* il s'agit d'un passé absolu ; ou mieux, considérant avec raison ce grammairien célèbre comme toujours existant, on devait dire : *Condillac distingue.*

Le critique pourrait continuer et mettre en avant qu'après avoir embrouillé le système de Condillac de manière que l'auteur ne le reconnaitrait pas lui-même, vous avez fait une faute dans cette phrase : « tout *était* fort simple et fort clair dans ce système ; le lire *c'est* l'entendre. » Parce que vous avez exprimé par deux tems différens, deux époques parfaitement identiques. Mais qui ne voit que le critique ne raisonnerait que d'après le sens commun ; il n'est pas à votre hauteur, mon cher collègue. L'usage n'y est pas non plus, car dans une proposition où se trouvent deux ou trois sujets, il veut qu'il y ait *pluralité* de sujets, *multiplicité* de sujets. Vous dites, vous, *multitude ;* deux ou trois sujets composent une MULTITUDE ; c'est beaucoup mieux, vous voyez les choses en grand.

14me. et 15me. *présent.* « Son *judicat*, non plus que son judicateur, ne *jugent* rien. » Ignorance et impudeur dans cet énoncé, solécisme dans l'union monstrueuse du singulier et du pluriel. — Taisez-vous, critique vulgaire ! Rœderer est instruit, pudibond et correct.

16me. *présent.* « *Oh*, *ha*, sont deux propositions EXPLICITES. » J'ai dit tout le contraire, mon cher collègue, mais sans doute vous avez eu des raisons fraternelles pour altérer la vérité ; il est des mensonges officieux, et je suis sûr que vous avez voulu me rendre service. (Voyez la page 56 de ma Grammaire générale analytique, mémoire sur la proposition grammaticale.)

17me., 18me., 19me. et 20me. *présent.* « Même j'attaque moins mon confrère que *je défends ses maîtres* et les miens ; et je regrette sincèrement qu'au lieu de *s'adonner au tourment des innovations*, il ne se soit pas consacré à l'enseignement *de leurs ouvrages.* » Cette phrase : j'attaque moins mon *confrère que je défends ses maîtres*, n'offre point de négation à l'esprit, il ne devrait pas y en avoir dans l'expression. L'analyse sur ce point est un guide infaillible, mais l'analyse est pénible, il est plus facile d'écrire d'instinct.

L'usage veut qu'on dise : j'attaque moins mon confrère que je *ne* défends ses maitres, mais votre instinct réformera l'usage.

Ses maîtres et les miens : c'est fort bien, mon cher collègue, empêchons tout progrès, tout perfectionnement dans les connaissances humaines, et pour cela jurons toujours sur la parole des maitres. C'est l'inverse du but que se propose l'Institut national; mais l'Institut a fait un si gros solécisme dans le titre de ses mémoires, qu'il se trompe sans doute sur la fin où tendent ses travaux.

S'adonner au tourment des innovations. Ordinairement on s'adonne à ce qui fait plaisir, et vous voulez qu'on *s'adonne au tourment ;* c'est une alliance de mots tout-à-fait neuve et heureuse, nos *maitres* n'écrivent pas ainsi ; mais bientôt vous passerez pour un maitre : vous avez déjà le ton magistral.

Enseigner les ouvrages de ses maitres. Un puriste dirait enseigner la *doctrine ;* on n'enseigne pas un ouvrage, on enseigne la doctrine, la science contenue dans un ouvrage. — Je suis las de répondre à ces futiles observations ; grammaire, idéologie, vous reparaissez à nos yeux sous un aspect nouveau ; déjà, mon très-honorable collègue, vous m'avez donné VINGT-UNE FOIS dans une demi-page l'occasion de vous remercier pour nous avoir affranchis de la gêne où Boileau retenait notre plume et Condillac notre pensée ; que l'une et l'autre courent librement sur le papier ; il y aura peut-être moins d'élégance, mais ce sera mille fois plus commode. Nous avons vu au fort de notre révolution des hommes proclamer la liberté civile et politique, en couvrant la France de prisons ; tel, illustre Rœderer, vous devez proclamer la liberté idéologique et grammaticale en rudoyant périodiquement tous ceux qui oseront ne pas penser, ne pas écrire comme vous.

Je finis en vous adressant deux prières, la première a pour objet la publication de votre mémoire tel que vous l'avez lu à votre classe, et puisqu'une demi-

page de votre façon a si merveilleusement enrichi notre langue et l'idéologie, de quelle richesse ne serons nous pas éblouis, quand vous déroulerez à nos yeux un volume tout entier! Donnez-moi cette nouvelle marque de bonté, et comptez sur de nouvelles marques de reconnaissance.

En second lieu je voudrais que vous effectuassiez votre projet de venir à mon école; là, porté par le Professeur et par les élèves dans la chaire doctorale, vous nous révéleriez la doctrine de Condillac que personne n'entend comme vous l'entendez; vous nous enseigneriez aussi la saine prononciation; nous apprendrions de vous à dire *perzécution*, *je voit-un* homme, *il voi-zune* femme, et autres semblables *pat-à-qu'est-ce* auxquels votre organe prosodique prête une grâce infinie, ce qui prouve au reste que Condillac et Dumarsais n'ont pas été vos *seuls maîtres*, et que Cadet Roussel, professeur de déclamation, a trouvé en vous un écolier docile.

P. S. J'apprends, mon cher collègue, que dans un *errata* du 17 Floréal, vous avez repris trois des vingt-un *présents* dont je viens de vous remercier. Ma reconnaissance, d'après votre calcul, se bornerait donc à *dix-huit* articles; non, elle s'étendra toujours à *vingt-un*.

Voilà, dites vous, ce que Domergue propose de substi- aux *locutions consacrées*.

Tout autre aurait mis aux *dénominations d'usage*, aux *dénominations reçues*. En effet, il s'agit là, non de *façon de parler*, mais d'imposition de nom, et c'est cette dernière idée que peint le mot *dénomination*. Et puis *dénomination* rejette la qualification de *consacrée*. Une façon de parler, vicieuse en soi, mais incorporée au système de la langue par l'usage universel, est par là même une locution *consacrée*, une locution à laquelle il n'est pas permis de toucher: les dénominations dans dans les objets scientifiques ne sont pas consacrées, on peut y toucher; un nouveau point de vue peut amener de nouvelles dénominations; la Chimie a

changé les siennes; nos Grammairiens philosophes en ont introduit plusieurs, et vous-même, mon cher collègue, vous nous parlez de la *multitude* des sujets, de phrases *surajoutées*, dénominations que vous attribuez modestement à Condillac, et dont on ne doit faire hommage qu'à vous seul. Tout cela est vrai, mais par cette double légéreté dans l'emploi des mots, vous nous épargnez la peine de nous appesantir sur la minutieuse distinction des synonymes.

Car était devenu un mot si embarrassant que dans le siècle dernier on en proposa l'abolition en pleine Académie. L'auteur des Moyens de parvenir, craignant de l'employer mal-à-propos, après avoir commencé son livre par *car*, n'emploie plus ce mot dans tout le reste de l'ouvrage. Vous avez trouvé un moyen plus facile de tout concilier. C'est de l'employer au hasard. « Comme journaliste, dites-vous, je dois aussi en dire ma pensée au public; *car* Domergue a fait imprimer son mémoire sous le titre de *Grammaire générale analytique*. » Ce *car* motive admirablement. C'est comme s'il y avait: l'ouvrage d'Urbain Domergue a tel titre, voilà pourquoi, comme journaliste, je dois en dire ma pensée au public; et cela est bien, mon cher collègue, *car* était au bout de votre plume, il en est tombé; il y a trop de peine à faire sortir les mots de sa tête. Plus on lit Virgile, Horace, Racine, Boileau, plus on trouve de ces beautés pénibles, monnaie d'or que possèdent les seuls riches; plus on lit Scuderi, mon cher collègue, plus on trouve de ces gentillesses faciles, petite monnaie de cuivre d'un usage général, patrimoine des pauvres.

Vous n'avez pas inséré ma réponse dans votre journal, parce qu'elle est trop longue, mais cette longueur doit vous être attribuée; méchant, pourquoi m'avez-vous fourni vingt-un sujets de remerciment. Les ai-je tous épuisés? NON, votre merveilleuse demi-page en est une source inépuisable.

Urbain DOMERGUE.

RÉPONSE de RŒDERER à DOMERGUE.

Ce 28 Floréal.

Mon confrère, votre lettre que j'ai reçue hier, me fait beaucoup de peine. Elle humilie en moi, non l'écrivain, mais l'homme jaloux de la gloire des Lettres et de l'honneur de l'Institut. Je vous le jure; j'aimerais mieux être atteint et convaincu d'avoir fait vingt-un solécismes en dix lignes, que de voir un membre de l'Institut mettre douze jours, et dans quelles circonstances ! à composer une lettre de huit pages, pour répondre par des critiques grammaticales, et sur-tout par des injures, à la simple et modeste annonce de la réfutation décente d'un de ses ouvrages.

Bienséance à part, quand j'attaque votre système grammatical, vos judicande, judicateur et judicat, vos complémens complets et incomplets, prochains et éloignés, directs et indirects, vos propositions implicites (comme *ah!*) et vos propositions explicites, vos propositions complétives, prochaines et directes, indirectes et éloignées, etc., vos critiques de grammaire, fussent-elles justes, fines, piquantes, honnêtes, seraient déplacées; ce n'est pas de mes solécismes qu'il s'agit, c'est de votre doctrine; peu importe le papier que je gâte dans le journal de Paris; ce qu'il est intéressant de savoir, c'est si l'enseignement de votre doctrine n'est pas une véritable dégradation de l'instruction publique. Défendez d'abord votre grammaire; vous attaquerez ensuite mon style. Eh, qu'arriverait-il, si au lieu de vous ramener à la question, j'allais épiloguer sur votre lettre de huit pages, y noter une vingtaine de fautes contre la Grammaire et la Logique; et que vous ensuite, sans vous défendre de cette nouvelle attaque, vous soumissiez de rechef les points et les virgules de ma critique même à votre microscope, pour y découvrir encore vingt autres fautes ? Nous aurions bientôt commencé cent querelles sans en vider aucune.

Celle qui est ouverte entre nous, est importante; elle

intéresse l'instruction publique. C'est à celle-là qu'il faut vous en tenir quant à présent. J'ai cru que vous corrompiez, détruisiez la science de la Grammaire; j'ai tâché de le prouver : c'était mon devoir. Quand mon mémoire sera imprimé, vous le discuterez, vous le réfuterez, voilà le vôtre. Les petites récriminations grammaticales les petites représailles littéraires viendront toujours à tems. Aujourd'hui elles ne peuvent paraître que ridicules. Je crains que les vôtres ne rappellent aux mauvais plaisans l'anecdote de ce pauvre Beauzée, que vous ne voulez pas reconnaître pour votre maître en Grammaire, et qui l'est pourtant à tous égards. Il traitait assez mal sa femme (comme vous traitez la Grammaire); un amant la vengea. Un jour il les surprit ensemble. Il entra en fureur. Je vous disais bien, Madame, s'écria le galant, qu'il fallait que je m'en aille! — Que je m'en allasse, Monsieur, que je m'en allasse, reprit Beauzée avec une voix de tonnerre.

Je supposais tout-à-l'heure, mon confrère, qu'il me serait possible de relever des fautes de langue et de logique dans votre lettre : cette supposition vous a sûrement paru présomptueuse. Eh bien, je vous déclare que je crois très-facile de vous prouver non-seulement que vous avez fait plus de vingt fautes dans votre lettre, mais encore qu'il n'y en a pas une seule de réelle dans toutes celles que vous me prêtez. Sans être éclairé comme vous *sur la virgule et sur le point*, je vous donnerais cette double satisfaction, si je ne craignais de m'écarter avec vous de la question.

Je vous montrerais que je n'ai point appelé *énorme solécisme* le *pour* que j'ai critiqué dans le titre des Mémoires de l'Institut; que la phrase où il sagit des *Mémoires des Corps savans qui font corps*, etc., a été corrigée dans un *errata* imprimé dans le journal qui a suivi celui où a paru mon article; qu'il n'y a pas de *pléonasme* à dire : des mémoires trop courts pour faire *chacun séparément* un volume, parce que ces deux mots présentent deux idées différentes; qu'il est

égal de dire un nombre de lecteurs considérable, ou un nombre considérable de lecteurs; que j'ai parlé de l'intérêt que se prêtaient vingt mémoires *sérieux*, et non pas vingt mémoires *ennuyeux;* que si des mémoires savans font corps avec la science, ils peuvent par conséquent faire corps *ensemble;* que je n'ai point dit : après avoir combattu le judicande je l'ai attaqué, mais *après avoir cru de mon devoir de le combattre*, je l'ai attaqué; qu'il y a évidemment une faute d'impression dans ces mots : Condillac *avait distingué* (au lieu de *divisé*), la proposition en trois parties; qu'*avait* est régulier, parce que je parle d'un tems antérieur à celui où vous êtes venu éclipser Condillac; que : le lire, *c'est* l'entendre, est correct, parce qu'il s'agit d'une chose actuelle, au lieu que : tout *était* fort simple et fort clair, se rapporte au tems où vous n'aviez pas encore tout brouillé; que *multiplicité de sujets* serait une expression moins propre que *multitude*, parce que l'idée de multitude est aussi dans multiplicité, et qu'il y en a de plus une autre qui est tout-à-fait étrangère au sujet : que j'ai préféré *multitude* à *pluralité*, parce que pluralité a deux sens, et que *multitude* répond à *multi*ple, qui est employé par Dumarsais, quand il parle d'un sujet composé de plusieurs substantifs; que c'est une faute d'impression d'avoir appelé *ho! ha!* des propositions *explicites*, gratification qui ne serait qu'absurde, au lieu d'*implicites*, qui est tout-à-la-fois absurde et ridicule; que mon *errata* du 17 Floréal, a réparé l'omission du *ne* que vous réclamez pour ces mots : *que je défends ses maîtres;* qu'on peut s'*adonner* à un tourment comme à un vice, et qu'il est faux que s'*adonner* ne puisse s'appliquer qu'au plaisir; qu'il est mieux de dire enseigner *les ouvrages de Condillac*, même enseigner Condillac, que de dire pesamment *enseigner la doctrine contenue dans les ouvrages de Condillac;* voilà ce que je prouverais pour vous répondre.

Et ensuite, pour vous attaquer, je montrerais qu'il

n'y

n'y a pas deux lignes de suite dans votre lettre qui soient irréprochables, et par exemple :

« Un grand nombre de vérités se cachaient à mes *regards*, vous avez pris la peine de me les *révéler.* » Ces deux idées sont incohérentes. On *révèle* ce qui se cache à la raison ; on *dévoile* ce qui se cache aux regards.

« Vous *faites présent* à la langue de vingt-une locutions que personne *n'osait employer.* » Si *on n'osait* les employer, quelqu'un en avait donc fait présent avant moi.

Heurtement est un barbarisme ; on dit : heurt.

L'*ambiguité* n'est pas un moyen *sûr* de n'être pas entendu ; c'est un moyen de n'être pas toujours entendu.

« *Ennui suprême.* » Il faut *extrême ;* suprême ne se prend qu'en bonne part : honneur suprême, plaisir suprême.

Dire que Buffon et Montesquieu *rampaient autour* des règles de la grammaire, c'est dire qu'ils cherchaient inutilement à les entendre.

« Admirons en attendant *de comprendre.* » *En attendant de :* barbarisme.

« L'habitude de vous lire et de vous admirer débarassera l'idéologie.... » Ainsi l'idéologie prendra l'habitude de me lire !

« Débarassera l'idéologie de la double entrave de l'*évidence* dans les principes. » Comment l'évidence dans les principes peut-elle être une entrave ?

« Et de la justese dans les conséquences. » Comment la justesse dans les conséquences peut-elle être une autre entrave ?

« *Solécismes de mots, solécismes d'idées, solécismes de raisonnement.* » Voilà trois barbarismes. Les solécismes sont des fautes contre la syntaxe. Il ne peut pas plus y avoir de solécismes d'idées et de raisonnement, que de sentimens ou de caractère ; ce que vous appelez solécisme de mots, c'est-à-dire, les mots estropiés, ou les mauvaises associations de mots, sont des bar-

barismes ; et c'est pour cela que *solécismes de mots*, *d'idées et de raisonnemens* sont des *barbarismes*.

« *C'est l'inverse du but* que se propose l'Institut. » On dit l'inverse d'une proposition ; un but n'a point d'inverse : *l'inverse du but*, autre barbarisme.

« Quand vous *déroulerez un volume*. » Un volume ne se roule ni ne se déroule.

« *Saine prononciation*. » On dit un jugement *sain*, parce qu'on peut personnifier le jugement : mais il faut dire une prononciation exacte, correcte.

Je pourrais relever vingt autres fautes ; et sans être *juré-peseur de diphtongue*, je prendrais, si je le voulais, une assez bonne revanche. Mais outre que la substance de votre lettre est d'un *alloi* qui dispense d'examiner le *poids* de vos diphtongues, je reviens à notre affaire, et je dis qu'il ne s'agit ni de mes solécismes ni des vôtres, mais du judicande, du judicateur et du judicat, et du complément complet et incomplet, et de tout le reste de cette famille russe qui a fait une irruption si funeste dans nos écoles de Grammaire. (1) R.

BIOGRAPHIE,

NOTICE sur la vie et les ouvrages de CONDORCET, *par* ANTOINE DIANNYERE, *associé de l'Institut national et membre de la société d'Economie-Rurale, des Sciences naturelles et des Arts de Moulins. Nouvelle édition revue, corrigée et augmentée. A Paris, chez* Debray, *Palais-Egalité, galeries de bois, n°.* 235 ; *prix* 1 *fr. pour Paris, et* 1 *fr.* 25 *c. franc de port.*

Cette Notice parut pour la première fois il y a environ deux ans : elle ne fut point alors annoncée dans la Décade Philosophique. Elle reparaît aujourd'hui avec des changemens et des améliorations. Les regrets sur la perte de celui qui en est l'objet, semblent augmentés en raison

(1) Le *P. S.* du C. Domergue ayant été envoyé directement aux Auteurs de la Décade Philosophique au moment de l'impression, le C. Rœderer n'a pu y répondre.

de la rareté et du besoin d'hommes qui lui ressemblent. Ce sont autant de motifs pour que nous croyons devoir arrêter quelques instans sur cette production l'attention de nos lecteurs.

L'auteur a pris pour épigraphe ces deux vers si connus d'Horace sur la mort de Quintilius :

Multis ille bonis flebilis occidit :
Nulli flebilior quam MIHI (1).

Tous les amis des Sciences, de la raison et de la liberté, sentent la justesse de l'application du premier : il justifie celle du second en nous apprenant que *pendant douze années* il *a vu à chaque instant Condorcet et a reçu de lui tous les services que le génie*, *dans sa maturité*, *pouvait rendre à un homme tourmenté par la passion et le besoin de s'instruire*. C'est prouver à-la-fois et le droit qu'il a de parler de Condorcet, et la confiance qui est due à ce qu'il atteste de lui.

On apprend dans cette Notice, dont l'exagération oratoire est bannie, à mieux apprécier un homme ennemi de toute exagération ; ami constant et courageux de la vérité, qui réunit à une ame forte des mœurs douces et des habitudes simples, à un esprit élevé et à de vastes connaissances, un talent et un penchant communicatifs, si rares chez les savans et si utiles à la propagation de la Science ; pour qui les principes de la Liberté furent évidens comme le résultat d'un calcul, et attachans comme l'objet d'une passion ; qui dès long-tems avait tourné ses méditations, ses travaux, ses études vers le but dont l'espèce humaine s'occupe le moins, et auquel on devrait la ramener sans cesse, le perfectionnement de l'espèce humaine ; un homme enfin qui ne détesta la Royauté que comme le plus fort obstacle à ce but, n'aima la République que comme l'unique

(1) Nous désignons dans ce dernier mot une légère altération. L'on sait que c'est à Virgile, ami de Quintilius, qu'Horace adresse cette ode, et qu'il y a dans le texte : *nulli flebilior quam* TIBI, *Virgili*. On s'est souvent appliqué ces deux vers par une altération très-permise, mais dont il est bon d'avertir.

moyen pour y atteindre, et envers qui les royalistes se montrent plus justes que les républicains, en professant pour lui une haine bien autrement énergique que ne sont la reconnaissance, l'attachement, la vénération des autres pour sa mémoire.

Condorcet, après avoir débuté, dès l'âge de 21 ans, avec un grand éclat dans la carrière des Mathématiques, et y avoir marqué sa place, se montra bientôt avec autant de succès parmi les rangs des Philosophes qui combattaient alors à outrance contre les erreurs politiques et les préjugés religieux. Ses *Lettres d'un Théologien*, foudroyèrent le *Dictionnaire des trois siècles* de l'Abbé Sabathier, à la manière de Voltaire, mais avec une force et une audace dont Voltaire lui-même fut étonné. *Il faut*, écrivait-il, *avoir deux cent mille hommes à ses ordres pour publier de semblables Lettres.*

Bientôt il se mesura contre un adversaire plus redoutable. Le sage Turgot voulait ôter au Commerce des grains ses entraves : M. Neker fit un gros livre pour empêcher ce progrès de la raison : « *Condorcet*, dit le C. Diannyère, combattit ce nouvel ennemi du genre humain. Il montra aisément que permettre la sortie des grains, lorsqu'il y en a trop, la défendre lorsqu'il n'y en a que ce qu'il faut, et en faire venir de l'étranger lorsqu'il n'y en a pas assez, c'est violer les intérêts des propriétaires et des consommateurs, c'est chercher à faire hausser et baisser continuellement le prix du blé, c'est livrer la vie du propriétaire et la subsistance du pauvre au Ministre ; c'est mettre enfin ce qu'il y a de plus sacré à la merci d'un homme qui ne peut jamais avoir les données nécessaires pour prendre un parti quelconque, et qui ne peut agir qu'en fesant beaucoup de mal. Le livre de Necker a eu vingt éditions, celui de Condorcet n'en a eu qu'une : il vaut mieux caresser les passions et les préjugés, que répandre des vérités ; mais le flatteur est oublié ou abhorré avant sa mort, et la réputation du sage s'accroît tous les jours. »

C'est avec la même justesse que l'auteur passe en revue tous les ouvrages de Condorcet. Ils sont nombreux, et tous dirigés vers des objets d'utilité publique. Outre ceux qui regardent uniquement les Mathématiques, outre ses différens travaux sur l'application de l'analyse à la probabilité des décisions, etc., et ses éloges des membres de l'Académie des Sciences, au sujet desquels le C. Diannyère dit avec raison : « laissons les hommes qui ne mériteront jamais d'éloges déclamer contre les éloges ; » on distingue parmi ses productions purement philosophiques et littéraires, la *Vie de Turgot*, celle de *Voltaire*, un *Eloge du Chancelier de l'Hôpital*, auquel l'Académie française préféra la très-maigre déclamation de l'Abbé Remi, des *Réflexions sur l'esclavage des Nègres*, publiées sous le nom de Schwartz, pasteur du St. Evangile, à Bienne, ouvrage à qui « la simplicité, l'élégance, la précision du style, la force des raisonnemens, ce ton qui n'appartient qu'à la probité sévère et que l'art ne peut imiter, obtinrent un succès éclatant, » dont la bonhommie apparente trompa les Colons eux-mêmes, et que Malouet *ne dédaigna pas* de combattre, croyant n'avoir affaire qu'à un bon évangéliste ; des *Lettres d'un bourgeois de New-Haven*, adressées à Masséi, auteur des *Recherches historiques et politiques sur les États-Unis*, où il démontra les principes et les véritables bases du Gouvernement représentatif ; enfin, cinq *Mémoires* sur la matière la plus importante qui pût occuper les Législateurs de la France, *sur l'Instruction publique*.

Ceux-ci appartiennent à une époque où Condorcet n'appartint plus lui-même à la seule Philosophie, mais à la plus digne fille de la Philosophie, la Liberté. Dès lors ses travaux, ses actes, son existence entière se dirigèrent vers ce grand objet. Il fut d'abord le centre de l'une de ces réunions, d'où partaient comme d'un foyer lumineux les rayons de la vérité qui allaient éclairer toute la France. Dans la plupart des grandes questions qui s'élevèrent, il provoqua ou publia lui-

même des écrits qui étaient d'un grand poids dans la balance de l'opinion, et tendirent toujours à la faire pencher à-la-fois pour la Liberté et pour la Justice. Le premier des Ecrivains français, il se déclara pour la République. Bientôt assis parmi les Législateurs de la France, il ne cessa d'éclairer et la Législature et le public, soit dans des pamphlets, et sur-tout dans un Journal piquant où il maniait tour-à-tour l'arme de la plaisanterie et celle du raisonnement; soit même, dans quelques occasions importantes, à la tribune, où la faiblesse de sa voix, sa timidité naturelle et la turbulence d'un parti qui lui était contraire, ne l'empêchèrent pas d'exercer une sorte d'autorité.

Ces orages n'étaient que le prélude de ceux qui devaient agiter la Convention nationale : il s'efforça d'y gouverner avec sagesse, au milieu de la tempête des passions et des partis, et sur-tout de concilier des élémens qui restèrent inconciliables; leur choc ébranla la République naissante, renversa tous ses amis et le renversa lui-même. On ne connaît que trop le malheur auquel il fut réduit, sa retraite chez une femme respectable, sa fuite causée par la crainte de la compromettre; enfin sa mort funeste, qu'on n'aurait peut-être point à déplorer, s'il eût trouvé pendant un jour chez un ancien ami la même hospitalité qu'une inconnue lui avait offerte pendant huit mois.

Ces tristes circonstances sont peintes avec sentiment et intérêt par le C. Diannyère. Il paie à la courageuse Madame V...... qui s'obstine à rester inconnue après cette belle action, comme elle s'obstinait alors à la faire, le tribut d'une juste admiration et d'une reconnaissance bien légitime. « Vous qui l'avez accueilli, dit-il, sans le connaître, et seulement parce qu'il était malheureux, qui l'avez gardé huit mois presque malgré lui, dont il ne s'est séparé que malgré vous, et qui, témoin de sa douceur, de sa bonté, de sa patience, de son courage, de son attachement pour ses amis, de son amour pour sa femme, pour sa fille, de son dé-

vouement pour sa patrie, aimez tant à parler de lui, et n'en parlez jamais sans répandre des larmes ; vous qu'il appelait sa seconde mère et avec laquelle il pleurait en baisant le portrait de sa fille ; vous à qui il disait : *il faut que je vous quitte ; vous êtes hors la loi*, et qui lui répondiez : *nous ne sommes pas hors de l'humanité ;* femme magnanime ! vous ne voulez pas qu'on vous nomme ; mais la postérité saura que sans vous la belle *Esquisse des progrès de l'esprit humain* n'eût pas été faite ; elle saura tout ce que Condorcet a fait chez vous et tout ce que vous avez fait pour lui, et votre nom uni alors au sien et à celui de quelques autres, attestera qu'au milieu de nos malheurs, nous avions du moins quelques personnes qui avaient plus de vertu que nous n'avions de faiblesse et de lâcheté. »

L'ouvrage rappelé dans ce juste hommage rendu à la vertu modeste, l'*Esquisse d'un tableau historique du progrès de l'esprit humain*, celui peut-être qui doit assurer le plus à son auteur la reconnaissance des amis de l'humanité, est aussi celui que le C. Diannyère a pris le plus particulièrement soin de faire connaître : il se plaît à en détailler, plus qu'il ne l'a fait à l'égard de tous les autres, le plan, la marche et toutes les masses principales ; ses lecteurs se plaisent autant que lui-même à cette analyse ; ils partagent avec lui ce que les progrès déjà faits excitent d'admiration, et ce que les moyens indiqués par Condorcet, pour ceux qui restent à faire, ce que ses conjectures et ses hypothèses sur un perfectionnement indéfini donnent encore d'espérance. Mais dans cette *Esquisse*, qui est elle-même un grand et bel ouvrage, rien n'excitera jamais plus d'intérêt et de surprise que le tems où elle fut tracée et la position de son auteur.

Ce fut encore dans cette position déplorable, et presque sous la hache qui le menaçait sans cesse, qu'il composa ses Elémens d'Arithmétique ou *Moyen d'apprendre à compter*. Le calme que suppose une telle composition dans de telles circonstances, fait dire avec

raison au C. Diannyère, qu'un charme inconnu jusqu'alors dans des ouvrages de cette nature, embellit cet excellent traité d'Arithmétique, qui est en même tems une excellente logique.

L'auteur résume ainsi, et à ce qu'il nous semble avec une parfaite équité, les jugemens qu'il porte de Condorcet : « Il y a eu des Géomètres plus grands que lui ; mais aucun d'eux n'annonça plutôt des talens plus distingués, ne les appliqua avec plus de continuité et plus de succès à des objets d'une utilité plus immédiate et n'eut une métaphysique plus profonde et plus lumineuse. Il y a eu des philosophes qui ont mieux éclairé (1) la Métaphysique, l'Economie politique, la Législation ou la Morale ; mais aucun n'a discuté ou établi ou indiqué plus d'opinions importantes ; mais en définissant la Métaphysique l'*application du raisonnement aux faits que l'observation nous fait découvrir en réfléchissant sur nos sensations, nos idées, nos sentimens*, il a montré que les successeurs de Locke avaient à parcourir une carrière sans bornes, et fertile en découvertes importantes ; mais il a prouvé que les vices et les malheurs des hommes sont le fruit des institutions sociales ; que la société doit une instruction publique et gratuite qui embrasse ce que l'on sait sur chaque Science et sur chaque Art, qui facilite les progrès que chacun d'eux doit faire, et prépare les moyens de les rendre promptement utiles, etc. Il y a eu des hommes qui ont paru plus érudits que lui, mais aucun n'a mieux connu l'histoire des Sciences et des opinions, l'histoire des vérités et des erreurs et l'influence de chacune d'elles. Il y a eu des Écrivains plus grands et plus agréables ; mais aucun n'a eu plus souvent et mieux que lui le style de la discussion, l'art de procéder du connu à l'inconnu, d'être précis sans être obscur, d'être clair sans être

(1) Il nous paraît que l'expression juste serait ici *ont plus approfondi*.

ennuyeux, et de convaincre sans blesser l'amour-propre; mais aucun n'a mieux su allier le sarcasme ou la plaisanterie à la raison la plus sévère, n'a su couvrir d'un voile plus élégant une vérité qu'il eût été funeste de montrer toute nue.

» Enfin, il est le créateur de la Philosophie la plus consolante et la plus encourageante, de celle du perfectionnement indéfini de l'espèce humaine, puisqu'une Philosophie appartient, non à celui qui en a eu la première idée, mais à celui qui le premier l'a appuyée sur des bases solides. »

Le C. Diannyère cite plusieurs mots ou réparties de Condorcet qui ne prouvent pas moins de bonté d'ame que de justesse et de vivacité d'esprit. Nous nous bornerons en finissant à rapporter un de ces mots, qui dans la plupart des querelles littéraires, serait applicable au moins à l'une des deux parties, mais qu'on aimera sans doute mieux admirer que répéter. Connaissez-vous, lui disait un jour l'auteur même de cette Notice, les détails de la brouillerie de Diderot et de Rousseau? — *Non, mais Diderot était le meilleur des hommes, et quand on se brouillait avec lui, on avait toujours tort.* — Mais vous?..... — *J'avais tort.*

G......

POÉSIE.

PATROCLE EMPRUNTANT LES ARMES D'ACHILLE.

Fragment du XVIe. livre de l'Iliade, traduit en vers français par le C. VILLAR, membre de l'Institut national, lu à une séance particulière.

Tandis que la Vengeance échauffant le carnage,
Du sang des deux partis inonde le rivage,
Patrocle, en longs soupirs exhalant ses douleurs,
Voit le fils de Thétis, l'aborde et fond en pleurs.

Telle, à flots redoublés, une source féconde,
Du sommet d'un rocher précipite son onde.
Achille le regarde : il sent que l'amitié
Dans son cœur généreux éveille la pitié.

« Patrocle, lui dit-il, parle, que veux-tu faire?
» Imiter un enfant qui court après sa mère,
» La retient par sa robe, et retardant ses pas,
» Les yeux noyés de pleurs, se jette dans ses bras?
» Que viens-tu m'annoncer, ou que doivent apprendre
» Tous mes Thessaliens empressés de t'entendre?
» Le ciel a conservé le digne fils d'Actor :
» Pélée, en cheveux blancs, fait mon bonheur encor:
» Si la mort eût frappé de si chères victimes,
» Ami, j'excuserais des pleurs trop légitimes.
» Plains-tu le sort des Grecs, de ce peuple odieux
» Dont le crime a flétri l'honneur même des Dieux?
» Hâte-toi, satisfais mon ame impatiente. »

Patrocle lui répond d'une voix gémissante :
« Héros, j'espérais tout de tes seules vertus;
» Mais Ilion l'emporte, et la Grèce n'est plus.
» Que les pleurs d'un ami n'irritent point Achille!
» Ulysse, Agamemnon, Diomède, Eurypyle,
» Sur l'arène étendus, percés de mille traits,
» Se consument, hélas! en impuissans regrets.
» On s'empresse autour d'eux, on les soulage, on pleure:
» La fleur de nos guerriers touche à sa dernière heure,
» Et rien ne peut, barbare, appaiser ton courroux!
» Me préservent les Dieux de ces transports jaloux!
» Si tu livres la Grèce à ses justes alarmes,
» Pour qui réserves-tu le secours de tes armes?
» Ne va point te flatter que Pélée et Thétis,
» A tant de cruauté reconnaissent leur fils.
» Un rocher t'enfanta : l'Océan en furie
» Te vomit de ses flancs sur ma triste patrie.
» Si la voix d'un oracle a troublé ton grand cœur,
» Si les vœux de Thétis enchaînent ta valeur,
» Ah! que ne puis-je au moins, suivi de la Victoire,
» conduire tes guerriers au sentier de la gloire!
» Prête-moi ton armure : errans, glacés d'effroi,
» Peut-être ces Troyens fuiront tous devant moi,
» Et croiront voir Achille entrant dans la carrière.
» Fils des Dieux, laisse-toi fléchir à ma prière:

» Tu peux sauver encor les jours de nos héros;
» A leur noble valeur permets quelque repos.
» J'irai dans Ilion punir cette arrogance
» Qui, depuis si long tems, accuse ton absence. »
Quelle était son erreur! aveuglé par le sort,
A l'ami le plus tendre il demandait la mort!

« Qu'entends-je, dit Achille embrâsé de colère?
» Me suis-je inquiété d'une vaine chimère,
» Des songes d'un oracle et des vœux de Thétis?
» Et quels sont les malheurs que le ciel m'a prédits?
» L'honneur seul à mon cœur parle encor et me lie;
» Un mortel, mon égal, me brave, m'humilie,
» S'empare effrontément du prix de mes exploits,
» A l'abri d'un pouvoir usurpé sur vingt Rois!
» Voilà, voilà le trait enfoncé dans mon ame,
» Cette jeune beauté, si digne de ma flamme,
» Un Atride, au mépris de mes droits les plus saints,
» A la honte des Grecs, l'arrache de mes mains!
» L'insolent! il me traite en proscrit, en rebelle!...
» Mais je ne nourris point une haine immortelle.
» A peine les Troyens, armés de leurs flambeaux,
» Auront, sur ce rivage, insulté mes vaisseaux,
» Je saurai, prévenant leur fureur insensée,
» Oublier l'intérêt de ma gloire offensée.
» Toi, revêts cette armure, et je romps les liens
» Qui retenaient l'ardeur de mes Thessaliens.
» De la flotte en péril la ruine certaine,
» Enivre l'ennemi d'une joie inhumaine.
» La mer avec horreur voit les Grecs repoussés
» Couvrir ses bords sanglans de leurs corps entassés.
» Ilion tout entier jouit de leur défaite:
» Tremblant, désespéré, vers une humble retraite,
» A l'aspect de mon casque il fuyait autrefois.
» Si le chef de la Grèce eût respecté mes droits,
» Les corps de ces vainqueurs altérés de carnage,
» Combleraient nos fossés où triomphe leur rage.
» Quoi! du fils de Tydée et la lance et le bras
» N'ont pu sauver les Grecs condamnés au trépas!
» Je n'entends plus tonner l'impérieux Atride:
» Hector, le seul Hector, au regard homicide,
» Tient le camp sous ses lois, et fier de ses lauriers,
» Du geste et de la voix anime ses guerriers.

» Leurs féroces clameurs par les cieux répétées,
» Se prolongent au sein des eaux épouvantées.
» Quelle audace! quel bruit! quel ton présomptueux!
» Cours, défends les vaisseaux, Patrocle, éteins les feux;
» Que les Grecs consolés doivent à ta présence
» D'un retour assuré la flatteuse espérance.
» Rappelle-toi, sur-tout, maître de ta valeur,
» L'ordre que l'amitié dépose dans ton cœur:
» Si tu veux que l'armée à me plaire attentive,
» Reconnaisse mes droits sur la belle captive,
» Et que par elle enfin lâchement outragé,
» Par elle avec éclat mon honneur soit vengé,
» Repousse d'Ilion les perfides cohortes,
» Mais seul oserais-tu le braver à ses portes?
» Le soin de le punir n'est réservé qu'à moi:
» Dût le maître des Dieux combattre devant toi,
» Reviens; et trop enflé d'un triomphe stérile,
» Garde-toi d'attenter à la gloire d'Achille.
» Tremble qu'un Dieu, contraire à tes premiers succès,
» N'en réprime à l'instant les coupables excès.
» Apollon a sur-tout, dans sa Cour immortelle,
» D'un peuple qui l'adore embrassé la querelle.
» Borne-toi, cher Patrocle, au salut des vaisseaux:
» Abandonne à leur sort les deux peuples rivaux.
» Témoins de leurs forfaits, Divinités suprêmes,
» Périssent les Troyens! périssent les Grecs mêmes!
» Seuls puissions-nous tous deux à l'univers surpris,
» Du superbe Ilion étaler les débris!.... »

Ainsi parlait Achille. Une horrible tempête
Grondait autour d'Ajax et fondait sur sa tête.
L'intrépide héros n'en est point ébranlé:
D'une grêle de traits vainement accablé,
Lui seul, aux champs d'honneur pleins de sa renommée,
Combat contre les Dieux et protège l'armée.
Tandis que mille dards épandus dans les airs,
De son casque, en sifflant, font jaillir des éclairs,
Le poids d'un bouclier, aux coups impénétrable,
Trahit les longs efforts de son bras indomptable.
Mais sa force renaît et croît dans le malheur:
Hors d'haleine, inondé de torrens de sueur,
Tranquille, il brave encor la fortune inconstante;
Son ame s'agrandit quand le péril augmente.

O Muses! dites-nous quel triste événement
Alluma des vaisseaux le vaste embrasement.

Hector pareil au Dieu qui lance le tonnerre,
Sur la pique d'Ajax lève son cimeterre
Mesure, écarte et rompt par un heureux effort,
Ce fatal instrument de terreur et de mort.
L'airain resplendissant se détache du frêne,
Et va, loin du héros, retentir sur l'arène.
Ajax sur le vaisseau n'agite qu'un vain bois :
Il voit que Jupiter, jaloux de ses exploits,
En faveur des Troyens fait pencher la balance.
A ce Dieu redouté dont il sent l'influence,
Il cesse d'opposer un courage impuissant,
Et du milieu des traits s'éloigne en frémissant.
Le vaisseau qu'illustra sa main ferme et hardie,
Que lui seul tant de fois sauva de l'incendie,
De cent flambeaux divers, maintenant consumé,
Présente aux combattans un rivage enflammé.

Achille voit le feu qui monte vers la nue ;
Il frappe ses genoux, et d'une voix émue:
« O Patrocle, dit-il, de nos vaisseaux brûlans
» Quels tourbillons épais enveloppent les flancs!
» Que deviendra l'armée en ce moment funeste,
» Si la flamme détruit l'asile qui lui reste?
» Je crains tout pour la flotte ; arme-toi. Mes soldats,
» Par moi-même assemblés, marcheront sur tes pas. »
Il dit : soudain Patrocle, à ses ordres fidelle,
S'arme et court, plein d'ardeur, où la gloire l'appelle.
Tout son corps est caché sous un rempart d'airain :
La cuirasse étoilée éclate sur son sein.
Du glaive que soutient son épaule guerrière,
Partent en longs faisceaux mille traits de lumière.
Le cothurne imposant ajoute à sa fierté ;
Le casque sur son front brille avec majesté ;
Le panache ombrageant sa tête rayonnante,
Flotte en l'air et répand le deuil et l'épouvante.
L'énorme bouclier, honorable fardeau,
De sa mâle vigueur est un garant nouveau.
Il choisit quelques dards : une noble prudence
Commande à sa valeur de respecter la lance.
Du Pélion sauvage antique rejeton,
Jadis elle tomba sous la main de Chiron.

Et des enfans de Mars l'élite infortunée,
Par elle doit finir sa haute destinée.

Cependant vers le char précipitant ses pas,
Un guerrier qui toujours suit Patrocle aux combats,
Le jeune Automédon, de Balie et de Xanthe
Gouverne la fureur sous le mords renaissante.
Impétueux coursiers, de leur race orgueilleux,
L'éclat des immortels les distingue tous deux.
Nés du sein de Podarge, amante de Zéphire,
Neptune les reçut aux bords de son empire.
Pédase est auprès d'eux; digne et noble rival,
Pédase, né mortel, a marché leur égal
Depuis ce jour fameux où le fils de Pélée
Le ravit de sa main dans Thèbes désolée.

Achille, au même instant, court à ses pavillons,
Vole de l'un à l'autre, arme ses bataillons.
Tels que des loups altiers, qui, sur des monts arides,
Immolant à leur faim les animaux timides,
Ont dévoré d'un cerf les membres palpitans;
De fatigue et de soif épuisés, haletans,
L'air sombre, l'œil en feu, d'une source fangeuse
Ils lapent à l'envi la surface hideuse,
Et, d'un reste de chair rejetant les lambeaux,
Mêlent des flots de sang au noir limon des eaux;
A vaincre accoutumés, et nourris de carnage,
Le péril les irrite et double leur courage;
Tels les chefs généreux des fiers Thessaliens,
Trop long-tems enchaînés sur les bords Phrygiens,
Unissant à l'audace une fureur tranquille,
S'élancent sur les pas du compagnon d'Achille,
Et de sa loi sévère observateurs jaloux,
Semblent se disputer l'honneur des premiers coups.

Hymne pour la fête de la Reconnaissance, musique du C. Chérubini (1).

Paré de verdure et de fleurs
Prairial aux champs nous appelle;
Des prés que sa faulx renouvelle,
Au ciel consacrons les primeurs:
Nos autels sont leurs pyramides;
Leur simple parfum, notre encens;
L'Abondance aux joyeux accens
Chante sur leurs sommets humides:

CHOEUR.

Fille de la Nature, ô Mère des Vertus,
Lien des cœurs, sainte Reconnaissance!
Viens, sur l'Ingratitude et l'Orgueil abattus,
Fonder ton culte et sa douce puissance.

L'homme à lui seul abandonné
Vivait sans cités, sans famille;
Vers la voûte où le soleil brille
Son œil ne s'était point tourné.
Tu parus; et l'homme eut un frère,
Et l'indigence eut un trésor;
Tu parus: de sa chaîne d'or
Au ciel tu rattachas la terre.

CHOEUR.

Fille de la Nature, ô Mère des Vertus, etc.

Tes plaisirs n'ont point de regrets,
Tes faveurs n'ont point de caprice;
Plus belle encor que la Justice
A toi seule on permet l'excès.
Au vieillard ta pieuse adresse
Sous des fleurs cache le tombeau.
Et tu souris dans le berceau
Avec l'enfance qui caresse.

CHOEUR.

Fille de la Nature, ô Mère des Vertus, etc.

---

(1) Cet hymne fait partie du recueil de chants civiques que le Gouvernement fait imprimer, et qui doit bientôt paraître.

Sans toi le germe des bienfaits
Meurt étouffé dans sa semence ;
Sous ta main sa moisson immense
S'élève et ne vieillit jamais.
L'espoir de tes lointains hommages
Soutient les travaux méconnus ;
Ta voix, jusqu'au bien qui n'est plus,
Remonte en traversant les âges.

CHOEUR.

Fille de la Nature, ô Mère des Vertus, etc.

Malheur à qui prend ton lien
Pour tendre un piége aux cœurs faciles !
C'est le lierre aux cent bras stériles,
Etouffant l'arbre son soutien.
Gloire à la vigne qui décore
La nudité de son appui !
S'il tombe, en tombant avec lui
Sa pourpre l'enrichit encore.

CHOEUR.

Fille de la Nature, ô Mère des Vertus, etc.

L'Orgueil te proscrit chez les Rois ;
Le Fanatisme impur te brave,
Le cœur abruti de l'esclave
Ne tressaille point à ta voix.
Mais toi, sans erreurs et sans maître,
Peuple nouveau, toi, qui vivras,
Ta faveur a fait des ingrats ;
Ne t'abaisse jamais à l'être.

CHOEUR.

Fille de la Nature, ô Mère des Vertus, etc.

Salut ! vous par qui du cahos
La Liberté jaillit armée,
Vous, dont la voix l'a proclamée
Malgré les Rois et leurs complots !

Recevez

Recevez le chêne civique ;
De vos travaux goûtez les fruits :
Debout sur les abus détruits
Voyez grandir la République.

CHOEUR.

Fille de la Nature, ô Mère des Vertus, etc.

Salut, vous, l'honneur des combats,
Guerriers, ses vengeurs magnanimes !
Vous, son espoir contre les crimes,
Salut, vigilans magistrats !
Que le drapeau de la Victoire
S'unisse à l'écharpe des lois :
Tous deux ont protégé nos droits ;
Tous deux sont tissus par la Gloire.

CHOEUR.

Fille de la Nature, ô Mère des Vertus, etc.

Et vous, Beaux-Arts, Vertus, Talens,
Charme et flambeau de la Patrie,
Pour vous sa juste idolâtrie
Prévient la justice des tems ;
Le Panthéon sous ses portiques
Verra vos palmes rajeunir ;
Avec vos noms, à l'avenir
Son écho dira nos cantiques.

CHOEUR.

Fille de la Nature, ô Mère des Vertus,
Lien des cœurs, sainte Reconnaissance !
Viens, sur l'Ingratitude et l'Orgueil abattus,
Fonder ton culte et sa douce puissance.

MAHÉRAULT.

VARIÉTÉS.

Nouvelles intéressant la Littérature, les Sciences ou les Arts; Observations critiques; Faits remarquables, etc.

Pendant six jours de la décade, la grande galerie du *Muséum des Arts* de Paris, offre le coup-d'œil le plus intéressant. De jeunes peintres, de l'un et de l'autre sexe, montés sur des siéges élevés, sur des échafaudages bizarres, étudient, copient avec leurs crayons ou leurs pinceaux, les chefs-d'œuvres rassemblés dans ce bel endroit. Ces jours-là les artistes, les étrangers, les militaires y sont seuls admis. L'autre jour j'y vis un soldat de passage qui y avait fait entrer son père, sa mère, sa sœur, bons villageois sortis pour la première fois de leur commune, et qui vraisemblablement n'avaient jamais vu de peintures que l'enseigne de leur auberge ou la *croûte* enfumée du maître-autel. Ces bonnes gens n'apercevaient point de différence entre Le Poussin et Wateau; mais ils étaient tout fiers de se trouver là; et le fils, encore plus fier de les y conduire, semblait leur dire : *c'est moi qui ai conquis beaucoup de ces tableaux*.

Les trois derniers jours de chaque décade la scène change : la galerie est ouverte au public, et offre une allée de promenade aussi curieuse par les promeneurs qui la fréquentent, que par les objets qui la décorent. Ici l'on voit un sot qui n'admire que les défauts; d'autres plus loin qui expliquent des sujets qu'ils ne comprennent pas eux-mêmes; on y voit des femmes élégantes qui semblent être venues pour rivaliser d'attraits avec les beautés des *Rubens*, des *Vander-Werff*, des *Le Brun*, et qui défieraient même les grâces de l'*Albane* et du *Guide*, si la dernière moitié de la galerie

était ouverte, et si l'école italienne se montrait à côté des deux autres.

Quant aux tableaux maintenant exposés, voici les observations générales auxquelles ils peuvent donner lieu : l'Ecole française qui se présente la première, renferme des beautés du premier ordre, mais peu nombreuses : une grande partie des tableaux de cette Ecole étant au Musée de Versailles. Cependant on y admire quelques-uns des plus beaux morceaux de *Le Brun*, de *Lesueur*, de *Claude Lorrain* et du *Poussin*. L'Ecole flamande est excessivement riche : elle éblouit les yeux et lasse l'admiration ; là presque tout attire les regards et supporte le plus minutieux examen. Ce n'est pas une Nature en général bien choisie, mais c'est le portrait de la Nature ; peu d'expression dans les figures, mais une nombreuse collection d'effets piquans et variés. On s'arrête involontairement devant les scènes de *Gérard Dow* pour en admirer le fini ; devant les paysages de *Berghem* et de *Ruisdaël* pour s'y promener en imagination ; les vaisseaux sont en mouvement dans les marines de *Backuisen ; Vandick* vous montre les personnes qu'il peint ; les animaux de *Wouvermans*, de *Paul Potter* sont vivans ; les fleurs de *Vanhuisum* montrent un printems perpétuel ; on sourit devant *Teniers ; Rembrant* vous étonne ; enfin les grands ouvrages de *Champagne* et ceux de *Rubens* (malgré ses compositions théâtrales et le fracas de ses couleurs), réclament toute votre attention.

Tous ces tableaux sont parfaitement nettoyés et placés aussi bien qu'il a été possible pour le jour ; mais on sent plus que jamais l'inconvénient qui résulte pour eux de n'être pas éclairés par en haut. Les jours de côtés et qui se croisent, occasionnent des reflets insupportables ; et les croisées étant ouvertes d'un et d'autre côté, le spectateur ne regarde jamais un tableau sans voir en même tems une fenêtre.

On distribue au Muséum un catalogue d'estampes très-précieuses, exécutées par les plus habiles graveurs,

d'après les meilleurs maîtres des trois Ecoles. Ces estampes, dont l'Administration se défait, et qui se vendent à très-bon compte, doivent être recherchées par les amateurs des Arts, par les personnes qui cherchent à orner leurs demeures avec de beaux ouvrages, et enfin par celles qui ne veulent que placer de l'argent.

Le public attend avec impatience que le Muséum des Antiques lui soit ouvert. Mais nous pouvons assurer que ces retards sont absolument nécessaires, et qu'on ne peut taxer personne de négligence. Nous avons visité les salles destinées à recevoir les sculptures antiques venues d'Italie; on a été obligé d'y faire des réparations et des constructions nouvelles qui exigeaient du tems. Le travail est très-avancé ; on prépare en ce moment la salle destinée à l'Apollon du Belvédère, aux Muses, au Laocoon. Elle sera d'un très-bon goût, et l'on a tiré le meilleur parti du local. Ces chefs-d'œuvres y seront placés dans un très-beau jour, et mieux peut-être qu'à Rome. — Nous sommes fondés à croire que tous les travaux du Musée des Antiques pourront être terminés avant trois mois, et que, si les statues n'ont pas besoin de restauration lorsqu'on les décaissera, le public pourra les aller admirer avant le 1er. Vendémiaire.

Nous avons à Paris divers Artistes et amateurs qui savent tirer parfaitement en soufre, ou sur des pâtes dont ils connaissent la composition, les empreintes des médailles et des pierres gravées. Lorsque ces empreintes sont bien faites, elles peuvent presque tenir lieu de ces précieux objets ; ces pâtes et soufres peuvent prendre jusqu'à la couleur des pierres, des médailles, etc. Nous conseillons aux Administrations de départemens d'orner les cabinets ou Musées des Ecoles centrales, de ces empreintes qui pourraient, comme les originaux, servir à l'instruction ; la dépense serait très-peu

considérable. A Rome, où ces empreintes formaient une branche de commerce assez importante, un très-beau *soufre* ne coûtait pas un *décime*. — On peut avoir ainsi à peu de frais des copies très-ressemblantes des médailles antiques les plus curieuses.

L'Institut national a prononcé, dans sa séance générale du 5 Prairial, sur les six listes de candidats qui lui furent présentées dans celle du 5 Floréal. Le nombre des votans était de 112.

L'assemblée n'a rien dérangé, ce qui arrive cependant quelquefois, à l'ordre de suffrages donnés aux candidats par les classes. Il nous suffira donc de renvoyer le lecteur aux listes que nous avons données Numéro 22 (page 244), d'annoncer que les choix se sont décidés ainsi qu'il suit :

Pour la Classe des Sciences mathématiques et physiques, *Section de Géométrie*, membre résidant, le C. Lacroix; *Section d'Anatomie et Zéologie*, associé, le C. Jurine.

Pour la Classe des Sciences morales et politiques, *Section de Géographie*, associé, le C. Lescalier.

Pour la Classe de Littérature et arts, *Section des Langues anciennes*, membre résidant, le C. Charles Pougens; *Section de Grammaire*, associé, le C. Crouzet; *Section de Poésie*, associé, le C. Dumoustier.

La première de ces trois classes a présenté deux listes de candidats pour des places d'associés à donner dans la séance générale prochaine. Ces candidats sont, pour la *Section de Chimie*, les CC. Welter, Hausmann et Descotils; pour celle de *Mécanique*, les CC. Newport, Gérard et Vial.

La Classe *des Sciences mathématiques et Physiques* a entendu, dans sa séance du 6, le rapport de la Commission générale, formée de membres pris dans son sein

et de savans étrangers envoyés par quelques puissances alliées ou neutres, pour la fixation définitive de l'uniformité des poids et mesures, fondée sur la base invariable de la longueur d'un quart du méridien terrestre. On sait à travers combien d'obstacles et par combien de travaux deux Savans français, les CC. Méchain et Delambre, sont parvenus à terminer heureusement cette grande et belle opération, originairement proposée par l'Académie des Sciences, adoptée par l'Assemblée constituante, décrétée par la Convention nationale, et si puissamment encouragée et favorisée par elle. Le rapport a été rédigé et lu par l'un des Savans étrangers les plus célèbres, le Docteur Van-Sveden, envoyé par la République batave. On ne peut bien rendre l'effet que cette lecture a produit. L'intérêt du sujet en lui-même, celui dont il est pour notre gloire nationale, celui qui s'y joint encore quand cette gloire est reconnue par des étrangers qui s'y associent; l'ordre, la clarté, l'habile distribution des matières, la simplicité noble et la fermeté de style qui règnent dans ce rapport, le ton du savant lecteur qui était celui d'un homme pénétré d'amour pour la science, et d'admiration pour une application si grande et si utile de la Science, l'attention religieuse avec laquelle un tel homme était écouté par de tels hommes, tout contribuait à donner à cette lecture, qui a duré près d'une heure et demie, le caractère le plus imposant et le plus attachant à-la-fois. Ce rapport sera lu à l'Institut en séance générale.

Muséum national d'Histoire-Naturelle.

Les Administrateurs de cet établissement ont envoyé à Perpignan cent-cinquante pieds d'Aloës-Pitt des Antilles, afin d'établir sur les montagnes arides de ce pays une culture utile aux arts de la filature.

Un corsaire français ayant trouvé sur un vaisseau anglais une collection de bulbes de plantes liliacées,

venant de Botany-Bay et du port Jackson, les donna au C. Grelier, du Conseil des Anciens, qui en fit part au Muséum. Ces bulbes, au nombre de vingt espèces différentes, ont été plantées dans une des serres chaudes; elles poussent actuellement leurs premières feuilles, et l'on présume que la plûpart appartiennent à des genres nouveaux.

La Littérature française vient de faire une perte qui ne sera bien sentie qu'au bout de quelques années. *Pierre-Augustin-Caron de Beaumarchais* est mort dans la nuit du 28 au 29 Floréal dernier, sans qu'aucune indisposition ait précédé l'apoplexie qui a terminé sa carrière. Il a été enterré dans son jardin, Boulevard Antoine, et le C. Collin-Harleville a prononcé sur sa tombe, en présence de ses amis, de ses parens et de plusieurs Gens-de-Lettres, une courte oraison funèbre, que l'attendrissement ne permit pas au C. Gudin, son auteur, de prononcer lui-même. Nous nous réservons de parler avec quelqu'étendue de la personne et des ouvrages de *Beaumarchais*; quant à présent, nous ferons remarquer que dans ses mémoires pour le barreau, il répandit un sel qui les fit lire de tout le monde, ce qui donna aux juges le public lui-même pour juge; et à l'égard de ses comédies, qu'au moment où des pièces de boudoirs et des caractères minaudiers et de convention infestaient le théâtre, il eut le courage d'y placer une franche gaieté, qui fut, comme de raison, taxée de mauvais goût, et des caractères tracés d'après nature, qui furent appelés immoraux, parce que les originaux l'étaient. Dans tous ses ouvrages on voit percer le Philosophe, homme de génie et d'esprit, habile à manier l'arme du sarcasme, qui savait voir les vices et les ridicules, et qui sans les combattre tous de front, leur lançait des traits d'un effet sûr, chaque fois qu'il pouvait le faire avec avantage. *Son génie*, a dit le C. Gudin, *se pliait avec une égale facilité à la Littérature et aux affaires*, *à la*

Politique et au Commerce. Nous n'avons dû le considérer ici que sous le premier de ces points de vue ; mais nous pouvons ajouter pour l'honneur des Lettres, que cet homme supérieur était en même tems un homme bon et respecté dans son intérieur. Les pleurs de tous ceux qui l'ont approché, attestent cette vérité qui nous plaît, car la moralité ne nous est pas moins chère que les talens.

Les personnes qui nous font l'honneur de lire attentivement la Décade philosophique, peuvent se rappeler un article imprimé dans nos cahiers du 20 et du 30 Germinal an VI, six semaines par conséquent avant l'embarquement de *Bonaparte*, et dans lequel, en fesant sentir les grands avantages qui résulteraient pour la France de l'occupation de l'Egypte et de la Syrie, nous disions : « Il est un moyen assuré de donner » à la Syrie sur-tout, une population nombreuse, ac- » tive et opulente : ce serait d'y appeler les Juifs. On » sait combien ils tiennent à leur ancienne patrie et à » la cité de Jérusalem. Dispersés sur toute la terre » par une persécution qui dure depuis 18 siècles, ils » tournent encore leurs regards vers la Palestine, où » ils espèrent que leur postérité, plus heureuse, sera » ramenée par un prodige difficile à croire. Ils accour- » ront des quatre parties du monde, si on leur en donne » le signal. Leurs fortunes sont faciles à transporter : » les hommes et l'or afflueront, etc. »

On peut faire quelques rapprochemens entre ce passage et ce qu'accomplit en ce moment l'invincible Bonaparte, qui maître de la Syrie et à la tête d'une armée de cent mille hommes, a proclamé la délivrance de Jérusalem et de la Judée, et appelle dans leur ancienne patrie les Hébreux dispersés sur la terre. Que sait-on ? Ils vont peut-être voir en lui le Messie, et bientôt vingt prophéties auront prédit l'événement, l'époque et jusqu'aux circonstances de sa venue. Il est

au moins très-vraisemblable que le peuple juif va se reformer en corps de nation, que le temple de Salomon va être relevé, et il sera digne de la Philosophie d'observer par quelles causes les plus anciennes lois connues, celles de Moïse, auront survécu à toutes les institutions postérieures.

Programme des Prix proposés par la Société d'Agriculture et des Arts de Boulogne-sur-Mer, département du Pas-de-Calais, dans la séance publique du 8 Floréal an VII.

Economie politique. Quels sont les moyens de faire tourner à l'avantage du Commerce et des habitans de Boulogne, port de mer, les facultés et les talens des individus qui habitent l'hospice civil de cette commune ?

Agriculture et Economie-Rurale. La Société, frappée des dangers auxquels un cheval de brancard est journellement exposé dans les descentes, demande quel serait le moyen le plus sûr, le plus commode et le moins dispendieux, pour le soulager et le garantir de tout accident.

Les Prix consisteront en médailles, que la Société délivrera dans sa séance publique du 1er. Fructidor an VIII.

Prix d'encouragement pour l'an XI. La Société délivrera un Prix d'encouragement à celui qui aura ensemencé un quart d'hectare (demi-mesure) en aubépines (*cratægus oxyacantha* L.), nommées vulgairement *épines blanches*, propres à former des enclos, et qui seront d'une belle venue en l'an XI.

Les membres de la Société ne sont point admis à concourir. — Les auteurs des mémoires n'y mettront point leurs noms ; ils y joindront un billet cacheté, portant une devise ou sentence qui sera la même que celle placée en tête de leurs mémoires : ce billet renfermera les noms et les adresses du concurrent, et ne sera ou-



vert que dans le cas où la pièce aurait remporté le prix. — Les aspirans au Prix d'encouragement adresseront un certificat de leur administration municipale, qui constatera les succès du semis. La Société les fera vérifier par ses Commissaires. Les mémoires seront envoyés avant le 1er. Prairial an VIII, et les certificats avant le 15 Prairial an XI.

Moyen de suppléer l'eau douce, lorsqu'elle manque en mer; avis à rappeler aux Marins.

On lit dans une relation de voyage du capitaine Kennédy, que l'eau douce lui manquant, il s'avisa de tremper ses habits dans la mer, et de les mettre ensuite tout mouillés sur son corps. « Il se passa, dit-il, » un tems considérable, avant que je pusse engager » les gens de mon équipage à suivre mon exemple. Ils » s'y déterminèrent enfin : nous rendîmes de cette manière tous les jours autant d'urine que si nous eussions bu modérément; et je dois à cette pratique ma » vie et celle de six autres personnes, qui sans cela » auraient péri. Cette idée me vient de la lecture d'un » ouvrage du docteur Lind. Nous trempions nos habits » deux fois le jour, avec un tel succès, que la soif qui » nous dévorait était calmée; notre langue aride et » brûlée, redevenait humide quelques minutes après; » et nous nous trouvions en même tems rafraîchis et » réconfortés, comme si nous eussions pris réellement » de la nourriture. »

Les Tableaux historiques des campagnes et révolutions d'Italie, pendant les années IV, V, VI et VII de l'ère républicaine, que nous avons déjà annoncés, viennent d'être mis en vente. Ils répondent parfaitement à l'attente des amateurs et des artistes.

On sait que ces Tableaux seront composés de vingt-quatre gravures (de 35 centimètres de largeur sur 25 centimètres de hauteur) exécutées par les premiers Artistes

de Paris, d'après les dessins de *Carle Vernet*, et d'un frontispice représentant le Général *Bonaparte*. Chaque gravure est accompagnée d'un discours rédigé par un Homme-de-Lettres qui a voyagé dans les différentes parties de l'Italie et de l'armée pendant près de deux ans, et à qui le Général *Bonaparte* a confié des missions importantes. Le frontispice est suivi d'un discours d'introduction à l'ouvrage. L'impression est faite par *Didot* aîné, en caractères neufs, sur papier grand Jésus vélin superfin, de la fabrique des CC. *Raffy* et *Quérenet*, successeurs de *Lagarde*.

Le prix de chaque livraison est de 10 fr., qu'on paie en retirant l'ouvrage, qui se trouve à Paris au bureau général des Tableaux des campagnes et révolutions d'Italie, rue Lazare, n°. 88, division du Mont-Blanc.

Du Pensionnat établi dans la Commune de Villeneuve-sur-Lot.

La ci-devant abbaye d'*Eysses*, où l'on a formé cet établissement, est située au milieu de la plaine du Lot, à deux myriamètres environ de la commune d'*Agen*, chef - lieu du département, et à une petite distance de la Commune de Villeneuve.

Des Professeurs qui ont long-tems enseigné avec quelque succès dans une école (1) célèbre, réunis à plusieurs Hommes-de-lettres, formés aussi par la pratique dans l'art d'enseigner, tous, on ose le dire, connus par leur civisme et leur moralité, attestés par les Administrateurs du Département et du Canton, viennent d'établir une maison d'éducation dans le département du Lot et Garonne.

Les bases de l'enseignement sont les *Mathématiques pures*, les *Mathématiques appliquées*, les *Belles-Lettres*, les *Langues anciennes* et les *Langues vivantes :* les fondateurs de l'Ecole réunissent en eux ces diverses connaissances, et en donneront eux-mêmes des leçons.

Par une sage distribution du tems, tous les Arts agréables auront leur place au milieu des plus utiles occupations ; mais plutôt comme délassemens, que comme objets d'utilité première.

---

(1) A L'école de Sorèze.

On regardera comme digne d'une école républicaine, que les principaux Arts mécaniques y soient, sinon enseignés, du moins connus. Quant au premier, au plus noble de tous les Arts, l'*Agriculture*, elle sera l'objet d'un cours particulier.

Le prix sera pour les pensionnaires de 7 à 11 ans, de 675 francs; de 11 à 15 ans, de 725 francs, de 15 ans et au-dessus, de 775 francs.

S'adresser pour de plus amples éclaircissemens au C. *Reboul*, audit lieu.

ANNONCES.

LIVRES NOUVEAUX.

Lycée ou *Cours de Littérature ancienne et moderne*, par *Jean-François Laharpe*, 8 vol. *in*-8°.: prix 36 fr. brochés. A Paris, chez *H Agasse*, libraire, rue des Poitevins, n°. 18.

Nous reviendrons sur cet important ouvrage; et nous nous proposons de donner à son examen une étendue convenable.

Du commerce des Européens avec les Indes par la mer Rouge et par l'Égypte; ouvrage où l'on trouve le tableau du commerce annuel de l'Egypte avec les places de Marseille, Londres, Venise, Livourne, Trieste, Constantinople, et autres places de la Turquie et de l'Asie; la valeur des différentes monnaies d'Egypte, comparées à celles de France; les poids et mesures qui y sont en usage; les établissemens qu'il serait utile aux Négocians d'y former, etc., etc., avec une très-grande carte indiquant les communications les plus courtes de France aux Indes orientales. Par *Dominique Froment*. 1 vol. *in*-8° de 250 pages. A Paris, chez *Dugour*, libraire, rue et hôtel Serpente.

Deuxième livraison de la nouvelle édition *in*-18 de l'*Histoire Naturelle par Buffon*, contenant le tome deuxième de la Théorie de la terre, et le tome premier des oiseaux; prix des deux vol. cartonnés, 5 fr. 50 c., et franc de port par la poste, brochés en papier, 6 fr. 40 c. A Paris, chez *Saugrain*, graveur, rue du Théâtre-Français, n°. 3.

Les paysages qui ornent les fonds de chaque estampe de cette édition, sont du C. *Pillement*, et ils ont cela de remarquable que l'artiste ne les dessine point d'avance, mais les compose sur le cuivre avec la pointe.

Dictionnaire élémentaire de Botanique, par *Bulliard*, revu et presqu'entièrement refondu par *Louis Claude Richard*, Professeur de Botanique à l'école de Médecine. Ouvrage où toutes les parties des plantes, leurs diverses affections, les termes usités et ceux qu'on peut introduire dans les descriptions botaniques, sont définis et interprêtés avec plus de précision qu'ils ne l'ont été jusqu'à ce jour: suivi d'une exposition méthodique de ces mêmes termes, au

moyen de laquelle, et à l'aide du Dictionnaire, l'étudiant peut prendre une leçon suivie sur chaque partie des plantes ; précédé d'un Dictionnaire Botanique, latin-français; orné de 20 planches gravées en taille-douce, avec le grand soin. A Paris, chez *A.-J. Dugour*, libraire, rue et hôtel Serpente. An VII.

La Guerre Civile, poëme, traduction libre de *Pétrone*, ornée du texte latin, et suivie de recherches sceptiques, tant sur la satire de Pétrone que sur son auteur. Par *Deguerle*, membre de la Société libre des Sciences, Lettres et Arts de Paris. Paris, an VII; un vol. *in*-8°. ; prix 2 fr. 50 c., et franc de port, 3 fr. Chez *J.-P. Brasseur*, rue Honoré, n°. 43; *Buisson*, rue Haute-Feuille, n°. 20; *Desenne* et *Maret*, Palais-Egalité; et tous les marchands de nouveautés.

Charles et Alma, ou les amours du Sire d'Urgel et de la Comtesse de Lodève, 2 vol. *in*-12; prix 2 fr. 50 c. A Paris, chez *Laran*, libraire, au Palais-Egalité, galeries de bois, n°. 245.

Élémens d'une Typographie qui réduit au tiers celle en usage, et d'une écriture qui gagne près de trois quarts sur l'écriture française : l'une et l'autre agréables à la vue, applicables à toutes les langues, conservant tous les principes grammaticaux et les richesses de celles qui s'impriment en caractère romain, et se rendent par l'écriture usitée en France ; fondées sur des Principes simples et faciles à saisir, démontrées par des règles claires et précises ; dont on peut, en moins d'un jour, acquérir une parfaite théorie, qu'il est aisé d'apprendre en très-peu de tems, et dont l'exercice mettra une main habile en état de suivre la parole d'un orateur. Volume *in*-8°. d'environ 300 pages, divisé en trois parties — La Typographie est traitée dans la première ; la seconde a pour objet l'écriture; le systême abrégé des chiffres est le sujet de la troisième. Ce vol. contient 47 planches d'exemples : et des mots et signes détachés, faits à la plume dans 38 pages; le tout sans renvoi, chaque planche, mot ou signe, étant à la place qu'occuperait le caractère mobile ; ce qui n'a pu se faire que par de grands sacrifices. Prix, 18 fr. en papier ordinaire, et 36 francs en papier vélin. Il en a été tiré un très-petit nombre d'exemplaires *in*-4°., en papier vélin grand format, dans lesquels tous les exemples, mots et signes détachés seront faits à la plume, et dont le prix de chaque exemplaire est de 72 francs. Il sera ajouté à chacun de ces divers prix, un franc pour le port dans les départemens, et en outre, 12 fr. par les personnes qui, pour le format *in*-8°. préféreraient aux planches, la plume pour les caractères nouveaux, en fesant ainsi que pour l'*in*-4°., la demande de l'ouvrage au moins huit jours d'avance, en affranchissant les lettres et l'argent. A Paris, chez l'auteur (*A. Pront*) rue de la Harpe, n°. 249.

Saint-Clair et Stéphanie, ou l'Ile déserte, par *W. Shéridan*, membre du Parlement d'Angleterre ; traduit de l'anglais par *J.-L.-M.* * * *. A Paris, chez *Langlois*, imprimeur-libraire, rue Thionville, n°. 1840, broché, *in*-12 de 200 pages.

Le Devoir et la Nature, drame en cinq actes et en prose, repré-

senté avec succès sur le théâtre de l'Odéon, le 16 Fructidor de l'an V; par le C. *Pelletier-Volméranges*. A Paris, chez *Cailleau*, imprimeur-libraire, rue de la Harpe, n°. 461, en face de celle des Cordeliers. 1 fr. 50 c.

Observation sur l'amputation de la cuisse, nécessitée par le spina ventosa du tibia et du périnée, chez un sujet écrouelleux, et qui a été suivi du plus heureux succès; par Cyprien-Bertraud Lagrésie, Docteur-Médecin de la Faculté de Montpellier; prix 75 centimes avec la planche; se trouve à Paris, chez *Méquignon* l'aîné, libraire, rue de l'Ecole de Médecine, brochure *in*-8°. de 25 pages.

Table de multiplication depuis un jusqu'à cent mille; avec une table pour la quadrature et la cubature des corps cylindriques; dressée par ordre du Ministre de la Marine et des Colonies, pour servir au cubage des bois carrés et ronds, et autres usages des ports; et rédigée de manière à pouvoir être appliquées à toutes les professions et à tous les genres de commerce et d'industrie. A Paris, chez *Didot* jeune, quai des Augustins, n°. 22, brochure *in*-4°. en tableaux de 160 pages; prix 2 fr. 40 c. franc de port.

GRAVURE.

Les personnes qui ont souscrit pour la carte générale du théâtre de la guerre en Italie et dans les Alpes, par le C. *Dalbe*, sont invitées à faire retirer la seconde livraison qui paraît et se distribue chez le C. *Bourgeois*, rue des Moulins, butte Roch, n°. 530, en face de l'imprimerie des Sciences et Arts.

La souscription sera fermée le 1er. Messidor prochain; à cette époque, l'ouvrage entier sera payé 200 fr., au lieu de 144 fr.

POLITIQUE.

AFFAIRES DE L'INTÉRIEUR.

Nouveaux impôts que les circonstances rendent nécessaires. — Projets de réformes et d'économies indispensables. — Avantages militaires. — Nomination à la Trésorerie nationale et à la Comptabilité.

De nouveaux impôts viennent d'être créés, mais seulement à titre de *subvention extraordinaire de guerre*; c'est-à-dire qu'il ne faut en imputer la création qu'à la nécessité, à l'urgence des circonstances, et qu'on doit espérer de les voir finir avec la guerre.

Ce n'est pas le moment, d'après cela, d'examiner si ces impôts sont meilleurs ou moins mauvais que d'autres; si les contributions foncière et mobiliaire, et le droit d'enregistrement étant déjà portés à un taux trop considérable, la loi qui y ajoute un dixième en sus pourra être facilement exécutée; s'il n'y aura pas beaucoup de non-valeurs; si les biens immeubles,

et notamment les domaines nationaux, n'en vont pas être considérablement dépréciés ; s'il n'y a pas lieu de s'attendre que le droit d'enregistrement, devenant excessif, sera éludé, fraudé de toutes les manières, produira moins (1) que s'il était plus faible à acquitter, etc.

Il y a nécessité à trouver promptement des ressources, et nos financiers n'en ont pas imaginé d'autre que celle du décime par franc des contributions existantes.

Nous ne sommes pas nous-mêmes assez financiers ; nous n'avons pas assez le génie fiscal pour indiquer mieux ; et il nous semble, en parcourant toutes les matières *imposables*, qu'elles sont toutes *imposées*, si ce n'est le sel . . . . ; mais l'impôt sur le sel a été rejeté après une solennelle discussion, et l'on peut d'autant moins le reproduire, qu'au lieu de 20 à 25 millions qu'on en attendait, le décime par franc de contribution actuelle devrait en donner 40 à 50.

On persévère toujours dans le système d'*élever les recettes au niveau des dépenses* ; mais un membre du Conseil des Cinq-Cents a fort bien observé qu'il serait plus sage, plus conforme aux vrais principes, de *réduire les dépenses au niveau des recettes possibles*.

Il a demandé qu'on distinguât, dans chaque ministère, les dépenses *irréductibles* de celles *réductibles ;* qu'on commençât par faire les fonds de celles *irréductibles ;* et qu'on ne fît ensuite des fonds pour celles *réductibles*, que jusqu'à concurrence des impôts actuellement décrétés, et qui ne lui paraissent pas pouvoir être augmentés.

On conçoit qu'il range dans la classe des dépenses *irréductibles* toutes celles qui doivent fournir au Gouvernement les moyens de vaincre nos ennemis ; le matériel de la guerre, de la marine, etc. ; et il observe que si la solde exacte de ces dépenses était assurée, il y aurait un tiers de bénéfice à faire sur le prix des fournitures.

Quant aux dépenses *réductibles*, il les compose de tous les traitemens civils et militaires ; peut-être aurait-il pu y ajouter encore d'autres objets.

Mais sitôt qu'on voudra porter la hache de la réforme

---

(1) On cite cette anecdote de Turgot, lorsqu'il était Contrôleur-Général. Trouvant que le droit sur le poisson salé ne produisait pas assez, il le diminua d'un quart à l'entrée du carême. La consommation doubla, et le produit du droit se trouva augmenté d'un tiers en sus de l'année précédente.

dans ces abus qui tiennent au personnel, par-tout on rencontrera des intérêts individuels en opposition, et il faudra beaucoup de force, de courage, de persévérance pour opérer quelque bien.

Un projet de loi a été présenté pour supprimer dans la partie de l'enseignement public des Sciences et des Arts, la cumulation de deux et plusieurs traitemens à-la-fois, laquelle a été permise aux Savans et Artistes, par un décret de la Convention.

Mais quoique cette cumulation ne fût point autorisée dans les autres parties d'Administration, on assure qu'elle a lieu de fait ; et même que l'exemple de l'abus est donné par tel qui devrait le poursuivre et le faire réformer.

Il est évident que la loi ne doit pas se borner aux Savans et à l'instruction publique ; qu'elle doit s'étendre à toutes les parties et à tous les genres de services. Car enfin on ne saurait bien remplir deux postes différens ; et quand on les remplirait, on doit encore se contenter d'être salarié suffisamment. Il ne s'agirait que de fixer un *maximum* honnête (deux mille écus par exemple), que les traitemens réunis ne pourraient excéder.

On trouvera peut-être que nous nous répétons en parlant sans cesse d'économie ; c'est que cette vertu n'est malheureusement pas celle de nos concitoyens ; et qu'il faut bien répéter des avis sages, jusqu'à ce qu'on en profite.

Les résultats des opérations militaires deviennent plus satisfesans ; on a pu s'apercevoir qu'un Général estimé et aimé était à la tête des troupes ; une avant-garde russe qui s'était hasardée à passer le Pô, a été culbutée et rejetée dans le fleuve ; on annonce journellement la jonction de l'armée de Moreau à celle de Macdonald.

Moreau paraît faire la guerre comme Fabius ou Turenne ; il tient en échec une armée supérieure en nombre, jusqu'à ce qu'il soit en force pour battre et détruire l'ennemi.

Le nouveau Commissaire à la Trésorerie nationale est le C. Dubois (des Vosges), membre sortant du Conseil des Cinq-Cents, où il s'était fait estimer par ses connaissances acquises, son amour du travail, et un esprit d'administrateur : il est très-propre à la place qu'il va occuper.

Le Commissaire sortant de la comptabilité nationale, le C. Feval, a été continué.

Le nouveau Directeur, le C. Sieyes, n'est pas encore arrivé à Paris.

N°. 26.

LA DÉCADE
PHILOSOPHIQUE, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

AN VII de la République Française. — 3me. TRIMESTRE.
20 *Prairial.*

AGRICULTURE.

EXTRAIT du Rapport des CC. Jussieu, Desfontaines et A. Thouin, Professeurs du Muséum d'Histoire-Naturelle, sur un nouveau procédé du C. Bonnemain, pour CHAUFFER LES SERRES *et accellérer la végétation des plantes.*

La machine du C. Bonnemain est composée d'un poële de cuivre en forme de cylindre : dans la partie inférieure de ce cylindre, on trouve une chambre carrée, munie d'une petite porte de fer qui s'ouvre à l'extérieur. Cette chambre est le foyer du poële ; elle contient un réchaud avec son cendrier au-dessous, et une grille qui porte le combustible ; elle a deux ouvertures, l'une destinée à conduire la fumée au dehors par un tuyau, l'autre à établir le courant d'air nécessaire à la combustion.

Un régulateur du feu est adapté au poële ; cet instrument a la forme d'une équerre : il est composé d'une barre de fer et d'une barre de cuivre d'épaisseurs inégales, appliquées l'une contre l'autre. La barre de fer susceptible d'une dilatation plus facile, sert de soutien à celle de cuivre, afin de recevoir le contact immédiat de la chaleur. Ces barres sont posées au-dessus du réchaud, et traversent horisontalement le poële :

elles aboutissent par leurs extrémités, d'un côté à un cadran placé à l'extérieur au-dessus de la porte du foyer, et qui sert à fixer le degré de chaleur dont on a besoin ; de l'autre à une barre perpendiculaire qui fait jouer la soupape par laquelle s'introduit l'air atmosphérique pour alimenter le feu.

Toute la capacité du poële, à l'exception de la chambre carrée qui contient le combustible, est vide ; on la remplit d'eau, de manière que ce fluide enveloppe le foyer de tous les côtés, excepté celui où est pratiquée la porte. Du fond du poële, un peu élevé au-dessus de terre, sort un tuyau qui monte le long des côtés, et reçoit d'autres tuyaux qui circulent dans la couche de terre que l'on se propose d'échauffer. Ils servent à établir la circulation de l'eau qui devient par ce moyen conductrice du calorique dans toutes les parties de la couche.

Cet appareil, aussi simple qu'il est ingénieux, a été placé dans le jardin des semis au Muséum d'Histoire-Naturelle, sous un petit appentis, à l'extrémité d'une vieille couche de fumier couverte d'un chassis en fer. Les Commissaires observent qu'elle se trouvait alors très-sèche et sans chaleur sensible. C'est dans cette terre qu'ont été plantées 350 pattes d'asperges très-vieilles, très-sèches et dans leur état de repos le plus complet, ne donnant pas le moindre signe de vie.

Toutes les dispositions étant faites, le 22 Ventôse, entre onze heures et midi, on remplit d'eau la capacité vide du poële et en même tems les tuyaux de communication se trouvèrent également remplis dans toute leur étendue. On mit dans le réchaud environ neuf litres et demi de charbon de bois, et après l'avoir allumé, on le plaça dans le poële. La porte extérieure fut fermée à l'instant, et la soupape ouverte pour animer la combustion.

A mesure que le feu prit de l'activité, il échauffa l'eau environnante, particulièrement dans la partie supérieure du réchaud. Celle-ci s'introduisit dans les

tuyaux de la couche, y porta le calorique, et l'on en suivit aisément la marche, en promenant la main sur ces mêmes conduits. L'eau froide qu'ils contenaient, d'une part chassée par le calorique, de l'autre entraînée par son poids spécifiquement plus grave que celui de la couche supérieure, se précipita au fond du poële par les tuyaux inférieurs. Cette circulation bien établie, le calorique se trouva réparti sur toute la surface de la couche avec quelques différences dont les Commissaires rendent compte.

L'eau qui se trouvait renfermée dans la partie supérieure du poële, donna au thermomètre de Réaumur, à l'alcool, 39 degrés de chaleur. Celle qui rentrait dans le poële par son fond, après avoir circulé dans l'étendue de la couche, parut au tact moins chaude d'un tiers environ. Un thermomètre placé au bout de la couche qui avoisine le poële, marqua 15 degrés; tandis qu'un autre situé à l'extrémité opposée, ne s'éleva qu'à 13 degrés. A la vérité ces deux instrumens n'avaient point leur boule plongée dans l'eau des conduits, et ils ne pouvaient indiquer quelle était la chaleur de ce fluide à ces diverses distances, mais ils avertissaient toujours d'une différence entre la chaleur de l'eau qui sortait du poële et celle qui y rentrait; et tel est le principe de la circulation de l'eau : s'il y avait égalité de chaleur dans toute l'étendue des tuyaux, il y aurait équilibre dans l'eau; mais cette différence de température, beaucoup plus considérable qu'elle n'aurait dû l'être, provenait de causes étrangères à la machine.

A 2 heures après midi de ce même jour, la terre de la couche se trouva imprégnée d'une douce chaleur dans toute sa surface; et en y plongeant le doigt à quelque profondeur, on sentit à-peu-près la même température.

Le chassis n'avait point encore été couvert de ses panneaux vitrés, afin d'observer plus aisément les progrès de la chaleur; on les plaça à cinq heures du

soir, et on renouvella le charbon consumé dans le fourneau.

La nuit fut fraîche, et quoiqu'il ne gelât pas, le thermomètre en plein air était voisin du terme de la congélation. Le 23 Ventôse, à 7 heures du matin, on souleva quelques panneaux du chassis, et l'on remarqua : 1°. qu'il était rempli d'une vapeur chaude, humide, sous la forme d'un léger brouillard; 2°. que la surface de la terre était plus échauffée que la veille; 3°. que les tuyaux à l'extrémité de la couche étaient plus chauds que le jour précédent. Le feu ravivé la veille à cinq heures du soir, par l'addition de charbon, brûla toute la nuit et pendant tout le second jour; à pareille heure, on tira le réchaud hors du poële, et l'on vit que le charbon était diminué des trois quarts. Après avoir remué la masse qui restait, et fait tomber les cendres contenues dans le cendrier, on remplit le réchaud de nouveau charbon, et on le remit à sa place.

Le 24, il tomba beaucoup de neige dans la matinée; elle fondait à mesure qu'elle touchait les vitraux du chassis. En ouvrant les panneaux, on observa les phénomènes qui s'étaient manifestés la veille : brouillard humide et chaud, douce température de la terre, chaleur égale répandue dans toute l'atmosphère du chassis. Le froid ayant été plus vif à l'extérieur, et le régulateur ayant établi un plus grand courant d'air dans le réchaud, le feu brûla avec plus d'activité ce jour là, et l'on fut obligé de renouveller le charbon une heure plutôt.

Le 25, à 10 heures du matin, on aperçut quelques asperges dont l'extrémité sortait de terre, et avant la fin du jour il s'en montra un plus grand nombre, particulièrement dans le voisinage du poële. De toutes les plantes légumineuses, l'asperge est sans doute une de celles qui se prêtent avec plus de facilité à croître par le moyen de la chaleur artificielle; mais il n'en est pas moins remarquable, que des racines ligneuses,

presque desséchées, n'aient eu besoin que de 70 heures d'une chaleur constante, pour pousser hors de terre des tiges fortes et vigoureuses. La chaleur de l'atmosphère n'a concouru en rien à cette végétation, puisque des pieds d'asperges plantés en pleine terre se sont trouvés à cette même époque dans l'état de repos le plus complet. Quant au Soleil, il n'a point paru sur l'horizon, et on ne peut lui attribuer aucune part dans cette végétation : ainsi elle est due toute entière à la chaleur du poële et à l'humidité de la terre du chassis. On observa que le calorique conduit par l'eau, s'en dégageait entièrement en sortant des tuyaux; car il n'y avait qu'une très-faible déperdition dans l'eau du poële, et la terre était plutôt desséchée autour des tuyaux que dans les autres parties de la couche.

On sema ce même jour une douzaine de graines de sensitive, *mimosa pudica*, Linn., dans un pot qui fut enterré à moitié entre deux tuyaux à l'extrémité la plus reculée du poële.

Le 26, les pousses d'asperges parurent en plus grand nombre que la veille; et les premières sorties de terre avaient déjà un pouce de hauteur.

On sema des graines de melon en pleine couche et en ligne dans le milieu du chassis.

Le 27 la nuit fut fraiche, et à la pointe du jour le thermomètre exposé à l'air libre, descendit à un degré un quart au-dessous de zéro. Quoique le charbon eût brûlé avec plus d'activité, la chaleur se trouva sous le chassis un peu moins forte que les jours précédens. Les asperges avaient continué de pousser sans paraître se ressentir de la diminution de la chaleur.

Le 28 la gelée de la nuit avait augmenté, et la glace qui couvrait l'eau des bassins, ne se fondit que vers le milieu du jour. On observa sous le chassis les mêmes effets de la chaleur, excepté que la surface de la terre était devenue plus sèche par l'action du feu et par les progrès de la végétation qui avait emporté une grande partie de l'humidité.

Le 29, la gelée fut à-peu-près de la même intensité. Vers les dix heures du matin on arrosa, en forme de pluie, la surface de la terre.

Le 1er. Germinal, un certain nombre d'asperges étant arrivées à leur point de maturité, on en fit une première coupe; elles étaient fort grosses, et on les trouva très-saines, très-tendres, de très bon goût et en tout semblables à celles qui viennent en plein air dans leur saison naturelle.

Plusieurs graines de melon, semées le 26 du mois précédent, montrèrent leurs cotyledons hors de terre.

Le 2 on fit une nouvelle coupe d'asperges, à la suite de laquelle on donna un arrosement copieux à la couche. Plusieurs graines de sensitive, semées le 25 du mois précédent, commencèrent à lever.

On sema 10 graines du sainfoin de Coromandel, *hedysarum girans*, dans deux pots qui furent placés à l'extrémité du chassis.

Le 3, la nuit fut froide; il gela à la pointe du jour. On coupa de nouvelles asperges; d'autres graines de sensitive sortirent de terre. Les melons poussaient leurs premières feuilles; elles étaient d'un beau verd et annonçaient la vigueur des plantes.

Le 4, brouillard épais pendant une grande partie du jour. Toutes les graines de sensitive étaient levées; les melons poussèrent leur troisième feuille; trois graines de sainfoin se développèrent. On plaça sous le chassis deux thermomètres; l'un placé à l'extrémité de la couche, monta à 20 degrés; l'autre posé dans le voisinage du poële, marqua 21 degrés: ils se maintinrent à cette hauteur pendant toute la journée.

Les Commissaires continuent toujours ces expériences intéressantes; ils terminent leur rapport par les considérations suivantes:

« Il résulte de ces expériences, disent-ils, que le procédé du C. Bonnemain développe et excite la végétation plus qu'aucun autre moyen connu; qu'il procure une chaleur plus conforme à la chaleur naturelle,

puisque les plantes qu'elle fait croître, ne portent pas le caractère de faiblesse qu'ont ordinairement les plantes venues pas le secours du feu, où ne sont pas étiolées comme celles produites par la chaleur du fumier...... Cette machine présente deux inventions nouvelles; l'une consiste en un régulateur du feu; l'autre à faire servir l'eau de conductrice à la chaleur et à la rendre calorifère. Nous ne parlerons pas de la première, parce que son mérite a déjà été reconnu par l'ancienne Académie des Sciences... Quant à la seconde, elle nous paraît au moins aussi importante : ses principaux avantages sont : 1°. de conduire la chaleur à des distances éloignées du foyer de la combustion sans aucun danger pour le feu; 2°. de répartir le calorique presqu'également dans une atmosphère déterminée, au moyen de la circulation; 3°. de tirer d'une quantité donnée de combustible la plus grande somme de calorique qu'elle peut fournir, et de l'employer utilement sans qu'il y ait de déperdition sensible; 4°. enfin de fournir une chaleur moins sèche que celle des poëles ordinaires, moins humide que celle des matières en fermentation : ainsi cette seconde invention réunit, sûreté, économie et salubrité. » G. T.

ARTS INDUSTRIELS.

Sur la Fabrication des crayons de PATE SANGUINE, *employés pour le Dessin; par le C. A.-F. Lomet.*

On éprouve dans la plûpart des Ecoles de Dessin, et principalement dans les lieux éloignés de la capitale, beaucoup de difficultés pour se procurer des crayons de bonne qualité. La pierre sanguine sciée, dont on fait communément usage, est presque toujours dure, graveleuse et d'une consistance inégale; en sorte que les touches des dessins où on l'emploie,

ne peuvent avoir ni le moelleux ni la pureté nécessaire pour produire l'effet qu'on désire.

Les seuls bons crayons qu'on puisse se procurer, ont été fabriqués jusqu'à présent à Paris exclusivement : ils s'y vendent fort chers ; les meilleurs sont connus depuis long-tems sous le nom de *crayons de pâte du C. Desmarest*, qui apparemment en fut l'inventeur.

Aucun des auteurs qui ont écrit sur la composition de ces crayons, n'ayant indiqué les doses des matières qu'il fallait employer, j'ai fait des épreuves graduées sur toutes les combinaisons qu'il était possible de former avec les substances propres à cette fabrication ; j'ai rejeté les produits qui n'ont pas rempli l'objet de mes recherches ; et je présente ici les procédés qui m'ont donné des résultats satisfesans.

Ces crayons se composent avec de la pierre sanguine tendre ; c'est un oxide de fer limoneux contenant un mélange de terre de la nature des argiles, auquel on a donné le nom d'hématite : on l'incorpore avec une substance aglutinative quelconque, telle que la gomme, la colle, la résine ; on y ajoute quelquefois du savon pour adoucir l'âpreté de cette composition.

On peut, au lieu de sanguine, employer les autres oxides rouge-de-fer, connus sous le nom de brun-rouge, de terre douce de vitriol, etc. ; en ce cas, on doit les choisir doux au toucher et d'une couleur vive, parce que ceux du commerce sont souvent mélangés d'argile, ce qui leur donne un ton jaunâtre et terne qu'il faut éviter.

J'ai essayé d'incorporer ces substances avec des blancs d'œufs et l'albumine du sang ; mais les crayons composés de cette manière n'étaient pas de bonne qualité.

Il faut prendre la sanguine en roche la plus tendre, et la broyer à l'eau pure sur le marbre, comme cela se pratique pour les couleurs que l'on emploie dans la peinture, en observant de l'humecter autant

qu'il est nécessaire pour faire glisser la mollette, et de n'employer que le moins d'eau qu'il est possible.

Lorsqu'on veut exécuter cette opération en grand, le broiement devient difficile et trop dispendieux ; alors, on s'y prend d'une autre manière pour diviser les substances : on les pile, on les passe au tamis de soie, puis on les délaye à grand lavage dans des bacquets, où, après les avoir fortement agitées, on les laisse reposer pendant quelques minutes, et seulement le tems qu'il faut pour que les parties les plus grossières se précipitent vers le fond. On retire de suite l'eau fortement chargée des particules les plus ténues, on la laisse déposer pendant vingt-quatre heures, après lesquelles on décante l'eau claire qui surnage, et l'on obtient un dépôt très-fin. On pile, on lave de nouveau, on traite de la même manière le marc du premier dépôt, et ainsi de suite, jusqu'à ce que toutes les matières soient réduites à un état d'extrême division.

Il faut faire dissoudre à part la gomme, la colle ou le savon destinés à donner aux crayons le degré de solidité nécessaire. On mêle exactement les dissolutions avec la sanguine broyée, puis on évapore le mélange en l'exposant au soleil ou à la chaleur d'un feu très-doux, en ayant soin de le remuer souvent, et jusqu'à ce que la pâte ait acquis une consistance un peu plus ferme que celle du beurre : on procède ensuite au moulage des crayons.

Ce moulage peut s'exécuter de deux manières, la première est d'étendre la pâte sur une planche où l'on a pratiqué des cannelures un peu évasées par le haut et arrondies par le fond, d'une longueur indéterminée, mais d'une largeur et profondeur proportionnées à la grosseur des crayons que l'on veut former. Il faut passer une légère couche d'huile dans les cannelures du moule de bois, pour que la pâte ne contracte pas d'adhérence avec leurs parois. La seconde manière, qui est la meilleure, consiste à forcer la pâte de passer

par le canon d'une seringue d'un orifice égal à la grosseur de ces crayons. On laisse sécher les baguettes ainsi moulées ; cette dessication doit être faite lentement, à l'ombre, et en un lieu frais pour éviter les gerçures qui résulteraient d'un retrait trop précipité.

Lorsque les baguettes sont desséchées, on les divise par morceaux de deux pouces (ou cinq centimètres) de longueur, on abat les arêtes, s'il y en a; on leur donne une première taille pour les appointer en gros ; on les racle pour enlever une pellicule qui se durcit à leur surface pendant la dessication, et qui les empêcherait de marquer.

On doit employer de préférence la gomme arabique et la colle de poisson ; il suffit de faire dissoudre la gomme et le savon dans l'eau froide : mais la colle doit d'abord être hachée en petit morceaux, puis délayée dans l'eau chaude et dissoute au bain-marie. Ces dissolutions doivent être suffisamment étendues d'eau, pour qu'elles puissent être passées au travers d'un tamis de crin, afin d'en séparer les corps étrangers.

La pâte s'incorpore difficilement avec la dissolution de colle : il faut faire chauffer l'un et l'autre, et composer le mélange sur le feu, à la chaleur de l'eau bouillante.

On doit avoir soin de bien brasser la pâte avant de la porter dans les moules, pour qu'elle soit uniformément incorporée avec la dissolution, et qu'il ne s'y trouve aucun durillon. Le mieux serait de la pétrir avec la molette en la rebroyant pendant quelques instans sur le marbre, avant de la déposer dans les moules.

On ne doit admettre le savon que pour les crayons où il entre de la gomme : aucun des essais où l'on a employé à-la-fois la colle et le savon n'a réussi, et cela devait être ainsi, parce que l'excès de l'alkali du savon, en se portant sur la gélatine, détruit sa faculté aglutinative.

Les crayons dans la composition desquels il entre du savon, donnent une teinte plus rembrunie. Il semble que cette combinaison enlève l'oxigène à une portion de l'oxide rouge-de-fer et le brunit, en le rapprochant de l'état d'éthiops martial. J'ai remarqué que toutes les pâtes préparées avec l'oxide de fer, ne fût-ce même qu'avec de l'eau pure, se brunissent à leur surface extérieure pendant leur dessèchement. Cet effet a lieu d'une manière plus sensible, lorsqu'on les expose à l'action du soleil, ce qui paraît venir de ce que la lumière enlève une portion de l'oxigène à l'oxide de fer. Je reviendrai quelque jour sur les propriétés chimiques de ces sortes de préparations; mais quant à présent, je n'ai cherché qu'à indiquer les procédés de fabrication qui m'ont constamment réussi, et de manière qu'on peut les répéter par-tout avec succès.

Les crayons composés d'après ces procédés ont toutes les bonnes qualités requises: ils ne reviennent pas au quart de leur prix actuel; mais il faut être prévenu que leur composition exige une grande exactitude dans les doses qui vont être prescrites, parce que le moindre changement occasionne des différences considérables dans la qualité de la pâte.

On doit sur-tout être en garde contre les erreurs qui pourraient provenir des déchets inévitables pendant le cours de la manipulation. Le meilleur moyen de s'en préserver, serait de constater par des épreuves la quantité d'eau et de matière que contiennent respectivement la sanguine broyée et les dissolutions, avant que d'en faire le mélange.

Au moyen des quantités indiquées dans le tableau suivant, pour chacune des espèces de crayons que l'on voudra composer, il sera facile de connaître ce qu'il faudra employer proportionnellement de gomme, de colle et de savon, pour un poids déterminé de pierre de sanguine ou oxide rouge-de-fer.

Indications des substances à employer, doses et résultats.

Nota. La base de tous ces mélanges est une quantité de 10 grammes, ou bien 1 once (1), de sanguine séchée, ou oxide rouge-de-fer bien broyé, à quoi il faut ajouter pour le

N°. 1er. *Gomme arabique séchée*, 0,311 *grammes*, ou bien 18 grains.

Ces crayons sont très-tendres : ils peuvent cependant servir pour les grands dessins : ce sont ceux où il entre le moins de gomme ; et au-dessous de ce terme, ils n'ont pas suffisamment de consistance pour pouvoir être d'aucun usage.

N°. 2me. *Gomme* 0,363 *grammes*, ou bien 21 grains.

Crayons moelleux, un peu tendres, excellens pour les grands dessins.

N°. 3me. *Gomme*, 0,415 *grammes*, ou bien 24 grains, ou mieux encore, 0,441 *gram.*, ou 25 grains et demi.

Crayons doux et solides : ce sont les meilleurs que l'on puisse employer pour l'usage habituel.

N°. 4me. *Gomme*, 0,467 *grammes*, ou bien 27 grains.

Crayons un peu fermes, sans dureté, utiles pour les dessins qui exigent d'être traités délicatement.

N°. 5me. *Gomme*, 0,519 *grammes*, ou bien 30 grains.

Crayons très-fermes, propres pour les petits dessins dont on veut rechercher infiniment tous les détails.

N°. 6me. *Gomme*, 0.571 *gram.*, ou bien 33 grains.

Crayons dont on peut à la rigueur faire usage ; c'est le *maximum* de gomme que l'on puisse employer dans leur composition : passé ce terme ils ne peuvent plus servir.

---

(1) 10 grammes ne répondent pas à 1 once, mais on a voulu faire des comptes ronds ; l'essentiel est que les proportions, soit entre les anciennes mesures, soit entre les mesures décimales, soient les mêmes, et elles le sont.

N°. 7me. *Gomme* 0,380 *gram.*, ou bien 22 grains; *savon blanc desséché*, 0,519 *gram.*, ou bien 30 grains.

Ces crayons ont une teinte plus rembrunie que les précédens; ils sont d'une très-bonne consistance, et doux à tailler; mais tous les crayons dans la composition desquels il entre du savon, ont le défaut de donner des traits qui deviennent luisans, lorsqu'on repasse un peu fort sur les touches; aucun des autres éprouvés avec le savon n'a réussi : cés crayons imitent parfaitement ceux de la composition du C. Desmarest.

N°. 8me. *Colle de poisson sèche*, 0,622 *gram.*, ou bien 36 grammes.

Crayons d'un ton brillant, excellens pour l'usage. Si l'on n'y met moins de colle ils se brisent facilement; et si l'on y en met un peu plus, ils deviennent trop durs.

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

OEuvres posthumes de d'Alembert. 2 *vol.* in-12; *prix* 5 *fr. pour Paris*, 7 *fr. par la poste. Paris*, Charles Pougens, *imprimeur-libraire*, *rue Thomas-du-Louvre*, *n°.* 246. *An VII.*

On reproche avec justice à la plûpart des éditeurs, de recueillir avec une fidélité beaucoup trop scrupuleuse tout ce qui est échappé de la plume d'un Ecrivain célèbre, et de nuire à sa gloire en paraissant la servir. Ce reproche, presque toujours fondé, ne peut s'appliquer à l'ouvrage que nous annonçons; il ne saurait déparer ceux qui l'ont précédé. On le doit au zèle de l'estimable *Pougens* pour la mémoire de son ancien ami, et à la veuve du célèbre et malheureux *Condorcet*, auquel d'Alembert avait légué tous ses papiers. « Les détails, dit fort bien l'éditeur, que ces » manuscrits renferment sur la vie privée, les opi- » nions, les affections particulières de ce Philosophe » si cher aux Sciences, à la Littérature, à l'amitié,

» intéresseront sans doute ceux de ses amis qui lui ont » survécu, édifieront les Sages, instruiront le public, » et étonneront peut-être ceux qui croient qu'un pen» seur et un Géomètre ne savent ni sentir ni aimer » comme les autres hommes. »

Nous croyons en effet que la publication de cet ouvrage fera encore plus d'honneur au cœur qu'à l'esprit de *d'Alembert*. Ceux qui lui ont reproché d'avoir l'ame sèche, n'avaient sans doute aucune connaissance des deux morceaux aux manes de mademoiselle de l'Espinasse, qu'il avait tendrement aimée, et dont il avait obtenu quelques momens de retour. La douleur la plus vraie, le sentiment le plus tendre, l'abandon le plus touchant respirent dans ces deux écrits empreints de passion et de sensibilité, et, pour me servir de l'expression de *Fontenelle*, on voit bien que l'Amour a passé par là. Quel spectacle intéressant pour le Philosophe, et attendrissant pour toutes les ames sensibles, que de voir ce même génie qui s'est élevé à toutes les hauteurs des Sciences les plus abstraites, redevenir homme en quelque sorte, pour aimer, et par conséquent pour souffrir, s'élancer de toute la force de son ame vers l'amie qu'il a perdue, ne plus trouver qu'un vide immense dans l'univers, ne plus savoir où se prendre dans sa douleur, ne plus rencontrer dans tout ce qui l'entoure que ces sentimens froids et vulgaires, qui ne font qu'irriter et affamer une ame active et dévorante, regretter sa bonne et vieille nourrice, et comparer ses dernières années, voisines de la tombe, privées d'amour et d'amitié, avec ses premières années, avec ce berceau abandonné auquel n'ont jamais souri les regards d'une mère; enfin présenter la tête en victime résignée, aux *clous de fer* de la fatalité, et se plonger tête baissée dans le malheur qui l'environne de toutes parts, et qui semble prêt à l'engloutir!

Au milieu de cette douleur profondément sentie et si vivement exprimée, le goût de *d'Alembert* pour les anecdotes se rencontre quelquefois et l'entraine dans

des disparates qu'on excusera si l'on réfléchit que ces écrits où l'homme, plutôt que l'auteur, épanchait son ame, n'étaient point destinés à voir le jour. « La Philosophie, dit-il, s'est donnée bien de la peine pour » faire des traités de la vieillesse et de l'amitié, parce » que la Nature fait toute seule les traités de la jeu-» nesse et de l'amour. Les maximes des Sages, leurs » consolations et leurs livres me rappellent à tout mo-» ment le mot du solitaire, qui disait aux personnes » dont il recevait quelquefois la visite : *Vous voyez » un homme presqu'aussi heureux que s'il était mort.* Je » suis comme cette femme qui voulait en dépit d'elle-» même être dévote, ne pouvant plus être autre chose ; » et qui tâchait en vain d'y parvenir : *Ils me font lire*, » disait-elle, *des livres de dévotion, je m'en excède je » m'en bourre, et tout me reste sur l'estomach.* » N'est-il pas vrai que ces deux anecdotes, et sur-tout la dernière, sortent un peu du ton de la douleur ?

D'Alembert était destiné à d'autres chagrins. Il avait été fort lié avec la célèbre madame *Geoffrin*. La dernière année de sa vie, sa fille, qu'il appelle une *sotte créature et une dévote politique*, lui fit fermer la porte de sa maison, pour faire sa cour aux fanatiques, au grand regret de cette malheureuse femme, qui désirait la présence de son ami et n'osait se plaindre d'en être privée.

On distinguera dans le premier volume un *Dialogue entre la Poésie et la Philosophie*, qui devait être lu dans une séance de l'Académie française, et dont nous ne dirons un mot que pour répondre aux injustes reproches qu'on lui fesait de son vivant d'être l'ennemi de la belle Poésie. C'était aux lieux communs, aux tours usés, aux ressources bannales de la Mythologie qu'il fesait la guerre ; et ceux qui l'ont accusé d'avoir voulu des vers *pensés*, ne se rappelaient pas apparemment ce vers de Boileau :

Et mon vers, bien ou mal, dit toujours quelque chose.

D'Alembert n'excluaient pas les vers d'*images* ; mais

il laisse entrevoir que ceux de *sentiment* ont plutôt son suffrage, et c'est par cette raison que son poëte favori paraît être Racine, qu'il appelle le Dieu de l'art des vers ; enfin la règle qu'il prescrit pour que les vers méritent d'être retenus, c'est d'abord qu'ils offrent des idées heureuses ou neuves, et en second lieu que l'expression soit propre et juste sans être commune. Nous pensons que les juges les plus prévenus souscriront sans peine à cette décision. En général, il est peut-être permis de dire que ce qui fait le charme de la poésie, c'est un mélange heureux et varié de *pensées*, de *sentimens* et d'*images*, mérite que Virgile et Racine paraissent avoir eu seuls au même degré.

Nous invitons ceux qui ont cru sur parole que *d'Alembert* avait cherché à déprécier les talens de *J.-J. Rousseau*, à lire son jugement sur la *Nouvelle Héloïse*, tome I, page 121 ; ils y verront que les plus enthousiastes de ce roman ne se sont pas exprimés d'une manière plus favorable, et sur l'ouvrage qui l'a tellement affecté, tellement occupé, qu'il ne s'est point aperçu qu'il manquait un peu de gradation et de variété à son plaisir pour être parfait, et sur le style, qu'il trouve plein de vérité, de naturel, de clarté, de chaleur et de force.

Les détails sur la vie de *Mylord Maréchal*, qui occupent une partie du premier volume, n'étaient pas encore tous connus, et peignent un des hommes avec lesquels on aime le mieux à faire connaissance. Dans sa vieillesse il aimait beaucoup à faire de petits contes ; nous en citerons un qui nous a paru piquant par l'application. *D'Alembert* lui avait envoyé ses ouvrages. Mylord l'en remercie, et après avoir dit qu'il était très-content de lui-même à trouver qu'il les entendait, il ajoute : « Je » veux user de mes droits de vieillard à faire des contes. » J'avais un précepteur qui avait la vue mauvaise, » et se promenait à Edimbourg avec un ami qui ne » l'avait pas meilleure ; ni l'un ni l'autre n'avaient jamais vu l'heure à l'horloge de la grande église. Mon » précepteur ayant jeté la vue vers l'église, il lui parut qu'il

» qu'il voyait l'heure, à son grand étonnement ; l'autre
» se moquant de lui, regarda aussi vers l'horloge, et
» s'écria que certainement il voyait l'heure. Ils s'in-
» formèrent si la chose était vraie. Elle l'était. Les
» voilà dans la grande joie tous deux. Les pauvres
» gens ne s'aperçurent pas que leur vue était toujours
» également faible, mais qu'on avait changé le cadran
» pour rendre les chiffres plus clairs. »

Les lettres du Roi de Prusse, de ce Prince aussi étonnant lorsqu'il console d'*Alembert* sur la perte de ses amis et la viduité de sa vieillesse, que lorsqu'il soutient seul le fardeau d'une grande coalition, ce qu'il appelle plaisamment *danser sur la corde;* celles de *Beccaria* et de ce *Caraccioli*, qui après avoir brillé dans les cercles de Paris, par la vivacité et les grâces de son esprit, alla éprouver dans sa vice-royauté de Sicile toutes les tracasseries de la *frateria* et du *pretume* (1), et tout ce qu'il en coûte aux esprits supérieurs pour être utiles aux hommes; celles de *Gagliani ;* l'offre et le refus de la place de Président de l'Académie de Berlin, également honorables pour le Monarque et le Philosophe persécuté dans son pays, voilà ce qui occupe le reste du premier volume.

Le second est d'un intérêt qui n'est pas moindre, quoiqu'il soit tout différent. Il offre d'abord un portrait de Mademoiselle d'*Espinasse*, que ceux qui ont aimé se plairont à rapprocher de celui de son amant ; un essai dans le genre de *Sterne*, par cette même demoiselle, et qu'on ne trouvera pas indigne de figurer à côté des morceaux les plus touchans du *Voyage sentimental ;* les regrets de d'*Alembert* sur sa mort, dont nous avons déjà parlé, et enfin des *mélanges* où l'on retrouve le Grammairien philosophe et le Littérateur distingué. L'éditeur a cru devoir replacer ici les synonymes imprimés dans l'Encyclopédie ; mais il en a ajouté de nouveaux de la même main qui sont indiqués par un

(1) La *monacaille* et la *prêtraille.*

astérisque. Quoique la manie des synonymes qui occupa un tems toutes les sociétés de la capitale, et qui donna lieu à une jolie épigramme (1), soit aujourd'hui une mode passée, on ne sera pas fâché d'en retrouver ici un qui donne une idée des additions faites à ceux déjà connus. Nous avons choisi celui qui suit, parce qu'il en rappelle d'analogues qui ont eu leur moment de célébrité.

Fidélité, Constance.

« La *fidélité* suppose un engagement; la *constance* » n'en suppose point : on est *fidelle* à sa parole, et » *constant* dans ses goûts.

» Par la même raison, on dit *fidelle* en amour et *constant* en amitié; parce que l'amour semble un engagement plus vif que l'amitié pure et simple.

» Par la même raison encore, on dit un amant heureux et *fidelle*, un amant malheureux et *constant*, » parce que le premier est engagé, et que l'autre ne » l'est pas.

» Il semble que la *fidélité* tienne plus aux procédés, » et la *constance* au sentiment. Un amant peut être » *constant* sans être *fidelle*, si en aimant toujours sa » maitresse, il ne laisse pas d'avoir des passades; et » il peut être *fidelle* sans être *constant*, s'il cesse d'aimer » sa maitresse, sans néanmoins en prendre une autre.

» La *fidélité* suppose une espèce de dépendance; » un sujet *fidelle*, un domestique *fidelle*, un chien *fidelle*. La *constance* suppose une sorte d'opiniâtreté

---

(1) Chantres divins, aux yeux de qui la France
Avec respect jadis se prosterna,
Triomphateurs de la sotte ignorance
Que par vos mains Apollon détrôna,
De vos grands noms dont le Pinde s'orna,
N'attendez pas ici l'apothéose;
Car tous les vers de Phèdre et de Cinna
Sont moins vantés qu'un synonyme en prose.

» et de courage. *Constant* dans le travail, dans les
» malheurs. »

Nous invitons les lecteurs à lire et à méditer les *réflexions sur l'usage et sur l'abus de la Philosophie en matière de goût*, que d'*Alembert* définit *le talent de démêler dans les ouvrages de l'art ce qui doit plaire aux ames sensibles et ce qui doit les blesser*. Elles nous ont paru propres à venger l'esprit philosophique des reproches qui lui ont été faits par ses détracteurs, c'est-à-dire par ceux auxquels cet esprit est étranger, comme la Poésie est décriée par ceux qui n'en ont pas le talent, les hautes sciences par ceux qui en ignorent les principes, et notre siècle par les écrivains qui lui font le moins d'honneur. Il sera piquant de comparer cet article avec ceux de Voltaire et de Montesquieu sur le même sujet, et c'est ce qui a décidé l'éditeur à les joindre au précédent.

Le nom de d'*Alembert* rappelle trop naturellement celui de son illustre et malheureux ami *Condorcet*, pour que nous ne nous arrêtions pas un instant à jeter quelques fleurs sur la tombe de cette célèbre victime du vandalisme et peut-être de la perfidie anglaise. Aucun des vrais amis de la liberté n'apprendra avec indifférence que sa veuve, après un début tel que celui de ses *Lettres sur la sensibilité*, début qui lui promettait la gloire littéraire pour son propre compte, consacre ses loisirs et trompe sa douleur en élevant à son époux le monument le plus digne d'elle et de lui; c'est-à-dire en préparant une édition complète de ses œuvres.

F. N.

LITTÉRATURE. — ROMANS.

WALTER DE MONTBARY, Grand-maître des Templiers, roman historique traduit de l'allemand de l'auteur d'Herman-d'Unna, avec cette épigraphe :

We ransack tombs for pastime; from the dust
Call up the sleeping hero; bid him tread
The scene for our amusement. YOUNG.

4 *volumes* in-12, *avec figures. A Paris*, *chez* Maradan, *libraire*, *rue Pavée-André-des Arts*, *n°.* 16, *an VII ; prix* 8 *fr.*, *et* 10 *fr. port franc par la poste.*

Voici un roman allemand. Les productions en ce genre des écrivains de cette nation, sont assez peu connues de la nôtre. On n'en a pas traduit un grand nombre. De plus, on a parlé de celle-ci comme d'un ouvrage important. Il l'est par l'étendue. La traduction d'un roman en quatre volumes est une assez grande entreprise. Un pareil soin de la part du traducteur est une sorte de présomption et du cas qu'il en fait et même du succès qu'a eu l'ouvrage dans la langue originale. Ces motifs réunis ne permettent pas de passer celui-ci sous silence : en voici l'analyse.

Les premiers événemens se passent au château de Mouçon. Mais où est situé ce château de *Mouçon ?* C'est ce que l'auteur n'a pas jugé à propos de dire, et il le déclare formellement : « Je ne puis dire exactement où était l'endroit où je veux d'abord conduire le lecteur ; je sais seulement que *Mouçon* était un château superbe et bien fortifié. » Ce château superbe et bien fortifié était en Flandres ; et on peut le dire sans scrupule au lecteur, après avoir reconnu qu'il ne résulte rien du tout du mystère qu'on a cru devoir lui en faire. Il appartient à un Comte *Théodoric* qui à son départ pour la Terre-Sainte, y a laissé à demeure sa jeune épouse, *Blanche de Montbary*.

Celle-ci, n'ayant point eu d'enfans du Comte qui était déjà dans un âge très-avancé lorsqu'il l'a épousée, fait en son absence d'assez fréquens voyages en Angleterre, à la Cour de Henri II. Elle en a ramené au retour du dernier qu'elle y a fait, et installé dans le château, deux enfans qu'elle appelle ses fils; l'un de cinq à six ans et beau comme l'Amour, l'autre plus âgé. Elle présente le premier sous le nom de *Walter de Montbary*, il sera le héros du roman; l'autre sous celui de *Blondel de Nesle*.

Dans le même château habitent avec elle les enfans d'un premier lit de son époux en assez grand nombre, tous représentés comme très-méchans, ennemis et jaloux de la Comtesse, et parmi lesquels jouent les principaux rôles le Comte *Philippe*, fils aîné de Théodoric, *Rémigie* sa femme, *Anne* et *Édite* leurs filles. L'apparition de ces deux enfans est une source nouvelle et féconde de tracasseries de la part de toutes ces personnes, et donne lieu aux plus malignes interprétations au désavantage de la Comtesse.

Cependant les deux enfans croissent sous ses yeux, confiés pour leur éducation aux soins de *Rollo*, un vieux barde qui ne manque pas, entre-autres instructions, de leur donner toutes celles qui sont relatives à sa profession. *Blondel* sur-tout y prend un goût particulier, et mérite d'être reçu ménestrel.

Bientôt un nouveau personnage, Mathilde de Tripoli, est introduit dans le château. Son père, le Comte *Raimond*, l'a confiée à un Chevalier templier, *André*, frère de *Blanche*, pour la faire élever auprès d'elle et loin de la corruption de la Cour de Jérusalem, où règnent le faible *Baudoin* et la Reine *Sybille* son épouse. Une amitié très-étroite se forme entre l'aimable *Mathilde* et les jeunes *Walter* et *Blondel*; mais d'un autre côté, la mésintelligence entre les enfans du premier lit de *Théodoric*, et *Blanche*, ainsi que tout ce qui tient à elle, s'accroît tous les jours. Le frère de *Blanche*, *André*, ce templier qui a amené *Mathilde*, est indigne-

ment assassiné par le Comte *Philippe*, à la suite d'une vive altercation qui s'est élevée entre-eux.

En expiation de cet assassinat, le Comte *Philippe*, suivant les idées de ce tems, part pour la Terre-Sainte; son épouse quitte aussi le château, mais les deux méchantes filles, *Anne* et *Edite*, y restent, ou plutôt y reviennent amenées par *Saint-Bernard;* car *Saint-Bernard* joue un petit rôle au commencement de l'ouvrage. Il fait à *Blanche* un devoir de religion et de charité de recueillir ces deux filles et de veiller sur elles. Insensibles à tant de générosité, elles ourdissent une trame pour livrer le jeune *Walter* à un émissaire de la Reine d'Angleterre, *Éléonore de Guienne*, femme de Henri II, qui poursuit cet enfant inconnu dont elle a découvert la retraite. *Blanche* avertie, le soustrait dans la nuit, et sans lui révéler entièrement le secret de sa naissance, lui apprend que celle dont il tient le jour était d'une illustration au moins égale à la sienne, et que la fortune l'avait destinée à occuper un rang bien plus élevé; mais elle a péri cruellement assassinée. Après cette révélation, elle l'éloigne clandestinement, et sous la conduite d'un domestique fidelle, l'envoie aux îles de *Stocad*, situées dans la Méditerranée, au voisinage de Marseille. Il y est reçu dans un monastère, d'où la Comtesse se propose de le retirer après le terme d'une année. Cette année s'écoule, et il n'en reçoit point de nouvelles. Enfin il apprend que *Blanche* est elle-même tombée dans l'infortune; que son époux, le vieux Comte *Théodoric*, est mort dans la Palestine; que son fils, le méchant Comte *Philippe*, l'a réduite à fuir avec *Mathilde*, et qu'on ignore où elles se sont retirées. A cette nouvelle, *Valter*, qui ne tient plus à rien dans le monde, prend la résolution de se rendre en habit de pélerin à la Terre-Sainte, et d'entrer dans l'ordre des Templiers, dont un religieux du monastère lui a fait concevoir une haute idée.

Arrivé dans la Palestine, *Walter* entre comme écuyer

au service d'*Odon*, Grand-Maître de l'ordre des Templiers; fait des prodiges de valeur dans plusieurs combats qui se livrent entre les Chrétiens et les Sarrasins; partage la captivité d'*Odon*, fait prisonnier dans un de ces combats; obtient l'estime du Sultan Saladin, et sa délivrance, à la suite de laquelle il est admis dans l'ordre, comme Chevalier. Son mérite supérieur lui attire des envieux et lui procure des amis. Il est nommé pour accompagner en Europe le Grand-Maître, qui avec celui des hospitaliers, le Patriarche *Héraclius*, et quelques autres Chevaliers, vont solliciter des secours du Pape et de tous les Princes chrétiens pour la défense de la Terre-Sainte. Ce Grand-Maître des Templiers meurt du poison que le Patriarche lui fait donner. Par l'effet de ses insinuations, le soupçon de ce crime tombe sur les Chevaliers; mais leur innocence est reconnue, et *Walter* est choisi par le Pape pour remplir en Europe la place du Grand-Maître jusqu'à ce que l'ordre y ait nommé. Il passe en France, et se rend à la Cour de Philippe-Auguste, qui lui fait des promesses; en attendant leur exécution, et sans s'arrêter à cette Cour dont la galanterie n'a aucun attrait pour lui, il va visiter le Monastère de l'île *Stocad* où il fut envoyé par *Blanche*. Il y apprend qu'elle s'est retirée au couvent de la Celle, à Brignoles. Il y court, attiré par sa reconnaissance, son attachement pour elle, et sur-tout par le désir d'apprendre des nouvelles de *Mathilde*, qui jamais n'est sortie de son cœur, bien qu'en entrant dans l'ordre religieux et militaire des Templiers, il ait élevé entre-elle et lui une barrière presque insurmontable. Il retrouve *Blanche* et apprend tout ce qui est arrivé à *Mathilde* pendant son absence.

Mathilde inséparable de *Blanche* sa protectrice, dans sa fuite du château de Mouçon, l'accompagna en Angleterre. Arrivées l'une et l'autre au château de Clifford, où *Blanche* s'est flattée de trouver un protecteur, elles ne rencontrent qu'un ennemi dans la personne de l'héritier de Lord *Clifford*, entièrement dévoué à la reine

Éléonore. Le secret de la retraite de *Walter*, à la poursuite duquel cette reine est toujours attachée, et qu'il a surpris, devient pour lui un moyen de parvenir à ses fins odieuses. Devenu amoureux de *Mathilde*, il l'a mise dans l'alternative de recevoir sa main, ou de voir révéler par lui à la Reine le lieu qui cache *Walter*. *Mathilde*, sacrifiant l'amour qu'elle a pour lui à sa sûreté, a épousé *Clifford*. Amenée par lui à la Cour d'Angleterre, sa beauté lui fait des amans de tous les fils de Henri II. Le Prince Richard la venge en chevalier d'une accusation calomnieuse que son époux a intentée contre elle, à l'instigation d'*Edite*, l'une des méchantes filles du Comte Philippe. Après la mort de son époux, qui a suivi de près cet événement, *Mathilde*, pour échapper aux sollicitations du Prince *Richard*, s'est retirée auprès de *Blanche*, et a passé en France avec elle. Elles sont allées aux îles Stocad; mais n'y trouvant plus *Walter*, et n'en apprenant rien, sinon qu'il est allé dans la Palestine, *Blanche* est entrée au couvent de la Celle où elle s'est faite religieuse; *Mathilde* l'a suivie, mais elle en est partie depuis quelque tems, accompagnant en Chypre une Princesse *Zoé*, avec qui elle s'est liée d'une étroite amitié.

Des circonstances extraordinaires hâtent le retour de *Walter* à la Palestine. C'est dans cette traversée qu'il apprend, par la lecture des papiers que *Blanche* lui a fait remettre, le secret de sa naissance, qu'il a ignoré jusque-là. Il est fils de Henri II, Roi d'Angleterre, et de la belle et fameuse *Rosemonde*. Les lettres originales de celle-ci à la Comtesse de Flandres, son amie et confidente de cet amour, lui en apprennent toute l'histoire. Un portrait de *Rosemonde* qui était joint à ce paquet, lui permet de contempler les traits de sa mère. Ainsi s'explique l'acharnement de la Reine d'Angleterre à poursuivre en lui le fils d'une rivale qu'elle déteste.

Walter, en abordant à la Palestine, apprend que tout y est presque désespéré pour les Chrétiens, accablés

par Saladin, et abandonnés par la négligence ou la lâcheté de leurs propres défenseurs. *Sybille* devenue, par la mort de *Baudouin* et pendant la minorité de son fils, régente du royaume de Jérusalem, néglige pour les plaisirs et le faste le soin du Gouvernement. Les conseils de *Raimond*, Comte de Tripoli et père de *Mathilde*, associé à la régence, ne sont point écoutés. Le nouveau Grand-Maître des Templiers, indigne de cette place, et le patriarche *Héraclius*, gouvernent les affaires, et les conduisent à leur perte. Le jeune Roi meurt, et *Sybille* offre le trône et sa main à *Walter* qui refuse l'un et l'autre. Elle épouse *Lusignan*, incapable dans de telles circonstances de soutenir le poids de la couronne. Pendant que les Chrétiens se divisent, qu'ils se combattent les uns les autres, que *Walter* soutient avec le peu de troupes qu'il a amenées d'Europe, et un petit nombre de Templiers fidelles, un siége difficile, et malgré tous les exploits par lesquels il se signale, la Ville-sainte, la Croix, la Reine, le Patriarche et le Grand-Maître de l'ordre, tombent au pouvoir des Sarrasins.

Walter cependant, retranché dans un gros bourg, et ayant en sa puissance un prisonnier précieux, *Nour-redin*, neveu de *Saladin*, entre en négociation avec le Soudan, et parvient à faire l'échange du Prince avec la sainte Croix et le Grand-Maître. Alors, prenant la clef du saint Sépulcre, celle de la Tour de David, quelques reliques, parmi lesquelles la croix n'est point oubliée, il s'embarque, et va de nouveau chercher des secours en Europe.

En y arrivant, il apprend de la bouche de *Blanche*, que son père, le Roi d'Angleterre, touche à sa dernière heure. Il vole à Chinon; mais déjà il était expiré, et son corps transporté à Fontevrault : il s'y rend, et reconnaît dans *Godefroy*, Evêque de Lincoln, qui préside aux honneurs funèbres, un frère, fils comme lui de *Rosemonde*. A cette reconnaissance succède bientôt celle de *Richard*, fils et successeur de Henri II, et

auprès de Richard il retrouve *Blondel de Nesle*, le compagnon de son enfance.

Le nouveau Roi d'Angleterre conçoit pour *Walter* une haute estime, et prend pour lui les sentimens de l'amitié la plus tendre. Il l'investit du Comté d'Anjou, que son père lui avait toujours destiné, et prend l'engagement de l'accompagner en Palestine, à la tête d'une nombreuse armée. *Philippe Auguste* s'y était aussi engagé ; ainsi *Walter* voit s'accomplir ses désirs, et conçoit l'espérance la plus chère à son cœur, celle de reconquérir les lieux saints, si fatalement retombés au pouvoir des infidelles.

Pendant que les Rois font les apprêts de leur départ et de celui de leurs troupes, *Walter* passe en Angleterre pour visiter le tombeau de *Rosemonde*, et contempler les lieux que sa mère a habités. Il y trouve entre-autres amis qui lui restèrent fidelles, le vieux *Rollo*, le maître de son enfance, et il apprend de sa bouche les affreuses circonstances de la mort de cette infortunée. Ce fut *Eléonore* elle-même, qui poussée par sa rage jalouse, la perça de plusieurs coups de poignard, et l'immola ainsi de sa propre main. Après avoir donné des larmes à sa déplorable destinée, *Walter* repasse en France pour hâter les secours que les Rois lui ont promis ; et avant de s'embarquer fait une excursion en Espagne pour voir à Barcelonne *Robert de Burgondio*, premier Grand-Maître des Templiers, vieillard respectable et presque centenaire, mais conservant encore toutes les facultés de l'esprit, la vigueur de l'ame et la sagesse des conseils.

Enfin, *Walter* s'embarque pour la Palestine avec Richard, qui emmène avec lui *Eléonore*, sa mère, et *Berangère de Navarre*, qu'il a épousée. Dans leur trajet, ils touchent à l'île de Chypre, et y trouvent *Mathilde*. Cette rencontre réveille les sentimens d'amour que Richard eut jadis pour elle ; mais le devoir, l'honneur et l'amitié en triomphent. Quant à *Walter*, il s'y livre sans contrainte ; et trouvant dans *Mathilde*

des sentimens qui répondent aux siens, il forme le dessein de se faire relever de ses vœux et de l'épouser ensuite. Elle accompagne les croisés en Palestine, où elle va se réunir au Comte *Raimond*, son père.

Saladin, profitant des divisions qui s'élèvent entre les Rois Philippe et Richard, obtient des avantages sur les Chrétiens. *Mathilde* devient sa prisonnière. *Walter* forme le dessein de la délivrer, en allant lui-même la demander dans Jérusalem à Saladin, de qui on a déjà vu qu'il était connu et estimé. Richard l'accompagne, et dans la route qu'ils font pour s'y rendre clandestinement et déguisés, ils tombent au pouvoir du vieux de la Montagne, qui en agit généreusement avec eux. *Saladin*, avec une égale générosité, rend *Mathilde* à *Walter*. Mais une telle relation entre un Chevalier chrétien et un Prince infidelle, dont le secret transpire, lui devient funeste. Les ennemis qu'il a dans l'ordre, le dénoncent, le font dégrader ignominieusement, et le condamnent à aller en pélérinage à Rome pour obtenir du Pape l'absolution de ses crimes prétendus. Il y est condamné par Célestin III, à passer deux ans, deux mois et deux jours au couvent des Carmes, dont la règle n'est point austère. Pendant son séjour, il a occasion de voir *Richard*, qui dégoûté des mauvais succès de son expédition en Palestine, retourne daus ses Etats sous l'habillement de Pélerin.

Walter ayant accompli le tems de sa réclusion au couvent des Carmes, retourne en Palestine, avec la promesse du Pape d'être relevé de ses vœux, s'il parvient à reconquérir Jérusalem, dont même, en ce cas, il lui donne la couronne. Il apprend en arrivant que son ordre l'a élevé à la dignité de Grand-Maître. Bientôt arrive le Roi Richard accompagné de *Blondel*, qui l'a délivré, par le moyen qu'une tradition vraie ou fausse a consacré, de la prison où le tenait renfermé son ennemi Léopold, Duc de Bavière.

Une grande bataille se livre pour la conquête de

Jérusalem : *Walter* y fait des prodiges de valeur ; il est prêt à abattre le chef des ennemis, mais en ce moment il périt lui-même sous le poignard de deux traîtres. *Mathilde* survit à peine à cette perte. Cependant la Nature et sa jeunesse lui rendent la santé. Elle retourne au couvent de Brignoles, auprès de *Blanche ;* et après deux ans de retraite, épouse, en se conformant aux dernières volontés de *Walter*, le Roi *Richard* devenu libre par la mort de son épouse *Bérangère*.

Cette analyse est exacte ; et, à notre avis, le lecteur n'a pas dû y prendre une idée bien avantageuse de la conception de l'ouvrage. L'exécution n'en rachète point le vice. A défaut d'intérêt, elle pouvait être relevée par de brillans détails. Cette époque historique en était susceptible. L'auteur n'en a tiré cependant qu'un très-faible parti. Son pinceau est froid, son coloris terne, et à l'exception d'un petit nombre de pages, l'ennui verse sur tout le cours de cette longue lecture ses poisons les plus léthargiques.

Comment a-t-on le courage d'entreprendre et d'exécuter le pénible labeur de traductions semblables ? L'auteur original a pu se tromper, s'abuser lui-même ; mais quelle illusion a pu se faire un traducteur ? On s'est déjà élevé dans ce journal contre cet abus de tout traduire indistinctement, et il ne faut pas cesser de le redire, puisqu'on ne cesse pas d'y donner occasion. Eh! n'est-ce pas assez pour chaque nation de son propre fatras, dont on est bien obligé de subir la surcharge ? Assurément aucune indulgence n'est due à sa reproduction dans tous les idiomes si fatalement multipliés,

Mal que le ciel en sa fureur
Inventa pour punir les crimes de la terre.

et quand on aime les bons ouvrages ; quand on a la conviction qu'un très-grand nombre encore se dérobe à notre avide curiosité sous ce voile importun d'un langage étranger, on ne peut s'empêcher de regretter avec une sorte d'impatience, que ceux qui ont la faculté de

le soulever, ne l'exercent que sur des productions médiocres, sans intérêt et sans utilité. Non que par là je prétende exclure les ouvrages de pur agrément, et plus particulièrement les romans. Un bon roman a son prix, et l'agrément est un assez bon supplément de l'utilité. A l'époque où nous sommes, où l'on dit que la langue allemande fournit beaucoup, que l'on s'applique à en faire connaître et valoir les productions, rien assurément de plus louable ; mais certes, le choix n'y est pas indifférent. Comment ne s'occupe-t-on pas d'abord de celles dont les auteurs ont acquis de la célébrité? Leurs noms seuls préviendraient favorablement pour elles ; ils seraient un garant pour les lecteurs, et pour les traducteurs une garantie. Le nom de *Wieland* est très-connu ; pourquoi nous laisse-t-on ignorer la plus grande partie de ses ouvrages ? Voilà ce que demandent les Gens-de-Lettres, en désirant toutefois que des plumes habiles se chargent de ce soin. Ils ne veulent ni admirer sur parole, ni former leur opinion sur des travestissemens, et ils n'abuseront pas du choix mal-adroit ou malheureux de quelques traducteurs pour dédaigner et proscrire.

Ainsi, pour revenir à l'ouvrage qui fait le sujet de cet article, on ne concluera pas du peu d'intérêt et d'agrément qu'on y trouve, que les Allemands ne réussissent point dans le roman. On ne dira pas qu'ils doivent l'abandonner aux Français et aux Anglais, si agréablement loués pour leur talent en ce genre, dans ces vers gracieux de Pindemonte :

> . . . . *Mi piace ancora*
> *Qualche bella d'amore istoria finta,*
> *Cui di dolce eloquenza orna e colora*
> *Penna in Anglici inchiostri, o in Franchi tinta.*

Le succès et le mérite de *Werther* répondraient seuls à cette sentence injuste ; et sans doute la langue allemande possède en ce genre plus d'un ouvrage, qui, transporté dans la nôtre, obtiendrait de nous la même estime. Mais on ne peut en accorder aucune à un roman

servilement historique pour la plus grande partie ; et dont la fable, dans tout le reste, est presqu'entièrement dénuée d'intérêt ; à un roman dont le héros dévot commence par se faire moine, sans aucun souci de sa maîtresse, aucun retour vers elle, et finit par une pénitence de deux ans, deux mois, deux jours dans un couvent de Carmes. Il n'y a point de caractère qu'on ne dégradât par une si malheureuse invention.

C'est encore une idée bizarre que celle de donner à tous les chapitres d'un ouvrage, qui, certes, n'est pas plaisant, les titres qu'on ne se permet que pour les romans les plus facétieux : *le plus gai du livre : que le lecteur voudrait sauter*, etc., etc. : voilà qui est bien allemand, diront ceux qui appliquent ce proverbe assez peu poli à tout ce qui les blesse, comme choquant les convenances et le goût.

Mais c'est assez entretenir le lecteur d'un ouvrage mediocre, et dont on n'aurait pas parlé, sans les raisons qui ont été données en commençant cet article, et s'il n'eût fourni l'occasion de s'élever contre la plaie vraiment affligeante que fait à la Littérature, l'abus porté à son comble de tout traduire sans dicernement.

M.

MÉLANGES.

LA GRACE, LA BEAUTÉ.

Dialogue.

Et la Grâce plus belle encor que la Beauté.

LAFONTAINE.

LA GRACE, *de loin.*

Voilà une belle statue ! Quelles formes ! Quelles proportions ! Quels contours ! Est-ce un nouveau chef-d'œuvre de Pygmalion, une nouvelle Galathée ? O Prométhée ! il ne lui manque plus que le feu céleste ! Où est ton flambeau créateur ?

LA BEAUTÉ, *à voix basse, et fesant quelques pas en avant.*

Quelle est cette jeune déité, vers laquelle un attrait irrésistible m'entraîne ?

LA GRACE.

O prodige ! la statue est mobile. Si le jeu de ses ressorts répond à la perfection de l'extérieur, l'Art n'a plus rien à envier à la Nature.

LA BEAUTÉ *s'approchant toujours.*

Elle me plaît à-la-fois et m'attriste. J'avais cru pourtant n'avoir rien à désirer.

LA GRACE, *qui fait aussi quelques pas.*

Elle a parlé. O Vénus ! qui ne s'y serait trompé?... Mais oui.... C'est bien un être qui vit, se meut, et respire; et pourtant elle paraît encore froide, presqu'inanimée. C'est le type du beau idéal, ou ce n'est peut-être qu'une de ces ombres légères, une de ces vaines apparences que les Dieux se plaisent à former.

LA BEAUTÉ, *s'adressant à la Grâce.*

Le cristal des eaux m'a souvent présenté mon image; mais il ne m'a jamais offert le sourire enchanteur que je vois sur vos lèvres. Qui êtes-vous?

LA GRACE, *haut.*

On me nomme la Grâce ! (*A part.*) Pour le coup, ce n'est point une illusion.

LA BEAUTÉ.

Jusqu'au son de votre voix fait palpiter mon cœur. Savez vous que je suis jalouse? (*avec dépit.*) La Beauté jalouse !

LA GRACE, *à part.*

Oh ! c'est la Beauté : elle est bien digne de ce nom. Je n'ai rien vu d'aussi régulier. (*Haut.*) Jalouse ? et de quoi ? la Beauté ne doit-elle pas être satisfaite de son partage ? L'admiration ......

LA BEAUTÉ.

L'admiration ? Oh ! ma chère, c'est un sentiment dont on se lasse bien vite. Je soupçonne que celui que vous inspirez est mille fois plus doux.

LA GRACE.

Mes désirs ne sont pas ambitieux. On m'aime, et cela me suffit. L'amour-propre a ses jouissances. Le destin m'a réservé celles du cœur, et je m'y tiens.

LA BEAUTÉ.

Je suis pourtant plus belle que vous.

LA GRACE.

Oui, mais je suis plus jolie.

LA BEAUTÉ.

J'éblouis.

LA GRACE.

Et moi je touche.

LA BEAUTÉ.

Si j'en juge par l'impression que votre premier coup-d'œil a fait sur mon ame, vos succès doivent être bien flatteurs.

LA GRACE.

On dit qu'ils sont de quelque durée ; mais en revanche vos triomphes sont sans doute plus éclatàns.

LA BEAUTÉ.

Où allez-vous !

LA GRACE.

Je retourne près de Vénus que je quitte rarement, et qui a besoin de moi dans une affaire où sa gloire est intéressée.

LA BEAUTÉ.

Je m'y rendais aussi, quoique Pallas et Junon aient voulu me retenir. Voulez-vous que nous fassions route ensemble ?

LA GRACE.

LA GRACE.

J'allais vous faire la même proposition.

(*Elles marchent les bras entrelacés. Une fontaine se trouve sur leur chemin.*)

LA BEAUTÉ.

Une fontaine ! approchons. Ces eaux paraissent bien limpides. — Oh ! ciel !

LA GRACE.

Qu'avez-vous ? et d'où vient cette surprise ?

LA BEAUTÉ.

A peine me reconnais-je : mon teint est plus animé ; mes yeux brillent d'un tout autre éclat. Un je ne sais quel charme, répandu sur tous mes traits, me fais sourire à mon image.

LA GRACE.

Vous allez me rendre jalouse à mon tour.

LA BEAUTÉ.

Oh ! l'on n'est jamais jaloux du bien qu'on fait.

LA GRACE.

Vous n'êtes pas moins belle ; mais je sens déjà que vous êtes plus aimable.

LA BEAUTÉ.

Charmante amie ! je vous dois trop.

L'AMOUR.

La Grâce et la Beauté ensemble ! Délicieuse société ! Belles compagnes, soyez inséparables. Vénus sera fière de vous réunir ; venez embellir sa Cour. En ce moment, elle a Pallas et Junon pour rivales. Quand Pâris verra ma mère au milieu de vous, il n'hésitera plus à qui donner la pomme.

F. N.



POÉSIE.

CANTATE FUNÈBRE,

EXÉCUTÉE par le Conservatoire *à la cérémonie du* 20 *Prairial an VII, dans le Champ-de-Mars et dans la salle des Conseils, en mémoire des Ministres de la République française au Congrès de Rastadt, assassinés par les ordres et les soldats de l'Autriche.*

Paroles du C. BOISJOLIN, musique du C. GOSSEC.

CHOEUR.

Attentat sans exemple! unanimes douleurs!
Perfides assassins! généreuses victimes!
Sombre et touchant objet de courroux et de pleurs!
Sainte Paix, qui gémis sur ces restes sublimes!
Consacrons d'immortels honneurs
A tes Ministres magnanimes,
Et creusons d'éternels abîmes
A tes sanglans profanateurs!

LES CITOYENS.

O de la Paix divins organes,
Tombés sous d'exécrables coups!
Que ce cri parvienne à vos manes:
« Ils vivront dans nos cœurs! Ils ont péri pour nous! »
Frémis, aigle d'Autriche, en contemplant ta proie!
La voix de ces tombeaux ne se taira jamais.
Un seul, hélas! manque à ta joie!
Mais rien ne manque à tes forfaits!

LES FEMMES ET LES ENFANS.

Pleurez, familles désolées!
Mais que vos pleurs soient moins amers!
La mort fuit de ces mausolées!
Qui meurt pour son pays, renaît pour l'univers!
Ah! quand la Paix en deuil, (hélas! comme la Guerre)
Prive vos cœurs d'un fils, d'un père, d'un époux,
Votre toit n'est point solitaire,
Leur gloire l'habite avec vous!

LES HISTORIENS ET LES POETES.

Libre Clio ! que ta justice
Frappe ces fléaux des humains !
Mais, loin du crime et du supplice,
Ombre d'Arminius, range tes vrais Germains !
Saisis-toi des pervers, terrible Mnémosine !
Et, soulevant contre eux l'avenir irrité,
Place à côté de leur ruine
L'effrayante immortalité !

LES MAGISTRATS DU PEUPLE.

Ah ! par la guerre il faut encore
Que leurs forfaits soient expiés !
Les bords du Wolga, du Bosphore
Ont grossi ce ramas de tyrans alliés.
Victoire ! retournons sur tes brillans vestiges !
Liberté ! la paix même arme encor tes guerriers !
Tous, recommençons nos prodiges !
Couvrons ces cyprès de lauriers.

LES NOUVEAUX DÉFENSEURS DE LA PATRIE.

Sombre hommage des funérailles,
Nous répondrons à votre deuil !
O glaive brûlant des batailles,
Nous te vouons nos bras sur ce double cercueil.
Tremble, Autriche coupable, au sein de tes murailles !
Tombe de ton pouvoir le sanguinaire orgueil !
Les combats sont nos représailles :
Les combats seront ton écueil.

CHOEUR GÉNÉRAL.

Nature ! douce Paix ! toi généreuse France !
Et vous, peuples amis, à-la-fois outragés !
Tous vous criez : Vengeance !
Vous serez tous vengés.

A PAULINE BIENTÔT MÈRE.

Aux dépens de ce pauvre Hymen
Le Misantrope en vain raisonne;
En vain le bel esprit chansonne.
Moi qui ne suis noirci de spleen,
Ni piqué de la tarentule,
Que filles épousent garçons,
Je ne vois rien dans ces façons
De fâcheux ni de ridicule.

Ainsi je pensais autrefois,
Même au tems où le despotisme,
Forçant les cœurs à l'égoïsme,
Au Sage n'offrait que le choix
De franchir l'un ou l'autre abîme;
Les noirs dégoûts du célibat
Et la frayeur trop légitime
De mettre au jour maint candidat
Pour la misère où pour le crime.

Vrais penchans, votre aimable voix
Sur les cœurs a repris ses droits.
Les fers des passions avides
Et des vanités insipides
Sont brisés avec ceux des Rois.
Sous le tutélaire système
De la riante Égalité
Et de la fière Liberté,
Quand on s'unit, c'est pour soi-même;
Les erreurs auraient beau s'armer.
On peut s'épouser dès qu'on s'aime;
On s'épouse au moins pour s'aimer.

Oui, dans l'union qui confie
A mon automne ton printems,
Et qui met ma Philosophie
Au hasard de tes dix-huit ans,
On n'a vu qu'amitié, simplesse;
Tout était libre et naturel:
Même le conseil paternel
Craignait, en fixant ta faiblesse,
D'effleurer la délicatesse
Des charmes d'un choix mutuel.

Aussi nul n'entendra la plainte
Dans nos Pénates retentir.
D'un lien formé sans contrainte
Nous jouissons sans repentir.
Des cœurs, des sens commerce intime,
Où l'amour s'enrichit d'estime!
Ah! ce n'est point là le tableau
Des sots hymens du vieux régime;
Et le nôtre est bientôt nouveau.

Mais, Pauline, à moins d'être père,
On n'est point tout-à-fait époux.
Par convenance on se préfère;
Désir de plaire et mêmes goûts
Commencent des nœuds assez doux:
La loi survient qui les resserre.
Mais la chaîne est encor légère,
Au gré du faible cœur humain,
Si la Nature, en bonne mère,
N'y met une dernière main.
L'ennui des pourparlers d'usage,
Un contrat, un municipal,
Un banquet, un lit nuptial,
Quelques nuits de volupté sage,
N'achèvent point un mariage.
Ce n'est encor qu'un champ semé,
Que l'étoffe d'un bon ménage.
Mais la greffe a-t-elle germé?
Ah! voilà le vrai caractère!
Un miracle prouve un mystère.
L'hymen des cœurs est consommé.

Gloire à la Vénus d'Épicure!
Honneur à sa riche ceinture!
De ma flamme féconde et pure
Ton jeune sein s'est pénétré!
Oh! Saint-Esprit de la Nature,
Que vous avez vîte opéré!

J'aimai ta jeunesse fleurie
Avant qu'elle eût fructifié.
En toi j'espérais une amie.
J'y trouvais douce compagnie,
Frais appas, maîtresse jolie,

Même un utile associé ;
Mais tu n'étais pas ma moitié.
De moi-même l'autre partie,
La meilleure, la plus chérie,
Tu n'étais pas le second moi,
Ce qu'aujourd'hui j'adore en toi,
Mon souffle, mon ame et ma vie.

Source de cent plaisirs divers,
Salut, ô gentil anonyme,
Qui viens chez nous te mettre en tiers!
Voyez déjà comme il ranime
Le tête-à-tête des hivers!
Mieux que ce muet invisible,
Quel convive égaie un repas?
Quel démêlé ne cesse pas
Devant cet arbitre infaillible?
Petit auteur d'un grand effet,
Pauline, c'est lui seul qui fait
Mari content et bonne femme.
Ce n'est que du jour qu'il paraît
Qu'on peut chanter l'épithalame.

Tu sais ce jeu presque enfantin,
Lorsque dans un cercle badin
Circule une paille allumée.
Heureux qui l'offre à son voisin,
D'un feu pâle encore animée!
Mais quelle honte dans sa main
Si l'étincelle s'évapore!
En s'agitant il crie en vain;
Petit bonhomme vit encore!....
C'en est fait; l'affront est certain.
Tout, jusqu'à celle qu'il adore,
Le poursuit d'un rire inhumain.

Tel est le flambeau de la vie.
Qui nous le donne, nous convie
A le rendre dans son éclat.
Mais qui l'éteint est un ingrat
Qui trahit nature et patrie.
Pour moi, je ne leur dois plus rien;
Grâce à toi, ma course est fournie,
Comme homme et comme citoyen.

Mais dans ta nouvelle carrière,
Toi, Pauline, tu viens d'entrer.
Quel changement ce nom de mère
Dans un cœur neuf doit opérer!
Je crois le voir, ce cœur si tendre,
Comme ton sein, en même tems
Se développer et s'étendre,
Gros de ces nouveaux sentimens
Et de ces vertus maternelles
Qui rendent les beautés plus belles,
Plus heureux les heureux momens.

Oui, quand je te vois à toute heure
Dans ton nouvel art te former,
D'avance j'ose te nommer
Des bonnes mères la meilleure.

Tu l'es déjà, lorsque tes yeux,
Par un instinct involontaire,
Sans cesse et comme en dépit d'eux,
Vont chercher d'un air amoureux
Ce sein, tendre dépositaire
Du trésor le plus précieux.
Tu l'es quand ta main en cachette
Carresse le chaste contour,
L'interroge et mesure et guette
L'accroissement de chaque jour:
Quand ta démarche grave et lente
Si complaisamment nous présente
Un embonpoint majestueux!...
Ainsi l'on est mère à ton âge!
Qu'il promet un enfant heureux
Cet agréable enfantillage!

Mais où mon amour reconnaît
La digne, la sensible mère,
Dans son plus touchant caractère,
Dans son essor le plus parfait;
C'est lorsqu'à mes côtés d'avance,
Dans maint sage, ami de l'enfance,
Tu viens apprendre ta leçon,
Cueillir avec impatience
Les sucs de Rousseau, de Buffon,
Et par-tout puiser la science
Qui cultive un cher rejetton.

Même si tu parais te plaire
A te soigner trop prudemment,
Si tu deviens, par sentiment
Un peu malade imaginaire,
Sans pitié quelquefois je ris
Du grand bobo qui te tourmente.
Mais plus souvent je m'attendris
Quand moins poltrone encor qu'aimante,
Pauline, pour son doux fardeau,
Craint le feu, l'air, la terre et l'eau,
Marche d'un pied pusillanime,
Avec scrupule mange et dort,
S'effarouche et se fait un crime
Même de rire un peu trop fort!...

Ah! que la raison te rassure!
Cœur trop maternel, calme toi.
La bonne et puissante Nature
Sera fidelle, ainsi que moi.
Pauline, accepte mon présage.
L'heureux fruit à son tems viendra.
A son père il ressemblera.
Un peu de mal il te fera;
Mais du plaisir bien davantage.

G. A. D. L. R. F. E. D.

A UNE FEUILLE TOMBÉE DANS MON SEIN.

Pauvre feuille, pâle et flétrie,
Que poursuit le vent inhumain,
Ne crois pas trouver dans mon sein
Un abri contre sa furie;
Victime du même destin,
Tous deux nous quitterons la vie,
Tous deux nous périrons demain!
Cet orage qui sur ma tête
Éclate et gronde avec fureur,
Est l'image bien imparfaite
Du désordre affreux de mon cœur.

Éloigne-toi, pauvre exilée,
Cherche une ame moins désolée
Qui s'abreuve encore d'espoir ;
Un mortel dont le cœur sévère,
Du Sort ignore le pouvoir,
Ou sache braver sa colère.
Tombe sur la terre d'oubli,
Où tout meurt avec l'Espérance:
Où le Chagrin dans le silence
Pour jamais est enseveli.
Au pied de ce côteau sauvage
Vois-tu ces lugubres cyprès,
Et ces tombeaux qui sont auprès ?
Là, tous les morts du voisinage
Dorment dans l'éternelle paix.
Près d'eux finiront tes alarmes ;
Leurs maux sont finis désormais,
Ils ont versé toutes leurs larmes !

Mais si, messagère du sort,
Tu viens par ton triste murmure,
M'annoncer l'instant de ma mort,
Ah! je bénirai ton augure!
Dans la sombre nuit des tombeaux,
Et comme toi, pâle et débile,
J'arrive au terme de mes maux ;
Là je trouverai le repos :
C'est là qu'est mon dernier asile,

Viens, viens, messagère de paix !
Je chéris l'heureuse journée
De ta rencontre fortunée ;
Elle a suspendu mes regrets.
La mort vient au sein de la vie
Mettre le comble à mon désir ;
De mes pleurs la source est tarie,
Ma douleur s'est évanouie,
Et je sens que je vais mourir !

Dumas-Denugon.

SPECTACLES.

Coup-d'œil sur les Spectacles ; ouverture du Théâtre des Troubadours.

Paris est resté plusieurs mois sans un seul *théâtre français ;* on est convenu d'appeler ainsi le théâtre sur lequel on représente dans la capitale les chefs-d'œuvres des Corneille, des Racine, des Voltaire, des Molière, des Regnard, et en général la tragédie et ce qu'on nomme haute comédie. Enfin le Théâtre français de la République, rue de la Loi, vient de se rouvrir, et les partisans du bon goût ne resteront pas plus long-tems veufs des beaux ouvrages dont la scène française s'honore. Les auteurs qui ont exercé leurs talens autrement que pour les roulades de l'Opéra-Comique ou les tréteaux de Cadet-Roussel, ne seront plus forcés de laisser des ouvrages importans, et peut-être fort bons, dans l'obscurité de leur porte-feuille, ou, ce qui est plus funeste encore pour leur progrès, d'aller recueillir les suffrages menteurs des sociétés.

Une partie des acteurs de l'ancien Théâtre de la République, s'est réunie à quelques débris de ceux de l'Odéon, et forme une troupe qui ne renferme pas encore tous les premiers acteurs, mais qui peut aspirer de les réunir, si les uns et les autres entendent bien leurs intérêts.

Une chose doit étonner : c'est que le théâtre qui ne compte guères parmi ses premiers talens que des acteurs déjà plus ou moins anciens, ne voie pas s'en former de nouveaux, sur-tout dans la tragédie ; et à quelle époque ? Lorsque les premiers sujets sont assez peu modérés dans leur prétentions ou assez opiniâtres dans leurs haines pour repousser des associations qui, seules, pourraient les faire valoir. Le Kain, Brisard, Gaussin, Duménil et Clairon, quand aurez-vous des successeurs!

Il s'est formé une scission dans le théâtre du Vaudeville, et l'une de ses fractions, à la tête de laquelle est le C. *Léger*, s'est réunie sous le nom de *Théâtre des Troubadours*, pour jouer des pièces exactement du même genre que celles qu'on donne au Vaudeville. Ainsi voilà deux théâtres du Vaudeville pour dédommager les Gens-de-Lettres qui, comme ont sait, désirent depuis long-tems deux Théâtres français. Ces Troubadours devaient donner leurs représentations à l'ancien théâtre de Louvois, situé près de l'Opéra; mais on a craint pour celui-ci le danger du feu qu'entraîne toujours le voisinage d'un spectacle, et l'on a forcé le Théâtre des Troubadours à chercher un autre local.

Le plus *brûlant* des deux n'est pas celui qu'on pense.

Et, si quelqu'un était fondé à s'effrayer du voisinage, sans doute c'étaient les Troubadours.

Quoiqu'il en soit, ils se sont réfugiés au Théâtre de Molière, rue Martin; et là ils font tous leurs efforts pour attirer le public, soit en accueillant de bons acteurs, soit en montant beaucoup de nouveautés.

Parmi les pièces nouvelles qu'ils ont données, on peut remarquer *Clément Marot*, *à Bas les Diables* et *Monsieur de Bièvre*.

La première pièce, un peu froide et dénuée d'intrigue, n'est cependant point mal faite. Elle a peut-être exigé plus de travail qu'une pièce dont le sujet eût été plus heureux, et qui aurait obtenu beaucoup de succès. Mais pourquoi le Vaudeville se croit-il obligé de mettre au théâtre tous nos auteurs? Sans doute on aime à retrouver ces grands personnages, et même il est tel ignorant dans la salle sans en excepter les premières loges, qui fait alors connaissance avec eux pour la première fois; mais il ne convient pas de forcer leur introduction sur la scène: et lorsque leur caractère ou les événemens de leur vie n'offrent rien de dramatique, le plus grand service qu'on puisse

rendre à eux et au public, c'est de les laisser dans les Bibliothèques.

A Bas les Diables est une pièce épisodique dont la critique est dirigée contre les drames à revenans, à bêtes féroces. On a trouvée comique la scène d'un souffleur qui vient s'offrir avec un de ses fils, lequel remplit l'*emploi des animaux*, et parait dans son costume de lion. On est en général peu difficile sur la manière dont les scènes de ce genre sont amenées et encadrées ; les auteurs de cette pièce paraissent avoir été bien convaincus de cette vérité.

Piis a dit plaisamment que le Pégase du Vaudeville, ainsi que le coursier des fils *Aymon*, pouvait quelquefois porter quatre auteurs à-la-fois ; mais on ne s'était pas encore avisé de lui en faire porter onze, ainsi que cela vient d'arriver. On trouvera même que c'est une chose assez curieuse de voir que l'assemblage de ces onze écuyers, dont quelques-uns sont plus accoutumés à manier le poignard de Melpomène que la marotte de Momus, entrer en triomphe au Théâtre des Troubadours. Il s'agit de la pièce de *Monsieur de Bièvres*, ou l'*Abus de l'esprit*.

Parmi ces noms, tous contenus dans un couplet chanté à la fin de la pièce, il n'est personne qui ne soit sans doute surpris de voir celui de *Chazet* figurer avec celui de *Legouvé ;* mais pour faire pyramider un groupe semblable, il fallait bien admettre des dégradations de lumière et de taille.

Il ne faut pas juger une plaisanterie de cette nature comme un autre ouvrage ; tout ce qu'on peut dire, c'est qu'il atteint son but, et qu'il fait rire forcément les personnes les moins disposées à goûter cette espèce de plaisanterie. Les auteurs ont rassemblé dans un fort petit espace la plûpart des calembourgs qui circulent sous le nom de M. *de Bièvres ;* mais en peignant l'esprit faux, ils ont montré qu'ils savaient apprécier le véritable, par un mot d'éloges donné à la jolie comédie du *Séducteur*.

Peut-être leur reprochera-t-on de n'avoir pas jeté assez de mouvement et de légéreté dans leur Vaudeville, et de n'avoir pas mis *de Bièvres* dans des situations assez variées pour y bien déployer sa manie : son libraire, les comédiens qui ont représenté ses ouvrages, ses amis, de vieilles dames de la Cour, auraient pù être mis en scène avec lui, et il en serait résulté plus de gaieté encore. Il est surprenant aussi qu'il ne soit pas question dans cette pièce, de la tragédie de *Vercingentorix*, de M. *de Bièvres*, écrite toute entière en vers du style de ceux-ci :

Nous mangions des chevaux tous crus (sur leur parole),
Des souris (gracieux) et des rats (de Saint-Maur).
Secours vains (de Bourgogne) aux portes de la mort!
Avant que l'ennemi puisse monter (en graine)
Sur nos murs ébranlés qui subsistent à peine, etc.

Et ailleurs :

Princesse, il fut un tems où les Grâces (d'Etat)
Les Ris (de veaux) jouaient autour de ma couronne.
Les Jeux (de mains) alors embellissaient mon trône ;
Il plut (à verse) aux Dieux de m'enlever ces biens.
Hélas! sans eux (brouillés) que peuvent les humains!
Vous, soldats, avancez la table (des matières), etc.

On conviendra que ce *chef-d'œuvre* méritait d'obtenir une mention honorable dans un *vaudeville-calembourg*.

VARIÉTÉS.

NOUVELLES intéressant la Littérature, les Sciences ou les Arts ; Observations critiques ; Faits remarquables, etc.

Le Ministre de l'Intérieur vient de faire imprimer suivant les procédés stéréotypes, un Manuel républicain de plus de 200 pages *in*-18, qui contient :

1°. la Constitution; 2°. une Instruction sur les nouvelles mesures; 3°. un autre Instruction sur l'usage de

ces mesures relativement aux terrains ; 4°. une troisième sur les monnaies ; 5°. une autre sur l'Annuaire républicain ; 6°. Le Vocabulaire des mesures républicaines ; 7°. enfin, des Tables raisonnées et alphabétiques qui facilitent les recherches.

Le Ministre engage les Administrations à se procurer les planches stéréotypes de cette édition extrêmement correcte, ce qui leur procurera la facilité d'en multiplier à volonté les exemplaires, et de les donner au prix modique de 15 ou 30 centimes (3 ou 6 sous), suivant la cherté de la main-d'œuvre et du papier dans les départemens.

« L'Art de l'Imprimerie, dit le Ministre dans sa pré-
» face, qui a déjà rendu au monde des services si
» importans, cet art a reçu de nos jours une perfection
» qui doit contribuer aux progrès de l'esprit humain. Je
» ne veux point parler ici de ces éditions de luxe faites
» seulement pour orner la bibliothèque des riches ; je
» m'occupe de préférence de former la bibliothèque des
» pauvres. Le stéréotypage m'en offre le moyen, et je
» saisis avec plaisir cette première occasion de l'employer
» en grand, afin de faire parvenir, aux moindres frais
» possibles, dans toutes les écoles, dans toutes les maisons
» des citoyens les moins aisés, dans tous les points quel-
» conques de cette vaste République, les notions in-
» dispensables à tout Républicain.

» Le Manuel républicain comportera d'autres vo-
» lumes qui suivront de près le premier.

» Le second est sous presse : c'est un excellent Abrégé
» des Observations du célèbre Mably sur l'Histoire de
» France, abrégé composé sous mes yeux par un père
» illustre pour l'éducation de son fils. J'ai chargé un
» Homme-de-Lettres d'y joindre quelques notes. L'His-
» toire de la monarchie est indispensable à connaître ;
» c'est ce qu'il y a de plus propre à faire aimer la
» République.

» Le troisième volume du Manuel républicain con-
» tiendra un recueil d'avis aux Citoyens sur les pre-

» miers secours à donner dans les maladies et autres
» accidens, comme la rage, l'asphixie, etc.

» Le quatrième et le cinquième seront des recueils
» de morale à la portée de tout le monde, etc.

» Chacune de ces suites du Manuel républicain sera
» annoncée à son tour. Leur collection pourra faire
» une bibliothèque pour les citoyens peu aisés, et l'on
» aura soin que le prix n'excède pas les facultés du plus
» simple ouvrier. »

Le même zèle que le C. *François de Neufchâteau* met à chercher les moyens de répandre les connaissances les plus usuelles, l'a, de plus, porté à inviter tous les Professeurs et Bibliothécaires des Ecoles centrales, à composer pour chaque département un Annuaire, ou Almanach, qui contiendrait une description sommaire de leur département, les traits d'humanité, de courage et de républicanisme recueillis dans le même département, les Prix proposés et remportés, l'état de l'Agriculture, des Manufactures et du Commerce, les observations météorologiques, des tableaux de population, de naissances, de mortalités, les maladies régnantes, les phénomènes curieux, etc., etc. Nous joignons bien sincèrement nos vœux à ceux du Ministre pour l'exécution de ces Annuaires; nous avons déjà manifesté les mêmes vœux, en rendant compte dans notre Numéro 11 (20 Nivôse an VII) de l'Annuaire du département du Bas-Rhin, article que peuvent consulter, avec fruit peut-être, les personnes qui s'occuperont d'en rédiger d'autres.

L'incendie du *Lycée des Arts*, en Frimaire dernier, avait suspendu les séances publiques de cette utile association. Le Gouvernement vient de lui ouvrir un asile dans la ci-devant église de l'Oratoire, et le 15 de ce mois, elle y a tenu une séance, dans laquelle on a distribué divers encouragemens, lu d'intéressans mémoires, et exécuté plusieurs morceaux de musique.

Parmi les lectures les plus dignes de fixer l'attention, nous avons remarqué :

Un rapport sur le nouveau procédé des CC. *Kayser* et *Delié*, pour carder et filer la laine. Ces habiles Mécaniciens ont appliqué à la laine les procédés des filatures anglaises de coton, avec des modifications ingénieuses que la différence des matières rendaient nécessaires. Cette nouvelle industrie est d'autant plus précieuse que les tentatives pour naturaliser en France les laines d'Espagne, ayant complètement réussi, la belle laine devient chez nous une production indigène. Le C. *Heyer*, convaincu que l'emploi le plus assuré, le plus profitable, et en même tems le plus honorable d'une grande fortune, est de la consacrer à mettre en valeur l'industrie et les talens, s'est attaché les inventeurs du mécanisme dont nous parlons, et a formé à l'*Isle-Adam* une manufacture où une livre de laine peut être convertie en un fil de 18 mille mètres de longueur (quatre lieues); les plus longs qu'on pouvait obtenir jusqu'à présent de la même quantité de laine, étaient, en France, de 7 à 8 mille mètres, en Angleterre, de 12 mille environ. On peut juger par là de l'influence qui résultera, pour la beauté de nos draps et de nos casimirs, de l'établissement d'une telle manufacture.

On a lu un rapport du C. *Désaudray*, sur les machines qui ont remporté le Prix proposé en faveur du moyen le plus simple et le moins dispendieux de retirer de l'eau le bois flotté, en épargnant dorénavant aux déchireurs des trains, la peine de rester, pour ce travail dur et pénible, le corps à moitié plongé dans l'eau pendant des journées entières, même au milieu des rigueurs de l'hiver. Le Lycée a distingué trois modèles; il a partagé le Prix entre les deux premiers, et a accordé une mention honorable à l'autre. Tous trois après que le cachet qui renfermait le nom des inventeurs a été rompu, se sont trouvés être du C. *Tremelle*, mécanicien au Louvre.

Il est bon d'observer que la catastrophe éprouvée par

par le Lycée, lui ayant ravi le moyen de faire les fonds du Prix qu'il avait proposé, le Ministre de l'Intérieur a voulu y suppléer, et a donné la valeur de la médaille, qui était de 200 francs.

On a donné une couronne à un vénérable vieillard, le C. *Dimo-Stephanopoli*, pour avoir démontré la faculté qu'a l'écorce de chêne broyée, de remplacer la noix de galle dans les teintures noires. L'écorce de chêne, en quantité moitié moindre, donne une couleur plus intense.

Enfin on a renouvellé l'expérience de l'échelle à incendies des CC. *Désaudrai* et *Régnier*, dont nous avons donné une description dans notre Numéro XXV de l'an V de la République. Celle qui était sous les yeux du public, s'est développée en une minute à une hauteur de 15 mètres (45 pieds); plusieurs personnes sont montées jusqu'à son sommet en un clin d'œil, et l'échelle s'est reployée en descendant le jeune fils du C. Désaudrai, qui s'était assis au plus haut étage. C'est à l'efficace protection du Ministre de la Police, qu'on doit l'exécution de ce nouveau modèle, le premier qui avait été fait, étant devenu, dans l'ancien Lycée, la proie du feu jaloux sans doute d'une machine qui doit mettre un terme à ses ravages. Le public apprendra avec plaisir qu'il va être établi de ces échelles dans les douze arrondissemens de Paris, et que leur service sera lié à celui des pompiers.

Les deux inventeurs se sont concertés pour réunir leurs perfectionnemens, et ont pris l'arrêté suivant :

Au lieu de disputer sur la priorité,
La raison nous a fait prendre un parti plus sage :
En la consultant bien nous avons arrêté
D'enlacer nos deux noms au bas de cet ouvrage.

Charles Désaudrai et *Regnier*.

A la séance publique du 15 Prairial, après l'expé-

rience, cet impromptu leur a été adressé par le C. *Pius* :

> De votre utile échelle admirant les dessins,
> Tout le public a dit, prévoyant votre gloire :
> « Qui s'élève aussi haut pour servir les humains,
> » Entrera de plein-pied au temple Mémoire. »

L'abondance des matières ne nous a pas permis jusqu'ici de rendre compte de la dernière séance publique de la Société philotechnique : elle a eu lieu le 20 Floréal dernier ; et le public a entendu avec plaisir différens morceaux de Littérature et de Sciences, lus par quelques membres de cette Société. Nous en allons esquisser les principaux.

Le C. *Hecquet*, Secrétaire, a ouvert la séance par un rapport sur les ouvrages présentés à la Société pendant le trimestre dernier. Il a terminé ce rapport par la lecture d'une notice du C. *Barbier* l'aîné, Peintre, sur deux antiquités égyptiennes, dont le Général *Kléber*, associé correspondant, actuellement en Egypte, a fait don à la Société.

Le C. *Norry*, Architecte, l'un des Artistes employés dans l'expédition d'Egypte, et de retour en France depuis peu de tems, a lu la première partie de la relation de son voyage. On a entendu avec un grand intérêt le témoin oculaire du courage de nos guerriers, de la défaite des Mameloucks et des infatigables travaux de Bonaparte. On a sur-tout vivement applaudi à ce mot du Général francais, après le combat naval d'*Aboukir* : *Eh bien ! nous ferons de plus grandes choses*.

Le C. *Arnault* a lu un morceau de poésie extrait d'une tragédie à laquelle il travaille, et une *dissertation* sur le drame. L'on a remarqué de très-beaux vers dans le premier, qui offre le récit d'un combat entre les Perses et les Palmyréniens, et dans la seconde beaucoup d'art dans la manière de déterminer le rang

que le drame doit tenir parmi les différens genres dramatiques.

Le C. *Joseph Lavallée* a lu une *Epître à un de ses amis* qui lui reprochait de n'avoir pas concouru pour le Prix de Poésie proposé par l'Institut national, et dont le sujet était la Liberté. C'est un cadre dont l'auteur s'est heureusement servi pour chanter lui-même la Liberté.

Ce morceau est plein d'idées neuves et fortement exprimées. Le Poëte, par les vers *brillans* dont il a semé son ouvrage, a souvent arraché l'applaudissement des mains de ceux des auditeurs qui étaient le moins disposés à partager son enthousiasme pour la Liberté. Il les forçait de se montrer, au moins pour un instant, fiers de la gloire nationale, et presque républicains.

On a distingué dans cette Epître le passage sur Boileau, celui du tableau actuel de l'Europe, une anecdote sur un des conscrits en Italie, le passage sur les Poëtes de l'antiquité, et d'autres encore. En voici quelques vers: l'auteur, après avoir fait sentir les difficultés d'un pareil sujet, s'écrie:

.... Quel Poëte a chanté l'homme libre!
Aux champs de l'Ionie ou sur les bords du Tibre
Quel exemple fameux me fallait-il chercher?
A quel Orphée enfin ai-je dû m'attacher?
Devais-je de mes vers, corrompant la rudesse,
Du vieillard de Théos imiter la molesse,
Des pampres de Bacchus couronner ma fierté,
Et le thyrse à la main chanter la Liberté?
Me fallait-il ravir au Théocrite antique
Le tendre chalumeau de l'Idylle rustique?
Ou bien de Callimaque usurpant les pinceaux,
Des pleurs de l'élégie imbiber mes tableaux?
Ai-je donc pu choisir Homère pour modèle?
Qui ne sait qu'à jamais l'Iliade immortelle,
Par les destins soumise à d'immuables lois,
Est le dernier palais qui doit rester aux Rois!

Le C. *Lacépède* a lu un mémoire *sur les voyages des oiseaux*, où il a répandu tout ce que la pureté,

l'élégance, la précision du style peuvent prêter de richesse à une semblable matiere. Il a dit tout, et n'a rien dit de trop. Parfaitement maître de son sujet, il l'a asservi à cet ordre, cette clarté, cette méthode exacte qui lui sont propres, et a su mêler de grandes vérités philosophiques, et la plus douce sensibilité à des développemens qui en paraissaient peu susceptibles.

Le C. Adrien l'aîné a terminé la séance par l'exécution d'un morceau d'Œdipe à Colone du C. Guillard.

Le mouvement imprimé à l'Instruction publique par le Ministre de l'Intérieur, se communique aux départemens même qui avaient montré jusqu'ici le moins d'empressement. Cette indifférence apparente avait plusieurs causes : la principale était la crainte continuelle d'un changement de système, inspirée par quelques discussions et quelques propositions inconsidérées. Le Ministre, en rassurant sur ces craintes par ses circulaires et par une correspondance active, a puissamment accéléré l'organisation, jusqu'à présent si lente, des Ecoles centrales. Encore un peu de tems, et ce degré si important de l'instruction nationale, sera en pleine activité dans tous les départemens de la République.

Celui de l'Eure a fait l'inauguration de son Ecole le 10 Germinal dernier, réunissant cette célébration à celle la fête de la Jeunesse. Nous en avons sous les yeux le procès-verbal, le détail de la distribution des Prix, et les discours prononcés par le Président de l'Administration centrale, par un membre du Jury d'instruction publique et par le Directeur du pensionnat, et nous restons de plus en plus persuadés que si l'on donne par-tout à ces utiles établissemens, non-seulement les moyens d'instruction, mais l'attrait des formes républicaines, et l'intérêt des solennités populaires, ils contribueront bientôt, non-seulement à la régénération des études, mais à celle des mœurs, des sentimens et des principes. Sans parler des excellens discours adressés à une jeunesse attentive, dans une circonstance où tout éveille

son attention, il suffit de se rappeler par quels canaux les préjugés de toute espèce pénétraient jadis dans nos ames, pour croire que des enfans qui auront porté ou environné avec vénération les bustes de Brutus, de Guillaume-Tell, de J.-J. Rousseau et de Voltaire; qui devant ces bustes vénérables, dont on leur aura appris à connaître les modèles, auront planté de leurs mains un arbre de la Liberté et un arbre de la Gloire; qui auront en un mot reçu dans toutes les occasions auxquelles on peut donner de la solennité, les impressions douces, vives et profondes qu'ils ont dû recevoir dans celle-ci, seront un jour des hommes tels qu'il en faut à notre République pour qu'elle soit ce qu'ont désiré toujours, et ce qu'espèrent encore les vrais amis de la Liberté.

Dans ce même département de l'Eure, il s'est formé une *Société libre d'Agriculture et de Commerce*, dont l'organisation et les réglemens promettent les plus heureux résultats. L'Administration centrale a invité par un arrêté toutes les Administrations municipales à lui faire passer la liste des citoyens de leur arrondissement les plus instruits dans l'Agriculture, la fabrication et le Commerce; et de ces listes, elle a fait un tableau général qui forme celle de la Société libre. Le chef-lieu est à Evreux; la Société s'y réunit deux ou trois fois par an; et elle y a constamment un bureau central chargé de correspondre avec tous les membres dans les intervalles de ces réunions. Les membres domiciliés dans le même canton, se réunissent pour correspondre simultanément et de concert; ils peuvent aussi le faire individuellement. Les divers objets dont la Société s'occupe et l'ordre de ses travaux, sont réglés par autant d'articles, dont plusieurs pourraient servir de modèles.

On y trouve, relativement aux admissions, ces dispositions remarquables: « La Société veut que tous ses membres méritent l'estime publique. Elle ne fait aucun

cas des hommes qui se prétendent instruits, lorsqu'avant tout ils ne sont pas probes ; elle déclare indigne d'elle tout individu qui n'est pas jaloux de l'honneur, qui lui préfère l'argent, et qui ne rougit point de s'enrichir avec opprobre. Elle n'inscrit personne sur son tableau à moins que la probité, les vertus morales et civiles du citoyen présenté, ne lui soient garanties par six de ses membres, Si, contre son espoir, un individu inscrit se rendait notoirement coupable d'une action déshonorante, la Société déclare d'avance qu'elle ne le reconnaitrait plus pour un de ses membres ; que s'il avait l'imprudence de venir siéger avec elle, il recevrait publiquement les reproches mérités, et que son nom serait rayé du tableau, parce que la Société veut être estimable dans tous ses membres, autant qu'elle désire d'être utile. »

Voilà encore un bon moyen pour cette régénération des mœurs, vers laquelle chaque partie de la République doit tendre de tous ses effors. Nous soupçonnons que dans tout ce qui a rapport à l'Instruction publique, ce département possède un ou plusieurs citoyens qui ont saisi ce but philosophique, et qui y dirigent toutes leurs vues.

Muséum national d'Histoire-Naturelle.

Ces jours derniers, un citoyen fit entrer son chien dans le parc des éléphans. La femelle fut la première à l'apercevoir, et jeta un cri de suprise qui donna l'éveil au mâle : celui-ci voulut fondre sur le chien ; mais en se tournant, il glissa sur la terre molle, fit une chûte, et se donna une entorse dans la cuisse, ce qui l'empêcha de se relever promptement. Le chien eut le tems de se sauver. Cet événement prouve que la consigne du jardin qui défend l'entrée des chiens, est établie, non-seulement pour la conservation des plantes, mais encore pour la sûreté des citoyens qui s'y promènent. En effet, sans la chûte de l'éléphant, cet animal aurait

poursuivi le chien et causé des désordres qui auraient troublé la tranquillité des spectateurs.

Ceci rappelle un fait qui se passa l'année dernière dans le parc du daim mâle. Un chien s'y étant introduit, voulut attaquer cet animal, et fut renversé dès le premier abord ; le maître du chien, témoin du combat, força les barrières pour aller à son secours, et reçut lui-même un coup de corne qui lui ouvrit la cuisse, et lui fit une large blessure. Les daims, les éléphans, la plûpart des animaux de la ménagerie sont doux, paisibles, sans défiance ; ils demandent des caresses et se plaisent à les rendre : ils ne songent point à briser leurs chaînes ; mais on doit écarter d'eux toute injure et toute attaque.

L'Administration du département de Seine et Oise avait nommé des Commissaires pour faire des expériences relatives à un procédé indiqué par le C. *Lambry*, pour empêcher la coulure de la vigne. Ce procédé consiste à faire une incision circulaire sur le bois, et à enlever un anneau de l'écorce de la longueur de deux millimètres environ. Il résulte du procès-verbal des Commissaires, en présence de qui les expériences ont été faites à Brunoy, que le succès de ce moyen n'admet pas le moindre doute ; que parmi des ceps rapprochés, parmi des branches du même cep, celles qui avaient été opérées ont été préservées de la coulure qui a fréquemment attaqué les autres.

Il est à remarquer que le bois prend plus de grosseur au-dessus de l'incision, et que l'opération accélère, non-seulement la maturité du bois, mais encore celle du fruit.

Il a été constaté que les ceps sur lesquels l'incision a été faite trop profondément et au-delà de l'écorce, ont été altérés dans le bois et le fruit.

ANNONCES.

LIVRES NOUVEAUX.

Voyage dans la Haute et Basse-Égypte, fait par ordre de l'ancien Gouvernement (1), et contenant des observations de tous genres ; par *C. S. Sonnini*, ancien Officier et Ingénieur de la Marine française et membre de plusieurs Sociétés savantes et littéraires (2). Trois volumes *in*-8°. de 1300 pages, imprimés sur papier carré fin, et caractères cicéro Didot ; avec un volume *in*-4°., renfermant une collection de 40 planches, gravées en taille-douce, par *J.-B.-P. Tardieu*, contenant des portraits, vues, plans, carte géographique, antiquités, plantes, animaux, etc., dessinés sur lieux, sous les yeux de l'auteur ; prix, 21 fr brochés, et 26 fr. par la poste, franc de port pour toute la République. En papier vélin, 42 francs, non-compris le port. En papier ordinaire, avec les planches enluminées, 26 francs. A Paris, chez *F. Buisson*, imprimeur-libraire, rue Haute-Feuille, n°. 20.

Agnès de Courci, par madame *Bennett*, auteur d'*Anna* ou l'*Héritière galloise*, et de *Rosa* ou *la Fille mendiante*. Traduit de l'anglais sur la deuxième édition. 4 volumes *in*-12 de 1200 pages, imprimés sur papier carré fin, et caractères cicéro ; avec 4 planches gravées en taille-douce ; prix 7 fr. broché, et 9 fr par la poste, franc de port. A Paris, chez *F. Buisson*, imprimeur-libraire, rue Haute-Feuille, n°. 20 ; *Maradan*, libraire, rue Pavée ; *Ch. Pougens*, libraire, rue Thomas-du-Louvre.

Nouvelle Géographie universelle, descriptive, historique, industrielle et commerciale des quatre parties du monde, par *William Guthrie* ; la partie astronomique par *James Fergusson*, avec les dernières découvertes du Docteur *Herschell*, et autres illustres astronomes. Ouvrage traduit de l'anglais sur la dix-septième et dernière édition de Londres (de 1798) par les CC. *Noël*, ex-Ambassadeur près la République batave ; *F Soulés*, et le traducteur des leçons de *Blair* sur la rhétorique. Première édition française, contenant

(1) Sous Louis XVI.

(2) Le C. *Sonnini* a été l'un des collaborateurs de Buffon, pour la partie Ornithologique. Ceux qui ont lu les ouvrages du Pline de la France, se rappelleront d'y avoir vu son nom répété souvent.

une moitié de plus que l'original ; augmentée particulièrement des changemens et événemens survenus depuis l'an V (1796) sur la surface du globe, jusqu'à ce jour ; avec les divisions anciennes et modernes, etc., etc., 4 volumes, dont trois *in*-8°. de 2400 pages, imprimés sur carré fin, avec un caractère neuf, cicéro poétique de Didot, et un vol. d'atlas *in*-4°., composé de 34 cartes gravées avec le plus grand soin, sur les dessins anglais, par le C. *Blondeau*, l'un des graveurs du dépôt de la guerre ; prix 21 francs pour Paris, et 28 francs, port franc ; 24 francs avec l'atlas enluminé, et 31 fr. franc de port. A Paris, chez le C. *Hyacinthe Langlois*, quai des Augustins, n°. 45.

Nouveaux poids et mesures clairement expliqués dans leur différentes dénominations, leur usage leur rapport les uns avec les autres, et avec les anciens qu'ils remplacent ; lesquels anciens poids et mesures, réduits en poids et mesures du nouveau système, avec une explication sur la manière de faire très-facilement toutes ces réductions, suivi d'un traité sur la tenue des livres en parties simples. Par *Oger*, Professeur de langue allemande, de calculs, changes étrangers et tenue des livres.

Cet ouvrage, *in-folio*, est précédé des premiers élémens de l'art d'écrire, par *Lechard*, écrivain-vérificateur, professeur et membre du Lycée des Arts ; et gravés par *Molé*. Il se trouve à Paris, chez *Jean*, rue Jean-de-Beauvais, n° 32, et chez les auteurs, *Oger*, rue d'Orléans-Honoré, n°. 13, et *Lechard*, rue des Fossés-Germain-l'Auxerrois, n°. 230 ; prix 3 fr.

Dictionnaire de la Conservation de l'homme, ou d'hygiène et d'éducation physique et morale. Ouvrage élémentaire et à la portée de tous les citoyens, dans lequel on s'applique à détruire les préjugés, à fournir des précautions utiles aux différens états de la Société, et à donner des avis pour les accidens qui exigent les plus prompts secours. Par *L.-C.-H. Macquart*, Médecin de Paris, ancien Médecin de la Marine, membre des sociétés de Médecine, d'Histoire-Naturelle et Philomatique de Paris, de celles de la Rochelle, Hesse-Cassel, et Professeur d'Histoire-Naturelle du département de Seine et Marne, avec cette épigraphe :

De l'ignorance et des préjugés naissent presque tous nos maux.

2 vol. *in*-8°, de 1264 pages, caractères Firmin Didot, philosophie interlignée, grande justification ; prix 12 fr. brochés, et 16 fr., franc de port. A Paris, chez *Bidault*, libraire, rue Haute-Feuille, n°. 10, au coin de celle Serpente.

Les Amours d'Ovide, traduction libre en vers français, suivis du Remède d'amour, poëme en 2 chants, imité d'Ovide, orné de 4 gravures, par *J. Bouillard*. 1 vol. *in*-12 de 200 pages. A Paris, chez *Egron*, imprimeur, successeur de la veuve Valade, rue des Noyers, n°. 24.

Journal Typographique et Bibliographique.

L'abonnement de ce journal est, pour Paris, de 9 francs l'année. Pour les départemens de 11 francs,

On s'adresse pour les abonnemens, rue du Battoir, n°. 3; et chez tous les libraires de Paris, et maîtres de poste des départemens.

Il paraît régulièrement 4 Numéros de demi-feuille par mois.

Ce journal contient l'annonce de toutes les nouveautés de la librairie.

On ne recevra aucune lettre qu'elle ne soit affranchie.

Abrégé d'Anatomie à l'usage des élèves en Médecine et en Chirurgie, 2 forts volumes *in*-12 de plus de 500 pages chacun; prix 3 fr., et francs de port 5 fr. A Paris, chez *Théophile Barrois*, libraire, rue Haute-feuille, n°. 22; et chez *Méquignon*, l'aîné, libraire, rue de l'Ecole de Santé, n°. 3.

Essais politiques, économiques et philosophiques, par *Benjamin*, Comte de *Rumford*, traduits de l'anglais par *L.-Ch. D. C.*, 2 vol. *in*-8°., ornés de planches, an VII. Prix 10 fr., et 13 fr. 50 c. franc de port. A Genève, chez *G.-J. Manget*, libraire; et à Paris, chez *Fuchs*, libraire, rue des Mathurins, maison Cluny, n°. 334.

POLITIQUE.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

ANGLETERRE. — Le bill pour supprimer les sociétés séditieuses, a passé dans la Chambre des Communes. Quel parti le Ministère va tirer de cette nouvelle arme contre la Liberté !

Les prisons regorgent de *suspects*.

Naguères le propriétaire du Journal *le Courrier*, l'une des feuilles anglaises où l'on trouve le plus de vrai patriotisme et de raison, mais où l'on a l'audace de ne pas approuver les opérations du Ministre, a été con-

damné, sur la demande du Procureur général à la Cour du banc du Roi, à être renfermé jusqu'à la prochaine session. Il recevra à cette époque son jugement pour s'être égayé dans sa feuille aux dépends des folies de l'Empereur de Russie.

A Londres il n'est pas permis de vouer à la haine de tout ce qui mérite le nom d'homme, un de ces êtres nés pour le malheur de l'humanité entière, qui n'a pas hésité à recommencer la plus horrible des guerres, lorsque, par l'épuisement des parties belligérantes, elle semblait n'être plus possible; qui dans sa puérile colère contre des principes de Gouvernement dont il redoute l'influence, veut détruire la nation qui les a adoptés, envoie par troupeaux à la boucherie des milliers de malheureux qu'il appelle ses sujets; qui fait tout ce qu'il peut pour étouffer le très-faible rayon de lumière qui avait pénétré dans ses Etat; dont le but enfin est de ramener à l'ignorance, à la barbarie l'Europe entière, s'imaginant qu'alors son trône sera plus solide; et c'est l'Angleterre, qui se dit éclairée, qui déchaîne cet Atilla, et le soudoie pour ravager le continent! sans doute elle se flatte de pouvoir conserver seule en Europe les Arts et les lumières, et de profiter seule de la prépondérance que lui assurerait cet inestimable avantage. En supposant que l'exécution de ce projet fût possible, en est-il de plus machiavélique, de plus détestable?

Russie. — Paul renvoie peu-à-peu tous les agens des puissances auxquelles il n'a pu faire abandonner la neutralité. La manière expéditive avec laquelle il les chasse, est bien dans son caractère. L'envoyé de Bavière fut tout-à-coup saisi, porté dans un traîneau, et voituré ainsi d'un seul trait, à Memel sur les frontières de la Prusse. Au chargé d'affaires et au Consul d'Espagne, on n'a donné que quatre heures pour partir de Pétersbourg. Ils sont également à Memel. On y attend le Nonce du Pape, parce que le ci-devant chef de la

Chrétienté n'a pas voulu reconnaître Paul en sa qualité usurpée de Grand-Maître de Malte. Or sa majesté sauvage ne souffre pas les contradictions, même les moins importantes.

DANEMARCK. — Paul Ier. a fait des efforts pour entraîner le Danemarck dans la coalition ; il a même fait des menaces. Jusqu'à présent, malgré la grande influence que lui donnent ses forces, il ne paraît pas qu'il ait réussi. — Au reste, s'il voulait forcer cette puissance à s'associer à sa cause, c'est moins parce qu'elle lui eût été très-utile dans ses grandes entreprises, que parce qu'il a pour systême de ne souffrir la neutralité d'aucun Etat de l'Europe. Ce systême pourra tôt ou tard causer sa perte : l'Angleterre l'avait adopté, il y a quelques années : elle aliéna plusieurs puissances et ne put s'en attacher aucune.

— La presse a toujours joui de quelque liberté en Danemarck. Cependant le Gouvernement poursuit en ce moment l'auteur d'un ouvrage intitulé : *Recherches sur la langue*, ouvrage qui donne une interprétation satirique à plusieurs mots danois. En voici quelques exemples :

« *Abominable*, se dit de l'action de dévoiler les mal-
» versations des grands fonctionnaires publics. *Habile*,
» celui qui sait ramper devant les grands, et tour-à-
» tour monter sur les épaules du petit. *Révolution*, crime
» que commet une Nation en se fâchant de ce que les
» agens d'un souverain, non contens d'avoir enlevé la
» chemise au peuple, se mettent en devoir de lui ôter
» la peau. »

RÉPUBLIQUE BATAVE. — Son sage Gouvernement prévoit que si les revers de la France continuaient, elle serait obligée de prendre part à la guerre, puisque bientôt elle se verrait menacée par les ennemis communs. Aussi son Gouvernement a-t-il ordonné, à tout événement, un armement extraordinaire. Tout citoyen est requis de donner à la République le secours de

son bras, pour la conservation du repos et de la tranquillité dans l'intérieur et le maintien des lois. Les troupes soldées seront, pendant ce tems, chargées de la défense des possessions de la République au-delà des mers.

Le peuple batave, quoiqu'il paie de très-forts impôts, et que pourtant il soit presque sans commerce, ne se livre point à toutes ces funestes insurrections qui désolent les autres Républiques. C'est qu'il a de la confiance en ses Magistrats, et qu'il sait qu'en payant, son argent *tournera véritablement à l'avantage de la République*.

ALLEMAGNE. — Un décret de la Commission impériale a été adressé à la Diète de Ratisbonne, pour qu'il soit enjoint à tous les Princes et Etats de l'Empire de fournir le contingent de guerre au quintuple dans le plus bref délai. En conséquence, la Bavière doit fournir 15,000 hommes, Hesse-Darmstadt 4000, le Landgrave de Baden 4000, etc., etc. — Ainsi, tous les Princes de l'Empire germanique seraient forcés de soutenir une cause qui n'est plus que celle de l'Autriche et de la Russie, c'est-à-dire, des deux puissances les plus intéressées à l'envahissement de ce même Empire dont ils convoitent depuis long tems les dépouilles.

On ne sait point encore quel parti ont pris les Princes aussi vivement interpellés. Mais, ce qui étonne, c'est qu'on lit, dans les feuilles françaises que l'on regarde comme officielles, que la dissolution de la Diète de Ratisbonne a *été arrêtée et signée* entre le Ministre de l'Autriche, *Thugut*, et les Ministres des puissances coalisées. Ainsi, il n'existera plus cet Empire germanique, ce grand corps à qui la France allait peut-être donner une nouvelle vie. Mais c'était précisément la France que redoutaient tous ces Princes, Evêques, Comtes, etc.; ils vont être engloutis par ceux même qui feignaient de s'être armés pour leur défense! — Ne s'élevera-t-il point un défenseur de ces Princes dé-

pouillés? Toute l'Europe a les yeux tournés sur la Prusse. C'est de là que l'on espère voir enfin partir la foudre qui doit renverser les usurpateurs.

ITALIE. — Quelques forteresses de la Cisalpine, Brescia, Peschiera, etc, ont capitulé devant des troupes trop nombreuses, pour qu'après la retraite de l'armée française on pût songer à les défendre; mais Mantoue n'a point succombé : il paraît même que le château de Milan est toujours au pouvoir des Français. — D'un autre côté, Macdonald avance avec la plus grande partie de l'armée de Naples au travers de la République romaine et de la Toscane. S'il peut opérer sa jonction avec l'armée que commande Moreau, les austro-Russes n'occuperont pas long-tems l'Italie. Pour empêcher cette jonction, Suwarow a détaché vers les côtes une partie de son armée, et c'est la cause de l'espèce d'inaction où elle se trouve dans la partie du Piémont où elle a pénétré. Elle n'est pas assez forte pour chercher à franchir les Alpes. Sans doute que de leur côté les Français ont profité du tems pour rendre impossible ce passage des Alpes en cas que Suwarow veuille, dans la suite, l'entreprendre. — L'Archiduc Charles a voulu pénétrer du côté de l'Helvétie; mais il a trouvé Masséna : la victoire a reconnu son ancien favori, et elle est venue se replacer dans les rangs des Français.

— En Toscane, nos Généraux ont pris toutes les mesures pour mettre le pays à l'abri d'une invasion. De toutes les contrées d'Italie, c'est celle où l'on a le moins souffert des malheurs de la guerre. Nos soldats y sont entrés plus en amis qu'en vainqueurs; et pourtant on est obligé de sévir quelquefois contre des rebelles! C'est que le système de nos ennemis est d'avoir des agens secrets, choisis principalement parmi les prêtres, et qui portent les peuples à la révolte. A en croire ces agens, les austro-Russes sont les défenseurs des lois religieuses, politiques et civiles. Mais les peuples confians qui les accueillent, se repentent bientôt de leur crédulité. Si quelques exactions presqu'impossibles à prévenir et même à punir, marquaient quelquefois le passage, non des armées françaises, mais des brigands qui, sous mille titres divers, marchaient à leur suite, la liberté individuelle du moins n'était pas violée; ces brigands dépouillaient les riches; mais le reste du peuple était ménagé, respecté. Ces nouveaux hôtes du Nord,

sans commettre moins d'exactions, traitent avec un mépris féroce les peuples qu'il soumettent leur premier soin est de rétablir tous les abus qui pesaient sur le gros de la nation : les nobles et les prêtres payent cher eux-mêmes la protection qu'on leur accorde.

Ligurie. — Il paraît que les Français trouvent dans le peuple ligurien un allié fidelle. Il ne se laisse point surprendre par les perfides suggestions des amis de la coalition. Si les barbares de la Russie et de l'Autriche veulent pénétrer dans son territoire, il se joindra pour les repousser à nos braves défenseurs. Ce ne sera pas la première fois que les Autrichiens auront trouvé leur tombeau dans le pays des Gênois.

Le Directoire ligurien a publié à ce sujet une énergique proclamation. « Citoyens, s'écrie-t-il, un Gouvernement républicain ne sait pas exagérer, ni dissimuler les dangers. La République est menacée...... L'heure de la vertu a sonné.... Voici le moment que le serment sacré de vivre libres doit retentir profondément dans vos cœurs, etc., etc. » La Nature a tout fait pour la défense de la Ligurie. Du courage! et en vain les ennemis des peuples libres voudraient franchir ses monts escarpés.

Quelques parties de l'intérieur de cette République, sont en insurrection. Oneille sur-tout, ce pays toujours fanatisé, qui un des premiers dans la guerre des Français républicains, viola à leur égard le droit des gens en fusillant des parlementaires, Oneille est encore un foyer de rebellion. Comment les Liguriens souffrent-ils que cette ville, presque sans défense, et qu'ils environnent de toutes parts, intercepte leurs communication avec la France. — Mais 3000 hommes viennent de marcher sur cette ville, et sans doute elle payera cher sa longue perfidie.

Helvétie. — Cette République a, comme la nôtre, des émigrés qui s'apprêtent à venir porter le fer et la flamme dans leur patrie. Ce sont eux qui suscitent ces troubles sans cesse renaissans dans les petits cantons, et dont le résultat, s'ils continuent, sera de transformer en déserts des pays où la population croissait de jour en jour, et dont les habitans étaient si renommés par la douceur et la simplicité de leurs mœurs.

— A peine le Directoire helvétique a pressenti les dangers qui menaçaient la patrie, qu'il a transformé

en un camp l'Helvétie entière. Tous les citoyens inscrits soit dans l'élite, soit dans la réserve, sont dès ce moment à la disposition du Directoire pour la défense commune, etc., etc.; il n'a pas souffert non plus qu'on offrit des ammusemens au peuple quand il ne doit songer qu'à la grande affaire de sa conservation. Tous les spectacles ont été fermés. Dans les Etats monarchiques, le Gouvernement qui a tout à craindre du mécontentement du peuple, doit dissimuler les revers; c'est alors que, pour le distraire, il faut lui donner des spectacles brillans, des fêtes continuelles. Mais dans les véritables Républiques, on ne cache point au peuple ses malheurs; on ne lui permet point de s'endormir sur les fleurs quand l'orage gronde à ses côtés. — Eh! sans cela, comment trouverait-on des défenseurs? Qui voudra quitter les plaisirs de Sybaris pour les fatigues d'un camp? Est-ce des jardins voluptueux d'Armide qu'on s'élancera dans la carrière sanglante des combats? Dans les Républiques, encore une fois, si les spectacles qui amolissent, énervent les ames, peuvent jamais être permis, ce ne devrait être tout au plus qu'après des victoires éclatantes et décisives.

— On ne lit point sans une profonde horreur la proclamation sanguinaire des austro-Russes aux habitans du Bas-Vallais. En voici quelques passages:

«... Si quelqu'un d'entre vous est trouvé les armes à la main, nous vous annoncons qu'il sera, sans grâce, passé au fil de l'épée, ses biens confisqués; que les *femmes et les enfans ne seront pas mêmes épargnés....* Songez que *votre dernière heure a sonné....* etc.»

Voilà comment des barbares qui accourent du Nord pour usurper un pays civilisé, doivent en effet parler et agir. Les assassins des messagers de paix ne peuvent connaître d'autres principes et d'autre langage. — Et c'est à la fin du 18e. siècle que, sous peine de voir *égorger leurs femmes et leurs enfans*, on ordonne aux habitans d'un pays indépendant et libre, d'en souffrir l'invasion!.... Le Directoire helvétique a publié lui-même cette féroce proclamation. Et en effet, quel meilleur moyen d'exciter l'indignation générale non-seulement en Helvétie, mais dans toute l'Europe, l'Autriche et la Russie exceptées! — Français, si l'on traite ainsi les Helvétiens, quel sort ne vous prépare-t-on pas? Vous voilà prévenus, *vos femmes, vos enfans ne seraient pas même épargnés.*

N°. 27.

LA DÉCADE
PHILOSOPHIQUE, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

AN VII de la République Française. — 3me. TRIMESTRE.
30 *Prairial.*

Quoique le prix de ce Journal soit proportionnellement moindre que celui des autres journaux, quoique l'augmentation des frais de toute espèce, et notamment de ceux du timbre, motivât une augmentation dans le prix de l'abonnement, il restera néanmoins le même. La *Décade Philosophique* n'est point une entreprise de spéculateurs. Conserver le flambeau du goût dans la Littérature et les Arts, rendre notre nation honorable à ses propres yeux et aux yeux des étrangers, ramener sans cesse aux principes d'une morale exempte de préjugés, et au veritable amour de la patrie : tel a été, tel sera toujours le principal but de ses Auteurs. C'est aux personnes qui concourrent d'intention avec eux, à soutenir leur courage.

Ce cahier-ci est le dernier que recevront les abonnés dont l'inscription finit avec le trimestre en AL. Ils sont invités à renouveler leur abonnement.

HISTOIRE-NATURELLE.

SUITE DES OBSERVATIONS DE SPALLANZANI SUR LES HIRONDELLES.

Le Martinet, Hirundo Apus. LINN.

« . . . . Aristote emploie le mot générique, *Apodes*, pour désigner toutes les espèces d'Hirondelles, non que l'on crût alors que ces oiseaux manquassent de pieds, mais parce qu'ils s'en servent très-peu. Linné a

conservé cette qualification en la restreignant aux seuls Martinets.

» Les Hirondelles domestiques arrivent les premières en Lombardie; au bout de huit ou dix jours, elles sont suivies des Hirondelles de fenêtres; les Martinets viennent ensuite et commencent à paraître vers le cinquième ou sixième jour d'Avril, mais en très-petit nombre; ce n'est que sur la fin du même mois que tous les domiciliés du pays s'y trouvent réunis. De ces oiseaux de passage, ils sont ainsi les derniers arrivés; au reste, ce retard ne provient point de ce qu'ils sont plus sensibles au froid que les autres, et nous verrons dans la suite jusqu'à quel point ils peuvent le supporter sans périr....

» A leur retour, au printems, les Martinets prennent possession des domiciles qu'ils avaient adoptés les années précédentes; j'en ai obtenu la preuve : deux de ces oiseaux nichaient chaque année dans une des tours de Pavie, où ils avaient choisi un trou de muraille peu élevé de terre; les ayant pris sur le nid, je nouai à leurs pieds un fil de soie cramoisie; l'année suivante j'eus le plaisir de revoir l'un d'eux, avec sa marque; l'autre ne parut point, ce que j'attribuai à un accident imprévu, plutôt qu'à une infidélité volontaire envers son compagnon.

» Les trous, les crevasses des murailles, les avant-toits des maisons couvertes de tuiles, sont les asiles naturels où ces oiseaux se plaisent à construire leurs nids; mais il est chez nous des retraites artificielles que leur ont préparé la main des hommes. Dans la plûpart de nos colombiers, outre les larges cellules destinées aux pigeons, on pratique de petits trous, disposés horizontalement et formant quelquefois deux rangées circulaires l'une au-dessus de l'autre, qui traversent l'épaisseur du mur, et dont le fond est plus large que l'entrée. Ces trous ont une porte en dedans du colombier, laquelle n'est souvent qu'une brique mobile, ou un petit guichet de bois; et l'on peut, soit debout, soit au moyen d'un échelle, visiter à toutes les heures

du jour, les Martinets qui en prennent possession et y établissent leurs nids. C'est à la faveur de ces colombiers qu'il m'a été permis d'entreprendre sur des oiseaux aussi amoureux de leur liberté et de leur indépendance, une suite d'observations qui eussent été impraticables sans l'avantage du lieu.

» Quant à leurs nids, ils en usent comme les Hirondelles de fenêtres : si on leur ôte l'ancien, ils en fabriquent un nouveau ; si on le laisse à leur disposition, ils s'en servent plusieurs années de suite. Le tissu de ces nids, les matériaux dont ils sont composés, méritent une description particulière. J'en ai examiné plusieurs ; il suffira d'en décrire un, pour les faire tous connaître. Celui que je prends pour exemple présentait une cavité allongée, dont le plus grand diamètre avait quatre pouces trois lignes, et le plus petit, trois pouces et demi. Il pesait trois cent quarante-deux grains. Son intérieur était revêtu des excrémens même de l'oiseau ; c'est-à-dire de quelques parties d'insectes non digérées, comme des débris de jambes, de têtes, d'ailes membraneuses, etc. Son intérieur était encore en partie composé de ces matières unies à des brins de bois, de paille, et le tout revêtu de plumes et de cette espèce de coton que les peupliers produisent au printems. Mais ces diverses matières trop incohérentes entre-elles, n'eussent pas eu la consistance nécessaire pour former un nid, sans le secours d'une substance propre à les lier, à les coller, pour ainsi dire, les unes avec les autres. Cette substance, le Martinet lui-même la fournit ; elle consiste en une humeur visqueuse de couleur cendrée, qui enduit constamment la gorge et le bec de cet oiseau, et lui sert comme de glu pour attraper les insectes. Cette humeur durcie, luisante, et conservant sa couleur naturelle, pénètre le nid de toutes parts, lui donne de la consistance et même de l'élasticité ; on peut le comprimer entre les mains, le rapetisser, sans le rompre ; quand la compression cesse, il reprend sa première forme.

» Les excrémens dont le Martinet se décharge dans la demeure qu'il a choisie, sont déjà des matériaux à sa portée et tout prêts à être mis en œuvre. En parcourant les airs, il recueille le coton des peupliers qui voltige çà et là en flocons blancs dans les cantons où il y a de ces arbres. Plus d'une fois je l'ai vu courant après ces légers duvets, et saisissant en même tems les plumes qui s'offraient sur son passage....

» Je ne sais si tout le monde connaît un moyen curieux et bien simple de faire approcher ces oiseaux, moyen qui ne réussit point à l'égard des autres espèces d'Hirondelles. Il consiste à agiter avec la main un mouchoir, hors d'une fenêtre près de laquelle les Martinets volent; le jeu a plus d'effet, si l'on fait voltiger le mouchoir au bout d'une perche. Alors ils s'élancent vers ce phantome, et l'effleurant de leurs ailes, ils passent outre, emportés par l'impulsion de leur vol; ou bien changeant de direction, ils fléchissent de côté: le moment après ils y retournent, puis s'en éloignent de même, allant et venant continuellement à la rencontre de l'objet qui offusque leur vue. Les chasseurs pratiquent souvent cet artifice pour faire arriver les Martinets à la portée de leurs armes; quelquefois ils se contentent de jeter à plusieurs reprises un chapeau en l'air, ce qui leur réussit également.

» Je ne saurais dire par quelle cause, ces oiseaux sont attirés vers de semblables objets; si c'est par l'habitude naturelle de s'élancer sur les insectes qui voltigent dans l'air, ou s'ils prennent ces objets pour quelque oiseau nuisible, ayant observé qu'ils poursuivent avec animosité, et pendant un certain espace, les faucons, si par hasard il en passe dans le voisinage de leurs domiciles....

» Belon raconte que dans l'île de Zante, les enfans prenaient ces oiseaux au moyen d'une plume sous laquelle était caché un hameçon; ils attachaient cette plume à un fil suspendu au bout d'un bâton, et l'agitant dans l'air, ils attiraient les Martinets qui voulant happer

la plume pour la porter au nid, restaient eux-mêmes pris à l'hameçon. En allant à Constantinople, en 1785, je relâchai dans cette île le 24 Septembre; à cette époque, les Martinets en avaient émigré; mais j'appris que la chasse dont parle Belon, y était tombée en désuétude. Le même auteur rapporte une autre chasse qui se pratiquait de son tems dans l'île de Candie; au lieu de plume on se servait d'une cigale vivante, en lui passant à travers le corps une petite aiguille recourbée en forme d'hameçon : ainsi armé et lié à l'extrémité d'un long fil tenu par la main du chasseur, l'insecte ailé s'envolant dans les airs, devenait bientôt la proie du Martinet qui lui-même restait celle de l'homme...

» J'ai fait plus haut la description d'un de leurs nids qui suffit pour donner une idée des autres, autant que ce travail leur appartient exclusivement; mais souvent ils y concourrent moins que les moineaux. J'ai vu des nids de ces derniers, rajustés par les Martinets pour leur propre usage, soit qu'ils les eussent trouvés au gîte qu'ils avaient adopté précédemment, soit qu'ils eussent voulu s'épargner la peine d'en refaire un tout exprès. Des brins de fil de chanvre, de petits paquets de laine ou d'étoupe, des fœtus de paille, des plumes en composaient les matériaux; mais le gluten des Martinets, semblable à un vernis dur, élastique, de couleur cendrée, et semi-transparent, en revêtissait l'intérieur. Façonnés par ces nouveaux ouvriers, ces nids ne retournaient plus à leurs anciens maîtres; ils restaient la propriété des Martinets.

» Les auteurs qui ont écrit sur les habitudes de ces oiseaux, disent tous qu'ils se plaisent à établir leur manoir à de grandes élévations; en effet, ceux qui habitent les tours de Pavie, n'en occupent pour l'ordinaire que le milieu et le sommet, et se nichent dans les trous qui ont servi pour les échaffaudages. Cependant cette règle n'est point générale; on voit dans la même ville, sous les arches du pont du Tésin, et à

peu de distance du niveau du fleuve, plusieurs nids de Martinets; souvent de deux édifices situés à peu de distance l'un de l'autre, le moins élevé est celui à qui ils donnent la préférence. En général, ceux qui sont bâtis au bord des rivières, ou sur des éminences, et qui sont environnés d'un grand espace d'air libre que les arbres n'interceptent pas et où ces oiseaux peuvent décrire sans obstacle les cercles mobiles et fugitifs de leur vol, ces édifices sont ceux dont ils aiment à prendre possession....

» Comme on ne les voit point se poser ni à terre, ni sur les arbres, on a conclu qu'ils s'accouplent dans leurs nids. L'avantage de les tenir pour ainsi dire sous mes regards dans un de ces colombiers, dont j'ai donné la description, m'a mis à portée d'éclaircir le fait. Quand ces oiseaux arrivent au printems, ils sont presque tous appariés; ainsi le mâle et la femelle se rencontrent souvent au gîte, à certaines heures du jour, sur-tout un peu avant la nuit. Pour ne pas troubler les miens, je les épiais par un petit trou pratiqué dans le guichet qui fermait leur cellule. Plus d'une fois, j'ai vu le mâle couvrir la femelle, et en user à-peu-près comme les Hirondelles de fenêtre, excepté que cet acte chez eux est de plus courte durée. Le mâle, dans ces doux momens, jette de petits cris dont l'expression est toute différente de celle des cris plus allongés, plus forts, qu'ils poussent quelquefois dans le nid, et qui s'entendent au loin pendant le silence de la nuit.

» Dès qu'ils sont entrés dans leur trou; une sorte d'inertie ou de stupeur semble les saisir; qu'on les surprenne dans l'accouplement ou dans l'incubation, ou occupés à donner la becquée à leurs petits, non-seulement ils ne fuient point à l'aspect de l'homme, mais ils ne changent pas même de posture. Je pouvais lever la femelle de dessus ses œufs, la manier, la remettre à sa place, sans qu'elle témoignât le moindre désir de se sauver: tout au plus elle se blotissait dans un coin de la cellule, et y restait immobile. Si, en ce moment, le

mâle arrivait du dehors, portant à manger à sa compagne, c'était la même stupeur qui le saisissait à l'entrée. Enfin quand je voulais les éloigner l'un et l'autre, j'étais obligé de les mettre dans la gaine de leur trou, et de les pousser pour les faire partir. Cette inertie n'est point sans doute une privation de l'instinct qui porte chaque animal à fuir les dangers et à pourvoir à sa propre conservation; elle est plutôt une conséquence des longues ailes et des pieds très-courts de cet oiseau, qui lui ôtent les moyens de se détacher facilement du plan sur lequel il se trouve posé.... Au reste cette insouciance des Martinets pour se soustraire au danger, cet abandon d'eux-mêmes, ne les accompagne qu'au gîte, comme s'ils pressentaient que dans un espace aussi étroit, tout effort pour déployer leurs ailes serait inutile. Mais si on les pose sur le parquet très-uni d'une chambre vaste et bien éclairée, ils s'agitent pour s'élever en l'air, et ils y parviennent malgré ce qu'en dit Linné et d'autres Naturalistes qui leur refusent absolument ce pouvoir...(1). Il faut convenir cependant que si par hasard ces oiseaux s'abattent dans un lieu fourré, couvert de buissons ou de hautes herbes, ce sont pour eux des écueils insurmontables, par l'impossibilité où ils se trouvent de faire agir leurs ailes.

(*La suite au Numéro prochain.*)

---

(1) *In terram decidentes, non avolant.* Syst. nat. *Hirundo Apus.* Lin.

ÉCONOMIE. — SALUBRITÉ.

Observations sur l'emploi du Feu, comme ventilateur des salles de spectacles, etc., etc., par le C. Cadet de Vaux.

Rien ne fait plus l'éloge de l'urbanité française, que cette propension à honorer les étrangers par cela seul qu'ils sont étrangers : *je ne serais pas Maréchal de France, si j'avais su parler français*, disait le Maréchal d'Ornano à son fils, qui voulait se perfectionner dans la prononciation de notre langue.

Ce sont sur-tout les Anglais, eux si injustes envers nous, qui jouissent de notre prédilection; nous la poussons au point de leur attribuer nos propres découvertes en fait d'Arts et de Sciences; ce sont des Français qui ont dépouillé *Jean Rey* des honneurs de la Chimie pneumatique, en faveur de *Priestley*.

Echos des papiers publics anglais, les nôtres célèbrent aujourd'hui comme une découverte le moyen que propose le Docteur *Van-Marum*, de purifier l'air des salles d'assemblées, de spectacles, et d'hôpitaux, *à l'aide d'une lampe faite comme celle d'Argant*, qu'on suspend au plancher, et à laquelle on adapte un tube.

Cette découverte, si ce pouvait en être une, je la revendiquerais, ayant appliqué à cet objet le premier lustre de lampe à courant d'air qu'on ait établi dans nos salles de spectacles; d'ailleurs j'avais, antérieurement à la découverte de la lampe d'Argant, qui est vraiment une grande découverte, proposé le feu comme ventilateur des salles de spectacles; je me suis successivement et inutilement adressé aux Architectes qui bâtissaient la Comédie française, la Comédie italienne, et l'Opéra rue de Bondi, pour obtenir qu'ils appliquassent cet agent à la salubrité de ces diverses salles.

J'avais fait part dans le tems à plusieurs Physiciens,

entre-autres à *Franklin*, à *Lavoisier*, au C. *Leroy*, de l'Institut, de ce moyen, à la simplicité duquel ils applaudirent et dont ils désiraient l'exécution.

Ce moyen consistait en un fourneau construit dans une des parties supérieures de la salle; à son cendrier auraient abouti douze cônes dont les orifices, placés à diverses élévations, depuis le parterre jusqu'au rang des loges supérieures, auraient aspiré et renouvelé l'air de tout l'intérieur; on eût allumé ce fourneau à l'heure du spectacle; il n'aurait guères consommé que pour trois francs de combustible par jour: quant à la construction elle coûtait 5 ou 600 francs. Je n'ai pu cependant parvenir à faire exécuter ce ventilateur, si simple, si efficace, parce que c'était une chose seulement utile; que dis-je? elle est nécessaire, car il s'agit de la salubrité de l'air, reconnu très-mal-sain dans nos salles de spectacles, sur tout au parterre et aux loges élevées.

On prodigue l'argent pour ce qui flatte l'œil, pour les ornemens, les décorations, et on use de parcimonie pour ce qui concerne la santé et la vie. L'homme traite l'une et l'autre comme s'il était invulnérable et immortel. La nudité de nos femmes, par exemple, ne les rend-elle pas journellement victimes volontaires d'une mode que la pudeur, que la volupté même désavouent, et qui les précipite dans le tombeau?

Ce moyen que je proposais, n'est donc que l'application d'un principe reconnu, *que le feu est le plus puissant des ventilateurs*. Un grand volume d'air étant nécessaire à la combustion, le torrent de l'ignition l'attire des plus grandes profondeurs à l'aide de simples tuyaux: c'est ainsi qu'on renouvelle l'air des mines; j'en ai fait l'application avec un succès constant dans beaucoup de circonstances qui intéressaient l'existence de l'homme: aux fosses d'aisance, aux puits, aux égouts, aux excavations souterraines, aux grandes exhumations, enfin à la déméphitisation des lieux dans lesquels les ouvriers respiraient l'asphixie ou la mort;

combien à plus forte raison ce moyen ne peut-il pas entretenir le renouvellement de l'air, et conséquemment la salubrité, dans les salles de spectacles, dans les hôpitaux, etc.? Le simple tuyau du poële d'une infirmerie deviendrait un puissant ventilateur et un ventilateur très-économique, en isolant ce tuyau, à la hauteur du plancher, au milieu d'un cône dont l'orifice supérieur aurait une issue au dehors; mais il faut un appareil de machines, il faut des moyens compliqués; ceux-ci sont trop simples pour faire fortune. Avouons-le: un avantage que les étrangers ont sur nous, *c'est d'imiter*; c'est sur-tout d'attacher plus de prix que nous ne le fesons aux choses purement utiles. L'application du feu à la salubrité de l'air des vaisseaux sera l'objet d'un article séparé; je rendrai compte des moyens que je proposai à *Lapeyrouse*, lors de son expédition.

GÉOGRAPHIE.

Nouvelle Géographie universelle, descriptive, historique, industrielle et commerciale des quatre parties du monde; par William Guthrie, 1re. *édition française contenant moitié plus que l'original*, 3 *vol.* in-8°. *de plus de* 700 *pages chacun, avec de nombreux tableaux et un atlas* in-4°.; *prix* 21 *fr. pour Paris*, *et* 28 *francs par la poste, port franc; avec l'atlas enluminé*, 24 *fr. et* 31 *fr. A Paris*, *chez* Hyacinthe Langlois, *quai des Augustins*, *n°*. 45. *An VII.*

Pour composer une Géographie parfaite il faudrait réunir plus de connaissances, plus de qualités physiques et morales que n'en exige peut-être tout autre ouvrage humain. Et d'abord on décrit mal ce qu'on n'a pas vu. Comment peindra-t-on l'aspect d'un pays, sa physionomie, si l'on ne l'a pas visité, comparé avec plusieurs autres? Un hollandais qui n'aurait vu que la France, la représenterait comme un pays montueux,

un helvétien comme un pays plat. Pour être un parfait Géographe il faudrait donc être doué d'une santé robuste, d'une grande fortune, d'un jugement sain, et en général de toutes les qualités reconnues nécessaires pour voyager avec fruit.

Cela même ne serait point suffisant : un Géographe parlera-t-il convenablement des productions naturelles d'un pays, s'il n'est pas Naturaliste? Des accidens de son sol, s'il n'est pas un peu Géologue? en dressera-t-il de bonnes cartes, des vues exactes, s'il n'est pas Dessinateur? Fera-t-il connaître son état ancien, les principales révolutions dont il a été le théâtre, l'état présent de sa Littérature et de ses Arts, s'il est étranger à l'érudition ancienne et aux connaissances modernes, aux Arts d'imagination et aux Arts industriels? Parlera-t-il dignement des lois politiques et civiles, des croyances religieuses, des forces militaires et navales, de la population, des relations commerciales, du langage, s'il ne joint pas à toutes les connaissances positives qu'exigent ces diverses matières, une sagacité pénétrante, un esprit dégagé de préjugés et de systêmes, et une ame exempte de petitesse, qui sache confesser avec franchise ce qui est mal chez soi, ce qui est mieux chez les autres? Enfin toutes ces qualités seraient encore insuffisantes et superflues pour qui ne posséderait pas le talent du style, ce talent de dire ce qu'il faut de la manière qu'il faut, d'écrire purement sans sécheresse, d'être clair sans paraître plat, et de savoir allier l'élégance avec la simplicité ; car pour devenir utile il faut être lu avec plaisir et compris sans efforts.

Au défaut de quelques-unes de ces conditions si difficiles à réunir, il me semble qu'on doit au moins souhaiter dans un bon géographe les qualités qui font un bon historien. Celui-ci n'a pas pu être témoin de tous les faits qu'il raconte, de même que le premier n'a pas pu voir toutes les contrées dont il nous parle, mais il a rassemblé des mémoires faits dans le tems et sur les

lieux dont il est question ; il a pesé des témoignages divers ; il a comparé les rapports qu'on lui a faits avec les connaissances positives qu'il a des hommes et des choses ; la Philosophie lui a enseigné à distinguer les caractères de la vérité, ceux de la fausseté, ceux qui doivent faire naître le doute, et l'instruction solide est sortie élaborée de son creuset.

Faut-il être surpris après cela qu'il existe si peu de bonnes Géographies ? La plupart de celles qui ont été écrites en français, sont faites par des gens d'église ; tels que l'*Abbé* Expilly, l'*Abbé* Lenglet Dufresnoy, le *Bénédictin* Dom Vaissette, l'*Abbé* Nicolle de la Croix ; ces livres, qui cependant renferment tous, plus ou moins, de bonnes choses, vous diront-ils que la fainéantise, la sottise, la misère, et les vices qui marchent à leur suite, sont beaucoup plus communs dans les pays catholiques que dans les pays protestans ? Que cette différence est très-sensible dans les contrées qui, comme l'Allemagne, offrent plusieurs États de l'une et de l'autre religion enchevêtrés ensemble ? A vrai dire il n'était pas plus possible de faire une bonne Géographie qu'une bonne Histoire en France avant la révolution ; et même le tems n'en est peut-être pas encore venu.

L'Allemagne et l'Angleterre ont été plus heureuses. La première a produit la Géographie d'*Hubner* et celle de *Busching*, qui sont estimées, principalement la dernière. Cependant on reproche avec raison à celle-ci d'être minutieuse, surchargée de divisions et de subdivisions, et sur-tout de s'étendre sans mesure sur ce qui a rapport à l'Allemagne. *Berenger* qui l'a abrégée a fait disparaître une partie de ces défauts.

Maintenant l'Angleterre nous fournit la Géographie de *Guthrie* ; il s'agit d'en faire connaître la traduction.

Les deux premiers tomes sont consacrés à la description de l'Europe ; le dernier traite des trois autres parties du monde et des découvertes qui dans la seconde moitié de ce siècle ont si fort étendu nos connaissances géographiques. On a eu soin d'enrichir l'ouvrage de

tout ce qui pouvait ajouter à son intérêt et à son utilité. C'est ainsi qu'on trouve en tête du 1er. tome une table chronologique des événemens remarquables et des principales inventions et découvertes qui ont fait époque dans le monde, en remontant aux tems les plus reculés dont il soit fait mention dans la mythologie hébraïque. On sent combien les premières de ces époques sont incertaines, et combien l'on doit s'en défier; mais elles servent toujours à fixer les idées des personnes qui, sans un pareil secours, feraient dans leurs têtes des anachronismes plus considérables que ceux qui se trouvent dans ces tables, toute imparfaites qu'elles sont. Elles seraient pourtant meilleures, si elles donnaient comme douteuses les dates de certains événemens, sur lesquelles les plus savans dans l'érudition sacrée, ne sont pas même d'accord entre eux. Ainsi au lieu de placer vis-à-vis de l'année 4003 avant Jésus-Christ, la *naissance de Caïn, le premier né d'une femme*, on aurait pu dire moins affirmativement : *c'est vers ce tems qu'on place*, etc., ou plutôt il fallait reléguer cet article dans les almanachs de bonnes femmes, si cela peut encore leur procurer quelque satisfaction. On trouvera de même ridicule et superflu cet article placé vis-à-vis de l'année 1725 avant J.-C. : *Prométhée tire, le premier, le feu des cailloux*; sur-tout si l'on considère que la *découverte* dont il est ici question, est postérieure de 344 ans à l'époque où cette même table place le règne de Ninus, et l'état florissant des villes de Babylone et de Ninive; d'où il résulterait que les Assyriens étaient déjà fort avancés dans les Arts et les Sciences, avant que les hommes connussent l'art d'allumer du feu.

Vient ensuite un tableau chronologique des écrivains les plus célèbres, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, tableau qu'on peut consulter avec fruit, et qui serait incomparablement plus utile encore s'il était réduit des trois quarts. Parmi ces écrivains soi-disant célèbres, il en est beaucoup d'inconnus à toute la terre, hormis à quelques Bibliographes qui font métier de noms et de

dates. Je ferai observer en passant que les Anglais sont fort prodigues des épithètes de *célèbre*, *fameux*, et qu'ils sont imités en cela par quelques pédans français fort aises de pouvoir dire *le célèbre un tel* (dont on n'a jamais entendu parler) afin de faire sentir à l'ignorant lecteur l'étendue de leur érudition.

A ce tableau succèdent des *considérations générales* sur la configuration du globe, qui sont très-dignes de la réputation du C. *Mentelle* qui les a fournies et dont on ne peut accuser que la briéveté. Il est à regretter que ces considérations générales ne s'étendent pas *aux productions de la terre et aux êtres qui l'habitent*, ainsi que le titre de ce morceau l'annonce.

C'est ici que commence le traité de Géographie proprement dite. Il s'ouvre par une introduction étendue qui contient 1°. des explications claires et justes du systême de l'univers et des accidens naturels de la surface terrestre; 2°. un abrégé de l'histoire universelle, propre à lier les différentes notions éparses dans l'ouvrage; 3°. un aperçu sur les religions, dans lequel l'auteur anglais regarde, comme de raison, la religion anglicane comme la plus parfaite de toutes; mais les traducteurs ont sagement fait disparaître les traces de cette partialité.

Dans la première de ces trois divisions, *Guthrie* donne le tableau des lieues carrées que comprennent les diverses parties de la terre; il en résulte quelques rapprochemens instructifs : par exemple on y voit que le globe terrestre ayant une surface de 16 millions 500,000 lieues carrées, les terres connues n'en occupent que 3 millions 400,000 (1). On voit que l'Empire romain, au tems de sa plus grande puissance, occupant environ 178 mille lieues carrées, était moins étendu que la Chine actuelle qui en a 194 mille, et beaucoup moins que la domination russe qui en compte 447 mille (2) ; mais

---

(1) *Struick* porte ce nombre au-delà de 6 millions ; mais il se trompe évidemment.

(2) *Busching* dit 830 mille ; son calcul est certainement forcé.

les déserts du Nord de l'Asie , compris dans l'empire russe, diminuent la puissance de cet État loin de l'accroître.

L'auteur termine la seconde de ces divisions par une réflexion philosophique qu'il applique à l'Angleterre, mais dont la conséquence est juste par-tout. « De tous » les Etats de l'Europe, dit-il, la Grande-Bretagne fut » long-tems celui qui jouait le rôle le plus brillant et le » plus glorieux. C'était un motif pour conserver avec » plus de soins cette satisfesante situation, mais ce » n'est qu'avec le secours de la modération et de la sa- » gesse qu'il est possible de maintenir la prospérité d'un » grand Empire. Chaque entreprise dont le but sera d'en » étendre les bornes, produira deux effets inévitables : » *il alarmera* ses voisins, et *sera forcé* d'augmenter ses » armées. (Il fallait *elle alarmera* et *le forcera*.) L'aug- » mentation *des* armées (il fallait *de nos* armées) pour- » rait, avec le tems, menacer notre Constitution ; et le » danger augmentera en proportion de la distance de » nos conquêtes, parce que des soldats qui passent leur » vie loin de leur pays, l'oublient peu-à-peu, et ne » connaissent plus que le nom du patriotisme. » L'auteur pouvait ajouter une considération encore plus puissante qui milite contre l'extension des Etats ; c'est que plus ils s'agrandissent, plus les abus s'introduisent facilement dans leur administration, et que, par une conséquence infaillible, on y voit diminuer dans la même proportion, le bonheur des administrés, seul but de l'institution des Gouvernemens. Un Prince qui fait la guerre à ses voisins, la fait en même tems à ses sujets.

Voici la méthode que l'auteur de ce livre suit en général, dans la description particulière de chaque État : il dit premièrement quelles en sont la situation et l'étendue, les divisions naturelles ou politiques ; il décrit l'aspect du pays, ses montagnes, ses forêts, ses lacs et ses rivières, ses produtions minérales, végétales, animales ; il passe ensuite aux habitans, parle de leurs usages, de leur religion, de leur langue, des savans,

Artistes et Gens-de-Lettres ; il passe en revue les principales villes, leurs monumens ; il fait connaître les établissemens publics, le commerce et l'industrie, la nature du Gouvernement, les revenus publics, les forces de terre ou de mer ; enfin il donne un précis de l'histoire de chaque peuple.

On conçoit combien son plan est vaste, et quel degré d'intérêt il comporte ; on conçoit en même tems qu'il est impossible qu'il soit également bien exécuté dans toutes ses parties, et qu'un simple extrait ne permet pas un examen complet de toutes les erreurs qui peuvent s'être glissées dans son exécution. On peut cependant, en général, assurer qu'il résultera de l'étude de ce livre une instruction solide et étendue. L'éditeur annonce que l'original a été fort augmenté, et en plusieurs endroits corrigé ; on ne saurait douter que ce travail ne lui ait été favorable à beaucoup d'égards. L'auteur de cet article n'a pas l'ouvrage anglais sous les yeux, mais il l'a lu autrefois, et peut attester que dans ce qui regarde l'Angleterre et la France, l'auteur s'y livrait aux plus injustes préjugés, soit en faveur de sa nation, soit contre celle qu'il regardait comme une nation rivale. Les traducteurs, en écoutant beaucoup moins leur prévention nationale, ont fait, principalement dans ces deux articles, des retranchemens et des additions qui, à ce qu'il me semble, ajoutent beaucoup à leur prix. Un traducteur est libre des illusions d'un auteur ; et lorsqu'il a de la philosophie et de l'instruction, il peut, en conservant à la vérité tous ses droits, diminuer considérablement le nombre des erreurs. Sous ce point de vue une Géographie est peut-être parmi les ouvrages de tous genres, le seul qui puisse gagner à être traduit.

On a quelquefois lieu de regretter que les traducteurs de celui-ci n'aient pas poussé leur sévérité assez loin, comme lorsqu'ils se donnent la peine de rendre l'ineptie suivante au sujet de la *Norvège* : « dans quelques parties » de l'intérieur du pays, suivant l'auteur, l'air est si » pur, que les habitans ennuyés, dit-on, de la longue

» durée

» durée de leur vie, se font transférer sous un climat » moins salubre. » Entreprendre de persuader qu'il est un lieu où l'on soupire après le bonheur de tomber malade et de mourir, ce n'est point écrire la Géographie de la terre, c'est faire la Géographie de la lune.

Les précis historiques qui terminent les articles de chaque Etat, paraissent faits avec franchise et impartialité. Le passage suivant nous en fournira un exemple d'autant plus concluant, qu'il y est question de deux faits délicats, le premier relatif au Ministre danois *Struensée* qui eut la tête tranchée en 1772, affaire où l'honneur d'une princesse, sœur du Roi actuel d'Angleterre, se trouve fortement compromis; et le second relatif à la Cour de Danemarck, dans lequel on voit que le Roi y est tout simplement mis en tutelle. Voici ce passage:

« *Struensée* nia d'abord le commerce criminel qu'on l'accusait d'avoir eu avec la jeune Reine (la Princesse d'Angleterre); mais il en fit enfin l'aveu; et quoique quelques personnes aient attribué cet aveu à la crainte des tortures, les preuves de son crime à cet égard sont généralement regardées comme évidentes: les détails de sa confession sont de nature à lever tous les doutes, et la Cour d'Angleterre n'entreprit point de laver la jeune Reine de cette imputation. Dans le mois de Mai suivant, le Roi, son frère, fit partir une petite escadre qui ramena *Mathilde* en Allemagne. On choisit la ville de *Zell*, dans l'Hanovre, pour la future résidence de cette Princesse; elle y mourut le 10 Mai 1773, âgée de 23 ans 10 mois.

» En 1780, S. M. Danoise accéda à la neutralité armée que l'Impératrice de Russie avait proposée. Il paraît qu'*il* est aujourd'hui totalement incapable de gérer ses affaires. Le 16 Avril 1784, fut l'époque d'une nouvelle révolution à la Cour de Danemarck. La Reine douairière et ses partisans perdirent leur puissance, et cessèrent de conduire les affaires publiques. On forma un nouveau conseil dont le Prince royal est le chef, et les

ordonnances ne sont considérées comme telles, que quand elles sont signées du Roi et contresignées du Prince royal (1). »

L'exposé des nouvelles découvertes, qui termine l'ouvrage, n'en est pas la partie la moins intéressante. On y voit les obligations que les Géographes ont à *Cook*, à *Lapeyrouse*, et depuis peu à *Vancouver*. On donne ici le résultat des voyages de ces habiles navigateurs; mais nous ne nous arrêterons un instant que sur la découverte moins connue d'un M. *Etches* qui a équipé récemment des vaisseaux pour trafiquer sur la côte occidentale de l'Amérique. Il s'aperçut que cette côte, depuis le 48me. jusqu'au 57me. degré de latitude septentrionale, n'était pas un continent suivi, mais une chaîne d'îles qui n'avaient jamais été examinées, et que ces îles cachaient l'entrée d'une vaste mer, pareille à la Méditerranée ou à la Baltique en Europe. Le vaisseau de M. *Etches*, la Princesse royale, pénétra au travers des îles dont cette mer est remplie, l'espace de plusieurs centaines de lieues, dans une direction N-E., tellement qu'il n'était plus, selon ses calculs, qu'à 200 lieues de la baye d'*Hudson*, laquelle s'ouvre, comme on sait, sur l'Océan atlantique. Mais comme son voyage était purement commercial, il n'eut pas le tems de reconnaître complètement cet Archipel, ni de s'avancer davantage. Néanmoins il suppose que cette mer méditerranée communique à la baye d'*Hudson*; et si cela se confirme, le passage N-O. sera trouvé à travers des mers bien plus navigables que celles où jusqu'à ce jour on l'a cherché. L'auteur ou les traducteurs affirment

---

(1) On peut à cette occasion faire une remarque d'Histoire-Naturelle assez curieuse; c'est que la fin du dix-huitième siècle a eu une influence fatale sur les facultés morales de plusieurs Princes: le Roi de Danemarck ne jouit pas de l'usage de sa raison; la Reine de Portugal est dans le même cas; l'Empereur de Russie a de fortes prétentions à partager la même prérogative, et le Roi d'Angleterre n'a des intervalles lucides que par les soins éclairés du Docteur Willis.

que dans ce moment même on arme en Angleterre des bâtimens pour continuer cette découverte.

Il est indubitable que l'utilité de la Géographie de *Guthrie* en fera entreprendre en France plusieurs éditions consécutives, comme elle les a eues en Angleterre. Ils sera bon dans ce cas que les éditeurs fassent disparaître, soit dans la typographie, soit dans le style, quelque taches qui déparent celles-ci. et qui doivent peu surprendre dans une entreprise de librairie de cette importance, exécutée dans des momens aussi difficiles.

Plusieurs traducteurs se sont occupés de cet ouvrage, et il s'en faut de beaucoup qu'ils aient un égal degré de mérite. L'un d'eux, en parlant des cartes de Géographie en général et des signes qu'on y rencontre, dit : « la hauteur des eaux y est indiquée par des *figures* qui représentent des brasses. » Comment des *figures* peuvent-elles représenter des brasses qui sont une mesure? Le traducteur ignorerait-il que le mot anglais *figure* signifie un *chiffre*, et que ce sont ces chiffres qu'on trouve sur les cartes qui indiquent le nombres des brasses? Certes, si cet écrivain n'avait d'autre métier que de traduire des livres anglais, et s'il en avait par hasard déjà mis vingt ou trente, la plûpart considérables, en mauvais français, sans savoir l'anglais mieux que cela, il serait un véritable fléau pour la Littérature; car une mauvaise traduction d'un ouvrage, empêche qu'on en fasse une bonne.

C'est encore ainsi qu'ayant à parler de la découverte du *sea-compass*, le traducteur exprime littéralement ce mot par celui-ci : le *compas de marine*. Cette expression peut être comprise dans quelques-uns de nos ports; mais il faut qu'une Géographie soit entendue par-tout; et il n'était pas permis au traducteur d'ignorer que *sea-compass* veut dire tout bonnement la *boussole*.

Un traducteur intelligent sent que traduire littéralement le mot, ne suffit pas toujours pour rendre toute la pensée; il ne se contente pas, par exemple, de dire : « L'*Islande* prend son nom des énormes glaces

de ses environs, » car les racines étymologiques de ce nom, n'ont point pour les Français de signification comme elles en ont pour les Anglais. Il prendra donc la peine de leur expliquer succinctement que dans presque toutes les langues du Nord, *is* ou *ice* signifie *glaces*, que *land*, veut dire *pays*, et *Islande*, par conséquent, *pays des glaces*.

L'atlas *in*-4°. de cette traduction est composé de 40 cartes gravées nettement, et qui paraissent correctes. Il en contient quelques-unes pour l'intelligence de la Géographie ancienne qui seraient fort utiles à ceux qui veulent lire l'histoire avec fruit, si l'exécution n'en était pas inférieure à celle des autres cartes. Elles semblent avoir été faites avec précipitation.

Au surplus, cet ouvrage sera toujours fort utile, ne fût-ce que pour en faire composer de meilleurs. Plus on aura de matériaux à comparer, et sur-tout d'opinions diverses, puisées chez différentes nations, mieux on pourra discerner la vérité sur chaque pays. Les Géographies qui se feront, vaudront beaucoup mieux que celles qui existent; mais ce qui contribuera le plus à perfectionner cette science, c'est le mérite des voyages modernes, comparativement aux voyages des siècles précédens. *Paul-Lucas* comparé à *Cook*, ne peut guères passer que pour un romancier peu instruit. Ce progrès qui a eu lieu dans l'art de voir et de décrire, doit être attribué d'abord aux progrès de l'esprit philosophique et des Sciences dans ce siècle, et ensuite aux occasions de voyager qui sont devenues plus communes en raison de l'extension des relations commerciales et des perfectionnemens qui ont eu lieu dans les Arts; la facilité de pouvoir confirmer ou démentir les relations des voyageurs, a rendus ceux-ci beaucoup plus véridiques.

Cependant c'est en vain qu'on espérerait avoir d'excellens livres d'instruction, pour la Géographie comme en tout autre genre, si le Gouvernement n'accorde à leurs auteurs un appui spécial. Pour faire un bon livre classique, il faut pouvoir y consacrer non-seulement

les sommes qu'exigent les recherches et les études préalables, mais encore quinze ou vingt années de sa vie. Ce n'est point la vente d'un livre, quelqu'en soit le succès, qui peut payer de semblables avances, (car je ne parle point dans ce moment du talent et du courage nécessaires pour conduire à sa fin une telle entreprise) ; c'est encore pis quand on laisse subsister le brigandage des contrefacteurs qui trouvant l'ouvrage tout fait, et n'étant point par conséquent forcés de supporter les frais de rédaction, peuvent donner le fruit de leur rapine à meilleur marché que l'auteur propriétaire. Qui peut donc dédommager un auteur classique de ses avances, de ses peines, du tems consacré à la composition et pendant lequel il faut qu'il subsiste honorablement ? Le Gouvernement seul ; car les particuliers opulens ne consacrent pas leur fortune à un emploi si utile. Mais un Gouvernement ne peut déployer cette munificence, qu'en observant d'un autre côté les règles de la plus stricte économie. Ce n'est point lorsque des vampires se disputent la substance d'une nation, qu'elle peut fournir de l'aliment à l'instruction, des soulagemens aux pauvres, et des récompenses à la vertu.

J.-B. S.

LITTÉRATURE. — POLITIQUE RAISONNÉE.

OEuvres de Machiavel, traduction nouvelle par T. Guiraudet. 9 vol. in-8°., *imprimées par* Laran, *et se vend à Paris, chez* Potey, *quai Voltaire, au coin de la rue du Bacq, vis-à-vis le pont des Tuileries ; et* Pichard, *même quai, n°.* 18.

Peu d'auteurs ont une réputation plus étendue que Machiavel, aucun n'en a eu une plus diverse. Dans son propre pays et presque de son tems, sa politique fut décriée comme astucieuse et criminelle ; et dans

des tems postérieurs, pour que rien ne manquât à cette réprobation presque générale, il fut réfuté par un Prince destiné à devenir Roi. Cependant un de ces hommes pour qui nulle opinion ne fait loi, et dont les jugemens en sont une, Bacon avait dit : rendons grâce à Machiavel et aux autres Ecrivains de ce genre ; en feignant de donner des leçons aux Rois, il en a donné aux peuples. Rousseau a reproduit et répété ce jugement : il a entraîné une foule d'esprits, et Machiavel fut, depuis lors, prôné, célébré, comme il avait été diffamé auparavant, c'est-à-dire sans être lu davantage, et en quelque sorte sur parole.

Il importe aujourd'hui plus que jamais de prendre avec connaissance de cause un parti entre ces deux réputations opposées. Une grande expérience politique a été faite : une grande nation long-tems asservie s'est levée toute entière pour conquérir sa liberté. Après avoir abattu le despotisme, elle s'est élevée jusqu'à la République : elle s'y est maintenue quelques années avec gloire, au milieu des plus grands dangers ; mais dans quelques mois d'un calme apparent, la République nouvelle a déjà laissé détendre les ressorts qui devaient la soutenir. De ce sommeil qui l'a conduite au bord d'un précipice, elle se réveille et se débat dans les piéges dont elle est enlacée ; elle mesure l'abyme où elle était prête à tomber, et se confiant encore avec raison dans sa force, elle sent que puisqu'elle le voit, il suffit, elle n'y tombera pas.

Dans un tel moment tous les esprits capables de réflexion se tournent vers les événemens des siècles passés et vers les hommes célèbres qui ont tiré de ces événemens les leçons de l'expérience et les préceptes de la sagesse. Il ne s'agit plus d'abstractions et d'hypothèses ; il s'agit de faits et de conséquences ; il s'agit sur-tout de se bien assurer de ces dernières et de leur dépendance réelle des premiers, pour apprendre à éviter la conséquence ultérieure qu'il est encore tems de prévenir. Il devient donc aussi d'une haute impor-

tance d'asseoir un jugement sur les Ecrivains en possession de l'attention publique, pour savoir quelle confiance leur est due, et de quel poids doivent être leurs directions et leurs conseils.

Cette nouvelle traduction des Œuvres de Machiavel est précédée d'un discours très-propre à fixer enfin l'opinion sur cette espèce de phénomène politique. L'auteur nous y conduit par un fil qui l'a guidé lui-même à une juste appréciation, placée entre les deux jugemens extrêmes dont Machiavel a été l'objet. Ce n'a été ni pour donner aux tyrans des armes contre la Liberté des peuples, ni pour fournir aux peuples par un détour adroit des moyens de résister aux tyrans, qu'il a parsemé ses ouvrages de ces maximes qui, quelqu'application qu'on leur donne, sont également odieuses dans leur généralité : tous ses écrits ont été appropriés aux circonstances particulières de son pays; ami de la Liberté, il était principalement occupé de celle de sa patrie. Né au quinzième siècle (1), dans Florence républicaine, où il remplit un des premiers emplois (2) et des légations importantes, il la vit, toujours agitée par des orages, alternativement en proie à l'oppression aristocratique et aux excès de la démagogie. Supérieur aux petites impressions du moment, et fait pour remonter aux causes générales, il vit que tous ces désordres naissaient de sa constitution même. Celle de la République romaine s'offrit à lui avec le souvenir de la gloire et de la longue prospérité de ce peuple célèbre; et il aperçut la source de cette gloire et de cette prospérité dans la constitution romaine et dans les diverses institutions qui lui servaient d'appui. C'est pour développer ces rapports qu'il écrivit ses Discours

(1) Non en 1366 et au quatorzième siècle, comme le dit le C. Guiraudet, mais en 1469, et par conséquent au quinzième : il y a erreur dans la date de l'année et dans la quotité du siècle.

(2) Celui de Secrétaire du Conseil.

sur Tite-Live, le meilleur de ses ouvrages et l'un des meilleurs ouvrages que l'on ait sur la Politique.

Ce n'est pas celui dans lequel sont établis ces principes d'une politique désavouée par la morale, qui l'ont rendu dans toute l'Europe un objet de réprobation et d'horreur, mais c'est-là pourtant que se trouve le crime qui a soulevé contre lui tant de haines dans cette partie de l'Europe qui devait se glorifier de l'avoir produit ; c'est-là qu'examinant les causes qui exposaient l'Italie à tant de malheurs, de guerres et d'invasions, il regarde comme l'une des principales l'existence de la Cour de Rome au milieu de ce beau pays. D'une part il lui reproche la corruption de ses mœurs, la vente des dispenses, des indulgences, l'irréligion, qui en effet est monstrueuse dans un gouvernement théocratique, enfin tous les désordres dont elle a comblé la mesure, et dont il lui annonce la punition inévitable, prédiction que la réforme de Luther vint bientôt accomplir ; de l'autre il prouve jusquà la démonstration, que cette Rome se trouvait livrée à une succession de vieux monarques électifs, dont aucun ne pouvait y former un état respectable, mais qui avaient tout juste le degré de force suffisant pour empêcher que d'autres ne pussent en élever, et ne fissent parvenir cette portion de l'Europe au degré de puissance relative que sa situation, son étendue et sa population sembleraient devoir lui assurer.

Il n'en fallait pas davantage pour diriger contre lui les armes de cette souveraineté absolue et en quelque sorte universelle. Proscrits à Rome par l'inscription sur l'index, où ils sont restés jusqu'à ses derniers tems (1), les écrits de Machiavel furent décriés et poursuivis dans les Etats de l'Europe où se trouvait répandue cette mi-

---

(1) *Il nome e gli scritti del Machiavelli*, dit le célèbre Apostolo Zeno, dans ses notes sur la Bibliothèque italienne de Fontanini, *rimasero e rimangono ancora nella vecchia loro giustissima proibizione, tra quelli di prima classe.* Tome II, page 365.

lice monacale et sacerdotale, salariée et richement dotée par eux pour obéir, souvent contre leur propres intérêts, aux ordres d'un Prince étranger ; moyen puissant et infaillible de rendre odieux dans tout le monde chrétien, et les ouvrages et la personne même de l'auteur.

C'est sur-tout son Traité du Prince, qui a fourni des prétextes aux accusations dont il a été l'objet. Cette production parait en effet difficile à excuser et à interpréter favorablement dans plusieurs de ses parties ; et d'abord, ce même citoyen qui s'est montré dans sa conduite privée, dans ses emplois publics, dans ses autres écrits, si passionné pour la liberté, pour la prospérité de son pays, donne ici des leçons à la tyrannie ; il lui propose pour modèle un Borgia, fils d'un Alexandre VI : il loue et le fils et le père, par cela seul qu'ils en sont venus à leurs fins, sans jeter le moindre blâme sur les atroces moyens dont ils se sont servis. Ensuite, on sait qu'il s'est montré opposé aux Médicis, oppresseurs de sa patrie ; qu'accusé même d'avoir conspiré contre eux, il a été mis à la torture, et que son courageux silence a vaincu la rigueur des tourmens ; et il adresse ce livre du Prince à Laurent de Médicis, et c'est lui qu'il encourage à étendre sur toute l'Italie le pouvoir qu'il exerce déjà sur Florence.

Ce sont ces contradictions si frappantes qu'ont tâché d'expliquer Bacon, Jean-Jacques, et d'autres après eux, en disant que Machiavel, dans cet ouvrage, peint les Princes tels qu'ils sont, et non tels qu'ils doivent être ; qu'il ne feint d'approuver leurs crimes que pour se donner la liberté de les faire connaître aux peuples. Mais alors l'imprimerie commençait à peine à répandre en Europe l'usage des livres, et c'eût été un moyen bien détourné, bien lent, pour inspirer aux peuples le désir de se délivrer de leurs maux. Mais encore dans ce cas l'ouvrage du Prince n'eût dû présenter qu'une allégorie ingénieuse dont le voile pût être levé ou pénétré par tout le monde, excepté par celui pour qui il avait été

jeté ; et la plus simple lecture prouve que Machiavel ne peut être soupçonné d'avoir eu cette intention.

D'autres ont prétendu qu'en conseillant ainsi à Médicis d'abuser de sa puissance, il espérait soulever le peuple contre lui, et par là la lui faire perdre. Mais un homme tel que Laurent de Médicis, qui avait eu assez de talent et d'adresse pour se rendre maître de Florence, malgré Machiavel et son parti, aurait-il pu donner dans un piége aussi grossier, quitter sa marche précédente qui lui avait si bien réussi, et suivre en disciple aveugle les conseils d'un maître dont tout le portait à se défier? Non sans doute. Il y a donc une autre intention, un autre but dans cet écrit, et c'est à les pénétrer que le C. Guiraudet pense être parvenu. Voici l'explication qu'il y donne.

Avec l'amour que Machiavel avait pour sa patrie, il ne pouvait être que profondément affecté de l'état de faiblesse, d'oppression et de désordre où elle était plongée : il découvre bientôt que cet état de faiblesse, outre la puissance temporelle des Papes, qu'il avait déjà dénoncée, et plusieurs autres abus sur lesquels il avait cherché à éclairer ses contemporains, avait deux causes puissantes qu'il fallait détruire. La première était la domination des ultramontains, qui appelés en Italie par les nationaux eux-mêmes, en occupaient déjà la plus belle partie ; et de là le vœu ardent qu'il forme de les en voir expulser, vœu exprimé de la manière la plus positive et la plus claire, sur-tout dans son dernier chapitre intitulé : *Exhortation à délivrer l'Italie des étrangers*. La seconde cause était la division de l'Italie en une infinité de principautés ou de Républiques qui ne différaient des principautés que par un plus grand nombre de tyrans. Ici Machiavel ne pouvait s'expliquer avec la même franchise et la même clarté que sur l'article des étrangers. Il lui faut prendre un détour. Il passe en revue les différentes formes de Gouvernement qui existaient en Italie : il examine comment on peut s'en rendre maître. Il cite les exemples

de ceux qui y sont parvenus : César Borgia, Castruccio Castracani, sous ce point de vue, deviennent des modèles, non parce qu'ils ont, sur-tout le premier, commis des crimes pour parvenir à leurs fins, mais parce que nul obstacle n'a pu les en détourner; que malgré la faiblesse de leurs moyens, ils avaient réussi à s'emparer d'une partie de ce beau pays, et qu'ils auraient fini par le rendre florissant.

De tous les Princes qu'avait alors l'Italie, c'est Médicis qui lui paraît le seul propre à exécuter cette grande entreprise, et à rassembler en une seule domination toutes les petites puissances italiques; c'est lui qu'il y exhorte aussi clairement qu'il le peut faire, et c'est pour cela que non-seulement il lui vante dans son Traité du Prince la conduite de Borgia et de quelques autres usurpateurs, mais que dans deux écrits particuliers, il détaille complaisamment, et ce que Castruccio avait fait pour s'emparer du pouvoir dans Florence même, et les moyens employés par César Borgia pour faire donner dans le piége et faire périr plusieurs petits Princes de la Romagne. La morale désavoue sans doute ces moyens, mais il faut se reporter aux tems, aux lieux, aux circonstances, il faut se rappeler à quel degré de dépravation étaient alors parvenues les mœurs publiques, combien le poison, le meurtre et les assassinats étaient devenus communs en Italie, quels autres monstres étaient ces petits tyrans, quel service Borgia rendit à ces contrées en les en délivrant, comment il se servit du pouvoir qu'il avait injustement acquis, et quelle fidélité lui gardèrent ses nouveaux Etats, lors même que la mort du Pape, son père, l'eût laissé presque sans appui; il faut enfin reconnaître le but que se proposait Machiavel dans les éloges qu'il donne, non à sa moralité, mais à sa conduite habile, dans ceux qu'il fait de Castruccio, dans tout son Traité du Prince; on verra que toutes ces parties d'un même système ont un accord et un ensemble parfait; on n'accusera plus Machiavel d'avoir voulu donner à tous les Princes des leçons de

tyrannie contre les peuples ; on ne le louera plus d'avoir voulu adroitement apprendre aux peuples à détester les tyrans ; on reconnaitra qu'il adresse tous ces conseils, toutes ces leçons de l'expérience à un *conquérant*, à un *usurpateur* désiré, qu'il semble avoir voulu lui marquer tous ses pas ; qu'à raison de la diversité d'Etats libres, héréditaires, étrangers, sujets, grands, petits, moyens, auxquels ce Prince pourra avoir affaire en Italie, il varie les règles de conduite à suivre pour s'y maintenir après la conquête ; qu'enfin n'ayant pu conserver Florence libre, n'espérant plus de lui voir reconquérir sa liberté, il a entrepris de contribuer par ses conseils à en faire le centre d'un grand Etat qui puisse résister à toutes les attaques du dehors, qui la délivre enfin, et avec elle l'Italie entière, des maux intérieurs qui détruisent dans ce beau pays le fruit de tous les dons que lui avait fait la Nature.

Tel est le nouveau point de vue sous lequel le Politique florentin est envisagé par son traducteur ; et il est évident que c'est le plus conforme à la raison, à la nature des choses, au caractère connu de cet homme de génie, à l'état où se trouvait sa patrie dans le tems qu'il écrivait, et à l'ensemble de ses différens écrits, dont la plus grande partie dictée par un ardent amour pour le bien de son pays, démentirait le reste, si ce reste même ne se trouvait, par cette interprétation, rentrer dans le même système et concourir au même but.

Il se présente encore des objections et contre ce systême et contre les moyens que conseille son auteur. Le C. Guiraudet ne se les dissimule pas, et ne prétend pas que Machiavel soit à cet égard exempt de tout reproche ; il fait cependant observer les différences qui existent entre la jurisprudence de peuple à peuple, appelée politique extérieure, et celle qui règle les devoirs et les droits entre les membres d'une même société. Il rappelle que tous les publicistes ont reconnu ces différences, et le sévère Mably lui-même. Il cite de ce dernier un ou deux passages, tirés de ses *principes des*

négociations, qui, sans intention cachée, sans allusion, sans allégorie, contiennent, relativement à la conduite des petites puissances, des maximes plus machiavéliques en quelque sorte que celles de Machiavel même. Il ne les excuse pas plus au fond dans l'un que dans l'autre; mais il demande en finissant la permission d'observer « qu'il manquait à la bizarrerie de l'étoile de Machiavel, d'être égalé ou surpassé dans les torts qu'on lui reproche par le Spartiate Mably. »

Ce discours, qui a plus de cent pages d'impression, placé en tête des ouvrages d'un profond penseur, est lui-même l'ouvrage d'une tête pensante et d'un homme capable de juger et d'entendre Machiavel, et par conséquent digne de le traduire. Les réflexions et les applications qu'il renferme de plusieurs des principes de cet auteur à ceux de la saine politique, et de la situation où se trouvait alors l'Italie à celle où nous nous trouvons aujourd'hui, prouvent de plus, comme l'ont déjà prouvé d'autres ouvrages sortis de sa plume, qu'il aime sincèrement et la liberté et sa patrie, mais qu'il ne peut séparer cet amour de ce qui en effet en est la seule base ferme et solide, c'est-à dire, des lois éternelles de la morale. Nous ferons seulement sur quelques points peu importans, un petit nombre d'observations que nous croyons d'autant plus nécessaires que l'ouvrage a plus de mérite et peut plus aisément atteindre à quelques degrés de perfection de plus.

Nous avons observé plus haut, dans une note, une petite erreur échappée à l'auteur au sujet de la date de la naissance de Machiavel; c'est par une suite de cette erreur qu'il dit dans deux autres endroits (1), que lorsque Machiavel écrivait, la langue italienne *n'était pas fixée*, que cette langue, *qui naissait à peine du latin*, avait conservé les périodes cicéroniennes de la langue mère. Machiavel n'avait que six ans quand Boccace

(1) Page 7 et 10 du discours.

mourut, et Boccace avait fixé la langue italienne dans la prose, comme Dante et Pétrarque dans la poésie. Avant que Machiavel écrivit, les trois Villani avaient composé leur Histoire de Florence, et Franco Sacchetti s'était montré rival de Boccace dans les Nouvelles. Le mélange du latin avec les langues du Nord, qui entraient comme lui dans la composition de la langue italienne, était consommé depuis long-tems : les périodes cicéroniennes régnaient encore, mais la langue était fixée.

Dans la rapidité de la composition (car on assure que ce morceau important a été écrit en peu de jours), il s'est glissé plusieurs négligences de style, qu'il sera aussi facile que nécessaire de faire disparaître dans une seconde édition. En voici quelques exemples :

« *De cette vérité*, Machiavel nous donne l'exemple d'*en* tirer des conséquences pratiques. » *En* est un pronom qui représente *cette vérité :* ils ne peuvent être tous les deux dans la même phrase.

« Une succession *de vieux monarques* électifs dont aucun *d'eux* ne pouvait y former un état respectable. » Il en est de même dans cette phrase : *d'eux* est de trop ; il faut simplement *dont aucun ne pouvait*, etc.

« Il *loue* les Médicis il est vrai, mais parce qu'ils méritent de *l'être.* » Faute très-commune aujourd'hui, mais qui reste toujours faute ; *l'être* dans ce sens ne peut se rapporter qu'à un participe, et il n'y en a point dans cette phrase. L'auteur ajoute tout de suite après : « et comme il méritaient d'être loués. » Il est aisé de joindre l'un à l'autre : mais par ce qu'ils méritent et comme ils méritaient d'être loués.

La même faute se retrouve dans cette phrase : « je prie le lecteur d'*observer* ce qui ne l'*a point été* jusqu'ici, » et dans plusieurs autres.

Le C. Guiraudet paraît affectionner un tour qui lui appartient, et que nous ne croyons pas devoir être admis dans la langue, c'est *pour* employé pour *quoique*, sans être suivi d'une négation. « On pourrait, dit-il, lui reprocher (à Minc) d'avoir employé ce style coupé ;

ces phrases courtes alors à la mode, et qui *pour avoir été* mises en usage par Montesquieu, *paraissent* aussi déplacées dans les discours sur Tite-Live, que dans l'Esprit des lois. » Il faudrait *quoique mises à la mode*.

« Mais cette route de l'erreur, *pour être* la plus battue, combien peu de ceux qui la suivent prennent soin de l'examiner ! » Il faut *quoique la plus battue*.

« Un tyran qui *pour être faible*, et parce qu'il était faible, avait toutes les prétentions, tous les besoins d'un souverain. » Mettez *quoique faible*.

Molière fait dire à Tartuffe :

> Ah ! *pour être dévot*, je n'en suis pas moins homme.

Et non pas :

> Ah ! *pour être dévot*, cependant je suis homme.

Voici quelques autres négligences plus légères, et qui ne sont que de simples distractions. « Mendiante même, il est vrai, un pain assuré. » On voit que *mendiante* ne peut avoir de régime. « *A quelques préjugés* nationaux près, *à quelques préventions* qu'il avait contre les ultramontains. » *Près* devait être mis après le second de ces deux mots, et non après le premier, puisqu'il a rapport à tous les deux. « Cependant le jugement de Bacon et de Rousseau me détermin*èrent*. » Il est évident que les deux juges, et quels juges ! ont fait oublier à l'Ecrivain qu'il ne parlait que d'un jugement.

Il a mis ailleurs l'*étaie* d'une religion dominante, au lieu de l'*étai ;* mais ce n'est peut-être qu'une faute d'impression. On trouve aussi, mais trop souvent pour que l'erreur soit typographique, *qu'il aie* pour *qu'il ait*, à la troisième personne du présent du subjonctif.

Nous n'avons pas sans doute besoin de répéter que nous aurions relevé avec moins de soin ces inadvertances, si l'ouvrage eût été moins estimable. Il n'en paraît que trop aujourd'hui dont il serait inutile et décourageant de vouloir reprendre les fautes : nous n'en devons être que plus sévères pour ces productions du-

rables, que des éditions subséquentes peuvent encore améliorer.

Après avoir fait connaître l'opinion du traducteur sur son auteur original, et le discours intéressant qui lui appartient en propre, nous jetterons dans un second extrait un coup-d'œil sur l'auteur lui-même. On en sentira mieux l'importance de la tâche que le C. Guiraudet a remplie, et le service qu'il a rendu à la Philosophie politique.

G.....

LITTÉRATURE. — ROMANS.

La Nuit Anglaise, ou les Aventures jadis un peu extraordinaires, mais aujourd'hui toutes simples et très-communes, de M. Dabaud, marchand de la rue St.-Honoré, à Paris ; roman comme il y en a trop, traduit de l'arabe en iroquois, de l'iroquois en samoïede, du samoïede en hottentot, du hottentot en lapon, et du lapon en français. Par le R. P. Spectroruini, *Moine italien, 2 petits vol.* in-12 *; se trouve dans les ruines de Palluzzi, dans les caveaux de Ste.-Claire, à l'abbaye de Grasville, aux chateaux d'Udolphe, de Lindenberg, etc. En un mot dans tous les endroits où il y a des Revenans, des Moines, des Bandits, des Souterrains et une tour de l'Ouest.*

Et à Paris, chez Charles Pougens, *libraire, rue Thomas-du-Louvre, n°.* 246.

Le héros de ce roman, M. *Dabaud*, était né et avait vécu dans une sphère d'où l'on n'est pas accoutumé de voir sortir les personnages héroïques qui figurent dans les productions de ce genre. C'était un bon parisien, un honnête marchand de la rue Honoré. Les circonstances l'ont aidé. On l'a sollicité de prêter son nom à différentes compagnies de fournisseurs. Il y a consenti, au moyen de quoi il a obscurément gagné cent mille livres de rentes.

Cette

Cette supposition est déjà, comme on voit, une idée bien romanesque : rien de semblable ne peut arriver et ne s'est jamais vu. Tous les jours on le démontre dans des écrits apologétiques, où la médisance et la calomnie sont victorieusement réfutées et confondues. On peut les lire :

Tous les gens querelleurs, jusqu'aux simples mâtins,
Au dire de chacun, *y sont* de petits Saints.

Mais poursuivons notre analyse, et rentrons dans le roman.

Le héros, qu'on a ainsi généreusement gratifié d'une si belle fortune, se met en devoir d'en jouir honorablement. Il prend un cuisinier, il tient une bonne maison, il a une excellente table. Alors, parasites, flatteurs, beaux-esprits, d'accourir chez lui en foule. On prévoit que M. Dabaud ne tardera pas à devenir un homme considérable et considéré ; il aura même de l'esprit pour peu qu'il se le mette en tête. Il ne lui manque qu'une bibliothèque. Un membre de l'Institut, qui dine chez lui trois fois la décade, se charge de lui en faire monter une. C'est alors que notre héros, qui déjà sait lire assez passablement, entreprend son cours de Littérature. Les anciens romans par lesquels il le commence, ne l'amusent pas long-tems. En effet, que lui offrent ces ouvrages? L'histoire du cœur humain ; le tableau des mœurs ; rien que ce qui se passe autour de lui : ce n'est pas la peine de faire des livres pour si peu de chose, ni d'employer un tems précieux à lire ce qu'il ne tient qu'à soi de voir dans son quartier.

Ces réflexions lumineuses et profondes avaient bien attiédi la passion de M. Dabaud pour la lecture. Il était encore dans cette disposition, lorsqu'il reçoit, dans une terre qu'il a nouvellement achetée, la visite d'un jeune homme arrivant de Paris, et apportant avec lui la riche collection des romans du jour : *Hubert de Sevrac*, *Julia ou les Souterrains de Mazzini*, *Célestine ou les Epoux sans l'être*, *le Tombeau*, *l'Abbaye de Grasville*, *les*

Mystères d'Udolphe, *la Forêt* ou *l'Abbaye de Ste.-Claire*, *le Confessionnal des Pénitens noirs*, *le Moine*, etc. etc. Il lit avec admiration, il dévore avec avidité ces sublimes productions dans lesquelles, grâce à Dieu, il ne trouve plus un seul trait de cette maussade nature, dont l'imitation lui a tant déplu. A cette lecture son imagination s'exalte, s'allume, se noircit; enfin, dans ce château qu'il habite, voisin d'un vaste et antique monastère abandonné, lui-même il devient acteur principal dans une aventure qui ne le cède à aucune de celles qu'il a rencontrées dans ses nouvelles lectures. Il a des apparitions, des révélations, des spectacles de tout genre. A la vérité, les événemens merveilleux par lesquels il est éprouvé, lui sont presque tous connus. Cependant il y a dans leurs ciconstances quelques ingénieuses variétés qui les distinguent. On peut citer en exemple une tour du *Sud-Ouest* dont on ne s'était pas avisé encore. « Du *Sud-Ouest!* » s'écrie M. Dabaud, qui jusque là ne s'est étonné de rien : « je connaissais bien la tour de l'Ouest *de l'Abbaye de Grasville*, la tour de l'Est du château de *Lindenberg*, la tour du *Midi* du château de *Mazzini*, la tour de l'Orient du château d'*Udolphe*, la tour du Nord du château de *Blangy*; mais la tour du *Sud-Ouest*, celle-là est nouvelle. »

Il serait superflu d'entreprendre de donner une idée de tant d'aventures surprenantes racontées dans l'ouvrage. Elles ne diffèrent point de toutes celles qu'on doit supposer que les personnes initiées aux bonnes lectures connaissent assez. Un heureux choix des plus extraordinaires parmi celles qu'un si grand nombre de traductions anglaises nous a fait connaître, en compose le tissu. Elles sont racontées dans les mêmes termes transcrits des originaux. Dans une seule nuit, le héros de *la Nuit anglaise* est accablé de tout le poids des merveilles dont les héros et les héroïnes des romans qu'il a admirés, n'ont eu chacun qu'une part. En les réunissant dans cet abrégé, l'auteur a rendu aux amateurs de ce beau genre un service dont ils ne lui sauront

peut-être pas assez de gré. Cependant, il sera toujours agréable et commode pour ceux qui aspirent à s'y faire un nom, d'avoir sous la main un répertoire universel de grands effets, un atelier complet de machines à romans, où le goût pourra puiser dans les momens où le génie fatigué a besoin de repos. Longs corridors, sombres vestibules, coupoles aëriennes, colonnes de granit ou de basalte, enfin tous les termes techniques de l'architecture romantique dont il est devenu difficile de se passer dans les compositions de ce genre, on les trouve ici employés dans leur sens exact et rigoureux. On n'y a point oublié les tintemens obscurs d'une cloche éloignée, les grincemens aigus, le frôlement des draperies et l'hymne de minuit. Pour ce qui est des poignards ensanglantés, des clés rouillées, des masses d'ombre et de lumière, et des squelettes, et des revenans, et des moines, on peut assurer qu'il y en a

> A se pâmer ou d'aise ou de terreur,
> Suivant le goût et les nerfs du lecteur.

En voilà assez pour donner une idée de cette production badine et critique. Elle amusera le lecteur, ami de la parodie appliquée à son véritable objet. Assurément c'était ici le cas d'en faire usage. On pourrait même dire qu'on a trop attendu. Déjà la satiété et le goût du changement, à défaut du bon goût, ont fait à-peu-près justice de ce genre puéril et barbare ; car, après tout, ces grandes machines, bien appréciées, ne sont rien autre chose que *la Barbe bleue* mise avec quelques variations à l'usage des grands enfans. Boileau aussi, dans le dernier siècle, fit justice d'un travers que les Gomberville, les Lacalprenède, les Desmarêt et la famille des Scudéri avaient mis à la mode. Le dialogue *des héros de roman* parodia les héros de l'histoire, Cyrus, Horatius Coclès, Mutius Scévola, Brutus, Lucrèce et Clélie, qui figuraient ridiculement dans des romans volumineux, dont nos ayeux, dans leurs longues soirées, avaient long-tems fait leurs délices. Aujourd'hui, et lorsqu'on devait le

moins s'y attendre, c'est le Diable qui s'est emparé des nôtres. Il s'agit de l'exorciser. L'ouvrage dont il a été question dans cet article, y contribuera sans doute. On peut espérer que la manie des traductions et des imitations des romans diaboliques de l'Angleterre, touche à sa fin : mais ayons l'œil sur l'Allemagne, et préservons-nous, s'il se peut, du débordement de ses romans historiques.

M.

MÉLANGES.

CUPIDON, ASMODÉE.

Dialogue.

CUPIDON.

Il y a long-tems que je n'ai visité ce globe sublunaire, dont j'ai fait le bonheur pendant tant de siècles. Je suis curieux de savoir quel dieu les pauvres mortels ont mis à ma place, et ce qui a succédé aux habitans de l'Olympe poétique. Plutus m'a bien remplacé quelque tems; mais quoique ses faveurs soient, m'a-t-on dit, plus prisées que jamais, ni lui ni la Fortune n'ont plus d'autels, et l'or même, en nature, est devenu le Dieu des humains. Cependant, il faut toujours à l'homme du merveilleux, et je désirerais bien apprendre à qui sont dévolus nos emplois. Appelons ce boiteux qui passe; peut-être pourra-t-il m'en donner des nouvelles (*haut.*) Eh! l'ami! un mot.

ASMODÉE.

L'ami! voilà un petit garçon bien familier. (*Il s'approche.*) Qui m'appelle?

CUPIDON (*à part.*)

Par Vénus! quelle caricature! Est-ce un Faune? un Satyre? un Égipan? (*haut.*) Qui êtes-vous?

ASMODÉE (*à part.*)

Peste ! le joli blondin ! (*Haut.*) Asmodée, pour vous servir.

CUPIDON.

Asmodée ! je n'ai jamais entendu prononcer ce nom là.

ASMODÉE.

Je conçois que ce doit être de *l'hébreu* pour vous. Et vous, bel enfant ?

CUPIDON.

Cupidon.

ASMODÉE.

L'heureuse rencontre ! Il y a des siècles que je grillais de vous voir.

CUPIDON.

Fort obligé, et pourquoi ?

ASMODÉE.

Comme j'ai pris votre emploi ici bas, je serais charmé d'en causer avec vous.

CUPIDON.

Mon emploi ! Avec ce visage de rôt qui brûle, ce front cornu, ces pieds de bouc, cette queue ridicule, cette béquille, vous le Dieu de l'amour !.....

ASMODÉE.

Non pas ; mais le Diable de la luxure.

CUPIDON.

La luxure !.... qu'est cela ?

ASMODÉE.

Ce qu'était l'amour, et de plus un péché mortel.

CUPIDON.

Voilà ce qu'on a substitué au plus joli mot du monde ! et quels barbares .... ?

ASMODÉE.

Doucement, s'il vous plait, ce sont des Papes, des

Cardinaux, des Prélats, qui pour votre bien vous feraient griller en feu clair et vermeil.

CUPIDON.

Je vais d'étonnement en étonnement; et c'est un Diable qui tient les traits....

ASMODÉE.

Non pas les traits, mais les broches et tout l'attirail de la cuisine infernale.

CUPIDON.

Mais ce globe est donc un enfer?

ASMODÉE.

A peu de chose près.

CUPIDON.

Etrange bouleversement! l'espèce humaine était bien folle de mon tems, mais non pas de cette triste folie.

ASMODÉE.

Oui, votre paradis était un peu moins monotone que celui qui l'a remplacé. Votre enfer même était poétique. Celui dont je suis un des pairs, n'est que hideux. D'autres tems, d'autres idées.

CUPIDON.

O Vénus! ô ma mère! Grâces, mes sœurs! Aimables Nymphes, dont le pied léger foulait l'émail des plaines fleuries, Naïades, Néréïdes, Dryades et Napées, Déïtés charmantes dont la présence animait toute la Nature, que sont devenus vos danses, vos jeux, vos concerts?

ASMODÉE.

A leur place nous avons des boucs, le sabbat, les succubes et les farfadets.

CUPIDON.

Qu'est-ce que toute cette vilenie-là?

ASMODÉE.

De bonnes diablesses qui viennent au secours des pauvres reclus, et procurent à leurs sens trompés

d'innocentes distractions ; des danses diaboliques où l'on se rend à cheval sur un manche à balai, après s'être frotté d'un certain onguent....

CUPIDON.

Fi ! l'abominable monde ! illusions pour illusions, comment a-t-on pu quitter les nôtres, si douces, si riantes, pour ces contes dégoûtans de geoliers ivres ! Quel génie farouche, atrabilaire, a pu tout travestir à ce point ? Monde de Vénus, que j'ai quitté fort mal à propos, j'ai hâte de vous revoir : celui-ci n'est plus digne de nous.

ASMODÉE.

Que voulez-vous ? vous avez eu votre tour ; moi, qui vous parle, j'ai eu le mien ; bientôt je ne serai guère plus chanceux que vous. Mon règne commence à passer comme le vôtre, et je serai bientôt rélégué comme vous au pays des fables. J'ai cru un moment que le goût pour les Diables allait revenir. Nous recommencions à jouer un rôle ; mais cette gloire n'a été qu'un feu follet, et vous aurez avant peu de quoi vous consoler.

CUPIDON.

Ma foi ! tant mieux pour l'espèce humaine. C'est à ce prix seul que je lui rendrai mes bontés. Jusque là, serviteur.

ASMODÉE.

Au revoir donc, Seigneur Cupidon, et bon voyage.

CUPIDON.

Adieu, Seigneur Asmodée, vous me paraissez bon Diable, et l'on peut vous pardonner la forme en faveur du fond. Au revoir.

F. N.

POÉSIE.

ROMANCE D'ABDALRAHMAN (1).

On suppose qu'*Abdérame*, après avoir été vaincu par *Charles-Martel*, se retira dans les Pyrénées. *Aseïde* sa femme, tombée dans les mains du vainqueur, est conduite à la Cour de Charles qui conçoit pour elle un violent amour. Elle résiste, attendant l'arrivée d'*Abdérame;* mais voyant qu'il ne vient point, elle prend la résolution de mourir. Elle se retire dans un bocage sombre du jardin de Charles, et après avoir invoqué son époux, elle se frappe avec le poignard qu'il lui a laissé.

A l'entrée de ce bocage était un arabe de confiance, chargé de l'ensevelir et de rapporter à Abdérame le poignard teint de son sang. Il se hâte d'exécuter ces ordres : il se rend en Espagne dans le camp du maure. Il passe en Afrique ; et ne trouvant nulle part celui qu'il cherche, il se détermine à revenir sur ses pas.

Comme il traversait de nouveau les Pyrénées, il aperçoit à l'entrée d'une étroite vallée un signe arabe; c'est celui d'*Abdérame*. Bientôt il arrive à sa demeure, et s'annonce comme messager d'*Aseïde;* mais il n'ose lui apprendre encore son malheur. *Abdérame* l'interroge ; il lui raconte tout ce qu'elle a souffert. Il veut partir aussitôt, mais l'arabe le conjure d'attendre la nuit.

Près de la demeure d'*Abdérame* s'élève une espèce de butte: c'est le tombeau de son coursier, qui tout couvert de blessures, emporta son maître au travers des ennemis, et vint mourir dans ce lieu. *Abdérame* chante ses louanges, et l'appelle trois fois. De-là il montre à son compagnon le lieu sauvage où il a passé son èxil ; il lui parle enfin en ces termes :

ABDÉRAME.

Vois-tu de ces sapins les ombrages funèbres ?
Vois-tu de ces rochers les profondes ténèbres ?
C'est-là que j'ai vécu : c'est-là que la douleur,
En consumant ma vie a dévoré mon cœur.
J'étais en proie au tems, à la faim, aux barbares,
Aux monstres de ces bois, à des fureurs bizarres

(1) Ce Prince arabe, ou si l'on veut more, est plus connu sous le nom d'*Abdérame*.

Dont ce climat étrange offre ici les tableaux;
Soit que de vingt torrens les mugissantes eaux
Ébranlent la montagne; ou soit que de sa cime
Un rocher se détache et tombe dans l'abîme.
La neige menaçante (1) et les vents déchaînés
Remplissaient tous ces lieux à l'horreur condamnés.
Parmi tous ces objets, au sein de leur furie,
Je n'ai point désiré les champs de l'Arabie,
Nos tentes, nos chameaux, et ces jours si brillans
Du désert allumé les fortunés présens,
Nos campagnes de sable où l'Amour dans notre ame,
Dès l'enfance répand son immortelle flamme.
Y reverrais-je, hélas! cette superbe fleur,
Doux trésor d'Abdérame et son premier vainqueur,
Lorsque sur mon coursier voyageant dans la plaine,
Je la vis du désert la Déesse et la Reine?
Ou lorsque sous mon arbre, assise à mes genoux,
Sa voix chère à mon cœur me nommait son époux?
La trouverais-je aussi chez le More ou l'Ibère...?
J'y trouverai vos bras, trésors de ma colère,
Arabes, Africains, vainqueurs de l'univers;
En courant nous venger nous briserons ses fers.

L'ARABE.

Toi seul tu le pourrais. C'est en toi qu'elle espère.
Redoute la fortune et le destin contraire.

ABDÉRAME.

Abdérame deux fois ne peut être vaincu.
Ami, sans cet espoir aurais-je survécu?
De mes guerriers éteints je veux punir l'outrage;
Dans mon cœur irrité revit tout leur courage.
Chacun d'eux en mourant m'a dit de le venger.
Laisseras-tu mes os sur ce sol étranger?
Cette voix tout le jour résonne à mon oreille:
Dans mon profond sommeil c'est elle qui m'éveille.
Eh! n'ai-je pas encor ce glaive étincelant
Sous lequel j'ai rangé les peuples du couchant;
Qui du fort a brisé le bouclier fragile,
Qui du faible souvent est devenu l'asile;

(1) Les lavanges.



Qui naguère a brillé sur le Franc éperdu,
Dans ces lieux où Zama venait d'être vaincu ?
J'ai su venger Zama : maître de l'Aquitaine,
Je l'ai dans mon transport immolée à ma haine.
J'ai dispersé par-tout ses nombreux habitans,
Comme de vils troupeaux dans la campagne errans.
J'ai brûlé de ma main leur ville capitale;
Leurs larmes ont formé ma pompe triomphale.
De mes nobles travaux je reprendrai le cours;
A l'arabe interdit je rendrai ses beaux jours.

....

Marchons : au loin déjà j'entends mes fiers soldats;
Impatiens des leurs de venger le trépas,
Ils appellent leur chef : j'entends le bruit des armes,
Les chevaux hennissans respirent les alarmes;
L'arabe et l'africain mêlent leurs étendarts;
Ils menacent le Nord du feu de leurs regards.
Salut à vous rochers qui fûtes mon asile !
A vous monts escarpés, à toi forêt tranquille !
Et toi qui m'as reçu sous ton toit protecteur,
Sombre caverne, adieu. Je reviendrai vainqueur.
Marchons, Arabe.

L'ARABE.

Hélas !

ABDÉRAME.

Hé quoi ! ton cœur soupire !

L'ARABE.

Ciel ! que va-t-il apprendre, et que dois-je lui dire !
Abdérame....

ABDÉRAME.

Eh bien?

L'ARABE.

Ah ! je ne peus lui parler !

ABDÉRAME.

Quel est donc le secret qui semble t'accabler ?

L'ARABE.

Pourquoi de son asile ai-je trouvé la route !

ABDÉRAME.

Arabe, ne crains point : Abdérame t'écoute.

L'ARABE (*soulevant son manteau.*)

Connais-tu ce poignard ? ce sang, le connais-tu ?

ABDÉRAME.

Mon Aseïde....?

L'ARABE.

En vain m'en suis-je défendu ;
Je dois tout avouer.... Aseïde elle-même....

ABDÉRAME.

Dieux....!

L'ARABE.

Elle a préféré la mort au diadème :
Et j'ai dû te chercher et t'apprendre son sort.

ABDÉRAME.

Je la croyais aux fers.... c'est aux fers de la mort!

L'ARABE.

Ce poignard....

ABDÉRAME (*avec une morne tranquilité.*)

Son langage à moi se fait entendre.
Je reposerai là. Là dépose ma cendre.
(*Il montre le tombeau de son coursier et se frappe.*)

L'ARABE.

Arrête : ce poignard n'était pas pour ton flanc;
Il devait de Martel épuiser tout le sang ;
Je venais dans ces lieux pour te servir de guide.

ABDÉRAME.

Arabe, c'en est fait. Je vais joindre Aseïde.

Ces faits inconnus à nos historiens ont donné lieu à la romance suivante, qui fut chantée par les Mores, au milieu de leur camp, lorsqu'ils apprirent la nouvelle de la mort de leur chef. J'ai tâché de rendre en vers français ce morceau de composition arabe d'une teinte mélancolique.

Pleurons amis, laissons couler nos larmes.
Amis pleurons : revêtons-nous de deuil.
Brisons, jetons nos boucliers, nos armes,
Le chef du More est au fond du cercueil.

Qui conduira nos bandes meurtrières ?
Qui vers le Franc viendra guider nos pas ?
Nous oublîrons nos trompettes guerrières
Et l'air du brave accourant aux combats.

Ce noir drapeau, cet arc et ces trois têtes,
Ne seront plus nos symboles de mort.
Le sombre effroi, *présager* des tempêtes
Nous a quittés pour gagner l'autre bord.

Quel bruit au loin, quel bruit s'est fait entendre ?
Est-ce le Franc ?.... Réveillons-nous, amis !
Allons marchons : il croyait nous surprendre.
Réveillons-nous, voilà les ennemis !

Mais ce ne sont que les vagues terribles
De l'Océan sur ses bords emporté.
De l'Océan les flots sont invincibles.
Le Sarrazin peut-il être dompté ?

Illustre chef ! du fond de ta demeure,
Regarde-nous, regarde tes soldats.
Chacun ici te bénit et te pleure ;
Entends nos voix : nous chantons tes combats.

N'est-ce pas toi qui, suivi de la guerre,
As subjugué tant de peuples divers ?
En voyageur tu parcourais la terre,
La parcourant tu la mettais aux fers.

Tu ravageas l'Afrique et l'Ibérie ;
Tu réduisis la Gaule au désespoir.
Tout fut soumis, tout sentit ta furie,
Jusqu'au grand fleuve (1), étonné de te voir.

Mais tu n'es plus ! ton bras est à la chaîne.
Ton fier coursier, près de toi dételé,
T'attend encor ; mais son attente est vaine,
Par Abdérame il n'est plus appelé !

Impatient il courra dans la plaine,
Il hennira : son ame est aux abois.
Il séchera de sa brûlante haleine
L'herbe des prés et les feuilles des bois.

---

(1) Le Rhône.

Errant toujours, sans eau, sans nourriture,
Toujours en proie à sa vive douleur,
Perdant sa force, et seul dans la nature,
Il deviendra l'esclave du vainqueur....

Non. Plus heureux vous reposez ensemble.
Vous habitez dans un même séjour.
La même nuit tous les deux vous rassemble,
Comme autrefois vous rassemblait le jour.

Ton fier coursier est assis à ta droite;
Ta bien-aimée est auprès de ton cœur.
Tous trois couchés dans une tombe étroite,
Unis tous trois, vous goûtez le bonheur.

Leur souvenir se peint à ta mémoire:
Tu les écoute: il parlent tour-à-tour.
Le Koklani (1) t'entretient de ta gloire,
Et la beauté te parle encor d'amour.

Mais le sapin annonce la tristesse,
Et le passant verse sur-toi des pleurs.
Gémirais-tu tourné vers ta maîtresse?
A ton coursier dirais-tu tes malheurs?

Si tu gémis, c'est d'être loin du More,
De ne plus voir le front de tes guerriers;
Mais calme-toi, tu les verras encore,
Tu sentiras le poids de leurs lauriers.

A ton amie, à ton coursier fidèle,
Nous donnerons de l'ombrage et des fruits.
Tu sortiras de la nuit éternelle,
Et tu boiras le sang des ennemis.

Repose en paix, cher et grand Abdérame!
Que ton coursier appaise tes douleurs;
Et qu'Aseïde attachée à ton ame,
Couvre ton sein de ses plus belles fleurs.

Viendra le jour, où soulevant la terre,
L'ami sous toi se levera joyeux.
Ton Aseïde, en Ange de lumière,
Vous conduira dans la plaine des cieux.

---

(1) Cheval arabe de la plus belle espèce, le plus sensible et le plus attaché à son maître.

AUX DEUX AMOURS,

Que m'avait promis un célèbre Statuaire.

Amours tant désirés, Amours remplis d'appas,
Vous qui de ma retraite auriez fait la parure,
Toujours je vous espère et ne vous obtiens pas.
De mes privations vous êtes la plus dure.....
Il faut, je le vois bien, que je renonce, hélas!
A tout Amour, même en sculpture.

GUICHARD.

LA COTTERIE LITTÉRAIRE.

Epigramme.

Que font les Poëtes du jour?
Ils prennent, quittent tour-à-tour
Et l'encensoir et la férule,
Parlent aux boudoirs de l'Amour,
Du verbe et de la particule;
Nous font par maint long opuscule
Veiller la nuit, dormir le jour;
Entre-eux se nomment sans scrupule
Ovide, Virgile, Tibulle;
Et bravant un rire incrédule,
L'un sur l'autre se guindent, pour
Monter Pégase qui recule.

SPECTACLES.

Théâtre de la République et des Arts.

Depuis l'opéra d'Anacréon, ce théâtre n'avait point donné de nouveauté, et c'est aux nouveautés seules qu'il peut devoir son éclat.

La première représentation d'*Adrien* devait par plusieurs motifs attirer beaucoup de monde, premièrement à cause du nom connu de ses auteurs, et en second lieu à cause des contrariétés que sa mise au théâtre,

projetée en 1791, avait suscitées, et qui sont, comme on sait, un stimulant très-actif pour la curiosité du public.

L'action de ce poëme et l'intérêt qui peut en résulter, ne tenant point au nom et au rang des personnages, mais seulement à leur caractère, il paraît que les changemens commandés par les circonstances, ou plutôt par l'espèce de respect qu'on doit à l'ombrageuse susceptibilité de quelques têtes ardentes, n'ont aucunement nui à la vraisemblance de la fable, ni à la conduite de l'action.

Adrien, non pas Empereur, mais Général romain, vainqueur de *Cosroès*, reçoit dans *Antioche* les honneurs du triomphe. Dans ses nombreux combats contre les Parthes, la fille de *Cosroès* est devenu sa captive; or, suivant les *us* tragiques bien connus, le vainqueur devient bientôt lui-même l'esclave de la beauté dans les fers. *Adrien* soupirant pour *Emirène*, oublie tout ensemble et la foi qu'il a jurée à *Sabine*, et la sévérité des lois romaines qui ne lui permettent pas d'épouser la fille d'un Roi. Ce ne sont pas encore-là les seuls obstacles à son amour, la Princesse aime *Pharnace;* et *Cosroès*, toujours implacable dans sa haine, ne cesse, quoique vaincu, de conspirer contre le vainqueur et de le forcer à reprendre sans cesse les armes. *Adrien* se trouve ainsi dans la cruelle position ou d'oublier son amour ou de se venger des mépris d'*Emirène* sur son père et sur le rival qu'elle lui préfère. Mais bientôt, ramené par un retour généreux sur lui-même, par la noble fierté de *Sabine*, qui s'apprête à le quitter, par les conseils sages et fermes d'un ami qui le fait rougir de sa faiblesse et lui rappelle sa gloire, il pardonne à *Cosroès*, unit *Emirène* à *Pharnace*, rend son cœur à *Sabine*, et ajoute à l'éclat de ses victoires celle qu'il remporte enfin sur lui-même.

Il faut convenir que ce dénouement, du genre admiratif, peut paraître un peu froid, que le caractère d'*Adrien* est peut-être trop monotone, qu'il ne parait

avoir ni assez d'emportemens dans sa passion pour *Emirène*, ni assez d'énergie contre des ennemis tels que *Pharnace* et *Cosroès* qui conspirent sans cesse contre lui et qui méditent même le complot de l'assassiner ; sa patience à se laisser perpétuellement accuser de tyrannie, et presque insulter par *Cosroès*, rend son abandon moins intéressant : on ne sait gré d'un sacrifice qu'en raison de ce qu'il coûte, et si l'auteur l'a bien indiqué, il ne parait pas l'a avoir assez détaillé dans le développement du caractère. Il se pourrait aussi que l'action manquât un peu de clarté dans la contexture de l'intrigue, sur-tout au second acte : on a de la peine à concevoir l'*imbroglio* du souterrain. Mais l'auteur a bien racheté ces légers défauts, et par la manière énergique dont il a tracé les caractères de *Cosroès* et de *Sabine*, et par la pompe dont il a revêtu son ouvrage : c'est enfin là le vrai genre de l'opéra ; et l'on doit savoir gré au C. *Hoffmann* d'avoir cherché à le ramener en luttant contre l'invasion du mauvais goût : et en rendant enfin à la musique un domaine aliéné depuis long tems. C'est dans la peinture seule des passions qu'elle peut exercer son génie, et ce n'est par conséquent que dans des actions vraiement dramatiques, et dans des caractères fortement dessinés, qu'elle peut prendre son véritable essor.

Méhul, déjà si avantageusement connu par les beaux opéra de *Stratonice* et d'*Euphrosine*, vient de confirmer dans cet ouvrage l'opinion qu'on avait conçue de son grand talent. Il se met avec éclat sur la ligne des *Gluck*, des *Sacchini*, des *Mozart*, et de plus il a cet avantage à nos yeux, que né sur le sol français, il donne à notre nation le droit de ne plus aller chercher des talens musicaux chez les peuples voisins.

Les chœurs sont d'un effet large et neuf tout-à-la-fois ; les airs de *Sabine*, ceux de *Cosroès*, les marches, les airs de ballets offrent des beautés du premier ordre et une variété qui en augmente le charme.

Les

Les décorations sont d'un style flatteur et noble, on remarque au premier acte un combat sur un pont qui s'écroule pendant l'action, à cause de la surcharge; cet effet, parfaitement rendu; fait honneur et au décorateur qui l'a préparé, et au machiniste qui en a dirigé l'exécution.

Les ballets du dernier acte sont un peu froids; ceux du premier sont charmans: les costumes réunissent la richesse à l'élégance, et tout l'ouvrage est mis avec un soin qui rappelle enfin les beaux jours de ce théâtre national; aussi obtient-il un succès réel et bien mérité.

On sait que cet opéra dont la représentation avait été défendue en 1791, à cause du couronnement d'un Empereur, qui blessait les yeux républicains, mais qui n'offre aujourd'hui, comme l'a très-bien dit le Ministre de l'Intérieur, ni Empereur, ni couronnement, vient néanmoins d'exciter encore quelques réclamations au Conseil des Cinq-Cents. Un républicain énergique qui ne l'a sans doute pas vu représenter, et qui ne l'a jugé que sur l'ancienne édition, s'est permis d'en faire l'objet d'une dénonciation presque sérieuse, et de le dévouer en quelque sorte, en termes peu mesurés, à l'indignation des patriotes. Il eût mieux vallu aller soi-même à la représentation, avant de compromettre par une diatribe sans fondement sa véracité et sa justice à la tribune nationale. Il faut espérer que le rapport du Ministre de l'Intérieur et celui du Ministre de la Police, détruiront l'impression fâcheuse qu'on a voulu donner au Conseil sur un ouvrage qui ne mérite aucun reproche d'incivisme, qui ne fournit absolument aucun prétexte à l'allusion la plus légère, et dont l'interruption par l'effet d'un zèle indiscret, causerait à l'Administration, c'est-à-dire au Gouvernement, une perte réelle de plus de 60 mille francs.

L. C.

Théâtre des Troubadours.

Le Val de Vire.

Au quinzième siècle, *Olivier Basselin*, foulon de *Vire* en Normandie, fit beaucoup de chansons à boire, modèles de celles qu'on a faites depuis ; il les chantait au pied d'un côteau appelé les *Vaux*, sur la rivière de *Vire*, ce qui leur fit donner le nom de *Vaux de Vire*, et par corruption depuis on les a nommés *Vaudevilles*. Cette origine devait bien certainement fournir à un théâtre consacré au Vaudeville, quelque sujet heureux, et l'on est encore à concevoir comment celui qui s'est établi et soutenu avec un si juste succès, rue de Chartres ou de Malte, avait négligé deux personnages aussi *essentiels* que *Marot* et *Olivier Basselin*. Le théâtre des Troubadours qui a déjà suppléé au premier oubli, vient encore de réparer le second.

Basselin, joyeux chansonnier, promet la main de sa fille à celui qui lui apportera la plus jolie chanson. Un vieux Bailli, fort peu d'humeur à chanter, mais fort amoureux de la fille de *Basselin*, voudrait pourtant l'obtenir. Un certain *André Lavigne*, Poëte contemporain (et que les CC. *Duval* et *Gouffé* paraissent même désigner comme le véritable auteur des poésies de *Saint-Gélais*, on ne sait trop sur quelle autorité.) *André Lavigne*, dis-je, attiré par la réputation de *Basselin*, arrive à Vire précisément au moment du concours ; il s'amuse à tromper le Bailli qui, comme étranger et Poëte, vient le prier de lui faire quelques couplets ; il lui fait une chanson ridicule où il chante sa propre défaite sans s'en apercevoir : par ce moyen, le véritable amoureux, l'amant aimé de la fille de *Basselin*, obtient le prix et la main de sa maitresse. La chanson du Bailli roulait sur le triomphe du rossignol, et sur l'humiliation d'un coucou et d'un hibou qui lui disputaient le prix du chant.

On voit que l'intrigue n'a absolument rien de neuf:

que le dénouement est celui du Jugement de Midas; mais les auteurs ont semé dans l'ouvrage des tableaux agréables et des couplets piquans qui font excuser la faiblesse de l'action. L'ouverture de la scène qui offre le moment de la récolte des pommes, rappelle aux amis de la gaieté les jolis vaudevilles de *Piis* et *Barré* qui, comme on sait, brillaient souvent autant par la fraicheur des tableaux que par le sel des couplets. On a demandé les auteurs, ce sont les mêmes qui ont donné à ce théâtre *Clément Marot ;* et à la manière dont ils se distinguent dans ce genre, ils font espérer qu'ils pourront être mis au rang de ses soutiens.

L. C.

VARIÉTÉS.

Nouvelles intéressant la Littérature, les Sciences ou les Arts ; Observations critiques ; Faits remarquables, etc.

Le plus piquant, le plus pensé des livres français, les *Essais de Montaigne*, ont été tellement défigurés à l'impression, que l'imprimeur Bastien assure avoir trouvé plus de six mille fautes essentielles dans l'édition la plus estimée. Dans celle qu'a donnée ce libraire, il a rétabli autant qu'il a pu l'orthographe et la ponctuation de l'auteur, et rectifié beaucoup de fausses citations; mais il a la bonne-foi de ne pas se flatter d'avoir parfaitement réussi. Il reste donc encore à désirer une bonne édition de l'ouvrage incomparable de Michel Montaigne. Le C. Naigeon s'en est occupé pendant plusieurs années, et Pierre Didot allait stéréotiper le texte vérifié par le Philosophe laborieux et érudit qu'on vient de nommer, lorsqu'il a appris que le Ministre de l'Intérieur avait vu autrefois et collationné à Bordeaux un manuscrit original des Essais, avec des corrections et additions marginales de la main de Montaigne,

Il paraît même qu'il contient des choses très-hardies, que mademoiselle de Gournay, l'amie, la *fille d'alliance* de Montaigne, n'a pas osé publier. Didot a prié le Ministre de faire venir ce précieux manuscrit, afin d'enrichir son édition stéréotype de toutes les additions et corrections qu'il peut offrir. C'est à-la-fois servir la Philosophie, la Littérature française et la Typographie, qui trouvera fixé dans son intégrité, par le stéréotipage, le texte original. C'est sur-tout honorer la mémoire illustre de Montaigne, s'il n'est plus possible d'accroître sa gloire. En conséquence de cette demande et du vœu formé par le Ministre lui-même, le Commissaire du Directoire près l'Administration centrale du département de la Gironde, a été chargé de faire la recherche du manuscrit. Il était avant la révolution dans la Bibliothèque des Feuillans de Bordeaux, qui possédaient dans leur église les cendres de l'auteur. Il vient de se retrouver entre les mains du Secrétaire de la ci-devant Académie de la même ville, et le zèle du Commisaire du Directoire l'a fait déposer, le 8 Pluviôse dernier, dans la Bibliothéque de l'Ecole centrale, où il sera réintégré, lorsqu'il aura servi, sous la surveillance du Ministre, à l'édition de Pierre Didot. Il est heureux que cette édition, destinée à rectifier toutes celles qui ont précédé, et à servir de modèle à celles qui suivront, soit faite par celui des imprimeurs qui donne plus de soins à la correction des textes, et qui a en outre dans les moyens stéréotypes, la facilité d'arriver à une exactitude parfaite. Il est à désirer que le C. Didot emploie pour cette édition des caractères un peu plus gros et des lignes plus écartées que pour les premiers stéréotypes qu'il a faits, et dont les caractères sont trop menus pour la plupart des yeux.

Par un programme publié en Nivôse an VI, le Jury central d'instruction du département de Vaucluse proposa, pour sujet d'un Prix, cette question qui se rapproche beaucoup de celle qu'a proposée

l'Institut national : *Quels sont les moyens de prévenir les délits dans la société?* Neuf ouvrages ont été envoyés au concours. Six ont été distingués du Jury, et honorablement mentionnés par lui ; celui qui a été couronné est du C. *Gillet*, Accusateur public près le Tribunal criminel du département de Seine et Oise. La plûpart de ces mémoires renferment d'excellentes vues pour la réforme de nos mœurs, et annoncent que tandis que d'une part l'immoralité effrontée brave impunément l'opinion publique, il se forme, dans le silence de la retraite, des esprits d'une trempe forte, qui sauront imprimer à cette opinion publique, un mouvement auquel les brigands futurs essaieront en vain de résister.

Il est à remarquer, au sujet de ce concours, qu'un des mémoires qui y ont été envoyés, était écrit en espagnol, et venait de la province d'Estramadure; mais il n'est parvenu qu'après le terme fixé pour la clôture du concours, et il portait le nom de son auteur en évidence; ces deux motifs de forme ont empêché qu'il ne pût balancer les suffrages. Il y a beaucoup, plus qu'on ne croit, de Philosophie et de lumières en Espagne. Quand pourront-elles prendre une influence active sur la prospérité de cette belle et vaste partie de l'Europe! Il ne s'agit point ici de subversion de Gouvernement : on forme seulement le vœu qu'un Gouvernement, quel qu'il soit, se conduise d'après les principes libéraux qui seuls favorisent la liberté civile, religieuse et industrielle, l'instruction du peuple, et le bonheur de la nation.

Malgré nos revers momentanés en Italie, nous ne serons point privés du plus beau fruit de nos conquêtes, des monumens des Arts qui étaient restés à Rome. Nous avons la certitude que 80 caisses de statues, bustes, tableaux, médailles, camées, livres et manuscrits viennent d'arriver sur les côtes de nos départemens méridionaux, et ont été sur-le-champ expé-

diées pour Lyon, d'où ce convoi ne doit pas être en ce moment très-éloigné. L'agent chargé de la surveillence de ce convoi, a traversé la Toscane et la Ligurie au milieu des plus grands dangers, mais avec de la prudence il a surmonté tous les obstacles. — Des monumens déclarés propriétés françaises, il ne reste pour ainsi dire plus à Rome, que des statues colossales, qui, à cause de leur poids, ne pouvaient être voiturées par terre.

Nous apprenons aussi que la Madonna *Della Sedia* de Raphaël, qui ornait le palais *Pitti* à Florence, a été expédiée pour la France, ainsi que le fameux manuscrit de Virgile qui était dans la Bibliothèque de *San-Lorenzo*. Ce manuscrit a été déposé entre les mains du Commissaire central des Alpes maritimes, qui va l'expédier pour Paris.

En passant par Lyon, à son retour d'Italie, le C. Eymar alla visiter à Houlins la tombe de l'éloquent *Thomas*, qui était décédé dans cette commune en 1785. Il fut sensiblement affecté de voir que le monument élevé à cet homme célèbre avait été détruit. Il écrivit à l'Administration centrale pour lui demander : 1°. que les débris du monument fussent mis en lieu sûr ; 2°. qu'un procès-verbal, fait avec la plus grande solennité, constatât quelle est la place où le corps de Thomas repose ; 3°. que les restes de cet homme, cher à la Liberté et à la Philosophie, fussent mis sous la sauve-garde spéciale des autorités constituées du département, et particulièrement recommandés aux Administrateurs municipaux de la commune de Houlins. — L'Administration centrale s'est empressée de prendre un arrêté conforme à ces conclusions ; et il a saisi cette occasion de rendre les mêmes honneurs à la cendre de *François Rosier*, qui perfectionna la plus utile de toutes les Sciences, l'Agriculture.—Dans une pétition adressée au Corps législatif, elle demande que les corps de ces



deux hommes célèbres soient déposés dans le jardin botanique de l'Ecole centrale.

Rœderer a publié une intéressante Notice sur *Roberjot*. Nous allons en extraire tout ce qui pourra servir à faire connaître et regretter cette victime de la perfidie autrichienne.

Roberjot était né en 1753 ou 1754, à Macon. Il embrassa l'état ecclésiastique, et fut Curé dans sa ville natale. Le bien qu'il pouvait faire dans cette fonction, dit Rœderer, le fit passer quelque tems sur les erreurs qu'il y fallait prêcher. Il était l'ami des pauvres, le consolateur des malheureux ; il soutenait les bons et ramenait les méchans....

« La révolution vint ; il l'embrassa. Il put devenir citoyen, il quitta l'habit de prêtre....

» La Liberté naissante avait besoin d'apôtres, il le fut ; la morale avait besoin d'appui contre la licence, il en servit.....

» Il entra à la Convention vers le milieu de 1793. Dans cette année il fut envoyé en mission près l'armée de Sambre et Meuse ; il veilla à ses besoins et échauffa son zèle.

» Après la conquête de la Belgique, il y organisa les autorités publiques.... ; rappela les manufacturiers fugitifs, tous les hommes utiles...

» Il entra en Hollande avec l'armée française, fut Ministre plénipotentiaire de la République à la Haye.

» Il fut ensuite envoyé à Hambourg. Pendant cette mission il rédigea ses utiles mémoires sur les établissemens de charité de Hambourg ; mémoires insérés, il y a quelques mois, dans la collection relative aux établissemens de charité, publiée par ordre du Ministre de l'Intérieur.

» De Hambourg il fut nommé Ambassadeur de la République française près de la République batave.

Enfin, de cette fonction il passa à celle de Ministre plénipotentiaire à Rastadt, qui a été la dernière....

» Roberjot avait des connaissances variées. Il avait fait une étude particulière de l'Economie politique. Il joignait à ces connaissances un esprit sage et une ame douce. Il était impossible d'envoyer au Congrès, d'où l'Europe attendait la paix, un Ministre dont le caractère personnel témoignât mieux le désir que la République française avait de la conclure. »

L'Institut national a donné l'exemple des diminutions à faire sur les dépenses de l'an VIII. Celles de cette établissement avaient été portées pour l'an VII à 414,000 fr. L'Institut, consulté par le Ministre de l'Intérieur, n'a demandé pour l'an VIII que 272,000 fr.; c'est 142,000 fr. de moins que l'année dernière. Il a retranché, entre-autres dépenses, celle des voyages; et voici littéralement comme il a motivé ce retranchement:

« L'Institut, quoique pénétré de l'importance et de l'utilité des voyages pour le progrès des Sciences et des Arts, a pensé qu'il importait encore davantage à leur conservation et à leur gloire de faire rentrer dans leurs limites les Turcs et les Russes, ces implacables ennemis de la Philosophie, des Arts, des Sciences et de toutes les idées libérales. »

La cérémonie funèbre célébrée le 20 Prairial au Champ-de-Mars, a été touchante et ne pouvait manquer de l'être. Ce vaste concours de citoyens, ce concours plus beau encore de sentimens (car tous les partis se sont réunis pour détester ce forfait); la présence des épouses, des sœurs, mères et enfans des victimes, tout portait à l'ame des émotions vives, et réveillait dans les esprits les grandes idées qui tiennent au mot de patrie. L'oraison funèbre des Ministres français massacrés, que Chénier prononça du haut d'un socle qui laissait voir l'orateur tout entier, produisit une forte

sensation. L'éloquence vraie qui y brille d'un bout à l'autre, sans étalage d'esprit ; l'action de l'orateur qui le récita de mémoire, en plein air, au milieu des vents qui ce jour là agitaient l'atmosphère ; la présence et l'attention soutenue de cette assemblée au milieu de laquelle on distinguait les premières autorités civiles et militaires, les Ambassadeurs étrangers, l'Institut national ; ces différentes causes rendirent cette partie de la cérémonie très-solennelle : elle l'aurait été d'un bout à l'autre, si l'on avait su trouver le moyen d'y mettre de l'ordre.

Une nombreuse réunion d'amis des Arts et des Sciences assista, le 25 Prairial, à une séance du Lycée républicain, dans laquelle le C. Demaimieux fit l'exposition des douze règles de la *Pasigraphie* et des trois règles de la *Pasilalie*, deux Arts qui n'en font qu'un, et dont il est l'inventeur. Le premier est, comme on sait, une écriture universelle qui peut se lire en toutes les langues à-la-fois ; c'est-à-dire, que les caractères de cette écriture, désignant les idées et non les mots, peuvent être lus en même tems par six personnes parlant chacune une langue différente, et retracent à tous les mêmes idées, que chacun d'eux se rend à soi-même dans sa propre langue. Le second Art est une langue universelle qui a pour base cette écriture. On a beaucoup applaudi à la clarté de l'exposition, à la simplicité des moyens et à l'utilité manifeste des résultats. On sait que l'Institut national s'occupe de cette découverte. Il a nommé une Commission pour l'examiner ; et le C. Rœderer, chargé du rapport, l'a déjà lu dans une séance particulière de la Classe des Sciences morales et politiques dont il est membre. Il considère la Pasigraphie en philosophe, et non-seulement comme un moyen universel de rendre les idées en quelque langue qu'on les exprime, mais aussi, ce qui est bien plus important, comme un moyen de les étendre et de les perfectionner. Ce n'est donc point une vaine curiosité qui a été

satisfaite par les explications du C. Demaimieux. Toutes les personnes qui réfléchissent ont eté frappées de sa méthode comme d'un service rendu à l'humanité, et d'un nouveau promoteur des progrès de l'esprit humain. Plusieurs étrangers de marque assistaient à cette séance, entre-autres le Professeur Van-Swinden, d'Amsterdam, et M. d'Ossuna.

Le Ministre de l'Intérieur a admis l'*Histoire de la Grèce*, par le C. Bernard, que nous avons annoncée dans notre N°. du 30 Floréal dernier, au nombre des livres élémentaires qu'il indique comme pouvant servir à l'Instruction publique.

A V I S.

Le Jury d'Instruction du département de *Lot et Garonne*, voulant appeler aux places de Professeurs de *Belles-Lettres*, d'*Histoire* et de *Législation*, vacantes dans l'Ecole centrale, des hommes dignes, par leurs talens, leurs vertus et leur civisme, de remplir ces honorables fonctions, invite les personnes qui voudraient concourir pour ces places, à adresser au Jury, sous le couvert de l'Administration centrale, un programme systématique et raisonné du cours qu'il se propose de faire, ainsi que le cahier du premier trimestre de ce cours : il est de plus invité à joindre à cet envoi la notice de tous ses titres littéraires, et de justifier de sa moralité, de son civisme, de ses fonctions ou occupations antérieures, et de la manière dont il les a remplies. Le Jury fera, dans la première décade de Fructidor, l'examen et l'élection qui lui sont délégués par la loi.

ANNONCES.

LIVRES NOUVEAUX.

Annales de l'Agriculture française, contenant des observations et des mémoires sur l'Agriculture en général, sur la culture de la carotte, du turneps, du maïs, du lin, de la soude, etc.; sur les plantations, la culture des arbres et le dépérissement des bois en France; sur les platanes, les érables, le pommier, la fabrication du cidre; sur les bêtes à laine superfine, l'amélioration des laines, les buffles, les ânes, les chevaux, les chèvres, les cochons, les lapins, etc.; sur la destruction des insectes nuisibles, les épizooties, la clavelée; sur les grandes et petites fermes, les engrais, les rapports des finances avec l'Agriculture; enfin, ce qu'il faut faire chaque mois dans les jardins utiles. Par une société d'Agriculteurs, rédigées par le C. *Tessier*, de l'Institut national, de la société de Médecine, de celle d'Agriculture du département de la Seine; 4 vol. *in*-8°. de plus de 1600 pages; prix 15 fr. pour Paris, et 20 fr. franc de port pour les départemens. Chez la Citoyenne *Huzard*, imprimeur-libraire, rue de l'Eperon-André-des-Arts, n°. 11.

La Guerre des Dieux, poëme en dix chants, par *Évariste Parny*. Troisième édition; prix 1 fr. 80 c.; fr. de port, 2 fr. 25 c. A Paris, chez *Debray*, libraire, Palais-Égalité, n°. 235. Il y a des exemplaires avec variantes, et d'autres sans variantes.

On se souvient qu'en fesant une seconde édition de son poëme, *Évariste Parny*, docile aux conseils de quelques amis, comme aussi aux critiques de quelques hypocrites de morale, avait adouci les teintes de plusieurs tableaux un peu vifs. Qu'en est-il résulté? C'est que la première édition, celle qui n'était point corrigée, a été la plus recherchée, et en très-peu de tems est devenue fort rare, même avant que la seconde fût épuisée. Maintenant que l'avide curiosité du public a fait disparaître l'une et l'autre, en voici deux nouvelles, dont l'une contient les *variantes*, c'est-à-dire ce qui a tant fait rechercher la première, et l'autre est entièrement semblable à la seconde.

Délices de la solitude, puisées dans l'étude et la contemplation de la Nature, par *A.-J. Canolle*, seconde édition, ornée de jolies gravures, en 2 vol *in*-12; prix 2 fr. 50 c., et franc de port 3 fr. 50 c. A Paris, chez *Deroy*, libraire et commissionnaire, rue Haute-Feuille, n°. 34.

Menschen hass und Reue, etc. Misantropie et Repentir, drame en 5 actes de *Kotzebue*, traduit de l'allemand par *Weiss*, Professeur de langue allemande au Lycée Républicain à Paris, avec le portrait de l'auteur. De l'imprimerie de *Crapelet*. Paris, chez *A. Kœnig*, libraire, quai des Augustins, n°. 18; *Fuchs*, rue des Mathurins, n°. 334, *Treuttel* et *Wurtz*, libraires, quai Voltaire.

Cette traduction à laquelle on a joint le texte allemand, imprimée avec beaucoup de netteté et de correction, ne peut être qu'utile à ceux qui étudient la langue allemande; elle est à-la-fois élégante et fidelle, et peut offrir de l'intérêt aux amateurs des Lettres, en les mettant à porté de juger ce drame intéressant, *tel qu'il est sorti de* la plume de l'auteur, et d'observer les changemens que les lois de notre théâtre, et le goût national ont rendus nécessaires à la représentation.

Frédéric, par *J.-F.*, auteur de la Dot de Suzette, 3 vol. *in*-12, figures. A Paris, chez *Plassan*, imprimeur-libraire, rue du Cimetière-André-des-Arts, n°. 19; prix 5 fr., et 6 fr. 50 c. franc de port pour les départemens.

Les Charmes de la Solitude, rêveries et contes en vers, vol. *in*-18 de 216 pages. A Paris, chez *Favre*, libraire, Palais Egalité, galleries de bois, n°. 220; prix 1 franc pour Paris, et franc de port, 1 fr. 25 c.

Code commercial, maritime, colonial et des prises, abrégé et mis à la portée de tout le monde; contenant la collection des lois et décisions anciennes ou nouvelles actuellement observées en tout ce qui concerne le commerce, les armemens en course, les colonies et la marine marchande et militaire de la République française.

Ouvrage indispensable aux marins de tout grade, négocians, courtiers, hommes-de-loi, fonctionnaires et employés dans les professions analogues. 3 vol. *in*-12; prix 2 fr. 75 c., et 3 fr. 40 c. franc de port, chaque volume. Le premier est actuellement en vente chez *Pougens*, libraire, quai Voltaire, n°. 10, et chez *Hocquart*, libraire, rue de la Harpe, n°. 239. Les suivans paraîtront incessamment.

Le Traité des Hernies de *A.-G. Richter*, traduit par *Rougemont*, 2 vol. gr. *in*-8°., formant 848 pages; prix 10 fr., et 12 fr. 50 c. franc de port par la poste. Il a été tiré un petit nombre d'exemplaires sur papier grand-raisin fin, qu'on vendra à raison de 13 fr., et 15 fr. 50 c. franc de port par la poste. A Paris, chez *Fuchs*, libraire, rue des Mathurins hôtel de Cluny.



Manuel pour servir à l'Histoire-Naturelle des oiseaux, des poissons, des insectes et des plantes; où sont expliqués les termes employés dans leurs descriptions, et suivant la méthode de Linnée; traduit du latin par *J. Reinhold Forster* : augmenté d'un mémoire de Murray, sur la Conchiliologie, traduit de la même langue, et de plusieurs additions considérables extraites des ouvrages des CC. Lacépède, Jussieu, Lamarck, Cuvier, etc. Par *J.-B.-F. Léveillé*, Médecin de l'Ecole de Paris, etc. Prix 5 fr. pour Paris, et 6 fr. franc de port pour les départemens. A Paris, chez *Villier*, libraire, rue des Mathurins, n°. 396.

Le jeune Philosophe, traduit de l'anglais de *Charlotte Smith*, 3 vol vol. *in*-12, figures; prix 5 fr. pour Paris; et pour les départemens 6 fr. 50 c. franc de port.

La Caverne de la Mort, roman traduit de l'anglais par *L.-F. Bertin*, 1 vol. *in*-12. figures; prix 1 fr. 50 c. pour Paris; et pour les départemens, franc de port, 1 fr. 80 c.

Franz ou *le Chasseur*, 2 vol. *in*-12, figures, prix 3 fr. pour Paris; et pour les départemens 3 fr. 75 c.

L'Aveugle de la Montagne, 1 vol. *in*-12 de près de 300 pages, caractère de cicéro; prix deux fr., et 2 f. 60 c.

Geraldina, roman traduit de l'anglais, 3 vol. *in*-12, figures; prix 5 fr. et par la poste 6 fr. 50 c.

Ces cinq romans se trouvent chez *H. Nicolle*, libraire, rue du Bouloy, n°. 56, à Paris.

Le Livret des Étrennes de Cadmus, premières lectures suivies, à l'usage des enfans. A Paris, chez *Mérigot*, quai des Augustins, n°. 38. Prix 1 fr., et 1 fr. 25 c. franc de port, *in*-18 de 200 pages.

Les personnes qui se sont procurées chez le même libraire les jeux de cartes appelés les *Étrennes de Cadmus*, ont éprouvé combien elles sont commodes pour enseigner à lire aux enfans. Ceci en forme la suite. Ce sont des lectures simples et à la portée d'une jeune intelligence. Il faut de l'esprit pour n'avoir mis dans ce livret que celui qui convenait.

OEuvres d'Hyppocrate, coaques, traduites en français par *Lefebvre-de-Villebrune*, Docteur en Médecine. (an VII.) 2 vol. *in*-18 de 342 pages d'impression; prix brochés, 2 fr. 50, et 3 fr. franc de port. A Paris chez *Théophile Barrois*, libraire, rue Haute-Feuille, n°. 22.

Le Moyen de s'enrichir en s'amusant, ou Manuel contenant la meilleure manière de gouverner, conserver et multiplier les mouches à miel : dédié à la Jeunesse destinée aux travaux de la campagne, avec cette épigraphe :

> Ce sont les seuls insectes qui ne travaillent, *avec les vers à soie*, que pour l'utilité de l'homme.
>
> *Maison rustique.*

(An VII.) Brochure *in*-12 de 48 pages d'impression ; prix 40 c, et 50 c. franc de port. A Paris, chez *Théophile Barrois*, libraire, rue Haute-Feuille, n°. 22, et à Chartres, chez *Labalte*, imprimeur-libraire.

En parlant, dans notre Numéro 25, page 445, de la *Typographie et de l'Écriture du C. Pront*, nous avons omis ce qui est relatif à ses souscripteurs. Cet auteur regardant leur droit comme une chose sacrée, nous a pressé d'inviter ceux dont il a reçu 3 francs numéraire, ou 900 fr. assignats, à retirer chacun l'exemplaire auquel il a droit, en rapportant sa quittance. Pour remplir toute justice envers les autres, ils auront l'ouvrage à 15 francs, sur lesquels sera déduit ce qu'ils ont payé.

POLITIQUE.

AFFAIRES DE L'INTÉRIEUR.

Adresse du Corps législatif au Peuple français. — Message du Conseil des Cinq-Cents au Directoire exécutif. — Discussion sur un projet de loi répressive des delits de la presse.

On ne peut se dissimuler que la République ne soit dans un danger réel ; le Corps législatif a fait un appel au courage, à l'énergie des Français : « Il ne s'agit » pas seulement pour vous, leur a-t-il dit, de savoir » si vous serez libres ou esclaves, mais si vous serez » Français ou Autrichiens ; si vous conserverez vos » propriétés, ou si vous deviendrez celle d'un conqué- » rant barbare qui vous enchaînerait à sa glèbe et » vous forcerait de marcher sous son étendart.

» L'étranger ne tient pas compte des diverses opi- » nions qui ont pu vous diviser ; il les confond toutes » dans une haine commune. Il suffit que vous soyez » Français, pour que vous soyez coupables. »



Dans sa sollicitude sur notre état actuel, le Conseil des Cinq-Cents a jeté les yeux sur l'extérieur et sur l'intérieur; d'un côté, il a vu les revers de nos armées forcées de rétrograder, et l'ennemi touchant bientôt notre territoire; de l'autre, la chouannerie se réorganisant dans plusieurs départemens; il a fait un message au Directoire exécutif, pour lui demander des renseignemens sur la situation intérieure et extérieure, et l'indication des moyens qui peuvent remédier au mal; le Directoire n'a pas encore répondu. Que penser de cette sécurité? Est-elle réelle ou apparente? Il ne peut rien résulter d'utile de ce silence et du sommeil des premières autorités. Et quand on songe aux désastres qui peuvent en être la suite!.... Le territoire français envahi!..... Une si belle patrie en proie à des barbares!..... Des milliers de victimes immolées à l'orgueil, aux vengeances, aux furies!... A ces idées, le sang des Républicains bouillonne; des larmes de rage et d'amour coulent de leurs yeux; ils s'écrient: des armes, et nous marchons! Des armes, et nous sauverons encore la République! Nous n'avons qu'à le vouloir!

Dans ces circonstances graves, difficiles, s'est ouverte une discussion, non pas *sur la liberté de la presse*, mais sur *un projet de loi tendant à réprimer les délits de la presse*.

La question est de savoir si l'on continuera au Directoire l'attribution d'un pouvoir indéfini et sans limites sur les journaux et les presses qui les impriment, ou si l'on remplacera cette attribution par des mesures légales, par des dispositions qui ne laissent rien à l'arbitraire.

On s'est beaucoup écarté de la question dans la discussion.

Les uns ont parlé *contre la servitude absolue* de la presse, dont personne ne veut; les autres contre *la liberté illimitée* ou *la licence* de la presse, dont on ne veut pas non plus.

Ceux qui ont parlé dans le premier sens, ont eu nécessairement de grands avantages.

D'abord ils invoquaient les principes éternels de liberté, le droit naturel de dire sa pensée, toutes les idées libérales.

Ensuite ils se renforçaient de l'état fâcheux des affaires, des abus qui ont été faits du pouvoir arbitraire sur les journaux.

S'il n'eût pas existé, disaient-ils, si les journaux eussent été libres, qu'ils eussent pu former ou publier l'opinion générale, des voleurs suivant les armées ne nous auraient pas fait détester chez les Républiques alliées; on n'aurait pas tourmenté ces Républiques, défait et refait leurs Constitutions; on n'aurait pas mis Championnet en jugement, destitué Joubert, et nommé Schérer à leur place..... On n'aurait pas, au moment des élections, prodigué les destitutions, qui souvent sont tombées sur des patriotes purs et probes, qu'on a remplacés par des hommes douteux et faibles.... Les amis de la République n'auraient pas été vexés, persécutés, et l'esprit public ne serait pas refroidi et presqu'anéanti..... Ils croient voir dans la liberté des journaux un moyen de relever l'opinion, de faire renaître des jours d'énergie et de républicanisme.

Ceux qui ont soutenu l'opinion contraire, ont montré un sinistre avenir, qui serait la suite et l'effet inévitable de la licence des journaux, des injures, des calomnies qu'ils vont prodiguer, des mensonges qu'ils vont publier, des défiances qu'ils vont semer, des haines qu'ils vont exciter; le passé ne leur a fourni que trop d'exemples; Condorcet, Brissot, Vergniaud traînés aux échaffauds révolutionnaires!..... les pages sanglantes de Marat.....; la France couverte de guillotines et de bastilles!..... Toutes ces divisions, toutes ces horreurs prêtes à renaitre à la voix des journalistes qui seront soudoyés par l'étranger..... Est-ce dans les momens de péril qu'il faut se diviser? Est-ce là le moyen de résister à l'ennemi extérieur?

Le Conseil des Cinq-Cents parait d'abord décidé à révoquer l'attribution laissée depuis deux ans au Directoire exécutif. En effet cette attribution indéfinie a produit de si mauvais effets, le Directoire en a usé d'une manière si peu satisfesante, que le plus grand nombre trouve préférable la liberté à-peu-près absolue; car on sait bien que la loi la plus répressive sur cette matière, réprimera toujours fort mal, et ne garantirait point du despotisme du parti dominant, s'il y en avait un.

Imprimerie des Sciences et Arts, rue des Moulins, n°. 500.







